

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »

N° attribué par la bibliothèque

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Thèse en vue de l'obtention du titre de

Docteur en Sociologie

**POUR UNE SOCIO-ANTHROPOLOGIE
DES SECRETS DE FAMILLE**

**L'impact du mythe familial sur la socialisation
de l'individu par la révélation d'un secret**

2ème volume (annexes)

Présentée et soutenue publiquement par
Aline GROBOST

le 14/12/2012

sous la direction de
Monsieur le Professeur Francis FARRUGIA

Jury :

- Francis FARRUGIA, Professeur, Université de Franche-Comté, directeur
- Antigone MOUCHTOURIS, Professeure, Université Paul Verlaine de Metz, rapporteure
- Marie-Noëlle SCHURMANS, Professeure, Université de Genève, rapporteure
- Patrice CUYNET, Professeur à l'Université de Franche-Comté, examinateur

TABLE DES ANNEXES

⇒ Recherche par questionnaires

<u>Annexe 1</u>	Page 5
Présentation du questionnaire	
<u>Annexe 2</u>	Page 6
Questionnaire	
<u>Annexe 3</u>	Page 7
Répartition des 960 secrets exprimés	
<u>Annexe 4</u>	Page 9
Présentation des résultats des questionnaires	

⇒ Les récits

⇒ Récits de vie

<u>Annexe 5</u>	Page 65
Entretien avec Laure	
<u>Annexe 6</u>	Page 69
Entretien avec Anne GERNE	
<u>Annexe 7</u>	Page 83
Entretien avec Noëlle	
<u>Annexe 8</u>	Page 93
Entretien avec Michel	
<u>Annexe 9</u>	Page 111
Entretien avec Jocelyne	
<u>Annexe 10</u>	Page 121
Entretien avec Sébastien TROTOUX	
<u>Annexe 11</u>	Page 131
Entretien avec Sylvie	
<u>Annexe 12</u>	Page 139
Entretien avec Sandrine	
<u>Annexe 13</u>	Page 145
Entretien avec Odile	
<u>Annexe 14</u>	Page 157
Entretien avec Patricia	
<u>Annexe 15</u>	Page 169
Entretien avec Filka	
<u>Annexe 16</u>	Page 181
Entretien avec Anne-Françoise	
<u>Annexe 17</u>	Page 187
Entretien avec Laurence	

⇒ Extraits des autobiographes utilisées

<u>Annexe 18</u>	Page 193
Anna DA COSTA	
<i>On dit que les orchidées : récit d'une femme née sous X</i>	
<u>Annexe 19</u>	Page 201
Patricia GANDIN	
<i>L'enfant qui boitait</i>	

<u>Annexe 20</u>	Page 213
Jean-Marie PERIER	
<i>Enfant gâté</i>	
<u>Annexe 21</u>	Page 217
Catherine DAVID	
<i>Clandestine</i>	
<u>Annexe 22</u>	Page 223
Marie BRUNET	
<i>L'amour adopté : une orpheline en quête de ses origines</i>	
<u>Annexe 23</u>	Page 233
Catherine HERMENCE	
<i>Fermeture exceptionnelle : récit sous X</i>	
<u>Annexe 24</u>	Page 243
Philippe GRIMBERT	
<i>Un secret</i>	
<u>Annexe 25</u>	Page 249
Martine VENELLE	
<i>Il est toujours trop tard</i>	
<u>Annexe 26</u>	Page 255
Mazarine PINGEOT	
<i>Bouche cousue</i>	
<u>Annexe 27</u>	Page 267
France PRUN	
<i>Ils m'ont volé mon enfant : une affaire de famille</i>	
<u>Annexe 28</u>	Page 277
Rozenn MONEREAU	
<i>Un nom pour naître</i>	
<u>Annexe 29</u>	Page 287
Gérard LENORMAN	
<i>Je suis né à vingt ans</i>	
<u>Annexe 30</u>	Page 293
ODILE	
<i>Enfant trouvé et violée</i>	
<u>Annexe 31</u>	Page 297
Sébastien TROTOUX	
<i>Pour X raisons</i>	
⇒ Témoignage télévisés	
<u>Annexe 32</u>	Page 307
Témoignage télévisé de Rémy BROWN	
<u>Annexe 33</u>	Page 311
Témoignage télévisé d'Anthony JANVIER	Page 311
Témoignage télévisé de Marie	Page 314
Témoignage télévisé de Myriam MILLIER	Page 315
⇒ Génogrammes	
<u>Annexe 34</u>	Page 318
Symbolisation des liens unissant le patient à d'autres membres de la famille	
<u>Annexe 35</u>	Page 323
Exemple du génogrammes de la famille de Freud	
<u>Annexe 36</u>	Page 325
Exemple du génogramme de la famille de Fonda	

⇒ **Les lois**

Annexe 37

Page 327

LOI n° 2002-93 du 22 janvier 2002 relative à l'accès aux origines des personnes adoptées et pupilles de l'Etat

Annexe 38

Page 333

Proposition de la CADCO – 29/03/2005

Annexe 39

Page 339

Synthèse des articles de lois en fonction des quatre types de secrets distingués par Pierre VERDIER

Annexe 40

Page 341

Articles des lois citées dans le corps de la recherche

Bonjour,

Je travaille actuellement, dans le cadre d'une recherche doctorale, sur la question des secrets de famille et plus particulièrement sur le rôle du mythe familial dans la création et le maintien d'un secret et les conséquences de la révélation du secret sur ce mythe.

Lorsque l'on parle de secrets de famille, cela évoque chez chacun de nous des faits ou évènements différents en fonction de sa propre histoire, son milieu socioprofessionnel, sa culture, son âge ...

Aucune étude (à ma connaissance) de ce type n'a été effectuée sur ce que nous considérons comme un secret de famille et sur ce qui en est à l'origine et les conséquences qu'il peut avoir.

C'est pourquoi j'aurais besoin de votre participation. Celle-ci me permettra d'enrichir ma recherche.

Ce questionnaire est anonyme et ne demande pas que vous écriviez sur vous-même mais sur ce que cette question évoque pour vous.

Aline GROBOST

Questionnaire à remplir au verso

QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de ma recherche doctorale sur les secrets de famille, j'ai besoin de quelques informations que je collecte par le biais de ce questionnaire et qui me permettront d'enrichir mon travail.

1/ Sexe

- Homme
 Femme

2/ Age

- 11-20 ans
 21-30 ans
 31-40 ans
 41-50 ans
 51-60 ans
 61-70 ans
 71-80 ans

3/ Pouvez-vous noter les 4 premiers secrets de famille qui vous viennent à l'esprit ? (qui ne sont pas forcément vos propres secrets)

- 1 ➤
2 ➤
3 ➤
4 ➤

4/ Pouvez-vous noter deux raisons qui expliquent ou justifient l'existence d'un secret de famille ?

- 1 ➤
2 ➤

5/ Pouvez-vous noter deux effets ou conséquences d'un secret de famille ?

- 1 ➤
2 ➤

6/ Comment qualifiez-vous le secret de famille sur l'échelle ci-dessous ?

- | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Très positif
négatif | Plutôt positif | Autant positif que négatif | Plutôt négatif | Très négatif |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Merci de votre participation

Annexe 3

REPARTITION DES 960 SECRETS EXPRIMES

SECRETS PAR THEME	Nombre de fois exprimés
NAISSANCE	266
<i>IVG, avortement</i>	18
<i>naissance sous X, au secret</i>	6
<i>abandon</i>	5
<i>enfant illégitime, enfant adultérin</i>	72
<i>enfant caché</i>	21
<i>naissance issue d'un viol ou d'un inceste</i>	10
<i>enfant de père allemand (2ème guerre)</i>	2
<i>adoption</i>	51
<i>origines</i>	7
<i>filiation</i>	61
<i>grossesse cachée</i>	2
<i>"fille mère"</i>	4
<i>conditions de la naissance d'un enfant (PMA, ...)</i>	6
<i>problème de stérilité</i>	1
MORT, MORBIDITE	186
<i>infanticide</i>	2
<i>crime, meurtre</i>	20
<i>mort d'un enfant, d'un nouveau-né</i>	21
<i>décès, mort</i>	9
<i>fausse-couche</i>	3
<i>suicide</i>	33
<i>circonstances d'un décès</i>	19
sous total	107
<i>maladie</i>	52
<i>thérapie (suite à troubles psychologiques)</i>	1
<i>parent dans un "asile" psychiatrique"</i>	1
<i>enfant handicapé</i>	1
sous total	55
<i>alcoolisme, drogue, addiction</i>	24
SEXE, AMOUR	232
<i>adultère, relation extraconjugale</i>	56
<i>inceste</i>	87
<i>abus sexuels</i>	17
<i>pédophilie</i>	2
<i>viol</i>	23
<i>un premier mariage</i>	1
<i>divorce</i>	4
<i>mariage "arrangé", "forcé"</i>	3
<i>relation amoureuse illicite, relation cachée</i>	10
<i>vie de couple (relation, problème, séparation ...)</i>	3
<i>double vie</i>	6
<i>homosexualité</i>	15
<i>sexualité en général, vécu de la sexualité</i>	5

ARGENT	82
<i>argent</i>	15
<i>héritage</i>	29
<i>problèmes financiers, endettement</i>	17
<i>fortune, notoriété actuelles ou générations précédentes</i>	9
<i>vol d'argent, richesse frauduleuse</i>	4
<i>prêt, entraide financière</i>	2
<i>activité professionnelle (réussite ou échec)</i>	6
DIVERS	194
<i>vol, délit</i>	10
<i>incarcération</i>	21
<i>passé d'un parent, ascendant</i>	15
<i>collaboration / résistance</i>	29
<i>parent orphelin</i>	1
<i>parent ayant été placé</i>	1
sous total	77
<i>origine de la disparition d'un membre de la famille</i>	4
<i>origine des conflits ou ruptures familiales</i>	14
<i>liens de parenté entre 2 familles</i>	5
<i>consanguinité</i>	1
<i>place privilégié d'un enfant dans la fratrie, prioritaire au niveau affectif</i>	1
<i>famille recomposée</i>	1
<i>éducation stricte</i>	1
<i>maltraitance</i>	7
<i>violence conjugale, intrafamiliale</i>	11
sous total	45
<i>convictions religieuses, appartenance politique</i>	6
<i>savoir-faire familial, recette, ...</i>	3
<i>sentiments</i>	5
sous total	14
non renseigné	58
TOTAL DE L'ENSEMBLE DES SECRETS EXPRIMES	960

RESULTATS ET ANALYSE

ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRES

LES SECRETS DE FAMILLE

AVRIL - MAI 2010

Aline GROBOST

INTRODUCTION

En préambule, je remercie toutes les personnes qui ont participé à cette enquête en acceptant de se prêter au jeu des questionnaires.

Cette enquête a été motivée par un écueil auquel je me suis heurtée et qui concerne, à ma connaissance, un défaut d'informations sur la représentation que les personnes ont du secret de famille : ce que revêt ce terme pour elles, ce qui est au fondement du secret et la façon dont elles le perçoivent, le vivent. En effet, depuis que je travaille sur cette question et au fil de mes recherches, je n'ai jamais trouvé d'informations autres que celles issues des récits de vie, témoignages écrits ou oraux qui, pour la plupart, relatent des secrets de famille liés à l'abandon, la filiation, les origines.



SABBIO¹ "Chut, c'est un secret..."
Acrylique sur toile coton sur châssis- 30x30 cm

Afin que les résultats de cette enquête par questionnaires ne soient pas « *chut, c'est un secret* », je me propose d'en communiquer une synthèse.

¹ Peintre et illustratrice

METHODOLOGIE D'ENQUÊTE

Pourquoi ce questionnaire

Après avoir effectué une étude conceptuelle sur le secret de famille, en me départissant de mes propres représentations, je souhaitais connaître la représentation que les personnes peuvent en avoir.

L'objectif de ce questionnaire était donc de savoir ce qu'est un secret de famille pour un échantillon de la population et tenter une définition par l'exemple. Les réponses allaient-elles plutôt porter sur des secrets concernant un savoir faire familial ou un événement douloureux vécu par un ou plusieurs membres de la famille et dissimulé à d'autres ? Qu'est-ce qui, selon eux, crée le secret et quels en sont les effets ? Comment le considèrent-ils ?

1. CHOIX DE L'OUTIL MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête par questionnaire a pour objectif de produire de la connaissance. En outre, son intérêt réside dans le fait que l'on peut interroger un grand nombre de personnes. Pour Emile DURKHEIM, « il faut traiter les faits sociaux comme des choses ». Dans *Les règles de la méthode sociologique*, il précise, dans la préface, que « traiter des faits comme des choses, c'est observer vis-à-vis d'eux une certaine attitude mentale, c'est en aborder l'étude en prenant pour principe qu'on ignore absolument ce qu'ils sont ... Il faut qu'en pénétrant dans le monde social, le sociologue ait conscience qu'il pénètre dans l'inconnu ». Renonçant aux prénotions que je pouvais avoir sur cette question, j'ai tenté d'élaborer un questionnaire avec des questions qui n'influencent pas les réponses, je voulais savoir si, pour le plus grand nombre, le secret de famille était lié à un événement douloureux ainsi qu'il est défini par de nombreux auteurs ou à un savoir faire familial qui devait être préservé. Il ne s'agissait pas alors de faire un inventaire des secrets de famille, l'objectivité étant impossible à atteindre pas plus que l'exhaustivité, le réel est inépuisable. La finalité n'était donc pas d'obtenir une liste exhaustive des secrets de famille mais d'observer les types de secret qui sont inscrits dans les réponses de manière récurrente.

L'enquête par questionnaire semblait adaptée à cette recherche. En effet, elle permettait d'avoir des exemples concrets de secrets de famille, tels que la personne se les représente. Aussi, il était nécessaire de formuler une question ayant trait à des exemples de secrets de famille mais sans influencer les réponses. Il paraissait également pertinent de comprendre ce qui est à l'origine des secrets de famille et les conséquences de ces secrets, d'où une question sur les raisons qui en justifient l'existence et une question sur les effets du secret. Enfin, il était intéressant de connaître la façon dont les individus interrogés qualifient le secret, du « très positif » au « très négatif ».

2. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

- Population

J'ai fait le choix, au départ, d'interroger deux cents personnes, en envoyant le questionnaire par courriel et en le distribuant en format papier. Aussi, j'ai envoyé cent questionnaires à mon entourage amical et professionnel en demandant aux personnes qui en étaient d'accord, de le transmettre à d'autres. Sur les cent courriels envoyés, environ une personne sur deux a répondu au questionnaire et un certain nombre de personnes l'a transmis à d'autres. De ce fait, j'ai atteint, en deux semaines, l'objectif que je m'étais fixé, soit 200 questionnaires de personnes que je ne connaissais pas pour la plupart. Par ailleurs, j'ai distribué autour de moi 50 questionnaires papier et n'en ai récupéré qu'une vingtaine remplie. Ce sont finalement plus de 240 questionnaires exploitables qui me sont revenus.

21 personnes (sur 240) ont évoqué leurs secrets personnels en citant « *ma famille* », « *mon père* », « *mon grand-père* », « *ma tante maternelle* », « *un cousin* ».... **8 personnes** ont qualifié le secret de « *autant positif que négatif* » ; pour **8 autres**, le secret est « *plutôt négatif* » ; et pour **5**, le secret est « *très négatif* ». Il est vrai que cette question n'avait pas été précisée pour les trente premiers questionnaires reçus. Mais cela a été fait pour les 210 autres, ce qui n'a pas empêché la révélation de secrets personnels et d'autres révélations par courriel avec, à titre d'exemple, une phrase du style « *je me sens soulagé* » ou « *libéré* » ou pour deux autres personnes, un questionnaire vierge avec par courriel, un message qui expliquait que la personne n'avait pas de secret « *si ce n'est ...* » et de citer un secret Et quelques jours plus tard, les deux personnes m'ont transmis un courriel pour me raconter brièvement quelques secrets.

De façon inattendue, beaucoup de personnes ont énoncé, dans le même temps, des effets du secret de famille très négatifs du type « *pathologies psychiatriques* », ... et pensent que les secrets sont « *autant positifs que négatifs* ». A l'inverse, certaines personnes ont décrit des effets moins lourds (« *mal-être* » par exemple) et pensent que les secrets sont « *très négatifs* ». Cela démontre la complexité de cette problématique du secret et la contradiction dans laquelle il inscrit l'individu (besoin de dire et besoin de taire, le secret est un bien précieux et toxique....)

Il était donc nécessaire **d'aller jusqu'à 200 questionnaires - a minima - pour voir inscrits certains secrets et penser que le seuil de saturation puisse être atteint.**

C'est, en effet, à partir de 241^{ème}, que les réponses recueillies comportaient des informations identiques à celles notées dans les 240 questionnaires. Les « *secrets de filiation* », une « *relation extraconjugale* » étaient réitérés. Ce qui en est au fondement du secret était « *la peur* » et « *la culpabilité* » associée à « *la honte* » liée à l'évènement comme une majorité des réponses dans les 240 premiers questionnaires. De même, les effets retenus étaient « *la souffrance* » et « *le mal-être* » et le secret qualifié de « *plutôt négatif* ». Le recueil de données s'est donc arrêté à 240 questionnaires remplis et exploitables.

- Limites de l'enquête

Ce questionnaire semblait simple au premier abord. Mais quelques personnes m'ont fait le retour de difficultés à le remplir parce qu'elles ne s'étaient jamais interrogées sur cette question ou plus simplement, qu'elles n'avaient pas de secrets de famille. Une personne m'a envoyé un courriel expliquant : « *Désolée, je l'aurais bien fait! Mais je n'ai pas de secret de famille qui me vienne à l'esprit!* » a écrit une jeune femme. Une non-réponse est tout de même une réponse ...

Par ailleurs, il aurait été intéressant d'aborder la question culturelle, trois personnes ayant expliqué qu'il n'était pas aisé pour elles de répondre du fait de leur culture différente et dans laquelle le secret de famille n'existe pas. Une personne, originaire d'un pays d'Afrique rapporte qu'elle ne peut pas le remplir : « *chez nous, il n'y a pas de secret* ». En échangeant avec elle, elle m'explique que le seul secret qui lui vient à l'esprit est celui de la filiation paternelle dans les cas de stérilité masculine. En effet, lorsque le mari ne peut pas avoir d'enfant, l'épouse a une relation sexuelle avec un autre homme qui va lui permettre d'enfanter. Seul le couple et l'homme concerné sont au courant. Et de me dire qu'effectivement, « *c'est un secret* ». Une personne d'origine antillaise m'a fait part de sa difficulté à remplir la question concernant « *4 secrets qui leur viennent à l'esprit* », m'expliquant que dans sa culture, le fonctionnement était différent dans la mesure où certains événements sont des secrets en métropole alors qu'aux Antilles, tout le monde le sait. C'est le cas, par exemple, des naissances hors mariage : « *les enfants qui sont dehors* ».

Pour la population chinoise, par exemple, le secret de famille le plus répandu est celui du recours à la chirurgie esthétique.

De même, il aurait été enrichissant d'interroger des adolescents sur la question des secrets de famille. Il est fort probable que leurs réponses auraient différé de celles des adultes. La phase test du questionnaire à montrer qu'il était difficile pour cette population de répondre sans être accompagnés d'un adulte.

Enfin, il aurait été intéressant d'échanger avec les personnes alors qu'elles remplissaient le questionnaire. Certaines m'ont fait part de leurs remarques et/ou commentaires par courriel, ce qui donna lieu à un échange tapuscrit. D'autres ont fait part oralement de quelques commentaires personnels. Une personne évoque son intérêt pour le sujet et quand je lui donne le questionnaire, me dit spontanément qu'elle a été victime d'abus sexuel, qu'elle l'a tu pendant longtemps et qu'aujourd'hui, elle souhaite en parler. A l'instar de cette personne, d'autres ont échangé spontanément en me racontant quelques secrets.

Quelques personnes ont imprimé et remis directement le questionnaire reçu par courriel souhaitant également me faire part de leur intérêt pour mon sujet et de leur vécu relatif aux effets des secrets dans leur propre famille.

D'autres ont souhaité le remplir en ma présence car rencontraient des difficultés à nommer les « *4 secrets qui leur viennent à l'esprit* ». Elles n'en avaient pas ou qu'un ou deux. En réfléchissant à haute voix et en échangeant avec moi, elles se sont rapidement rendu compte que, non seulement il y avait des secrets dans leur famille mais que, par ailleurs, elles étaient dans la reproduction du fonctionnement sur le mode du secret.

Cette enquête a permis de mettre **en lumière le secret de famille le plus souvent cité et donc celui qui questionne le plus** et ainsi confirme le choix de mon sujet de recherche, restreint aux secrets de filiation. Elle a pu, de même, **souligner ce qui fonde l'existence du secret**. Le plus souvent cité est la honte liée à l'évènement dissimulé et démontrer que les lois familiales ont un impact significatif sur la dissimulation de l'évènement.

Cette recherche expose les effets du secret tels qu'ils sont perçus par un échantillon de la population ainsi que les effets des secrets de famille. Bien que ceux-ci soient négatifs voire très négatifs, le secret est toujours autant usité pour taire un événement source de honte notamment pour son auteur.

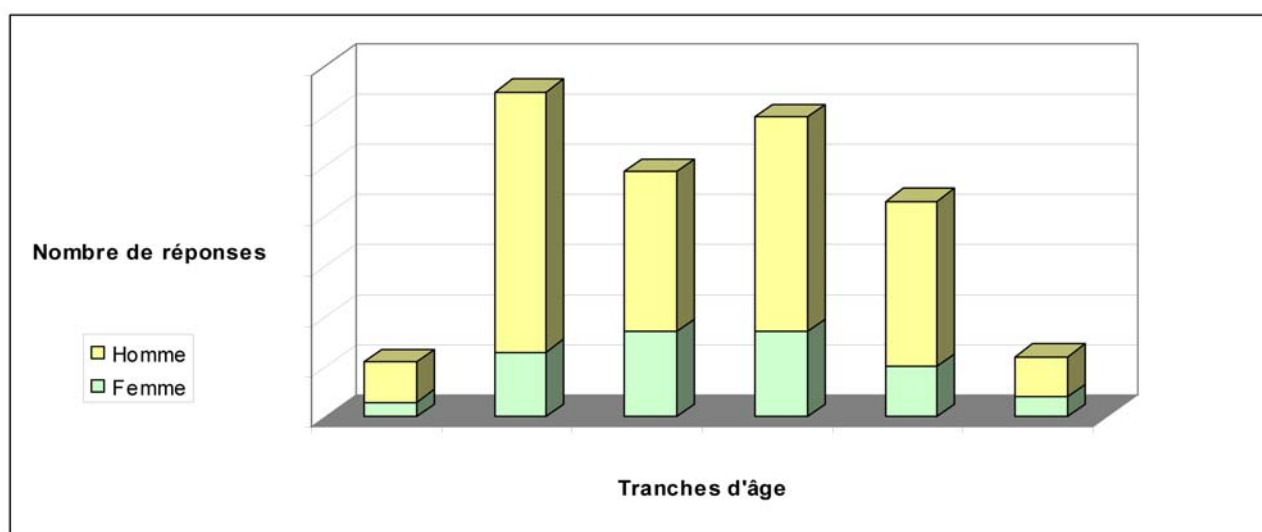
1/ Par rapport aux questions de genre et d'âge

Beaucoup de femmes ont répondu au questionnaire, ce qui est lié au fait que je travaille dans un milieu plutôt féminin et au fait que la population féminine soit plus sensible à cette question que la population masculine. Je l'avais déjà remarqué sur des Forums de sites Internet liés à la naissance sous X, à l'adoption, ... constitués de messages écrits majoritairement par des femmes (de l'ordre de 90%) et dans les réponses que j'ai eues pour les récits de vie et les autobiographies que j'ai recensées.

Lors de cette enquête effectuée de manière aléatoire, environ un homme pour 3 femmes (27 % des réponses) a répondu. Cette proportion est plus élevée (de l'ordre de 1/3) pour les tranches d'âge 31-40 ans (35 %) et 60-80 ans (33%) comme le montrent le tableau et le graphique suivants :

	11-20ans	21-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	50-60 ans	60-80 ans	Total
Femme	8	52	32	43	33	8	176
Homme	3	13	17	17	10	4	64
Total	11	65	49	60	43	12	240

Répartition des réponses par genre et tranche d'âge



Répartition des réponses par genre et tranche d'âge

2/ Les différents types de secret

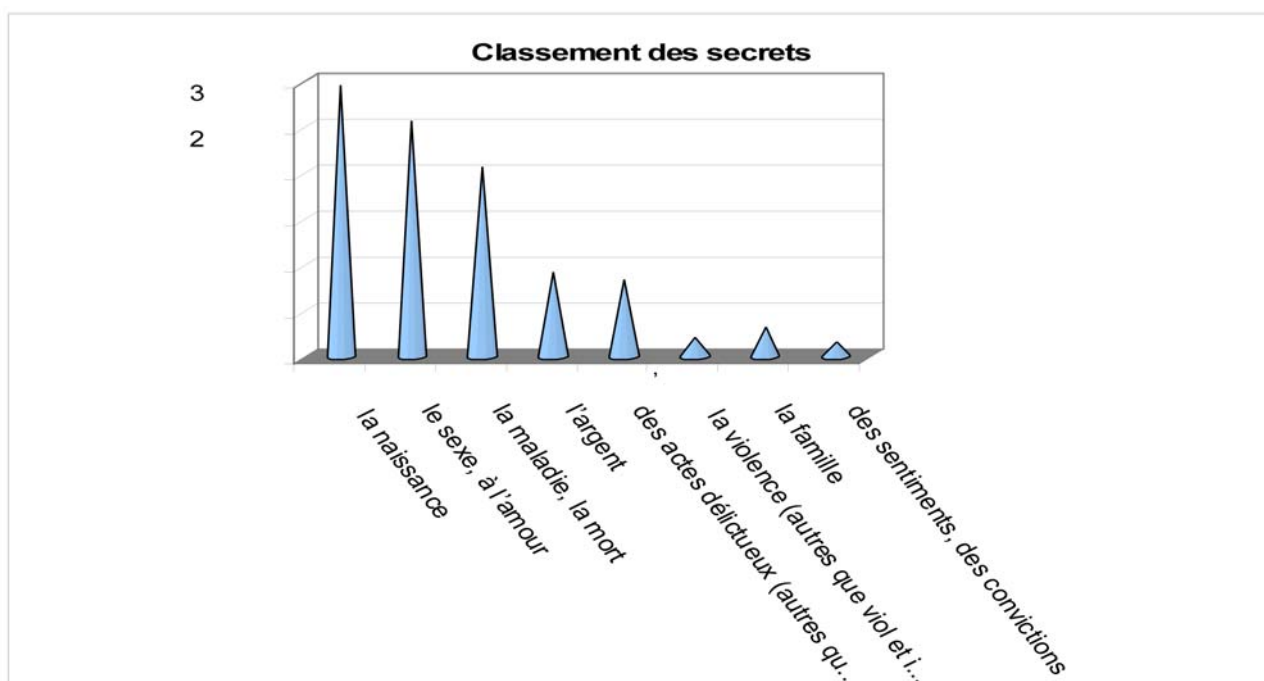
Sur 240 questionnaires exploités et donc 960 secrets, 902 exemples de secret ont été renseignés et étaient exploitables.

J'ai tenté de les classer par grands thèmes en reprenant les grands thèmes de la vie : la naissance, l'amour et le sexe, la mort. Or, de ces questionnaires, est apparu un autre grand thème fortement évoqué : celui de l'argent, représentant environ 10 % des réponses.

L'analyse des questionnaires fait apparaître le résultat suivant :

Secrets liés à la naissance	266	29,5 %
Secrets liés au sexe, à l'amour	232	25,7 %
Secrets liés à la maladie, la mort	186	20,6 %
Secrets liés à l'argent	82	9,1 %
Secrets liés à des actes délictueux du type vol, incarcération, collaboration, (autres que violence)	75	8,3 %
Secrets liés à la violence (autres que viol et inceste)	18	2 %
Secrets divers relatifs à la famille	29	3,2 %
Secrets liés à des sentiments, des convictions	14	1,6 %
TOTAL	902 renseignés	100 %

Pourcentage de secrets évoqués par grand thème



Répartition graphique des secrets évoqués par thème

Il apparaît donc que le secret le plus souvent nommé concerne la naissance et plus particulièrement la question de la filiation. **La connaissance de ses origines est donc essentielle pour l'individu** et les secrets l'entourant dérangent.

En préalable au dépouillement de ces questionnaires, j'avais noté, tout au long de ma recherche, les différents secrets de famille qu'il m'avait été donné de rencontrer dans les ouvrages abordant cette question, lors de visionnage de films ou émissions télévisées sur ce sujet, dans le cadre d'échanges avec mon entourage personnel et professionnel.

Au final, je les ai recensés dans le tableau suivant en les regroupant par grands thèmes :
J'ai noté en italique et bleu les secrets qui n'ont pas été évoqués dans les questionnaires.

LA NAISSANCE	L'AMOUR, LE SEXE	LA MORT
<ul style="list-style-type: none"> - naissance illégitime - enfant caché - paternité dissimulée à l'enfant - plus largement, secret des origines - accouchement au secret (sous X) - abandon - adoption - stérilité - procréation médicalement assistée (PMA)² - <i>naissance par FIV avec donneur anonyme (IAD)</i> - avortement (IVG)³ 	<ul style="list-style-type: none"> - inceste - viol - pédophilie - violence conjugale - <i>prostitution</i> - divorce - homosexualité - <i>homoparentalité</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - la mort en général - infanticide - crime, assassinat - causes d'un décès - héritage (questions d'argent liées au décès) - <i>tentative de suicide</i> - suicide - <i>l'euthanasie</i>
		LA MALADIE
		<ul style="list-style-type: none"> - certaines pathologies notamment séropositivité et pathologies psychiatriques (dépression, certaines névroses, psychoses) - troubles de la conduite alimentaire - <i>hospitalisations</i> et principalement en psychiatrie
AUTRES		
<ul style="list-style-type: none"> - incarcération - addictions diverses - violences conjugales - <i>difficultés éducatives</i> - <i>appartenance à une secte</i> - opinion politique, appartenance religieuse - collaboration pendant la 2^{ème} guerre mondiale - relations de femmes françaises avec soldats allemands - enfants nés de soldats allemands durant cette guerre - situation d'endettement, surendettement - <i>un licenciement, une situation de chômage</i> - un emploi, une activité professionnelle - <i>une vie d'errance (SDF), une expulsion locative</i> 		

Ainsi, la prostitution n'a jamais été évoquée dans les questionnaires. Nonobstant, le secret lié à la prostitution existe bel et bien. Récemment, différentes émissions télévisées ont relaté ce phénomène et notamment dans la population étudiante où il est de plus en plus courant. Il représente, pour les personnes y ayant recours, « un emploi comme un autre » et au final, un moyen de subvenir à leurs besoins et financer leurs études, mais un moyen dissimulé à la famille et l'entourage.

Si quatre personnes ont noté la FIV (fécondation in vitro) ou la naissance par PMA (procréation médicalement assistée), ce n'est qu'au questionnaire 174 que le secret de la PMA est évoqué.

² PMA : la procréation médicalement assistée appelée également assistance médicale à la procréation (AMP) est un ensemble de pratiques cliniques intervenant dans la procréation. Elle ne se limite pas à la fécondation in vitro (FIV) ou FIVETE (fécondation in vitro avec transfert d'embryon) ou plus communément « bébé éprouvette ». L'insémination artificielle avec donneur (IAD) en fait également partie.

³ IVG (Interruption volontaire de grossesse) ou avortement et IMG ou ITG (interruption médicale ou thérapeutique de grossesse)

Aucune n'a noté l'IAD (insémination artificielle avec donneur) qui est une pratique plus courante et néanmoins secrète chez les couples homosexuels et notamment les femmes qui souhaitent être mère et qui y ont recours en Belgique où cette pratique est légale.

Seule une personne a évoqué la question de la stérilité qui, pourtant, est à l'origine de bon nombre de secrets de famille relatifs à la naissance. La question de la stérilité n'est évoquée qu'au questionnaire 175 alors qu'elle est bien souvent à l'origine de l'adoption par exemple ou d'une relation extraconjugale.

L'homosexualité a été citée mais pas l'homoparentalité.

L'hospitalisation en général n'a jamais été évoquée et cependant, il est des cas où l'hospitalisation d'un membre de la famille est cachée aux autres. Par ailleurs, l'hospitalisation en psychiatrie n'a été notée qu'une fois sous la forme « *un membre de la famille dans un asile psychiatrique* » et néanmoins, elle est dissimulée la plupart du temps à la famille et l'entourage de même que bon nombre de pathologies psychiatriques.

Alors que l'épilepsie était autrefois un secret de famille, ce ne semble plus le cas aujourd'hui. Par contre, certaines pathologies génétiques, bien que n'ayant été retenues que par trois personnes dans les questionnaires, sont des secrets de familles et leur dissimulation peut avoir de graves conséquences sur d'autres membres de la famille qui auraient pu être sauvés⁴.

Ainsi, des questions de santé ont été notées mais pas les troubles de la conduite alimentaire telles anorexie, boulimie et qui sont néanmoins la plupart du temps, des secrets de famille.

Les addictions ont été mentionnées par 24 personnes avec une forte prédominance pour la question de l'alcoolisme. Cependant, l'addiction aux jeux (jeux d'argent, jeux vidéo, ...) n'a pas été rapportée, pas plus que l'addiction à Internet (réseaux sociaux entre autres). De même, personne n'a retenu les quelques gagnants du loto ou autres jeux d'argent qui ont dissimulé leur gain.

Les violences conjugales n'ont été évoquées que par 2 personnes sur 240 et cependant, elles concernent un grand nombre de personnes, femmes majoritairement et qui rencontrent de grandes difficultés à en parler.

Aucune personne n'a noté des difficultés éducatives (difficultés de poser des limites à un enfant voire impossibilité d'en poser, parents absents et/ou démissionnaires, enfants tyrans, ...). Néanmoins, elles existent et parfois, sont telles que la justice prend la décision de confier les enfants à un service d'Aide Sociale à l'Enfance sans que la famille élargie n'en soit informée et/ou n'ait été sollicitée par le ou les parent(s) au préalable pour lui venir en aide.

Le suicide a été noté par 33 personnes mais aucune n'a cité la tentative de suicide.

L'euthanasie n'a également pas été citée bien qu'elle existe en tant que secret de famille. Seules sont connues les situations qui ont volontairement attiré l'attention des médias mais beaucoup d'autres restent, si j'en juge par les quelques échanges que j'ai pu avoir avec des personnes concernées, dissimulées à la famille. Ce secret reste secret, même dans le cadre d'une étude de ce type (anonymat).

⁴ Ce fut le cas des fils de la famille PASQUIER DESVIGNES, atteint d'une maladie génétique et l'ignorant. L'un d'eux, Come, est décédé alors que des cousins s'en savaient atteints et auraient pu le sauver en le lui disant. L'autre famille a fait le choix de cacher la pathologie, la vivant comme une honte et préférant donner l'image d'une famille « bien portante ».

Dans les différents ouvrages lus, il n'est que très rarement évoqué de secrets liés à la collaboration pendant la deuxième guerre mondiale et/ou à la résistance. Toutefois, ce secret a été retenu par 29 personnes. Par ailleurs, quelques unes ont noté « *le passé douteux d'un ascendant* », ... sous-tendant cette idée.

Les relations amoureuses franco-allemandes pendant la deuxième guerre mondiale n'ont pas été citées alors qu'elles restent, de nos jours encore, secrètes au sein d'une famille et que des adultes découvrent, encore aujourd'hui, qu'ils sont issus de ce type d'union.

Les naissances issues d'un viol perpétré par un soldat allemand durant cette période sont beaucoup moins secrètes car la relation n'a pas été librement consentie. Aujourd'hui, un grand nombre d'adultes issus de relations franco-allemandes, est à la recherche de leur père biologique. L'enfermement d'un membre de la famille dans un « *camp de concentration* » n'est évoqué qu'une fois et au questionnaire Q179.

Dans le même ordre d'idée, le vécu d'évènements extrêmement douloureux tels que les camps de concentration, la guerre d'Indochine,... est aujourd'hui encore, caché par certaines personnes en raison d'un sentiment de honte et de culpabilité de s'en être sortis alors que ce ne fut pas le cas pour d'autres et de l'horreur inélaborable des évènements vécus.

Ont été évoqués les secrets concernant une appartenance religieuse, une opinion politique. Mais la question des sectes ne l'a pas été.

De même, si le secret de l'inceste ou l'abus sexuels représente une grande part des secrets retenus, celui de la pédophilie qui les englobe mais touche également d'autres secrets qui ne sont pas de l'ordre de l'abus sexuel (photos, visionnage de films mettant en scène des enfants, ...), ne l'a été que par deux personnes. Ce n'est qu'au 130^{ème} questionnaire que le secret concernant la pédophilie a été noté : « *un parent pédophile* ».

Les convictions religieuses et appartenances politiques n'ont été retenues que par 6 personnes. A titre d'exemple, il existe encore, de nos jours, des personnes qui apprennent l'origine juive de leurs ascendants, à l'instar de Philippe GRIMBERT qui raconte son histoire dans *Le secret*⁵ ou Madeleine ALBRIGHT qui n'a appris qu'en 1997, alors qu'elle venait d'être nommée secrétaire d'Etat, l'origine juive et tchèque de ses grands-parents, leur déportation pendant la deuxième guerre mondiale, leur mort en camps de concentration et la conversion de ses parents au christianisme pendant cette même guerre.⁶

Nous savons que la plupart des personnes SDF n'en informent pas leur famille, le cache à leur entourage, ne sollicitant pas d'aide de leur part. Ce n'est qu'au questionnaire Q186 que ce secret est nommé parmi d'autres accidents de la vie comme l'alcoolisme, l'abandon...

A l'inverse, nous aurions pu imaginer qu'un enfant né hors mariage ne suscitait plus de tragédie familiale comme c'était le cas il y a encore une trentaine d'années, et donc, que le secret de sa naissance était révélé. Pourtant, « *l'enfant illégitime* » ou « *l'enfant adultérin* » a été cité par 72 personnes, soit par une personne sur trois. Et dans ces 30 %, ne sont pas pris en compte ceux qui ont noté « *un enfant caché* » (21 personnes), « *les origines* » (7 personnes), « *la filiation* » (33 personnes), « *un enfant de père allemand* » (2 personnes) car nous ne savons pas avec précision, s'il s'agit d'enfant illégitime. Si tel est le cas, plus d'une personne sur deux évoquent la question de l'enfant illégitime ...

⁵ Philippe GRIMBERT. *Un secret*. Grasset, 2004. Film éponyme de Claude MILLER, 2007

⁶ Elle a d'ailleurs fait des études d'histoire et plus particulièrement sur cette période-là, sans connaître son histoire.

Ainsi, **même révélé, ce secret entourant la naissance reste bel et bien un secret de famille** et intériorisé comme tel pour les personnes interrogées.

A l'inverse, un certain nombre de secrets ont été notés par l'échantillon mais ne figurent pas dans le tableau de la page précédente car absents des témoignages télévisuels, autobiographiques, ...

C'est le cas de :

- fortune, ascendance bourgeoise
- sentiments, souffrance
- séparation, divorce, mariage arrangé, forcé, famille recomposée
- origine des conflits familiaux
- disparition d'un parent (non décédé)
- grossesse cachée jusqu'à son terme, fille-mère, fausse-couche
- thérapie
- enfant porteur d'un handicap
- double vie
- argent, vol, entraide financière
- consanguinité
- croyances religieuses
- appartenance politique

1. 1. Secrets liés à la naissance

Les secrets liés à la naissance sont évoqués 266 fois (sur 902 secrets renseignés) ; ils représentent donc 29,5% des secrets, soient quasiment un tiers des secrets rapportés. **Sur 240 personnes enquêtées, 203 ont évoqué un secret lié à la naissance, soit 85 % des personnes.** Il est à noter que les personnes qui n'ont pas évoqué de secret lié à la naissance ont évoqué un secret lié à un adultère ou un inceste dans 95 % des cas.

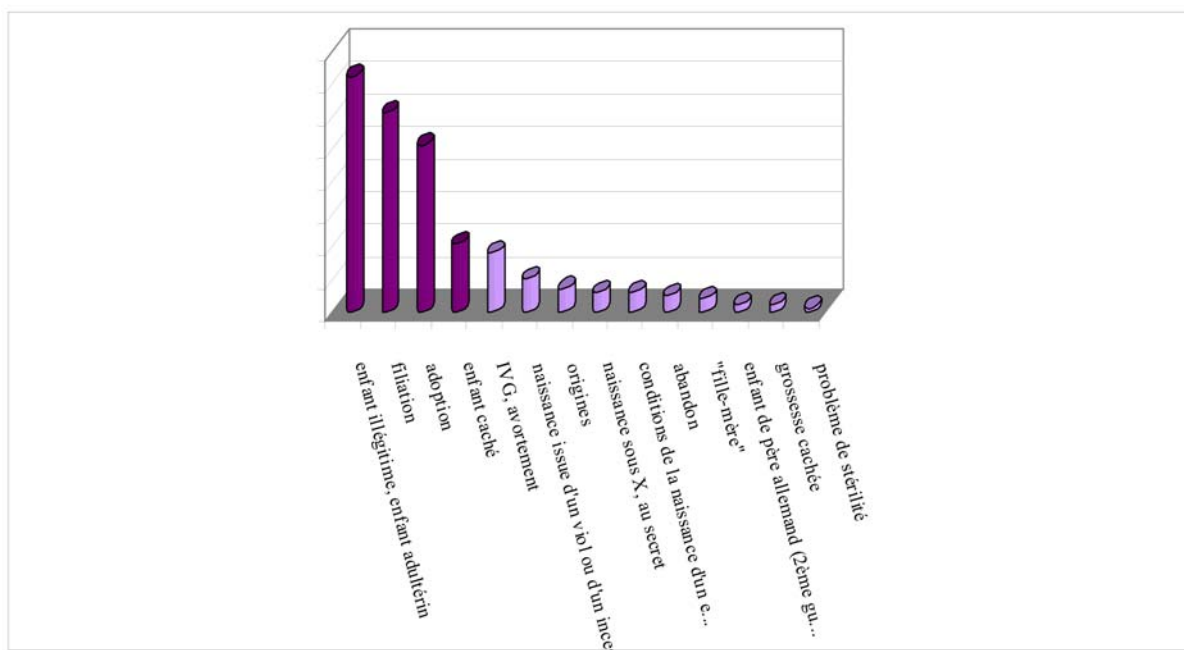
Les secrets liés à la naissance se répartissent comme suit, dans les questionnaires :

Enfant illégitime, enfant adultérin	72	27 %
Filiation	61	23 %
Adoption	51	19 %
Enfant caché	21	8 %
IVG, avortement	18	6,7 %
Naissance issue d'un viol ou d'un inceste	10	3,7 %
Origines	7	2,6 %
Naissance sous X, au secret	6	2 %
Conditions de la naissance d'un enfant (PMA, ...)	6	2 %
Abandon	5	1,9 %
"Fille-mère"	4	1,5 %
Enfant de père allemand (2ème guerre)	2	0,7 %
Grossesse cachée	2	0,7 %
Problème de stérilité	1	0,3 %
Total	266	100 %

Répartition des secrets de naissance

La naissance d'un enfant illégitime et la question de la filiation représentent la moitié des secrets liés à la naissance.

De manière générale, **un enfant caché, illégitime et/ou adopté représente 80 % des secrets de naissance** comme le montre le graphique suivant :



Répartition des secrets de naissance

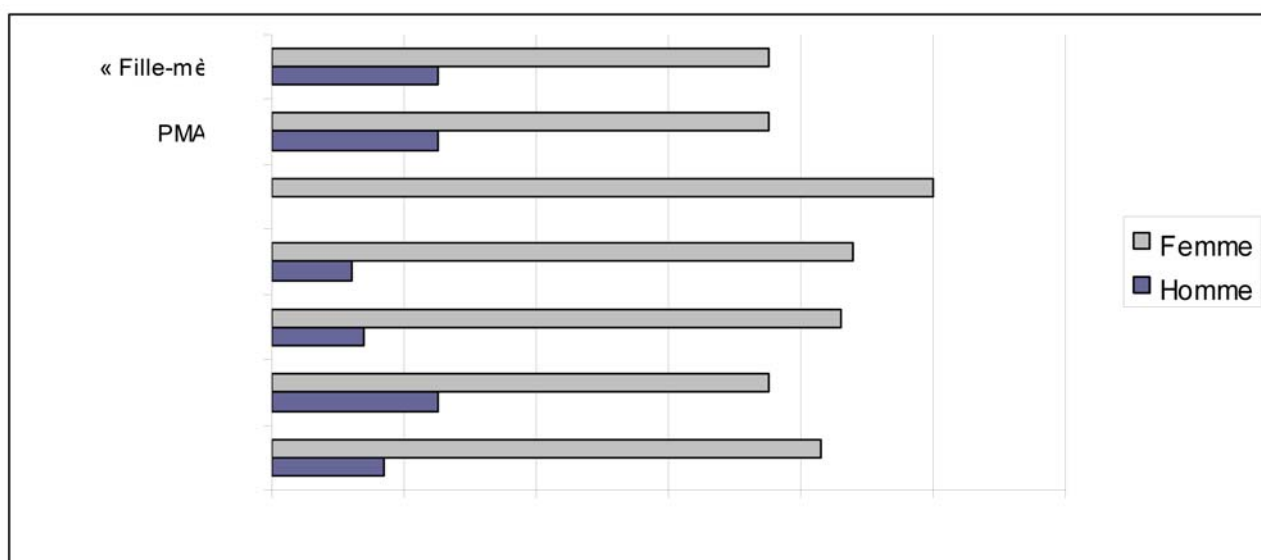
➤ Les secrets liés à la naissance par rapport au sexe

Le rapport de réponses au questionnaire est 27 % d'hommes et 73 % de femmes, ce qui servira de base à ces remarques.

Les femmes plus que les hommes ont retenu des secrets liés à la naissance et plus particulièrement à la paternité et à l'avortement.

	Homme	Femme
Filiation	17 %	83 %
Enfant illégitime	25 %	75 %
Adoption	14 %	86 %
Paternité de l'enfant	12 %	88 %
IVG, avortement	0 %	100 %
PMA, FIV	25 %	75 %
« Fille-mère »	25 %	75 %

Répartition des secrets liés à la naissance par sexe



Répartition des secrets liés à la naissance par sexe

Les secrets de filiation et de l'adoption semblent concerner plutôt les femmes qui ont été plus nombreuses à le noter (83 % alors qu'elles représentent 73% des réponses au questionnaire).

Le secret de l'enfant illégitime est noté par 25 % d'hommes pour 75 % de femmes, ce qui correspond à la proportionnalité des réponses au questionnaire.

Le secret de la paternité est significativement plus retenu par les femmes. Néanmoins, quelques hommes le mentionnent comme secret.

Le secret de l'avortement est exclusivement féminin. Il n'a été noté par aucun homme. Une personne a même précisé : « *secret de l'avortement caché au mari* ».

Les secrets concernant les naissances par PMA ou FIV et ceux concernant une mère célibataire respectent la proportionnalité homme / femme de réponses au questionnaire.

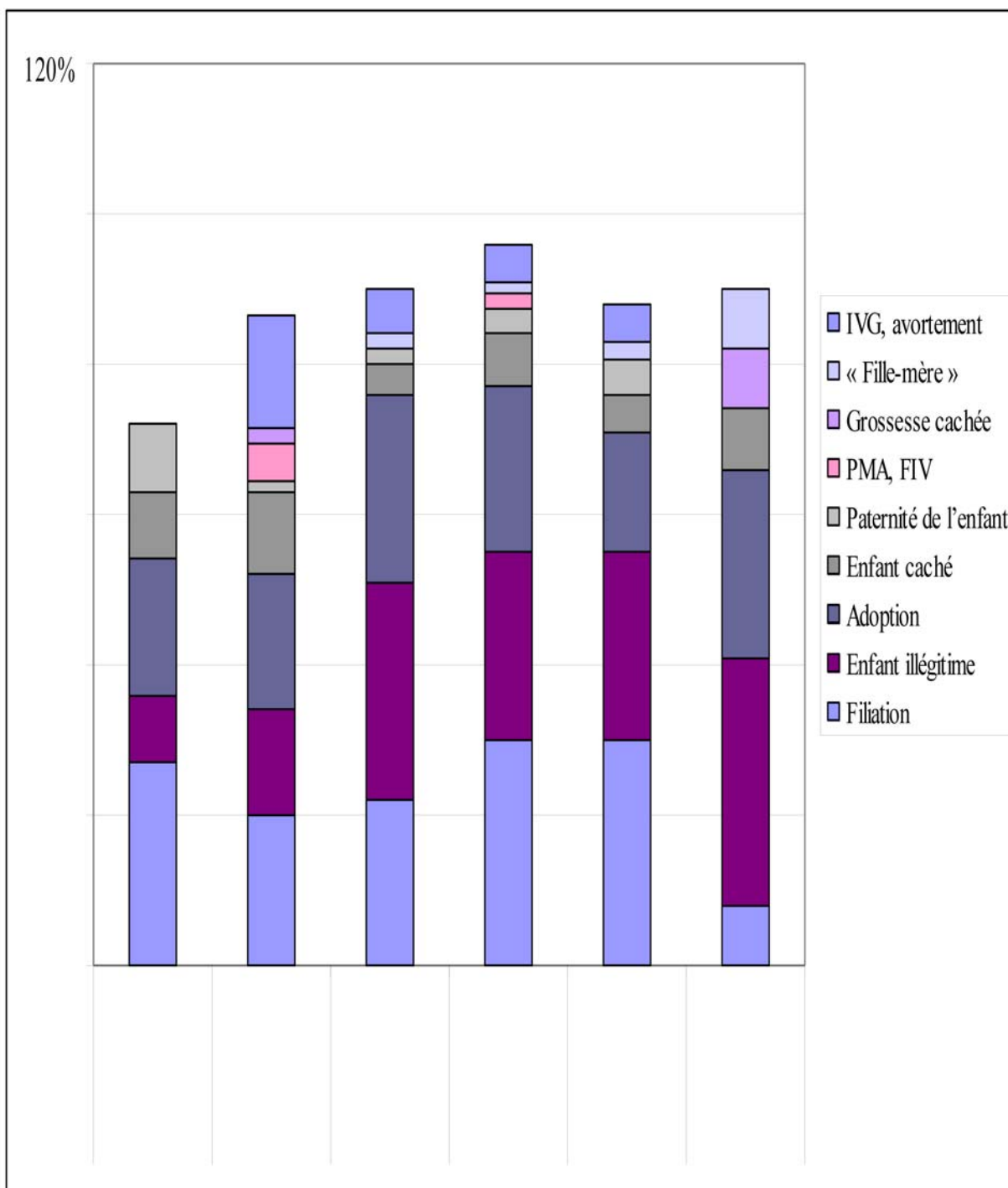
Globalement, les secrets liés à la naissance sont moins notés par les hommes que par les femmes ce qui laisse supposer qu'il se sentent plutôt concernés par d'autres types de secret que nous découvrirons ultérieurement.

➤ Les secrets liés à la naissance par rapport à l'âge :

Sont pris en compte, dans cette partie, le nombre de réponses par type de secret en fonction du nombre de réponses total par tranche d'âge afin de respecter la proportionnalité, le nombre de réponses étant significativement plus important dans certaines tranches d'âge.

	Moins 20 ans	21-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	Plus de 60 ans
Filiation	27 %	20 %	22 %	30 %	30 %	8 %
Enfant illégitime	9 %	14 %	29 %	25 %	25 %	33 %
Adoption	18 %	18 %	25 %	22 %	16 %	25 %
Enfant caché	9 %	11 %	4 %	7 %	5 %	8 %
Paternité de l'enfant	9 %	1,5 %	2 %	3,3 %	4,7 %	0 %
PMA, FIV	0 %	5 %	0 %	2 %	0 %	0 %
Grossesse cachée	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	8 %
« Fille-mère »	0 %	0 %	2 %	1,7 %	2,3 %	8 %
IVG, avortement	0 %	15 %	6 %	5 %	5 %	0 %

Répartition des secrets relatifs à la naissance en fonction des tranches d'âge



Répartition graphique des secrets liés à la naissance par tranche d'âge

Les secrets liés à la filiation sont rapportés par toutes les tranches d'âge.

Le secret de **l'enfant illégitime ou adultérin** est moins remarquable chez les moins de 30 ans alors qu'il est cité par 29 % des 31-40 ans mais par 25 % des 41-60 ans. Ce secret concerne donc tout le monde, indifféremment de l'époque au cours de laquelle la personne a vécu, qu'elle soit née pendant la deuxième guerre mondiale ou à la fin du XXème siècle. **Le terme « illégitime » est employé par la totalité des 20-30ans alors que les plus de 30 ans emploie le terme « adultérin ».**

Par contre, un **enfant caché** est plutôt retenu par les moins de 30 ans. Une **grossesse cachée** n'a été notée que deux fois, par une personne de 21-30 ans et par une personne de 61-80 ans.

Le secret de **la paternité** est plus exprimé proportionnellement par les moins de 20 ans et les 51-60 ans mais de façon peu significative ; aussi, il est possible de dire que ce secret ne semble pas plus important en fonction de telle ou telle tranche d'âge.

Nous aurions pu imaginer que le secret de l'avortement concernait aujourd'hui plutôt des personnes ayant vécu l'époque des avortements clandestins alors qu'il est plutôt retenu par les 21-30 ans.

Le secret concernant **une « fille-mère »** est, sans surprise, plus prégnant chez les 51-60 ans et plus encore chez les plus de 60 ans. Ce terme n'est plus trop usité de nos jours, remplacé par « mère célibataire » ou « parent isolé », ce qui n'a été noté par personne.

Une **fausse-couche** est considérée comme un secret de famille par quatre femmes, deux de 21-30 ans, deux de 41-50 ans.

L'accouchement sous X est retenu par 4 femmes : 1 de 31-40 ans , 2 de 41-50 ans et 1 de 51-60 ans.

Un « **enfant caché** » est cité par un homme de 31-40 ans qui précise en donnant l'exemple de François Mitterrand et Mazarine.

La **stérilité** n'est notée que par une femme alors qu'elle représentait un secret de famille plus important avant les années 80. Il est probable que l'évolution des lois de bioéthiques avec notamment la possibilité de bénéficier d'une insémination artificielle avec donneur anonyme (IAD) a rendu plus facile la révélation. Cela a entraîné un déplacement du secret de la stérilité vers l'IAD.

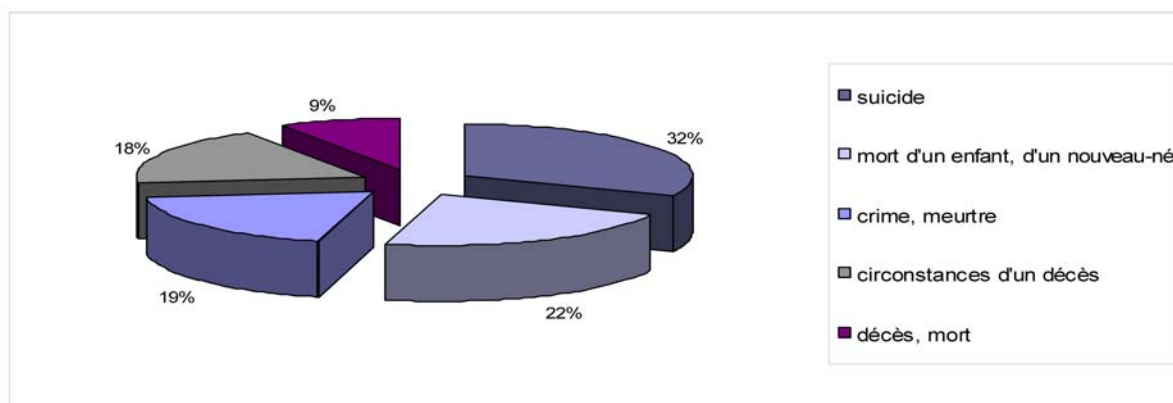
1. 2. Secrets liés à la mort

104 réponses concernent directement le décès d'un enfant ou d'un adulte, soit 12 % de l'ensemble des réponses, que ce décès ait été caché ou que ce soit ses causes qui l'aient été.

La réponse la plus fréquemment donnée est celle du « suicide ». Puis vient celle de la mort d'un enfant ou nouveau-né. Ces deux items représentent la moitié des réponses formulées comme le montrent le tableau et le graphique suivants :

suicide	33	31,7 %
mort d'un enfant, d'un nouveau-né	23	22,1 %
crime, meurtre	20	19,2 %
circonstances d'un décès	19	18,3 %
décès, mort	9	8,7 %
TOTAL	104	100 %

Pourcentage des différents types de secret lié à la mort



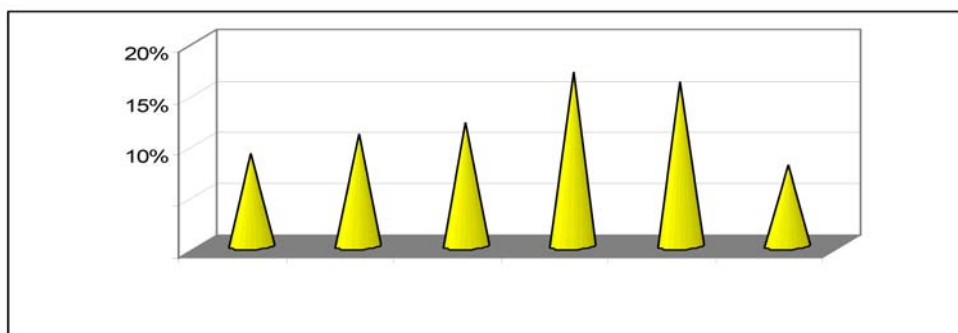
Répartition graphique des différents types de secrets liés à la mort

La question du suicide est plus massivement exprimée par les 40-60 ans alors que la question des meurtres et infanticides l'est plus par les moins de 30 ans et les plus de 60 ans comme le montrent les tableaux et graphiques suivants :

- Le suicide

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	9%
21 - 30 ans	11%
31 - 40 ans	12%
41 - 50 ans	17%
51 - 60 ans	16%
60 - 80 ans	8%

Répartition des secrets liés au suicide par tranche d'âge

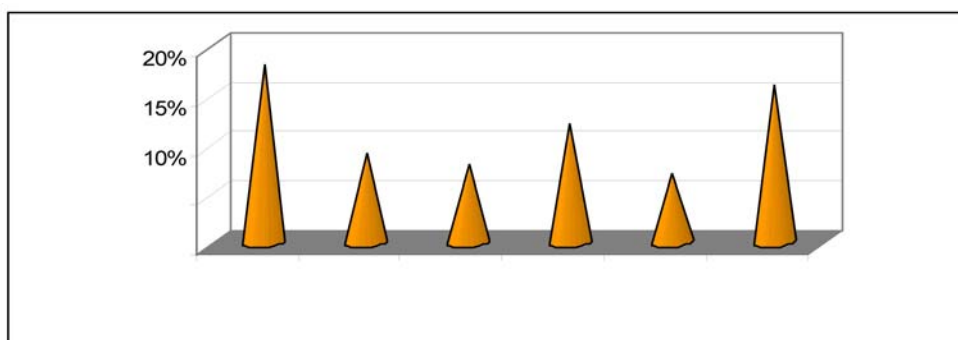


Répartition des secrets liés au suicide par tranche d'âge

- Crime, meurtre, infanticide

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	18%
21 - 30 ans	9%
31 - 40 ans	8%
41 - 50 ans	12%
51 - 60 ans	7%
60 - 80 ans	16%

Répartition des secrets liés au crime par tranche d'âge



Répartition des secrets liés au crime par tranche d'âge

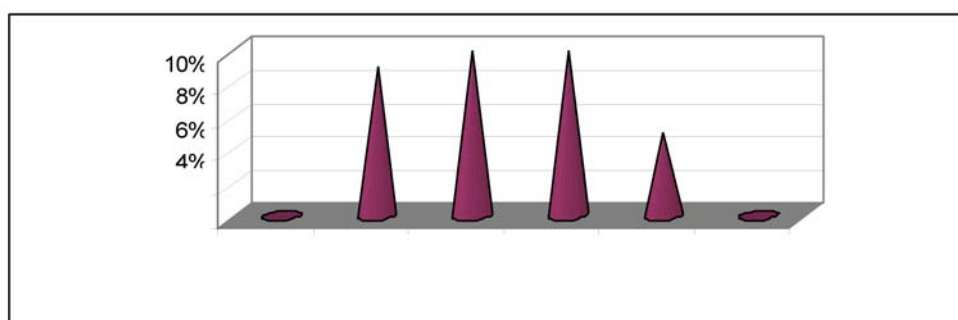
Les crimes, meurtres, et infanticides sont notés par 7 hommes (sur 64 ayant répondu au questionnaire), soit 11 % des réponses. L'infanticide est noté par deux personnes, un homme de plus de 60 ans et une femme de 41-50 ans.

Circonstances, causes d'un décès

Les circonstances d'un décès ont été précisées par quelques personnes qui ont expliqué qu'il s'agissait des causes d'un décès telles une maladie, un cancer, voire un suicide et qui sont cachées à la famille et l'entourage. Les causes du décès sont « *maquillées* ».

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	9%
31 - 40 ans	10%
41 - 50 ans	10%
51 - 60 ans	5%
60 - 80 ans	0%

Répartition des secrets liés aux causes d'un décès par tranche d'âge



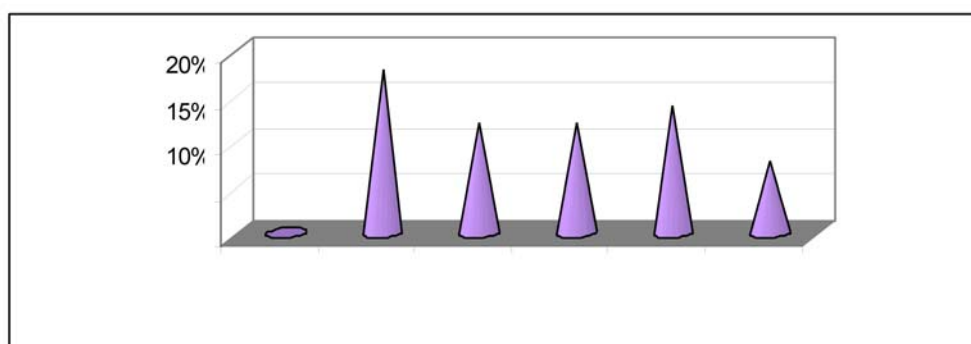
Répartition des secrets liés aux causes d'un décès par tranche d'âge

Les circonstances d'un décès ont été retenues comme secret de famille par 6 hommes (sur 64 ayant répondu au questionnaire), soit 9 % des réponses.

Le décès caché d'une personne

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	18%
31 - 40 ans	12%
41 - 50 ans	12%
51 - 60 ans	14%
60 - 80 ans	8%

Répartition des secrets liés au décès caché d'une personne par tranche d'âge



Répartition des secrets liés au décès caché d'une personne par tranche d'âge

Le décès d'un enfant ou nourrisson a été exprimé à 23 reprises par toutes les tranches d'âge et autant par les hommes que par les femmes.

1. 3. Secrets liés à la maladie

Concernant les maladies, les enquêtés ont parfois précisé « *maladie grave* » (2 fois) ou « *maladie psychiatrique* » (3 fois) ou « *maladie génétique* » (3 fois). La « *déprime, dépression* » n'est citée qu'une fois.

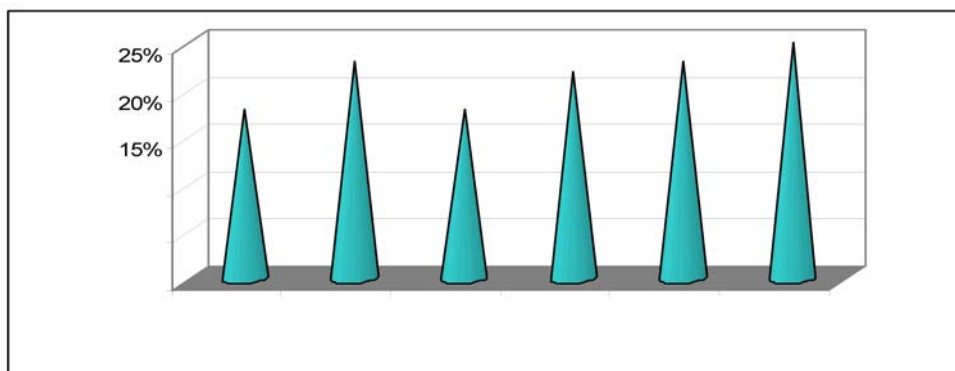
Nous pouvions nous attendre à ce que ce secret lié à la question de la maladie soit évoqué plus souvent et qu'il le soit, notamment, par rapport à certaines pathologies telles la séropositivité ou les pathologies psychiatriques.

Par ailleurs, une seule personne a retenu une hospitalisation en psychiatrie.

La maladie est plus particulièrement secrète pour les plus de 50 ans mais le pourcentage n'est que sensiblement plus élevé, comme le montrent les tableau et graphique suivants :

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	18%
21 - 30 ans	23%
31 - 40 ans	18%
41 - 50 ans	22%
51 - 60 ans	23%
60 - 80 ans	25%

Répartition des secrets liés à la maladie par tranche d'âge



Répartition des secrets liés à la maladie par tranche d'âge

La maladie est plus particulièrement secrète pour les plus de 50 ans mais le pourcentage n'est que sensiblement plus élevé.

Il est précisé « *maladie honteuse* » par une femme de 31-40 ans.

La maladie « *psychiatrique* » n'est citée que par 5 personnes de 31 à 60 ans dont un seul homme.

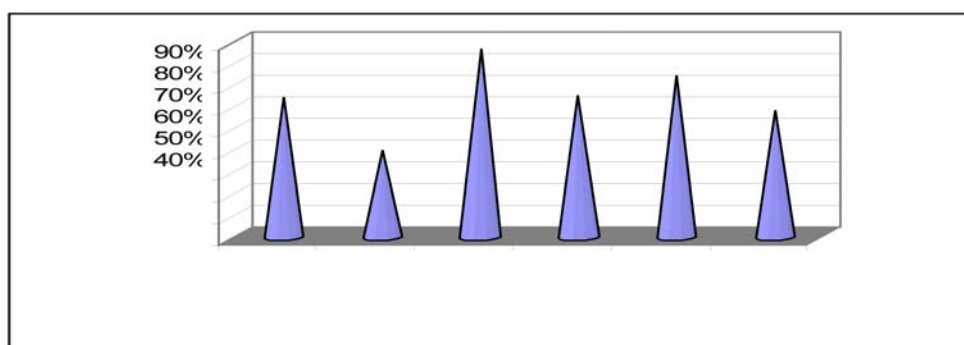
La maladie « *grave* » n'est citée que par 3 personnes dont 2 hommes, la maladie « *génétique* » par 3 femmes de plus de 50 ans. Seule une personne (femme de plus de 60 ans) a retenu « *l'hospitalisation en psychiatrie d'un membre de la famille* ».

1. 4. La violence (dont abus sexuel, viol, violence intrafamiliale, violence conjugale)

Comme le montre le graphique ci-dessous, la violence est principalement exprimée en tant que secret de famille par les 31-40 ans, soit les personnes nées entre 1970 et 1980, et les 51-60 ans, soit les personnes nées entre 1950 et 1960.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	64%
21 - 30 ans	40%
31 - 40 ans	86%
41 - 50 ans	65%
51 - 60 ans	74%
60 - 80 ans	58%

Répartition des secrets liés à la violence par tranche d'âge



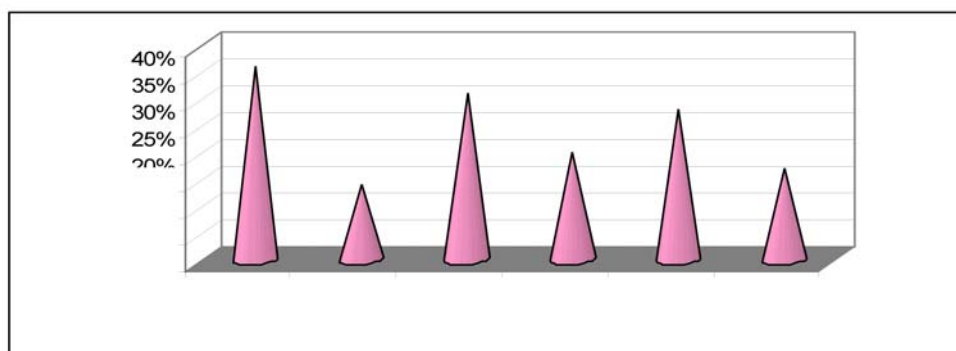
Répartition des secrets liés à la violence par tranche d'âge

Abus sexuels et viols

Les pourcentages ont été calculés en fonction des réponses de la tranche d'âge, soit, pour les « abus sexuels », 4 réponses chez les moins de 20 ans pour 11 réponses dans cette tranche.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	36%
21 - 30 ans	14%
31 - 40 ans	31%
41 - 50 ans	20%
51 - 60 ans	28%
60 - 80 ans	17%

Répartition des secrets liés aux abus sexuels par tranche d'âge



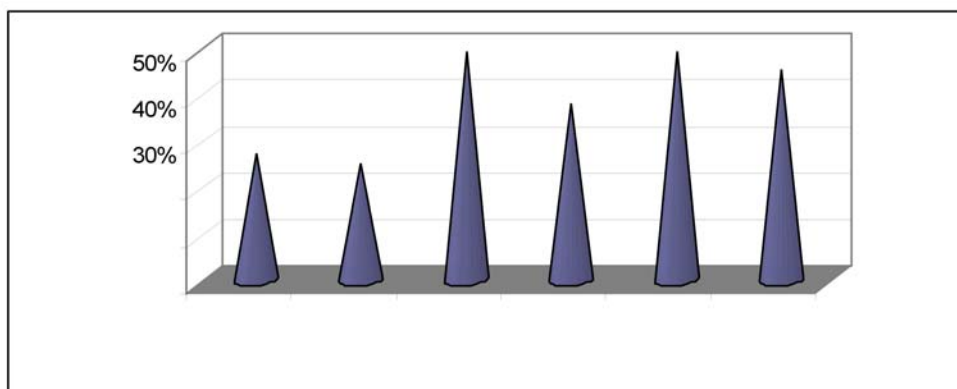
Répartition des secrets liés aux abus sexuels par tranche d'âge

Les abus sexuels et viols sont exprimés à 78 % par des femmes ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne des réponses (74 %). Chez les hommes, ce type de secret est exprimé par toutes les tranches d'âge.

Inceste

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	27%
21 - 30 ans	25%
31 - 40 ans	49%
41 - 50 ans	38%
51 - 60 ans	49%
60 - 80 ans	45%

Répartition des secrets liés à l'inceste par tranche d'âge



Répartition des secrets liés à l'inceste par tranche d'âge

L'inceste est exprimé à 80 % par des femmes ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne des réponses (74 %).

Un **acte pédophile** a été retenu par deux personnes, deux femmes, l'une de 31-40 ans (qui précise « *un parent pédophile* ») et une femme de 41-50 ans.

6 personnes ont noté des secrets liés à la **violence** sans plus de précision. Il s'agit de 5 femmes et d'un homme répartis dans les différentes tranches d'âge.

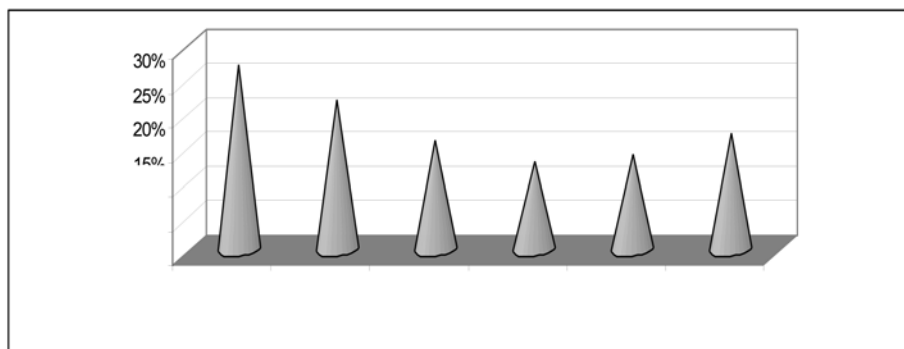
5 femmes, majoritairement de 20-30 ans, ont noté la **violence intrafamiliale** et une seule la **violence conjugale**.

1. 5. L'argent

Il semble que les moins de 30 ans rendent secrètes les questions d'argent, deux fois plus que les 40-60 ans comme le montrent le tableau et graphique suivants :

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	27%
21 - 30 ans	22%
31 - 40 ans	16%
41 - 50 ans	13%
51 - 60 ans	14%
60 - 80 ans	17%

Répartition des secrets liés à l'argent par tranche d'âge



Répartition des secrets liés à l'argent par tranche d'âge

7 personnes précisent qu'il s'agit de secrets liés à la « fortune » ou à la « richesse ». 4 notent au contraire une situation « d'endettement » ou de « difficultés financières ». Une a retenu « le prêt d'argent » et une autre la dissimulation de « lingots d'or ».

Les secrets liés à l'argent sont notés par des hommes à 34 % soit plus que la moyenne de leur réponse (27 %).

Les moins de vingt ans ont plutôt retenu « l'endettement » et « l'entraide financière » et les plus de 60 ans des difficultés financières. Deux personnes de 40-50 ans (un homme et une femme) associent « fortune », « notoriété » et « ascendance bourgeoise ».

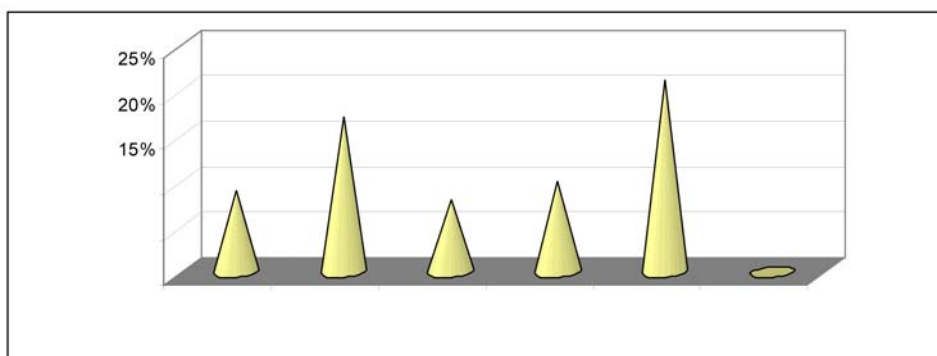
La **situation professionnelle** est majoritairement évoquée par des hommes (56 % des réponses contre 26 % pour l'ensemble des questionnaires). Elle est prédominante dans la tranche des personnes de 20 à 50 ans. Ont été spécifiés : une « perte d'emploi », une « activité illégale », un « échec professionnel », une « activité professionnelle cachée ».

L'héritage

Le secret lié à l'héritage est souvent évoquée par des hommes (35 % des réponses contre 26 % à l'ensemble du questionnaire) et de 20-30 ans et de 50-60 ans. Sont plutôt retenus en tant que secret de famille les questions d'héritages frauduleux : « escroquerie à l'héritage », « héritage douteux », « faux héritage » :

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	9%
21 - 30 ans	17%
31 - 40 ans	8%
41 - 50 ans	10%
51 - 60 ans	21%
60 - 80 ans	0%

Répartition des secrets liés à l'héritage par tranche d'âge



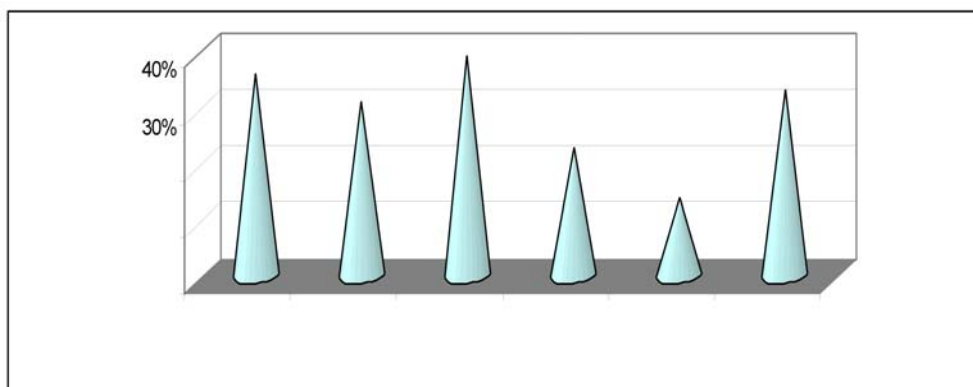
Répartition des secrets liés à l'héritage par tranche d'âge

1. 6. Les secrets liés aux relations conjugale et familiale

Le secret de **l'adultère** est massivement retenu par l'ensemble des personnes interrogées.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	36%
21 - 30 ans	31%
31 - 40 ans	39%
41 - 50 ans	23%
51 - 60 ans	14%
60 - 80 ans	33%

Répartition des secrets liés à l'adultère par tranche d'âge



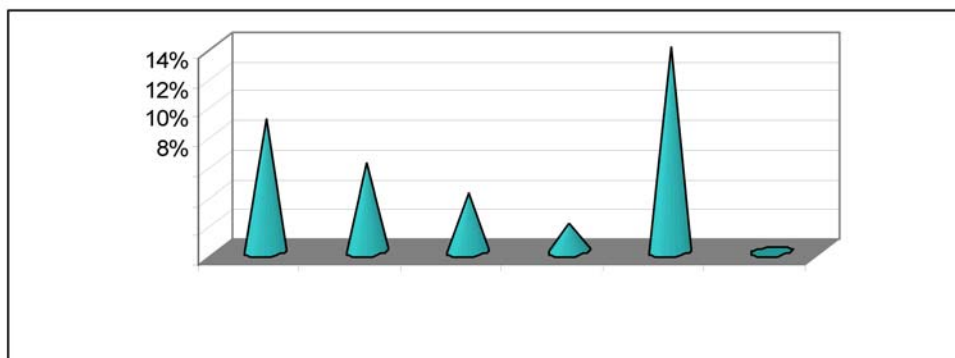
Répartition des secrets liés à l'adultère par tranche d'âge

L'adultère est plutôt retenu par les moins de 40 ans. Les réponses masculines sont supérieures (31 %) à la moyenne des réponses au questionnaire (26 %).

Le secret de famille peut également concerner un mariage, un divorce, une séparation. 10 personnes l'ont noté et ce, dans toutes les tranches d'âge, dont 30 % d'hommes.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	9%
21 - 30 ans	6%
31 - 40 ans	4%
41 - 50 ans	2%
51 - 60 ans	14%
60 - 80 ans	0%

Répartition des secrets liés aux conflits familiaux par tranche d'âge



Répartition des secrets liés aux conflits familiaux par tranche d'âge

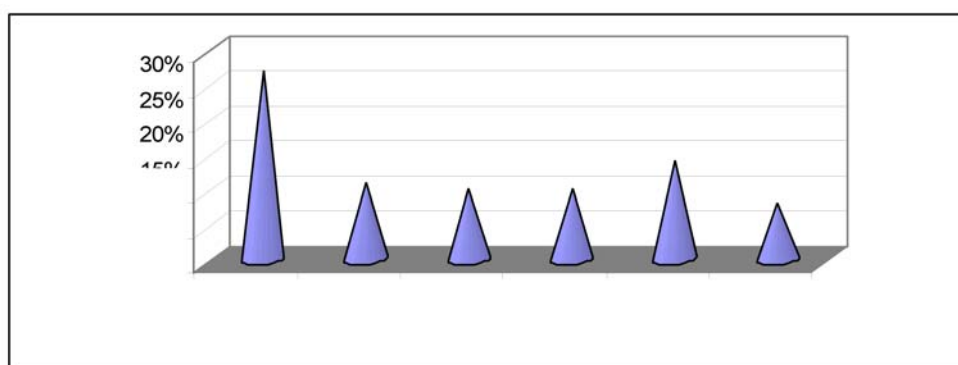
14 personnes ont mentionné les conflits familiaux et notamment l'origine de ces conflits et les ruptures familiales comme secrets de famille. Il s'agit d'hommes autant que de femmes et plus particulièrement des 50-60 ans qui représentent quasiment la moitié des réponses (6/14).

1. 7. Délit, incarcération, vol

Les réponses masculines sont supérieures (36 %) à la moyenne des réponses au questionnaire (26 %) et plus particulièrement pour les vols et délits pour lesquels les réponses émanant d'hommes sont supérieures à la moitié.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	27%
21 - 30 ans	11%
31 - 40 ans	10%
41 - 50 ans	10%
51 - 60 ans	14%
60 - 80 ans	8%

Répartition des secrets liés au délit et vol par tranche d'âge



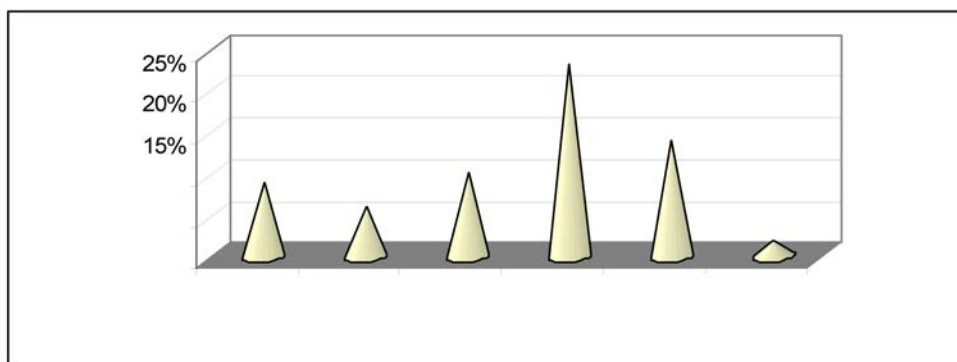
Répartition des secrets liés au délit et vol par tranche d'âge

1. 8. Secret d'opinion, d'appartenance politique, religieuse

Le secret de la collaboration est plutôt retenu par les 40-60 ans, soit des personnes nées entre 1950 et 1970, soient les deux décennies d'après guerre et donc peut être des descendants directs de « collabo ». Mais il est surprenant de voir que ce secret est également retenu par des moins de 20 ans pour lesquels on aurait pu imaginer qu'il ne s'agissait plus d'un secret.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	9%
21 - 30 ans	6%
31 - 40 ans	10%
41 - 50 ans	23%
51 - 60 ans	14%
60 - 80 ans	2%

Répartition des secrets liés à la collaboration par tranche d'âge

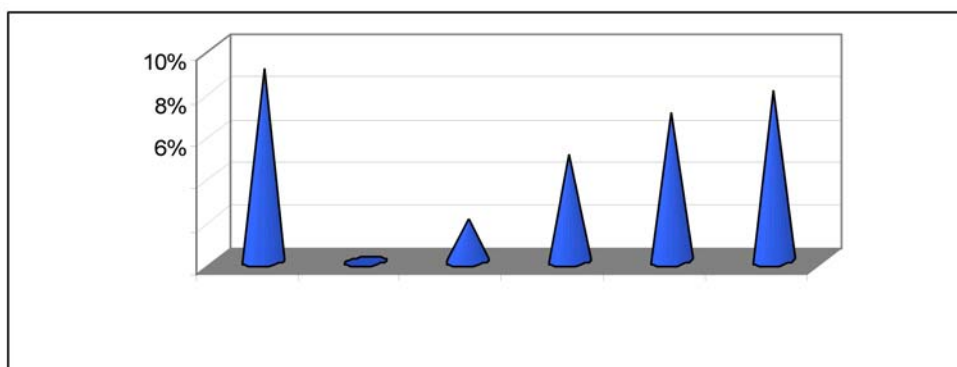


Répartition des secrets liés à la collaboration par tranche d'âge

Nous aurions pu nous attendre à plus de réponses masculines (plus d'hommes ayant participé à la collaboration) mais les réponses d'hommes sont inférieures (22 %) à la moyenne des réponses au questionnaire (26 %). Aucun homme de moins de 30 ans ne l'a retenu.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	9%
21 - 30 ans	0%
31 - 40 ans	2%
41 - 50 ans	5%
51 - 60 ans	7%
60 - 80 ans	8%

Répartition des secrets relatifs aux convictions religieuses, politiques par tranche d'âge



Répartition des secrets relatifs aux convictions religieuses, politiques par tranche d'âge

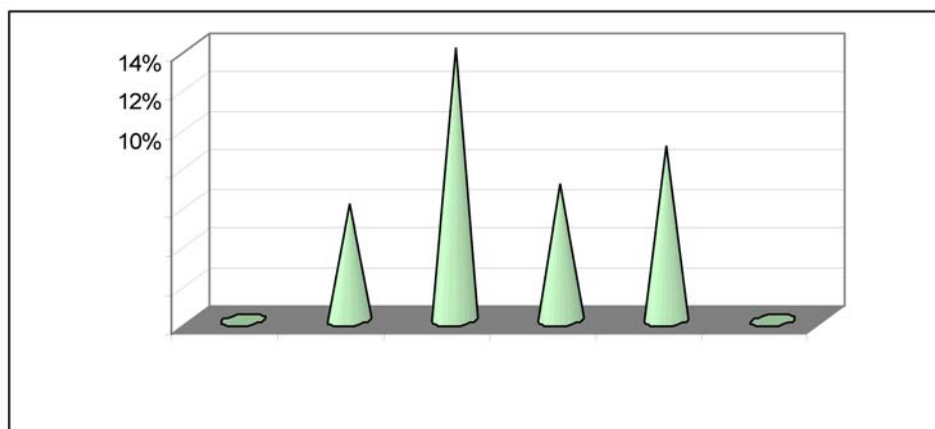
Il apparaît également que des sentiments, une souffrance peuvent être l'objet d'un secret. C'est ce qu'ont noté 5 personnes (1 homme et 4 femmes)

1.9. Autres

¶ L'homosexualité

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	6%
31 - 40 ans	14%
41 - 50 ans	7%
51 - 60 ans	9%
60 - 80 ans	0%

Répartition des secrets relatifs à l'homosexualité par tranche d'âge



Répartition des secrets relatifs à l'homosexualité par tranche d'âge

L'homosexualité en tant que secret de famille, est massivement exprimée par des hommes (53 % des réponses à cet item contre 27 % de réponses à l'ensemble des questionnaires) et donc 47 % de femmes (contre 73 % de réponses).

¶ L'addiction

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	27%
21 - 30 ans	9%
31 - 40 ans	10%
41 - 50 ans	10%
51 - 60 ans	7%
60 - 80 ans	0%

Répartition des secrets relatifs à l'addiction par tranche d'âge



Répartition des secrets relatifs à l'addiction par tranche d'âge

Si nombreux sont celles qui ont évoqué l'alcoolisme, seules 3 personnes (dont 2 de moins de 20 ans) précisent qu'il s'agit de « drogues ».

L'addiction en tant que secret de famille, est exprimée par 25 % d'hommes (contre 27 % de réponses à l'ensemble des questionnaires) et 75 % de femmes.

Une « *histoire d'amour* » gardée secrète est notée par 7 personnes dont 4 hommes et 3 femmes et principalement dans la tranche d'âge des 41-50 ans. Dans cette même tranche d'âge, 2 personnes (sur 4 l'ayant exprimé) notent une « *double vie* ».

Deux femmes notent une « *relation consanguine* » et l'une précise « *entre un cousin et une cousine* », comme étant un secret de famille. Un homme retient une « *famille recomposée* » et 4 femmes « *un mariage arrangé* » ou un « *mariage forcé* » comme pouvant être un secret.

Trois hommes retiennent la « *disparition inexpliquée* » d'une personne qui n'est pas décédée mais qui s'en va, ne revient pas et ne donne plus de nouvelles.

Une personne, enfin, retient comme étant un secret, la « priorité » affective donnée à un enfant par ses parents et une autre le handicap d'un enfant comme étant des secrets de famille.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TYPES DE SECRET EN FONCTION DES TRANCHES D'ÂGE

TYPE DE SECRET	- 20	20-30	30-40	40-50	50-60	+ 60	Total
Abus sexuels, viol	4	9	15	12	7	2	49
Inceste	3	16	24	23	21	5	92
Violence intrafamiliale	0	4	0	0	1	0	5
Violence (sans précision)	0	1	1	2	2	0	6
Maladie	2	15	9	13	10	3	52
Suicide	2	7	6	10	7	1	33
Crime, meurtre, infanticide	2	6	4	7	3	2	24
Causes d'un décès	0	6	5	6	2	0	10
Décès caché	0	12	6	7	6	1	32
Argent	3	14	8	8	6	2	41
Situation professionnelle	0	4	2	3	0	0	9
Héritage	1	11	4	6	9	0	31
Adultère	4	20	19	14	6	4	67
Délit, vol, incarcération	3	7	5	6	6	1	28
Collaboration / 2 ^{ème} guerre mondiale	1	4	5	14	6	2	32
Opinion, appartenance	1	0	1	3	3	1	9
Conflits familiaux	1	4	2	1	6	0	14
Homosexualité	0	4	7	4	4	0	19
Addiction	3	6	5	6	3	1	24

Répartition des secrets par tranche d'âge

Le premier secret nommé, quelque soit les tranches d'âge, est celui entourant l'inceste. Il n'y a que les moins de 20 ans qui nomme en premier la question du viol, des abus sexuels. Vient ensuite l'adultère.

Chez les 20-30 ans, viennent ensuite la maladie et l'argent. Pour les 30-50 ans, il s'agit également de la maladie mais qu'ils font précéder du viol. La tranche d'âge des 50-60 ans note, après l'inceste et l'adultère, la maladie et l'héritage. Pour les plus de 60ans, c'est également la maladie que l'on cache après l'inceste et l'adultère.

Viennent ensuite la collaboration, un décès caché et un suicide avec un nombre de réponses équivalent. Pour le suicide et la collaboration, les réponses se répartissent à peu près de la même manière par tranche d'âge alors qu'un décès caché est plutôt noté par des jeunes (20-30 ans).

TABLEAU RÉCAPILATIF DES TYPE DE SECRET PAR SEXE

Type de secret	Femmes			Hommes		
	Nombre de réponses	% sur le nombre total de réponse pour le secret	% sur le total des réponses femme (176)	Nombre de réponses	% sur le nombre total de réponse pour ce secret	% sur le total des réponses hommes (64)
Abus sexuels, viol (49)	38	78 %	21 %	11	22 %	17 %
Inceste (92)	74	80 %	42 %	18	20 %	28 %
Violence intrafamiliale (5)	5	100 %	3 %	0	0 %	0 %
Violence dont abus, viols, inceste, ... (157)	126	80 %	89 %	31	20 %	48 %
Maladie (52)	43	83 %	24 %	9	17 %	14 %
Suicide (33)	27	82 %	15 %	6	18 %	9 %
Crime, meurtre (24)	17	71 %	9 %	7	29 %	11 %
Causes d'un décès (11)	13	68 %	7 %	6	32 %	9 %
Décès caché (32)	26	81 %	15 %	6	19 %	9 %
Argent (41)	27	66 %	15 %	14	34 %	22 %
Situation professionnelle (9)	4	44 %	2 %	5	56 %	8 %
Héritage (31)	20	65 %	11 %	11	35 %	17 %
Adultère (67)	46	69 %	26 %	21	31 %	33 %
Délit, vol, incarcération (28)	18	64 %	10 %	10	36 %	16 %
Collaboration / guerre (32)	25	78 %	14 %	7	22 %	11 %
Opinion, appartenance (9)	6	66 %	3 %	3	33 %	5 %
Conflits familiaux (14)	7	50 %	4 %	7	50 %	11 %
Homosexualité	9	47 %	5 %	10	53 %	15 %
Addiction	18	75 %	10 %	6	24 %	9 %

Répartition des secrets par sexe

3/ Ce qui fonde le secret de famille : aux origines du secret

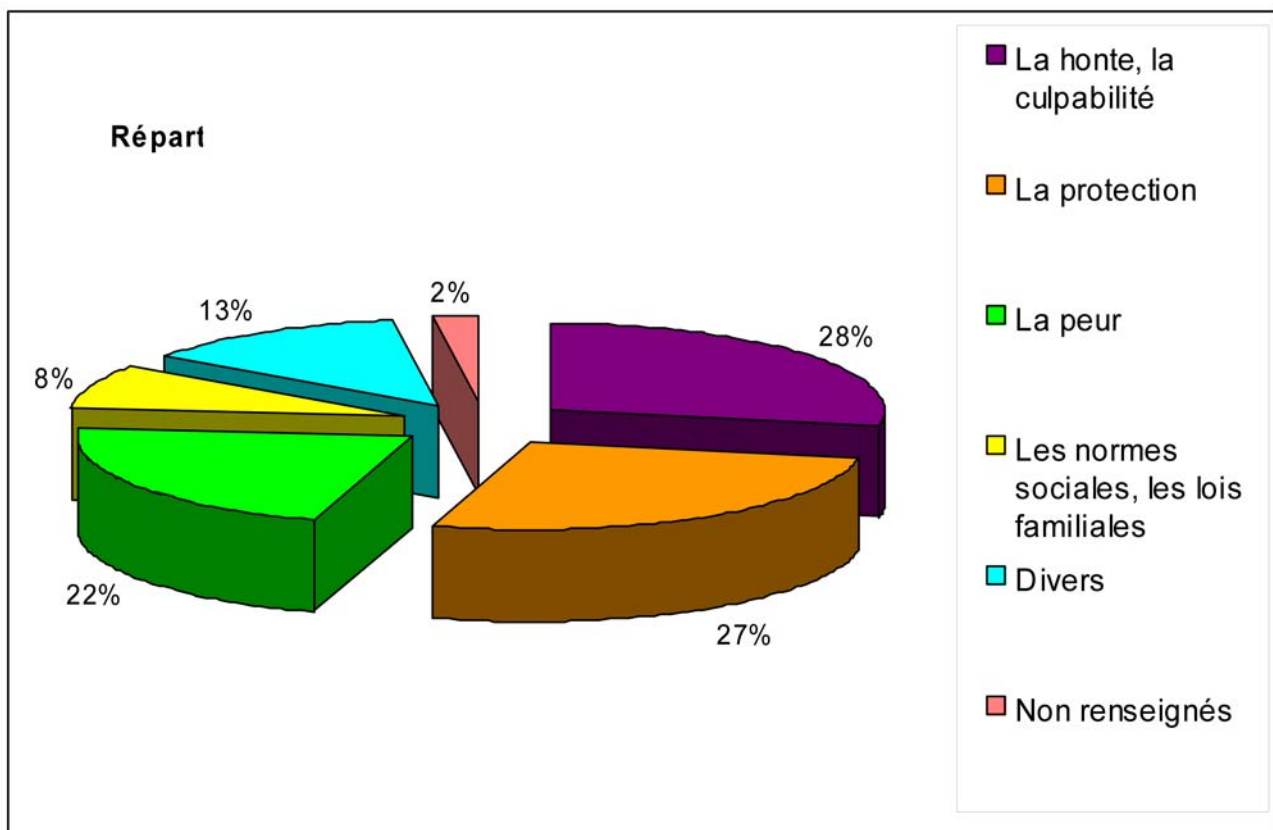
Toutes les personnes ont répondu à cette question même si elles n'avaient pas, à la question précédente, noté de secrets de famille. Seules 5 personnes ont inscrit une seule raison justifiant de l'origine du secret. Par ailleurs, 6 réponses ne sont pas exploitables car sont des secrets de famille et non des raisons le justifiant.

Certaines personnes ont développé cette question en quelques lignes, comme pour justifier leur réponse.

La « honte » et la volonté de « protéger » prédominent largement comme étant à l'origine d'un secret de famille. Le troisième élément justifiant l'existence d'un secret de famille est la « peur » comme le montrent le tableau et graphique suivants :

La honte, la culpabilité	133
La protection	130
La peur	104
Les normes sociales, les lois familiales	40
Divers	62
Non renseignés ou non exploitables	11
TOTAL	480

Nombre de réponses nommant ce qui est au fondement d'un secret de famille



Répartition graphique des réponses concernant ce qui est au fondement d'un secret de famille

Les normes sociales, lois familiales représentent 8 % des réponses (soit 40 réponses sur 240) alors qu'elles sont à l'origine de tous les secrets de famille.

Quelques personnes ont précisé que la « *protection* » justifiait l'existence du secret mais que c'était illusoire de le penser, expliquant que le secret ne protégeait pas, au contraire.

Comme le montre le tableau suivant, **le secret existe majoritairement pour protéger autrui** (66 réponses) plus que pour se protéger soi (seulement 13 réponses). Mais il est également justifié par le fait de **protéger la famille et notamment l'unité familiale, les liens familiaux** (34 réponses) **d'une éventuelle rupture si les faits à l'origine du secret étaient connus**. Cette idée est d'importance car nous avons démontré que le secret engendrait une rupture et donc ne protégeait pas la famille de ce risque.⁷

CE QUI FONDE LE SECRET	NOMBRE DE RÉPONSES
La honte	117
Culpabilité	16
Le regard des autres, leur jugement, le "qu'en dira-t-on ?", l'honneur, l'image de la famille	65
Les tabous, les normes sociales, la loi, la transgression de l'interdit	27
Préserver, protéger l'unité familiale, les liens familiaux	34
Protéger les autres	66
Se protéger soi	13
Protéger d'une souffrance, ne pas blesser	17
Eviter la reproduction du secret	4
Volonté d'oublier, refoulement, déni	17
Difficultés voire impossibilité de parler	17
Peur des réactions, des conséquences	33
Peur des risques judiciaires, pénaux, des représailles	6
Volontés familiales, pressions familiales	5
Education	4
Pudeur, discrétion	6
Autres (mal-être, refus d'avancer, égoïsme, intérêt personnel, vénal, argent, pouvoir	22
Non renseignés ou pas exploitables	11
TOTAL	480

Le graphique suivant met clairement en exergue « *la honte* » vécu par l'auteur comme étant à l'origine d'un secret de famille. C'est cette honte qui l'empêche de parler, de révéler.

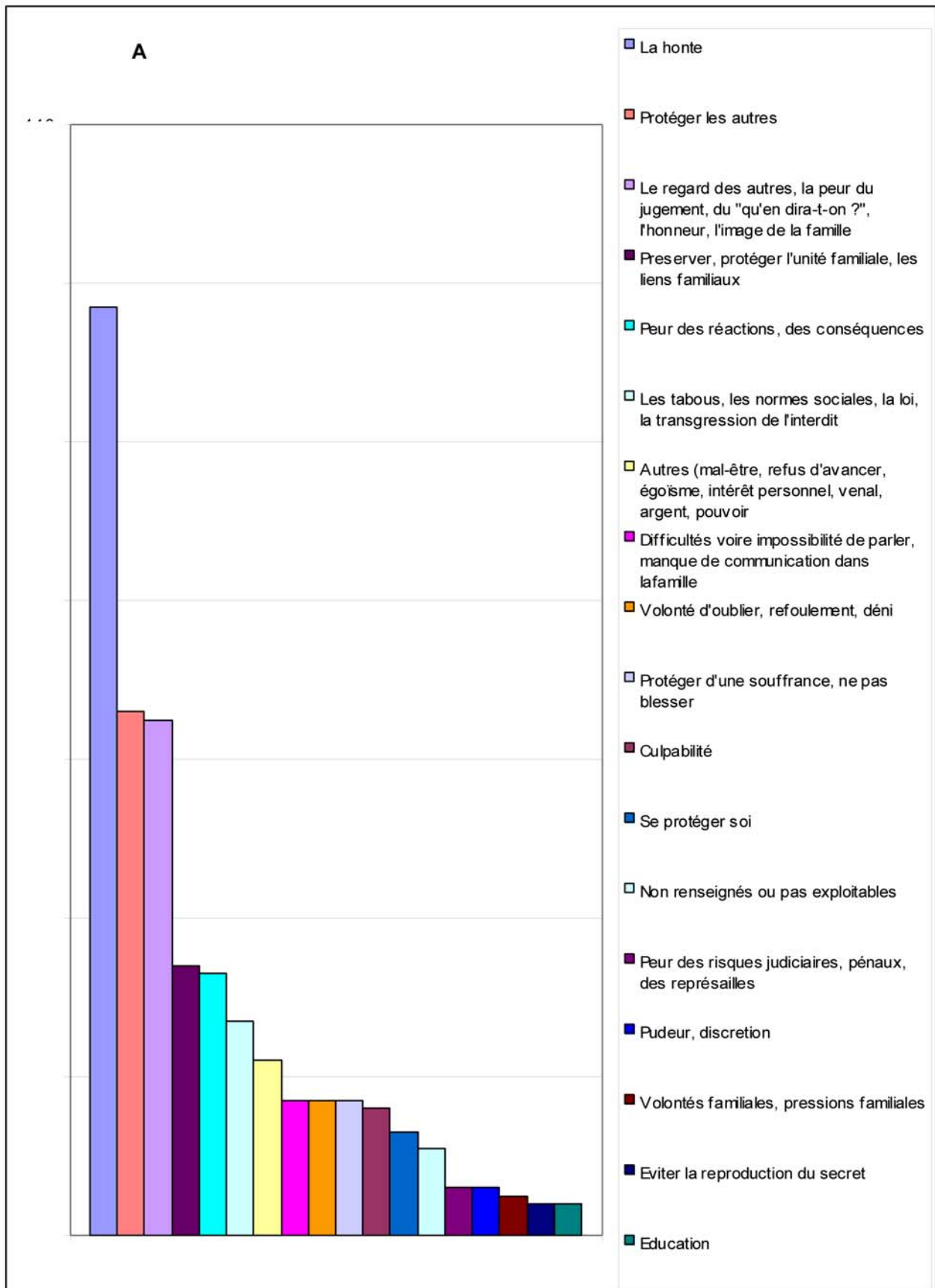
Viennent ensuite le « *regard des autres* », la « *peur du jugement* », que nous pouvons relier à la honte et la « *protection de la famille* », la « *préservation de l'image familiale* », de « *l'honneur* » de la famille.

La « *honte* » est évoquée 117 fois sur 240 questionnaires, soit 24 % des réponses mais par une personne sur deux. La « *honte* » est associée à la « *peur* » dans 45 questionnaires (soit 19 % des réponses) et à la « *protection* » dans 32 questionnaires (soit 13 % des réponses).

Il en est de même pour les « *normes sociales* », les « *lois* » « *familiales* » ou « *sociales* », les « *tabous* », le « *regard des autres* », la « *peur du jugement* »... L'une ou l'autre de ces raisons est évoquée par une personne sur 3.

⁷ GROBOST Aline. *Pour une sociologie des secrets de famille. De l'interaction du mythe familial et des secrets de famille*. Mémoire en vue de l'obtention du DEA. 2002

Une personne sur trois justifie donc l'existence du secret par la « *honte* » et la « *peur* » ou par la « *honte* » et la « *protection* » de soi ou des autres. Par ailleurs, lorsque la « *culpabilité* » est notée, elle est, le plus souvent associée à la « *honte* ».



Il est des secrets que l'on garde soit pour protéger quelqu'un, soit pour se protéger soi-même. Ce peut être le cas de l'anorexie / la boulimie, l'alcoolisme ou d'autres addictions.

A titre d'exemple, lorsque les déportés sont revenus des camps de concentration, ils n'ont pas pu parler. Ils n'osaient même pas dire quand on leur demandait des nouvelles de telle ou telle personne, que celle-ci était décédée. Ils ne pouvaient pas non plus parler des chambres à gaz. Dès qu'ils commençaient à en parler, très rapidement, on leur demandait d'arrêter tant leur discours était insupportable à écouter. Aussi, ceux-ci ont pris l'habitude de se taire. D'autres se disent choqués quand on leur posait des questions. Ils se disaient : « comment peut-on nous demander de parler de l'insupportable ? » D'autres enfin, étaient choqués qu'on les empêche de parler. Ainsi, tous se taisaient. Et ce qu'ils ont vécu est rapidement devenu indicible : « Officiellement, on n'avait pas la parole et on s'est tu pendant quarante ans ». Certains témoignent aujourd'hui de leur vécu de cette période en camp de concentration et de ces quarante années de silence : jamais personne n'a su ce que j'avais vécu ». Tout le monde autour d'eux leur disait : « il faut oublier ». De ce fait, un certain nombre a caché leur déportation jusqu'en 1967 (la guerre des six jours). Ce n'est qu'à la victoire de cette guerre que certains ont parlé des déportés juifs. Après la guerre, on parlait plus des résistants et des prisonniers de guerre que des déportés. Les déportés ont commencé à parler quarante ans après parce qu'alors « on commençait à les croire ». Ils ont attendu cinquante-trois ans avant qu'un Président de la République français ne reconnaisse la responsabilité de l'Etat.

Aujourd'hui, ils expliquent qu'ils ne peuvent échanger qu'avec ceux qui ont vécu la même chose. Néanmoins, ils souhaitent témoigner pour les générations futures. Ils déplorent qu'on parle plus aujourd'hui des collabos que de leurs victimes.

Ils expliquent enfin qu'après avoir vécu dans des camps de concentration, certains juifs sont partis vivre en Israël et d'autres sont revenus en France mais ne sont jamais retournés dans leur famille, ne supportant pas l'idée de rentrer alors que d'autres n'étaient pas revenus. Ainsi, cette période de notre histoire a engendré de nombreux secrets engendrés par l'interdit de parole clairement nommé ou ressenti.

CE QUI MOTIVE LA CRÉATION D'UN SECRET EN FONCTION DES TRANCHES D'ÂGE

ORIGINE DU SECRET	- 20	20-30	30-40	40-50	50-60	+ 60	Total
Honte	9	30	19	33	19	7	117
Peur	5	22	16	22	13	3	81
Protection	3	29	22	19	16	6	95
Le jugement, le regard des autres	1	22	9	17	9	5	63
La culpabilité	0	2	5	4	5	0	16
Lois, normes, tabous	0	5	4	7	2	1	19
Déni, volonté d'oublier	1	2	7	1	3	1	15
Education, pressions familiales	0	1	4	3	1	1	10
Pudeur	0	1	0	3	0	0	4
Souffrance	0	2	2	2	2	0	8
Difficultés à communiquer	1	4	4	1	2	1	13

Origine du secret	Répartition Femmes / Hommes		Femmes			Hommes		
	Nombre de réponses	% sur le nombre total de réponse pour le secret	Nombre de réponses	% sur le nombre total de réponse pour ce secret	% sur le total des réponses femmes (176)	Nombre de réponses	% sur le nombre total de réponse pour ce secret	% sur le total des réponses hommes (64)
Honte (117)	89	75 %	28	25 %	50 %	44	44 %	30 %
Peur (81)	62	70 %	19	30 %	35 %	30	30 %	30 %
Protection (95)	73	77 %	22	23 %	41 %	34	34 %	30 %
Jugement, regard des autres (63)	44	70 %	19	30 %	25 %	30	30 %	30 %
Culpabilité (16)	13	81 %	3	19 %	7 %	5	5 %	5 %
Lois, normes, tabous (19)	16	85 %	3	15 %	9 %	5	5 %	5 %
Déni, volonté d'oublier (15)	11	73 %	4	27 %	6 %	6	6 %	6 %
Education, famille (10)	5	50 %	5	50 %	3 %	8	8 %	8 %
Pudeur (4)	3	75 %	1	25 %	2 %	2	2 %	2 %
Souffrance (8)	6	75 %	2	25 %	3 %	3	3 %	3 %
Difficultés à communiquer (13)	10	77 %	3	23 %	6 %	5	5 %	5 %

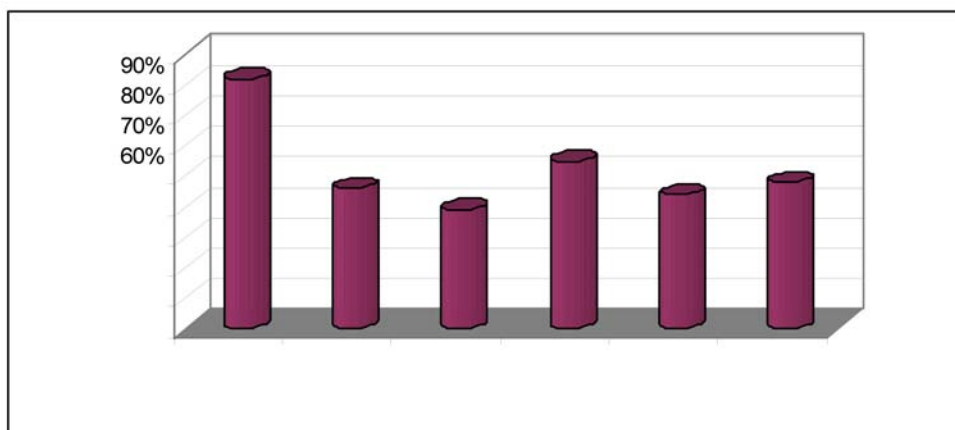
3. 1. La honte

Comme nous l'avons vu, **la honte** est le premier élément motivant la création d'un secret de famille : elle représente une réponse sur deux. Ce sentiment est exprimé par les femmes (75 %) comme par les hommes (25 %) et quel que soit l'âge. La répartition homme / femme respecte la répartition des deux sexes ayant répondu au questionnaire (73 % / 27 %).

Mais il est intéressant d'observer que plus de la moitié des 40-50 ans et des plus de 60 ans l'ont noté et la majorité des moins de 20 ans :

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	82%
21 - 30 ans	46%
31 - 40 ans	39%
41 - 50 ans	55%
51 - 60 ans	44%
60 - 80 ans	48%

Répartition de l'expression de la honte en fonction de l'âge



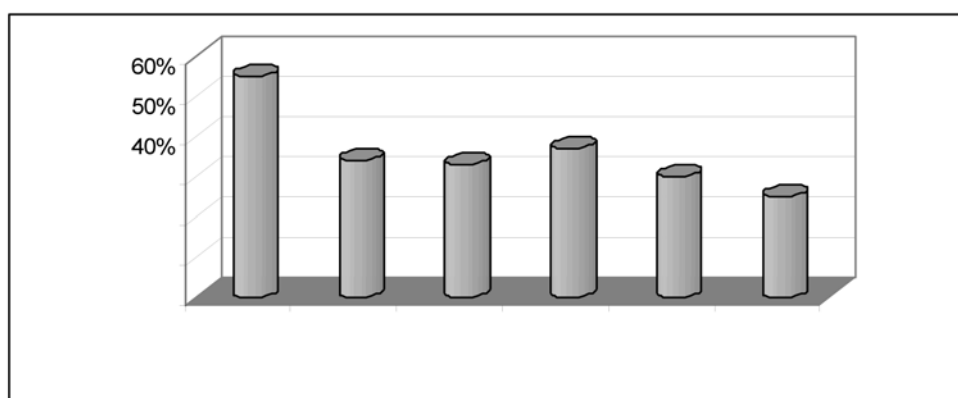
Répartition de l'expression de la honte en fonction de l'âge

En ce qui concerne les plus de 40 ans, ce sont plutôt des hommes qui ont exprimé ce sentiment alors qu'il s'agit plutôt de l'expression de femmes pour les moins de 40 ans et plus particulièrement dans la tranche des 20 – 30 ans dans laquelle les réponses sont quasiment exclusivement féminines.

3. 2. La peur

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	55%
21 - 30 ans	34%
31 - 40 ans	33%
41 - 50 ans	37%
51 - 60 ans	30%
60 - 80 ans	25%

Répartition de l'expression de la peur en fonction de l'âge



Répartition de l'expression de la peur en fonction de l'âge

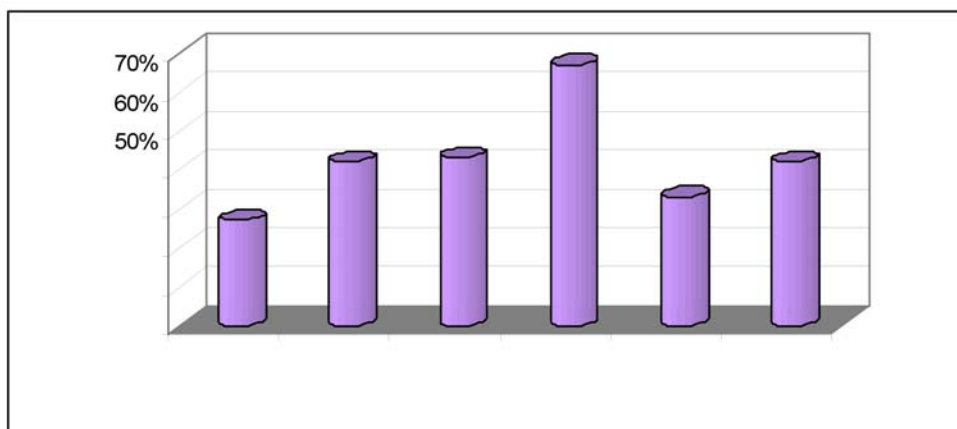
La peur est retenue par 30 % des hommes (au lieu de 27 % qui est le pourcentage de réponses masculines aux questionnaires) et 70 % des femmes (au lieu de 73 %).

3. 3. La protection

L'autre raison massivement évoqué comme à l'origine d'un secret de famille est **la volonté de protéger** quelqu'un et plus spécifiquement un membre de sa famille voire sa famille. Elle représente 1/3 des réponses. La **protection** de soi et des autres est l'une des premières raisons motivant un secret de famille.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	27%
21 - 30 ans	42%
31 - 40 ans	43%
41 - 50 ans	67%
51 - 60 ans	33%
60 - 80 ans	42%

Répartition de l'expression de la protection en fonction de l'âge



Répartition de l'expression de la protection en fonction de l'âge

« Protéger » est, dans la majeure partie des réponses, un membre de la famille. Vient ensuite l'unité familiale qu'il est nécessaire de protéger, l'équilibre de la famille. Il s'agit alors de protéger ses membres d'un conflit, d'une rupture incontestable si le secret était révélé.

Mais il s'agit également de protéger les enfants, la descendance. Certaines personnes ont précisé « à tort » ou « illusion de protéger » ou encore « soi-disant protéger ».

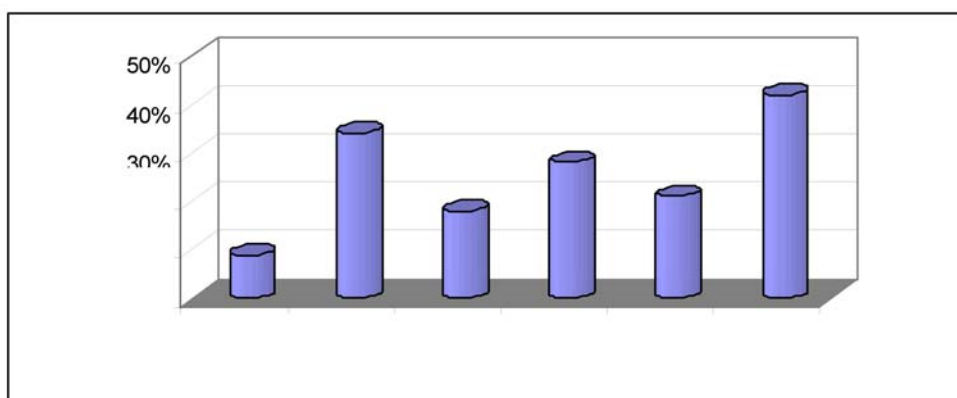
Dans quelques cas, rares, il s'agit de protéger un bien, une fortune.

Par rapport à cette volonté de protéger, le pourcentage de réponses hommes / femmes est identique au nombre de réponses de l'ensemble des questionnaires (27 % d'hommes et 73 % de femmes). Mais 40 % des hommes évoquent la « protection de soi ». Les hommes se protègent donc d'abord (à 40 % au lieu de 23 %) et les femmes protègent plutôt la famille et la descendance.

3. 4. La peur du jugement, du regard des autres, du “qu'en dira-t-on ?”, l'image

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	9%
21 - 30 ans	34%
31 - 40 ans	18%
41 - 50 ans	28%
51 - 60 ans	21%
60 - 80 ans	42%

Répartition de l'expression du jugement, du regard en fonction de l'âge



Répartition de l'expression du jugement, du regard en fonction de l'âge

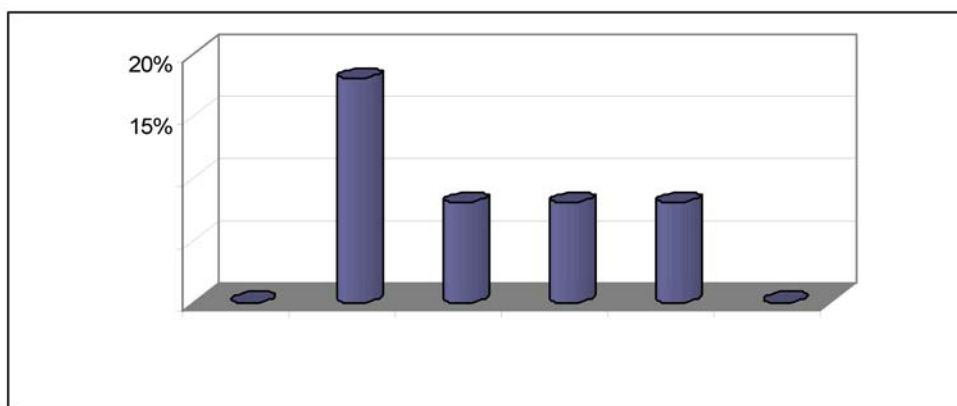
30 % des hommes évoquent la peur du jugement, du regard des autres, l'image familiale à préserver. Ce résultat est légèrement supérieur au le nombre total de réponse au questionnaire

(27 %). Les hommes se protègent donc d'abord (40 %) et les femmes protègent plutôt la famille et la descendance

3. 5. La culpabilité

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	18%
31 - 40 ans	8%
41 - 50 ans	8%
51 - 60 ans	8%
60 - 80 ans	0%

Répartition de l'expression de la culpabilité en fonction de l'âge



Répartition de l'expression de la culpabilité en fonction de l'âge

Le regard des autres est massivement noté par les 20-30 ans (plus de la moitié des réponses) de même que le "qu'en dira-t-on ?" et la réputation. Les 30-50 sont plus sensibles au jugement des autres et les 50-60 à la réputation, l'image.

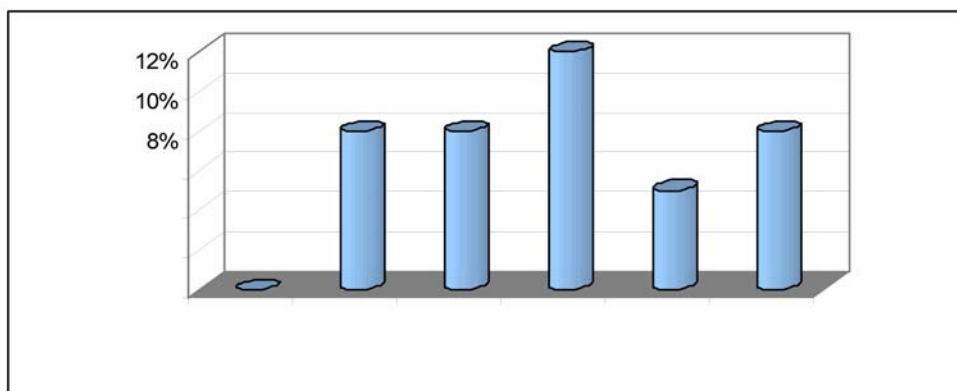
La culpabilité liée à l'évènement est retenue par 19 % des hommes (soit un pourcentage inférieur au pourcentage de réponses au questionnaire qui est de 27 %) et 81 % des femmes (soit un pourcentage supérieur).

Alors que les femmes vont plutôt nommer, comme origine du secret, la crainte d'être juger à 90 % (au lieu de 73 % de réponses aux questionnaires), les hommes appréhendent plutôt le regard des autres (43 % au lieu de 27 % de réponses aux questionnaires) et le "qu'en dira-t-on ?", la réputation, l'orgueil à 33 % (au lieu de 27 %).

3. 6. La transgression d'une loi, les normes, les tabous

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	8%
31 - 40 ans	8%
41 - 50 ans	12%
51 - 60 ans	5%
60 - 80 ans	8%

Répartition de l'expression des lois, normes, tabous en fonction de l'âge



Répartition graphique de l'expression des lois, normes, tabous en fonction de l'âge

Alors que les 20-30 ans évoquent plutôt la transgression d'une loi et le tabou, les 30-40 ne nomment que le tabou. Les 40-50 ans expriment majoritairement la norme (c'est la quasi-totalité des réponses) et le tabou.

La transgression d'une loi, un évènement estimé hors norme et que l'on cache, un tabou sont majoritairement des réponses féminines.

In fine, la transgression d'une loi est peu retenue par les personnes interrogées et cependant, il semble que c'est bien là l'origine du secret. En effet, **tous les secrets évoqués ont pour origine la transgression d'une loi, qu'elle soit « étatique », sociale et/ou familiale.**

3. 7. Autres

9 personnes expriment le déni comme origine du secret : 3 hommes de 30-40 ans et 6 femmes réparties dans les différentes tranches d'âge.

L'envie d'oublier l'évènement est notée par 6 femmes de toutes les tranches d'âge et un homme de 30-40 ans.

4 hommes et 2 femmes citent l'éducation comme origine du secret et 1 homme et 3 femmes les pressions familiales. Alors que l'éducation est plutôt retenue par les 40-50 ans (3 réponses sur 6), les pressions familiales le sont par les 30-40 ans (3 réponses sur 4). Les 40-50 ans retiennent également la pudeur comme motivant la création d'un secret.

La souffrance est évoquée par 8 personnes (essentiellement des femmes, 6 sur 8 réponses) réparties dans toutes les tranches d'âge. Les difficultés à communiquer sont inscrites par 13 personnes (9 femmes et 4 hommes) ayant majoritairement entre 20 et 40 ans.

La **différence entre secret et intimité** : elle est guidée par le regard social ou par la loi. Par exemple : quelqu'un qui a le sida et qui garde le silence à l'égard de son voisin ou d'une relation de travail : il s'agit d'intimité – si la personne garde le silence à l'égard d'un partenaire sexuel, il s'agit d'un secret (dangereux)

4/ Les effets du secret

239 / 240 personnes ont renseigné au moins un effet du secret. Seule une personne n'a noté aucun effet. Ce sont donc 239 questionnaires exploitables soit 462 réponses (23 réponses non renseignées et inexploitables).

Ont été notés 11 effets positifs du secret (soit 0,2 %) pour 451 effets négatifs (soit 99,8 %). Ce faible nombre de réponses positives peut surprendre dans la mesure où 44 personnes estiment que le secret est autant positif que négatif. Cela amène à penser que même si le secret a des effets positifs, ceux retenus sont les effets négatifs.

La souffrance, le mal-être lié au secret est évoqué par 108 personnes, certaines précisant souffrance psychique et l'une d'entre elles, une souffrance permanente. Il s'agit donc du **premier effet du secret puisqu'il est identifié par une personne sur deux** (soit 45 % des personnes interrogées). Quelques unes notent un mal-être pouvant aller jusqu'à la dépression, voire au suicide (4 personnes). Différentes pathologies de type « *névrose* », « *dépression* » sont citées à plusieurs reprises. L'une d'entre elles note même « *l'aliénation mentale* » et une autre « *une psychose* ». Deux mentionnent des « *difficultés scolaires* » et deux, des « *actes de délinquance* ». Plusieurs ont inscrit « *l'instabilité* » comme conséquence. Différentes personnes, outre le mal-être, évoquent des « *difficultés liées à l'identité* », « *à se construire* » voire « *l'impossibilité de se construire* » et principalement lorsque le secret concerne les origines, la filiation.

La rupture des liens familiaux est le deuxième effet du secret évoqué (soit 27 % des personnes interrogées). Ainsi, un secret de famille peut avoir des effets négatifs graves et irréversibles. Le secret peut avoir des conséquences sur le parcours d'un individu, influencer sa vie et dans des cas extrêmes, la détruire.

Dans les « *divers* », sont notés un « *traitement différent de l'enfant* », un des enfants semble être traité différemment de ses frères et sœurs du fait du secret. J'ai en effet, pu constater que l'enfant illégitime avait une place privilégiée au sein de la fratrie. En effet, le père de l'enfant qui n'est pas son père biologique prend plus grand soin de lui, est plus proche de lui que de ses frères et sœurs comme pour masquer le secret ; Il met tout en œuvre pour que rien ne soit découvert. L'impossibilité de parler est notée comme effet du secret par deux personnes.

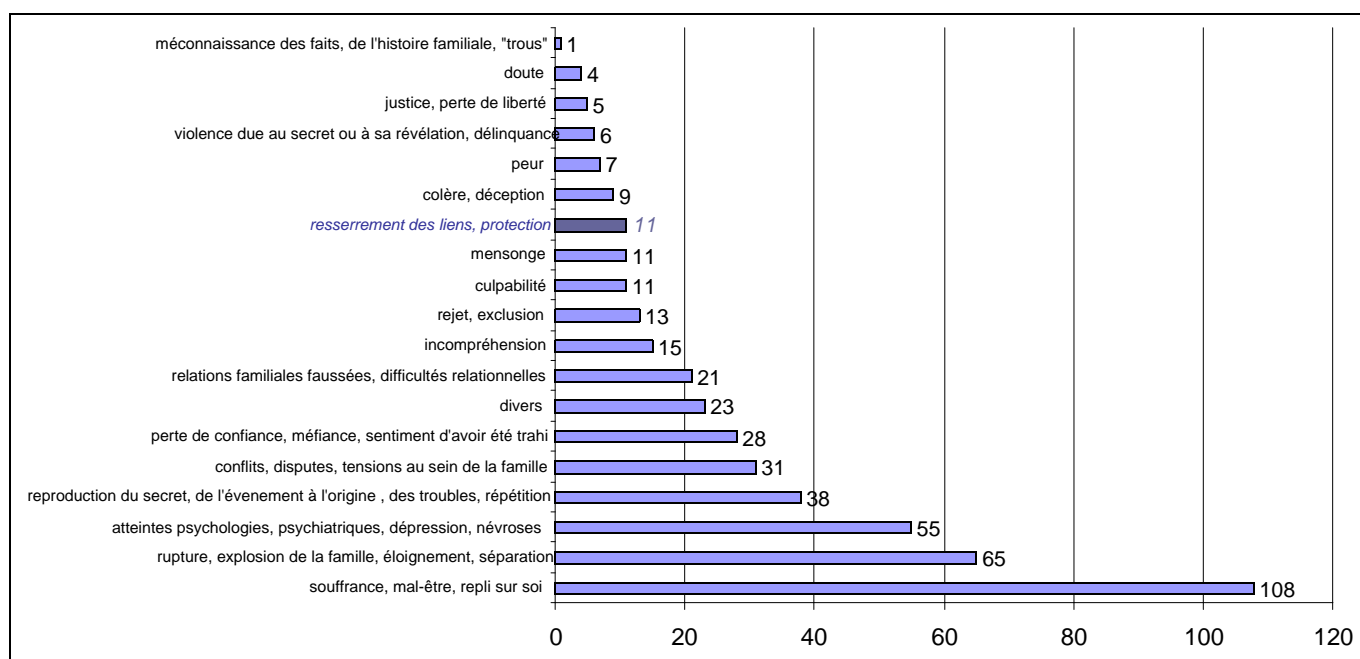
Il est à remarquer que dans certains questionnaires, les effets des secrets de famille sont importants (mal-être voire pathologies physiques et psychiques, ...) et pour autant, les personnes se représentent le secret de famille comme « *autant positif que négatif* ».

Dans certains questionnaires le vécu transparait : à titre d'exemple, retenons : « *Ne pas comprendre certaines réactions et donc fausser la communication* », « *Ne pas savoir qui on est vraiment, comment trouver sa place* ».

Du fait de l'existence du ou des secret (s), les relations avec les autres sont altérées : le secret les fausse, les fige, les empêche ou les détruit. La protection d'un secret nécessite de l'énergie et sa révélation peut soulager, être libératrice.

souffrance, mal-être, repli sur soi	108
rupture, explosion de la famille, éloignement, séparation	65
atteintes psychologies, psychiatriques, dépression, névroses	55
reproduction du secret, de l'évènement à l'origine, des troubles, répétition	38
conflits, disputes, tensions au sein de la famille	31
perte de confiance, méfiance, sentiment d'avoir été trahi	28
divers	23
relations familiales faussées, difficultés relationnelles	21
incompréhension	15
rejet, exclusion	13
culpabilité	11
mensonge	11
<i>resserrement des liens, protection</i>	<i>11</i>
colère, déception	9
peur	7
violence due au secret ou sa révélation, délinquance	6
justice, perte de liberté	5
doute	4
méconnaissance des faits, de l'histoire familiale, "trous"	1
TOTAL	462

Nombre de réponses en fonction du type d'effet



Présentation graphique des effets des secrets

Aucune personne n'a retenu le conflit de loyauté qui va exister entre un parent et son enfant lorsqu'un secret toxique est détenu par l'autre parent. Un secret plus dangereux va entraîner chez l'enfant une dévalorisation de lui-même, effet qui n'a pas été rapporté. L'enfant va sacrifier son bien-être, se sacrifier pour respecter le secret. Le secret de famille déforme les relations les rendant plus tendues, rigides, et dénuées de spontanéité. Plus le secret est dangereux, plus il va figer l'évolution familiale, la transformation du cycle vital d'où le fait qu'il soit souvent révélé lors de fêtes familiales, rites de passage tels fête de baptême, mariage, décès.

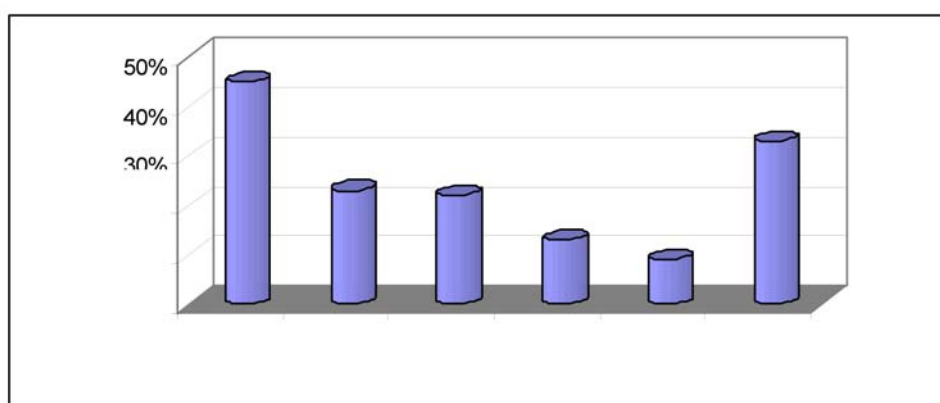
4. 1. Effets sur la famille

➤ Disputes, conflits familiaux

Pour 47 personnes, le ou les secrets de famille sont source de disputes, conflits, tensions au sein de la famille :

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	45%
21 - 30 ans	23%
31 - 40 ans	22%
41 - 50 ans	13%
51 - 60 ans	9%
60 - 80 ans	33%

Conflits familiaux exprimés en fonction de l'âge



Conflits familiaux exprimés en fonction de l'âge

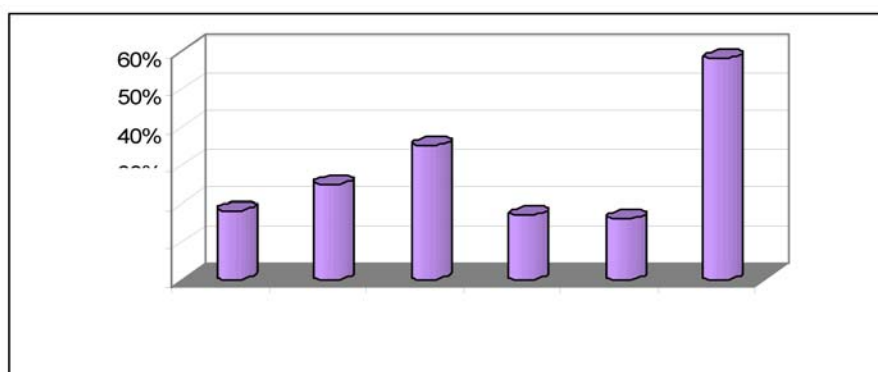
Ce sont les plus jeunes qui semblent le plus souffrir des tensions et conflits familiaux consécutifs à un secret de famille (5 réponses sur 11 personnes de moins de 20 ans interrogés). Néanmoins, ce résultat est à nuancer du fait du faible nombre de réponses dans cette tranche d'âge. Mais les 21-30 ans se sont également largement exprimés à ce sujet.

Les hommes à 43 % (contre 27 % de réponses pour l'ensemble des questionnaires) déplorent également largement les situations de conflits engendrés par un ou des secrets de famille. L'un d'entre eux évoque une « *désorganisation de la famille* », d'autres, une « *dislocation* », une « *destruction* ».

➤ Ruptures familiales

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	18%
21 - 30 ans	25%
31 - 40 ans	35%
41 - 50 ans	17%
51 - 60 ans	16%
60 - 80 ans	58%

Ruptures familiales exprimées en fonction de l'âge



Ruptures familiales exprimées en fonction de l'âge

Les ruptures familiales ou ruptures des liens familiaux ayant pour origine un secret de famille sont retenues par toutes les tranches d'âge mais le sont majoritairement par les 31-40 ans et les plus de 60 ans. Pour cette tranche d'âge, en effet, plus d'une personne sur deux le note. 5 personnes (et plus particulièrement des hommes) ajoutent à la rupture l'« *éloignement physique* » ou l'« *éloignement géographique* ». Par ailleurs, 5 personnes notent un « *éclatement de la famille* » ou une « *explosion de la famille* ».

La rupture familiale est énoncée par 29 % d'hommes et 71 % de femmes ce qui correspond approximativement au % de réponses à l'ensemble des questionnaires.

Une personne précise que la rupture familiale perdure sur plusieurs générations.

Deux personnes notent le divorce comme conséquences.

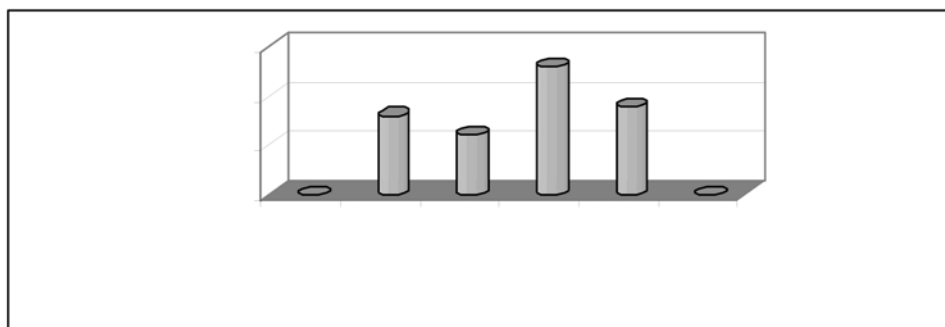
➤ Répétition, reproduction du secret et/ou des comportements, transmission des traumatismes

Transmission

20 personnes évoquent la question de la « *transmission de la souffrance* », de « *transmission de problèmes psychiques* », de « *transmission inconsciente* », de « *transmission d'un poids* », de « *trous* », de « *peur* », de « *mal-être* » aux générations suivantes du fait de l'existence d'un ou plusieurs secrets de famille.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	8%
31 - 40 ans	6%
41 - 50 ans	13%
51 - 60 ans	9%
60 - 80 ans	0%

Phénomènes de transmissions exprimées en fonction de l'âge



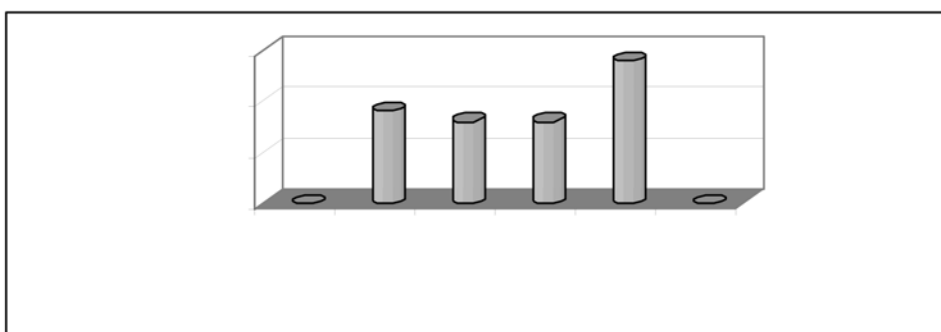
Phénomènes de transmissions exprimées en fonction de l'âge

Répétitions, reproductions

21 personnes évoques des phénomènes de répétitions : du secret, de l'évènement à l'origine du secret, de l'histoire, « reproduction de comportements », « répétitions transgénérationnelles », « reproduction des erreurs », « répétition du traumatisme ».

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	9%
31 - 40 ans	8%
41 - 50 ans	8%
51 - 60 ans	14%
60 - 80 ans	0%

Phénomènes de répétitions exprimées en fonction de l'âge



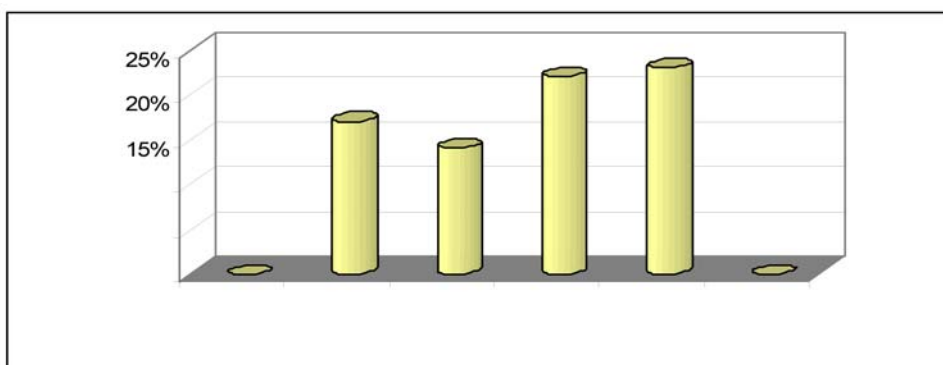
Phénomènes de répétitions exprimées en fonction de l'âge

➤ Répétitions, reproductions et transmissions

La transmission tout comme la répétition et la reproduction ne sont pas des conséquences du secret de famille retenues par les moins de 20 ans et les plus de 60 ans.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	17%
31 - 40 ans	14%
41 - 50 ans	22%
51 - 60 ans	23%
60 - 80 ans	0%

Phénomènes de répétitions et transmissions exprimés en fonction de l'âge



Phénomènes de répétitions et transmissions exprimés en fonction de l'âge

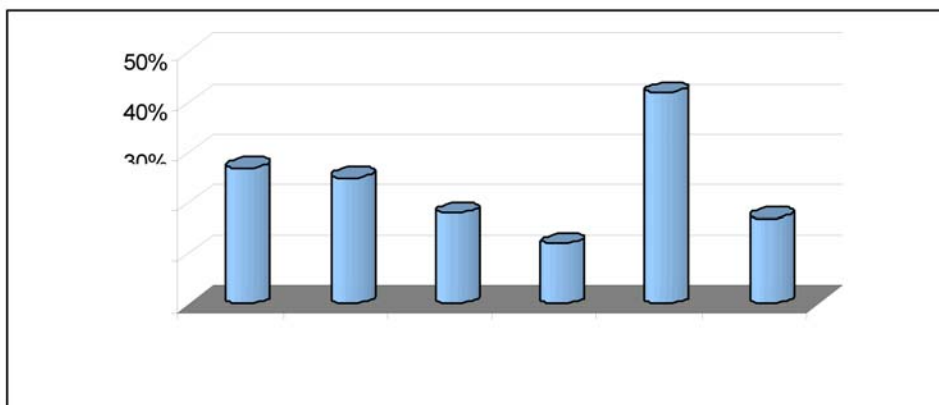
Les effets du secret liés à la reproduction et la transmission sont exprimés par 22 % d'hommes et 78 % soit sensiblement moins d'hommes et plus de femmes que le nombre de réponses à l'ensemble des questionnaires. Les hommes répondent plutôt en termes de transmission (25 % d'hommes / 75 % de femmes) et les femmes de répétitions et reproductions (19 % d'hommes / 81 % de femmes).

4. 2. Conséquences physiques et psychiques

➤ Le mal-être

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	27%
21 - 30 ans	25%
31 - 40 ans	18%
41 - 50 ans	12%
51 - 60 ans	42%
60 - 80 ans	17%

Mal-être exprimé en fonction de l'âge



Mal-être exprimé en fonction de l'âge

Ainsi, le mal-être engendré par le secret de famille est majoritairement nommé par les 51-60 ans. Cette tranche d'âge représente 1/3 des réponses.

Il est question de « *mal-être général* », de « *mal-être psychologique* ». Certains précisent que ce mal-être est « *indicible* » ou « *inexplicable* ». D'autres expliquent que ce mal-être peut « *aller jusqu'à la dépression* » ou encore « *jusqu'au suicide* ».

Les personnes qui ont retenu le mal-être comme effet du secret de famille l'ont inscrit en premier effet.

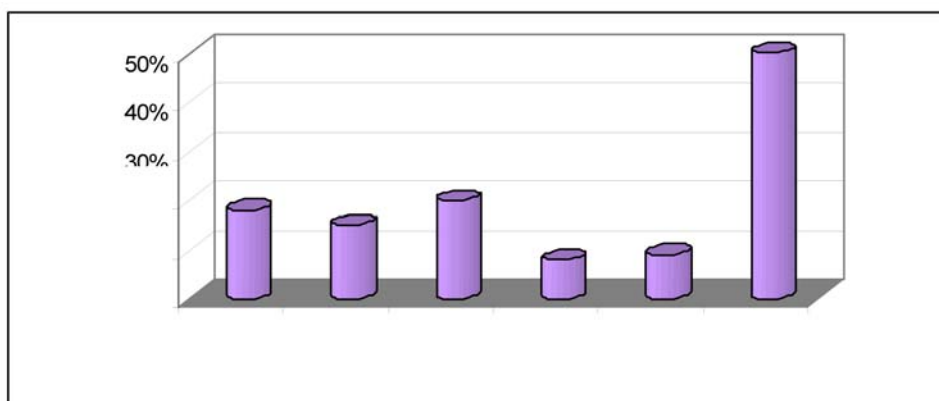
Le mal-être est moins exprimé par les hommes à 16 % (au lieu de 27 % de réponses aux questionnaires) et l'est donc plus par les femmes à 84 % (au lieu de 73 % de réponses aux questionnaires). En fait, au vu des réponses, il s'avère que les hommes vont plutôt parler de « *malaise* » et les femmes de « *mal-être* ». Ainsi, les hommes ressentent plutôt les effets en lien à la présence de l'autre : en effet, le malaise s'exprime plutôt par rapport à l'autre et le mal-être par rapport à soi-même. La question de l'altérité, inhérente au secret de famille, serait donc plus présente chez les hommes que chez les femmes.

➤ Souffrance, douleur (psychologique)

Dans cet item, c'est la souffrance plus que la douleur qui est notée d'où l'idée que les effets du secret sont plus psychologiques et psychiques que physiques.

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	18%
21 - 30 ans	15%
31 - 40 ans	20%
41 - 50 ans	8%
51 - 60 ans	9%
60 - 80 ans	50%

Souffrance exprimée en fonction de l'âge



Souffrance exprimée en fonction de l'âge

Les plus de 60 ans souffrent plus des secrets de famille, ce qui peut être mis en lien avec le graphique précédent où le mal-être est plus important dans cette tranche d'âge.

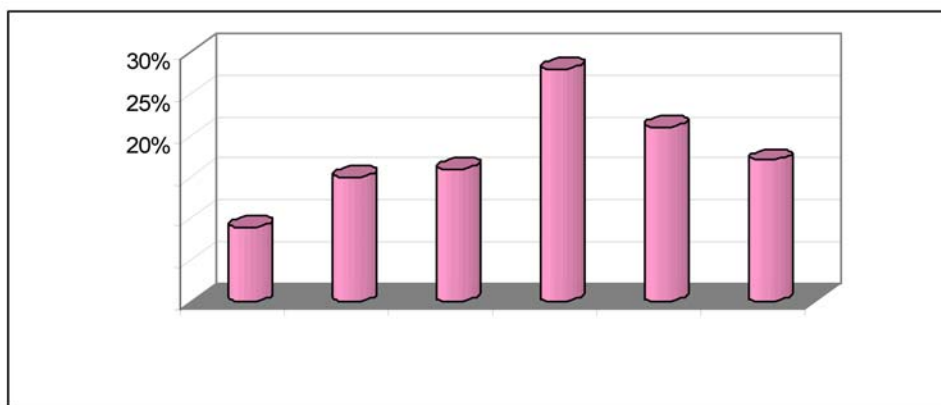
Comme pour le mal-être, certains notent que la souffrance peut être « *inexpliquée* » et peut « *aller jusqu'à la dépression* ».

Ce ressenti est exprimé par 20 % des hommes et plus particulièrement par les 31-40 ans et les plus de 60 ans.

➤ Difficultés, problèmes psychologiques

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	9%
21 - 30 ans	15%
31 - 40 ans	16%
41 - 50 ans	28%
51 - 60 ans	21%
60 - 80 ans	17%

Difficultés psychologiques exprimées en fonction de l'âge



Difficultés psychologiques exprimées en fonction de l'âge

Les conséquences psychologiques d'un secret de famille peuvent être nommées en des termes différents. Il peut s'agir de « *répercussions psychologiques* », de « *traumatisme du non-dit* », de « *troubles psychologiques et psychiatriques* », « *d'atteintes psychologiques* ». Elles sont parfois développées : « *développement affectif perturbé* », « *difficultés à se construire* » voire « *impossibilité à se construire* » (8 personnes expriment cette idée de construction), « *problèmes identitaires* »

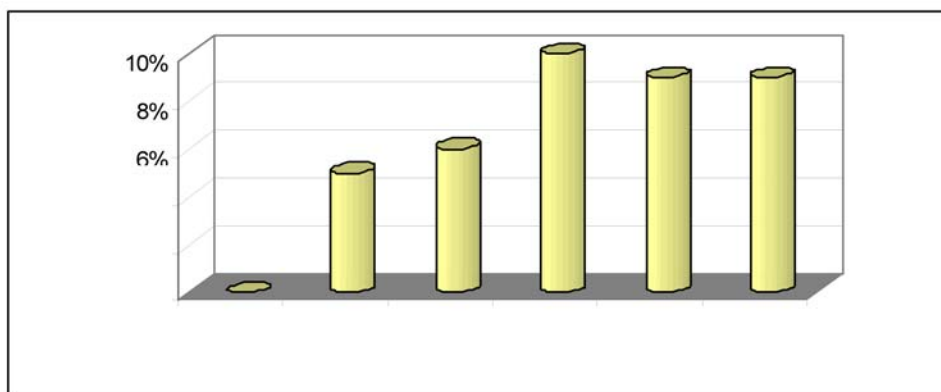
Les difficultés psychologiques, exprimées comme telles, peuvent être lourdes : « *passages à l'acte* » tels que « *suicide* » (noté par 6 personnes), « *pathologies psychiques* » parfois identifiées comme « *dépression* » (notée par 4 personnes de plus de 60 ans), « *névrose* » voire « *psychose* ».

Les hommes (19 % des réponses) vont plutôt retenir l'idée d'« *atteintes psychologiques* ».

➤ Difficultés physiques, somatisation

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	5%
31 - 40 ans	6%
41 - 50 ans	10%
51 - 60 ans	9%
60 - 80 ans	9%

Difficultés physiques exprimées en fonction de l'âge



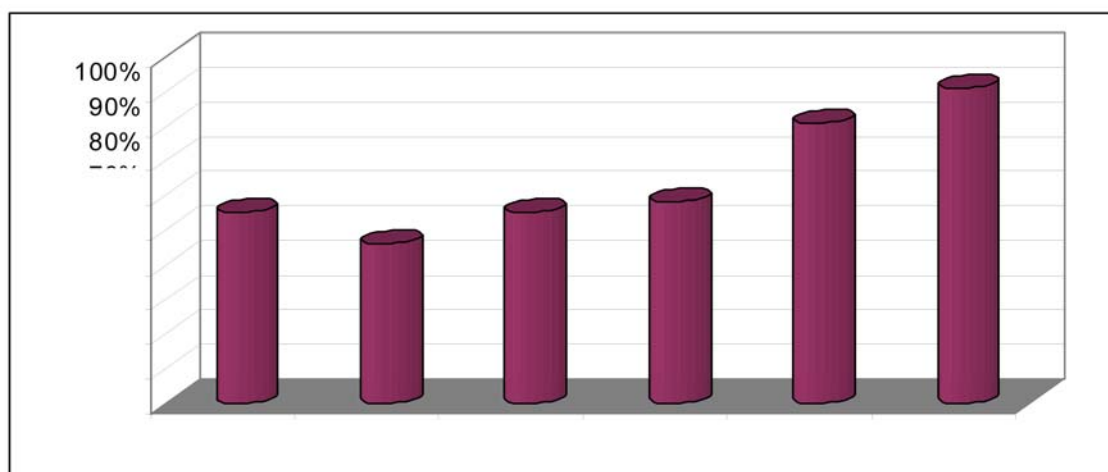
Difficultés physiques exprimées en fonction de l'âge

17 personnes ont noté des conséquences physiques aux secrets de famille dont plus de la moitié précisent qu'il s'agit de « somatisations ». Seuls 3 hommes font part de ces difficultés physiques soit 18 % et tous trois ont plus de 60 ans.

➤ **Ensemble des difficultés physiques et psychologiques**

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	55%
21 - 30 ans	46%
31 - 40 ans	55%
41 - 50 ans	58%
51 - 60 ans	81%
60 - 80 ans	91%

Ensemble des difficultés (physiques et psychologiques) exprimées en fonction de l'âge



Ensemble des difficultés (physiques et psychologiques) exprimées en fonction de l'âge

Les hommes représentent en moyenne pour cet item 18 % des réponses soit un pourcentage inférieur à celui de l'ensemble des réponses aux questionnaires (27 %). La souffrance, le mal-être engendré par le secret n'est donc pas l'effet du secret qu'ils notent de prime abord. Néanmoins, cet effet est retenu. Ils notent plutôt l'idée d'une souffrance, d'une douleur engendrées par les secrets de famille et sont plus ténus quant aux effets physiques et au mal-être. Aussi les femmes notent plutôt les répercussions physiques comme la somatisation du fait du secret et le mal-être. D'où l'idée que pour cette catégorie de la population, le secret a des effets difficilement dicibles et nommables. Il semble agir « en sous-marin ».

L'autre idée intéressante est que plus nous avançons en âge, plus le secret de famille a des effets sur soi-même, physiques ou psychologiques, et qui ne sont pas toujours maîtrisables ni interprétables. Si nous mettons en lien cette idée avec l'existence de secret de famille en fonction des tranches d'âge, le secret a plus d'effets chez les personnes plus âgées mais ce n'est pas parce qu'elles sont victimes d'un nombre de secrets plus important ou de secrets plus lourds. Il est probable que le recul permette plus facilement de déceler les effets d'un secret et/ou que les nombre d'années vécu avec le poids de ce ou ces secrets engendrent plus de souffrance.

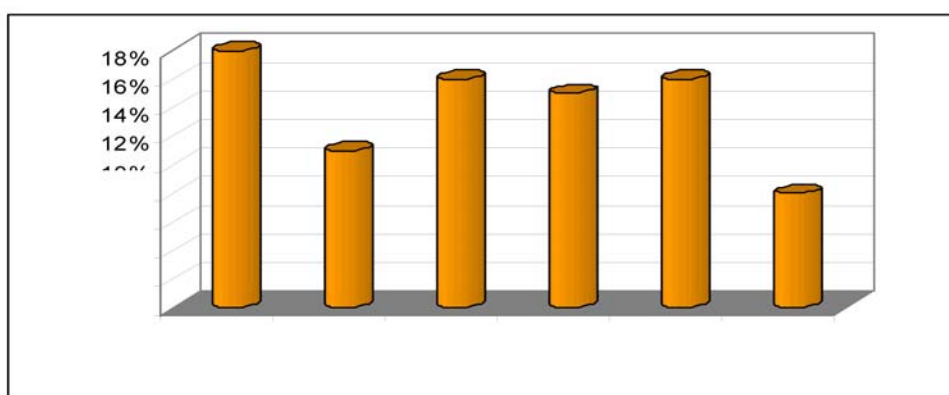
4. 3. Conséquences liées à des sentiments, des ressentis

➤ Perte de confiance, sentiment d'avoir été trahi

L'impression d'avoir été trahi et/ou la perte de confiance en autrui sont exprimées par 34 personnes :

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	18%
21 - 30 ans	11%
31 - 40 ans	16%
41 - 50 ans	15%
51 - 60 ans	16%
60 - 80 ans	8%

Expression la perte de confiance en fonction de l'âge



Expression de la perte de confiance en fonction de l'âge

Certaines personnes ont précisé qu'il s'agissait d'une « *perte de confiance en soi* », d'autres d'une « *perte de confiance en l'autre* ». Parfois, la précision va jusqu'à nommer la ou les personnes en qui elles n'ont plus confiance : « *les ascendants* », « *l'auteur du secret* », « *le détenteur du secret* ».

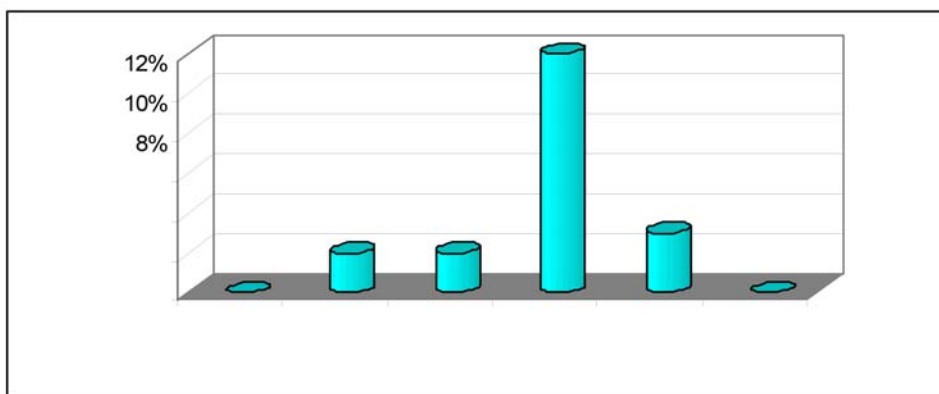
Seul un homme (31-40 ans) a relevé une « *confiance plus forte en la famille* ».

La perte de confiance et/ou le sentiment d'avoir été trahi est exprimé par 21 % d'hommes (contre 27 % pour l'ensemble des réponses aux questionnaires) et 79 % de femmes (contre 73 %).

➤ Sentiment de culpabilité

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	2%
31 - 40 ans	2%
41 - 50 ans	12%
51 - 60 ans	3%
60 - 80 ans	0%

Sentiment de culpabilité en fonction de l'âge



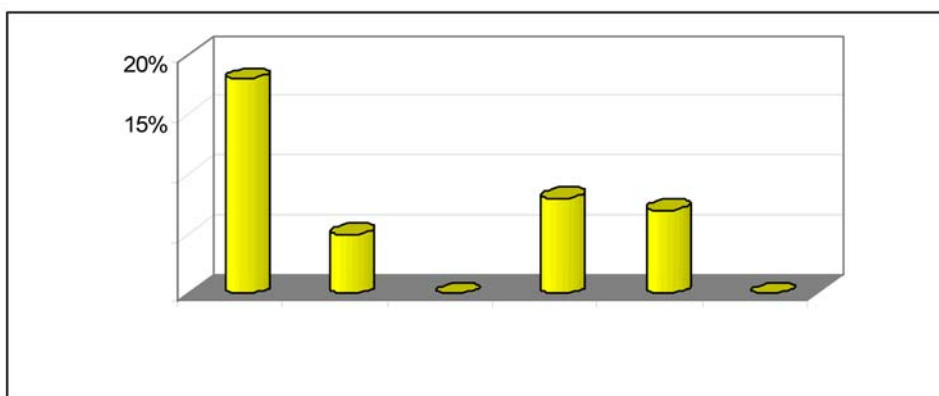
Sentiment de culpabilité en fonction de l'âge

Il est parfois précisé qu'il s'agit d'une culpabilité « *héritée* » d'un ascendant, d'une culpabilité « *inexpliquée* », ou « *transmise aux générations suivantes* » par les précédentes. La culpabilité est exprimée par 18 % d'hommes (contre 27 % pour l'ensemble des réponses aux questionnaires) et 82 % de femmes (contre 73 %).

➤ **Vécu de rejet, d'exclusion**

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	18%
21 - 30 ans	5%
31 - 40 ans	0%
41 - 50 ans	8%
51 - 60 ans	7%
60 - 80 ans	0%

Vécu de rejet et d'exclusion en fonction de l'âge



Vécu de rejet et d'exclusion en fonction de l'âge

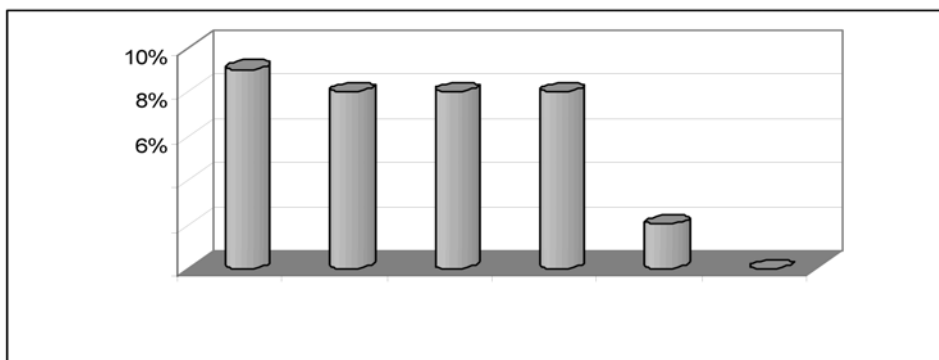
Le rejet et/ou l'exclusion est exprimé par 38 % d'hommes (contre 27 % pour l'ensemble des réponses aux questionnaires) et 62 % de femmes (contre 73 %) ce qui est à mettre en lien avec l'enfermement également massivement exprimé par les hommes.

➤ **Incompréhension**

L'incompréhension face à un secret de famille est notée par toutes les tranches d'âge de façon proportionnellement équivalente (en fonction du nombre de réponses par tranche d'âge).

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	9%
21 - 30 ans	8%
31 - 40 ans	8%
41 - 50 ans	8%
51 - 60 ans	2%
60 - 80 ans	0%

Expression de l'incompréhension en fonction de l'âge



Expression de l'incompréhension en fonction de l'âge

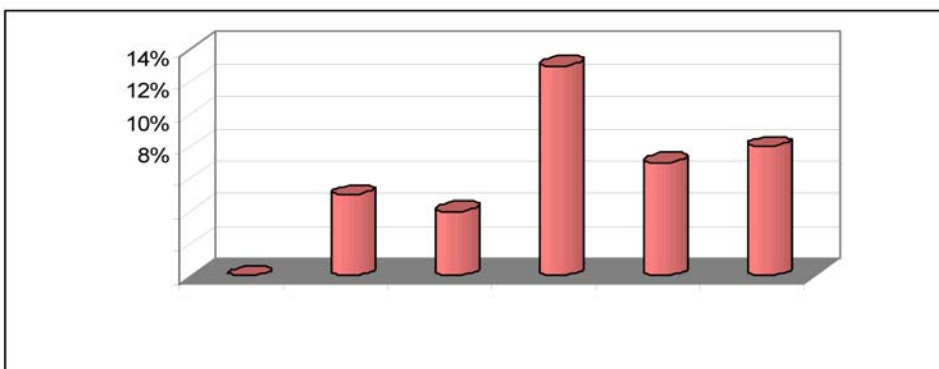
L'incompréhension face au secret est exprimée par 19 % d'hommes et 81 % de femmes. En marge de ces réponses, 3 personnes expriment comme effet du secret « *l'interrogation* » et 5 « *le doute* ».

➤ Effets sur les relations familiales et sociales et la communication

La communication qui devient, du fait de l'existence du secret, « *faussée* », des « *difficultés relationnelles* » sont notées par 17 personnes, majoritairement de 41-50 ans :

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	0%
21 - 30 ans	5%
31 - 40 ans	4%
41 - 50 ans	13%
51 - 60 ans	7%
60 - 80 ans	8%

Difficultés relationnelles et de communication en fonction de l'âge



Difficultés relationnelles et de communication en fonction de l'âge

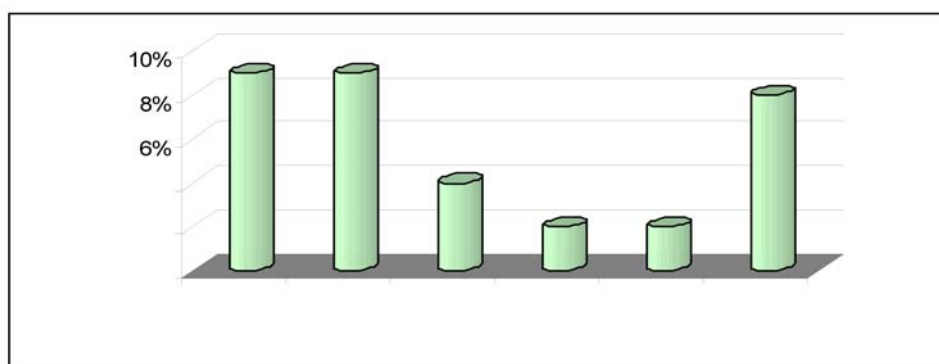
Les difficultés relationnelles et de communication face au secret sont exprimées par 35 % d'hommes (soit un pourcentage de réponses supérieures au pourcentage de réponses au questionnaire) et 65 % de femmes. Les hommes évoquent donc moins d'incompréhension mais plus de difficultés relationnelles du fait de l'existence du secret qui fausse la relation.

Par ailleurs, sur les 10 personnes ayant évoqué « *l'enfermement* » voire la « *privation de liberté* » du fait du secret, le « *repli sur soi* », 6 sont des hommes. Ainsi, la non communication est préférable à une communication « *faussée* » ou « *entravée* » par le secret ou une demande d'éclaircissement qu'ils risquent de ne jamais obtenir. Sur les 10 personnes évoquant cette forme d'isolement, 5 ont entre 31 et 40 ans.

➤ Mensonge

Tranche d'âge	Pourcentage des réponses de la tranche d'âge
Moins de 20 ans	9%
21 - 30 ans	9%
31 - 40 ans	4%
41 - 50 ans	2%
51 - 60 ans	2%
60 - 80 ans	8%

Difficultés liées au mensonge en fonction de l'âge



Difficultés liées au mensonge en fonction de l'âge

Le mensonge est principalement retenu par les moins de 30 ans.

Le mensonge est exprimé par 25 % d'hommes (contre 27 % pour l'ensemble des réponses aux questionnaires) et 75 % de femmes (contre 73 %).

➤ Autres

Des **comportements agressifs** voire **violents** sont notés par 5 personnes. En outre, 3 évoquent des **actes de délinquance** du fait de l'existence d'un secret de famille.

4 personnes évoquent un **comportement « instable »** alors que 2 personnes retiennent comme effet du secret, des « **échecs consécutifs** » et ce, dans plusieurs domaines de leur vie.

3 personnes notent un sentiment de « **colère** » et 3 de « **haine** ».

7 personnes notent des **troubles affectifs et/ou du développement** comme effet du secret. 3 parlent d'« **angoisse** » et 2 de « **drame** ». 5 évoquent un sentiment de **peur** dont 3 une peur liée au « **qu'en dira-t-on** ». 4 personnes notent une situation d'« **isolement** » du fait de l'existence du secret, ce qui est à rapprocher de celles qui ont vécu le rejet et l'exclusion.

Uniquement 2 personnes expriment un sentiment de « **déception** ».

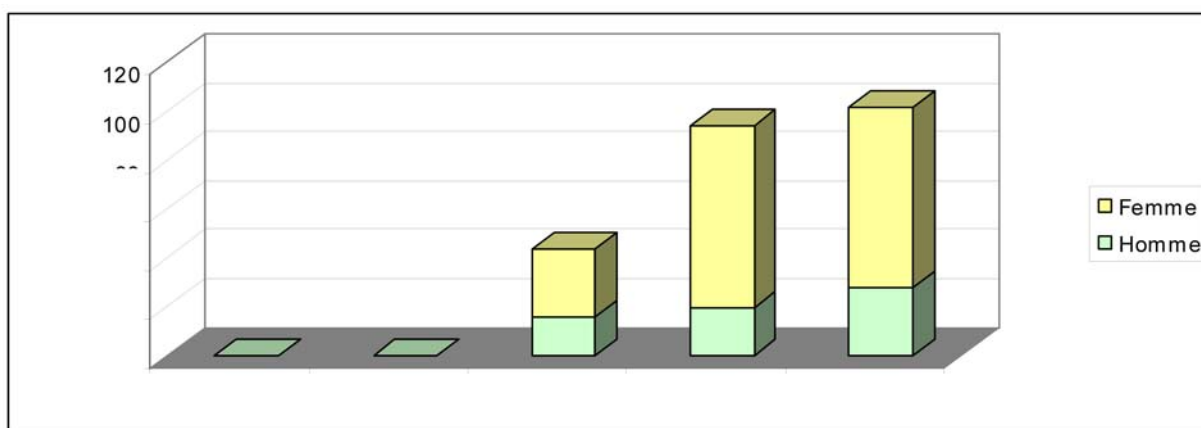
Seules 4 personnes y voient un **renforcement des liens familiaux**.

5/ Par rapport à la question / la qualification du secret

A la question concernant la qualification du secret, aucune personne n'a répondu « *Très positif* » ou « *Plutôt positif* ». Au contraire, le secret est majoritairement qualifié de « *plutôt négatif* » voire « *très négatif* ». Les réponses se répartissent comme suit :

	Très -	Plutôt +	Autant + que -	Plutôt -	Très -	TOTAL
Homme	0	0	16	20	28	64
Femme	0	0	28	74	74	176
TOTAL	0	0	44	94	102	240

Répartition des avis sur la qualification du secret en fonction du sexe



Répartition des avis sur la qualification du secret en fonction du sexe

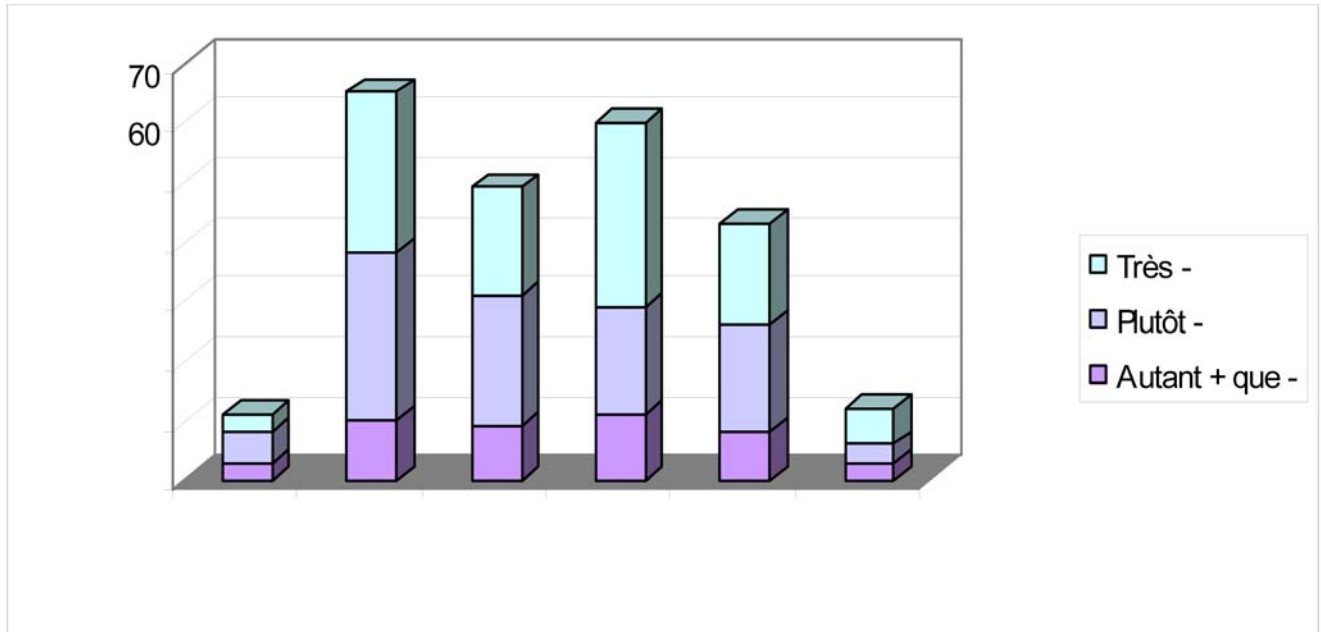
Pour aucune des personnes interrogées, le secret est « *très positif* » ou même « *positif* ». Seule une personne sur six considère le secret comme « *autant positif que négatif* ». Pour 39 %, il est « *plutôt négatif* » et pour 42 %, il est « *très négatif* ». Deux précisent qu'elles n'ont pas d'avis parce que leur avis « *diffère en fonction du secret* » : il peut être « *positif* » comme « *négatif* ». Aussi, elles ont été notées comme « *autant positifs que négatifs* ».

Pour certaines personnes, bien que le secret engendre « *conflits au sein de la famille* » et « *ruptures familiales* », il est « *plutôt négatif* » ; bien que le secret engendre des « *échecs répétés* » pour la personne, il est « *plutôt négatif* ».

Un homme sur deux et une femme sur trois trouvent le secret « *très négatif* ». Les trois personnes qui ont évoqué des secrets de famille personnels avec de lourdes conséquences (« *qui suis-je ?* », etc.) ont jugé les secrets « *plutôt négatifs* » pour l'une et « *autant positifs que négatifs* » pour les deux autres, contrairement à tous les autres qui pensent que les secrets sont « *plutôt négatifs* » ou « *très négatifs* ».

Age	Autant positif que -négatif	Plutôt -négatif	Très -négatif	TOTAL
11 - 20 ans	3	5	3	11
21 - 30 ans	10	28	27	65
31 - 40 ans	9	22	18	49
41 - 50 ans	11	18	31	60
51 - 60 ans	8	18	17	43
61 - 80 ans	3	3	6	12
TOTAL	44	94	102	240

Répartition des qualifications du secret en fonction des tranches d'âge



Répartition des qualifications du secret en fonction des tranches d'âge

	11 - 20 ans		21 - 30 ans		31 - 40 ans		41 - 50 ans		51 - 60 ans		61 - 80 ans		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Autant + que négatif	3	27,3	10	15,4	9	18,4	11	18,3	8	18,6	3	25	44	18,3
Plutôt négatif	5	45,4	28	43,1	22	44,9	18	30	18	41,9	3	25	94	39,2
Très négatif	3	27,3	27	41,5	18	36,7	31	51,7	17	39,5	6	50	102	42,5
TOTAL	11	100	65	100	49	100	60	100	43	100	12	100	240	100

CONCLUSION

J'ai un secret ...



Pascale DECALF⁸. "J'ai un secret" Acrylique sur toile

Bon nombre d'entre nous peuvent déclamer cette phrase mais peu parviennent à exprimer les faits dissimulés, secrets. Les raisons en sont principalement la honte associée à l'évènement caché. La grande majorité des secrets est liée à la naissance. Les secrets diffèrent selon les tranches d'âge et donc les époques pendant lesquelles les personnes ont vécu et principalement les évènements liés à ces époques. Les lois et notamment familiales sont aussi un frein à la dissimulation des secrets. Ainsi, pour se conformer à l'image que la famille veut montrer à l'extérieur, les personnes vont taire l'évènement vécu, même si la douleur du « taire » est plus forte que celle du « parler ». Le mythe familial est à respecter sous peine d'une explosion de la cellule familiale et de rupture de relation de ces membres. Et de ce fait, pour maintenir l'homéostasie familiale, l'individu se conforme, le plus souvent, aux lois prescrites par la famille et aux règles qui y sont liées.

Il aurait également été intéressant d'interroger sur l'éducation reçue, le type de parents qu'ils ont eu et qu'ils ont été ou sont aujourd'hui (pour ceux qui le sont) : laxistes ? permissifs ? souples ? tolérants ? sévères ? autoritaires ? etc. S'il existait des règles à respecter dans leur famille, avec leurs parents ? Si aujourd'hui, ils respectent encore ces règles ? S'ils les font respecter à leurs enfants ? L'image de la famille que leurs parents voulaient donner ? L'image qu'ils donnent eux-mêmes aujourd'hui ? S'il existait des sujets de discussion dont il fallait éviter de parler en famille ? Lesquels ? Si aujourd'hui encore, il existe des sujets de discussion dont il faut éviter de parler en famille ? Lesquels ? Si il existait et si il existe encore aujourd'hui des conflits dans leur famille élargie (ascendants, frère(s)/sœur(s), oncle(s)/tante(s), ... ? S'ils en connaissent l'origine ?

⁸ Plasticienne et art-thérapeute. <http://www.pascaledecalf.fr/page.php?id=245&menu=acryliques>

La plupart des personnes enquêtées ont retenu les effets négatifs des secrets de famille. Aucune n'y voit globalement d'effets positifs. Les conséquences des secrets sont très rarement positives. Elles sont généralement notés comme néfastes voire destructrices pour certains si l'on en juge par les pathologies qu'elles engendrent.

Et pour reprendre le propos de Vincent de GAULEJAC, « l'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet ». Produit de la petite histoire, l'histoire familiale, et de la grande Histoire, l'histoire sociale, il doit *composer* et *s'adapter* afin de se protéger lui-même tout en protégeant les autres. Mais quel est *le secret de cette composition et cette adaptation ...*

Entretien avec Laure
05/04/2006

Ce sont mes parents qui m'ont dit que j'étais une enfant adoptée. Ils me l'ont expliqué quand j'avais quatre, cinq ans. Ils m'ont expliqué que j'avais été adoptée. Aujourd'hui, et depuis toujours d'ailleurs, la difficulté que je rencontre, c'est d'en parler avec mes parents, mes parents adoptifs. Dans ma famille, c'est un peu comme un sujet tabou quoi. On ne sait pas si on doit parler, alors on garde tout pour nous. On n'en parle pas. C'est un peu un fonctionnement de non-dit, personne n'en parle.

Et vous avez fait des démarches pour retrouver votre famille biologique ou pas du tout ?

Sachant que je ne peux pas retrouver mes parents biologiques parce qu'en fait, je suis née sous X et je suis née à l'Île Maurice donc je ne sais pas comment je pourrais les retrouver et si je peux les retrouver. C'est compliqué. L'accouchement sous X, c'est un choix mais c'est assez embêtant pour la personne qui naît sous X. Le problème, c'est que ça fait vingt ans que je vis en France, je ne connais rien, je ne connais rien de mon pays, je ne connais pas ma ville natale, je n'ai aucun repère, je n'y connais rien donc je ne peux pas vraiment dire comment je pourrais faire, donc je ne peux pas dire que je vais laisser ma trace pour que ma mère puisse me retrouver.

Mes parents adoptifs, à part me dire que je suis métisse, indienne créole, c'est tout ce que je peux dire, c'est tout ce que je sais sur ma vie. C'est tout ce que je sais sur moi, quoi. Je ne sais pas du tout s'ils n'en disent pas plus parce qu'ils n'en savent pas plus ou s'ils ne veulent pas en dire plus. Je pense qu'ils n'en savent pas plus.

Moi je pense que la personne la plus proche avec qui je pourrais en parler, c'est ma mère. Pour moi, ma mère, quand on en parle, c'est des mensonges. C'est pas très, très bien de dire ça mais je pense qu'elle me ment et puis voilà. Je pense qu'elle ne veut pas me dire la vérité. J'ai des frères et sœurs qui ont été adoptés. En fait, même avec eux, on n'en parle pas trop. Comme je vous l'ai expliqué, on reste plus en cercle fermé. Quand il y a quelque chose qui ne va pas, on n'en parle pas, on ne le dit pas, on garde ça pour nous. Chez nous, on ne parle pas, on reste sur nous-mêmes et puis ok.

Avec la famille de mes parents, on ne se voit pas souvent et quand on se voit, c'est plus du bonheur qu'on leur montre plutôt que de leur parler de notre mal-être. On donne l'image d'une famille qui va bien. On cache. Moi, je n'ai pas envie de montrer à tout le monde que je ne vais pas bien, de dire que ça ne va pas bien dans ma tête et puis voilà quoi. J'ai envie de dire que ça va bien et rester dans mon coin. Avec certaines personnes de mon entourage, certains de mes amis, j'arrive à en parler mais pas avec tout le monde. Je n'aime pas. Je préfère en parler avec des personnes en qui j'ai confiance. En fait, on donne l'image d'une famille qui va bien. On cache notre malheur, malheur entre guillemets, pour montrer que tout va bien autour de nous. Des fois, il y a des questions : « Pourquoi tu ne parles pas ? », « Qu'est-ce qui ne va pas ? » « Pourquoi t'es agressive ? ». Dans ma famille, ma mère, elle me pose la question : « Qu'est-ce qui ne va pas ? Tu peux en parler ». Mais je ne profite pas de l'occasion pour en parler. Pour moi, c'est trop difficile. J'ai peur, en fait, de blesser ma mère donc je n'en parle pas et pis je garde ça pour moi et pis voilà quoi.

Les autres personnes adoptées, je les admire beaucoup. Elles arrivent à accepter leur statut d'adopté alors que moi, j'ai beaucoup de mal maintenant à l'accepter. Elles ont le courage de dire qu'elles sont adoptées, elles vont vers les gens, leurs parents sont ouverts à leur conversation, ils sont capables de donner un peu d'eux-mêmes pour aider leurs enfants à retrouver leurs racines. Moi, je me dis, ça sert à rien. Moi j'admire beaucoup les gens qui ont réussi à accepter leur statut. Pourtant, moi, je me dis qu'ils n'ont aucun repère, ils ne connaissent rien de leur vie, c'est difficile.

En fait, moi, le seul truc que je voudrais savoir, c'est le pourquoi de cet abandon et je pourrai dormir sur mes deux oreilles. Je pourrai me dire : « Ca s'est fait pour ça, pour cette raison ». Au moins je serais fixée. J'ai été abandonnée à l'Ile Maurice, c'est tout ce que je sais. Je ne sais pas du tout s'il y a un service là-bas où je pourrais avoir accès à mon dossier, ou je pourrais laisser un courrier à ma mère biologique comme ça se fait en France. Je ne sais pas du tout. Je ne me suis pas renseignée. Je ne me suis pas posé la question, en fait. Personnellement, je ne connais pas du tout ce pays-là. Tout ce que je sais, c'est que j'ai des origines là-bas, c'est tout ce que je peux vous dire. Je ne connais pas ma vie, je ne connais rien. C'est un grand blanc quoi.

Au moment de l'adoption, il y a des papiers qui sont signés, vos parents doivent avoir des documents. Vous n'avez pas pu les trouver?

Non ; il faudrait juste que je pose la question. C'est ça qui est difficile. Je n'ose pas en parler. Je n'arrive pas à en parler. A un moment, je vais y penser et puis je vais mettre un trait dessus. C'est un sujet pour moi qui est tabou, c'est un sujet que j'ai envie d'enlever de ma tête. Parce que je sais que sinon, je vais en souffrir et je vais faire souffrir tous les gens qui sont autour de moi. Et ça, je l'ai déjà trop fait donc ...Mais on ne peut pas oublier. C'est en nous, donc on ne peut pas oublier. On oubliera une partie. On oubliera partiellement mais pas complètement. Après, faut apprendre à vivre avec. Moi j'ai quand même mis six ans à me mettre dans la tête que j'avais été adoptée et après, il fallait que je l'accepte et c'est que maintenant que j'arrive à ça. Ca, je l'ai accepté, avec beaucoup de mal, mais je l'ai accepté, en parlant un peu avec mes frères et sœurs adoptifs. Mon grand frère, il a vingt-sept ans. Ca va de vingt-sept à douze ans.

En fait, mes frères et sœurs, ils ont tous entre eux un lien. Ils sont tous arrivés par deux ou par trois. Ils ont tous entre eux un lien, un lien de sang et moi, je suis la seule de la famille à ne pas avoir eu cette chance si on peut dire ça comme ça, de ne pas avoir vécu ça. Donc c'est très difficile. C'est pour ça que d'un côté, j'ai du mal à l'accepter.

Mon frère aîné est prêt à m'aider, je pense. Il serait prêt à m'aider à faire des démarches, à aller là-bas, à connaître mon pays natal, à faire tout ce qui est possible pour que je sois mieux dans ma tête. Mais le problème, c'est que je ne suis pas encore prête à en parler avec mes parents. C'est ça le hic. En même temps, je n'ai pas le temps de me renseigner, avec ma formation qui me prend beaucoup de temps.

Souvent, les personnes qui accouchent sous X, c'est pour donner une vie meilleure à leur enfant. Mais souvent, pour l'enfant qui est né sous X, c'est un truc plus dur à accepter. C'est-à-dire que ma mère, elle a abandonné son enfant pour qu'il ait une vie meilleure. Alors que pour moi, c'est un truc [l'abandon] difficile à admettre. Moi, je sais que j'ai du mal. J'ai envie de me donner une raison, que ma mère, elle m'a abandonnée pour une bonne raison, pas pour une autre et c'est dur de se dire que c'est pour le bien.

Pour faire des démarches pour connaître les raisons de mon abandon, il faut que je prenne mon courage à deux mains et que je le dise à mes parents, que j'arrive à en parler avec eux. Le truc, c'est que j'ai toujours peur de faire souffrir les gens et en même temps, j'en souffre. J'en ai souffert pendant longtemps et j'ai encore du mal à m'en remettre maintenant. C'est que depuis pas longtemps que j'ai appris à tourner la page et il m'a fallu beaucoup de temps pour l'admettre, pour admettre qu'on a été adopté et il faut qu'on l'accepte. Et après, il faut comprendre pourquoi. Pourquoi cet abandon ? Pourquoi elle m'a laissée tomber ? Pourquoi ? Ca fait beaucoup de « pourquoi ».

Je pense que d'une certaine manière, pour apprendre aux enfants la vérité, c'est pas en laissant des papiers traîner par terre pour leur mettre la puce à l'oreille. Il y a une certaine manière de l'annoncer. Je trouve ça un peu débile. Je sais que si on me le fait, je réagis très, très mal. Je l'accepterai pas.

Dans ma famille, c'est un sujet tabou. On n'en parle pas, on n'en parlera jamais. Si on arrive à mettre des bâtons dans les roues, on les mettra. C'est pas bien mais c'est comme ça.

Moi, j'ai eu beaucoup de mal à en parler avec mon grand frère parce que je ne savais pas comment il allait réagir et comment il allait prendre le fait que j'aie du mal à accepter ça.

En fait, ça s'est super bien passé, il m'a expliqué, il m'a dit ce qu'il pensait, lui. Et depuis, j'ai écrit mon témoignage à ma manière, je lui ai fait lire et il m'a tout à fait comprise. Et depuis, c'est un poids qui est parti, un poids que je portais depuis ces longues années. Ce poids, il est parti. Et maintenant, j'arrive à souffler, à ne plus y penser, à vivre ma vie.

Et votre frère serait prêt à vous aider à en parler à vos parents ?

Je ne sais pas. Je ne pense pas. Je ne sais pas. A mon père, je pense que ça passerait mais à ma mère, je sais pas. Je ne sais pas du tout. La question qu'il faudrait se poser, c'est pourquoi ces enfants maintenant font ces recherches. Ils ont besoin de savoir d'où ils viennent. Là, on protège les mères, on protège pas les enfants. Et les enfants, ils se posent beaucoup de questions et ils ne trouvent pas forcément quelqu'un avec qui en parler. Ils trouvent pas forcément le soutien qu'ils aimeraient et c'est un peu embêtant pour eux. Moi, je sais que mon soutien, je l'ai pas trouvé auprès de ma mère. Au début, je voulais consulter un psy parce que j'étais très, très mal, je n'allais pas bien du tout. J'étais dans une sorte de dépression, j'avais tout le temps envie de pleurer. Et j'en ai parlé avec ma mère. Je lui ai dit : « Il faut que j'aie voir un psy ». Et ma mère, elle me dit : « T'inquiète pas, t'es pas malade, je te rassure tout de suite » et du coup, j'ai lâché l'affaire. J'ai dit « Bon, ben, laisse tomber ». Et après j'ai laissé tomber. J'en ai parlé avec l'infirmière de mon lycée qui en a parlé à ma mère et elle, elle l'a très, très mal accepté. Elle a très, très mal accepté le fait que j'en aie parlé à une personne extérieure. C'est le truc qui m'a le plus blessée, le fait qu'elle n'ait pas accepté que j'en aie parlé à une personne extérieure. Elle aurait voulu que je lui en parle à elle. Elle m'a dit qu'elle était ouverte à cette conversation-là, qu'il n'y avait pas de souci. Elle a mal accepté que j'en parle à l'extérieur, à l'infirmière de mon lycée et pas avec elle. Ma mère l'a su parce qu'en fait, l'infirmière de mon lycée l'a convoquée pour en parler parce que c'est moi qui lui ai demandé, à l'infirmière. Quand elle l'a su, elle l'a très mal accepté. Elle m'a dit : « Pourquoi t'en a parlé avec elle ? Tu sais très bien que moi, je suis ouverte, y'a pas de souci. » Moi, j'ai trouvé sa réaction un peu bête de sa part.

C'était l'occasion d'en parler avec vous, de vous donner des informations que peut-être elle détient et qu'elle ne veut pas vous donner ?

C'est un peu embêtant quand même quoi. Parce qu'elle sait pas que dans ma famille, il n'y a pas que moi qui souffre de ça, que tous mes frères et sœurs souffrent de ça. A part mon petit frère parce que c'est le fils biologique de mes parents adoptifs. Mais tous mes frères et sœurs adoptifs, ils en souffrent. Ils ne sont pas tous du même pays que moi. On est trois dans ma famille à venir de l'Ile Maurice et les trois autres, ils viennent du Burkina Faso ou Côte d'Ivoire. D'être trois de l'Ile Maurice, ça peut nous rapprocher mais sachant que je n'ai aucun lien avec eux. Ce que j'aimerais avoir, c'est un lien de sang avec eux, ce lien de sang qui fait que j'appartiendrais à la même famille qu'eux, que ce soit adoptif ou pas adoptif.

Et là, vous êtes encore au lycée ?

Je suis en apprentissage. J'ai choisi l'apprentissage pour m'écartier un peu de ma famille parce que j'en avais besoin, et comme ça, ça me permet de respirer et de plus trop y penser.

Nous, quand on est adopté, on doit faire la démarche pour retrouver nos parents biologiques. C'est important de connaître ses racines. Je pense que pour tous les enfants nés sous X, il y a vraiment une souffrance, c'est même un poids. C'est important aussi de connaître sa culture d'origine. Sur le site de « La voix des adoptés », il y avait toute une page sur les Indiens, les

Péruviens,... Quand j'ai vu ça, je me suis dit qu'ils cherchent à avoir des contacts avec des personnes du même pays, qu'ils ont besoin de ça.

Pour moi, je ne sais pas si c'est le moment de faire ces démarches de retrouver ma famille biologique, ma culture. Il faut peut-être que j'attende que ça aille mieux pour moi et que j'existe pour moi. Savoir qui on est, c'est très important. Et d'où on vient aussi. Il faudrait que j'en parle avec mes parents mais ce n'est pas simple du tout.

Faut trouver le courage, se dire que c'est normal. Je ne pense pas qu'il y ait de recette miracle. Je ne pense pas qu'il y en ait. Dans ma famille, il y a une de mes sœurs qui est partie à cause de ça. J'ai appris que ma mère l'avait obligée à rompre le contact avec l'une de ses sœurs qui était à l'Ile Maurice, qu'elle ne voulait pas qu'elle noue des contacts là-bas et qu'elle revienne sur son monde adoptif. Donc elle est partie.

Moi je sais que j'ai beaucoup de mal à en parler, à dire que je ne vais pas bien, que j'ai besoin de réponses. La première fois que je l'ai fait, j'ai été très déçue. J'ai été très déçue. Pour moi, c'étaient que des mensonges. J'ai eu beaucoup de mal à me dire que ce n'était que la vérité et j'en ai beaucoup voulu à ma mère adoptive.

Faudrait que je trouve le courage d'en parler et que je prenne le temps. Mais là, je vais finir ma formation. Etre avec des enfants, ça me permet de sortir, de voir les problèmes que eux rencontrent et c'est sûr, ça change. Ca me change d'air en tout cas. Ca nous rajeunit en plus.

**Entretien avec Anne GERNE (1^{er} entretien)
07/04/2006**

« Par rapport à l'anonymat, il n'y a aucun problème, vous pouvez même dire qui je suis, il n'y a aucun problème. Je n'aime pas justement être anonyme et paraître anonyme à la télé pour la bonne raison que quand on a quelque chose à dire et que l'on veut le faire savoir, il vaut mieux le dire en public et à visage découvert. C'est ce que moi je ressens et c'est ce que je fais de toute façon. »

C'est ce que vous allez faire, j'ai vu sur le site, dans une émission « Les maternelles », début mai [2006]?

« Non, ça a changé de date. Ça passe le 21 avril [2006]. C'est l'émission « Les maternelles » et c'est à neuf heures je crois. Je vais parler, alors heu, j'ai préparé les questions, j'ai la liste là des « Maternelles ». Ben je vais parler de ma vie quoi. Comme j'avais déjà participé à une émission il y a un an et demi, c'est dire ce qui s'est passé un an et demi après l'émission. Donc la première émission, c'était déjà aux « Maternelles » mais par contre, c'était un reportage qu'ils avaient fait en venant me rencontrer chez moi. Donc ils vont remettre un petit passage du reportage, de la première émission qu'ils avaient faite, mais il n'y aura pas tout parce qu'ils ne peuvent pas et ça va trop vite. Les questions que Karine LEMARCHAND m'a posées, ça concerne mes origines. La première question c'est : « Pour vous, est-il vital de connaître vos origines, pourquoi ? » Alors moi j'ai répondu que pour nous, c'est vital d'en avoir. Quand on n'a pas de racines, parce que quand on se regarde dans une glace, ça nous fait peur. On se dit « Bon, à qui je ressemble ? Est-ce que je ressemble à ma mère, à mon père, à une tante, à une sœur. C'est vital aussi au niveau médical de connaître ses antécédents. Pour les choses courantes de la vie quoi. »

Vos origines, vous ne les connaissez pas ?

« Je les connais maintenant. Je les ai retrouvées. Le vingt-neuf août 2001, j'ai eu ma mère pour la première fois au téléphone. Faut savoir que moi, j'ai fait dix-sept ans de recherches officielles mais en fait j'ai fait vingt-trois de recherches parce que j'ai commencé à l'âge de seize ans. Mais mes parents adoptifs ne le savaient pas.

J'ai découvert à l'âge de neuf ans. Je l'ai découvert en faisant la poussière, un jour par hasard. Je faisais la poussière à la maison et puis il y avait un tiroir qui était mal rangé, avec des documents et des papiers qui dépassaient. Pour bien le ranger, j'ai tiré ce tiroir, j'ai pris toute la pile qui se trouvait dessus, j'ai voulu tout remettre et c'est lorsque j'ai pris ces documents que la pile est tombée. De fait, j'avais plus de dossier dans les mains, toutes les feuilles étaient par terre. Alors j'ai tout ramassé et malheureusement, la dernière feuille qui s'est trouvée être la dernière par terre était mon jugement d'adoption. Et c'est comme ça que je l'ai découvert. Mes parents adoptifs m'avaient caché la vérité. »

Vous avez pu leur en parler après ?

« Et bien, ça a été difficile. En 1990, ma mère m'a donné une enveloppe. Sur l'enveloppe, il y avait le cachet de la DDASS [Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales] de Metz, enfin de la Moselle, et dans cette enveloppe se trouvait un petit carton avec marqué le groupe sanguin de ma mère [biologique], mon poids de naissance, enfin des renseignements non identifiants sur ma mère mais il y avait un groupe sanguin qui se trouvait être le sien. Ca, je ne le savais pas, je l'ai découvert ensuite. J'ai posé des questions à ma mère quand elle m'a donné cette enveloppe et elle m'a dit « Ecoute, je ne sais rien d'autre ». Donc j'ai pas trop insisté. Et puis elle a refusé de me répondre donc j'ai pas insisté du tout étant donné que c'était vraiment tabou donc. Elle ne voulait pas m'en parler et on n'a jamais parlé de ça.

C'est clair que je me suis débrouillée toute seule avec tous les renseignements. Je n'avais que cette petite carte-là mais c'est vraiment minime comme info.

Je lui en ai voulu de ne pas me l'avoir dit plus tôt parce qu'il faut savoir que mon père adoptif était alcoolique, qu'il était violent, très violent, que c'est ma grand-mère maternelle [la mère de sa mère adoptive] qui nous a élevés jusqu'à ce qu'elle décède et que ma mère adoptive travaillait et elle avait du mal à faire face, entre ses enfants, son mari qui buvait, qui tapait. Donc je lui en veux oui, d'une certaine manière, je lui en veux oui pour m'avoir menti. C'est clair. Je ne peux pas leur pardonner de m'avoir menti.

Ca fait onze ans que j'ai claqué la porte de chez mes parents adoptifs, donc ça fait onze ans que je ne les vois plus. J'ai essayé de les revoir pour aller chercher mon carnet de santé qui me revient de droit mais j'ai été mise à la porte. Donc là, il y a eu une rupture mais il y avait déjà eu une rupture bien avant parce qu'à l'âge de dix-huit ans, ils m'en ont fait voir de toutes les couleurs je veux dire dans le sens où c'était mes parents mais pas des parents responsables. Nous, enfants, on était tenus de gérer la vie de mes parents. Par là, j'entends que comme je travaillais, j'avais donc de l'argent, je leur versais une pension mais finalement, il ne nous restait pas grand-chose. C'était comme si nous, on prenait soin de mes parents, comme s'ils avaient été en maison de retraite, c'était pareil. Et à la maison, fallait tout faire, fallait qu'on fasse la poussière, le ménage, qu'on empêche notre père de boire mais ça, c'était pas facile, nous on voulait pas se prendre de coup alors on allait lui chercher de la boisson parce qu'on se disait « Tant qu'il boit, tant qu'il fume, il nous foutra la paix et puis, au moins, on pourra faire notre travail tranquille et comme ça, on recevra pas de coup ». En fait, c'est comme si nous, enfants, on avait pris nos parents en charge comme des enfants. Les rôles étaient inversés. C'est pour ça que je leur en veux. Je leur en veux aussi parce que quand on a un enfant qui est malade, on ne dit pas à un autre enfant, parce que mon petit frère a eu le sida et en 95, on m'a reproché de ne pas l'avoir et de ne pas mourir à la place de mon petit frère. C'est mon petit frère adoptif. On est quatre enfants, de familles différentes, mais à avoir été adoptés par mes parents. Mon petit frère, c'est celui qui est venu après. Il a attrapé le sida parce qu'il était homosexuel, et je ne sais pas où il en est maintenant parce que je n'ai plus de relation avec lui parce qu'il a pris part pour mes parents. Et on m'a reproché de ne pas porter la mort et que je portais la vie et que c'était mon frère qui aurait dû être à ma place et moi à la sienne. Et en plus de ça, on m'a reproché que je ne venais que par intérêt alors que j'y allais quand même trois jours et pendant ces trois jours, c'était du carrelage, de la maçonnerie, des choses comme ça parce que je suis très manuelle et qu'ils avaient besoin d'un coup de main parce qu'ils refaisaient leur cuisine. J'étais prête à les aider et on m'a dit que c'était par intérêt, pour mettre les pieds sous la table et ça, je ne l'ai pas digéré. Ce que je n'ai pas digéré non plus, c'est qu'on m'a dit que j'étais redevable envers eux parce qu'ils m'avaient adoptée. Il faut savoir que ma fille était avec moi, elle avait six ans et elle a assisté à tout, même à la claque que je me suis prise. Quand je suis partie, ma mère m'a rattrapé en me disant « Pense à l'anniversaire à ton père, c'est le six mai ». J'ai répondu, on verra, si j'ai le temps. Et j'ai jamais téléphoné. Depuis ce jour-là, j'ai coupé les ponts définitivement C'était en 1995, j'avais vingt-neuf ans. C'était au mois de mai, donc je n'avais pas encore vingt-neuf ans parce que mon anniversaire c'était le vingt-cinq mai et j'ai claqué la porte le premier mai 1995. Mais je ne regrette pas aujourd'hui. J'aurais déjà dû rompre avec eux un mois avant le premier ou le deux avril 1995. Mais je n'étais vraiment pas bien, j'étais très indécise. J'en avais tellement marre de mes parents adoptifs, de les avoir sur le dos. Le samedi, il fallait y aller. Le dimanche, il fallait y aller. Quand il y avait des jours de fête, c'était pareil. Quand il y avait des anniversaires, c'était la même chose. Il fallait y aller pour un oui, pour un non. J'en avais tellement ras-le-bol que j'ai pris cette décision, à contrecœur. C'est une décision tellement difficile à prendre que j'en ai chialé tout le long de la route sur le trajet du retour. J'étais tellement mal que j'ai failli me prendre un arbre sur le

trajet. S'il n'y avait pas eu ma fille derrière, je crois que je ne serais plus là aujourd'hui. Mais c'est vrai qu'il faut arriver à avoir le courage de le faire.

Moi, au mois d'avril, quand ça s'est produit, j'ai dit à mon mari « Je n'irai plus, je ne téléphonerai plus ». Et deux jours après, ils m'ont retéléphoné, et moi je suis retombée dans le panneau. Et après, j'en ai eu tellement ras-le-bol que j'ai décidé de le faire. À plein d'autres moments avant, j'ai failli le faire. D'abord j'ai fugué, je suis partie de la maison. J'ai fugué pendant cinq mois. Par tous les moyens, ils ont essayé de me ramener à la maison y compris le chantage. Les gendarmes sont même venus me chercher chez mon copain. Et après, je suis retombée dans le panneau. Il faut quand même avoir un certain courage et se dire « Eh bien maintenant, c'est terminé, c'est terminé, c'est fini, c'est fini. J'en ai marre de me faire avoir. Je ne veux plus me faire dicter ma façon de penser, ma façon de vivre, de voir les choses ». C'était du harcèlement. On n'était pas libre de faire ce qu'on voulait. Et en plus de ça, on devait leur verser une pension comme si on habitait à l'hôtel ou chez des étrangers. À un moment donné, on se rend compte que pour grandir, pour évoluer, pour devenir adulte, on doit faire le choix malheureusement et heureusement d'un autre côté, il faut qu'on claque la porte. Ce n'était pas à cause de mes recherches parce que j'avais commencé à l'âge de seize ans, à l'âge de dix-huit ans, je les ai reprises, et j'ai récidivé mais je ne pouvais rien faire parce que j'habitais chez eux. Je ne pouvais pas écrire ni recevoir de courrier, j'étais coincée. Ce n'est pas à cause de ça que j'ai claqué la porte mais il y avait un peu de ça aussi parce que c'était tabou, il ne fallait pas en parler, il ne fallait rien dire. On leur appartenait en fait alors que finalement, on n'appartient à personne. Un jour ou l'autre, il faut se réveiller et se dire « C'est plus possible ».

J'ai eu des jumeaux, après, en 95. Ils ne les connaissent pas. Je leur ai simplement donné une photo mais ils n'ont pas été contents parce que c'était une photocopie parce que ma photo, je l'avais scannée et je leur avais donnée, non pas sur du papier photo mais sur du papier normal. Ils n'ont pas été heureux parce que ce n'était pas une vraie photo. Alors là, j'ai arrêté, j'ai dit, c'est pas la peine, terminé. C'est un point de détail mais le point de détail qui a fait qu'un jour le vase déborde. Moi, je n'en pouvais plus. Le plus important c'était pas ça. Le plus important, c'est qu'ils avaient des enfants, qu'il fallait qu'ils s'en occupent, ils les avaient adoptés, c'était leur choix, c'était pas le nôtre et en plus de ça, c'est ma grand-mère maternelle et adoptive qui nous a élevés. Ça faisait trop quoi. Et puis moi, j'ai vraiment été traitée comme une moins que rien, comme une bâtarde, une fille des rues, enfin quand vous lirez mon bouquin, vous verrez. Enfin, je peux pas trop trop détailler non plus parce que ça fait toujours un peu mal de raconter. Le raconter, pour moi, ça me fait du bien, y'a des passages où j'ai pris du recul. Là, j'ai tout réécrit le passage où c'était le plus dur pour moi et je l'ai écrit en même pas trois jours donc heu. Alors que ça fait onze ans que je suis après [l'écriture du livre] mais le passage-là était déjà écrit donc quand je suis revenue là-dessus, ça m'a fait très très mal. »

Mais vous l'avez écrit dans quel but ce livre ?

« Alors ce livre, je l'ai écrit dans le but d'extérioriser d'abord ce que j'avais en moi, c'est-à-dire de me sortir de la toile d'araignée dans laquelle je suis prise depuis mon enfance. La toile d'araignée, c'est la DDASS, c'est les incompréhensions de mes parents, c'est l'incompréhension des administrations, c'est l'incompréhension de toutes les personnes qui me connaissent et qui ne comprenaient pas pourquoi je faisais toutes ces recherches et pourquoi mon comportement avait changé vis-à-vis de mes parents. C'est un peu tout ça. C'est aussi pour dire à tous ceux qui recherchent, mes frangines et mes frangins de galère comme je les ai appelés dans mon bouquin, qu'ils se rendent compte qu'il n'y a pas que du négatif et que quand on retrouve, moi au départ, j'ai tout de suite pensé au négatif alors que finalement, ça s'est très très bien terminé. C'est pour qu'ils aient le courage de continuer.

Et c'est aussi pour informer les gens parce que moi, je trouve qu'à la télé, on montre beaucoup de choses positives sur l'adoption, seulement, il faut voir l'envers du décor de l'adoption parce que des fois, ça se passe très mal, on est pris pour des enfants de la DDASS et on reste des enfants de la DDASS malgré qu'on ait été adopté.

Donc, c'est un peu pour ça que j'ai écrit ce livre. Et je le rends public pour montrer à tous ceux qui ne comprendraient pas que c'est ancré en nous, c'est vraiment ancré, on vit avec. Nos origines perdues, on les a perdues à la naissance et quand on a ça, on ne peut pas comprendre, on ne peut pas se rendre compte du pourquoi ni du comment on vit avec ça tous les jours. Moi, je sais que j'ai eu des jumeaux et dans la famille de mon mari, il n'y a pas eu de jumeaux. Ma fille a eu des problèmes de santé quand elle était petite. Elle a fait des crises d'épilepsie mais dues à la fièvre. Moi, quand j'étais petite, j'en avais fait mais dues à quoi, je ne sais pas. Je n'ai pas eu cette réponse. Quand on n'a pas vécu ça, on ne peut pas comprendre. Et c'est très dur à vivre. Et je l'ai écrit aussi pour dire qu'on ne peut pas sortir indemne d'une histoire de ce genre. C'est pas possible. J'ai dû apprendre à vivre avec mon histoire et encore plus depuis que j'ai claqué la porte de chez mes parents. J'ai commencé mes recherches en 93, sans leur dire et je pense qu'un beau jour, ils l'ont appris, ce qui a fait qu'il y a eu des problèmes et j'ai dit « stop ». A un moment donné, j'ai dit « Stop, maintenant, c'est fini ». Avant, c'était « Oui papa », « Oui maman », « Oui pour ci », « Oui pour ça » et chaque fois que j'y allais, c'était « Oui, oui » et finalement, on se rend compte que c'est pas ça la vie. C'est pas simple d'être enfant, c'est pas simple d'être parent mais faut savoir faire et faut savoir aussi comprendre les enfants qu'on a adoptés, pas les juger. La loi va souvent dans le sens des parents mais la loi, elle devrait exiger que les enfants adoptés soient suivis parce que moi, j'ai pas eu de suivi, je n'ai pas le souvenir de suivis qu'il y aurait pu y avoir en étant placée chez eux.

Par contre je pense que l'après bouquin ne sera pas forcément facile. J'ai fait tout ce qu'il faut pour qu'il n'y ait pas de procès car mes parents adoptifs pourraient m'attaquer. J'ai fait en sorte que mes parents adoptifs ne puissent rien faire. Mais par contre, sur le plan psychologique, ça me pose certains problèmes surtout par rapport à des passages que j'ai pas encore digérés. Ceux-là, je vous les enverrai parce que je l'ai écrit. Mais c'est grave quand même parce que ma mère adoptive et mon père adoptif, au vu de ce qu'ils ont fait, pourraient aller en prison. Mais c'est pas ce que je veux quand même. C'est pas ce que je veux, c'est pas ça, du tout ça. Je veux qu'ils comprennent justement tout le mal qu'ils ont fait, tout le mal qu'ils ont pu dire, tout le mal qu'il ont pu me faire mais pas le mal superficiel mais le mal intérieur. C'est grave quand même. C'est de la violence verbale, c'est des coups, et ça je les ai subis aussi. Et plus grave encore, j'ai vu, ça s'est passé sous mes yeux, mon père partir avec un couteau, un couteau avec une grande lame et un manche en plastique, j'en ai d'ailleurs dans ma cuisine mais j'évite de m'en servir parce que j'y repense. Et il était dans les WC et moi j'ai vu ça et j'étais sûre qu'il était parti se suicider et c'était ça. Alors je suis partie voir, j'ai ouvert la porte, j'ai vu les WC en sang, il s'était sectionné les deux poignets. Ma mère était en haut. Je l'ai tout de suite appelée. Je lui ai dit « Viens vite t'occuper de ton mari parce que là, il baigne dans le sang dans les WC et moi je m'en vais ». J'avais douze ou treize ans quand j'ai vu ça. Donc ça marque quand même. J'ai pris mon chien et je suis partie. Je suis allée retrouver une copine au collège où j'allais. Ça faisait cinq kilomètres à pied mais je l'ai fait et je suis allée voir cette copine et le long du chemin, on a croisé l'ambulance et ma mère qui s'arrêtait et qui me disait « Va vite à la maison » et moi je lui ai répondu « Il n'est pas question que j'aille à la maison nettoyer tout ce bazar ». Quand je dis le bazar, c'est surtout le sang qu'il y avait dans les WC, non, là je regrette mais c'est pas mon rôle. J'ai vu aussi mon père attaché sur un lit d'hôpital, j'avais six ans, ça je m'en rappelle aussi. Il était attaché sur un lit d'hôpital avec des lanières en cuir parce qu'il était

en crise de delirium, il fallait qu'il boive. Ca, c'est quand même dur, surtout pour un enfant de six ans. Après j'ai vu, à l'âge de onze ans, mon père avec une hache, en foutre un coup

Page 5/13

dans la cuisse à ma mère, ma mère qui saignait. On l'a emmenée à l'hôpital, mon grand frère et moi. Et à l'hôpital, on n'a rien dit alors qu'on aurait dû le dire, le dénoncer mais ma maman nous avait dit de ne rien dire parce que ma grand-mère allait en mourir d'une crise cardiaque parce qu'on aurait été enlevés et placés. Toute cette violence était cachée à la famille.

Tout le monde savait qu'il y avait de la violence mais il ne savait pas tout évidemment. Mais c'est vrai que les voisins, les cris, ils les entendaient. Pourquoi ils n'ont rien dit, pourquoi ils n'ont rien fait ? C'était à l'époque mais à l'époque aussi, on pouvait parler. Peut-être que maintenant, on parlerait plus mais à l'époque, il fallait parler parce que moi, des fois, j'allais à l'école avec des bleus sur les fesses, je ne pouvais même pas m'asseoir, tellement j'avais mal mais j'ai rien dit à la maîtresse et quand il y avait du sport, je faisais exprès de tousser pour ne pas aller en sport, pour ne pas que ça se voit. J'avais des bleus partout.

Chez mes parents adoptifs, tout était interdit. Interdiction de sortir alors que j'avais vingt et un ans. Il fallait qu'ils me disent avec quelle personne me marier. Alors ce n'était pas possible, je me serais crue au Maroc parce que mon père est né au Maroc et là-bas, les femmes n'ont aucun droit et moi c'était comme ça. Je me souviens, j'ai pris ma pilule en cachette d'eux et quand ils l'ont découvert, ça a bardé. Je me suis pris des calottes, des grandes claques. Et un jour, mon père, en plein repas, a levé son verre en disant : « Je lève mon verre à ma fille qui fait la pute ». C'est quand même gros. Je trouve qu'ils sont allés trop loin. Et même si je n'avais pas claqué la porte, je pense qu'un jour ou l'autre, je serais partie. C'est pour ça qu'ils n'auraient jamais dû avoir d'agrément. Ils ont falsifié des documents. C'est-à-dire que mes parents adoptifs se sont servis de l'agrément de ma grand-mère maternelle et adoptive qui gardait des enfants de la DDASS, pour pouvoir adopter des enfants. Donc ils n'avaient pas d'agrément et ils se sont servis de l'agrément de mes grands-parents. C'est punissable par la loi et ça, ils ne veulent pas que ça se sache. En dix-sept ans de recherches, j'ai fouillé dans des dossiers qu'ils n'avaient aucun droit d'avoir. C'est pour ça que je suis allée jusqu'à la cour européenne pour annuler mon adoption plénière. Mais ça a raté parce que j'étais la première en France et en Europe à l'avoir fait. Si j'avais réussi, il y en aurait eu d'autres à faire cette même demande. En 1966, quand je suis née, ils m'ont adoptée en 1971, il aurait déjà dû y avoir des prises de conscience, des suivis. Il n'y a rien eu de fait et ça, ça m'énerve un peu. Ils ont obtenu l'agrément je sais pas comment. D'ailleurs ce n'est pas dans leur dossier parce que leur dossier, justement j'en parle dans mon bouquin dans la deuxième partie sur mes recherches, je présente ce que la DDASS m'a donné comme preuve. Ça m'a un peu estomaquée et j'ai même, à un moment donné, arrêté un peu mes recherches à cause de ça. Parce que, quand je me suis aperçue qu'il n'y avait rien, que ce n'était que du vent, j'étais un peu dégoûtée. Ils m'ont dit et ils ont écrit noir sur blanc qu'il n'y avait eu aucune enquête de faite au préalable à mon adoption. Alors qu'ils n'auraient rien dû me dire et que le dossier, je n'aurais même pas dû l'avoir, le dossier de mes parents adoptifs. Et dans la dernière phrase, il est écrit que le document que je demandais n'était même pas dans le dossier de mes parents. Alors je me disais « Mais comment ça se fait qu'ils ont pu m'avoir ». C'est écrit noir sur blanc : « Je peux cependant vous préciser que le rapport d'enquête que vous mentionnez ne figure pas dans le dossier », dans le dossier de mes parents. Donc il n'y a pas eu d'enquête de faite préalablement à mon adoption. Il n'y a rien. Et comme les parents travaillaient à la DDE, mon grand-père, connaissant du monde bien placé, je pense que ça a dû passer comme une lettre à la poste. Et en plus, ma mère naturelle n'a aucunement signé de documents prouvant qu'elle m'avait abandonnée sous X. Il n'y a rien. Il n'y a pas de procès-verbal d'abandon, il n'y a rien du tout. Rien n'a été fait parce que c'est le conseil de famille qui m'a déclarée abandonnée. Ma mère naturelle n'a rien signé du tout. Par contre, elle avait laissé son nom, son prénom, son adresse, le nom de mon père et

tout. En fait, c'est comme un vol, on m'a volée. J'aurais pu intituler mon bouquin « On m'a volée » ou « On m'a trompée ». Moi maintenant, je pourrais aller en prison et ça je vais en parler

Page 6/13

aussi du fait que je vis sous une fausse identité, que j'ai usurpé une identité. Donc c'est punissable par la loi. Mais moi je pourrais me retrouver en prison. Certains en rigolent mais un jour je me suis fait arrêter par les gendarmes. Je montre ma carte d'identité sur laquelle il y avait mon nom de jeune fille. En plus ils savaient mon histoire parce qu'ils avaient lu les articles dans les journaux. En fait, j'ai trois identités : celle de mon mari, celle de mes parents adoptifs, et celle de ma mère naturelle.

Et ils m'ont demandé « Mais vous vous appelez comment finalement ? ». Et je leur ai répondu « Mais vous savez bien, le mieux est de me passer les menottes parce que je suis en usurpation d'identité ». C'est-à-dire que j'ai usurpé deux identités qui ne sont pas les miennes. Et il m'a répondu « En fait, vous avez raison, je pourrais vous arrêter, vous êtes passible de trois ans d'emprisonnement et d'une amende de quelques euros ». Après, on en a rigolé mais il m'a dit « Je vous affirme que vous êtes dans le vrai ». Ils ne le feront pas mais par contre, j'ai eu des ennuis à cause de mes parents adoptifs. La gendarmerie de B. avait téléphoné à la mairie de S. pour avoir mon acte intégral de naissance. Ils ont cherché et ne trouvaient rien. Tout à coup, l'assistante du maire dit « Je trouve pas d'acte de naissance à ce nom [nom de jeune fille]. Et là, le gendarme me regardait et me dit « Mais alors, vous vous appelez comment ? ». Et je lui réponds « Essayez peut-être avec Anne E. C. [ses trois prénoms de naissance], et là peut-être que ça marchera ». Et là, effectivement, ça a marché, mais ça a mis un temps fou, il a fallu qu'il attende deux mois pour obtenir mon extrait intégral de naissance, que je n'avais même pas le droit de voir. J'ai dû attendre l'autorisation du procureur pour qu'on puisse me le délivrer. C'est pas évident et c'est pour ça qu'il y en a beaucoup qui laissent tomber. Moi, mon extrait intégral de naissance, je l'ai eu en 2000 et cela faisait treize ans que je le réclamais. Mais bon, on y arrive quand même. Il y avait une chance sur mille pour que j'obtienne mon dossier de l'hôpital et de la DDASS, parce qu'après il a été transféré à la DDASS, parce que mon dossier, il était dans le rouge c'est-à-dire que dessus c'était marqué en gros « A ne pas divulguer ». Et en plus, mon dossier était enfermé dans le bureau du directeur et dans son coffre-fort. Et j'ai quand même réussi à l'avoir. C'est pour ça qu'il ne faut pas se décourager même si ça prend du temps. Et on dit « Le temps, c'est de l'argent », mais ça n'a pas de prix.

J'étais une enfant adoptée et c'est vrai qu'à l'âge de neuf ans, quand j'ai su ça, j'ai dit « Mais pourquoi ? Pourquoi on ne m'a rien dit ? Pourquoi personne n'a parlé ? » D'ailleurs, il paraît que ma voix [aiguë et enrouée] que j'ai, c'est peut-être un traumatisme à cause de ça, un traumatisme que j'ai eu quand j'étais petite. Enfin, les médecins ne savent pas trop mais c'est pas trop normal, cette voix que j'ai, non plus. Et d'ailleurs, ma fille a exactement la même voix que moi. C'est normal, c'est moi qui lui ai transmise. Elle n'aurait peut-être pas dû l'avoir. »

Et vos enfants, sont-ils au courant de tout ça ?

« Non, ma fille sait des passages mais pas tout. Ma fille, elle va avoir dix-huit ans et les deux petits ont bientôt dix ans, ils sont encore petits et c'est vrai que ce n'est pas évident à expliquer. Même mon mari ne sait pas tout ce qu'il s'est passé. J'espère qu'il va lire le livre. Pour moi, c'est beaucoup plus facile de l'écrire que de le dire. C'est aussi une façon de leur transmettre mon histoire, de laisser des traces. C'est pour ça que j'ai voulu le faire. Ça me permet de m'en sortir et de laisser une trace de mon passage sur la terre et de livrer quelque chose qui leur appartient à eux aussi.

Moi, j'ai toujours eu de la ténacité, du courage parce qu'en 2002, j'aurais fait un feu de joie dans la cour avec tous mes dossiers, mes archives et j'aurais tout arrêté mes recherches car ça devenait invivable. Quand ma fille ou mes fils m'appelaient « Maman », moi je pouvais

pas, je pouvais pas supporter, c'était trop. Pourtant, j'avais ma mère adoptive, mais c'est pas pareil. Quand ma fille me disait « Maman, j'ai fait ci ou ça pour te faire plaisir », moi je lui

Page 7/13

disais « Non, arrête » parce que je pouvais plus supporter et il fallait quand même que ça s'arrête. »

Et quelle relation avez-vous maintenant avec votre mère biologique ?

« Je l'ai rencontrée, ça s'est très bien passé mais c'était froid. Le premier contact a été un peu froid dans le sens où on ne se connaissait pas, on ne s'était jamais vues. C'est normal aussi qu'il y ait eu une certaine distance entre nous.

Mais maintenant, ça va mieux. Ça va même beaucoup mieux parce que ma mère naturelle envisage de m'adopter simplement [référence à l'adoption simple par rapport à l'adoption plénière] pour que je puisse porter son nom et récupérer mes prénoms qui m'appartiennent aussi. Elle a eu trois autres enfants et avec moi, ça fait quatre. D'ailleurs, je lui en ai voulu parce que j'ai su le pourquoi de mon abandon. Je me disais « Mais pourquoi moi et pas un autre ? » Et elle m'a expliqué pourquoi. C'est parce que mon grand frère était malade et elle ne pouvait pas s'occuper d'un enfant en bas âge en plus de lui. Disons que je tombais mal en fait. C'est dur mais quand on approfondit un peu les choses, on se rend compte qu'il n'y avait pas que cet enfant malade, il y avait autre chose à côté. C'est vrai que je lui en ai voulu. Maintenant, ça commence à s'estomper. C'est vrai que je lui en veux encore mais c'est moins qu'au début. Je la vois une fois par an et on se téléphone beaucoup, on s'écrit beaucoup.

J'ai retrouvé une sœur aussi, c'est ma sœur biologique, c'est ma vraie sœur. Je l'ai vue pour la première fois en 2001. On ne s'était jamais vues, on ne se connaissait pas. Par contre, on a beaucoup de points communs parce qu'on a eu exactement la même vie. À l'âge de neuf ans ma sœur a appris que son père n'était pas son père. Ma mère s'est mariée, elle a vécu avec lui, elle a eu un autre enfant, et il est revenu chercher ma sœur à S. qui se trouvait chez une de ses sœurs à elle [à sa mère] pour la récupérer et la ramener au Canada avec mon grand frère qui se trouvait chez la grand-mère à S. aussi. Donc ils sont tous partis au Canada. Et de l'âge de cinq ans à l'âge de seize ans, ma sœur a subi des violences sexuelles aussi par son beau-père et à l'âge de neuf ans elle a découvert que son père n'était pas son père, c'est sa mère qui lui a dit. Et moi, à l'âge de neuf ans, j'ai découvert que mes parents n'étaient pas mes parents, mais par contre, c'est pas eux qui me l'ont dit. Elle a toujours cru qu'elle avait été adoptée alors que c'est moi qui ai été adoptée. Elle a toujours imaginé qu'elle avait une sœur quelque part et quand elle posait la question, on lui disait que non. Moi j'ai toujours cru que j'avais une sœur jumelle alors qu'on me disait que non. Mon père adoptif buvait, son beau-père buvait également. Mon père était violent, le sien aussi. On a quand même des sacrés points communs. Si elle avait une fille, elle l'aurait appelée A., il se trouve que c'est le prénom de ma fille. L'un de mes deux garçons aurait pu s'appeler S. parce que j'adore ce prénom mais mon mari ne l'aimait pas et si elle avait eu un garçon, elle l'aurait appelé S. Elle marche vite, moi je marche vite. On a plein, plein de points communs. Il y a deux ans, elle sortait son chien, et elle s'est cassé la figure et moi, la même journée, je vais faire du vélo avec mon mari et mes enfants, c'était un dimanche, et je tombe et je me fais mal au genou. Le lendemain soir, ma sœur me téléphone et dans la discussion que je lui dis « Je me suis cassé la figure en vélo et maintenant, j'ai mal au genou ». Elle me demande « C'est quel genou ? ». Je lui réponds « Le droit » et elle me dit « C'est bizarre, parce que moi, le même jour, je suis tombée, et je me suis fait mal au même genou, le droit ». Parfois, on a l'impression vraiment d'être des jumelles. Et pourtant on a cinq ans d'écart, et elle est plus jeune que moi. Ma sœur quand elle est née, on lui a changé tout son sang. Moi quand je suis née, on m'a changé tout mon sang. Moi j'ai failli mourir, elle, elle a failli mourir. C'est incroyable, on ne comprend même pas. On ne comprend pas qu'on ait tant de points communs. Quand je l'ai vue pour la première fois à la gare, avant je l'avais vue sur une photo, mais ce n'est pas pareil, je l'aurais

reconnue entre mille et elle, c'est pareil, pourtant on ne s'était vues qu'en photo. Quand mon mari nous a vues, une fois rentrées à la maison, il a dit : « C'est vrai qu'on dirait des jumelles ». On se ressemble beaucoup. Et quand ma sœur a vu ma fille, ma fille me ressemble,

Page 8/13

ma sœur a dit « C'est incroyable toutes les trois comme on se ressemble ». C'est-à-dire que ma fille me ressemble mais elle ressemble aussi à ma sœur comme une goutte d'eau. Une fois même, on est allées toutes les trois au marché ensemble et on nous a prises pour des triplées. Même si on est éloignées géographiquement, on est très proches. Moi j'ai dit à ma sœur « Si jamais tu as un problème, moi je t'aiderai ». Et pour ma sœur c'est pareil. Mais on s'appelle régulièrement et on s'envoie des e-mails. » [...]

« Là je continue à écrire. J'ai trois cent pages pour l'instant mais j'ai encore des choses à dire. Je vais rajouter une photo de ma sœur. Donc il y aura que deux photos de ma sœur et moi, le reste c'est ma mère, mon père, ma sœur et moi. Ma famille biologique. Les parents adoptifs et je les ai nommés M. et Mme Y. et il n'y aura pas de photos. Et j'ai fait un petit passage au début du livre pour expliquer le pourquoi je remplaçais B. par Y., pour les avertir, s'ils lisent le livre, ils sont prévenus.

Pour écrire ce livre, j'ai pris le nom de jeune fille de ma maman, c'est-à-dire le nom que j'aurais dû avoir à ma naissance, avec Anne en prénom qui est le premier des trois prénoms que j'aurais dû avoir à ma naissance. C'est aussi pour dire que j'ai une autre identité que celle de mes parents adoptifs. Et ça je l'expliquerai dans le livre, ce sera la fin, c'est écrit, c'est sur papier mais c'est pas encore retranscrit sur l'ordinateur. C'est long, c'est très long, je sais pas si pour fin mai, je l'aurai fini. Là maintenant, je me suis dit : « C'est écrit, c'est fini, je rajoute plus rien ». J'aurai certainement oublié des trucs. Je ne peux pas tout mettre non plus parce que je veux rester sobre. Donc je veux raconter surtout les périodes qui m'ont marquées le plus. Après, c'est mon premier livre alors que je ne sais pas du tout. Comme je lis beaucoup, je suis inspirée de la présentation de certains livres, de certains best-sellers. Mais c'est pas évident de faire des petites parties avec un titre pour chaque partie. Il y en a trois je ne sais pas ce que je vais mettre comme titre. Il y a des passages qui vont être refaits parce que j'ai oublié des choses. Par contre, tout ce qui est écrit dans la première partie est fini. Pour le reste, j'avais commencé sans mes écrits, sans avoir mes écrits du Canada parce que ma sœur avait embarqué mon bouquin tout du moins mes écrits-là la première fois qu'on s'est vues en 2001. Alors j'ai dû tout recommencer à écrire sur papier parce que je ne voulais pas attendre et je ne savais pas si je récupérerais mon bouquin. Donc c'est pour ça qu'il y a encore des vides par rapport à la première partie. Et quand j'ai retrouvé mes écrits, j'avais oublié des choses. C'est vrai que c'est pas évident à se raconter. Je travaille le soir de neuf heures, neuf heures trente jusqu'à deux heures du matin. Souvent mon mari rouspète parce que je me couche tard. C'est vrai que le matin j'ai du mal à me lever mais je préfère travailler le soir parce que je suis plus tranquille. Tout le monde est couché ou occupé. Je me mets le casque sur les oreilles avec de la musique forte et je suis tranquille. Mais c'est pas évident. C'est pas une histoire facile à écrire, en plus j'écris avec mes tripes. Il y a de la souffrance dedans, ça c'est sûr, il y a des personnes qui me l'ont dit, des personnes qui ne l'ont pas lu entièrement mais qui l'ont parcouru. Ces personnes m'ont dit « Quand on lit entre les lignes, c'est encore plus douloureux que quand on lit comme ça ». Fallait le faire. Moi je me dis « Si je ne le fais pas, qui est-ce qui peut faire un truc comme ça ? ». Il faut dénoncer un peu les pratiques qu'il y a, l'envers du décor de l'adoption comme je dis. C'est pour ça que je me suis lancée là-dedans, d'ailleurs. Et en même temps pour une thérapie. Là par exemple je me sens beaucoup mieux qu'il y a deux semaines quand j'ai recommencé à écrire, quand j'ai repris tous mes écrits, c'est dur, dur, je n'arrêtais pas de pleurer le soir. Et maintenant, ça va beaucoup mieux, je m'en fous même carrément. C'est le passé, il faut regarder l'avenir. Peut-être aussi parce que j'ai bientôt fini, parce que j'arrive à la fin. À la fin de mon bouquin, j'ai

essayé d'écrire des lettres que j'adresse à certaines personnes. Il fallait que je le dise et je ne savais pas comment le faire. J'ai même écrit une lettre que je n'ai pas encore retranscrite, à mes parents adoptifs pour dénoncer tout ce qu'ils m'ont dit, tout ce qu'ils m'ont fait. C'est vrai qu'ils n'ont pas du tout compris. Ce sera une note que je mettrai à la fin. Je vais écrire

Page 9/13

également ce que j'ai ressenti en écrivant ce livre, ce que j'attends de l'après-livre et de cette vie que j'ai eue, pourquoi j'ai voulu écrire, qu'est-ce que m'a apporté cette vie comme je l'ai vécue avec du recul. Et ce que j'attends du livre mais ça, je le garde pour la fin parce que c'est très difficile à écrire. C'est très, très dur. Pour le moment, j'ai du mal à corriger tout ce que j'écris. J'écris, j'écris tout, mais je n'ai rien relu. Quand il sera fini, je vais prendre le temps de le relire, de corriger ce qui cloche, les mots qui manquent, tout ce qui ne va pas, les phrases qui ne vont pas. Et quand je l'aurai relu, à ce moment-là je pourrai écrire la fin.

C'est-à-dire, ce sera quatre pages supplémentaires dans lesquelles j'expliquerai ce que m'a apporté cette vie, les déceptions, ... Ce sera un petit résumé, une conclusion qui reprendra par des passages, le premier dans lequel je parle de l'alcool de l'adoption, le viol moral et psychologique même si c'est un attouchement sexuel moi je parle de viol, viol du corps que mes cousins m'ont fait subir, le non-respect de ma personne, tout ce que mes parents adoptifs m'ont fait subir, les humiliations, ... Et ensuite que tout ce qui concerne mes recherches, les retrouvailles aussi, le pourquoi, les questions, ce que j'explique plus dans la deuxième partie, c'est-à-dire pourquoi j'ai fait ces recherches, ce qui m'a poussée à le faire. Ce sera une conclusion, un petit coup de gueule aussi, disant qu'il ne faut pas avoir peur de rechercher même si on va devant des déceptions, des portes fermées. Il faut foncer, on n'a rien à perdre. Ce que je recherche aussi, c'est faire avancer la loi. Je veux aussi informer, c'est pour ça que j'ai mis à la fin quelques articles documentaires sur l'adoption, des adresses, ... Mais je n'ai pas tout à fait fini parce que je veux rajouter aussi des articles de loi et notamment sur le harcèlement moral et psychologique parce que ça existe et moi je l'ai subi de la part de mes parents adoptifs. Je veux rajouter l'article de loi sur l'accouchement sous X. et expliquer la possibilité pour les mères naturelles d'adopter simplement [adoption simple par rapport à l'adoption plénière] parce que ma mère biologique veut m'adopter simplement. Mes parents adoptifs auraient pu m'adopter simplement mais je me suis rendue compte, parce que, à force d'écrire, on réfléchit et on comprend mieux certaines choses, que mes parents adoptifs voulaient des enfants pour eux. Ce n'était pas des enfants pour avoir des enfants, pour les laisser libre de faire ce qu'ils voulaient, de vivre leur vie après les avoir élevés. C'était de leur part une démarche égoïste. Il y a des adoptions égoïstes et je suis évidemment tout à fait contre ce genre d'adoption. Moi je n'ai vu aucune assistante sociale, je n'ai vu aucun psychologue venir à la maison. Rien n'a été fait pour m'avertir, pour m'expliquer des choses dans ma petite enfance avant que je découvre mon adoption, comme ça devrait être fait. Il n'y a pas de loi par rapport à ça. Dans certains départements c'est bien fait, il y a un suivi des enfants après l'adoption mais dans d'autres, c'est une catastrophe. Dans mon cas, avant d'être chez mes parents adoptifs, j'étais à la pouponnière de P. et j'ai un article là-dessus que je vais peut-être insérer dans mon livre et dans lequel ils expliquent qu'il n'y a qu'une cinquantaine de lits pour soixante à soixante-dix enfants susceptibles d'y être accueillis. Il y a des choses qu'il faut dire. Les gens qui adoptent devraient adopter l'enfant pour qu'il ait une vie meilleure et en même temps s'engager à l'aider s'il souhaite retrouver ses origines.

À part ça, j'ai mis deux chansons à la fin de mon bouquin. J'ai mis Diam's, je ne sais pas si vous connaissez, elle chante « La boulette » en ce moment. J'ai retranscrit certaines phrases de sa chanson parce que j'ai touché à la drogue, j'ai fait pas mal de conneries à cause de la vie que j'ai eue et parce que j'en avais marre. J'ai inclus cette chanson parce qu'elle est mon reflet. À la fin il y a une autre chanson aussi qui s'appelle « Maintenant, je sais » de Jean Gabin, que tout le monde connaît. J'ai laissé ses phrases à lui et j'y ai rajouté les miennes. J'ai choisi de la mettre à la fin parce que je pense que quand les gens auront lu mon livre, ils vont se poser beaucoup de questions. Et même si je réponds déjà à pas mal de questions, j'ai

fait le choix de mettre cette chanson pour montrer que « Je sais », je sais ce qui s'est passé. Mais finalement, je sais mais est-ce que je sais tout ? Donc je l'ai mise en ce sens. Quand je laisse des messages sur Internet, je mets toujours Anne BERNIER, comme ça, les gens savent qui je suis. Je veux témoigner à visage découvert. Je pense que c'est ça aussi qui

Page 10/13

fera avancer les choses. Voilà, donc il n'y a pas de problème pour que vous citiez mon nom, je peux même vous signer un papier, une autorisation si vous le voulez. Vous pouvez même citer les noms de lieux. Moi, quand je fais les choses, je ne les fais pas à moitié. Je préfère que l'on sache qui je suis plutôt que d'annoncer des choses, des endroits qui ne sont pas. Alors moi, c'est Madame B. Anne, normalement, c'est Ghislaine mais c'est Anne. »

**Entretien avec Anne BERNIER (2^{ème} entretien, après l'émission télévisée
« Les maternelles » du 21/04/2006 dans laquelle elle témoigne)
28/06/2006**

La prof de français de ma fille a vu le reportage, l'émission « Les maternelles » et elle a dit à la classe de ma fille : « Ce sujet, il faut qu'on en parle, à la rentrée, quand vous reviendrez, on va étudier ce sujet » et elle a dit à ma fille : « On demandera à ta mère de venir faire une petite conférence là-dessus ». Moi, je n'ai jamais fait ça. Et moi, je me suis dit : « Après tout, pourquoi pas » et je réfléchis au fait de faire des conférences dans les collèges et lycées. Je suis en train de finir la première partie de mon livre et ce n'est pas évident parce qu'il ne faut pas trop que je mâche mes mots mais en même temps, il faut que je ménage la chèvre et le chou. Ce n'est pas facile. Il y a des choses qu'il faut que je dise. Mais je ne mets aucun nom. Donc, déjà, je me suis préservée. Mes parents ne pourront pas m'attaquer. De toute façon, moi, j'ai fait ce qui était en mon pouvoir pour qu'ils ne puissent pas m'attaquer. J'ai remplacé les noms de famille et les noms de villages par des lettres. J'ai fait très, très attention, je peux vous dire. Mais mes parents foutent le bordel sur certains forums parce qu'ils veulent que mon bouquin ne sorte pas pour la bonne et simple raison qu'ils ont des trucs à se reprocher. Mais ce n'est pas évident d'écrire parce qu'on fait remonter tous les souvenirs. Là, quand j'ai écrit le passage où je raconte ce que ma mère m'avait fait, quand elle est venue me chercher chez mon copain et m'a traînée par les cheveux jusque dans la voiture et toutes les autres choses, je peux vous dire que ce n'est pas évident parce que tout remonte à la surface. Moi, je n'ai pas dormi pendant deux semaines quand j'écrivais ce passage. C'est vrai que c'est très, très difficile. Par contre, après, on se sent mieux. Là, mon livre est presque fini mais j'appréhende dans le sens où je me demande ce que mes parents vont en penser, vont dire. Parce que, quand il sera lancé, il sera lancé et on ne pourra plus rien faire. Une fois que c'est écrit et publié, c'est fini. Je l'ai donné à mon médecin traitant pour qu'elle le lise, enfin le CD-ROM et elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas s'empêcher de le lire et elle m'a dit que je m'étais bien protégée au départ par une petite note que j'ai mise. J'ai tout fait pour qu'on ne retrouve pas leur identité. Mais tout le monde sait qui ils sont parce que mon père a laissé des messages sur un forum en disant qu'il avait toujours été clean avec moi, que ce que je dis n'est pas vrai, que je n'ai jamais eu de claque, que je n'ai jamais rien eu, que je suis une menteuse. En plus, il a mis sur le forum son adresse et son numéro de téléphone. Ils reçoivent des coups de téléphone insultants et anonymes et disent que c'est moi ou disent que c'est de ma faute s'ils ont ça. Moi, je n'y suis pour rien, c'est eux qui ont mis leurs coordonnées sur Internet. Ils n'avaient pas à le faire. Ils ont fait ça parce qu'ils cherchaient à me faire sortir de mes gonds et que je leur dise des choses qu'ils pourraient utiliser ensuite. Quelqu'un m'a répondu sur Internet en me disant qu'il ne comprenait pas que j'aie mis autant de temps avant de dire tout ça, que j'aie pu garder tout ça pour moi autant de temps, ne rien dire et que je ne porte pas plainte contre mes parents. Et

il me soutenait dans ma démarche de dire toute la vérité, de la faire éclater en plein jour. Je lui ai répondu : « Ce sont des imbéciles, un jour Dieu les punira et ne t'inquiète pas parce qu'ils sont déjà punis. Sur quatre enfants, trois leur tournent le dos, moi la première ». Je lui ai expliqué que le fait que ma mère naturelle m'adopte simplement est déjà une petite revanche sur mon passé mais que la vraie arrive très

Page 11/13

bientôt. Moi, je ne les provoque pas mais je dis les choses clairement. Je pense que je me suis bien protégée vis-à-vis de mes parents adoptifs. Mais c'est vrai que je dénonce des choses et notamment le fait qu'ils [ses parents adoptifs] n'avaient pas le droit d'adopter, la falsification des papiers, tout ce que j'ai découvert en faisant mes recherches. J'avais engagé un procès devant la Cour Européenne pour demander l'annulation de mon adoption. Je l'explique dans un chapitre intitulé « Mon identité ». J'ai fait ça pour récupérer mon identité parce que j'estimais que je vivais sous une fausse identité. Pour moi, il s'agit d'une usurpation d'identité et c'est passible de prison. Ca, je l'explique clairement dans mon livre.

Pour moi, je suis comme une marginale parce que je vis sous une fausse identité. Ils ont touché à mon acte intégral de naissance et on n'a pas le droit. On n'a pas le droit non plus de fabriquer un autre acte intégral de naissance. Je cite dans mon livre l'article de loi. Je pense que je vais très loin mais qu'est-ce que je risque ? Rien, je pense. En tout cas, pas un procès. Peut-être un acte violent mais je les attendais à la dernière assemblée générale de mon association, ils ne sont jamais venus. Par contre, j'ai rencontré d'autres parents adoptifs, mais pas les miens. Mais ceux-là sont prêts à tout faire avec leurs enfants pour qu'ils retrouvent leurs origines.

L'association CADCO Poitou-Charentes dont je m'occupe va changer de nom et va s'appeler « Droit à nos racines ». Je veux me battre contre l'adoption plénière. Si on retrouve notre mère biologique, elle ne peut que nous adopter simplement. C'est ce que va faire la mienne. Mais mon combat ne plaît pas à tout le monde c'est pour ça que je veux créer une association indépendante. On envisage d'organiser des cafés débat comme à Paris, un tous les deux mois environ. Je suis en train de préparer deux pétitions : l'une contre l'adoption plénière et l'autre en faveur de l'adoption par les homosexuels. Je vais en parler bientôt sur des forums Internet. Dans mon bouquin, dans la deuxième partie, j'ai fait un index avec un certain nombre d'informations comme les endroits où on peut se renseigner dans certains départements, pas tous parce que je ne peux pas tous les mettre, comme les bibliothèques, la médiathèque, les archives municipales des grandes villes, enfin il y a pas mal de choses. J'ai répertorié aussi toutes les DDASS de France. J'ai dû rajouter des pages mais je ne pouvais pas en rajouter beaucoup. J'ai mis ces informations à la fin de la deuxième partie et je l'ai intitulé « Index ».

Depuis la dernière fois, j'ai changé pas mal de choses : il y a des choses que j'ai enlevées parce qu'il fallait que je les formule autrement, j'ai dû faire des corrections également parce qu'il y a sept personnes qui l'ont lu et sur ces sept personnes, j'ai eu trois avis. Les autres avis, je n'en ai pas tenu compte parce qu'ils me disaient : « Il faut parler de ci, il faut que tu mettes ça, il ne faut pas mettre ça ». Donc, j'ai pris les trois plus sérieux. Ils m'ont dit de changer, dans la première partie, quand je parle de mon père, avec l'alcool, c'est tous les ans que ça revenait, je dois le laisser mais je dois le formuler autrement. Ce n'est pas évident. Mais moi, ce que j'ai envie de faire, c'est de laisser ça comme c'est. Je vais attendre l'avis de mon médecin et si c'est ok, je laisse tout comme c'est. En plus ce n'était pas un avis extérieur, c'est quelqu'un de la famille qui m'a pris la tête toute une après-midi en me disant : « Mets ci, change ça ». De toute façon, sur le fond, je ne changerai rien. C'est sûr, il y a des corrections à faire parce que je n'ai rien relu. J'ai tout écrit, tout d'un bloc, sans relire. Je relisais que le paragraphe que je venais d'écrire. Je ne l'ai pas encore lu dans sa totalité, du début à la fin. Et là, je suis en train de le relire, de le corriger mais pour l'instant, dans le fond, je ne change rien. La personne de ma famille qui l'a lu m'a dit : « Quand on arrive au passage où tu as seize ans, où tu commences à sortir, et tout ça, le lecteur peut se dire que, finalement, tu n'es qu'une pute ». Et là, je m'interroge quand même et je me demande si ça va interpellier les

lecteurs et s'ils se feront la même réflexion. C'est vrai que quand j'ai commencé à sortir, j'en ai profité parce que je n'avais aucun droit, même pas le droit de dire ce que je pensais. Mes parents disaient quelque chose et moi, je devais dire exactement la même chose ou faire ce qu'ils me disaient de faire. J'espère que les gens qui liront le livre le comprendront comme ça. Ceux qui me jugeront, je m'en fiche. Je n'ai pas fait ce livre pour être jugée, pour passer

Page 12/13

devant un tribunal. J'ai fait ce livre pour aider les autres et je pense que ça peut beaucoup aider. De toute façon, je ne l'ai pas fait pour gagner de l'argent. Parce qu'on n'en gagne pas, au contraire, au départ on paie. Là, il faut que j'envoie mon manuscrit à des sociétés d'édition. Là, je n'ai pas fini la présentation, je n'ai pas encore tout mis. Dans la deuxième partie, je veux rajouter des documents, des courriers. J'ai déjà mis certaines réponses que j'ai reçues à des courriers que j'ai envoyés. Mais certains sont très personnels, je ne veux pas tout mettre. Il faut que je mette les courriers les plus percutants, les plus touchants. Là, de mon livre, j'en suis à 376 pages et j'ai encore des pages à écrire et des pages à corriger.

Comme j'ai mis beaucoup de documentation dans la deuxième partie, je ne rajoute rien. La troisième partie reste telle qu'elle. Je l'ai relue et corrigée.

Ce qui m'interroge plus, c'est après la publication du livre et j'aimerais rencontrer des personnes qui ont fait la même démarche pour savoir comment ça s'est passé. Il y a beaucoup de personnes qui attendent que mon bouquin sorte. Je trouve qu'il est bien fait dans le sens où je n'ai rien oublié. Ma voisine, qui a lu le livre, m'a dit : « Il est bien mais il y a une chose que tu aurais pu changer, c'est le titre et mettre « L'envers du décor de l'adoption ». C'est un titre que j'aurais pu mettre au lieu de « La revanche sur le passé ». Mais « La revanche sur le passé » est un titre qui me convient mieux, qui correspond mieux à mon histoire. Avoir retrouvé ma mère biologique, c'est quand même une revanche. En plus, elle va m'adopter et ça, j'en parle à la fin, ça s'appelle « La reconnaissance ». Cette partie-là, je ne l'ai pas finie. J'ai encore des choses à mettre, à rajouter. Je vais écrire une partie du texte de façon rap, avec des mots qui interpellent comme j'ai écrit « La lettre à ma sœur ». Mon livre, ce n'est pas uniquement l'envers du décor de l'adoption. C'est aussi mon combat, ma lutte contre l'adoption plénière, le droit à l'accès à ses origines. J'aurais pu intituler la première partie de mon livre comme ça mais je l'ai appelée « La vérité retrouvée ».

Je dédie la deuxième partie du livre à Ségolène Royal parce qu'elle m'a beaucoup aidée dans mes recherches. Contrairement à ce que disent certains, elle est très, très sympa, très gentille et très compréhensive. Je ne pourrai jamais la remercier de ce qu'elle a fait pour moi. Elle m'a aidée à avoir mon dossier médical de naissance. Moi, je lui en serai reconnaissante toute ma vie. C'est elle qui m'a permis de connaître ma mère, aussi. Je vais lui demander d'écrire la préface de mon livre. Comme j'ai rendez-vous dans quelques jours avec elle pour qu'elle m'aide pour quelques dossiers difficiles d'autres personnes qui n'arrivent pas à retrouver leur mère biologique alors qu'elles ont un nom, je vais le lui demander. C'est quelqu'un en qui j'ai énormément confiance et ça me ferait vraiment plaisir qu'elle le fasse. En plus, mon combat est aussi le sien.

Au départ de mes recherches, je voulais surtout savoir, trouver un visage, mais je me suis rendue compte, en avançant dans mes recherches, que je cherchais, au fond moi, vraiment une maman. C'est pour ça que j'ai intitulé le dernier chapitre « La reconnaissance » parce que j'explique tout ça. Je pense qu'il y avait une partie de moi qui recherchait ses origines, sa mère biologique, son identité. Et l'autre partie qui recherchait une vraie maman. Il faut expliquer que tout le monde ne recherche pas pour les mêmes raisons. Ça peut être par besoin, par envie ou par nécessité. À un moment donné, pour moi, c'est devenu primordial. C'est vital. Du matin au soir, je ne pensais qu'à ça et je ne faisais que ça. Mais c'est vrai que ça bouffe. Et ça, je tenais à l'expliquer. Le dernier chapitre, « La reconnaissance », c'est ça. Je m'explique sur la reconnaissance que j'attendais, celle que j'ai eue. Ça, il faut que les gens le sachent. Et moi, à l'âge de neuf ans, quand j'ai tout découvert, je me suis dit « Un jour, j'écrirai mon livre ». Mais comme je dis souvent, « il faut laisser du temps au temps ». Je sais

que mes parents adoptifs, un jour, le paieront. Déjà, aujourd'hui, sur quatre enfants, il n'y en a plus qu'un qui vient les voir, mon petit frère. Il avait failli mourir, il y a trois mois. Mon grand frère est malade, il est atteint d'une maladie héréditaire, en plus. Depuis que mes parents adoptifs le savent, ils essaient de le faire revenir mais plus par pitié. Mes parents ont pitié de lui parce qu'il est malade. C'est n'importe quoi. Tous les moyens sont bons pour

Page 13/13

arriver à leurs fins. Une fois que j'ai été libérée de leur emprise, je dis bien leur emprise parce que c'était le cas, une fois qu'on a claqué la porte, même si c'est dur, on se sent mieux. À un moment donné, on arrive à claquer la porte, à se barrer, à dire : « Maintenant, c'est fini ». On est obligé de passer par là. Ceux qui ne le font pas, je pense que ce sont ceux qui ont peur. Moi, j'ai eu peur, mais ça ne m'a pas empêchée de le faire parce que c'était ça ou je divorçais. Mes parents adoptifs voulaient que je divorce pour récupérer ma fille et moi, par la même occasion, et qu'on habite chez eux et qu'on soit sous leur coupe. Ça, bien sûr, je ne l'ai pas mis dans mon bouquin mais j'en ai parlé autrement.

Ecrire un bouquin sur son histoire, c'est vrai que c'est du travail, c'est long mais j'ai vraiment envie d'aller jusqu'au bout. Là, j'avais un peu arrêté parce que j'avais trouvé un travail et surtout à cause de mes parents. Et je ne savais plus si j'allais continuer ou pas. Finalement, j'ai pris la décision de le finir et quand il sera fini et publié, ce sera terminé. À ce moment-là, on verra bien. J'espère que je n'ai rien oublié. Là, je suis en train de raconter ce qui s'est passé à notre mariage, au mariage de mon frère. Mais bon, ce n'est pas facile. Au fur et à mesure que j'écris, tout remonte à la surface. Je pensais en avoir fini avec ça. Bon, c'est moins douloureux qu'avant mais quand même. Il faut que je n'oublie rien, que je dise tout mais j'ai tellement de choses à dire.

Entretien avec Noëlle
27 avril 2006

« Noëlle est un des trois prénoms qui m'ont été donnés à ma naissance et que j'utilise sur Internet et pour pas mal de choses à partir du moment où j'ai su que j'avais ce prénom. Mais je ne l'ai pas du tout officiellement. C. est mon prénom d'adoption. Voilà, au niveau du prénom, je préfère intervenir sous le prénom de Noëlle ; si ça peut faire avancer les choses, n'hésitez pas à mettre C. [prénom et nom officiels]. Je n'ai aucun secret pour personne à ce niveau-là. »

Comment avez-vous appris au départ votre adoption ?

« Dans les secrets de famille, je pense que je vais tout à fait vous intéresser, étant donné que je n'ai appris que j'avais été adoptée qu'à l'âge de trente-sept ans. Donc, j'étais au centre d'un secret de famille pendant trente-sept ans puisque toute la famille le savait, sauf moi. Donc là, c'est vraiment le secret de famille dont on est le, enfin, la seule personne qui devrait être au courant, c'était moi. Or là, tout le monde était au courant sauf moi. Je crois qu'on peut dire que j'étais la victime du secret.

Voilà comment ça s'est passé. Tout simplement, je devais avoir à peu près dix ans, j'ai réfléchi là-dessus après coup, sur le moment, je n'ai évidemment rien noté, je me posais des questions. J'avais vraiment l'impression que je n'étais pas la fille de mes parents. Donc, ça me trottait dans la tête tant et si bien que j'ai essayé de poser la question à ma mère. Bien sûr, on ne peut pas dire à sa mère, surtout si elle se présente comme sa mère, « je crois que tu n'es pas ma mère ». Donc j'ai tourné les choses en lui demandant pourquoi j'étais née à cinquante kilomètres de Lyon alors qu'elle habitait Lyon. Des maternités, il devait y en avoir sur Lyon. Et elle m'a répondu un mensonge. Elle m'a répondu un énorme mensonge. Je me suis rendue compte que c'était un mensonge et j'ai compris qu'il ne fallait jamais plus en parler. Je n'ai jamais osé en reparler. Elle m'a répondu qu'elle était allée accoucher là parce qu'elle avait une amie qui travaillait dans une maternité. Or, je savais très bien qu'elle n'avait pas d'amie qui était infirmière ou qui travaillait dans une maternité, enfin, susceptible de lui faire faire cinquante kilomètres étant enceinte et de ne plus jamais en entendre parler par la suite. En tout cas, cela m'avait paru très curieux et franchement je crois que c'est là que j'ai fermé la porte. Je me suis dit « Il ne faut pas en parler ». J'ai toujours essayé un petit peu, c'était une personne qui était malade et qui était nettement plus âgée que ma mère biologique et on voulait toujours la protéger. Donc je savais qu'il ne fallait pas en parler. Silence absolu pendant des années et des années avec, de temps en temps, cette idée que je n'étais pas leur fille qui revenait. Et au fil du temps, j'ai réussi à bâtir, je dirais presque toute seule, un petit dossier qui me prouvait que je ne pouvais pas être leur fille. Un problème de groupe sanguin, enfin ce genre de chose. Mais ça, bien plus tard, je devais avoir vingt-cinq ans quand je m'en suis rendue compte. Donc j'essayais de poser des questions mais jamais directement à mes parents parce que je sentais bien qu'ils ne pouvaient pas, ils ne pouvaient pas le dire. Donc je ne posais pas la question et je continuais comme ça mais en étant très mal. Vraiment. C'était vraiment une question qui était lancinante, qui revenait me hanter de temps en temps. Et il y avait des périodes où je n'y pensais pas du tout, aussi. Ce n'était pas constant disons. Et je me suis mariée, j'ai eu des enfants et cette question est revenue. Et cette question revenant, j'en ai parlé. Et là, la première personne à qui j'en ai vraiment parlé, c'est mon mari. Et il m'a dit, et c'est quelqu'un qui a les deux pieds sur terre, « Tu t'inventes des trucs, c'est pas possible ». Et puis, comme c'est revenu plusieurs fois, il m'a dit « Il n'y a qu'une seule solution, on va en parler à ton père et à ta mère ». Moi aussitôt, j'ai dit « Non, non, non, ça, c'est impossible ». Je ne sais pas pourquoi, c'était un tabou total pour moi.

Et c'est lui qui a posé, alors, d'abord la question à ma mère qui lui a ressorti un mensonge, toujours le même, et ensuite, il a posé une fois la question à mon père qui commençait à être un petit peu plus âgé et là, mon père a dit « Mais comment le sait-elle ? ». Et ce jour-là, tout est sorti. Moi j'étais incapable, il n'aurait pas posé la question, je ne l'aurais toujours pas posée. Le secret, c'est vraiment quelque chose de paralysant et qui est vraiment ridicule quand on en est sorti. On culpabilise à la place des gens. Là, il fallait protéger les autres. Il fallait protéger ma mère, il fallait protéger mon père, lui, je ne sais pas de quoi mais enfin bon, je sentais qu'il ne fallait pas en parler et si on en parlait, je sentais que ça allait se retourner contre moi. Donc j'ai réussi à, on a réussi à, enfin c'est mon mari qui a réussi à me sortir de cette histoire et j'ai aussitôt entamé des recherches. J'avais essayé sans demander à mes parents d'avoir la confirmation que j'avais été adoptée en écrivant à la maternité où je suis née, parce je pense que vous le savez, on a des extraits d'acte de naissance « né » de nos parents adoptifs. Alors ça, c'est une chose terrible parce que j'aurais un extrait d'acte normal, enfin comme tout le monde, née de "X" et adoptée par « mes parents adoptifs », j'aurais bien sûr compris. Moi, j'ai un extrait d'acte de naissance « née de » et le nom de mes parents adoptifs. Et je crois que c'est comme ça pour toutes les personnes adoptées pleinement. Et comme personne ne demande ces papiers, enfin pour certaines personnes, c'est terrible. Là, je fais une petite parenthèse. Moi je connais quelqu'un qui a cinquante ans et qui a découvert qu'il avait été adopté en allant demander, non pas un extrait d'acte de naissance qu'on lui avait toujours donné, mais son acte de naissance intégral. On lui a donné parce que c'était un employé de mairie qui n'était pas vraiment au courant de tout. Là, il a découvert qu'il était adopté alors que lui ne s'en était jamais douté. Vous imaginez ce qui tombe sur la tête. Donc là, j'étais sûre que j'étais adoptée et j'ai commencé des recherches qui ont duré huit ans. Alors pendant huit ans, parce qu'on est toujours en train de se heurter à l'administration, alors moi, en plus je suis née dans une maternité tenue par des bonnes sœurs, maternité catholique et je ne suis pas passée par la DDASS, je suis passée par une œuvre d'adoption catholique, ce qui fait que j'avais un acte de baptême. J'ai demandé mon acte de baptême mais j'ai un acte de baptême sous X. Je n'ai pas le nom de ma mère, j'ai pas de nom de marraine, j'ai pas de nom de parrain, je n'ai le nom de personne dessus. Mais je suis baptisée. J'ai l'acte de baptême mais je ne vous dis pas combien de temps j'ai mis pour réussir à l'avoir. L'acte de naissance intégral, j'ai réussi à l'avoir et vérifier qu'il n'y avait rien dessus. C'est pareil, j'ai mis un temps fou. J'ai dû saisir le Procureur de la République, des choses incroyables alors qu'il y a rien dessus. Quand on voit la difficulté qu'on nous fait pour avoir les actes, on se dit, il doit y avoir des choses extraordinaires. Ben non, il n'y a rien. J'ai un acte de naissance qui est : le seize mars 1958, est née, puis l'adresse de la maternité, Marie Noëlle Pierre, qui étaient mes prénoms de naissance et puis c'est tout. Il n'y a pas « de » et « de ». Il n'y a pas de parents. L'opération du Saint Esprit totale. Ce n'est même pas un accouchement sous X. Là, il n'y a rien. Ma mère n'a jamais demandé le secret, c'est ça qui est le plus terrible. Elle n'a pas demandé le secret. Enfin, j'ai quand même réussi à avoir par l'œuvre qui est l'Œuvre Adoptive Lyonnaise, j'ai réussi à avoir mon dossier, le dossier qui me concernait où il n'y a pas grand-chose. Il y avait quand même le fait que ma mère était belge et institutrice. Alors c'est quand même surprenant, étant née à Bourgoin-Jallieu et de se dire pourquoi une belge est venue ici. Donc j'ai commencé à chercher sur cette piste. Et puis ma mère adoptive est décédée et mon père adoptif, on vit dans la même ville, s'est beaucoup rapproché de nous parce qu'il a eu une période bien évidemment très difficile, il venait manger très souvent. C'est là qu'il s'est rendu compte de la place que les recherches avaient prises dans ma vie. Et un jour il m'a lâché : « C'est vrai, avec la petite médaille » et je lui dis « Mais de quoi tu parles ». A la naissance, j'avais une médaille qui venait de ma mère. Donc on a cherché cette médaille en se disant « Ca va nous donner un lieu géographique ». Parce qu'il nous a dit : « C'est une médaille qui représente un lieu de

pèlerinage ». Donc j'ai dit « On trouve le lieu de pèlerinage, on y va et on cherche une institutrice, etc. ». Malheureusement la médaille avait disparu.

Comme il se souvenait de deux ou trois choses, on a passé un été à faire tous les pèlerinages belges. On n'a pas fait que ça et heureusement mais j'avais des enfants qui devaient penser que l'on était devenu un petit peu dingue à certains moments. Et en plus on faisait les pèlerinages mais pour chercher les petites médailles pour regarder comment elles étaient parce que, sur la mienne, c'était une vierge qui ne portait pas d'enfant et, en général, elles portent toutes des enfants et il y avait un petit détail comme ça, et on cherchait, et on cherchait, on se précipitait sur les boutiques de souvenirs pour trouver leur présentation de la vierge du coin. Enfin c'était assez étonnant. On a réussi à trouver un endroit où c'était possible. Et, parallèlement, les bonnes sœurs ont retrouvé le dossier pédiatrique qui me concernait et qui n'avait pas disparu. Cela faisait huit ans qu'elles me disaient qu'il avait disparu, qu'il avait été noyé dans une inondation terrible, enfin des choses comme ça. Et, miracle, ce dossier a réapparu à un moment donné. Et la directrice, et là, je la remercie, me l'a envoyé. Il n'y avait rien dessus, enfin mon poids de naissance, des choses sans aucune importance mais il y avait un prénom. Mais on m'a dit « Attention, ce prénom n'est certainement pas celui de ta mère mais ça l'est peut-être aussi ». Donc, le prénom c'était Maryse, institutrice, belge et son âge qui était vingt-quatre ans. Ça commençait à faire beaucoup de choses. Donc, on s'était mis à chercher une Maryse, institutrice, belge, vingt-quatre ans et on venait de trouver le lieu du pèlerinage, ce qui fait qu'au retour des vacances, j'ai mis une annonce sur un site Internet de la ville près de laquelle se trouve ce pèlerinage qui est la commune de D. en Belgique. J'ai mis une petite annonce : « Cherche Maryse, vingt-quatre ans en 1958, institutrice, belge ». Et là, il y a eu un miracle. Alors là, je crois que c'était le miracle il y a un monsieur qui signait sous le pseudonyme de J. qui m'envoie un e-mail me disant « Je connais effectivement une institutrice qui doit avoir à peu près cet âge-là et qui s'appelle Maryse. Je sais où elle travaillait et je vous mets en contact avec l'endroit où elle travaillait ». Il me met en contact avec la commune dont elle avait dépendu pendant très longtemps. Il me demande bien sûr pourquoi je la recherchais et là, j'ai inventé un bobard parce que j'avais compris en huit ans qu'il ne fallait surtout pas dire pourquoi on recherchait les gens. En plus, elle avait sa vie privée et je n'avais pas à faire courir des bruits. Et en plus, pour moi ce n'était pas ma mère. Franchement, j'étais persuadé que ce n'était pas elle. Donc, j'ai inventé une histoire, en laissant des traces dans cette histoire, en mettant ma date de naissance, en mettant le nom de la dame qui s'était occupée de l'adoption parce que je savais qu'il avait été en contact avec elle. Et il a envoyé tout ce que j'avais mis et c'était elle. Le soir même, j'avais un e-mail sur mon ordinateur. Elle se présentait et elle me donnait son numéro de téléphone. C'était extraordinaire. Bien évidemment, le soir même, je l'ai appelée. Alors là, l'histoire du secret, c'est terrible pour l'enfant mais c'est terrible pour la mère également. Parce que ma mère n'a jamais parlé de moi à personne. La seule personne qui était au courant de ma naissance c'était mon père. Personne d'autre n'était au courant. Elle n'en a parlé ni à ses parents, ni à ses frères, ni à ses sœurs.

C'était une histoire assez compliquée. Là, je préférerais que vous n'en parliez pas surtout si vous mettez mon nom. Si vous ne le mettez pas, après tout, vous pouvez le dire. En fait, elle cherchait à protéger mon père. Mon père était curé. Voilà, le problème était là. Et je crois que, jusqu'au dernier moment, elle a espéré qu'il quitte les ordres. Elle était partie en France pour cacher sa grossesse. En France, elle était bénévole chez l'abbé Pierre. Elle a pris un an de congé sabbatique chez l'abbé Pierre pour être bénévole en espérant là aussi qu'on l'aiderait. Il faut dire qu'on l'a bien aidée puisque l'abbé Pierre l'a envoyée chez sa propre sœur qui tenait l'Œuvre Adoptive Lyonnaise sans lui parler d'adoption. C'était pour l'aider. Donc elle est allée là-bas. Elle a fait des petits travaux, etc. On l'a mise en confiance et puis on lui a expliqué qu'elle ne pouvait pas garder son enfant et qu'il valait mieux, pour l'intérêt de l'enfant qu'elle le remette à cette œuvre. L'intérêt de l'enfant était qu'elle le remette à cette

œuvre. Et comme elle était complètement perdue à cette époque, il faut la comprendre, elle ne pouvait pas revenir avec un bébé en Belgique, bref, c'était l'horreur absolue, elle a accepté. Si elle était revenue avec l'enfant à l'endroit où elle travaillait, c'était un petit village et le curé était à peu près le seul homme qu'elle rencontrait. Je pense que des soupçons et il y en a eu tout de même parce qu'une absence d'un an, il y a des langues qui ont parlé quand même mais sans trop savoir.

En fait elle, elle a été victime d'un secret, moi, j'ai été victime de deux secrets je dirais, celui de l'adoption et celui qu'elle avait mis sur moi puisque je suis née sans le nom de ma mère dans l'état civil, c'est ce qu'on appelle aussi sous X. Il n'y a rien. Il n'y a absolument rien. Elle était belge, elle était étrangère, c'est les bonnes sœurs qui ont fait la déclaration. Elle avait eu un entretien avec la sœur de l'abbé Pierre qui s'occupait de l'Œuvre Adoptive Lyonnaise, et dans l'entretien, cette dame lui promettait que, si jamais j'avais besoin de quelque chose, elle serait mise au courant. Or, il n'y a jamais eu aucun contact entre mes parents adoptifs et cette dame sauf au moment de l'adoption, après c'était fini.

C'est très, très lourd à porter, bien sûr, sur le moment. Et ce qui est extraordinaire, c'est quand c'est terminé et qu'on réapprend à vivre, en fait, normalement.

Quand on l'a retrouvée, on avait un week-end un petit peu plus long et on est monté en Belgique pour la voir. Elle avait sorti le champagne. Depuis elle vient à peu près deux fois par an à la maison, moi je monte en Belgique à peu près deux fois par an et on se téléphone toutes les semaines. Dès le début, il y a eu un contact excellent qui a un petit peu fait comme s'il n'y avait pas eu d'interruption. Or, il y a quarante-cinq ans d'interruption quand même. Elle a n'a jamais refait sa vie. Par contre, elle a eu énormément de mal à parler de moi à sa famille. Elle a mis deux ans et demi, on s'est retrouvé en 2003, pour pouvoir en parler à ses frères et sœurs. Et là, ça y est, c'est fait. Et alors là, maintenant, elle en parle tout le temps et à tout le monde, j'ai l'impression. Après notre première rencontre, elle ne savait pas non plus si ça allait durer, si on ne venait pas, ça y est, on l'avait vu, on était content. Et puis, comme elle a toujours ce sentiment de se rabaisser, de se sacrifier, elle avait l'impression qu'elle n'était pas intéressante. Mais ça se passe vraiment très bien. »

Et avez-vous retrouvé des oncles et des tantes ?

« Ce ne sont pas vraiment des oncles et tantes, ce sont des gens que je rencontre qui sont proches d'elle mais il n'y a rien eu entre nous. Nous n'avons pas encore créé d'autres liens parce qu'ils viennent juste de savoir qui j'étais. Ça va peut-être se faire, je ne sais pas, mais elle vient juste de le dire, elle en a parlé en décembre ou en janvier. C'est tout récent. Et là, on est monté à Pâques, quand je dis on, c'est moi, mes deux enfants et mon mari, et on a rencontré effectivement une petite partie de la famille. C'était sympathique, ils sont charmants. On va garder des contacts, c'est sûr, à travers Maryse, mais directement ce n'est pas évident. Ça a dû leur faire bizarre de la retrouver avec une famille. Pour eux, c'est un petit peu difficile, je pense. Mais enfin, ils ont été charmants. Tous ont très bien réagi quand elle leur a dit parce qu'en fait, elle avait très peur de leur dire. Il y a eu une bonne réaction de tout le monde. »

Et vos enfants sont-ils au courant de tout ?

« Mes enfants sont au courant de tout. Bien évidemment, ils ont été mis au courant un petit peu après que je l'aie appris parce qu'au début, le jour où je l'ai appris, j'ai parlé à ma mère adoptive, cela remonte à dix ans maintenant. J'ai parlé à ma mère adoptive en lui disant « Je vais en parler aux enfants » qui étaient jeunes, c'était en 1995, donc ils avaient douze ans et onze ans. Et pour ma mère, c'était impossible, elle m'a dit « Ah non, tu n'en parles pas aux enfants ». En fait, ils avaient huit ans et sept ans. Ils étaient plus jeunes parce que je crois que douze ans je serais passée par-dessus ce que m'avait dit ma mère. Et ridiculement, je ne

leur ai pas dit. Et j'ai commencé mes recherches, j'en ai parlé avec mon mari, j'ai commencé à

Page 5/9

faire des recherches sans leur en parler. Re-secret. Re-secret jusqu'au jour où ma fille devait être en sixième, elle devait avoir douze ans.

Elle va à la boîte aux lettres et elle arrive, comme elle faisait très, très souvent, elle arrive en me donnant une lettre en me disant « Tiens, c'est pour toi. Est-ce que je peux l'ouvrir ? ». Je reconnais l'entête de la maternité et je lui arrache la lettre des mains en lui disant « Non ». Et je me suis trouvée complètement stupide parce que je me suis dit « Qu'est-ce que je suis en train de faire ? » ou « Qu'est-ce qu'on me fait encore faire ? ». Là, j'ai dit « Ça suffit, on arrête là ». Et je n'en ai pas parlé bien évidemment ni à ma mère, ni à personne d'autre. Je suis allée chercher ma fille et je lui ai dit « Ecoute, il faut que je te dise quelque chose. Voilà, tout à l'heure, j'ai eu une réaction stupide et je t'explique pourquoi ». Et je le lui ai expliqué et elle était plutôt contente d'apprendre qu'elle avait une grand-mère quelque part. Elle m'a dit « Il faut la retrouver ». Elle a très, très bien réagi. Mon fils était un peu plus jeune et beaucoup plus gamin. Et le secret continuait et je me suis dit « Là, c'est ma fille qui a un secret vis-à-vis de son frère, donc ça ne va pas. J'en fais une complice, donc ça ne va pas ». J'ai attendu un petit peu, six mois plus tard, on a mis quand même un peu de temps et j'en ai parlé à mon fils. Alors lui, ça a été difficile pour lui faire comprendre parce que je n'arrivais pas à trouver le moment pour lui en parler. Il y avait toujours un jeu, il y avait toujours un truc. Enfin, ça n'allait jamais. Et à un moment donné, on a quand même réussi à se retrouver et je lui ai expliqué. Alors lui, il a eu, je crois, la plus belle réaction qu'on peut avoir, il a dit « Super, alors j'ai deux grand-mères ».

C'est vraiment terrible ces histoires de secret parce qu'on ne s'en sort pas. Il faut être tout à fait clair là-dessus, il faut en sortir. De toute façon, la révélation ne peut pas être pire que de laisser les gens en ne sachant pas quelque chose qui les concerne. Bien sûr si ce secret les concerne. Si ça ne les concerne pas, c'est autre chose. Mais savoir quelque chose sur quelqu'un, quelque chose d'important et que cette personne ignore, ça je ne l'ai jamais pardonné à ma famille adoptive.

Je ne sais pas pourquoi ils me l'ont caché. Pour certains [membres de la famille qui savaient], c'est parce que mes parents leur ont demandé. Derrière, je pense qu'il y a toujours un peu les histoires du style « Elle va souffrir si on lui dit », « Il faut la préserver » alors qu'ils n'ont pas à préserver, ce n'est pas à eux. On ne protège pas l'enfant en lui mentant. Au contraire, moi, au fond de moi, je pense que j'étais au courant et je pense que j'ai eu pas mal de troubles au niveau maladif à l'adolescence qui viennent de là. J'ai fait une hyperthyroïdie, ce genre de maladie où on ne sait pas trop s'il y a un déclenchement psychologique ou si c'est quelque chose d'héréditaire. Je suis allée voir le médecin à l'époque, je devais avoir quinze ans. Ma mère était avec moi. Le médecin a demandé « Y a-t-il des cas dans la famille ? ». Et ma mère adoptive qui était avec moi a dit « Non, non, il n'y en a pas ». Alors comment pouvez-vous penser que cette personne n'est pas votre mère alors qu'elle l'assume de cette façon ? C'est impossible, impossible. Alors que moi j'étais persuadée qu'elle n'était pas ma mère. Je l'aimais, mais elle n'était pas ma mère. Les enfants, à un moment donné, pensent que leurs parents ne sont pas leurs parents et idéalisent d'autres parents. Moi, j'ai cru, je devais avoir une vingtaine d'années, j'ai lu pas mal de bouquins de psycho, et je me suis dit « Mais je suis atteinte de cette maladie mais à un degré monstrueux. Pour moi, ça continue ». Et non, c'était la vérité.

Je suis tout à fait d'accord avec le fait qu'ils ont créé un secret pour protéger une image. Dans mon cas, quand j'ai eu deux ans et demi, mes parents qui habitent Lyon ont déménagé pour venir habiter dans le sud. Ma mère en a fait presque de la déprime parce qu'elle perdait tous ses repères, toutes ses copines, tout ce qu'elle connaissait. Mon père, un peu moins, parce qu'il travaillait donc il avait d'autres contacts à l'extérieur. Mais ma mère n'a quasiment plus jamais eu de contact avec des personnes extérieures à la maison. Pour une

partie de ma famille je crois que c'était ça, pour protéger leur image, pour s'éloigner de personnes qui savaient et se retrouver avec des personnes qui ne savaient pas et à qui on

Page 6/9

pouvait ne pas le dire, le cacher. Alors, avec le côté bien-pensant des choses, quand on le formule en disant « C'est pour le bien de l'enfant » mais je crois que la raison n'est pas du tout le bien de l'enfant.

Je crois que la raison est effectivement respecter une image qu'eux avaient de la famille. C'est vrai que mes parents n'ayant pas d'enfants et étant stériles, je ne sais pas exactement lequel des deux l'était, il y a eu un problème. Ils ont eu un problème là. C'était évident. Et c'est évident qu'ils se sont menti à eux-mêmes pour ne pas souffrir, eux. Du coup, ayant un enfant, ils n'étaient plus stériles, et il fallait surtout y croire. Et je crois qu'ils ont réussi à y croire pas trop mal, eux. Mais pas moi. Franchement, je pense que ma mère adoptive en a beaucoup souffert. Mais vraiment beaucoup souffert du fait de s'exiler comme ça, de partir, de se retrouver donc seule du matin au soir finalement. Moi j'étais enfant, j'allais à l'école, je me suis fait des copines, j'étais très heureuse dans cette région. Mais elle, elle ne s'y est jamais faite. Jamais, jamais. C'est fou comme on peut se rendre malheureux soi-même pour protéger. Ma mère adoptive était décédée quand j'ai retrouvé ma mère biologique mais je pense qu'elle aurait été très jalouse. Très, très jalouse alors que c'est complètement différent. À aucun moment je me suis demandée « Mais qui tu aimes le plus ? ». C'est ridicule. Il y a les gens qui ont été là pendant toute mon enfance et qui m'ont bien soignée, je n'ai rien à leur reprocher. Là, je rencontre quelqu'un avec qui je suis, je dirais, presque d'emblée, sur la même longueur d'onde c'est-à-dire qui me ressemble. Et ça fait plaisir. Ma mère adoptive elle était très gentille mais on ne se ressemblait pas du tout, du tout. Je ne comprends pas ce côté d'enfermement de la part des parents. Je prends toujours comme image : quand on a un enfant, on l'aime énormément et on a l'impression qu'on ne peut pas en aimer un autre autant. Et quand on en a un deuxième, le deuxième, on l'aime autant que le premier, ça n'enlève rien au premier et je pense que si on en a dix, ça doit être à peu près la même chose. Vis-à-vis des parents, c'est vrai que normalement on a un père et une mère. Si jamais la vie fait que l'on a d'autres adultes qui vont être des référents, je ne vois pas pourquoi on ne peut pas les aimer aussi. Ça n'a rien à voir avec l'amour entre un homme et une femme où l'on peut concevoir la jalousie. Mais là. Là, vraiment, je n'arrive pas à comprendre. Je sais que ma mère était jalouse, mais terriblement, terriblement. Elle était très jalouse de moi même quand j'avais des copines, elle avait du mal. Je ne sais pas ce qu'elle protégeait. Je pense que c'est elle-même qu'elle protégeait ou une idée qu'elle se faisait d'elle-même en se dévalorisant peut-être parce qu'elle n'avait pas eu d'enfants. Je ne sais pas. Je sais qu'elle, elle en a énormément souffert. Beaucoup plus que moi. Je ne sais pas si elle se posait la question de savoir si elle était heureuse parce que ça, c'est des choses que je découvre un petit peu maintenant. Quand j'étais jeune, adolescente, je ne me suis pas tellement posé de questions sur ma mère à ce moment-là. Mais je sais qu'il y a peu de temps justement je suis allée porter le projet de loi de Pierre Verdier à mon député. J'ai été reçue par le bras droit du député. On discute. C'est une dame charmante qui habite dans le quartier de chez mes parents. Elle me demande mon nom de jeune fille et elle me dit : « Tiens, vous êtes la fille de ». Et je lui réponds « Eh bien non, regardez ce que je vous amène, enfin oui et non ». Et on est parti là-dessus et elle me dit « J'ai rencontré votre mère plusieurs fois dans des aires d'amitié », je ne sais pas trop ce que c'était exactement, « Et elle m'avait dit combien elle était malheureuse et combien elle s'ennuyait ». Et moi je me suis dit « Oh là là, on découvre des choses ». Je crois que dans une famille, si une personne ou plusieurs personnes fonctionnent comme ça sur le mode du secret, tout devient secret.

C'est toujours le principe de respectabilité, c'est la famille qui se protège qui pense se protéger de cette manière alors que tout le monde a à peu près les mêmes problèmes dans toutes les familles. Il faut que ça s'arrête parce que c'est ridicule. C'est ridicule. La révélation n'entache en rien la respectabilité de la famille puisque de toute façon il y en a partout, tout

le monde est à peu près logé à la même enseigne. Avec les gens que je côtoie, je ne mets aucun secret, je le dis. Peut-être aussi, parce que je l'ai su quand j'étais adulte. Et je n'en ai jamais

Page 7/9

souffert. Personne ne m'a dit un jour « Tu es adoptée etc., etc. ». Peut-être que j'en aurais souffert enfant.

Quant à ma mère biologique, je n'en parlais même pas parce que je me suis dit que ça allait être très long, mais ma mère biologique, elle-même n'a jamais connu son père.

La mère de ma mère a eu, elle était toute jeune, un enfant avec un monsieur de passage et puis la famille n'a pas voulu qu'elle épouse ce monsieur. On lui a choisi quelqu'un d'autre avec qui elle a eu six enfants par la suite. Personne n'a jamais dit à ma mère qu'elle avait un père qui n'était pas le monsieur qui l'avait reconnue par la suite. Elle a reproduit la même chose. La personne qui lui a dit, qui lui a dévoilé ça alors qu'elle ne s'en doutait pas, c'est son pseudo père qui, un jour, parce que c'était un homme violent, il rentrait saoul, enfin des histoires assez épouvantables, alors qu'elle s'était interposée parce qu'elle était plus forte que lui, pour l'empêcher de frapper sa propre mère. Et lui, il lui a dit « Mais attends, toi tu n'es pas ma fille et ton père, c'est un bon à rien, il a fait de la prison ». Ce qui fait que ma mère, qui avait une vingtaine d'années à l'époque, a pris ça, je dirais, en pleine figure et l'a mis dans un coin de sa tête et n'a plus jamais voulu revenir sur ce détail. Et bien, elle m'en a parlé bien sûr. Elle savait le nom de son vrai père. Et moi, bien évidemment, forte de la recherche que j'avais faite, je lui dis « Il faut le retrouver. Il doit être mort. On va retrouver sa famille, on va retrouver des gens ». Et il était mort effectivement. Et elle a appris des choses extraordinaires sur cet homme. En fait, elle a appris l'histoire de l'autre côté de sa famille. On lui avait dit que c'était un bon à rien et qu'il avait fait de la prison. En fait, c'était un monsieur qui n'était pas du tout un bon à rien. Par contre, c'était un monsieur qui était divorcé. Et quand il a connu la mère de Maryse et qu'il est arrivé pour faire sa demande en mariage, on lui a dit : « Ah non, dans le milieu très catholique, un divorcé, non, on ne veut pas ». Ils préféreraient avoir une fille mère plutôt qu'elle épouse cet homme. Donc il est reparti et puis il s'est remarié, il a eu une vie un petit peu aventureuse. Elle a découvert un type qui finalement était pas mal du tout. C'était certainement la seule personne, mais ça on ne le saura jamais, qui aurait été susceptible de l'aider quand elle était enceinte parce qu'il ne l'aurait pas jugée. Il n'avait pas d'enfant, il aurait été certainement ravi de l'accueillir. On s'est dit « Oh là là, quel dommage, quel gâchis ». Pour elle, c'était me sauver que de ne pas épouser le premier venu, pour que j'aie un père. Elle a voulu justement de ne pas reproduire le schéma du beau-père alcoolique, violent, qu'elle avait connu. Et elle est tombée dans autre chose. Les histoires de son père, c'est assez extraordinaire. Elle a réussi à en parler à sa mère qui n'avait jamais voulu en parler parce que ma grand-mère, alors là, c'est très, très compliqué, ma grand-mère est morte cette année, elle avait 96 ans. Moi je l'ai rencontrée plusieurs fois. Elle n'a pas su qui j'étais mais je l'ai rencontrée plusieurs fois. Et ma mère a pu lui poser des questions sur son premier amour, l'homme avec qui elle avait eu ma mère. Elle s'est rendu compte qu'elle en gardait une certaine nostalgie. Ma grand-mère s'était mariée à un autre bonhomme pour une histoire de religion. C'était étonnant ça. Et elle aussi souffrait d'un secret de famille, ça c'est évident. Ma mère souffrait d'un secret de famille et de généalogie aussi. Là, il y a eu reproduction, en tout cas, transmission de secret. Et quand ça s'arrête, ça fait vraiment du bien. A elle aussi, je crois que ça lui a fait un bien fou quand ça s'est arrêté.

Moi, je n'ai hérité de rien de ma famille adoptive. Si ce n'est le milieu dans lequel je suis tombée et qui m'a permis de faire des études etc., le côté, je dirais, social. Mais par exemple, mon père [adoptif] était professeur de physique, de sciences et moi j'ai fait des études de lettres. Et quand j'ai rencontré ma mère [biologique], la première fois que j'ai eu ma mère au téléphone, on se présente un petit peu, et en fait, elle m'a dit que j'avais fait les études qu'elle aurait voulu faire. Elle, elle était institutrice, elle a passé ensuite d'autres concours, elle est

devenue inspectrice du primaire etc. mais ce qui l'intéressait c'était les lettres et elle aurait voulu faire ce que j'ai fait. Et on a retrouvé plusieurs bouquins, par exemple des livres de Jung, je les ai lus quand j'avais une vingtaine d'années, je les ai à la maison. Je vais chez elle,

Page 8/9

il y a des livres de Jung. Et on a dû les lire à peu près en même temps en plus, parce que, elle, c'est lorsqu'elle retravaillait ses mémoires, elle devait avoir une quarantaine d'années. C'est assez étonnant. Alors c'est vrai qu'on se ressemble peut-être aussi. Je ressens beaucoup plus de ressemblance avec elle alors que, pendant quarante-cinq ans, je n'ai pas été élevée par elle.

Je n'ai été élevée par elle que quinze jours, je ne suis restée que quinze jours avec elle, c'est tout. Donc j'ai beaucoup plus de points communs avec elle, qu'avec ma mère adoptive. Après je pense que ce n'est peut-être pas le cas de tout le monde non plus. La pathologie que j'ai développée à l'adolescence, l'hyperthyroïdie, c'était vraiment psychosomatique, c'était le non-dit. Ca, c'est ce que je pense mais je ne peux pas le prouver. Ça, j'en suis persuadée. Comme événement psychologique déclencheur de cette pathologie, je ne vois, dans mon cas, que le non-dit. Moi, on m'avait dit que c'était, soit psychologique, soit génétique. Or génétique, il n'y en a pas dans ma famille biologique non plus, enfin, à ce que je sais. Pour moi, en plus, avec tous les problèmes que je pouvais me poser à ce moment-là, il me semble que c'est assez clairement psychologique. Pour moi c'était impossible, mais alors impossible que ma mère [adoptive] puisse mentir au médecin. Même encore aujourd'hui, ça me stupéfie. Déclencher une pathologie de ce type à ce moment-là, c'était l'idéal pour avoir des éléments de réponse. Et justement, les éléments de réponse, c'était à nouveau le mensonge. »

Pourquoi selon vous est-il important de connaître ses origines ?

« Pour moi, c'était, je ne sais pas, c'est très difficile à dire. Il y a plusieurs choses. En fait je dirais que ça va plus loin que les mots. C'est savoir. Je crois que l'on a besoin absolument de savoir. Savoir. Ce n'est pas « savoir » qui on est, c'est « pour savoir » qui on est. Si on n'a pas ce qui est avant soi, il est difficile de savoir soi-même qui on est. Ce n'est pas se construire parce que se construire, on arrive à se construire. Mais se construire en ayant des fondations. Si on ne sait pas, on se construit sur des sables mouvants et on ne sait pas, c'est tout le temps bancal. C'est vrai que quand on arrive à se construire comme ça, on est très fort aussi. On a une force terrible. Mais c'est dur. C'est très dur. Donc savoir. Ne pas savoir qui on est parce qu'on est de toute façon quelqu'un, il ne faut pas non plus tomber dans l'excès mais savoir d'où l'on vient. D'où l'on vient ça fait partie, je crois, de l'identité, de la personnalité de chacun. C'est un problème d'identité. Pour moi, en tout cas, c'était un problème d'identité. Je ne me suis pas sentie moi-même vraiment totalement et pourtant j'étais mariée, des enfants, etc. mais je n'étais pas moi-même tant que je n'ai pas su de qui je venais.

Je n'ai jamais voulu aller à la télé. Par contre, j'aurais continué à chercher sans rien trouver, je ne sais pas si un jour je ne me serais pas laissée tenter. Dans l'objectif de retrouver. Par contre je trouve complètement affreux et odieux d'obliger des gens à passer par là pour essayer de savoir des choses qui devraient être connues le plus simplement possible. On ne devrait pas avoir à passer par ce voyeurisme. Pour ceux qui le font, je n'apporte pas de jugement là-dessus. Mais pour moi cela aurait été très dur. A un moment donné, tant pis, s'il n'y a pas d'autres possibilités. Moi à une époque, j'ai fait un article pour un journal de la région lyonnaise parce que j'essayais de trouver des gens de l'époque et il y a un journaliste qui a fait quasiment toute une page sur moi. Mais là, j'étais contente de ne pas habiter dans le coin. Là, c'était très bien parce que ça se passait loin, des gens que je ne voyais pas, et c'était fini. Mais je trouve dommage d'avoir à passer par ça. Je vais vous avouer quelque chose c'est que j'ai énormément souffert, et ça je m'en souviens, de ne pas savoir qui était ma mère. Maintenant que je le sais, je dirais que c'est beaucoup moins pesant. J'ai même du mal

à imaginer ce que c'était. Parce qu'il y a l'avant et il y a l'après. C'est totalement différent. Dans l'avant, on peut imaginer n'importe quoi. Il y a tout qui se présente, tout est possible. Et ça, c'est le pire. Et je crois que les gens qui deviennent fous, c'est justement parce qu'ils prennent, enfin ceux qui sont dans ce cas-là bien évidemment, parce qu'il y en a, je peux vous l'assurer, m'occupant d'associations, on en voit, c'est ceux qui partent justement dans un des

Page 9/9

possibles. Soit ils s'imaginent avoir une mère, la pire des pires ou au contraire ils imaginent avoir une princesse ou des choses comme ça. Et là il y a un problème. Parce que, justement, il faut essayer de s'imaginer : quand on connaît sa mère, on ne se pose pas la question. On se dit « elle est comme ça, et je ne la connaîtrais pas, ça ne changerait pas grand-chose ». Mais si. Si, si, si. On ne peut pas se poser la question quand on connaît sa mère. On ne peut pas. Le fait de vouloir connaître sa mère c'est quelque chose que l'on ne peut pas mettre dans un coin de sa tête. C'est quelque chose que l'on peut mettre en sommeil, mais ça revient. Ça ne peut pas partir. C'est vraiment une question qui fait partie de soi. C'est l'histoire qui fait partie de soi et il faut le savoir. Alors c'est vrai qu'il y a des gens qui ne trouveront jamais de réponse et c'est une catastrophe pour eux. Et même s'ils ne l'affichent pas, il y a une sorte de désarroi, il y a quelque chose de déchiré en eux. Et c'est vraiment difficile d'expliquer pourquoi. Parce que, moi-même, maintenant, sachant, et ça commence à faire un petit peu de temps, je suis passée de l'autre côté de la barrière et j'ai même parfois du mal à imaginer ce que c'était. Il faut presque être passé par là pour le savoir. Par exemple, quand on sait qu'on a une mère qui est morte à la naissance, ça peut arriver, mais on a des photos, il y a des gens qui en parlent, c'est quelqu'un qui a existé, ce n'est pas n'importe quoi. Il y a une certitude. On sait d'où l'on vient. Ce n'est pas la même souffrance. Il y a des gens qui retrouvent leur famille et qui tombent sur des gens épouvantables aussi. Il ne faut pas voir tout en rose. Moi j'ai de la chance, ça se passe tout en rose. Mais ça peut être très noir, mais au moins, on peut tourner la page. Parce qu'on sait. C'est le point le plus important. Au niveau de la loi [sur l'accouchement sous X], il existe des cas où les mères ont besoin d'être protégées. C'est le cas de certaines mères musulmanes par exemple. La mienne, elle n'avait pas besoin d'être protégée. Et les mères contraintes d'accoucher sous X ne sont pas protégées par cet anonymat. Ce n'est pas les protéger. Pour l'enfant, c'est très délicat de parler au nom de l'enfant. Parce que tout le monde parle au nom de l'enfant, le bien-être de l'enfant, etc. Pour moi, c'est quasiment impossible. Il faut lui demander. Il n'y a pas un bien-être de l'enfant, il y a des enfants. Ça dépend où il est arrivé, comment il est arrivé. Mais il n'y a aucune raison de ne pas le mettre au courant et de ne pas lui permettre de rencontrer cette mère à un moment donné. Il le souhaitera toujours, ça dépend de la manière dont ça lui est présenté mais je pense qu'il le souhaitera. On ne peut pas ne pas le souhaiter. Même si c'est uniquement de voir. Ça ne veut pas dire vivre ensemble du jour au lendemain, ça c'est pas possible. Il faut savoir d'où l'on vient, ses origines. Moi je fais partie d'associations, je fais partie de l'ADONX, association pour le droit aux origines des nés sous X. Si vous avez besoin, n'hésitez pas. »

Michel DELOUCHE (1^{er} entretien)

03/05/2006

« J'ai appris que j'avais été adopté à l'âge de cinquante ans. Ça a été un gros boum, un peu comme ce qui s'est passé à Toulouse, à AZF. Eh bien, ça a été la même chose dans mon cœur et dans mon corps. Et donc, c'est vrai que c'est très spécial parce qu'en fait, on veut tout de suite en parler à ses parents adoptifs, leur demander etc.... Et puis d'un autre côté, j'avais reçu une lettre anonyme en 1984 et à l'époque, j'avais rencontré mes parents adoptifs qui m'avaient dit « Tu es bien notre fils, c'est des gens qui nous veulent du mal, ne t'occupe pas de ça ». Donc il y a déjà quelque chose qui a craqué, c'est la confiance que j'avais en eux. Parce que ce qui aurait pu être un mensonge par omission est devenu un mensonge délibéré en 1984. C'est un mensonge effronté parce que, à quarante ans, quand je leur ai demandé la vérité avec cette lettre anonyme que j'avais reçue, ils m'ont dit « Non, non, non, tu es bien notre fils, tu n'as pas été adopté ». C'est vraiment devenu un mensonge énorme et je ne pouvais plus avoir confiance en mes parents. Ça, c'est une chose que n'importe qui ressentirait, je pense. C'est quelque chose de légitime. Ça, ça m'a fait beaucoup de mal, aussi. Et ça a été exacerbé par le fait que, quand ils ont su que je recherchais, ils m'ont carrément tourné le dos. Voyez ce que ça peut faire psychologiquement, dans la tête de la personne qui apprend. C'est vraiment énorme. Il y a plein de douleur en même temps, plein de douleur. La révélation engendre une rupture mais cette rupture est pire quand la personne l'apprend tardivement et à l'insu de ceux qui l'ont cachée. J'avais reçu des appels téléphoniques anonymes aussi en 1983, deux appels anonymes et on en avait vaguement parlé avec mes parents adoptifs et ils m'avaient dit « Ne t'occupe pas de ça, c'est des gens qui t'en veulent ». J'avais laissé tomber. A l'époque, on habitait près de Poitiers quand j'ai reçu ces appels anonymes. Quelques mois après, on déménageait, c'était prévu auparavant. On déménageait à Poitiers et on en a profité pour se mettre en liste rouge. Comme on avait reçu ces appels anonymes qui étaient très inquiétants, je m'en souviens comme si c'était hier, une voix caverneuse comme on peut entendre dans certains films d'épouvante, une voix de sorcière, bref, ça m'avait glacé. Une fois moi, une fois mon épouse puisque mon épouse a reçu un appel aussi et qui disait que je n'étais pas l'enfant de Monsieur et Madame DELOUCHE. Donc, une fois arrivés à Poitiers, j'étais en liste rouge. Quand la maison de quartier s'est ouverte, j'étais au conseil d'administration à l'époque, j'ai été pris en photo avec la directrice que l'on venait juste d'embaucher. J'étais donc en photo avec mon nom en légende dans deux journaux régionaux. Et notre interlocuteur anonyme a retrouvé notre piste de cette façon-là puisque j'étais sur liste rouge, il ne pouvait pas savoir où j'habitais. C'est la même personne qui, sans doute, m'avait envoyé ce coup de fil anonyme lorsque l'on habitait à côté de Poitiers. Et cette personne m'a envoyé la lettre anonyme disant : « Demandez la vérité à vos parents adoptifs, la falsification a été faite avant la mairie, etc. ». J'ai reçu cette lettre anonyme à la maison de quartier en fait puisque personne n'avait mon adresse. Je passais, comme tous les soirs, pour relever mon courrier. La directrice m'a tendu le courrier, je l'ai pris et j'ai vu cette enveloppe avec une écriture vraiment très, très bizarroïde. Les trois premières lignes du courrier étaient écrites de la main gauche et le reste du texte écrit très penché à gauche pour falsifier l'écriture évidemment. La lettre anonyme n'avait pas la forme d'une lettre classique « corbeau » avec des lettres collées, elle était écrite à la main. Et donc, c'est suite à cette lettre anonyme, que je suis allé voir mes parents adoptifs et ils m'ont dit « Mais non, ne t'occupe pas de ça, bien sûr que tu es notre fils ». Là, je les ai crus complètement. Des amis m'ont dit « Mais Michel, tu n'as pas cherché à avoir ton acte de naissance ? Etc. ». Mais non.

Mon histoire, par là même, elle est un petit peu extraordinaire parce que ce n'est pas une simple adoption, il y a quelque chose d'autre. Et pour tout dire, tout a été falsifié. C'est assez

impressionnant parce que j'avais déjà mon nom sur mon carnet d'alimentation signé par le maire mais qui n'était plus maire à l'époque.

Page 2/18

Il y avait eu des élections municipales en 1947 et ce n'était pas L. qui avait remplacé ce maire. Le carnet d'alimentation a été signé par P. G. le 10 novembre 1947 c'est-à-dire la veille de ma sortie de l'Hôtel-Dieu. Par rapport à tous ces faux, j'avais un avocat parce que j'ai intenté un procès à l'Hôtel-Dieu et j'ai changé d'avocat après et le second avocat a fait un rapport circonstancié par rapport aux lois de l'époque, à ce qui aurait dû être fait etc. pour en arriver à la conclusion suivante, qu'il fallait, qu'en fait, je disparaisse, administrativement parlant évidemment, qu'il fallait que je disparaisse parce que j'étais un enfant gênant pour son procréateur ou sa procréatrice du fait de leurs origines sociales. Et j'ai eu confirmation de tout ça quand je suis arrivé à retrouver, avec l'aide d'une personne qui a pu me passer des états civils de l'époque, une personne qui avait accouché fin octobre 1947. Et là, c'était un miracle parce que, en fait, cette personne a vu ma mère. Elle a pu me la décrire, physiquement, psychologiquement, socialement parlant. Là, je dois dire que, n'étant pas passé par l'Assistance Publique comme beaucoup de personnes de mon cas, j'ai cette chance d'avoir quand même beaucoup de détails sur ma mère y compris son dossier d'accouchement, ça je l'ai, et mon dossier médical que j'ai pu obtenir par dérogation aux archives de France, il y a un peu plus d'un an. Alors que l'Hôtel-Dieu, en 2001, notamment lors du procès, m'avait écrit une lettre me disant qu'en 1947 aucun dossier n'était constitué. Donc que je ne retrouverais jamais de dossier aux archives de l'Hôtel-Dieu c'est-à-dire aux archives du CHU de Poitiers maintenant. Or, il y a un an et demi, Geneviève Pétain, elle est chargée de mission au CNAOP, conseil national d'accès aux origines personnelles, m'a téléphoné pour me dire que j'avais un dossier concernant l'accouchement de ma maman. Et là, évidemment, je n'ai pas perdu de temps et j'ai contacté aussitôt les archives de la Vienne, les archives départementales et elle m'a proposé de faire à nouveau une dérogation. Je dis à nouveau parce que j'en avais déjà fait quatre ou cinq de dérogations aux archives de France, pour obtenir ces pièces là, photocopies, etc. consultation et reproduction des pièces parce que, quand on fait une demande aux archives de France, il faut bien préciser consultation et reproduction des pièces. Sinon, on n'aura que la consultation, ce qui ne m'aurait pas satisfait évidemment.

Donc c'est vrai que tout a été faux, que ce soit la fameuse délégation des droits de puissance paternelle et le reste. Si cela avait été une simple adoption, il y aurait beaucoup moins de secrets, même au niveau juridique, comme je le mets dans mon titre [référence à son site internet], tout est faux. Je m'en suis aperçu, au fur et à mesure de mes recherches. Tout à l'heure, on parlait de mon carnet d'alimentation qui était signé par P.G. qui n'était plus maire. Dans les archives de la préfecture, j'ai pu retrouver des notes des R.G. de l'époque et P.G. avait prévenu son entourage qu'il allait être nommé recteur à l'académie de M. donc il ne pouvait pas signer à la mi-novembre un carnet d'alimentation en tant que maire. Ce n'est pas L. qui a pris sa suite en novembre 1945 donc ce n'est pas L. qui aurait dû signer. Donc ça avait été préparé. J'ai un dossier qui a été préparé, sans doute par mes grands-parents de naissance parce que je suppose que ma mère, dans le milieu dans lequel elle était, n'avait pas trop son mot à dire. Elle avait fauté, et j'étais l'enfant de la honte ou l'enfant interdit de quelqu'un de connu, de notable et il fallait donc que je disparaisse. Tout avait été prévu par l'intermédiaire de Marguerite GUEPRATTE [directrice de l'Hôtel-Dieu à l'époque]. Alors actuellement je fais des recherches sur elle. Des personnes m'aident, y compris des personnes de la haute aristocratie et recherchent des jeunes filles de vingt-trois ans nées en 1924, d'un certain milieu. Je travaille avec le Bottin Mondain par exemple. C'est un énorme travail. J'ai tout un pan de mes étagères qui est pris par mes dossiers de recherche, des classeurs et des classeurs, des piles et des piles. C'est assez énorme.

J'ai découvert aussi la fameuse délégation des droits de puissance paternelle. Ça, c'était en février 1948. Moi, je suis né en novembre 1947 et trois mois après il aurait fallu une délégation des droits de puissance paternelle c'est-à-dire droits parentaux pour que mes

Page 3/18

parents adoptifs puissent me garder. Or, cette délégation des droits de puissance paternelle n'a certainement pas eu lieu.

Et, jusqu'en 1952, je me suis toujours posé la question : « Comment ça s'est passé parce que mes parents ne pouvaient pas m'adopter ? ». Il aurait fallu trente-cinq ans révolus pour la maman adoptive, ce qui n'était pas le cas puisqu'elle est née en 1914 et il leur fallait dix ans de mariage, à mes parents adoptifs, ce qui n'était pas le cas non plus puisqu'ils se sont mariés en 1942. Donc, les conditions n'étant pas réunies, ils ne pouvaient pas adopter. Ils n'ont pu m'adopter qu'en 1952 lorsque j'avais cinq ans. Donc, entre-temps, il fallait bien que quelqu'un me surveille, entre guillemets. C'était eux mais ils n'avaient aucun pouvoir. Il y avait eu un accord très certainement entre mes grands-parents de naissance et mes parents adoptifs par l'intermédiaire de Marguerite GUEPRATTE qui était directrice de la maternité. J'ai été confié à mes parents adoptifs par ma famille biologique. Durant ces cinq ans là, qui pouvait me surveiller ? Qui avait la tutelle ? Si j'étais passé par l'Assistance Publique, c'est le préfet qui est tuteur, c'est le conseil de famille. J'ai pris contact avec la DDASS pour savoir s'il y avait une quelconque délibération du conseil de famille et il n'y a eu, évidemment, aucune délibération puisque je n'avais aucun dossier à l'Assistance Publique. J'ai retrouvé des brouillons dans la maison de mes parents adoptifs, maison dans laquelle je ne pouvais plus pénétrer depuis plusieurs années parce que ma mère adoptive ne m'avait pas laissé la clé et j'ai retrouvé des brouillons de lettres, lettres si l'on peut dire parce qu'il s'agissait de lettres qu'elle n'avait jamais envoyées en fait. C'est très curieux parce qu'elle m'envoyait des lettres qui disaient autre chose que ce qu'il y avait dans ces brouillons-là. C'est assez pervers. Donc, je retrouve des questions. Elle avait reçu des visites d'assistantes sociales, très peu de visites, mais notamment une visite d'une assistante sociale qui lui avait demandé de changer de logement. Il fallait un logement plus spacieux, plus confortable. Ça, c'était de 1947 à 1949 avant l'adoption puisque l'adoption a eu lieu en 1952. Ma mère, dans ses brouillons, écrit au sujet de cette assistante sociale « Par qui était-elle envoyée ? Peut-être par Me G. [avoué] qui avait peut-être la charge » et entre parenthèses, elle écrit « Je ne trouve pas le terme ». Par « charge », on entend « tutelle ». Moi, j'ai rencontré ces assistantes sociales qui m'ont dit : « En 1947, 1948 ou 1949, c'était la période après-guerre, on n'avait sûrement pas le pouvoir de faire déménager quelqu'un, de le faire changer de logement ». C'était la crise du logement à cette époque-là puisqu'on était en pleine période de reconstruction. Et j'ai retrouvé cette maison qu'on ne m'avait jamais montrée. On [avec ses parents adoptifs] est passé peut-être huit cents fois dans la rue qui passe au pied de cette maison mais jamais on ne s'est arrêté. Je comprends maintenant pourquoi, j'aurais peut-être posé des questions. Et cette maison est l'une des cinq ou six maisons qui restent du village d'origine, le restant étant un lotissement. Cette maison, je l'ai retrouvée à partir d'une photo. Et j'ai sonné, j'ai expliqué pourquoi je sonnais, en disant que c'était pour retrouver la maison de ma petite enfance. J'étais nourrisson, j'avais huit jours quand je suis arrivé là. Et la personne m'a dit « Mais entrez Monsieur si cela peut vous aider » et j'ai tout visité. En fait, c'est une maison relativement spacieuse pour l'époque avec une grande cour, un grand jardin. L'assistante sociale leur avait dit qu'il fallait déménager pour quelque chose de plus spacieux, de plus confortable. Alors, je comprends ma mère adoptive quand elle dit « Mais par qui était-elle [l'assistante sociale] envoyée ? » parce que ça a dû l'étonner quand même, alors peut-être par Me G. qui avait la charge, entre parenthèse tutelle.

En juillet 1948, j'ai été baptisé sous le nom de DELOUCHE, enfant légitime de [ses parents adoptifs]. Sur mon acte de baptême, il aurait dû y avoir Patrice Michel. Enfant adoptif de Monsieur et Madame DELOUCHE. Je suis même allé à l'évêché et j'ai fait fouiller toutes les

paperasses par le père qui était de service aux archives de l'évêché. Et j'ai fait tout modifier mon acte de baptême en faisant inscrire que j'étais un enfant adopté. Donc ils ont changé et ils ont ajouté sur l'extrait d'acte de baptême la vérité. C'était important pour moi de rétablir la vérité. Rétablir la vérité, toujours. Je pense qu'on est tous dans ce cas-là. On est un peu

Page 4/18

écorché vif du fait de ce passé profond et sinistre qu'on a vécu et naturellement on est très épris de justice. Ce sentiment-là est peut-être exacerbé, ce sentiment de justice en tout cas. Je le comprends un peu comme ça.

Cet esprit de révolte aussi devant des choses injustes. L'aspect sentimental de certaines situations, ça compte beaucoup pour moi aussi tout ça, ne pas faire souffrir, aider, être solidaire. Je ne sais pas si tout ça, ça vient de ma situation de né sous X. ou si ça vient de mes origines. En tout cas c'est comme ça pour moi. Et j'ai été baptisé un lundi, ce qui est assez curieux. Voyez, c'est tout tordu dans mon histoire, il y a plein de choses anachroniques.

Donc par rapport à cet avoué [Me G.], qui s'est occupé de tout puisque c'est lui qui s'occupera en 1952 de l'adoption, je me suis dit que ce n'est pas un simple avoué, ce n'est pas possible. Et on a fait des recherches par rapport à cet avoué. C'est un pilier cet homme-là, c'est l'un des personnages dont mon avenir a dépendu. Alors, déjà, cet avoué était dans le Bottin Mondain en 1947. Ensuite c'était un grand notable de la ville. Et il est élu au conseil départemental de l'assistance publique et privée du département. Et là, il se retrouvait avec le maire, le préfet, etc. Dans le jugement de mon adoption, Me G., parmi ses arguments nommait la délégation des droits de puissance paternelle. Et quand il parle de la délégation des droits de puissance paternelle, il ne parle pas du tout du jugement de délégation des droits de puissance paternelle, il parle de la requête. Je vous cite de mémoire : « Monsieur et Madame DELOUCHE, par requête en date du tant, ont reçu la délégation des droits de puissance paternelle en février 1948 ». Alors ça, c'est totalement faux parce qu'il n'y a pas eu de délégation des droits de puissance paternelle. Seule une requête a été faite. J'ai fait une recherche énorme là-dessus, j'ai été aidé, mais le jugement est introuvable. Un des seconds arguments de la légitimation adoptive était que mon adoption recevait l'avis favorable de l'Assistance Publique. Moi ça m'a fait bondir, ça. Je n'ai aucun dossier à la DDASS et subitement je lis, « En 1952, avis favorable de l'Assistance Publique ». Je n'ai compris qu'après que l'avoué, Me G. qui siégeait au conseil départemental de l'Assistance Publique et privée, avait tout manigancé et avait fait tourner le jugement de cette manière-là afin que je sois légitimé. Et ça, j'en ai eu confirmation aussi par mon avocat.

J'ai eu un contact avec l'un des avoués qui a pris la suite de Me G. Cet avoué a épousé l'une des filles de Me G. C'est donc son gendre. J'ai eu l'impression qu'il voulait tout aplatir, ne plus en parler. J'ai eu la sensation qu'il avait un réflexe plus corporatif qu'autre chose dans sa réponse. Ils sont très, très, très gênés surtout que je ne leur ai pas encore dit que j'avais appris que Me G. faisait partie du conseil départemental de l'Assistance Publique et privée de la Vienne. J'attends un moment opportun pour annoncer ça dans un prochain courrier. On verra quelle sera leur réaction parce que là, on touche de près quand même à ma naissance. De très, très, très près. Je pense qu'il doit savoir des choses par sa belle-mère. Sa belle-mère est l'une des filles de Me G. J'ai fait le portrait de Me G., comme j'ai fait le portrait de Marguerite GUEPRATTE, comme j'ai fait le portrait de ma mère. Ça veut dire que j'ai construit des points clés de ma vie de nourrisson et de ma petite enfance. C'est capital. Il y a une certaine forme de reconstruction de moi. C'est difficile à dire parce que ça n'est pas abouti évidemment. Mais il y a cette forme de reconstruction qui se fait.

Mes parents adoptifs, je pense, savaient quelque chose mais ne connaissaient pas particulièrement ma famille de naissance. Ils ne sont pas du même milieu. Mon père adoptif était employé chez un métreur à l'époque en 1947 et ma mère, je ne sais pas trop ce qu'elle faisait. En fait je sais très peu de choses sur leur passé. Là, je découvre beaucoup de choses actuellement parce que j'ai tous leurs papiers, maintenant que j'y ai accès dans la maison. Mon père s'est mis à son compte pratiquement dans la même période que ma légitimation

adoptive et après il a eu un cabinet de métreur. Ma mère était secrétaire. Mais quand ils m'ont adopté, c'était des gens vraiment pauvres, ils n'étaient pas aisés du tout. J'étais enfant adoptif unique. Je ne parlais pas avec mes parents de leur passé, leur histoire. C'était un secret total parce que s'ils m'avaient parlé d'eux, j'aurais questionné sur mon enfance, ma

Page 5/18

petite enfance. Je leur ai envoyé des courriers et des courriers en leur disant « Racontez-moi ma vie » et « Racontez-moi mon histoire ». Mais jamais, au grand jamais, je n'ai eu de détails là-dessus et pourtant ils avaient tout leur temps pour m'écrire. Jamais je n'ai eu de détails sur ma petite enfance. Je comprends que c'était très gênant.

À mon avis, il y a eu versement d'argent aussi, donc il fallait cacher tout ça. C'était un peu honteux. C'était un passé honteux pour eux. Et quand j'ai découvert le pot aux roses, naturellement le vernis se détachait. J'avais trop gratté. Dans leur famille à eux, tout le monde savait que j'étais adopté. Lorsque j'ai appris que j'étais adopté et que j'ai invité mes parents ici, il m'a fallu des jours pour aborder le sujet parce qu'ils n'en parlaient pas. Donc, à l'occasion d'une balade près d'un lac, j'ai posé des questions mais j'en ai su très, très peu. Et ma mère adoptive m'avait dit à l'époque : « Personne ne le savait, hormis le grand-père [père de son père adoptif]. N'en parle pas, surtout maintenant. Promets-moi de ne plus en parler ». Et moi, j'avais à peine ouvert la parenthèse qu'il fallait déjà la refermer. Ce qu'elle m'avait dit c'est que très peu de personnes de la famille le savaient. Alors que, bien au contraire, tout le monde le savait. J'ai appris ça un an après en contactant les gens de la famille. Il y avait notamment une personne de la famille qui habitait à quarante kilomètres de Poitiers et qui était farouchement opposée à l'attitude de mes parents à mon égard. On va les appeler B. et C., c'étaient des cousins. Ils ont toujours dit à mon père adoptif « Il faut absolument en parler à Michel. Ça ne doit pas rester un secret. Il a l'âge où il faut le savoir, etc. ». Et quand je suis allé voir ces personnes-là, ils m'ont dit qu'il y avait eu des scènes assez violentes verbalement parce que B. n'était jamais d'accord avec mon père adoptif là-dessus. J'ai appris aussi par B. et C. que des papiers me concernant étaient chez un voisin notaire qui était également un cousin de la famille. Il détenait en réalité des papiers concernant ma naissance, des papiers qui lui avaient été remis par mes parents adoptifs. Donc les papiers n'étaient pas chez eux, comme si mes parents adoptifs craignaient qu'un jour je fouille, ce que je n'aurais jamais eu l'audace de faire. Et ça, ça m'a coupé le souffle. Et quand ce notaire est décédé, mes parents adoptifs ont voulu remettre ces papiers à B. et C. B. a répondu à mon père « Tu sais ce que je pense de cette histoire, je ne suis pas d'accord du tout, donc je ne désire pas du tout détenir ces papiers-là » et il continue en disant « Et admettons que je les prenne et que vous vous tuiez en voiture en rentrant à Poitiers. Qu'est-ce que j'en fais de ces papiers ? ». Et mon père lui a dit « Tu les brûles, tu les brûles. Michel ne doit jamais savoir ». Pour vous dire à quel point le secret était fort. Ils étaient en froid uniquement sur ce sujet-là. À part ça, ils se voyaient, ils mangeaient ensemble, ils faisaient la fête ensemble. Moi je vous le raconte tel que ça m'a été narré par B. et C. Mes parents adoptifs ne voulaient pas que je connaisse mes origines mais pour quelle raison ? Ils me connaissaient tout de même. Ils savaient que j'étais très pugnace, très persévérant. Ils connaissaient ma personnalité, mes parents adoptifs. Je ne leur ressemblais pas trop d'ailleurs. Je ne vois pas comment j'aurais pu leur ressembler d'ailleurs. Quand on se regarde dans une glace, on ne voit que soi. On est la génération spontanée, c'est ce que je dis à mes enfants. Il y a des personnes avant moi. Où sont-elles ? Qui sont-elles ? Quand on se regarde le matin, c'est dur. On se dit « Ces yeux ? ». On imagine son père, sa mère. Moi, j'ai un peu le portrait de ma mère de naissance, ça m'aide énormément, ça me porte aussi. Je la remercie de m'avoir donné ce caractère. À la fois on a besoin de se reconstruire mais on se construit avec le peu d'éléments qu'on a. Moi, en tout cas, les éléments que j'ai, c'est peut-être un peu plus que d'autres. Parce que, avoir retrouvé la personne qui a vu ma mère, c'est quelque chose de fantastique. C'est un miracle. C'est vrai que, par rapport à la reconstruction, j'ai besoin d'autres éléments, et j'ai besoin de retrouver ma vraie famille. J'ai

le point de départ, ce n'est déjà pas si mal. Je suis parti d'un prénom : Léone. Dans ce que j'ai retrouvé, j'ai tout son dossier d'accouchement heure par heure : accouchement normal de Madame Léone, épisiotomie réparée par deux agrafes. Le moindre indice est, pour nous, considérable. L'épisiotomie, c'est fait préventivement pour éviter les déchirements. Quand on sait que

Page 6/18

Marguerite GUEPRATTE maudissait autant les filles mère que les femmes qui accouchent sous X et désirait presque les faire souffrir ! Il faut se mettre en tête l'image de l'Hôtel-Dieu en 1947, ses couloirs très peu éclairés, ses couloirs voûtés, ses chambres peu éclairées, ses pièces en parquet qui grinçaient, ses lits côte à côte, ses couloirs où allaient et venaient des religieuses, beaucoup de religieuses. C'est un monde extraordinaire.

On a de la peine à se l'imaginer si on ne se penche pas un peu là-dedans. Et donc, au-dessus de ce petit monde-là, il y avait Marguerite GUEPRATTE, qui fréquentait le gotha poitevin, qui était une grande dame parce que j'ai vu, il n'y a pas très longtemps, Madame de V. de Monaco, qui est une comtesse et je lui ai posé insidieusement la question « Connaissez-vous Madame GUEPRATTE ? » et elle m'a répondu « C'était une grande dame de Poitiers, très généreuse, très grande dame de Poitiers avec énormément de responsabilités » et quand j'ai interrogé d'autres personnes, c'était un autre son de cloche. C'était « Oh là, là, c'était une peau de vache, on la fuyait. Moi quand je la rencontrais, je rasais les murs ». C'était la dame de fer. Donc savoir qu'il y a eu cette intervention par rapport à ma mère de naissance, ça corrobore certaines choses. C'est vrai qu'on travaille beaucoup sur du détail. Ça prend beaucoup de temps. On en arriverait presque à se processionnaliser. On se dit toujours : « Je n'y arriverai pas » ou « Si j'arrive trop tard pour revoir ma mère en vie, je trouverai au moins une fratrie », ce qui m'a tant manqué dans ma vie.

Ma mère adoptive est décédée au mois de mars, je lui ai dit sur son lit de mort que je lui en voulais mais que je lui pardonnais. Il fallait que je lui dise que je lui en voulais, qu'elle me pourrissait la vie. Naturellement, avec tous ces mensonges, nos rapports s'étaient distancés. Et j'ai encore ça en tête, je n'ai pas encore compris son attitude. C'était terrible. Les recherches, je suis toujours en plein dedans, il n'y a pas une journée où je ne contacte pas quelqu'un, où je n'écrive pas. Je suis en train d'écrire un livre aussi. »

Vous écrivez votre autobiographie ?

« Oui, oui, oui. Alors, ça débute sous une forme de roman, ma mère à l'hôpital, ce qu'elle vit, etc. Elle a fait son journal aussi. Après je continue par mes recherches, mes réflexions. Mais bon, c'est un bouquin que je n'ai pas encore fini, il me demandera encore une bonne année à faire parce que c'est énorme. Ce ne sera pas un petit truc de deux cent cinquante pages. Ma mère adoptive, je l'ai rencontrée une dernière fois. Malgré son silence, j'ai rompu plusieurs fois son silence en la provoquant très amicalement et fidèlement parlant si on peut dire. Et la dernière fois que je l'ai vue, c'était en août 2005 dans la maison de retraite où elle était et je lui ai dit très tranquillement et sereinement si on peut dire, je lui ai raconté ce que j'avais découvert moi. Et lorsque je lui ai dit : « Si je te dis que ma mère était d'origine sociale, sinon aristocratique, tout du moins très, très aisée, grande bourgeoisie, est-ce que ça te surprend ? » elle m'a dit très tranquillement « Non, pas du tout ». Alors, ça m'a scié ça parce que qu'elle ne m'a jamais orienté là-dessus. Alors, je lui ai dit « Mais pourquoi tu ne m'en as pas parlé, qu'est-ce qui te fait dire ça ? » et elle m'a répondu « Non, non parce qu'en fait, je sais qu'elle est arrivée avec son médecin attiré en 1947 ». Donc elle arrive toujours à retomber sur ses pattes comme on dit et ça fait très mal parce que c'est quand on provoque quelque chose qu'on fait sortir des informations, qu'elle lâchait un tout petit bout et après elle se rétractait encore pire.

Ce que j'ai écrit, je ne le divulgue à aucune personne, personne ne l'a lu. Si, mon épouse a relu certains passages mais c'est tout. Moi, je relis à voix haute pour reprendre ce que j'ai

écrit. C'est très long à écrire. Je pourrai vous dire un petit peu le fil de ce que j'écris, la toile, sur quelle toile d'araignée j'écris ça.

J'écris à plusieurs fins. J'écris pour lutter contre cette loi de septembre 1942 pour montrer tout le mal que ça peut faire. Je l'ai écrit aussi pour montrer tout ce qu'on peut faire à partir de rien parce que moi, je n'avais au départ qu'un prénom, c'était Léone. Je n'avais pas de dossier à la Ddass etc. Donc ça, ça peut être aussi un mode d'emploi, comment faire. Ce

Page 7/18

serait une sorte de mode d'emploi mais loin de moi l'idée que ce serait exemplaire parce que d'autres ont fait des recherches aussi pointues. Mais enfin, je dois dire que partout où je suis passé, on m'a dit que j'avais obtenu un lot d'informations étonnant par rapport à tout ce que j'avais au départ. Par exemple, j'ai utilisé les services de Patricia FAGUE, elle a écrit un bouquin « Né sous X. » et elle travaillait à « Perdu de vue » à l'époque où c'était diffusé avec Jacques Pradel.

Moi, à l'époque, Pradel, ça me faisait sourire parce que j'ignorais totalement ma situation, évidemment et j'ai contacté Patricia FAGUE parce que je savais qu'elle enquêtait, qu'elle a une petite équipe avec elle également et qu'elle propose ses services rémunérés en fonction des résultats obtenus. Donc j'ai signé un contrat à l'époque, il y a deux ans je crois mais ça passe tellement vite. C'est aussi une course quand on apprend à cinquante ans qu'on a été adopté et qu'on recherche sa mère. Donc c'est une course et on ne peut pas être serein. Les gens nous disent « Respirez un peu, pensez à la vie présente » mais on ne peut pas penser à la vie présente avec le temps qui fuit, comme ça. C'est une fuite du temps. C'est incroyable. Donc j'ai contacté Patricia FAGUE, disons il y a deux ans, pour signer un contrat et j'ai accepté de lui remettre 18 000 Francs, je crois à peu près, si elle retrouvait ma mère. Est-ce qu'on peut quantifier ça, je ne pense pas. C'était son contrat à elle, pour moi ce n'était pas cher même si cela représentait un petit sacrifice. Quelques mois après, j'ai reçu un coup de fil de sa part et elle me disait « Pour le moment, je suspends toute recherche parce que, partout où je suis allée, vous étiez déjà passé donc je ne vois pas ce que je peux faire de plus que vous ». Je ne dis pas ça pour me faire valoir mais simplement pour dire que j'ai écrit ce livre aussi pour ça, pour montrer ma démarche aux personnes qui recherchent parce que malheureusement, je pense qu'il y en a et qu'il y en aura tant que cette loi sera toujours appliquée. Et évidemment, je l'écris en partie pour ça. Pas seulement pour ça, c'est aussi pour montrer toute cette vie. Il y a un pourrissement de cette situation tant qu'on ne l'a pas retrouvée [sa mère]. On ne peut pas être serein, on ne peut pas se construire sans savoir d'où on vient, c'est évident. L'attitude que j'ai en ce moment en vous parlant, je parle très lentement, j'ai un ton de voix spécifique comme chacun d'entre nous, j'ai des gestes, j'ai des attitudes et ça c'est génétique et j'aimerais savoir d'où je viens. Les yeux bleus, les cheveux, etc. Je n'ai pas de modèle.

Pour m'aider dans ma recherche, les filles qui ont créé le site « D'origine inconnue » m'ont permis d'avoir un contact avec le journal Libé. En 2001, il y a un article qui a été fait sur moi qui est paru dans Libération « A cinquante ans, Michel apprend qu'il est adopté ». L'équipe de DELARUE a ensuite contacté Libé et m'a contacté pour une émission sur le mensonge. Les équipes sont très, très sympas, ce sont de bons professionnels, c'est une expérience intéressante. L'équipe est venue passer deux jours avec nous, on est même allés jusqu'à Poitiers. Il y a eu quatre-vingt dix minutes de film de tourné pour à peine un quart d'heure passé à la télé. Et Delarue a fait des coupes. Dans la loge on apprend les questions et réponses, on a la liste, on nous dit « Voilà les questions qui vont vous être posées » mais moi je n'ai pas eu droit à ces questions du tout, donc, j'étais un peu pris au dépourvu. Delarue a réussi à faire applaudir la salle quand le psy qui était là, c'était Benssoussan, a dit « Les parents restent toujours des parents, etc. » J'ai rétorqué en disant que la cassure avait eu lieu, non pas de ma part, mais de celle de mes parents adoptifs. Après, en coulisse, il est venu s'excuser. De toute façon, le public qui est là est presque toujours le même parce que quand je suis arrivé à vingt heures, il y avait des enregistrements depuis dix-huit heures. Ce sont des

enregistrements en permanence. C'est un public qui est là pour faire la claque. On est vraiment très mal à l'aise là-dedans. Moi, je n'avais rien demandé, ce sont eux qui m'ont contacté et je me suis dit « Je pense à ma mère avant tout, si ça peut m'aider, c'est tout ». L'objectif était de me permettre d'avancer dans ma recherche, les feux de la rampe ce n'est pas pour moi. Par contre, si je peux exploiter, d'accord. Les journées de tournage, c'est assez joyeux, on passe des moments sympas, on mange ensemble le midi. Il faut essayer de

Page 8/18

positiver. Moi, je n'écris pas pour me lamenter en tout cas, ça il faut le dire. J'essaie de positiver, j'essaie de me reconstruire avec les choses que j'ai obtenues par notre boulot à tous les deux, ma femme et moi, par nos amis, très différents les uns des autres et qui travaillent chacun à leur façon. J'ai même un ami qui use de moyens paranormaux et c'est assez fantastique, c'est le cas de le dire. C'est une personne qui m'a contacté et qui fait ça gratuitement. C'est quelqu'un de sérieux. C'est pour vous dire qu'on ne recule devant rien.

Et que, si au départ on est sceptique par rapport à certains faits divers, moi, j'ai eu des résultats avec cette personne. Quand le témoin qui a vu ma mère me l'a dépeinte, je savais déjà comment elle était faite. Des choses qui me font dire qu'il y a des gens très doués dans le paranormal et qui ne l'exploitent pas financièrement. C'est un journaliste qui m'a fait part de cet appel-là à la suite d'un article qui était paru dans un journal régional, « La nouvelle république » et qui s'intitulait « Un quinquagénaire recherche sa mère ». Alors qu'il ne lit ce journal qu'une ou deux fois par an, ce jour-là, il l'a lu et il a eu des flashes. Il a contacté le journal et le journal m'a appelé. Et moi j'ai dit OK, je suis prêt à faire l'expérience. Ca, c'est une pièce de plus dans les mystères qui entourent mon histoire. Ces personnes travaillent par flashes, ils ont des images, c'est incroyable. Moi je recherche à ma façon et chaque personne qui m'aide, chacune dans son domaine, travaille à sa façon. C'est un travail d'équipe. Ça prend du temps, ça prend la vie mais sans lamentation. Savoir, c'est le but à atteindre. Quand on a retrouvé, le but est atteint. Dans un premier temps, c'est savoir qui compte. L'affectif vient ou ne vient pas, mais on sait. Savoir d'où on vient, comment étaient nos parents, ce qu'ils faisaient, leur vie. Tous les éléments identifiants en fait, qui nous manquent. Alors après, si on peut faire un bout de chemin ensemble, c'est magnifique. Si ma mère a la même affection que celle que je ressens envers elle, je pense qu'on fera un bout de chemin ensemble. Et si ce n'est pas elle, ce sera deux sœurs puisqu'il paraît que j'ai deux sœurs.

Adopter un enfant, ce n'est pas adopter un bébé seulement, c'est adopter l'homme ensuite. C'est un être humain donc il faut le respecter, lui dire la vérité et le considérer comme son égal. Or, dans beaucoup de cas, on adopte un bébé, un beau bébé, parce que mes parents, ils étaient fiers de moi, quand j'avais trois semaines, j'étais déjà dans la vitrine d'un photographe, j'étais tout bouclé, ils étaient très fiers de moi. C'était un petit peu comme le petit chien en peluche, même pas en peluche, le petit animal, la petite boule de poils qu'on adore. Et puis après, c'est « Ben tiens, il a fait pipi là », « Il n'est pas propre » ou le chat qui ramène une souris. Et quand il grandit l'animal, il n'y a pas de changement. Pour l'enfant c'est différent quand il devient homme et il faut l'accepter. Adopter l'enfant, c'est adopter l'homme. C'est adopter l'être humain et l'accepter. Mais malheureusement, dans beaucoup de cas, l'amour qu'il y a eu, l'affection, a ses limites dans l'adoption. Moi, c'est ce que je ressens en tout cas. C'est également accepter la différence, accepter qu'il ne ressemble pas à ses parents physiquement et ça je pense que ça doit être très douloureux aussi quand un enfant adopté devient homme, qu'il se forme, la voix... Mes deux fils, au téléphone, ont la même voix que moi et quand ils vivaient encore à la maison et que les gens téléphonaient, ils ne savaient pas lequel des trois c'était. Quant un couple de parents adopte un enfant, eh bien, cet enfant n'a pas la même voix. Ne serait-ce que ça, il y a quelque chose. C'est très, très spécifique l'adoption. Je pense que c'est encore pire pour les parents qui n'ont pas dit la vérité à l'enfant. Même si l'on dit à l'enfant, ils doivent ressentir, ils doivent se dire « C'est notre fils mais il n'a pas ceci ou cela ». L'enfant n'aura jamais leur voix, jamais leur attitude, leur démarche, leurs gestes. C'est génétique. Et surtout en vieillissant, en fait. Moi j'aimerais bien

retrouver le moule. D'où vient ma façon de parler, enfin tout. Ça, ce n'est pas l'éducation. Le rythme des mots, ce n'est pas l'éducation.

On est confiant l'un dans l'autre, mon épouse et moi, dans ces recherches. On a l'impression qu'on fait un travail considérable aussi. Pas seulement pour nous peut-être. Pour tous ceux qui recherchent. Parfois des personnes m'appellent pour me demander comment je ferais à leur place, pour me demander des conseils dans leur recherche. C'est vrai que je me sens

Page 9/18

soutenu quand je reçois des mails. C'est bien aussi. Il y a des vies plus monotones que la mienne. Je n'ai pas choisi, c'est comme ça.

A partir de 1966, je crois que c'est la loi Mattei, les enfants, dans leur extrait d'acte de naissance intégral, sont nés de leurs parents adoptifs. Ce sont des vrais faux papiers qu'ils ont. C'est-à-dire que sur l'acte intégral de naissance, sur le mien il y a un trait à la place des parents et en marge j'ai : « Légitimé adoptivement en octobre 1952 ».

Donc c'est bien mentionné. Par contre, pour les personnes nées dans les années 1970 et au-delà, les parents sont les parents adoptifs en fait.

Moi je me suis senti aimé dans ma petite enfance, je n'ai pas de décalage comme ont eu certains. La différence, elle s'est faite après. Parce qu'en fait, j'ai eu des problèmes après. Et bien à l'âge de cinq ans. C'est assez curieux. Alors est-ce que j'ai entendu à l'époque une conversation de mes parents adoptifs concernant mon adoption ? Puisqu'à l'âge de cinq ans je suis tombé anorexique, je ne mangeais plus, c'étaient des crises pour me faire manger jusqu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans. Je mangeais très peu en fait. En fait, je m'en étais aperçu en regardant des photos, je le savais déjà un peu mais je n'avais pas fait le lien. Là, j'ai retrouvé des photos que je n'avais jamais vues, d'ailleurs. Et je me rends compte qu'à l'âge de deux ans ou trois ans j'étais assez rond, je faisais déjà trois kilos deux à la naissance, donc tout à fait normal au niveau du poids. Ensuite, plus tard, j'ai des jambes vraiment squelettiques. Donc, j'ai eu des problèmes d'anorexie et ça, ça m'a été caché aussi. Parce qu'on me disait « Tu es maigre, tu es maigre, il faut que tu grossisses ». On en était même, à un moment donné, à me faire des piqûres pour grossir, enfin c'était tout un truc. Je comprends maintenant pourquoi on avait fait faire une série de piqûres parce que c'était encore la vitrine, il fallait cacher quelque chose. Donc, c'est très lourd tout ça. Je pense que j'ai dû entendre une conversation, quelque chose comme ça à l'époque. C'est exactement l'époque de ma légitimation adoptive en 1952. Donc j'avais cinq ans. C'est à partir de cet âge-là que j'ai eu d'énormes problèmes à me nourrir. Et maintenant je dévore. Quand j'ai quitté le foyer, je me suis mis à manger.

C'est vrai que cette histoire dépasse le cadre de la simple adoption. J'en ai maintenant la certitude, la quasi certitude. Pourquoi cette adoption et pourquoi dans ces conditions-là, c'est ça qui régit le Grand secret. Il y a encore du travail. Si vous arrivez à retrouver Marguerite GUEPRATTE, pas celle qui est née en 1670, enfin au XVIIe, mais celle qui est née en 1898, c'est-à-dire qu'elle avait quarante-neuf ans à l'époque, quand je suis né, la directrice [de l'Hôtel-Dieu, Marguerite GUEPRATTE]. Alors évidemment, elle a disparu mais c'est elle que je recherche vraiment. Donc je me fais aider par plusieurs personnes. Donc c'est loin d'être terminé cette histoire, évidemment parce que, pour moi, c'est une mission pour la vie. C'est vrai que je me suis assigné cette mission. Mes enfants, curieusement, sont beaucoup moins accros que moi. Ils sont comme ils sont, je ne les oblige pas. C'est un peu décevant. Ils ne m'aident pas du tout dans mes recherches. C'est assez curieux mais je pense qu'ils ont peur aussi. Ils ont une certaine peur de ce que je vais retrouver. Ça doit jouer aussi parce que c'est leur grand-mère aussi.

Voilà, je vous ai dit ce que je ressens, et vous en ferez ce que vous voulez. Vous êtes libre de votre plume, moi je n'ai plus à intervenir par rapport à ça sauf s'il y a des choses qui ne sont pas justes, justes, s'il y a des petites erreurs de chronologie, j'interviendrai. Pour le reste, vous êtes libre. Si vous avez besoin, on peut se joindre régulièrement pour que vous ayez quelque chose de précis et complet. Par contre, pour les noms, pour Me G., par exemple,

vous mettez peut-être un avoué de P. parce qu'il y a des personnes qui sont encore en vie. Est-ce qu'il n'est pas intéressant aussi de nommer les gens dans une démarche interactive ? En effet, ça peut être intéressant aussi pour ceux qui témoignent par rapport à leur recherche personnelle. D'une certaine façon de mettre le prénom de la personne qui a accouché, moi c'était Léone et citer l'Hôtel-Dieu de Poitiers en 1947, ce n'est pas anodin pour la personne qui serait concernée mais ça l'est pour d'autres. »

Page 10/18

**Michel DELOUCHE (2^{ème} entretien)
19/05/2006**

« J'ai expliqué au notaire de C. ma situation. Comme je n'étais plus en contact du tout avec ma mère adoptive, elle s'est plainte de mon attitude et n'avait qu'un seul son de cloche. Donc le jour où on a rencontré ce notaire pour la gestion des comptes, le temps qu'il fasse l'évaluation des biens parce qu'il y a une maison, il y a les comptes en banque, j'ai mis deux heures à lui expliquer la situation et ce que moi, je ressentais aussi, j'en avais le droit quoi. Et suite à ça, je lui [le notaire de C.] ai renvoyé une lettre qui disait : « Je tenais tout d'abord à vous remercier d'avoir été à l'écoute de mon histoire lors de notre dernier entretien, je souhaite ainsi que vous puissiez l'appréhender le plus objectivement possible. Depuis je peux de nouveau accéder à la maison de mes parents adoptifs, [...] avant, je ne possédais pas les clés. Tous mes souvenirs d'enfance s'y rattachant resurgissent et tendent à m'apaiser. » Je vous lis qu'une partie qui vous intéresse évidemment. « Parmi les quelques documents que nous avons découvert figure un acte de donation entre époux, acte rédigé le 13 juillet 1977 par Maître PAT, notaire à M. Ce notaire était un cousin éloigné de ma famille d'adoption, cousin avec lequel nous entretenions de très bonnes et fréquentes relations. Comme je vous l'ai dit, j'ignorais que PAT détenait un dossier concernant ma naissance. Je ne l'ai appris qu'en 2001, par un autre cousin de M., Monsieur B., qui laisse à ce jour une veuve, C. B. et C. ont toujours été opposés au secret. Pour eux, mes parents adoptifs me devaient la vérité. Lorsque PAT est décédé en 1984, date à laquelle il reçut la lettre anonyme que je vous ai montrée, mes parents leur ont proposé de récupérer le dossier. Cette proposition a bien sûr essuyé un refus cinglant de la part de C. et de B. Qu'est devenu ce dossier ? Telle est la question. Aussi est-ce la première raison pour laquelle je suis venu vous rencontrer. Or, sur cet acte de donation figure le timbre de Me MD. J'ai contacté sa veuve par téléphone. Au cours de notre entretien, elle m'a dit que les archives passées de Maître PAT à Me MD étaient maintenant chez Me MP, notaire à Gn. Déjà en 2002, par l'intermédiaire de mon avocat, j'avais contacté leur étude sans résultat. Cependant, au vu du régime matrimonial adopté en 2001 par mes parents, je ne pouvais avoir accès à certains documents qu'à la mort des deux époux. C'est aujourd'hui le cas, ce ne l'était pas en 2002. Il est donc possible que d'éventuelles pièces me soient désormais révélées. Aussi vous saurais-je gré de bien vouloir prendre contact avec Me PAT. » Voilà. On est dans le vif du sujet et c'est d'actualité puisque ça date de mars 2006. Voilà où j'en suis par rapport à ces actes-là.

Aujourd'hui même j'ai envoyé un courrier dans lequel je lui demande d'autres renseignements à propos de déclaration de revenus parce que, en tant qu'ayant droit, j'ai fait suivre le courrier. Donc j'ai reçu la déclaration de revenus préremplie et par contre je dois remplir aussi une déclaration de revenus de janvier 2006 à mars 2006. Donc je lui demande si il peut me fournir les informations concernant les comptes parce que moi, je ne les ai pas. Et à la fin de la lettre, je lui mets : « Par ailleurs, vous n'avez pas répondu à mon courrier en date du 11 mars 2006, courrier dans lequel je vous demandais s'il vous était possible de prendre contact avec Maître PAT, notaire à Gn. Je pensais dans les faits que la démarche de notaire à notaire serait plus efficace mais peut-être est-ce à moi de le contacter ? En tout état de cause, je n'ai reçu aucune information de votre part à ce sujet. » Voilà où on en est.

Le problème c'est : quel droit est-ce que j'ai à demander directement au notaire ? Je peux toujours demander. Moi, la dernière fois que je l'avais fait avec Maître B. qui est avocate à P., quand j'étais en plein procès avec le CHU, et en fait, elle avait eu une réponse négative à l'époque mais il restait un époux ; donc je ne pouvais pas avoir droit à toute pièce mais sinon on va bien voir la réponse qu'il me fera et puis, en fonction de cette réponse, moi, je vais réagir. En plus, je ne sais pas si les documents sont encore là-bas. C'est ce que la veuve du

Page 11/18

notaire précédent m'a dit. Mais est-ce que c'est détruit ? Parce que Maître A. s'était empressé de me dire que : « Oh mais de toute façon, c'est détruit », voilà.

Tout comme le CHU, ils m'avaient dit : « Vous ne trouverez jamais de dossier médical » et pourtant j'ai pu en trouver donc c'est vrai qu'il vaut mieux demander dans ce cas-là, continuer à demander. Dans ce cas-là si, quand les deux époux sont décédés, c'est que c'est à la charge du notaire de transmettre les documents qui concernent leur fils adoptif, je pense, moi. Non ? C'est secret ? L'entretien est secret ? Je ne sais pas comment ça se passe dans ces cas-là et est-ce que je suis en droit de récupérer les documents, de les demander directement auprès du notaire. Je ne veux pas louper mon entrée parce que, après, on ne sait jamais sur qui on tombe. »

J'avais une petite question concernant ce que vous avez dit lors de notre précédent entretien : « personne ne le savait hormis le grand-père ». Mais le grand-père je ne sais pas duquel il s'agit.

« C'était le grand-père adoptif paternel, c'est-à-dire le père de mon père adoptif. C'est en tout cas ce qu'elle m'a dit mais enfin bon ça, c'était mensonger puisque en réalité ça, c'est ce qu'elle m'a dit au bord du lac, quand j'avais invité mes parents adoptifs là, près de T., je venais d'acheter la maison, et que j'ai appris en l'achetant ; donc après, j'ai évidemment voulu leur en parler de vive voix et donc je les avais invités. Et c'est près du lac, lors d'une balade avec ma mère adoptive donc qu'elle m'a dit ça. Elle m'a dit : « Surtout, promets-moi de ne plus en parler, personne ne savait, il n'y avait que nous qui savions et que le grand-père ». Voilà, c'est ce qu'elle m'avait sorti à l'époque. »

A un moment donné je vous ai demandé, dans notre précédent entretien, si c'était une autobiographie que vous écriviez. Et dans la réponse, vous m'avez dit : « Elle a fait son journal aussi ». « Elle », de qui s'agit-il ?

« Elle, c'est Léone [sa mère biologique]. Donc c'est un petit peu le passage que je vous ai donné sur, enfin un passage, c'est pas du définitif parce que tout ce que j'écris, il faudra le relire, donc je sais même pas si un jour ce sera un livre, peu importe. En tout cas, j'essaie d'être très rigoureux, de rien oublier et que ça soit vraiment à la fois quelque chose d'agréable à lire pour celui ou celle qui le lirait et que ça soit aussi un mode d'emploi, que ça soit aussi romancé, parce que il y a une partie romancée. En fait le début de ce que j'ai écrit, c'est vingt pages romancées sur l'arrivée de Léone à l'Hôtel-Dieu, comment ça s'est passé avec le médecin, avec G. Alors, dans le portrait de G., il y a évidemment une partie romancée parce que je vous donne le portrait de G., avec son chignon. Peut-être qu'elle a échappé à la révolution administrative, gaulliste. Ca, c'est le roman. Mais le portrait physique est le bon. Et son emprise sur le personnel, c'est avéré aussi. Il n'y a que la consonance politique qui est romancée. Voilà. C'était pour appuyer sur les termes de la loi de septembre 1941. Parce qu'en fait, c'était une loi, comme chacun sait, une loi pétainiste. Donc c'est sur, un tout petit début hein, on dira une vingtaine de pages, c'est l'arrivée de Léone à l'Hôtel-Dieu avec son médecin, la prise en main par G., les confidences entre Léone et la fille de salle et puis le journal qu'elle écrit du 4 novembre au 11 novembre. Le 11 novembre quand elle apprend qu'une personne doit venir la chercher et donc elle se prépare dans le petit cabinet de toilette qu'il y avait, et donc elle attend... Elle est venue entre 17H et

18H. Donc elle s'était préparée, elle avait préparé sa valise, elle avait son, son beau manteau beige et elle attendait et l'homme est arrivé sans dire un mot. Il a ouvert la porte assez brutalement. Ils ont échangé quelques mots, lui, il n'a jamais salué l'assistante, ni bonjour, ni bonsoir. Ils ont échangé quelques mots et il a pris sa valise et ils sont partis sans dire au revoir. Et ça c'était le 11 novembre. Ca, c'est un fait avéré et qui m'a été raconté par Marie-Thérèse. Et donc Léone écrit son journal. A un moment donné, sur une dizaine de pages, elle écrit tout ce qu'elle a fait pendant ces jours-là, tout ce qu'elle a vu, tout ce qu'elle a fait, voilà... Et le chapitre se

Page 12/18

termine par son départ. Donc là j'en profite pour décrire les lieux que je connais très bien par plan interposé et après avoir rencontré une sage-femme qui m'a décrit les lieux, qui m'a aidé à faire les plans.

Enfin, elle m'a décrit les lieux succinctement, moi j'ai fait les plans en fait du rez-de-chaussée, du premier étage, du deuxième étage tels qu'ils étaient en 1947 avec toutes les chambres. Et donc j'en ai profité pour rendre plus crédible cette partie roman avec des détails des bâtiments, etcetera. J'ai un copain qui est prof d'histoire à la fac de P. et je lui ai demandé de rechercher des mémoires ou recherches faites sur le CHU de P. à cette époque-là et il n'a rien trouvé. C'est assez curieux parce que ça m'intéresserait évidemment. Mais il n'a rien trouvé sur l'Hôtel-Dieu, des mémoires, rien du tout, rien, rien, rien. J'ai même recherché des informations sur Internet sur l'Hôtel-Dieu mais je tombe sur mon site très rapidement. Je me suis employé à bien le référencer en html et donc c'est vrai que ça a bien marché. Par rapport à l'Hôtel-Dieu, je n'avais rien trouvé, même au niveau archives, rien du tout. Mais j'ai fait des plans qui sont nickels, avec tous les emplacements mais cela dit ça ne sert pas à grand-chose. J'ai lu aussi pas mal de journaux de l'époque, pour voir ce qui se passait ici et là et c'est très intéressant aussi. Les vols de timbres d'alimentation, les carnets d'alimentation dans les mairies, les mairies sont devenues des châteaux forts, du fait qu'il y avait beaucoup de trafic de tickets à l'époque. Il y a beaucoup de crimes aussi. En fait, dans ces années-là, il y a pas mal de criminalité et je ne pensais pas, par rapport à l'époque actuelle où c'est très médiatisé. A l'époque, ce n'était pas des petits larcins, c'était plutôt la criminalité. Si j'avais le journal de Léone, ce serait déjà un bien précieux. Marie-Thérèse ne l'a pas vue écrire. C'est moi, c'est dans ma tête ça. C'est moi qui prétends qu'elle a écrit et je fais ça dans le premier chapitre de ce que j'ai écrit. Ça a l'allure d'un roman mais ce n'est pas un roman et dans le chapitre deux, on arrive à... C'est un roman si on veut parce que, avec tous les épisodes que ça représente, les rebondissements ici et là, c'est un roman au présent. Donc la première partie, la personne qui va commencer à lire va penser que c'est un roman. En fait, pas du tout, au deuxième chapitre c'est la révélation. Le premier chapitre c'est l'Hôtel-Dieu. Le deuxième, c'est cinquante ans après, la révélation. Le chapitre trois, c'est la lettre anonyme. Le chapitre quatre, c'est ma décision. Puis, c'est la famille entre guillemets. Ensuite c'est [...], fille de salle. Ensuite, c'est mes recherches. Ensuite, c'est juin 2001, un tournant dans mes recherches. Ensuite, c'est le CHU, les avocats PAT. Après, c'est les médias. Après c'est Anne-Marie. Après c'est « les aristos toujours sur la brèche », etc. Mais il y en a la moitié qui n'est pas encore écrit. J'en ai encore plein à ajouter. Ensuite, il faudra relire tout ça, il faudra trancher dans le vif certainement sinon ça serait une bûche énorme. Et puis on est loin encore de l'édition. Loin de moi l'idée d'éditer quoi que ce soit pour le moment. Je l'écris comme un devoir de mémoire. Et puis j'aime bien écrire en plus donc ça me fait du bien. J'écris directement à l'ordinateur donc c'est mis en page directement. J'ai choisi le corps, le caractère, y'a les folios, y'a double page ; comme j'ai un grand écran de 19 pouces, je vois mes deux pages c'est super, on peut revenir éventuellement. C'est sensationnel parce que quand on écrit une phrase, on la relit. Moi je relis pas mal à haute voix aussi, ça c'est très bien, pour moi. Et ensuite, pour se corriger c'est génial parce que on n'a pas besoin de raturer et de récrire par-dessus. A moins de

trouver tout de suite, ça arrive hein, on peut trouver la phrase impeccable, mais quand on a besoin de corriger, l'ordinateur c'est vraiment sensationnel.

Je vais vous en lire un extrait concernant mes recherches sur la maison de la B., maison d'enfants « débiles » pour reprendre le terme de l'époque : Fin 2002, nous avons contacté une habitante de D. qui a eu la gentillesse de nous communiquer des photos de la B. Construit en 1884, ce petit château, formé de quatre tours pyramidales aux quatre coins, avait été loué par le CHR dans les années 40. La maison d'enfants débiles « extrême convalescence » fut en activité jusqu'en 1951. Même si des enfants en mauvaise santé, malades ou orphelins pour la plupart avaient fréquenté ces lieux, les termes « fin de

Page 13/18

convalescence » nous avaient intrigué sachant en effet que la date de sortie mentionnée sur le livre ne correspondait pas à la réalité, pourquoi ma mère ne serait-elle pas allée quelques jours, en l'occurrence du 11 au 16 novembre 1947 dans ce château, annexe en quelque sorte de l'Hôtel Dieu, pourquoi pas ?

Au fil des enquêtes, nous avons appris que la maison de la B. a été détruite en 1956... Les propriétaires qui louaient au CHR ont décidé de vendre. Cette maison bourgeoise avait été rachetée par un marchand de bois. Ce dernier, après avoir fait raser le château, avait abattu six hectares de bois. Il avait alors revendu le domaine à un industriel de Paris... [...]

J'ai déjà feuilleté tous les journaux de l'époque On a fait ça déjà à la médiathèque à Poitiers, on peut avoir les journaux mais c'est vrai qu'il faut tout éplucher quoi. Il faudrait dix personnes... C'est vrai, j'essayais de voir quel point commun il pouvait y avoir avec un événement par exemple, je sais pas, un décès de cette époque-là. Alors j'ai fait aussi les décès de cette époque là. Avant, j'avais déjà fait les décès pour février 1983 parce que, comme j'avais reçu des appels téléphoniques anonymes en mars 1983, on a essayé de voir ce qui s'était passé en février - mars 1983. Pourquoi j'ai eu des appels téléphoniques anonymes à cette époque là ? On pense qu'il s'est passé quelque chose dans la vie, je n'irais pas jusque dans la vie politique nationale mais dans la vie quotidienne régionale tout simplement. Qu'est-ce qui s'est passé ? Y'a peut-être eu un décès de quelqu'un et à partir de ce décès-là, ben hop on m'a téléphoné quoi, pour me dire : « Voilà attention, vous n'êtes pas Michel DELOUCHE, vous êtes Patrice ».

Mes cousins, B. et C. savaient tout de mon adoption. C'est eux qui m'ont tout raconté que toute la famille savait. Mais eux étaient les seuls à combattre ce secret, dans le discours tout au moins. J'ai bien pensé qu'ils avaient pu être à l'origine de ces appels anonymes et des lettres. Mais je ne leur ai pas posé la question. C'est une question difficile. C'est vrai, je ne leur ai pas posé la question. Je ne pense pas qu'ils me l'auraient dit. Enfin bon, B. est décédé, il reste C. quoi. Peut-être que B. me l'aurait dit mais C., je pense pas. J'ai un timbre sur une enveloppe. Alors j'ai appris récemment qu'on pouvait retrouver l'ADN en décollant le timbre. On aurait pu faire appel à la police scientifique mais je n'en ai pas le pouvoir. Si je connaissais un procureur quelconque mais bon. Parce qu'en fait, pour la recherche de l'ADN, il faut passer par un procureur en France. C'est que c'est un passage obligé le procureur. Moi j'avais demandé à un labo qui est dans ma région et j'avais rencontré un médecin qui m'a dit : « Nous on ne peut pas, on n'a aucun pouvoir en la matière, il faut que vous ayez l'accord, la demande par procureur interposé. » Donc comme ça je pense que ce n'est pas possible. Mais bon, je ne sais pas, en décollant le timbre, si on peut avoir l'ADN, après bon ça fait combien 1983, ça fait 23 ans quoi, euh 1984, c'est un an après les attaques téléphoniques. Tout ça, en fait, serait intéressant pour savoir si c'était quelqu'un de ma famille, ma famille de naissance. Parce qu'après, qui ça peut être ? Ben c'est vrai, ça peut très bien être B. ou C. C'est vrai que si c'est eux, ça ne m'apportera pas grand-chose. Parce qu'en fait' eux ne savent pas le fin fond de l'histoire, ils savent simplement que j'ai été adopté, c'est tout. Ils ne me connaissent pas du tout, ils ne savent pas d'où je suis issu.

A l'enterrement de ma mère adoptive, C. était là avec sa fille. C'est sa fille qui témoigne dans l'émission télévisée de Delarue [« Ca se discute »], la petite brune, c'est la fille de C. Et donc

elle avait accepté de témoigner ce qui n'était pas si mal déjà. C'était la seule de la famille adoptive à accepter de témoigner dans une émission télévisée. C'était courageux, c'était très bien, j'ai bien apprécié. Peut-être qu'elle pourrait poser la question à sa mère. D'un autre côté mettre le doute sur ses parents, ça peut être reçu très mal. Il faudrait que je la rencontre pour ça, je ne peux pas faire ça par téléphone.

[...] Et donc c'est très, très curieux parce que la mère de la personne qui vient dimanche à la maison, il a une quarantaine d'années à peu près, donc sa mère connaissait bien la fille de Maître G. Cet ami, qui vient avec sa femme dimanche, allait quand il était tout petit à la résidence balnéaire de Maître G. Donc je vais l'interroger évidemment dessus parce que lui a

Page 14/18

des souvenirs très, très clairs du personnage et même de sa maison. C'est SP, un bord de mer très résidentiel et donc ça allait tout à fait avec Maître G. qui, je vous l'ai dit déjà, en 47 figurait sur le BM, le bottin mondain, et ce monsieur là, même en plein été, en plein mois d'août dans sa maison à l'abri des pins était toujours en costume trois pièces. Alors ça m'a assez frappé. Voilà le personnage.

C'est intéressant dans la mesure où moi j'ai appris depuis peu, par les fameuses lettres brouillon que Maître G. aurait pu être en réalité mon tuteur jusqu'en 1952, payé par ma famille de naissance.

Marguerite GUEPRATTE, c'était la directrice de la maternité donc c'est tout ce qu'elle était. Elle n'avait aucun lien de parenté avec ma mère [adoptive]. Dans ses courriers, ma mère adoptive dit qu'elle a rencontrée Marguerite GUEPRATTE très peu en fait. Elle était prévenue, par Marguerite GUEPRATTE que l'enfant que j'étais pouvait partir le 12 novembre et voilà, que ma mère était partie le 11, la veille. Voilà, c'est tout ce qu'elle m'a dit. Apparemment, elle ne connaissait pas du tout Marguerite GUEPRATTE. Par contre, ça semble assez évident qu'il y avait un accord avec, entre Maître G., Marguerite GUEPRATTE et ma famille de naissance. Je pense que c'est très lié tout ça.

Maître G. connaissait tous les grands noms de Poitiers, tout ce monde là se connaissait en 1947. En 47, Poitiers c'était un gros village. Tout le monde se connaissait. Donc j'ai demandé à ma tante d'en parler à la fille de Maître G., qui s'appelle Madame Q., puisqu'elles se connaissaient. C'est le chapitre « Lettre à ma fille » sur mon site. Après que ma tante l'ait contactée, c'est à elle, Madame Q., que j'ai envoyé cette lettre. Et depuis qu'elle y a eu cette lettre, depuis que Maître A., son gendre, m'a répondu prétextant que Madame Q., sa belle-mère, s'était cassé le bras et ne pouvait écrire, Madame Q. ne rencontre plus du tout ma tante. Il y a un gros, gros secret. Il faudra que je vous lise la réponse de Maître A. et la réponse que je lui ai faite.

Donc j'ai retrouvé les papiers chez mes parents adoptifs, naturellement après le décès de ma mère adoptive. Et j'ai la date du déménagement de mes parents adoptifs sur P. et puis surtout le fait qu'ils soient à leur compte comme métreur. C'était une belle promotion en fait, enfin surtout pour ma mère adoptive qui n'avait pas une situation terrible, c'était une femme de la campagne qui avait travaillé dans une coutellerie, qui avait été lingère, repassage, etcetera, des métiers très modestes disons. Donc c'est vrai, c'est pratiquement dans la même année pratiquement, que mon père se met à son compte en tant que métreur, qu'il a créé son entreprise, son bureau de métreur et puis d'un autre côté après vient le fait que j'aie été adopté. Est-ce qu'il faut lier les deux, je ne sais pas. Rappelez-vous les assistantes sociales entre guillemets envoyées par Maître G., dit ma mère, avait demandé à mes parents de changer d'habitation. Il fallait quelque chose de plus confortable alors qu'ils étaient déjà dans quelque chose de confortable. Vous pourriez voir la maison, elle y est encore, à Poitiers, à mon avis en 1947, elle était loin d'être insalubre. Bien au contraire, il y avait un grand jardin, il y avait des pièces vastes. Alors je sais pas, je n'ai jamais su, je n'ai jamais pu savoir s'ils avaient habité les deux étages mais enfin même si c'était un étage ça faisait deux très grandes pièces avec un coin eau etc. J'ai posé la question à mère adoptive en février 2001 et là j'ai rien pu obtenir. Au bout d'un moment elle m'a dit : « Ecoute, je n'ai pas que ça à

faire, j'ai des courses à faire ». Nous, on avait fait cinq cents bornes pour venir mais bon. Donc elle avait vraiment une pierre à la place du cœur. Et elle a quand même sorti qu'elle avait reçu deux fois la visite d'assistantes sociales à B. et la deuxième fois il fallait absolument qu'elle déménage, et la troisième fois, la troisième visite des assistantes sociales, c'était à Poitiers, une fois qu'ils avaient déménagé pour vérifier vraiment, faire comme un état des lieux quoi. Ca me semble quand même un peu bizarre. Moi j'ai rencontré des assistantes sociales de Poitiers qui ont entre 1980 et 1985 ans et qui étaient vraiment en forme intellectuellement et donc le cerveau fonctionnait très bien, et elles m'ont dit les unes et les autres n'avoir aucun pouvoir en la matière. Donc, je ne sais pas comment ça marche maintenant mais enfin bon.

Page 15/18

Disons qu'en 1947 c'était un peu fort quand même d'entendre ça parce que c'était une véritable crise du logement. En plus je n'ai jamais réussi à savoir quel statut avaient en fait mes parents adoptifs parce qu'une fois elle m'a dit « mère d'accueil » ou « famille d'accueil ». Après je lui ai dit : « Si vous étiez famille d'accueil, vous aviez une rémunération ». Après, ma mère adoptive m'a renvoyé un courrier me disant : « Non, non, non, on n'était pas famille d'accueil, en fait j'étais mère nourricière. » Enfin n'importe quoi. Si bien que au bout de ces deux hypothèses, ma mère adoptive n'a plus du tout répondu parce que, comme d'habitude, elle disait le vrai et son contraire dans un courrier suivant. Ça a été sans arrêt ça et il a fallu toujours que je relance parce que sinon elle ne m'aurait jamais répondu à mes demandes. Et donc elle m'a affirmé une fois, tant « mère d'accueil » que « mère nourricière », elle m'a assuré qu'elle n'était surtout pas rémunérée, et ça se comprend un peu parce que ce n'était pas officiel, puisque je n'étais pas passé par l'assistance publique.

Donc j'ai reçu, suite à « Lettre à ma fille », j'ai reçu le courrier de Maître A en date du 24 septembre 2003. Je vous le lis :

« Monsieur, vous avez adressé en juin et juillet dernier deux courriers à ma belle-mère, Madame Q., à Poitiers et à SP. Elle comptait vous faire une réponse mais par suite d'une mauvaise chute elle s'est cassée le bras droit et se trouve actuellement en convalescence. Madame Q. m'a donc prié de la substituer, ce que je fais d'autant plus volontiers que je crois pouvoir vous fournir quelques explications utiles. En préliminaire, sachez bien que si Madame Q. avait eu connaissance du moindre indice permettant de retrouver votre mère, vous en auriez déjà été informé. Certes Poitiers était en 1947 une petite ville de province mais elle était suffisamment grande pour qu'un père organise la naissance et l'abandon par sa fille de son enfant sans que cela soit porté sur la place publique. En outre, vous devez savoir qu'à cette époque les enfants même à l'âge de 18 ans n'étaient guère mêlés aux conversations et aux problèmes de leurs parents et qu'au surplus Maître G., officier ministériel tenu par le secret professionnel, ne devait certainement pas évoquer, même en famille, les dossiers dont il était en charge. Ceci étant, comme vous le pensez, certains de vos propos ont effectivement blessé ma belle-mère puisque vous suspectez sans détour son père d'avoir participé à des manœuvres illégales dans l'intérêt de vos parents naturels ou adoptifs. Maître G. était un homme intègre, considéré par le milieu judiciaire et admiré par tous. Il ne se serait certainement jamais livré à l'exercice de procédures irrégulières ou illégales. Vous tentez vainement, me semble-t-il, de tirer des conclusions du fait de l'impossibilité de retrouver le jugement par lequel vos parents ont obtenu délégation des droits de puissance paternelle. Tout d'abord, comme j'ai déjà eu l'occasion de vous l'écrire dans mon courrier du 22 juin 2001, ce jugement ne vous fournira aucun indice. Votre naissance a été déclarée à la mairie de Poitiers sans indication du nom de votre mère, laquelle a été contrainte de procéder à l'abandon de son enfant. Il y a tout lieu de penser que vos parents adoptifs n'ont pas été informés du nom de votre mère et qu'ils vous ont recueilli sans l'intervention d'un organisme public ou privé. Quoiqu'il en soit, Maître G. n'avait aucun besoin de disposer de renseignements au sujet de votre filiation par le fait même

impossible à connaître des circonstances de votre abandon pour répondre à la demande de ses clients, les époux DELOUCHE, et présenter une requête tendant à la délégation des droits de puissance paternelle à des parents ayant recueilli un enfant né de parents inconnus. Maître G. a sans aucun doute disposé du jugement rendu à la suite de cette requête mais ces archives ont été détruites depuis fort longtemps. Pas le moindre reproche ne peut être fait à Maître G. Ensuite, il n'y a à mon avis aucun secret de justice et je crois pouvoir vous affirmer que les interrogations qui vous préoccupent ne sont que le résultat d'une simple erreur matérielle. De par ma profession, je peux vous affirmer que les décisions de justice contiennent très fréquemment des omissions et des erreurs matérielles affectant les noms, les chiffres et les dates. En l'occurrence, j'estime que le juge qui a rédigé le jugement du 6 octobre 1952 a

Page 16/18

commis une erreur matérielle qui peut d'ailleurs parfaitement s'expliquer. Maître G. avait écrit dans sa requête du 18 septembre 1952 : « Monsieur Roger DELOUCHE, métreur, Madame Suzanne DELOUCHE son épouse, ont l'honneur de vous exposer que votre tribunal sue la requête d'un représenté du 17 février 1948 leur a révélé etc.... Mais cette requête ne contient pas la date du jugement. » Et le juge, à la lecture de cette requête a écrit : « Attendu que par jugement de ce tribunal, en date du 17 février 1948, les droits de puissance paternelle ont été délégués, etc. ».

Il y avait donc ainsi une confusion entre la date de la requête et celle du jugement qui avait certainement été rendu à une date ultérieure, ce qui explique qu'entre temps, dans le respect de la procédure, une enquête de gendarmerie a bien été ordonnée par le procureur. Si vous deviez continuer à rechercher ce jugement, qui sans aucun doute a bien été rendu, il faut le dater postérieurement au 5 mars 1948, date de l'enquête dont vous faites état. Mon avis rejoint d'ailleurs celui implicitement de la direction de l'aide sociale à l'enfance dont la lettre vous a été adressée le 7 mars 2001. De plus, le jugement d'adoption mentionne que le tribunal de Poitiers a, sur requête du 17 février 1948, délégué les droits de puissance maternelle à une date qui n'est pas mentionnée. J'espère vous avoir convaincu tant de l'inutilité d'user votre énergie à rechercher un jugement du 17 février 1948 qui n'a pas été rendu à cette date et puis qui, de toute manière est sans intérêt pratique, que de la probité de Maître G. Pour terminer, je m'étonne de l'opinion que vous avez de vos parents qui seul sont fautifs de ne pas vous avoir révélé vos origines pendant votre adolescence et vous ont menti ultérieurement mais auxquels vous ne pouvez reprocher d'avoir agi dans l'illégalité avec la complaisance du milieu judiciaire dans l'hôtel de ma belle-mère, dans le but de protéger votre personne. La réalité est très simple. Votre mère a sans doute été contrainte d'accoucher dans la clandestinité et d'abandonner son enfant un moment à vos parents adoptifs, désespérés de ne pas avoir eu d'enfant après cinq ans de mariage, ils avaient décidé d'en adopter un. Une directrice, certes peu scrupuleuse sur le respect des procédures d'abandon, leur a permis de vous recueillir. Ils vous ont certainement donné tous leurs soins et leur amour. La justice a régularisé votre adoption selon les lois et procédures en vigueur. S'il est effectivement un secret de famille du côté de votre véritable mère, et un secret entretenu par vos parents adoptifs à votre égard, il n'existe aucun secret de justice et aucune erreur dans la procédure de légitimation adoptive vous concernant si ce n'est l'erreur, purement matérielle, affectant le jugement du 6 octobre 1952. Vos propos et soupçons envers la justice, vos parents à l'époque des faits et Maître G., me paraissent sans aucun fondement. Je tenais à faire cette mise au point au nom de ma belle-mère et je reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement et explication pouvant vous être utile. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments. » Voilà la, la lettre que j'ai reçue de Maître A. Alors dans la foulée je vous livre ma réponse qui est plus courte. Je vous la lis, on sera complet comme ça, sur cet épisode là. Donc j'ai répondu en date du 30 septembre 2003 : « Cher Maître, votre courrier en date du 24 septembre 2003 m'est bien parvenu et je vous

remercie de m'avoir apporté une réponse personnelle. Certaines d'entre elles m'interpellent cependant, tel est l'objet de cette lettre :

1. Dans une telle affaire, rien ne vous permet d'affirmer à ma connaissance que la décision du jugement de 1948, postérieure au 5 mars 1948 évidemment, ne vous fournira aucun indice. Vous faites référence au courrier du 16 mars émanant de l'ADIS et vous auriez pu poursuivre en citant Monsieur C., c'est le responsable de l'ADIS, qui écrivait : « Je ne pourrais que vous inviter à consulter auprès du tribunal de grande instance le jugement prononcé sur la requête du 17 février 1948 pour lequel vos parents avaient obtenu délégation des droits de puissance paternelle bien avant que ne soit prononcée l'adoption ». Aussi Monsieur C. voit un grand intérêt à consulter ce document. En tout état de cause, et je suis persuadé que vous abonderez dans mon sens, le dit document me permettrait de savoir quelle suite a été donnée à la requête présentée par Maître G. Vous et moi l'ignorons pour le moment.

Page 17/18

2. Quant aux archives détruites, il conviendrait de se poser la question suivante : certains documents en date de mars 1948 mentionnés au dossier de Maître G. ont été transférés aux archives, pourquoi manque-t-il la pièce maîtresse que représente la requête, seul document évoqué quelques quatre années plus tard ?

3. Lorsque vous évoquez l'erreur matérielle du juge de 1952, vous l'expliquez en avançant le fait qu'il a repris les termes de la requête de Maître G. (la requête présentée le 17 février 48). Une erreur matérielle dans la date pouvait être envisageable mais une telle erreur « également dans le terme : requête à la place de jugement » ne peut l'être.

Or, dans cette requête de 1952, ce sont les deux à la fois qui sont erronés. Il serait beaucoup plus simple de se demander pourquoi, dans sa requête, Maître G. n'a-t-il pas fait mention du jugement de 1948, comme on s'y attendrait tout naturellement, quelle valeur pouvait avoir la seule référence à une requête sans la décision de justice afférente ? Aucune évidemment, je ne vais pas vous l'apprendre.

4. En tout état de cause, le juge de 1952 a transformé d'un coup de baguette magique une requête en jugement.

5. Si l'on ajoute le fait que l'avis de l'assistance a été sollicité alors aucun procès verbal d'abandon, aucune immatriculation n'avaient été réalisés et qu'aucune décision de placement dans une famille n'avait été prise, force est de constater que la justice a « régularisé » mon adoption sans aucune enquête approfondie.

6. Pour ce qui concerne mes parents, permettez de vous dire que le terrible secret auquel je suis confronté m'oblige à des interrogations multiples dont celles que vous évoquez. Leur attitude, qui a consisté à bafouer les droits de ma mère de naissance à se rétracter, à bafouer les droits de l'individu à disposer de sa vie en décidant pour moi ainsi que présentement leur mutisme total ne font qu'exacerber mon chagrin, veuillez me croire. Aussi serais-je en effet le premier à souhaiter, comme vous me l'écrivez, que mes propos et soupçons m'apparaissent « sans aucun fondement ». En fait, quant à la directrice que vous qualifiez de « peu scrupuleuse » parlez-en à Madame..., née comtesse de V., qui habitait rue ... en 1947. Pour elle, et pour bien d'autres personnes de son rang, Mademoiselle GUEPRATTE était, je cite « une grande dame de Poitiers ». Il n'empêche qu'en effet, cette grande dame fut un moment de sa vie « peu scrupuleuse » mais il est vrai qu'elle ne fut dans ce cas-là qu'une exécutante qui répondait à la demande de ses clients.

Enfin, je terminerai en regrettant que Madame Q. ne se soit pas exprimée elle-même, car vous ne pouvez pas avoir la même approche du sujet qu'elle et je crains que le réflexe corporatiste l'ait emporté dans votre mise au point. Même si nous ne partageons pas la même analyse, je vous prie d'agréer, cher Maître, l'expression de mes sentiments cordiaux. »

Voilà donc après ça je n'ai rien reçu. Je pense que j'ai dit ce que j'avais à dire et peut-être ce qu'il fallait dire en définitive parce que dans le genre de réponse, on a l'impression qu'il sait quelque chose et qu'il essaie de lisser tout ça.

On l'avait rencontré [Maître A] deux fois à son bureau. L'accueil avait été tout à fait correct. Moi, d'ailleurs, je ne suis pas d'accord avec lui mais c'est pas une raison, je ne suis pas du tout fâché avec lui et je pense que je retournerai, si c'est pas lui c'est sans doute Madame Q., je vais essayer d'arranger ça avec ma tante, je ne sais pas mais il faut que je la voie cette femme-là. C'est devant elle que je pourrai jauger vraiment de la situation. Je pense. Je ne l'ai jamais rencontrée. Là elle est protégée par Maître A. en fait et vu que maintenant elle a plus de contact et de relation avec ma tante, bien évidemment c'est pas évident. C'est depuis cet épisode là, c'est-à-dire la réponse d'A. et ma réponse à A. que Madame Q. a cessé toute relation avec ma tante. C'est très curieux quand même tout ça parce que on est loin toujours du simple schéma de l'adoption. Et encore, je n'ai toujours pas appris à Maître A., que j'avais appris, que je savais maintenant que Maître G. faisait partie du conseil départemental de l'assistance publique et privée de la Vienne. Mais j'attends le moment opportun, je ne sais pas, il faut que je voie. Je vais peut-être essayer de commencer par envoyer une lettre à

Page 18/18

Monsieur C. là qui est sous-directeur, pratiquement, de l'ADIS parce que quand le directeur m'avait rencontré en fait, Monsieur C. était là, il connaît bien les dossiers. Le directeur lui il supervise tout ça et puis voilà, il est dans les relations publiques. Et, c'est assez curieux parce que c'est en relatant cet épisode de la vie en l'écrivant là y'a peu de temps que..., j'ai terminé le chapitre en disant que j'allais écrire à C. en lui apprenant que je savais déjà en mai que Maître G. faisait partie du conseil départemental de l'assistance publique et privée. J'écris le passé et le présent en même temps. Tout se bouscule. C'est assez curieux comme truc.

C'est en écrivant que je me dis mais ce n'est pas fini, il faut que je continue, y'a pas de raison que je garde pour moi le fait que Maître G. fassent partie de ce conseil de notables parce que c'était pas rien hein : il y avait le préfet, le maire, enfin tous les pontes de la petite ville provinciale.

C'est vrai qu'écrire, ça prend beaucoup de temps mais c'est bien aussi. Quand on a écrit, il faut après, relire. Et puis, c'est ce que je disais tout à l'heure, il faut aussi trancher dans le vif. Parce qu'il y a certainement des choses, des petits détails ... Parfois c'est vrai que je peux avoir mis des détails qui sont lourds et chiants pour le lecteur. Je n'ai pas encore entrepris la relecture, loin de là puisque je suis loin d'avoir terminé et pour moi, ça va me prendre encore, je sais pas combien, mais c'est fou. En même temps, je pense qu'il ne faut pas jeter, à un moment donné il faut mettre de côté. Je corrige, je ne jette pas, je garde ce que j'ai écrit. Après je verrai. De toute façon après, si c'est terminé un jour, je garderai la première version et puis je ferai un « enregistrer sous » et puis je ferai la seconde version. Voilà.

J'ai l'impression que mon écriture me révèle des choses dans mon histoire, des choses que je n'ai pas vues et que je vais continuer à faire grâce à ça aussi. Ne serait-ce que quand je vous ai parlé tout à l'heure de ma révélation à l'ADIS à propos de Me G. C'est en l'écrivant que je me suis dit qu'en fait, il est temps maintenant d'envoyer un courrier annonçant cette nouvelle à Monsieur C de l'ADIS quoi. Et je ne l'ai pas encore fait, c'est assez bizarre.

Je pense qu'on n'est pas prêt forcément et puis, à un moment donné, le fait d'écrire, ça permet de prendre de recul aussi, Et Dieu sait qu'on en a besoin dans mon cas, si je ne prends pas de recul, je craque. C'est très, très dur, c'est vrai que, à deux, ça va mais si j'étais seul, je ne sais pas si je tiendrais, c'est terrible. A deux et puis grâce aussi aux gens qui m'entourent comme vous, c'est très important, de se sentir soutenu par des personnes extérieures. Elles ont un rôle essentiel.

C'est que, comment dire, ce n'est pas le bureau des plaintes, je ne vais pas me lamenter, j'essaie de rebondir sur cette situation, d'être positif, ça c'est ce qu'on a dit au départ de notre entretien vous vous rappelez. C'est vrai que je voulais rebondir là-dessus et faire du positif et agir d'une façon ou d'une autre, et qu'on ne prenne surtout pas mon attitude pour

des lamentations aucune, une demande de prise en charge. J'assume et voilà. Je tiens à ce que vous le ressentiez, sinon c'est loupé, c'est bâtard.

On est toujours plein d'espoir et puis, ça ne s'est jamais arrêté, à l'heure actuelle ce n'est pas une histoire arrêtée, on continue à rechercher ici et à essayer d'avancer. »

**Entretien avec Jocelyne
30/05/2006**

« Moi, je suis l'une des seules à devoir faire le deuil de mes recherches et ça je ne supporte pas. Il n'en est pas question. Je ne peux pas. J'ai essayé mais je ne peux pas. Je n'ai aucun dossier à la DDASS. Je n'ai aucun dossier à l'hôpital. C'est à croire que je suis tombée du ciel. Il y a juste signalé que Marie-Claude née le 23 mars 1958 à 3 h 30, et c'est tout ce qu'ils ont à l'hôpital, ils n'ont rien d'autre.

Je suis toujours à la recherche et j'essaye de trouver un truc, la faille, quelque chose, un texte,... Et j'avais trouvé que, si on perdait des archives comme c'était le cas à l'hôpital, on devait payer des amendes. Et les gens, quand on leur dit « payer », ils ont peur. Donc, je me suis dit, il n'y a que ça qui peut les faire bouger. J'ai envoyé une lettre en recommandé à l'hôpital d'Annecy en leur disant « Si vous n'avez pas mon dossier, voilà ce que vous devez payer », avec les textes de loi à l'appui. Et là, ils m'ont répondu, « On croit qu'on a trouvé quelqu'un qui pourrait correspondre à votre mère, mais on fait passer au CNAOP ». Alors ça, c'est tuant. Avant, il n'y avait pas le CNAOP et, à la limite, c'est mieux pour certains cas. Donc, ils ont passé l'information au CNAOP qui a vérifié, qui a mis plus de deux mois à vérifier si c'était bien ma mère, et ci, et ça. Alors, on m'a dit, « Elle est vivante » mais on vérifie encore son adresse. Donc ils ont vérifié son adresse et puis après j'ai attendu et comme je n'avais pas de nouvelles, je les ai appelés en leur disant « Maintenant ça suffit, cela fait plus de deux mois, moi je n'en peux plus d'attendre comme ça, je deviens folle ». Et ils m'ont rappelée. L. qui s'est occupée de moi au CNAOP et qui est très gentille, adorable mais elles n'ont pas l'air formées pour ça. Moi, à mon avis, elles ne sont pas compétentes pour ce genre de choses, elles ne sont pas dedans, elles ne savent pas ce que ça fait, elles ne savent pas comment réagir avec les nés sous X. Alors voilà. L. est adorable parce qu'elle m'a écoutée, elle m'a proposé d'appeler la dame tout de suite en me disant « Bon, d'accord, je tente » et elle a appelé. Elle me rappelle après, j'étais au boulot en plus, et elle me dit « Ah ben non, elle ne veut même pas reconnaître en plus qu'elle a accouché à Annecy, je suis désolée, etc. ». Pour moi c'était la cata. Pour moi, c'était l'horreur, ça tournait dans ma tête, et je me disais « Ma mère ne veut pas me reconnaître, et elle nie même être allée accoucher à Annecy, c'est horrible ». Alors, j'ai dit à L. [du CNAOP] « Rappelez-la et essayez d'avoir des éléments au moins sur mon père, que je sache au moins du côté de mon père. Et puis, le lendemain, L. a rappelé et me dit « Eh bien non, finalement, ce n'est pas votre mère, elle a bien accouché à Annecy. Elle a été surprise quand je l'ai appelée », Dieu sait comment ils appellent les mères ; à mon avis, ça leur fait un peu peur parce que s'ils se présentent comme une administration ou le gouvernement, les gens sont morts de trouille et se disent « Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce qu'on vient me reprocher ? ». Voilà, ils ont déjà la honte, si en plus ils doivent avoir peur... En fait, cette dame était la maman d'une autre. Elle avait accouché d'une fille portant un autre prénom et en plus, le 26 mars, alors que moi, je suis née le 23 et sa fille n'avait pas été déclarée tout de suite parce qu'elle n'était pas mariée à l'époque. Et elle a bien gardé sa fille, elle l'a bien reconnue. Donc, voilà. Vous voyez les erreurs monumentales que l'on peut faire. Et cet été, j'étais défaite, à ramasser à la petite cuillère. Alors, autour de ça, autour de nous, il y a des gens qui se présentent comme sauveurs et qui disent « Il faut croire en Dieu », « Moi, je peux t'aider », « Il faut venir à mes séminaires », « Si tu dois rencontrer ta mère, tu n'es vraiment pas dans un état pour le faire », style secte, et tout le tralala, et qui rajoute « Tu sais, tout ce que tu as fait jusque-là, c'est nul. Moi, je vais tout reprendre à zéro ». Voilà le genre de discours que l'on peut entendre. Autour de notre adoption, autour de nos souffrances, autour de nos recherches, il y a tout un tas de vautours. Je parle des gens qui vendent, qui se font de l'argent sur notre dos, qui nous donnent un os de temps en temps. Et ça, moi, ça me met dans des rages folles. Et c'est pour ça que j'ai été censurée et souvent sur des sites parce que je suis assez directe.

Voilà les gens que l'on a autour de nous pour nous aider entre guillemets. Donc, ce sont des gens qui n'ont pas intérêt à nous aider mais à nous laisser bien enfoncés dans notre détresse pour que l'on continue à acheter leurs bouquins, que l'on continue à aller à leurs séminaires. [...] Vous savez, les parents adoptifs, je ne sais pas s'il faut les croire. Moi, j'ai des parents [adoptifs] menteurs, mais menteurs de A à Z. Moi, ma mère, je l'ai vue mentir avec tout le monde. Ce sont des malades, mes parents. Je ne sais pas comment vous dire. Et là, même l'autre jour, j'ai une personne qui essaie de m'aider, de voir ce que l'on peut faire, qui est adorable mais qui ne peut rien non plus pour moi et qui me dit « Il faut absolument que tu connaisses la généalogie de ton père ». Et je lui dis « Mais je l'avais déjà demandée ». Bon, je leur demande à nouveau. Et l'on s'est aperçu que ma mère me dit une chose et mon père m'en dit totalement une autre, même sur des sujets comme ça. Des trucs, mais aberrants. Par exemple, ne serait-ce que mon jugement d'adoption. Ma mère m'a toujours dit « On l'a brûlé quand tu étais petite parce que, après, ta sœur est née ». Ils ont pu avoir un enfant après. Ils ne l'ont pas fait exprès mais enfin, elle est arrivée. Donc, ma mère me dit « A ce moment-là, on a brûlé ton jugement d'adoption parce qu'on avait peur que tu tombes dessus un jour, que tu sois jalouse et tout ça ». Moi, je lui réponds « Mais enfin, ce n'est pas des choses à brûler, un jugement d'adoption. C'est la seule chose qui prouve que je suis à vous ». Et elle me dit : « Oh, mais non, nous, on a fait ça, on n'a pas réfléchi ». Et l'autre fois, j'ai mon père au téléphone et je lui parle de ce jugement d'adoption. Et il me dit : « Oh mais non, nous, on ne l'a jamais eu. C'est mon patron qui était allé au tribunal de T. et il ne nous a pas ramenés de papiers. Des papiers, on n'en a jamais eu. Et puis, crois-moi, ça commence à m'énerver que tu ne nous croies jamais ». Alors évidemment, je ne les crois jamais, pourquoi, parce que j'ai toujours deux sons de cloche. C'est un peu bizarre tout de même. Et ils m'ont quand même caché la vérité pendant vingt-huit ans. Alors moi, j'ai eu une enfance, ma mère me battait beaucoup, mon père, c'étaient toujours des paroles blessantes, humiliantes, à me rabaisser à une moins que rien. Alors qu'au départ, mon père m'adorait. Mais quand j'ai commencé à grandir et arriver vers l'âge de treize ans, il a commencé à être odieux et ma mère lui disait des horreurs sur moi qui n'étaient même pas vraies. Et le psy que je suis allée voir beaucoup plus tard me disait que, comme je commençais à être formée, ma mère, inconsciemment, comme je n'étais pas leur vraie fille, a ressenti de la jalousie et a eu peur que mon père tombe amoureux de moi parce que mon père m'adorait. Ce n'est quand même pas des relations normales, tout ça. Il y a aussi, pour les parents, la peur que les enfants [adoptifs] ne leur ressemblent pas. Mais moi, je me suis toujours rebellée contre ça, je ne voulais surtout pas leur ressembler. Ils étaient tout ce que je détestais. Menteurs, etc. Je ne savais pas que je n'étais pas leur fille mais je me disais tout le temps « Ce n'est pas possible, ce ne sont pas mes parents, ces gens-là ». Déjà, moi, il y a quelqu'un que j'aime beaucoup, c'est Fabrice Luchini. Ce n'est pas pour sa beauté, c'est pour sa façon de s'exprimer. Et ça, moi, ça m'a frustrée énormément, parce que, quand j'allais au lycée, on avait un prof de français qui est adorable et qui nous a fait découvrir plein de choses. Et moi, quand j'ai commencé à découvrir la langue française, avec ses richesses et tout ça, j'ai commencé à parler un peu plus élaboré. Depuis, ça m'a scié et j'ai du mal à trouver mes mots. Mais quand je m'exprimais comme ça à la maison, on se foutait de ma figure : « On voit que Madame fait des études. Madame prend des airs pompeux pour nous parler. Etc. » Et moi, je me disais : « Mais c'est beau de s'exprimer avec ce vocabulaire, c'est tellement riche cette langue, c'est tellement beau ». Mais non, ça ne leur plaisait pas. Il y avait des tas de choses comme ça. Je voulais faire les Beaux-Arts. Ils n'ont jamais voulu. Tout ce que j'ai voulu faire, ils me l'ont scié, ce qui fait que je n'ai rien fait. J'ai passé mon bac, je l'ai raté parce que j'étais trop malheureuse chez moi. Je suis tombée amoureuse d'un aussi malheureux que moi. On s'est accroché l'un à l'autre et puis voilà. Et puis je n'ai pas passé mon bac. J'ai voulu bosser et quitter mes parents le plus vite possible. »

Mais comment avez-vous appris votre adoption ?

« Alors moi, comment j'ai appris mon adoption effectivement, parce que j'ai toujours cherché à le savoir avant. Mais comment je l'ai appris une bonne fois pour toutes. Donc, j'avais vingt-sept ans, ma fille avait six mois, mon fils avait trois ans et puis on avait déménagé. On est allé s'installer à S. qui est un village où vivait ma marraine, la personne préférée de ma famille adoptive qui est aujourd'hui décédée, c'était la sœur de ma mère. J'ai toujours dit à ma mère « J'aurais préféré que ce soit ta sœur qui m'adopte », non, « J'aurais préféré être élevée par ma marraine » et elle ne voulait pas, à l'époque, me dire que j'avais été adoptée. C'est dur quand même. Et donc, on va s'installer avec mon mari et mes enfants à S. et je vais inscrire mon fils à sa nouvelle école. Je rencontre une dame que j'avais connue quand j'étais petite. Donc, je rencontre cette dame, et je lui dis : « Ah mais vous êtes la dame qui travaillait à la piscine quand j'étais petite ». Et elle, elle me répond : « Ah oui, c'est toi l'adoptée ». Et d'un air méprisant en plus. Et vlan, prends ça dans la figure et là je me suis dit : « Cette fois, ça suffit. De toute façon je le sais. Maintenant j'en suis sûre ». Je me suis mise bien en colère. J'ai appelé mes parents. Elle [sa mère adoptive] commençait à me dire « Mais non, mais non, je t'assure, c'est pas vrai ». Je me suis mise en colère. J'ai dû crier comme jamais je n'avais crié avec elle et je lui ai dit : « Ca suffit maintenant, je saurai la vérité, je vais faire des recherches. Et c'est là quelle m'a dit « Oui, je sais, mais on ne voulait pas à cause de ta sœur ». Donc, ça a été horrible. C'était quelque chose que je savais au fond de moi. Je savais que je n'étais pas de ces gens-là. C'est peut-être un peu méprisant ce que je dis là. Mais c'était quand même ça, à l'époque. C'était être contente de ne pas être de ces gens-là, avec l'enfance qu'ils m'avaient fait vivre aussi et, en même temps, me dire « Mais alors, ça veut dire que ma mère, ma propre mère ne m'a tellement pas aimée qu'elle m'a abandonnée ». Ca voulait dire ça, c'était horrible. C'était horrible. Je ne sais plus comment j'ai fait à l'époque mais je sais que j'ai voulu la rechercher assez vite. J'ai commencé à écrire dans un cahier où j'ai insulté ma mère biologique, où je disais que c'était une pute, une traînée et ci et ça, que ce n'était pas possible qu'elle m'ait fait ça, que j'étais donc si peu aimable, qu'on ne pouvait pas m'aimer, etc. C'est horrible. J'ai même pensé à me suicider, je dois dire. Mes enfants étaient petits mais c'était le désespoir. Personne ne me comprenait. Mais surtout, j'avais appris que tout le monde autour de moi, mais tout le monde le savait jusqu'à mon mari qui l'avait su par son père. Et ça, il n'y a rien de plus horrible. C'était kafkaïen. On avait l'impression d'être dans un roman de Kafka. C'était pratiquement une cabale montée contre moi. Je ne sais pas. C'était horrible, quoi. C'était vraiment horrible à vivre. J'aurais été métisse ou quelque chose comme ça, on me l'aurait dit plus jeune et ça aurait été bien. Si je l'avais su avant, j'aurais recherché ma mère avant, et je serais partie de cette famille. Si j'avais pu retrouver ma mère, je serais partie. Donc le danger il était là, pour eux. J'aurais dénoncé tout ce qu'ils me faisaient. Je pense que c'est ça. À mon avis c'est ça qui les a retenus. Parce que, plusieurs fois, quand j'avais onze ans, quand j'avais treize ans, quand j'avais quinze ans, etc. j'ai toujours continué à demander même si je me recevais des baffes, même si ma mère hurlait, pleurait, faisait son caprice et que mon père, du coup, me hurlait dessus et qu'ils me tapaient tous les deux. On m'a même mis un jour le nez dans une crotte de chien, c'est pour vous dire le niveau. Les bassines d'eau de vaisselle sale à la figure, enfin des trucs comme ça. Donc, si je demandais, c'est que c'était vraiment horrible pour moi et que j'avais besoin de savoir quitte à me ramasser tout ça. Voilà. C'est dur d'en reparler, je n'aime pas. J'ai du mal à écrire et j'ai du mal à en parler. J'aimerais mettre tout ça par écrit pour me libérer un peu. Et éventuellement pour publier, pour que ma mère me voie quelque part, qu'elle sache un peu ce que j'ai vécu, que j'ai attendu, j'ai espéré. En plus, j'ai vu l'émission hier soir [« Il y a que la vérité qui compte » - TF1] dans laquelle une fille retrouvait sa mère, ils lui apportaient un lecteur DVD et elle voyait des images de sa mère. J'ai pleuré comme une madeleine. Moi, j'ai toujours dénoncé ça sur les forums, faire pleurer dans les chaumières et tout ça, mais, en

même temps, ça fait une mère de plus et une fille de plus qui se retrouvent, voilà. Le résultat, il est là, c'est qu'eux ont des moyens.

Il y a plusieurs personnes qui m'ont dit d'aller m'inscrire à cette émission. J'avais écrit, il y a vingt ans, à « Perdu de vue ». Mais c'est bien aussi que les mères voient ça. Moi, je me dis « Si ma mère a vu ça, peut-être qu'elle aura pris conscience que c'est horrible pour moi. Elle aura entendu le message de cette fille en s'imaginant que c'est moi qui parlait ». Et je trouve qu'elle a très bien parlé, cette fille, elle a bien exprimé ce qu'elle ressentait, ce qu'elle voulait. Pour avoir parlé avec des mères qui ont accouché sous X, je me dis que, quand même, ces mères-là ont quelque chose que je ne m'explique pas. Je ne sais pas comment vous le dire. Moi, je suis mère à deux cents pour cent évidemment. En plus, je n'ai pas su que j'étais adoptée avant d'avoir mes enfants. Mais dès l'âge de seize ans, ce que je voulais par-dessus tout, ce n'est pas un mari, c'était des enfants. Et comme je suis mère et que je les couve et que ma fille de vingt et un ans est encore chez moi, j'ai eu du mal à comprendre comment on pouvait abandonner un enfant. J'ai pu plus ou moins comprendre que parfois, elles étaient jeunes, que parfois, elles étaient hyper fragiles à ce moment-là. Mais quand elles retrouvent, quand je vois A. avec le caractère qu'elle a, ça ne m'étonne pas que sa fille ait peur de la voir parce qu'elle a du caractère, elle se dit pleine de cœur mais moi, j'ai pu vérifier que ce n'était pas vrai. Pour B., ce n'est pas vrai non plus. B., en ce moment, elle est très mal parce que, depuis que son fils l'a retrouvée, ça remet plein de choses en question et du coup, elle s'aperçoit qu'elle n'a pas vécu, elle ne s'est pas mariée. Elle n'a pas vécu, cette fille. Elle se laisse vivre, c'est une petite fille. Et un peu du style « Moi, je souffre », « Moi, moi, moi ». Cela dit, elle est adorable mais il y a quelque chose. Peut-être que c'est un plus grand traumatisme encore qu'on ne le dit. Ça me fait penser à ce qu'écrit Myriam ZEJER, qui a écrit des choses sur les mères qui gardent des cellules de l'enfant encore en elle et sur le fait de parler aux bébés qui vont être abandonnés, beaucoup leur parler, leur dire que ce n'est pas de leur faute, enfin, plein de choses. Et moi, je pense qu'il y a quelque chose de plus grave que ce qu'on voit sur les mères, certainement, au-delà de la honte, au-delà de tout ça. [...] Moi, j'ai envisagé de rompre avec mes parents adoptifs. Mais bon, je suis toujours là, soumise et bien reconnaissante, même si ça me saoule d'aller les voir, franchement. Parce qu'il y a ce mensonge entre nous et je sais qu'il y en a encore d'autres. Quand enfin j'ai su, quand j'ai commencé mes recherches, je leur ai demandé : « Est-ce que j'avais un nom quand j'étais bébé ? ». Ils m'ont répondu : « Ah non, non, non, nous, on n'a rien vu. Tu t'appelais Marie-Claude et c'est tout ». « Mais vous êtes sûrs ? », « Mais on te jure, on ne sait rien d'autre ». Voilà. Et moi, quand j'ai pu enfin obtenir mon acte de naissance par des voies pas normales, j'ai vu que je m'appelais Marie-Claude V. Après, quand j'ai fait des recherches généalogiques, je me suis rendue compte que ce nom n'existe plus depuis plus de deux cents ans. Donc, je pense que c'est l'État civil qui a dû m'en inventer un ou prendre dans la liste des prénoms, de ce qu'on appelle les prénoms désuets, les prénoms qui n'existent plus, c'est possible. C'est possible. Mais, en tout cas, mes parents adoptifs le savaient, ils connaissaient mon nom. Et quand je leur ai dit : « Mais je m'appelle Marie-Claude V », ils m'ont répondu : « Ah oui, on le savait, mais ça ne te sert à rien, ce n'est pas ton vrai nom ». Alors, soit ils savaient que ça n'était pas mon vrai nom et comment est-ce qu'ils le savaient ? Donc ils savaient le vrai. Soit, de toute façon, ils devaient me le donner. S'ils ne savaient rien du tout, ils auraient dû me le donner. Enfin, je ne sais pas. Mais de toute façon, il y a un mensonge encore là. Donc, le prochain, lequel est-ce ? Si je leur posais la question aujourd'hui, ils s'énerveraient : « Mais comment ça se fait, tu ne nous crois pas, on te l'a déjà dit, on a déjà répondu à tes questions, etc. ». Voilà. À une époque, j'étais avec Annette BLAIN quand elle a créé la DPEO, et c'est moi qui ai fait rajouter le « A », DPEAO, Droit des Pupilles de l'État et des Adoptés à leurs Origines. Donc c'était il y a vingt ans, à peu près. Et ma mère adoptive, pour me prouver qu'elle voulait m'aider, a écrit à Annette BLAIN. Et Annette

BLAIN m'a écrit « Ta mère, c'est une menteuse ». J'ai montré la lettre à ma mère et ça ne lui a pas plu. « Ta

Page 5/10

mère est une menteuse, elle te cache des trucs », elle m'avait écrit, Annette BLAIN. Et donc, ça a mis ma mère en colère, mais de toute façon, comme elle ment toujours, je ne saurai jamais. Et des papiers, elle doit bien en avoir quelque part.

Je me dis que ce n'est pas possible, ils n'ont pas pu brûler ces papiers. Moi, j'ai des extraits des minutes de mon jugement d'adoption mais je n'ai rien d'autre. Même au tribunal, il n'y a rien. Mais mon cas est très spécial. Je ne sais pas qui était ma mère. On me dit qu'elle venait d'une famille d'agriculteurs mais je me demande si c'est vrai. En tout cas je sais que, puisque j'ai pu retrouver une dame qui a été témoin qui était dans la chambre, dans la même chambre que ma mère à Annecy, je sais qu'elle m'a gardée cinq jours, qu'elle est restée avec moi cinq jours, qu'elle me donnait le biberon, qu'elle pleurait beaucoup, que personne n'est venu la voir et que, quand elle est partie, elle a dit : « De toute façon, je reviendrai chercher mon bébé ». Et une sage-femme ou une infirmière a dit dans son dos : « Cours toujours, tu ne la reverras pas ». Et ma mère avait un tailleur bleu marine. Une fille de la campagne avec un tailleur bleu marine, ça paraît un peu bizarre. Donc, j'ai réussi à avoir une description physique de ma mère et il paraît que je lui ressemble. J'ai demandé à la dame qui était avec elle si elle avait un accent étranger, dans son souvenir il lui semblait que non. Donc je pense qu'elle ne venait pas de Suisse. C'est tout ce que je sais d'elle. Je me dis qu'il y a quelque chose pour qu'on m'ait caché à ce point mon dossier, que vraiment, les gens ont dû être payés, parce que ça aussi, ça existe, que des gens ont dû être payés pour cacher ce truc-là. Ce n'est pas possible autrement. Il y aurait au moins un dossier. Et là, je n'ai aucun dossier à la DDASS. Apparemment, ce n'était pas son choix d'abandonner son enfant. C'est bizarre. C'est bizarre, contradictoire. C'est terrible les secrets. Ma fille me disait encore l'autre jour que mes souffrances ont rejailli aussi sur elle. Cette recherche, le fait de ne pas savoir, tout ça, ça rejaillit sur elle. Donc, combien de générations il faudra encore ? Les secrets de famille se reportent de génération en génération. J'étais allée voir une conférence sur les mémoires prénatales. Ils disaient qu'en fait, l'enfant se souvient, l'enfant a dans ses cellules même jusqu'aux secrets, ces malaises de secrets, etc. Donc il naît déjà avec tout ce poids. C'est difficile. Si j'étais sûre que mes parents aient encore un truc à me dire, je couperais les ponts et je leur dirais « Vous reviendrez me voir quand vous serez prêts à me dire la vérité ». Mais je n'ose pas. Pourtant, je sens qu'il y a quelque chose, je le sens. Mais je me dis qu'il n'y a qu'à leur mort que je pourrai aller fouiller dans leurs papiers. C'est quand même terrible. C'est horrible. J'ai déjà essayé de fouiller leur maison quand ils n'étaient pas là mais là, ils ont déménagé et Dieu sait où ils ont caché leurs papiers. Ils ont déménagé pour prendre un appartement. Et peut-être que là, ils les ont vraiment brûlés. D'ailleurs, pour tout vous dire, quand j'en ai eu bien marre, il y a un peu plus d'un an, je leur ai dit : « De toute façon, ça y est, je suis tombée dans des associations et ils ont des avocats. Je vais prendre un avocat et il va tout retrouver. De toute façon, je saurai la vérité parce que l'avocat va tout retrouver ». Trois jours après, ils venaient, sur place, sur mon lieu travail, il pleuvait dehors, c'était une horreur. Ils arrivent à mon travail, je travaille dans un service d'accueil et ce jour-là, j'étais au standard, ils arrivent avec leurs parapluies et tout le tralala. Moi, toute étonnée de les voir là, je leur dis : « Mais que se passe-t-il ? » et ils me répondent : « Ah ben rien, on se promène », chose qu'ils font très, très rarement. Ils viennent me voir très, très, très rarement au travail, ils passent juste deux minutes pour me dire bonjour. Ce jour-là, ils s'assoient et ma mère me dit : « Bon, on a réfléchi avec ton père, on va t'acheter un appartement ». Alors moi, je n'ai pas su quoi dire parce que tout de suite, j'ai fait le lien avocat - appartement. Donc j'ai dit « Ah bon ». Et quand je les ai revus quelques jours plus tard, ils m'ont dit : « On te donne telle somme, tu te débrouilles avec telle somme ». Et moi, je me suis dit qu'après tout, ce serait pour l'enfance que j'ai eue et toutes ces années où j'ai galéré, piétiné dans mes recherches, pleuré, roulé par terre pour avoir des informations, etc. et qu'ils n'en avaient rien

à faire. Donc, je me suis dit « Bon, je prends ». Et ce qui est bizarre, c'est que, quand je me suis retrouvée toute seule avec mes enfants, c'était lourd à porter toute seule, les problèmes

Page 6/10

financiers et tout ça, ils ne m'ont pas aidée. Et là, je parle d'avocat et trois jours après, ils m'achètent un appartement. Et en plus, je ne savais même pas qu'ils avaient de l'argent comme ça. Moi, je n'ai jamais su qu'ils avaient des terrains comme ça qu'ils ont vendus et tout ça.

Et en même temps, ma sœur avait une procuration pour eux et pas moi, ma sœur qui est plus jeune de quatre ans mais qui est leur fille. Mes parents avaient toujours l'air de tirer la ficelle. On partait en vacances mais il fallait faire attention à tout. Je ne sais pas, je ne comprends pas. Un jour, mon père a dit à ma sœur « Arrête de bouffer du pain, arrête de bouffer tout le pain, tu bouffes la maison ». Vous voyez le genre de parler qu'ils avaient. Moi, à l'époque, je pensais qu'il fallait qu'on fasse attention à ce qu'on mangeait. Mon père disait toujours en parlant de la maison qu'ils avaient fait construire « C'est cher, les remboursements ». Je me disais que c'était dur financièrement pour eux. Je me disais « Mon pauvre papa qui va travailler tous les matins à l'usine ». Bon, il était contremaître. Moi, je le plaignais. Je ne savais pas qu'ils avaient tous ces terrains. C'est bizarre. Ils donnaient vraiment l'image de gens qui n'avaient pas d'argent. Et à la limite, à un moment, je me suis dit : « Peut-être qu'ils m'ont achetée ? », pourquoi pas ? Ma copine J. qui a créé le forum, elle, elle a été achetée. Elle a une histoire hyper louche aussi, on aurait dit à sa mère biologique qu'elle était morte à la naissance et son père adoptif l'a achetée au docteur. Peut-être qu'en retrouvant le notaire qu'ils avaient à l'époque, je saurais. Mais comme c'est ma sœur qui a la procuration, je ne saurai jamais. En tout cas, les secrets, ça peut engendrer les pires horreurs. On sent bien qu'il y a derrière quelque chose de malsain, d'horriblement malsain. C'est ça qui nous met si mal. L'histoire de l'appartement, c'est quand même incroyable. Je leur parle d'avocat et comme par enchantement, trois jours après, ils vendent leurs terrains et m'achètent un appartement. Et avec ma sœur, il y a des trucs qui se passent mais je ne veux même pas le savoir. Pour elle, ils ont participé largement. Elle a une maison, elle. Mais moi, je m'en fous, je suis l'adoptée, c'est déjà bien que j'aie un appartement. C'est déjà bien. C'est un petit appartement. Il a une chambre, un salon, une cuisine, une salle de bains. Ça va. Là, mes parents viennent de revendre leur maison pour acheter un appartement dans le centre de la ville pour être tout près de leur grande surface préférée parce que mon père a plus de quatre-vingts ans et il va bientôt ne plus pouvoir conduire. Mais quand même, ils ont fait des travaux dans cet appartement. Moi qui les croyais pauvres, tirant la ficelle, ça fait quand même bizarre. En fait ils ont largement les moyens et ils nous ont toujours montré le contraire. Par exemple, on était allé une fois en vacances avec des amis faire du camping du côté de Venise en Italie. D'ailleurs durant ces vacances, j'ai failli me noyer, ma sœur aussi, j'ai sauvé ma sœur de la noyade, enfin bref. On devait faire de la gondole. On n'y est pas allé. On était trois familles et nous, on n'y est pas allé. J'ai pensé que c'était parce que c'était trop cher. Je pense à ça, mais des trucs comme ça, il y en a eu plein.

Pour mes recherches, j'ai déjà dépensé beaucoup, entre le téléphone, les déplacements dans toute la France et tout le reste, et je suis prête à le faire encore, quitte à faire un crédit. Et sans parler de tout l'autre côté qui est le côté psy, le côté santé, pas bien, jamais bien. Quand je crois que je vais aller mieux, il y a un truc qui me fait replonger. L'histoire de cet été, ça m'a fait replonger. J'ai eu une forte lueur d'espoir. Vous vous rendez compte, on vous dit : « On croit que... ». Après, on vous dit : « Elle est vivante », ça veut dire : « Votre mère est vivante ». Donc, ma mère est vivante, c'était trop beau. Donc, ils savent qui c'est et elle est vivante. C'est déjà merveilleux. Et vous passez encore deux mois avec ça, en attendant, en vous faisant plein d'illusions. Mais la suite est horrible. Ils savaient ma souffrance, on en avait parlé des heures et des heures au téléphone. Dans la démarche, c'était gentil, elle a voulu me faire plaisir. Mais là, ça détruit des personnes. Déjà, deux mois d'attente, juste pour

vérifier la Sécu, ça, c'est monstrueux. J'ai rencontré une personne qui travaille à l'État civil et qui m'a dit : « Mais si tu savais, on déclare encore des enfants qui sont nés ailleurs, on ne

Page 7/10

sait même pas d'où ils viennent, ils ne sont pas forcément nés dans la ville où ils sont déclarés ». Ça se pratique encore de nos jours.

Le conseil de famille, je voudrais bien savoir ce qu'ils ont dit sur mon cas. Ma mère ne voulait pas m'abandonner, elle a dit qu'elle reviendrait. Le témoin est formel. Ça fait vingt ans que je lui demande et ça fait vingt ans qu'elle me fait la même réponse.

Et elle l'a répété à d'autres qui lui ont demandé pour moi. Il y a des adoptions qui se font sans passer par la DDASS. Tous ces abus de pouvoir, c'est monstrueux. Et ce n'est pas puni. Et le pire, c'est que j'ai posé plusieurs fois la question sur des forums Internet et personne ne me répond. Quand je demande : « Comment se fait-il que le CNAOP, quand il sait qu'il y a eu enlèvements d'enfants, ou enfants achetés, ou enfants déclarés morts ne poussent pas ses recherches pour dénoncer ce qui s'est passé à l'époque ? », je n'ai pas de réponse. S'il ne dénonce pas, il couvre. Encore aujourd'hui. Il y a plein d'institutions comme « Les Nids de Paris » qui brûlent les dossiers en toute impunité. Le CNAOP le sait mais ne fait rien, ne lève pas le petit doigt. Ce qui veut dire que le CNAOP, représentant le gouvernement ne fait rien, le gouvernement est consentant dans ces magouilles. Je trouve ça monstrueux et personne ne se révolte. Le problème est que le CNAOP n'a pas de moyen. Si, tous ensemble, on pouvait s'entendre pour mettre le doigt sur quelque chose, je pense que ça ferait bouger les choses. Le plus dur, c'est le fait que l'on ne se construise pas. Moi j'ai eu, heureusement, mes enfants, c'est ce qui m'a sauvée et gardée en vie. À part ça, mes deux maris ... Je suis accrochée au premier qui était un malade mental entre guillemets, qui venait d'une famille où le père battait la mère, le père, c'était le père castrateur, l'autorité suprême. Et puis, j'ai eu un deuxième mari que j'ai épousé pour me venger de mon précédent copain qui devait m'épouser et est parti au bout d'un an pour en épouser une autre. Ce deuxième mari, je l'ai épousé aussi parce qu'il m'avait juré qu'il m'aimait, etc. mais également parce qu'il était noir, pour me révolter contre mes parents. Ça, ça a été un plaisir quand même. J'ai foutu ma vie en l'air. Ce n'est pas moi. Je ne serai pas moi tant que je ne saurai pas qui est ma mère. Peut-être même qu'une rencontre de dix minutes suffirait, je ne sais pas mais juste la voir, savoir d'où je viens, plonger dans son regard et la prendre dans mes bras. Voilà, juste ce lien qu'on m'a arraché au début. Je ne sais pas expliquer ça. Quand je me regarde dans une glace, et que je me maquille, je maquille quelqu'un. Je ne m'aime pas parce que je ne me reconnais en personne. Par contre, quand je regarde mon fils et que je le trouve très beau, c'est vrai, il est très beau, il a quelque chose que je vois au-delà, même s'il ressemble un peu à son père tout de même. Quelque chose qui vient de moi, de chez moi, du côté de mes ancêtres. Mais je ne sais pas quoi. C'est pour ça que je voudrais aussi pouvoir comparer. J'ai une amie qui a retrouvé sa mère et qui m'a dit : « C'est fou, quand on s'est retrouvées, on se regardait de la tête aux pieds, jusqu'aux doigts de pied, pour voir si on avait les mêmes. Et les oreilles, c'est l'oncle machin, et le nez, c'est le grand-père,... ». Et elle retrouvait des ressemblances entre ses enfants et sa mère. C'est beau. Ça va même au-delà du beau. C'est inexprimable. Et se reconnaître enfin dans quelqu'un, aussi, moralement. Et au point de vue génétique aussi. Souvent, on en parle après mais il est important de savoir si on ne va pas transmettre des choses, s'il n'y a pas des choses à surveiller plus tard. Pour moi, je m'en fous, mais c'est pour mes enfants. Moi, je ne tiens pas à la vie plus que ça. Mais on doit partir serein. Et si on doit partir serein, ce n'est pas en traînant toutes ces valises derrière nous, en n'ayant pas fait la lumière dessus qu'on pourra être tranquille, que nos enfants seront tranquilles, que nos petits-enfants seront tranquilles. Il faut vraiment que l'on arrive, dans cette vie, à faire la lumière. Et même si on veut savoir, pour ses enfants, pour ses petits-enfants, on veut savoir d'abord pour soi. J'ai bizarrement, j'ai plus besoin de retrouver ma mère que mon père. D'ailleurs, j'ai aussi du mal avec les hommes à cause de ça. Un mépris. Parce que, je me dis

que si ma mère a dû me laisser, qu'elle était toute seule là-bas, qu'elle s'est débrouillée pour me donner la vie et tout ça alors que mon père, il était où ? Peut-être que c'est un beau minable, peut-être même qu'elle s'est fait violer, je ne sais pas. J'ai vraiment du mal avec les hommes. D'ailleurs,

Page 8/10

j'ai un caractère fort. Je suis devenue autoritaire par la force des choses parce que je devais élever mes enfants quasiment seule. J'ai beaucoup de mépris pour les hommes. Quand je vois les maris de mes copines, je me dis : « Oh là, là, je suis bien toute seule ». C'est vrai, je n'ai pas rencontré d'homme encore que je puisse admirer. Mon père adoptif ne m'a pas réconfortée dans cette idée. Ma mère pouvait dire n'importe quoi à mon père, il la croyait, même si c'était contre moi.

Je me demande si on hérite de nos parents biologiques et de nos parents adoptifs. Qu'est-ce qu'on prend quand on est élevé ? D'où ça vient ce qu'on vit, ce qu'on est, ce qu'on fait ? Je ne me reconnais tellement pas dans mes parents adoptifs. Il y a peu de choses dans lesquelles je me reconnais. Peut-être être honnête, ne pas voler, ce genre de choses. Et en même temps, ils mentent et je déteste ça. Donc ça, je ne prends pas dans la mesure du possible. Non et j'ai trop souffert du mensonge. Dans mon travail, j'ai été victime de harcèlement à cause de deux collègues qui étaient jalouses de moi et de mes compétences du fait de mon expérience. Donc, elles sont allées raconter des mensonges sur moi à mon chef et il me disait : « Vous mentez Madame, votre nez s'allonge » et j'avais envie de lui répondre : « Premièrement, vous n'avez pas vu le vôtre. Deuxièmement, mon nez, je ne sais pas d'où il vient. Troisièmement, j'ai horreur du mensonge ». Mais, quand il y a une justice comme ça, je ne peux pas répondre tout de suite. Il faut que j'écrive après. Ça vient après. Je ne supporte ni les mensonges, ni l'injustice. Et les secrets. Ah, les secrets, qu'est-ce que je les hais, les secrets. Non, mais l'administration, c'est un truc écrasant. C'est terrible à vivre, ça. Le secret de l'administration. On a tous rêvé, tous ceux que je côtoie, on a tous rêvé d'y aller un jour avec une mitraillette et de les menacer de nous donner nos dossiers. Ça engendre la haine. Même si on leur dit : « Il n'y a pas d'abandon, ma mère n'a jamais rien signé », rien à faire, tout le monde s'en fout. On est quatre cent mille [nés sous X actuellement en France] mais on n'est rien parce qu'on est quatre cent mille à s'écraser, ça ne bouge pas assez et que rien n'a été fait pour nous motiver à bouger jusqu'à maintenant d'ailleurs. Le CNAOP a été créé pour calmer l'opinion publique suite au procès Odièvre. Ce n'était pas fait dans une mauvaise intention au départ. Moi, j'avais commencé un truc, je voulais porter plainte. Mais mon avocate, elle est dépassée par tout ça, elle ne sait pas comment s'y prendre. Donc, il faudrait que je reprenne un avocat à Paris, et tout ça, et tout ça et moi je n'ai pas les moyens. Il y a des histoires qui sont horribles. Si vous allez sur les sites Internet, vous pouvez lire des histoires horribles. Comme par exemple l'histoire d'un tout jeune couple, ils devaient avoir seize ans. Elle est tombée enceinte, elle a mis l'enfant au monde et elle voulait le garder et sa mère a fait quelque chose avec le docteur et ils lui ont fait croire que l'enfant était mort. Et ces deux jeunes-là, ils se sont toujours aimés, ils s'aiment encore, ils sont ensemble, ils ont cinq enfants et un jour, ils apprennent que leur premier enfant n'était pas mort et là, ils le recherchent désespérément et il y a toute une histoire avec une famille dont le nom est connu. Alors là, ce n'est même pas la peine. Il y a des histoires complètement aberrantes. Et là, personne ne fait rien. C'est vrai que peut-être, si on portait tous plainte, ça ferait quelque chose, je ne sais pas. Même avec les associations, on ne se sent pas soutenu. Moi, à un moment donné, je voulais engager un procès. On m'a dit : « Il n'y a pas de problème, on est là, on t'aide » et rien. Et pourtant, qu'est-ce que ça m'a fait plaisir, dans le cadre de ces associations, de rencontrer des mères qui racontaient leur parcours et qu'elles n'avaient jamais oublié. J'avais besoin d'entendre ça. Il y a des mères qui ne recherchent pas. Comme J, par exemple, elle n'a jamais recherché son fils. Elle vit toujours chez ses parents. Mais là, elle est en train de prendre conscience du fait qu'il faut qu'elle parte pour, quand même, vivre un peu. Elle a quarante-cinq ans. Parfois, elle a un comportement de petite-fille. Une petite-

fille qui se lance dans la vie mais alors, n'importe comment. C'est une petite-fille, elle n'a pas grandi jusqu'à maintenant. Elle se réveille et elle ne sait pas comment on fait. Elle n'a jamais eu aucune responsabilité, rien. Si elle n'avait pas d'argent, ses parents lui en donnaient. Peut-être qu'elle veut leur faire payer mais en même temps elle est redevable.

Page 9/10

Parfois, quand on arrive à avoir des informations, on a l'impression que ça tombe du ciel, c'est pour ça que l'on parle tous de miracles. Moi, j'ai quand même bien œuvré pour trouver le témoin qui a pu me parler de ma mère. En fait, j'ai recherché dans les archives des anciens journaux, j'ai pris tous les noms des bébés qui étaient nés à peu près en même temps que moi et je les ai tous appelés.

Ca a été difficile parce que la plupart étaient mariés mais j'en ai quand même retrouvé une qui s'en rappelait et une autre qui avait mis au monde un Claude donc, m'appelant Marie-Claude, ça m'avait interpellée et je suis allée la voir pour voir déjà la tête qu'elle avait. Elle avait accepté de me recevoir et une fois là-bas, elle ne disait rien, et nous offrait le sirop, elle me regardait, elle me regardait, elle regardait ma fille parce que ma fille était avec moi et on n'arrivait pas à savoir. Donc, j'ai voulu voir son fils, comment il était. Je suis allée chez sa belle-fille. Le fils n'y était pas mais elle m'a montré des photos. Voyant les photos, j'ai trouvé que l'un avait l'air de mon fils, il avait deux gros grains de beauté comme moi dans le dos, des trucs comme ça. Et je n'ai pas donné suite, je ne sais pas. Je n'ai pas trouvé que ce frère, qui pouvait être mon jumeau, me ressemblait vraiment. Mais vous voyez, tout ça, ce sont des pistes et des pistes et on ne sait jamais le mot de la fin, c'est énervant. Si ça se trouve, c'était vraiment mon frère. C'est bizarre hein ? Donc, des fois, on va déranger des gens qui n'ont rien à voir avec nous. C'est ridicule. On va déranger n'importe qui pour retrouver nos parents au lieu qu'on nous dise : « Voilà, à dix-huit ans, on prévient votre mère si vous voulez la rechercher ou même si elle, elle veut vous rechercher, on vous prévient ». Voilà. Il n'y a pas besoin de faire des mystères et des trucs qui nous bouffent toute une vie et qui font qu'on n'arrive pas à se construire. Moi je sais que j'ai besoin de ça pour être moi, pour être mieux, pour être moi-même, pour quitter ce gros poids, mettre enfin des mots, mettre enfin un visage, la prendre dans mes bras et puis voilà. Après, la relation, je ne sais pas ce qu'elle peut être.

Mes parents adoptifs, j'ai de plus en plus de mal à les voir. Ils ne me respectent pas. C'est un non-respect de moi, c'est terrible. Mais c'est difficile de couper le lien parce que je me dis « Ils sont vieux » et voilà. Et je les protège mais au détriment de moi. Depuis qu'on a parlé de l'avocat et de tout ça, ma mère a des vertiges, des vomissements, des trucs comme ça. Elle est malentendante et donc c'est assez pénible de discuter avec elle, il faut parler fort, c'est pénible. Donc, elle a des vertiges, des vomissements inexpliqués, personne n'a rien expliqué, elle a fait tous les médecins possibles et imaginables. Et puis, un jour, on m'a conseillé d'aller voir une personne qui pratique une médecine parallèle. Donc, j'ai envoyé ma mère là-bas. Et ma mère, ça lui a plu tout de suite. Moi je suis allée voir cette femme une fois. C'est cool, il y a de l'encens, il y a des petites lumières, il y a de la petite musique, on se sent bien. Et ne serait-ce le fait qu'on prenne soin de nous, c'est déjà bien. Donc, ça lui a plu à ma mère, elle y est retournée plusieurs fois et elle voulait absolument que j'y aille. Elle m'a dit : « Cette femme, elle est bien. Elle va pouvoir t'enlever ton obsession de tes recherches pour que tu puisses un peu penser à autre chose ». Moi je lui ai dit : « Non, non, je n'ai pas d'argent à mettre là-dedans ». Mais je voyais bien où elle voulait en venir. Et je lui disais : « De toute façon, je ne lâcherai pas, je veux retrouver ma mère et je la retrouverai, peut-être. En tout cas, je ferai tout pour ». Et elle me dit : « Ah non, non, non, tu y vas, je te le paie, etc. ». Et là, j'ai dit « Ok, tu veux me le payer, ok, paie ». Et là, je me suis dit : « Je vais tester cette femme, je vais lui raconter comment était ma mère avec moi, tous les mensonges qu'elle m'a dits et lui dire : « Mais vous ne croyez pas que ces vomissements, ça peut venir des mensonges ? ». Et c'est exactement ce qu'elle m'a dit d'ailleurs. Et elle me dit : « Peut-être que votre mère prend conscience du mal qu'elle vous a fait étant petite, en vous battant et tout ça, du mal qu'elle vous a fait en vous mentant et puis maintenant, elle se sent coupable et ça

sort comme ça. Elle a encore quelque chose à sortir mais ça ne veut pas sortir par ces vomissements ». Voilà ce qu'elle m'a expliqué à moi. Du coup, on n'avait pas perdu notre temps mais j'espérais bien qu'elle allait lui expliquer pour qu'elle me crache le dernier morceau. Mais bon, jusque-là, il n'y a rien. J'ai tout testé. Je leur ai même demandé s'il y en avait l'un des deux qui est mon

Page 10/10

parent. Je leur ai demandé. Encore récemment, j'ai eu mon père au téléphone et je lui ai dit : « Mais moi, j'aimerais bien si tu me disais que toi, tu es mon père. Ça me suffirait. Je ne chercherais pas plus ». Il m'a dit que non. Il me dit : « Bien sûr que je suis ton père, adoptif, mais je suis ton père ». À la limite, si c'était mon père biologique, ça pourrait expliquer son attitude durant mon enfance. C'est pour ça que ça me plairait bien, dans le fond.

C'est-à-dire un père qui aurait commis une faute avec d'autres femmes et qui aurait été brimé par sa nouvelle femme. Je ne sais pas. On peut imaginer tellement de choses. Ça tourne, ça tourne, ça tourne sans arrêt. On se fait des films. Je suis allée voir un cousin à mon père qui travaillait avec Paul Émile Victor, un temps. Donc un cousin à mon père, qui est aujourd'hui décédé, parce qu'il s'appelait M et que mon deuxième prénom est M au féminin. Alors que je n'ai jamais pu savoir pourquoi ils [ses parents adoptifs] m'avaient appelée M, je trouve ça moche. Je n'ai pas d'explications. Donc, je suis allée voir ce monsieur, ce cousin de mon père pour voir la tête qu'il avait. Quand on voit un vieux monsieur, on se dit : « Oui, peut-être que mon fils lui ressemble vaguement ». Mais on peut trouver des ressemblances avec n'importe qui, en fait. Donc voilà, j'étais allée sonner chez lui en lui disant que je m'étais trompée de porte, pour voir la tête qu'il avait. »

Dans votre famille, tout le monde est au courant du fait que vous avez été adoptée mais personne n'en sait plus ?

« Dans ma famille adoptive, ma sœur me jure qu'elle ne sait rien. Et je la crois quand même. C'est à peu près la seule que je crois. Ma marraine m'a menti autant que ma mère là-dessus. Mais ma marraine, je ne pense pas qu'elle ait tout su. Et puis, ma grand-mère paternelle, elle me jurait qu'elle ne savait rien, elle ne savait rien d'autre. Peut-être qu'elle savait, je ne sais pas. Donc, c'est horrible parce que ça veut dire que, de toute façon, tout le monde, enfin tous ceux que j'ai connus m'ont menti, ça c'est clair. Mon beau-père avait appris mon adoption avant mon mariage par l'ex-patron de mon père. C'est dire. Donc son fils, c'est-à-dire mon mari que j'ai adoré, l'a certainement su avant moi. Donc, quand vous ne pouvez pas avoir confiance en personne. Il n'y a que mes enfants en qui je peux avoir encore confiance. À mes enfants, je leur ai dit tout de suite. Je ne cache rien. Je n'ai jamais rien caché. Même avant de le savoir, je n'ai jamais rien caché, tout ce que j'avais à dire, je l'ai dit. Il y a des fois, peut-être même, trop. Peut-être, des choses qu'ils n'auraient pas dû savoir mais, en tout cas, je leur ai toujours tout dit. Moi, j'aime bien que les choses soient claires, que ce soit vrai, que ce soit clair. Même si c'est un truc pas intéressant à dire, même si c'est un truc qui est embêtant. Voilà. Mais au moins, c'est clair, c'est dit. Il n'y a pas de secret, il n'y a pas de mensonge. Même quand j'étais amoureuse, j'en parlais à mes enfants et des fois, ça les saoulait. Mais au moins, ils savaient. J'étais peut-être soûlante mais ils ne peuvent pas me reprocher de leur avoir caché des choses. Au moins, ils ne se prennent pas la tête à se poser des questions alors qu'avec un non-dit, on échafaude des trucs des fois, horribles, alors que ça n'a même pas lieu d'être. Mes parents à moi, ils m'ont menti. Pour moi, c'est cassé, c'est fini. Là, je vais les voir par obligation. »

Entretien avec Sébastien TROTOUX
16/06/2006

Je ne connais pas encore votre histoire mais j'aimerais, dans un premier temps, savoir pourquoi vous avez décidé d'écrire, dans quel but et ce que cela vous a apporté.

« On se rend compte qu'on est peu nombreux à trouver alors qu'on est énormément à chercher. Ça ne se vérifie pas toujours lors de manifestations ou dans des cafés-débats parce que c'est difficile d'arriver à coaliser toutes les associations et, du coup, ça nuit un peu à notre message. Moi, ça fait des années que je participe à des cafés-débats avec la CADCO [Coordination des Actions pour le Droit à la Connaissance des Origines]. Et puis, en gros, en 2002, il y a eu de grandes avancées, on va dire, entre guillemets, grâce à Ségolène ROYAL qui s'est penchée sur le sujet. On a parlé beaucoup de nous dans les médias. Mais on s'est aperçu d'une chose, c'est que les gens ne savaient pas vraiment ce que voulait dire l'accouchement sous X. Donc, du coup, c'était important d'éclaircir le débat. Donc, ce qu'on a fait. Mais on a eu la parole mais on a eu la parole pendant quelques mois, le temps où l'on s'est intéressé à nous. Et puis le CNAOP [Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles] a été mis en place, ce qui a créé une nouvelle confusion : pour les gens, l'accouchement sous X est terminé alors que pas du tout. Si on rentre un peu dans le détail du fonctionnement du CNAOP, on se rend compte que finalement c'est presque un recul par rapport à nos revendications. Donc, tout ça faisant, le fait que j'aie retrouvé ma famille biologique, que cela fait maintenant cinq ans, je pense avoir un peu de recul, parce que, lorsque l'on est dans ce genre de démarche de recherche de ses origines, on est dans un tourbillon qu'on a du mal à retranscrire. Et le fait que la loi n'ait pas vraiment évolué dans notre sens, le fait que l'opinion publique soit encore un peu, on va dire, pas claire dans sa façon d'imaginer l'adoption et l'accouchement sous X, donc, avec tout ça, j'imaginai que j'étais assez bien placé, d'autant que ma mère adoptive m'a accompagné, que j'ai rencontré pas mal de mères abandonnantes, d'enfants nés sous X, que Pierre VERDIER, qui est un peu le pape de la recherche d'identité m'a aussi pas mal épaulé, tout ça faisant, je me suis dit « C'est bien de pouvoir un petit peu donner tout ça dans un témoignage ». Alors, je ne suis pas écrivain, donc j'ai fait ça avec mon style, même si j'aime bien écrire, j'aime bien le français. Donc je me suis aussi retrouvé dans l'écriture parce que c'est, c'est des images un peu, mais c'est une sorte d'accouchement. Et puis, de mettre tout ça sur le papier, des choses aussi lourdes, parce que pour moi, ce que j'ai vécu, je ne le vivrai pas deux fois, un choc comme ça, ça a été aussi un exutoire. Donc j'ai pris des notes sur le moment, j'avais un road book, on va dire, qui me permettait aussi d'orienter ma quête, parce que, quand je suis descendu à Cannes, là où je suis né, pour faire ma recherche, ça a été une enquête policière que j'ai dû mener. Et donc tous les jours, je notais ce que je faisais, heure par heure, et tout ça pendant quinze jours, et puis les angoisses que ça me créait. Donc, du coup, j'ai repris un peu tout ça, et puis, j'ai essayé de remettre ça en forme pour que quelqu'un qui n'est pas concerné soit un tant soit peu intéressé et ait des informations un peu précises. Donc, c'est un tout. Il n'y a pas de prétentions littéraires si ce n'est que j'aime bien écrire et puis que j'ai essayé de faire quelque chose le plus complet possible avec le maximum de recul que je puisse avoir. Donc, en gros, les raisons sont là.

Le but premier est un peu d'informer et d'ailleurs, dans la préface, Pierre VERDIER précise vraiment les choses, fait un état des lieux précis de l'avancée des lois et de nos revendications. Parce que, pour l'accouchement sous X., si on oppose le droit des enfants à celui des femmes, ce qu'on propose, c'est simplement un accouchement secret, protégé pour la femme et donc qui permette à cette femme d'avoir une sorte de secret sur son histoire, secret par rapport à son entourage, par rapport à sa famille. Par contre, elle se doit de donner l'identité de l'enfant pour qu'il puisse se construire. Donc c'est un accouchement secret non anonyme. Donc ça, ce sont des choses concrètes qu'on peut mettre en place.

Et puis, ensuite, mon témoignage c'est pour montrer un petit peu le cheminement et ce qu'un enfant, amputé de ses racines, est obligé de mettre en place pour avoir accès à ce que tout le monde, normalement, a de plein droit. Parce que, en gros, le droit aux origines, c'est le premier article des droits de l'homme, c'est aussi dans la Convention européenne des droits de l'enfant. Donc on est en contradiction complète. Mais je crois aussi que ça participe à une sorte de culture du secret en France. On s'en est rendu compte à l'assemblée nationale, que ça sert aussi pas mal de gens finalement, si on revient sur la loi aussi historiquement. Voilà, donc, avec toutes ces précisions, on se rend rapidement compte que cette loi n'a plus lieu d'exister. Donc je pense que j'étais assez bien placé pour pouvoir en parler. Et puis le but, c'est peut-être de changer les lois et puis peut-être aussi de pouvoir aider une ou quelques personnes qui se mettent un jour en quête et qui se retrouvent face à des questions pas évidentes que ce soient les questions de leur famille adoptive ou l'administration qui teste un petit peu les demandeurs, ou tout simplement l'entourage qui peut être déstabilisant parce que c'est pas évident de faire comprendre cette démarche parfois. On fait face à des choses parfois du style « Mais tu as de la chance d'avoir été adopté », « Qu'est-ce que tu cherches, tu as une famille ». Moi je pense que, à l'époque, si j'avais trouvé un témoignage pour m'éclairer sur ces questions-là, ça m'aurait fait beaucoup de bien. Je n'en ai pas trouvé alors je me suis dit « Peut-être que moi, je peux en écrire un et encourager d'autres à en écrire parce que je crois que c'est important de pouvoir apporter ça ». Moi, j'ai eu la chance de retrouver, j'ai eu la chance d'avoir une adoption réussie. Donc je peux, au moins, en retour, livrer ça à d'autres.

C'est vrai que ça fait des années que j'ai écrit ça et c'est vrai que c'est remuant. Sans prétention non plus, si ça peut apporter un éclairage et aider d'autres personnes qui font la même démarche, tant mieux. Je n'en suis pas certain mais je n'ai pas non plus la prétention de me poser en exemple. Il faut faire aussi attention à ça. Je vous dis ça de façon anodine parce que si vous allez faire un tour sur le site de la CADCO, sur le forum, vous verrez que les débats sont assez enflammés, que certaines personnes remettent en question même Pierre VERDIER parfois. On peut constater une chose c'est que lors des manifestations, des débats ou des colloques, le problème est que ces gens ne sont pas là. Ce n'est pas évident de discuter. La CADCO, c'est la Coordination d'Actions pour le Droit à la Connaissance des Origines donc ça regroupe toutes les associations qui militent depuis pas mal de temps, donc il y a l'ADONX [Association pour le Droit aux Origines des Nés sous X], « Les Nids de Paris », « Les X en colère », l'AMO [« Association des Mères de l'Ombre », femmes ayant accouché sous X], etc. et donc ce qui n'est pas évident c'est d'arriver à mettre tout le monde ensemble et d'aller dans le même sens même si la cause est commune parce que les hésitations de certains, le rythme de chacun donc c'est un peu clairsemé. Le seul lieu qui sert un petit peu de défouloir, c'est le site de la CADCO. Et du coup, il y a pas mal de choses qui disparaissent là-dessus et notamment pas mal de messages qui ont été enlevés parce qu'il y avait eu un petit règlement de comptes avec la famille d'une personne née sous X, et ça a dérapé totalement. Moi, il y a un truc qui me paraît super important, c'est que déjà, par exemple, on est allé à Langon il n'y a pas longtemps, c'est trois jours, c'est une grande manifestation musicale avec plein d'associations qui viennent parler de leur cause. On avait donc un stand avec « Les X en colère » et on s'est aperçu que les gens confondaient complètement. Au début on était vite confondu avec des associations pornographiques parce qu'ils voyaient le X de loin. Et après, quand ils s'approchaient et qu'ils voyaient que c'étaient des enfants qui étaient en quête d'identité, ils mélangeaient tout, la naissance, ils pensaient qu'on était contre l'avortement. Enfin bon, on s'est aperçu que le message n'était pas clair du tout. Donc on s'est dit qu'il fallait être très, très, très précis et compétent sur ce qu'on dit. Et moi, il y a quelques temps, les cheveux me sont dressés sur la tête en voyant le témoignage d'une personne à la télé, dans une émission « Les Maternelles », ça m'a fait peur et ça a fait peur à beaucoup de gens. Parce

que notre souffrance est immense. La compassion, on en veut bien, mais ce n'est pas ça qui va faire avancer les choses.

Le témoignage est super important. Simplement, il ne faut pas parler au nom des autres ou alors quand on parle au nom des autres, il faut être précis dans ce que l'on dit. Nous, on ne remet pas du tout en cause l'adoption, au contraire, au contraire. Nous, ce qu'on veut, c'est un droit à l'identité, un droit aux origines. Et l'accouchement sous X., évidemment, on veut sa suppression. Et les enfants, les adultes, les personnes qui ont plus de quatre-vingts ans et qui ne peuvent pas parler de leur histoire sans fondre en larmes, ce sont des gens qui ont parfois mis toute leur énergie pour trouver quelque chose qu'ils n'auront jamais. Et si on est là à leur dire « Remuez-vous, bougez-vous les fesses, moi j'ai trouvé, si vous cherchez un peu, vous allez trouver », eh bien, c'est quelque chose qui, forcément, ne passe pas. Il faut bien comprendre qu'on est au maximum cinq pour cent à retrouver. Dans les DDASS, les pratiques jusqu'à maintenant étaient tellement disparates qu'il y a des DDASS où il n'y a aucun dossier, il y a des DDASS où il y a deux cents pages, avec du détail, ça va des lettres échangées entre la mère biologique et la DDASS avec le détail de ce qu'a mangé l'enfant à la pouponnière, enfin il y a des dossiers très complets et des dossiers vides. Il y a des dossiers de nés sous X dans lesquels il y a des noms et il y a des dossiers avec des faux noms par exemple. Il y a tellement de diversité qu'on ne peut pas faire des généralités et qu'on ne peut surtout pas dire aux autres « Moi, j'ai trouvé, alors si j'ai trouvé, vous devez trouver, vous allez trouver, c'est facile ». Le problème est vraiment que l'administration a bloqué les choses et fait que maintenant c'est quasiment impossible de trouver. Moi, si j'ai trouvé, c'est parce que j'ai une chance énorme. Bon, j'y ai mis beaucoup d'énergie, mais j'ai eu une chance énorme. Et voilà, donc il faut être précis dans ce qu'on dit par rapport à la loi, sur nos revendications, et ne pas parler au nom des autres et surtout ne pas étaler ces retrouvailles au nez des autres comme un trophée. Et ça c'est super important. Et je vous dis ça parce que moi, je suis déçu parce que ça fait dix ans que l'on se bat, dix ans que les choses n'avancent pas à part le jour où Ségolène ROYAL s'est penchée dessus parce que c'est quelqu'un d'assez carriériste, qu'elle s'est aperçue qu'en parlant de ça, on pouvait parler d'elle aussi. Finalement elle a créé quelque chose qui, pour nous, bloque les choses. Si vous allez dans les DDASS, vous vous rendrez compte que le personnel, ça fait des années que ces gens-là travaillent au contact des femmes qui abandonnent leur enfant et des enfants qui recherchent, ils n'ont pas été consultés. Et ce, dans toutes les régions, vraiment. Le discours qu'ils tiennent est simple. Pour eux, c'est vraiment un recul la création du CNAOP. Donc, quand on constate tout ça, je pense que c'est super important d'avoir un discours précis. Le témoignage est super important mais c'est super important, quand on parle au nom des autres, d'être très précis. Parce que là, on parle de quelque chose qui est sérieux, qui est grave. Hier soir, j'étais dans une bibliothèque qui nous a ouvert ses portes pour quelqu'un qui est né sous X. et qui a beaucoup de mal à mener sa vie et qui, depuis quelques mois se battait pour un partenariat avec cette bibliothèque, pour mettre à disposition des gens, des ouvrages de gens nés sous X., de professionnels de l'adoption, etc. enfin tout ce qui tourne autour du sujet. Et donc, c'était à la bibliothèque Edmond Rostand. Et les gens qui étaient là sont toujours les mêmes c'est-à-dire, c'est Pierre VERDIER, il y avait David LEFAUCHEUR qui est sociologue, il y avait Marie DE BEUKELAER qui est présidente de l'ADONX, il y avait Marie APIA qui fait partie d'une association aussi et il y avait quelques personnes de la bibliothèque. Mais voilà, ce sont toujours les mêmes qui sont là et c'est dommage parce que, du coup, finalement, les choses se disent en catimini et quand on est exposé, on l'est sous de bons angles. L'émission « Les Maternelles » parle de nous un jour d'une façon et un autre jour d'une autre. L'exemple qu'ils avaient pris, c'était quelqu'un qui était déçue de ce qu'elle avait trouvé, comme si l'on pouvait être déçu de ce qu'on cherche. Nous, ce qu'on cherche, c'est des origines, des racines, c'est un droit à une identité. Alors, c'est dommage de ne pas

présenter les choses comme elles sont réellement parce que nous, évidemment, on veut la suppression de l'accouchement sous X

Page 4/10

mais on sait pourquoi on le veut et on veut bien l'expliquer mais simplement présenter les choses de façon, soit larmoyante, soit sans recul, soit de façon très brouillonne en remettant en cause l'adoption plénière, forcément ça nous dessert.

Remettre en cause l'adoption plénière, moi ça me choque. Parce que je crois qu'on ne peut pas mettre comme ça encore une épée de Damoclès. Déjà quand il y a abandon, c'est quelque chose de lourd. On ne peut pas dire à une famille « Vous allez accueillir un enfant mais sachez que dans quelques années, il est possible que cet enfant ne soit plus vraiment le vôtre ». C'est ça qu'on leur dirait. Dans l'adoption plénière, ce qu'il faudrait changer, c'est sur le livret de famille : ne pas mettre « né de » mais « fils de » parce que c'est un mensonge de dire que l'on est né de nos parents adoptifs. « Fils de » serait plus approprié. Mais, à part ça, je ne vois pas où est le problème dans l'adoption plénière. Le problème, c'est l'accès aux origines, c'est que la femme qui laisse son enfant, qui le confie en vue d'adoption, assume son geste. Pour elle aussi, ça lui permettrait d'assumer sa vie de femme. Parce que c'est ça aussi cette culpabilité qu'a la femme qui laisse son enfant, c'est la culpabilité du geste, de ne même pas assumer ce geste d'abandon pour ces femmes-là. On s'en rend bien compte. Je crois que le fait que le secret soit levé des années après, c'était une première avancée. Le fait que, par contre, ça ne fonctionne pas parce que, quand l'enfant demande l'accès à son dossier et que dans le dossier, la mère a levé le secret et bien, ça ne concorde pas bien souvent que ce soit à l'époque des DDASS ou maintenant au CNAOP parce qu'il y a plusieurs témoignages comme ça et c'est complètement aberrant, d'un côté la mère cherche, de l'autre l'enfant cherche et la DDASS n'arrive pas à faire le lien. C'est incompréhensible mais c'est comme ça. [...]

Les gens sont désespérés. À la CADCO, il y a par exemple Bernard SIMPSON qui d'ailleurs a écrit un témoignage intéressant à lire. C'est quelqu'un qui est né en 1951 et à l'époque les adoptions n'étaient pas du tout les mêmes. D'ailleurs, il n'a pas été adopté mais il a été placé dans une ferme où il était une sorte d'ouvrier agricole, il a été battu, abusé sexuellement. C'est quelqu'un qui a une rancœur... C'est le plus fervent des militants. Il est là à tous les débats, à toutes les manifestations avec des grosses pancartes. C'est quelqu'un qui n'a pas la culture, il le dit lui-même, les mots pour s'exprimer, pour faire passer un message clair. Donc il le fait avec les tripes mais il le fait très bien parce que même si c'est brouillon, même si il s'exprime parfois avec beaucoup de véhémence, et bien, ça parle beaucoup plus que quelqu'un qu'on a l'impression de faire parler de soi dans une histoire qui est plus qu'incompréhensible avec des revendications qu'elle ne comprend pas elle-même. Ça c'est dommageable pour nous. Et moi, au début je me suis tu, et maintenant je n'ai plus envie parce que ça m'embête vraiment. Si j'ai écrit ce livre, c'est parce que, justement, il y a des gens qui ne peuvent pas, qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école, de pouvoir mettre des mots les uns après les autres et de pouvoir dire ce qu'ils ont au fond de leurs tripes. Mais ce n'est surtout pas pour faire parler de moi, surtout pas pour gagner de l'argent, bien au contraire et surtout pas pour donner à manger à l'avidité des télévisions et des médias qui sont vraiment à la lisière du n'importe quoi avec ces histoires-là. Le problème est là. C'est que ça touche tout le monde, on parle de naissance, on parle d'abandon. Alors, comme déjà, on retrouve ça un peu partout, et si en plus, maintenant, on fait des retrouvailles sur les plateaux télé, ça devient dramatique. C'est triste. Je me souviens d'une émission avec Hervé Villard, c'est exactement ce qui s'est passé pour lui. C'est quelqu'un qui n'a pas connu sa mère, enfin, je ne connais pas l'histoire précisément, c'est les journalistes qui l'ont retrouvée pour lui et, en gros, ça a bousillé les retrouvailles. Alors entre les gens qui sont complètement engloutis dans leur tête avec aucun recul et ceux qui ont mal fait les choses, qui ne savent pas pourquoi, etc. pour nous, forcément, les choses ne sont pas prêtes de changer. Alors qu'il suffirait de peu de choses parce que dès qu'on en parle au voisin et bien on se rend compte que, ben oui, c'est une évidence. Oui c'est une évidence. Le droit aux origines, c'est une

évidence pour tout le monde. C'est normal que les gens voient l'adoption sous le bon angle. On ne se pose pas de questions, on est tous un peu des nombrilistes aussi. Chacun a ses histoires, chacun a ses

Page 5/10

problèmes. Et voilà. Donc on ne s'intéresse pas à ceux du voisin. Donc, ça fait partie de notre vie, on naît sans. Alors celui qui naît avec, il ne peut pas savoir ce que c'est. Comme quand on perd quelqu'un peut-être. J'en parle avec des tantes, des oncles, ma mère qui a ses histoires aussi, ma mère adoptive, j'entends.

J'en parlais avec ma tante qui me disait qu'elle avait perdu un enfant en bas âge et qu'elle a dû vivre avec ça et se construire avec ça. Nous, on se construit avec nos manques. Simplement, on peut faire une chose, c'est faire changer la loi pour les autres aussi et pour l'accessibilité au dossier de ceux qui recherchent. Ça c'est un combat possible. Et après, effectivement, je crois qu'il ne faut pas s'arrêter à nos souffrances sinon on ne vit pas. Je parle la bouche pleine parce que maintenant, j'ai retrouvé mes racines. Je ne sais pas maintenant comment je verrais les choses si je ne savais pas à qui je ressemble et qui est ma mère parce que c'était vraiment viscéral et vital pour moi à l'époque, quand je me suis mis en quête, je n'avançais plus du tout. Donc j'ai tendance à bien comprendre ceux qui n'ont rien de leur histoire. Le mal est fait, alors on vit avec. Mon frère [adopté également] qui est indien, né à Bombay, ne retrouvera jamais ses racines. Il doit en faire le deuil. La vie qu'il vit actuellement ne lui plaît pas parce qu'il est encore seul et qu'il a du mal à mener une vie amoureuse, parce qu'il a beaucoup de difficultés à s'intégrer professionnellement et amicalement parce qu'il souffre aussi d'un lourd handicap, il a la polio depuis la naissance. Et tout ça faisant, il se pose des problèmes d'identité mais il n'a aucune possibilité de retrouver. Donc il n'a pas le droit de se poser ces questions-là. Ce n'est pas un accouchement sous X. Moi je me rends compte de l'importance de savoir d'où on vient. Il y a plein de choses du style « Dis-moi d'où tu viens, je te dirai où tu vas » mais c'est évident. Moi, en Bretagne, j'étais le seul black dans mes classes. Mes potes, ils avaient des repères. Oui, moi j'ai eu les mêmes, je me suis construit avec, mais j'en avais d'autres avant et ceux-là, on me les a complètement coupés. Forcément un jour ça revient. Forcément un jour on se dit « Mais attends, au fait, moi, à la base, il y avait autre chose ». Ces questions, on se les pose, elles sont là, c'est intérieur, en fait. Alors je me suis rendu compte que je me suis inventé des choses quand on me posait des questions là-dessus pour éviter le sujet et moi-même, pour occulter. Je répondais sans répondre ou j'inventais des choses mais je ne m'y attardais pas. Et puis il y a un moment où l'on fait face à soi-même, où l'on fait face aux choses et on se dit « Mais attends, c'est toi, c'est de toi dont tu parles. Mais qui tu es exactement ? Qu'est-ce que tu veux ? ». Les questions, on se rend compte qu'elles n'ont pas de réponse et quand elles n'ont pas de possibilité de réponse, je crois que c'est atroce à vivre. Je crois que c'est vraiment atroce. Moi j'ai eu la chance de pouvoir me mettre en quête et en plus de trouver. Mais quand on sait qu'on ne peut même pas chercher parce qu'il y en a, c'est ça, il n'y a pas de dossier ou alors comme mon frère [adoptif], il est rescapé d'un accident de train dans un autre pays, avec une fausse date de naissance. Voilà, il a plus qu'à aller sur le lieu, dans la pouponnière à Bombay, mais on sait que ça s'arrête là. Il faut qu'il vive avec. Il n'a pas le choix, donc, voilà. Quand on ne connaît pas ses racines et qu'on se regarde dans une glace, on voit quelqu'un mais on ne le voit pas bien. Forcément après, les traits se précisent. Moi j'ai eu le choc de retrouver quelqu'un à qui on ressemble, c'est fabuleux même si ma mère est petite, blanche et que je suis grand et plutôt black, j'ai retrouvé des traits et c'est fabuleux parce que je ne m'étais jamais comparé à quelqu'un. Et puis, l'été dernier j'ai vu mon père biologique, furtivement, il avait une casquette et des lunettes de soleil mais dans sa silhouette, je me suis retrouvé. Alors après, peut-être que j'ai fantasmé, je n'en sais rien mais c'est quelque chose de super. Après, c'est de l'ordre de l'identification tout ça aussi. On a besoin de savoir à qui on ressemble, c'est normal, je crois. C'est quelque chose qui est évident pour quelqu'un qui a eu une naissance classique, on va dire, mais pour quelqu'un qui est amputé

de ses racines, pouvoir se comparer, s'identifier à quelqu'un, c'est fabuleux. Après, l'histoire en elle-même, c'est important parce que parfois, on a besoin de précisions. C'est vrai que moi, à un moment, j'ai douté parce que l'assistante sociale de la DDASS de Nice m'a parlé d'abus,

Page 6/10

que ma mère n'était pas consentante. J'ai eu un peu peur et c'est ça qui m'a enflammé, qui a fait que j'ai mené ma quête au bout pour savoir aussi ce qui s'était passé mais c'est quand même une quête d'identité, une quête d'origine. Mais après, on a besoin parfois d'éclaircissements sur son histoire parce qu'il y a parfois des histoires un peu compliquées qui peuvent expliquer des choses dans nos vies.

Au-delà du médical, parce qu'il y a ça aussi, il y a quelqu'un qui a créé une association qui s'appelle PROPHILAX-Y, parce que la première question qu'on nous pose, c'est : « Est-ce que vous avez des antécédents héréditaires ? » quand on est face à un médecin et on ne peut pas y répondre et on ne peut pas se soigner effectivement sur des maladies génétiques. Au-delà de ça, il y a plein de questions que ça soulève. L'héritage psychique par exemple. Ce n'est pas évident à définir. En plus, forcément, ça amène à beaucoup de fantasmes parce que, ça me fait penser à l'histoire du fils de Mesrine que j'avais vu sur un plateau télé, et qui n'a pas connu son père. Il était magicien. Il se comparait un petit peu à son père, il faisait des analogies qui finalement ne plaisaient qu'à lui-même. C'était marrant finalement, c'était amusant. Et c'est un petit peu à ça que ça amène quand on ne connaît pas, au-delà de s'inventer des histoires. On s'imagine des choses et en plus, on fantasme sur ce qu'on reproduit de ce qu'on ne connaît pas de nous, en fait. Ça peut mener à des pathologies sérieuses, je pense. En tout cas, c'est même vérifié. Ça me fait penser à une journaliste de « Elle » qui, après une manifestation, était venue me demander un article. Elle s'appelle Patricia GANDIN et elle a écrit un livre qui s'appelle « La petite fille qui boitait ». En fait, elle a appris à l'âge de quarante ans que son père n'était pas son père. Et dans son livre, elle écrit que, à chaque fois qu'elle était seule avec son père, et c'était bien souvent le jour du marché, et que son père lui prenait la main, lui tenait la main, elle se mettait à boiter, son père qui n'était pas son père. Elle boitait sans réelle raison, ne le sachant pas mais inconsciemment, il y avait quelque chose qu'elle ressentait. Or, tout l'amour possible était là. Cette histoire me fait penser à celle de mon cousin. Mon oncle, qui est mon parrain également, est mort, il y a quelques années de cela, il y a vingt ans, un peu plus même. Et nous, à l'époque, on n'avait pas eu le droit d'assister aux obsèques, on n'avait pas eu le droit de voir le corps, tous les enfants avaient été mis à part. C'est une grande famille, tout le monde est soudé et là, tous les enfants avaient été mis à l'écart, ça c'était très mal passé. Et J., l'un de ses fils, qui avait quatre ans à l'époque, était très choqué. Et on lui a expliqué que son papa était mort comme dans les films, en gros. Mais pour lui, il y avait quelque chose qui n'était pas clair. Et il y a quelques mois, il a une vingtaine d'années maintenant et il a du mal à se trouver, et lors d'une fête apparemment, il aurait pris un comprimé d'ecstasy qui l'a conduit tout droit en hôpital psychiatrique. Et c'est ma mère qui a signé pour l'interner parce que sa mère, qui est la sœur de ma mère, n'en était pas capable. Et quand il est arrivé dans cet hôpital, il disait tout le temps : « Comment est mort papa ? », « Comment est mort papa ? ». Donc il y avait quelque chose qu'on ne comprenait pas et qui s'est résolu assez vite, finalement parce que son frère, qui a le même âge que moi, et qui, depuis des années, avait des doutes, est allé voir un ami de l'époque qui lui a lâché tout comme ça, un jour. Alors, l'histoire est que, tout simplement, leur père qui, soi-disant, était mort d'une crise cardiaque dans sa baignoire, en fait, s'est suicidé. Mais il s'est suicidé devant les yeux de J. qui avait quatre ans. En gros, il était dans sa salle de bains, la porte était fermée. Les enfants, n'arrivant pas à ouvrir la porte, ont appelé leur mère, leur mère a appelé des amis qui étaient médecins, qui sont venus et qui ont appelé les pompiers qui ont enfoncé la porte et J. était derrière la porte. Vraiment, ça me fait l'effet d'un film. Et, sur la glace de la salle de bains, il y avait un message écrit qu'ils ont effacé, qu'ils se sont empressés d'effacer. Les pompiers ont

effacé le message. Les médecins, qui sont amis de la famille, en accord avec les pompiers, n'ont rien dit, mais n'ont rien dit à ma tante, n'ont rien dit à la famille, à personne. Donc J. qui a vu cette porte enfoncée, qui a vu tout ça, il avait quatre ans, eh bien, il a gardé tout ça en lui et c'est sorti, là, il y a quelque temps. C'est-à-dire que quand son frère est allé voir cet

Page 7/10

ami qui était au courant du truc, il lui a lâché tout comme ça « Pourquoi tu viens remuer le truc », « De toute façon, voilà, ton père s'est suicidé », il lui a expliqué tout comme ça, dans un coup de colère. Et il faut imaginer les dégâts que ça peut faire. C'était un secret. Ils ont une sœur qui ne pouvait pas prononcer le mot de « papa » et on ne comprenait pas pourquoi. Et elle était là aussi, elle était là ce jour-là. Là, on est en plein dans le secret qui suinte.

Et moi, ça me fait dire que oui, il faut tout dire, non seulement aux enfants mais aux adultes aussi et que le secret, ça tue aussi. Parce que maintenant, il y a un jeune de vingt ans qui, quand il avait quatre ans, je pense que si on lui avait expliqué les choses aurait pu encaisser les coups et qui maintenant est toujours en hôpital psychiatrique, qui a une sœur qui ne peut plus prononcer le mot « papa » et un frère qui en veut à sa mère, cette femme à qui on a menti et qui découvre la vérité vingt ans après et qui est dans un choc total, choc qu'on ne peut même pas imaginer, elle a pris vingt ans en six mois, et voilà. Le secret tue, pour moi. C'est une horreur, en fait. Le secret est d'autant plus violent que la vérité est dite tardivement et c'est souvent balancé, comme ça.

Pour en revenir à l'adoption, ne pas dire à son enfant qu'il a été adopté, je ne veux pas juger, mais ce n'est pas bien et c'est encore pire de nier lorsque l'enfant s'en rend compte. Ce n'est pas bien du tout mais parfois, il ne faut pas en attendre plus. Les parents ne vont pas forcément dire les choses, comme ça, mais par contre, ils savent. Et le problème est qu'il n'y a qu'eux qui pourront éclairer. Donc dans certains cas, il faut les harceler. Il faut aller chercher les informations là où elles sont. Il faut arrêter de se dire « Mais ça peut mal se passer ». Les gens qui sont dans une démarche de quête comme ça, ce n'est pas pour faire du tort, ce n'est pas du tout pour régler des comptes et bien souvent même pas pour trouver une famille mais pour savoir. Voilà, c'est ça, savoir. C'est fou, parce que ça paraît évident, mais on est obligé de le rappeler. C'est vrai qu'à une certaine époque, il y avait des choses incroyables, des adoptions qui n'en étaient pas. Ce n'est plus possible aujourd'hui. »

Sur la quatrième de couverture, il est noté que vous vous êtes senti « marginalisé par le seul fait d'avoir trouvé ». Ce n'est pas le secret qui marginalise ?

« Je me suis fait la réflexion parce que je pense à Bernard qui souvent réagit mal à plusieurs choses et notamment à ces deux choses-là : la première, c'est que, comme il n'a pas été adopté, il se sent différent, avec encore moins de droits et de reconnaissance que les autres, et comme il n'a pas retrouvé ses origines non plus, et comme tous ceux qui n'ont pas retrouvé, ils ont tendance un peu à regarder jalousement ceux qui ont abouti et à se dire « Et bien, ça y est alors, lui, ça y est, il a retrouvé, il n'est plus comme nous et il ne va plus nous aider ». La détresse est tellement grande que la famille, pour eux, parfois, c'est ceux qui sont comme eux. Donc, on a une place importante pour eux. Je me suis rendu compte de ça parce que, à chaque fois, certains me disent « merci d'être venu » alors qu'avant ils ne me disaient jamais ça. Parce que, pour eux, le combat était fini pour moi parce que j'avais retrouvé. Or ce n'est pas un combat, c'est une quête personnelle mais le combat, il est contre la loi et pour un accès aux origines pour les nés sous X. Donc, du coup, je suis, parfois, mis un peu sur un piédestal parce que j'ai retrouvé, parce que c'est super, parce que machin et, à l'opposé, parfois montré du doigt parce que voilà : « il n'est plus X comme nous, il n'est plus des nôtres ». Donc c'est un peu ça, cette notion-là. Quand on recherche, on se raccroche à plein de choses et souvent, c'est vrai que, dans notre tête, c'est le hasard qui nous mène aux choses. C'est aussi notre détermination mais c'est vrai qu'il y a un truc qui se passe, quelque chose qui fait que la voie s'ouvre tout d'un coup et pour nous, c'est un miracle, forcément. Il n'y a

pas d'autre mot. Et chaque signe, on l'interprète, en plus dans ce genre de truc parce que c'est la quête d'une vie. »

Page 8/10

Vous avez mis longtemps pour retrouver vos origines ?

« Oui, quand même, oui et non comparé à d'autres parce que, à vingt-cinq ans, je me suis mis sérieusement à rechercher, à passer mes premiers coups de fil et j'ai trouvé à trente ans. J'ai toujours été soutenu par ma famille adoptive. Au début, ça n'a pas été évident parce que on est assez famille chez nous, une grande famille en plus, ma mère a pas mal de sœurs notamment et tout le monde, même les cousins, cousines, tout le monde est bien soudé.

Et je crois que ma mère avait un peu l'impression qu'on remettait en cause un peu quelque chose et elle m'a dit « Mais tes racines, elles sont là ». En plus c'est la Bretagne, donc c'est très marqué. Une fois qu'elle a compris, parce qu'elle ne s'était pas posé ces questions-là du tout, parce qu'à l'époque, non seulement elle ne s'intéressait pas à ça et elle était jeune pour adopter et ce qu'elle souhaitait, c'était apporter de l'amour à des enfants. Elle ne s'est pas posé ces questions-là. Donc voilà. Quand on lui parlait de nos histoires, parce qu'on est trois enfants adoptés, elle disait qu'elle ne savait pas et puis c'est tout. Ce n'était pas plus important que ça. Une fois que pour elle, c'est devenu évident, et bien après, ça a été fabuleux. Je crois que je lui aurais fait beaucoup de mal si j'avais mené ma recherche dans mon coin. Au contraire, ça nous a rapprochés énormément et j'ai senti que je lui faisais vachement de bien et moi aussi, ça me faisait beaucoup de bien de la savoir à mes côtés même si elle n'était pas là physiquement quand je suis redescendu plusieurs fois [à Nice]. Elle était pourtant là pour m'aiguiller, pour m'aider, pour me soutenir et puis à n'importe quelle heure. Et puis ma compagne de l'époque qui s'est investie énormément. On ne peut pas faire ça tout seul non plus. On peut mais on le fait mal, je pense. Parce que si je n'avais écouté que moi, je me serais pris les murs un par un. D'être épaulé, et en plus par des gens qui nous aiment vraiment, c'est une chance et c'est nécessaire. Je pense. Il y a des histoires atroces, j'allais dire, tout du moins de beaucoup moins faciles parce que l'adoption parfois masque la stérilité alors, on ne le dit pas à l'entourage. Pour les voisins « tu es notre fils » mais par contre, on fait bien une différence quand il y a les grands-parents par exemple, ce n'est pas le même petit-enfant que les autres. Parfois la condition d'enfant adopté n'est pas celle que moi ou que d'autres ont eu la chance d'avoir. Moi j'ai tendance à voir les choses positivement, donc moi, c'est vrai, je trouve que l'adoption, c'est magnifique et je ne vois aucun souci à ça. Mais c'est vrai qu'il y a des adoptions ratées et là les dégâts sont terribles. Et de la part de certains parents adoptants, il n'y a aucune réflexion. Autour de moi, quand j'ai soulevé ça, je crois que ma mère ne s'était pas posé de questions et donc il lui a fallu du temps, pas beaucoup, mais pour qu'elle se les pose. Avoir des enfants c'est compliqué, adopter ça doit l'être aussi. Je ne suis pas père mais je pense que ce n'est pas facile. J'ai l'impression que maintenant, ça y est, les parents sont de mieux en mieux informés sur la question. J'ai l'impression que les parents adoptifs sont au fait que maintenant, la question de l'identité est devenue quelque chose d'important, une des revendications des enfants adoptés. Et c'est des questions qu'ils vont se poser à l'adolescence. C'est devenu quelque chose dont on parle dans les DDASS, les hôpitaux, à la télé. On n'en parlait pas il y a dix ans. [...]

Je pense que c'est important de voir ces enfants comme les autres. Il ne faut pas trop souligner la différence. Un enfant adopté est forcément différent d'un autre et il aura des questions mais je pense que c'est aux parents d'y répondre. Pour un enfant naturel, on ne se poserait même pas la question. À chaque fois qu'il y a une adoption, il y a une enquête sociale de faite pour l'agrément. À une certaine époque, elles étaient vraiment faites n'importe comment. Maintenant je crois que c'est vraiment fait plus que sérieusement, c'est

très verrouillé, enfin bon. Déjà, adopter un enfant, c'est compliqué, la procédure longue. Si on se met à la place des parents adoptifs deux secondes, c'est vraiment le parcours du combattant. Une fois que l'adoption est réussie, qu'on leur a demandé en plus d'intégrer le fait que leur enfant va se poser des questions sur ses origines, qu'il faudra être à même de faire face à tout ça, si en plus on leur dit qu'il y a quelqu'un qui viendra de temps en temps voir si tout se

Page 9/10

passé bien, est-ce qu'ils vont vraiment se sentir parents ? Ce qui est important, je pense, c'est de laisser l'enfant avoir accès à son dossier en totalité pour qu'il puisse mener sa quête comme il le veut et comme il l'entend, si l'enfant le demande bien sûr. Pour moi, un enfant adopté, oui, il aura des problèmes mais pour ça, c'est peut-être aussi bien qu'il aille voir en dehors de l'ASE justement. Après tout, c'est aussi un enfant comme les autres. Quand il a retrouvé ses origines, ce n'est pas parce qu'il a été adopté qu'il faut qu'il retourne là où il a été adopté pour pouvoir être aidé, pour pouvoir avoir un regard extérieur. Il y a plein d'autres organismes et des psychologues qui peuvent nous aider.

Moi, la meilleure aide que j'ai eue, c'est auprès d'un psychologue qui n'avait rien à voir avec l'ASE. Et je dirais aussi que l'une des meilleures aides que j'ai eues également c'était avec l'un des psychologues de l'ASE que je vois toujours. Ce que je veux dire, c'est qu'il ne faut pas que ce soit systématique. C'est l'expérience qui forme. Les assistantes sociales et le psychologue de la DDASS, tous m'ont parlé avec leurs expériences de dix ans, de vingt ans, de contacts avec des mères abandonnantes, de contacts avec des enfants en quête d'identité, avec des professionnels et c'est ça qui fait que, effectivement, ils peuvent, ils sont à même de nous recevoir. Et ça, ça ne se remplace pas. Les services sociaux sont les garants d'un secret et il faut bien comprendre que c'est aussi leur travail, c'est un métier. Et quand on est face à quelqu'un qui est en souffrance, je me mets deux secondes à leur place. Moi, la personne qui m'a reçu la première fois m'a dit : « Voilà, j'ai tout dans votre dossier, j'ai le nom de votre mère. Maintenant, je ne peux pas vous le donner. Si je vous le donne, je vais en prison, c'est la loi. Par contre, je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que vous y ayez accès ». Alors elle m'a donné d'abord les informations non-identifiantes. Ensuite, avec son expérience justement de professionnelle, elle m'a fait l'histoire la plus proche qu'elle puisse. Et ça m'a construit énormément. Après j'aurais pu me dire « Elle a son nom, elle ne veut pas me le donner ». Il y a deux façons de faire. Soit on se bat pour faire changer les choses et on se bat contre une loi en trouvant le moyen de la faire changer. Soit on hurle au loup en disant « ils ont quelque chose qu'ils ne veulent pas me donner, c'est dégueulasse ». Comme ça, on n'avancera pas. Si les professionnels qui travaillent dans les DDASS ne nous donnent pas les informations, c'est sous couvert d'une loi. La première femme que j'ai rencontrée à la DDASS, je l'ai haïe presque. Elle m'a dit « Voilà, au départ, c'est une histoire toute simple, comme les autres. Votre père était un homme de couleur, il a abordé votre mère sur la Croisette, etc. ». Et puis, voyant mon acharnement et après avoir saisi la CADA [Commission d'Accès aux Documents Administratifs] qui a répondu administrativement que non, je n'avais pas droit à l'accès à mes origines, après avoir essayé de contacter ma mère biologique pour lui demander de lever le secret et tout, voyant qu'elle ne pouvait rien faire de plus, elle m'a dit : « Ecoutez, dans votre dossier, il y est aussi noté qu'elle n'était pas consentante, qu'elle était victime d'une mauvaise plaisanterie ». Je lui en ai voulu parce que j'aurais voulu qu'elle me dise ça tout de suite. Mais après mûre réflexion, je me suis dit « Oui, elle a eu tort de pas me le dire tout de suite » mais en même temps, elle ne me connaissait pas et elle me l'a dit quand même et tout ce qu'elle m'a dit, j'ai pu le vérifier, c'était vrai et tout ce qu'elle m'a dit, ça m'a aidé aussi. Elle était obligée d'avoir cette attitude-là. Elle n'avait pas le choix. Déjà, elle a outrepassé ses droits en me donnant tout ce qu'elle me donnait. C'est son métier. Elle peut essayer de faire changer les choses, elle peut essayer d'améliorer les choses mais elle ne peut pas aller contre la loi. Donc, à nous de faire changer la loi. A nous de s'imposer. Moi, quand elles m'ont reçu dans leur bureau, elles m'ont dit « Mais on ferait

exactement la même chose que ce que vous êtes en train de faire. On est avec vous ». Il y avait une vraie confiance. Maintenant il faut savoir aller la chercher et il faut savoir aussi les écouter et ne pas aller contre. Ce n'est pas des gens foncièrement méchants qui font ça. Ils n'ont pas choisi d'être CRS, ils sont assistants sociaux. C'est un métier qui tient à cœur. Ce sont des gens qui ont les tripes remuées et quand ils rentrent chez eux le soir, bien souvent, ils ont du mal à se défaire d'histoires aussi lourdes. Pierre VERDIER qui est un ancien directeur de DDASS dirait la

Page 10/10

même chose, je pense. Et je pense que beaucoup de directeurs de DDASS tiendraient le même discours et sont malheureux de la situation. On ne fait pas ce métier par hasard, je pense que c'est un choix. Moi je n'ai eu qu'un seul contact vraiment négatif, c'est à Paris, quand j'ai fait transférer mon dossier à la DDASS de Paris ; j'ai téléphoné à la DDASS de Paris et j'ai eu un monsieur, je crois, qui m'a dit « De toute façon, vous êtes né sous X et vous n'aurez rien de plus que ce que vous avez eu à Nice » et je lui dis « Mais comment vous savez ce que je ne sais pas » et il m'a répondu « Mais, de toute façon vous êtes né sous X, vous ne savez rien ». Et ça m'a super énervé. Parce qu'on sentait quelqu'un qui tirait une certaine gloire de sa position et ça m'a super énervé.

J'ai réagi très mal et j'ai demandé à parler à quelqu'un d'autre, quelqu'un de décisionnaire. [...] Être reçu comme ça par quelqu'un qui joue aux petits chefs dans des histoires comme ça, c'est terrible. C'est terrible quoi. Alors moi, ça va, je suis épaulé, je vais survivre. Mais j'en connais d'autres qui prendraient des claques monumentales. Il y a des DDASS, des ASE où ça fonctionne bien et d'autres où ça fonctionne moins bien. Et puis il y a le CNAOP. Eux, ils ne sont pas joignables. Le fait d'avoir voulu centraliser les dossiers, forcément, ça multiplie les coups de fil et puis les demandes et du coup, ils sont un peu dépassés par le truc. Et puis, ils n'aboutissent à rien, ou alors, à très peu de choses. Je comprends que certaines personnes puissent être énervées mais ce n'est pas la majorité et il ne faut pas en faire une généralité non plus, au contraire. Il ne faut pas faire l'amalgame et encore une fois, ça nous dessert, je pense. Il ne faut pas déplacer le combat.

Voilà, j'attends vos commentaires sur mon livre et si vous avez besoin de précisions, je suis disponible. Parce que là, c'est marrant, parce que quand tu parles comme ça d'un sujet qui te passionne et surtout te prend les tripes et en plus, le fait d'avoir écrit mon témoignage, j'en parle beaucoup en ce moment et du coup, j'ai tendance à avoir beaucoup de choses en tête sur le sujet et à vouloir essayer de les dire sans dire la même chose, donc reformuler les choses. Alors, du coup, ce n'est pas évident. Ce n'est pas comme d'un sujet dont on parle de temps en temps, comme ça. Là, j'en parle vraiment beaucoup et j'ai tendance à être un peu brouillon, je dirais, dans mes idées, dans ma construction. Mais bon. Je pense que c'est aussi parce que c'est un moment où je livre un témoignage et que ça me fait quelque chose aussi. C'est normal parce que, de se dire qu'il y a des gens qui me connaissent bien ou qui ne me connaissent pas et qui vont lire des choses qui sont assez intimes, finalement. Ça me questionne aussi et je me demande « Tiens, d'où tu as eu ce besoin de livrer ça ? ». Et en même temps, je sais pourquoi je l'ai fait. Donc, voilà. On a besoin d'avoir des retours, d'être rassuré assez vite. Le pire, je crois, c'est effectivement de n'avoir rien en face. J'ai déjà eu quelques retours mais de personnes qui me connaissent on va dire, mais honnêtes, je pense. Pour l'instant, je n'ai pas eu de critiques trop négatives. Donc tant mieux. Voilà. Donc, j'apprécierai d'en reparler avec vous. »

Entretien avec Sylvie
24/06/2006

« Moi, j'ai découvert plusieurs secrets de familles. Alors, il y a des choses qui ne sont pas des secrets mais qui sont très tues et sur lesquelles, petit à petit, je commence à comprendre ce qui se trame et ce qui se passe. Et comme je fais un travail sur moi à côté, on fait un parallèle et un aller et retour entre moi et tout ça.

Donc je suis la fille, la seule fille d'une famille de quatre enfants, donc trois frères. Et à dix-sept ans, j'ai appris que mon grand frère n'était que mon demi-frère. Donc voilà le premier secret qui, je dirais, me concernait en propre. Et puis, ensuite, me concernant toujours, j'ai appris, il y a six ans maintenant que j'avais une demi-sœur qui avait été abandonnée à la naissance par ma mère et qui se trouvait entre mon frère et le premier enfant de ma mère, mon demi-frère, l'aîné. Donc il y a mon demi-frère, l'aîné, ma demi-sœur vient ensuite, mon frère est le troisième et moi je suis la quatrième et j'ai un petit frère qui arrive en cinquième. »

Et comment avez-vous appris ces secrets ?

« Alors, j'ai appris le premier secret, celui de mon demi-frère, à dix-sept ans, par une cousine. Et je ne me souviens pas tellement des circonstances qui l'ont amenée à me dire ça. Je me souviens plutôt de l'avoir appris et qu'elle m'ait dit : « Mais tu ne t'en es pas rendu compte, tout le monde l'a vu. Vous êtes trois blonds aux yeux bleus et ton frère est brun aux yeux bruns ». En fait, tout le monde le savait, sauf les enfants. Les enfants et les cousins, on va dire, la génération de mon frère, dans cette génération-là, personne ne le savait. Par contre dans la génération au-dessus, tout le monde le savait. Mon frère est donc le fils de ma mère et pas de mon père. Nous sommes tous, les cinq, les enfants de ma mère.

Il me semble que j'en ai reparlé avec mes parents après, pas précisément, mais de mes souvenirs, j'en ai parlé. Je leur ai dit « Mais pourquoi vous nous l'avez pas dit ? Ca ne change rien pour nous, etc. ». Mais très peu quand même. Ça a été un moment de colère et les choses n'ont pas été euh... Alors après, je ne sais pas comment et qui. Je ne sais pas si c'est moi qui l'ai annoncé à mes autres frères. Je ne sais pas. Mon frère concerné l'avait appris avant, mais peu de temps avant, par ma grand-mère maternelle. Mais vraisemblablement, ma mère lui en avait parlé, le lui avait dit quand il avait douze ou treize ans, ce dont il ne se souvenait absolument pas. Mais bon. Ma mère étant un peu mythomane, c'est compliqué de faire confiance à ce qu'elle a pu nous dire. C'est son histoire à elle, en tout cas, et ce qu'elle a dans ses souvenirs.

Pour le deuxième secret, mes parents ont divorcé j'avais vingt ans, donc ça fait seize ans maintenant. Et ça ne s'est pas forcément mal passé. Mais mon père a tendance à devoir se justifier de tout ce qu'il fait et en particulier de devoir divorcer. Et un jour, il l'a exprimé à ma belle-sœur, la femme de mon demi-frère. Suite à ça, ma belle-sœur m'en a informé parce qu'elle pensait que je me faisais beaucoup de souci pour ma mère, que je n'étais pas forcément bien dans les relations avec elle, comme une explication à son mal-être, alors, en me disant au départ « Mais tu sais, ta mère, elle a quelque chose de lourd à porter ». Alors moi je lui ai dit : « Maintenant, tu me dis tout ce qu'il faut que je sache. Tu ne peux pas me dire ça et pas plus ». Et là, elle m'a appris que j'avais une demi-sœur, en me disant « Tu n'en parles pas à ton frère », donc mon demi-frère. Je dis « demi » pour que vous compreniez. Ma réaction, j'étais plutôt contente pour plusieurs raisons. Pour le fait d'avoir une grande sœur, pour moi, c'était magique étant seule fille. En étant fille unique, je pense qu'on rêve toujours d'avoir une grande sœur ou une petite sœur. Soulagée parce que ça mettait des mots sur le mal-être de ma mère, malgré tout. Et puis, aussi, déçue d'avoir encore ce secret et en même temps, je n'ai pas eu la même réaction du style « Ils me l'ont caché », etc., au départ, que j'avais eu à dix-sept ans. C'était moins fort.

Je n'en ai pas voulu à mes parents de ne pas me l'avoir dit, pas cette fois-là. Où j'en ai voulu à ma mère, c'est après parce que je lui en ai parlé et elle a nié. Là, je lui en ai voulu. Et en même temps, beaucoup dans la compréhension et la protection de leur vie mutuelle parce que si vous voulez remonter dans les générations avant, il y a plein de choses.

Le fait d'en parler à mes parents, comment ça s'est passé ? Suite à ça, j'ai interrogé ma mère, bien sûr. Non, j'ai interrogé mon père d'abord puisque c'est lui qui avait dit. Je me suis dit « Il sait des choses, je vais aller l'interroger ». Je l'ai interrogé. Il m'a expliqué les circonstances mais sans savoir précisément ni la date, ni le prénom, ni rien. Il n'était pas le père de cet enfant. Par contre, il était au courant puisqu'il venait de rencontrer ma mère. Ensuite, donc, j'en ai parlé à ma mère mais alors, de façon très maladroite et vraiment dans une anxiété, une peur assez forte de lui en parler. Et elle m'a dit « Non, non, vous êtes quatre enfants, je n'ai qu'une fille, qu'est-ce que tu racontes ? ». Et là, j'ai arrêté de la questionner pendant un an. Une année pendant laquelle j'ai fait des recherches, j'ai commencé à faire des recherches, à écrire à l'ASE, etc., à aller sur Internet, à faire des recherches au niveau de la famille aussi, tout ça sans lui dire et sans le dire à la famille, en fait, en questionnant plutôt sur les circonstances de sa vie autour de tout ça pour essayer d'avoir des indices et des preuves et voilà. Alors là, c'est vrai qu'il y a clairement reproduction du secret. Par contre, où je n'ai pas reproduit le secret, c'est dans ma famille directe, c'est-à-dire que cette fois, les cousins proches et mes frères ont été informés, je leur ai dit et je l'ai dit à mes neveux et nièces. C'est-à-dire que je n'ai pas pu porter seule ce secret à l'intérieur de la famille directe. Mais j'ai, par contre, respecté le secret de ma mère sur la famille élargie. Enfin, à quelques exceptions près, malgré tout. J'ai trié un peu les personnes en me disant : « Qui peut le savoir sans juger et qui peut juger ma mère ». En quelque sorte, ça ne servait à rien, si ce n'est à la protéger, bien sûr. Et je l'ai même protégée bien plus que ça parce que, quand je l'ai révélé à mes frères et à mes neveux, en tout cas, aux plus grands qui étaient en capacité de comprendre, j'ai entouré aussi l'histoire des circonstances, du non jugement, etc. J'ai travaillé un peu pour qu'il n'y ait pas de réaction contre ma mère. Voilà. Et puis, aux tout-petits, je ne leur ai pas expliqué tout ça, j'ai simplement dédramatisé en disant « Vous avez une tata, on ne sait pas où elle est mais on va la rechercher », voilà. Je ne leur ai pas demandé de ne pas en parler à ma mère mais ils ne l'ont pas fait. Alors, dans tout ça, mon grand frère n'était toujours pas informé, ce qui me gênait beaucoup, énormément même, jusqu'au jour où j'ai dit à ma belle-sœur « Il faut qu'on lui dise » et elle m'a dit « Mais attends, je lui ai dit, il y a longtemps ». J'étais très contente dans le sens où j'avais beaucoup eu peur pour rien. Et puis, par contre, ma nièce, sa fille, ses deux filles en fait mais il y en a une grande, qui a dix-huit ans et l'autre qui est plus petite, ne savaient toujours rien de l'existence de leur tante, pas plus que pour son propre père à lui. Là, j'ai eu une discussion avec eux, avec mon frère en tout cas, très forte, en lui disant « Moi j'ai appris que tu étais mon demi-frère à dix-sept ans, ce serait peut-être bien qu'elle apprenne que son grand-père, ce n'est pas vraiment son grand-père même si ça ne change rien ». Donc, on a eu une grosse discussion, j'ai argumenté plein de choses, on a parlé de ma mère, ma sœur, etc. et je ne sais toujours pas si ma nièce est au courant. Ceci dit, elle a eu des propos en regardant des photos de famille qui me laissent penser qu'elle est au courant et qu'elle a envie d'en parler ou qu'elle n'est pas au courant et qu'elle se pose des questions. Simplement le fait que « C'est bizarre, papa, il est brun et vous vous êtes tous blonds ». Voilà, la ressemblance physique pas frappante des trois et du grand. Et elle a dit ça au milieu d'un repas de famille et personne n'a relevé. Alors, je ne sais pas si elle le sait. Et c'était, justement, avec mon père, comme mes parents sont divorcés, on déjeunait avec mon père et on avait vu les photos la veille donc elle a dit ça comme ça. Voilà, au niveau de la « redescente », je pense qu'on a fait le tour.

Donc j'ai fait des recherches pendant un an, sans en parler à ma mère, et une fois que j'ai eu des éléments plus précis en fait, des preuves, je lui en ai parlé dans le sens où là, elle ne

pouvait plus nier. Alors il faut savoir que je savais que ma mère mentait comme elle respire, avant, pour d'autres choses. Elle a toujours menti, en fait.

Elle a toujours fait des secrets autour de tout. Alors là, j'avais réuni des informations. J'avais parlé aussi à ma grand-mère paternelle qui était la meilleure amie de ma mère à l'époque, qui après cinq bonnes minutes pour se remettre de ses émotions m'a dit « Je ne suis au courant de rien ». Je ne sais pas, mais à mon avis, c'est complètement faux dans le sens où, reprenant la chronologie, elle était amie de ma mère quand ma mère était enceinte, c'est elle qui a présenté son fils à ma mère, donc voilà. C'est assez improbable quand même et j'ai vérifié auprès d'une amie de ma mère de l'époque qui, elle, par contre, ne l'a rencontrée qu'après et ne savait pas, mais qui savait que ma grand-mère était très proche d'elle à ce moment-là. Donc, c'est fort probable qu'elle continue à être dans le secret. Enfin bon, vous verrez après, la concernant elle, il y a beaucoup de choses dans sa vie aussi. Donc, quand j'en ai parlé à ma mère, du coup, j'en avais parlé à ma grand-mère, j'avais réuni des preuves. Alors, j'avais retrouvé dans des papiers de ma mère puisque j'étais allée fouiller, un document de transfusion sanguine de l'hôpital de M. où ma sœur est née et sur lequel il y avait une date, donc j'ai supposé que c'était à cette période là. Et donc, j'ai réinterrogé ma mère et là, elle m'a expliqué ce qui s'était passé. Et en particulier, elle m'a dit « Mais ta grand-mère [paternelle], elle te dit qu'elle n'est pas au courant mais c'est elle qui m'a dit à l'époque qu'il y avait cette solution [l'abandon] ». Donc la grand-mère, qui maintient le secret, était dans le coup de façon très impliquée. En sachant que ce n'est pas un mode de défense de ma mère que de rendre les autres fautifs, ce qui me laisse penser qu'effectivement, ma mère, sur ce point-là, ne ment pas. Plus la réaction de ma grand-mère. Alors elle m'a expliqué pourquoi elle avait abandonné sa fille : elle avait déjà son fils qu'elle a abandonné chez ses parents pour aller accoucher dans l'anonymat par rapport à sa famille. Elle n'a pas accouché sous X. En fait, ma sœur est née prématurée, elle a passé un mois en couveuse, ma mère est allée la voir pendant ce mois et ils lui ont demandé, au bout d'un mois, quand sa fille devait sortir de l'hôpital si elle voulait la reprendre ou pas. Et c'est là que ma mère, n'ayant pas dit à mon père, ni à sa mère, n'ayant pas dit à mon père qu'elle avait déjà un fils qui était chez ses parents, a questionné mon père qui lui a dit « Je ne te connais pas suffisamment et depuis longtemps, on ne sait pas ce qu'on va devenir, c'est à toi de prendre la décision ». Et donc, là, ma mère aurait dit, enfin, serait allée signer les papiers d'abandon. Ma sœur n'étant pas née sous X peut avoir accès à son dossier. Moi, après, dans mes recherches, j'ai retrouvé son dossier. Parce que les premières fois, comme je n'avais ni prénom, ni rien, l'ASE m'a répondu qu'il n'y avait personne née à cette date-là. Je donnais quand même la date de naissance supposée. Une fois que ma mère m'a donné les informations, j'ai réécrit et là, ils ont retrouvé son dossier. Donc j'ai laissé un courrier dans son dossier, ma mère a levé le secret. Alors, ma mère a levé le secret, pas forcément, c'est-à-dire que c'est moi qui ai fait les recherches, qui ai écrit les lettres et elle, elle les recopiait et elle les signait. Elle ne s'intéresse absolument pas à mes recherches, en tout cas, elle ne questionne pas tellement sur la recherche. J'en ai parlé une fois seulement avec elle du fait de la retrouver et elle m'a dit « J'aimerais savoir ce qu'elle est devenue » mais elle ne m'a pas dit « J'aimerais la revoir ». Il est possible qu'elle ait honte d'elle-même. C'est difficile, lourd à porter, elle a honte de son passé mais aussi de son présent. Ma mère boit, pas de façon, je dirais, dépravée mais elle est alcoolique chronique. C'est vrai que le terme d' « alcoolique » renvoie des fois à des images euh ... Malade alcoolique, on va dire. Ma mère est une fêtarde, mon père aussi. On a été élevés dans la fête, la fête avec alcool, etc., la fête de l'interdit, beaucoup. Le plaisir, le plaisir dans tous les sens est interdit en fait, donc c'est que dans l'interdit qu'on trouve le plaisir. Voilà. Donc on n'a pas retrouvé ma sœur. Ceci dit, moi j'ai passé le cap de « Je la recherche de façon intensive » dans le sens où j'ai travaillé et j'ai pris du recul en me disant que ce n'était pas la solution, que la solution n'était pas de la retrouver et que l'énergie que j'y mettais, en tout cas avant, c'était pour ma mère. Pour elle et pour ma mère, pas pour moi. Et

depuis que j'ai découvert que pour moi, à part de la curiosité, il n'y avait pas vraiment de lien, de toute façon, du coup, mes recherches ont ralenti pas mal.

Et puis le fait qu'elle ne soit pas allée consulter son dossier alors qu'elle peut y avoir accès. Donc je fais des recherches, je fais des choses mais dans l'énergie que j'y mets, ce n'est pas l'énergie du désespoir. C'est plutôt une attente patiente que les choses arrivent si elles doivent arriver. Et puis, c'est vrai que pour l'instant, j'axe plutôt sur « Je prends soin de moi », « Je m'occupe de moi » donc j'ai moins d'énergie pour l'extérieur.

Donc, maintenant si on remonte du côté de mes grands-parents. Donc pour mes grands-parents du côté maternel, une forte honte liée au fait que ma mère ait eu ce fils, un rejet complet d'abord de la mère et l'enfant. Et puis des personnes de la famille se sont interposées pour que ma mère puisse rentrer chez elle, enfin chez ses parents avec mon frère. Un grand-père connu, politiquement, mais à un niveau très local, mais quand même d'une certaine notoriété, on va dire, en étant agriculteur malgré tout et qui ne veut pas du tout reconnaître ça et c'est la honte de la famille. Finalement, les choses s'arrangent. Ma mère vit trois ans avec son fils, non pas trois ans, trois ans c'est mon deuxième frère, à peine un an en fait, avec son fils chez ses parents, continue à sortir, à voir des hommes, à faire la fête et retombe enceinte. Donc là, pas possible d'annoncer à nouveau les choses, elle part. Sans rien dire, sans dire où elle est et donc, personne n'a de nouvelles. Donc ses parents ignoraient sa grossesse. Alors, dans la famille de mon grand-père, il y a cette forte notion de devoir. Surtout chez mon grand-père, un paternalisme et un machisme fort. Bon, il y a des choses pour lesquelles on n'est pas très au courant et ce n'est pas tellement dit dans la famille. Mon grand-père a eu deux sœurs, des jumelles qui sont décédées, à neuf mois ou à neuf ans, je n'ai pas encore la réponse. Il y a des choses tues. Et puis, la sœur à mon grand-père a eu une opération du ventre, on ne sait pas trop ce que c'était, n'a jamais été mariée, il y a toujours eu une histoire dans le village avec un homme qui a été marié et avec qui c'était très froid entre eux etc. On suppose qu'il y a eu des relations et peut-être un avortement. Donc voilà du côté de ma mère. De ce côté-là, il faut cacher. L'apparence de la famille à l'extérieur est vraiment très forte. Le côté paraître est très fort. Il ne faut pas que ça se sache en dehors. Moi, j'ai vécu une enfance dans la honte de quelque chose que je ne savais pas, que je ne connaissais pas, mais j'ai vécu beaucoup de honte. Moi je pensais que c'était de la culpabilité, j'avais imaginé ça. Et puis en fait, le terme de honte était très, très présent à l'époque dans la famille, l'a toujours été en tout cas. Donc voilà pour la famille maternelle.

Dans la famille paternelle, il y a des répétitions certainement aussi mais je n'ai pas encore tout creusé. Donc une grand-mère paternelle qui était l'amie de ma mère et qui, elle-même, n'a pas eu de père, enfin, qu'il y a eu trois pères présumés et trois pères que mon arrière-grand-mère a fait chanter par rapport à ma grand-mère en leur disant « C'est votre fille ». Puis, depuis très peu de temps, c'est-à-dire depuis trois mois, la suspicion que ma grand-mère est une enfant adoptée. Sa propre mère, mon arrière-grand-mère, une immigrée mais dans le monde mondain, une reine des étudiantes alors qu'elle n'a jamais fait d'études, qui évoluait dans le milieu étudiant parisien et puis qui est restée dans ce milieu-là de par ses relations tout au long de sa vie, des mœurs peut-être pas tout à fait catholiques, et donc beaucoup d'amants dont le père de ma grand-mère, on suppose. Et mon père, non plus, n'a pas de père. Donc ma grand-mère a été reconnue par un tiers, c'est-à-dire un homme qui l'a épousée pour reconnaître l'enfant et qui a disparu après. Mon père, lui-même est né de père inconnu et a été reconnu par un homme qui a été payé pour lui donner son nom. Donc je porte le nom d'un homme qui a été payé pour qu'il me donne son nom. Après, je m'étonne de vouloir me marier et changer de nom. Alors, avec tout un secret autour du père de mon père, la famille disant que c'était un Allemand, mon père est né en 1944, ils habitaient dans le sud et c'était un Allemand pendant la guerre. Ma grand-mère, elle-même dit que c'était un résistant. Qu'est-ce qu'il y a d'autre du côté de mon père ?

Un de mes frères qui souhaite adopter un enfant et qui souhaite l'adopter au Brésil, comme par hasard, lui-même ayant été reconnu à quatre ans par mon père et va peut-être adopter un enfant de quatre ans parce que, au Brésil, on ne peut pas adopter avant quatre ans. Mais ça, ce n'est pas encore fait.

La reproduction n'est pas encore tout à fait faite, n'est pas tout à fait bouclée. Mais on en prend la direction. Un autre de mes frères qui abandonne tous ses enfants aussi alors qu'il les reconnaît mais qui ne s'en occupe absolument pas et qui en a reconnu deux qui n'étaient pas de lui donc il y en a cinq maintenant. Et il y a aussi de la protection. Moi, j'ai beaucoup cherché à protéger mon frère et les enfants etc. en gardant un lien, je suis très proche de mon ex-belle-sœur et en tout cas de deux des enfants, à qui on a dit, quand ils devenaient adolescents que leur père ne changerait pas et ne s'occuperait jamais d'eux, il ne fallait pas attendre ça de lui et on a arrêté de les protéger. Mais toujours beaucoup de protection autour de mon frère. On retrouve le clan familial qui est soudé et qui se protège. Quand on parle de code de lois familiales, ça me fait penser à ma grand-mère et je vois un adjudant. Ma grand-mère est très adjudant. Ma mère a épousé quelqu'un qui a une histoire complètement en réponse à la sienne. Sans le savoir. Mon père a épousé ma mère sans savoir qu'elle avait un enfant, non plus, puisqu'elle ne lui a dit qu'après le mariage, qu'elle avait un fils. Donc en plus, totalement dans des reproductions. C'est marrant, ça fait quatre ans et demi que je m'intéresse à ça, donc depuis que j'ai appris ça et que j'ai lu sur le secret et que je suis partie sur la psychogénéalogie petit à petit parce que j'ai découvert des choses, c'est compliqué, je n'ai jamais fait mon géosociogramme, même mon arbre généalogique, je n'y arrive pas. C'est compliqué. Là, je commence seulement à comprendre l'histoire de ma grand-mère paternelle par exemple. Je me souviens, quand j'étais petite, je ne comprenais rien à tout ça, je ne savais pas qui était le père de qui. Et puis, c'était très flou pour moi. Ce n'est pas intellectuellement je pense mais je ne comprenais pas. Et pour y parvenir, il a fallu que j'interroge ma grand-mère, que je prenne des notes, que je démêle. Je pense qu'il y avait des messages contradictoires en permanence. Rien n'était clair. Je questionnais tout le monde. Depuis toute petite, j'ai beaucoup questionné. Je questionnais. Et je ne me souviens pas spécifiquement mais par contre dans les émotions, je les ressens ces émotions, l'impression de gêner, de déranger, de poser la question qu'il ne faut pas ; les gens détournent la conversation. Moi, j'ai mis beaucoup de temps et ça a été très dur de dévoiler le secret. Ça a été très fort émotionnellement d'en parler à mes frères, d'en parler avec ma mère. Pourtant ce n'est pas un sujet sur lequel j'ai des difficultés d'ailleurs à en parler autour de moi, même sur Internet, à témoigner, etc. Je peux en parler facilement mais pas au niveau de la famille. Et encore maintenant, quand j'en parle, ça dérange. On a fait un repas de famille l'an dernier et mon frère a dit « On est tous réunis » et moi j'ai dit « Non, on n'est pas tous réunis, il en manque une ». Ça a jeté des froids. Dire « On est tous réunis », c'est le clan, à nouveau. L'image que la famille montre est complètement liée au secret. Dans mon cas, les secrets, je les connais. Quand on dit le secret reste, il reste secret, je le vois tous les jours et c'est très difficile. Il faut que je travaille sur le mythe familial, personnellement, aujourd'hui. Il faut que je le casse, que je m'en sépare. Mais c'est d'une force, c'est très, très difficile. En fait j'ai des peurs sur le fait de le casser et de faire imploser ou exploser la famille. C'est le risque, je le ressens, mais j'ai beaucoup, beaucoup de mal. Pour avancer, moi, c'est vers là qu'il faut que j'aille mais je freine. Mon grand frère, lui, a fait la rupture, ce qu'on lui a beaucoup reproché. Déjà, il est plutôt sain, on va dire, dans sa vie. Mais pour en arriver là, il a dû tout quitter, y compris ne pas revenir voir ma mère très souvent, aller voir une grand-tante mais ne pas venir chez ma mère parce que ça lui renvoyait trop de choses, je pense, ce que je comprends très bien aujourd'hui, et ce que je lui reprochais à l'époque. Il sortait du clan, en fait. Et moi j'ai la peur de sortir du clan et en même temps, j'ai déjà mis cinq cents kilomètres entre nous, ce qui est déjà plutôt plus facile. Mais de la culpabilité de ne pas aller voir ma mère, de ne pas être proche de mes frères. Quand j'habitais à trente kilomètres, c'étaient des reproches.

Mon père, par exemple, me disait : « Tu n'es pas venue nous voir, tu habites à trente kilomètres ». Même si mes parents sont séparés, en plus. Le problème est qu'on se construit avec les repères du clan. Là, ça fait trois ans que je travaille vraiment là-dessus. Avant, je n'avançais pas dans ma vie, ça s'était arrêté. Plus rien n'était possible dans mes relations, en fait, avec les gens, avec les hommes.

Ça engendre tellement de choses en termes de non-dit, autour de plein d'autres choses aussi. Moi j'ai compris que c'était le secret qui était le problème dans la vie, le secret et tout ce qui va autour et pas ma sœur par exemple et qu'en tant que tel, ma sœur n'était qu'un élément de tout ça. Et moi-même, j'ai des secrets. Des secrets qui ne concernent que moi, qui sont très anodins, etc. Je dis que j'ai horreur du mensonge mais je fais des secrets. Je ne mens pas, je fais des secrets. Par rapport à tout le monde, de façon très minime et j'en suis très consciente. Je me mets dans des situations où je cache des choses, en fait. Je le fais, je pense, pour éviter de ressentir de la honte. J'ai fait une fête, par exemple, il n'y a pas très longtemps. J'ai bu beaucoup plus qu'il ne fallait que je boive, que je ne pouvais le supporter. Quand j'en ai parlé à la psychologue, par exemple, je lui ai dit : « J'ai bu deux, trois verres ». C'est sur des toutes petites choses comme ça, il n'y a pas d'enjeu parce que je suis très consciente de ça et du coup, c'est sur des petites choses comme ça. Il y a une idée de ne pas casser l'image de la famille extérieure. Et je vous ai dit « Ma mère est alcoolique » mais je vous ai bien précisé euh ... Voilà, il y a encore cette image extérieure qui est forte. Je pense qu'on est obligé d'en arriver pratiquement à couper les ponts. Moi, aujourd'hui, ma famille, je les vois très peu. Je vois certaines personnes de ma famille. Ils habitent tous au même endroit et j'ai beaucoup de mal à voir tout le monde et à avoir envie de voir tout le monde. Ma mère, elle n'a pas été contrainte d'abandonner par des personnes extérieures mais elle l'a été par cette image familiale qu'il fallait préserver. Y compris, sans dire à mon père qu'elle avait déjà un enfant. Il fallait qu'elle préserve son image. Lui, il l'a appris après le mariage. Par contre, pour ma sœur, il le savait. Il savait qu'elle avait abandonné une fille. Et il a accepté, il a reconnu mon frère, il n'y a jamais eu de problème mais mon père est dans le devoir d'assumer c'est-à-dire qu'il est dans le devoir de non reproduction par rapport à son parcours à lui. Même s'il l'a fait en le reconnaissant, lui a assumé et puis, il le dit, il le dit clairement. Il dit « Moi, j'ai élevé mes enfants ». Alors maintenant, tous ses enfants se détournent un peu de lui, ses vrais enfants en tout cas, ses trois enfants, on se détourne un peu de lui parce qu'il véhicule aussi « le devoir de ». Et par rapport à mon frère qui abandonne tous ses enfants, c'est très dur. Moi, j'ai été la bonne fille pour que mon père soit un bon père et je suis encore la bonne fille. Mais du coup, pour être la bonne fille, il faut cacher des choses. Parce que ça n'est pas possible à dire, du coup, il faut cacher des choses. Donc, tout va toujours tout bien pour mon père. Dans l'obligation presque de ne pas lui défaire le fait qu'il a réussi à garder une image. Parce que j'ai envie de lui dire qu'il n'a pas été un bon père, qu'il a beaucoup fait d'erreurs vis-à-vis de ses enfants. Finalement, c'est pas lui qui a laissé ses enfants, ce sont ses enfants qui s'éloignent. Mon frère aîné, qui n'est pas son fils, a plus de contacts avec lui que les trois autres, bien que ce soit lui qui se soit éloigné de la famille. Mon frère, je suis persuadée que, quand il a reconnu ses deux enfants, donc il s'est marié avec une femme qui avait deux enfants sans père, il a reproduit la même chose et il a reconnu ses deux enfants, je suis persuadée qu'il parviendra à élever ses deux enfants mais pas les siens propres. Il est dans la fidélité au secret de ma mère, dans la loyauté au secret, à ma mère et à ses choix. Pour mon père, le fait que ses enfants s'éloignent, ce sont de mauvais enfants. Ce n'est pas lui le mauvais père, ce sont eux les mauvais enfants, lui, il a tout fait ce qu'il fallait. Donc il y a un devoir. Je crois qu'il faut vraiment que je fasse mon géosociogramme mais je pense qu'émotionnellement j'ai peur. C'est plus à ce niveau-là, je pense, que ça se passe. Je ne veux pas le faire toute seule. Et je pense qu'il faut quelqu'un en face pour renvoyer. Il faut quelqu'un en face pour interpréter ce qui se passe et aider à comprendre, à prendre du recul et je ne me sens pas tellement de le faire seule, c'est trop compliqué. Là je continue mes

recherches parce qu'il y a aussi le problème de la mémoire. Entre les non-dits et la mémoire. Et là je dois rencontrer un cousin à ma grand-mère paternelle. C'est quelqu'un qui a une mémoire d'éléphant et qui connaît toute l'histoire parce que là, je voudrais remonter jusqu'à mon arrière-grand-mère. Ma grand-mère, ça y est, j'ai fait le tour de l'histoire. Bon, il y a plein de choses que je ne sais pas et que je ne saurai peut-être jamais mais peu importe à la limite. Par contre, j'aimerais remonter à mon arrière-grand-mère.

Et je vais faire des recherches, par exemple, pour vérifier si ma grand-mère a été adoptée ou pas. Parce que ce sont des suppositions qu'on a mais je ne sais pas si c'est vrai ou pas. Et ça, j'ai besoin de le savoir, par exemple. Après, qui est son père, c'est autre chose. D'avoir tous ces éléments d'information, ça me permet d'expliquer, de comprendre et de m'en détacher. Et je crois que j'ai besoin de vérité, en fait. Tout à l'heure, je vous disais que je crée des secrets et je ne me mens pas parce que je ne supporte pas le mensonge : il y a quelque chose d'assez paradoxal, en fait. Et puis, il y a aussi l'envie de donner des choses très saines, l'envie de casser tout ça dans la famille pour mes neveux, pour mes futurs enfants. Il y a une conscience très forte de l'impact de tous ces secrets. Que les choses soient claires. Ma nièce qui a questionné sur le père de son père, j'aimerais lui en parler. Même si on est assez éloignées et qu'on ne se voit pas souvent, si elle veut m'en parler, je répondrai. Je voudrais éviter que les générations suivantes ne paient encore. Même si je sais que c'est déjà en partie dans le processus, ils s'en libéreront le moment venu. Il y a aussi ça, la réparation, en fait. Si j'ai fait une maîtrise de psycho, ce n'est pas un hasard. Je travaille dans l'orientation professionnelle et je vois bien les choix professionnels en lien avec l'histoire familiale. Avec certaines personnes, en bilan de compétences, on peut avoir conscience de ça, en tout cas vérifier que le choix professionnel vient bien de la personne mais pas de son histoire. On voit des fidélités, des loyautés à la famille par exemple avec des personnes qui sont sorties du monde agricole et rural par un métier plus honorable et qui font faire des études à leurs enfants et on voit les enfants venir à trente-cinq ans en disant je veux faire un métier manuel. Alors pour certains, ce sont vraiment des manuels mais qui ont été mal orientés. Mais pour d'autres, c'est « Je n'ai jamais eu ça de mes grands-parents » alors qu'ils n'ont pas forcément les aptitudes en lien. Ça se repère dans pas mal d'histoires plus singulières. Même la généalogie, je pense que les généalogistes ont des choses à aller chercher pour eux. De toute façon, je ne crois pas au hasard. Au départ, on pense que le secret ne reste pas. Un secret, ça reste et surtout on garde les effets du secret longtemps encore. Aujourd'hui, j'ai fait une rupture, physique. C'était un an et demi après avoir appris pour ma sœur, j'ai commencé à faire de la sophrologie. La sophrologue m'a dit qu'il fallait absolument que je retrouve ma sœur, que ça ferait tout, que c'était important pour moi etc. C'est elle qui m'a poussée à révéler le secret à mes frères. Elle m'a poussée, non mais dans le schéma qu'elle me proposait, il fallait que ce secret soit dévoilé. Ça a été pas mal violent mais il n'y a pas eu trop de dégâts vraisemblablement immédiats en tout cas et de toute façon, ça ne pouvait pas en faire plus que le secret lui-même. Et puis, après, je me suis un peu fourvoyée dans cette piste-là. Et c'est quand j'ai commencé à travailler avec une psychologue, qu'elle m'a permis d'aller chercher ailleurs les raisons de mes problèmes et pas sur ma sœur. Et donc, la rupture, elle a eu lieu physiquement, déjà même si je ne peux pas m'empêcher d'aller les voir quand je vais dans leur région. Et ça, je pense qu'il va falloir que ça s'arrête aussi. Pour vraiment arriver à couper pendant un temps. Mais c'est difficile parce que c'est culpabilisant et en plus, on a les reproches. Par les personnes directement ou par les personnes de l'entourage. Mon père et ma mère aussi d'ailleurs, vont assez facilement faire faire les reproches par d'autres. Et jamais en face, non plus. Mais on a les reproches. Même si ce n'est pas en face, c'est par rapport à un frère, ils diront « Il ne vient plus nous voir ». Comme on est dans la situation, c'est valable aussi pour nous mais c'est jamais direct. C'est très culpabilisant. L'impression que ça me donne, c'est que si on veut rompre, si on veut quitter,

c'est un peu comme sortir d'une secte. Quand on veut quitter, on ne nous laisse pas quitter. On devient une mauvaise

Page 8/8

fille, on devient un mauvais fils. On ne nous laisse pas quitter le schéma. Tout est mis en place pour que ça se maintienne. Et je vois, maintenant, personne ne me parle de mes recherches. Il n'y a que ma grand-mère qui me dit « Tu en es où ? Mais tu sais, moi je ne sais pas ». Dès que je la vois, c'est ça « Tu ne m'en parles pas », « On n'en parle pas ». Voilà, c'est non-dit. Maintenant ce n'est plus secret mais c'est non-dit complètement. Et moi, je refuse un peu ça et dès que je ramène ça, et bien, on me fait comprendre que je gêne. On me fait comprendre aussi qu'en tant que psy, je pourrais comprendre.

Quand je parle avec mes frères, en tout cas, un demi-frère, c'est ça. On ne peut pas ne pas être d'accord, en fait. Si on n'est pas d'accord, ça clash. Voilà. Moi je suis célibataire, à trente-six ans, ce n'est pas tout à fait normal, on ne me le reproche pas, mais on s'interroge. Moi, j'ai une famille qui ne permet pas d'être femme parce que être femme, c'est avoir des enfants, abandonner. La féminité, en fait, elle est complètement liée à la sexualité, à l'enfant, au drame, etc. Et j'ai des injonctions paradoxales : la normalité voudrait que je sois mariée et que j'aie des enfants et donc, on me fait sentir que ce n'est pas normal et en même temps « Il ne faut pas que tu sois une femme, il faut que tu restes une fille parce qu'on ne peut pas imaginer que tu sois comme les autres ».

Ceci dit, je pense que dans toutes les familles il y a des secrets. Il y a plein de petits secrets mais il y a aussi des secrets plus lourds et dans ces cas-là, il y a très souvent des démarches de recherche et de questionnement. Je pense qu'il est difficile de sortir d'un schéma familial seul. Moi, ce que j'ai retrouvé et qui m'a, au début, beaucoup perturbé, c'est de me rendre compte que j'avais les mêmes symptômes entre guillemets que les enfants nés sous X. ça me faisait réfléchir autour de l'abandon, etc. Et en fait je me suis rendue compte que ça n'était pas les symptômes liés au fait d'être né sous X et d'avoir été abandonnée mais que c'était les symptômes du secret qu'on avait en commun. Si on regarde la fratrie, mon grand frère va plutôt bien, mon frère, donc celui qui est venu juste après ma sœur, alors là, les médecins ont dit à ma mère qu'il [son frère] lui sauvait la vie parce qu'elle se laissait mourir vraisemblablement, elle avait attrapé une pneumonie, et elle n'allait pas du tout au niveau santé et elle est tombée enceinte et les médecins lui ont dit « C'est votre enfant qui vous a sauvé la vie ». Donc mon frère a porté et porte ça et c'est celui qui va le moins bien. Moi, derrière, je crois j'ai été chercher pour pouvoir ..., parce que je n'ai pas été bien pendant très longtemps. Alors je me suis beaucoup, beaucoup méfiée de l'alcool et de l'alcoolisme parce que je savais ce que ça engendrerait mais j'ai fumé du cannabis pendant des années et des années. Et ça aussi, c'était dans le secret. C'est l'interdit et le secret. Parce que si le secret est lié à la sexualité et c'est très souvent le cas, c'est lié au plaisir. Donc après, le plaisir ne peut être que dans les secrets, vraisemblablement. Enfin c'est ce que je découvre en tout cas. Et mon petit frère, « c'est pas ça qu'est ça », mais bon. Il a deux filles et c'est pareil, il est dans la reproduction des schémas. Il dit à ses filles : « Il va falloir que tu sois une dure, toi » dans le sens « Sois un garçon, ce sera mieux. Ça te protégera. Tu es une fille mais fais comme un garçon pour te protéger ». C'est assez troublant, en même temps de voir tout ça en fait à un moment donné, quand on en est un peu sorti. Moi, je les vois fonctionner, les schémas familiaux. Voilà. Je crois que c'est pour ça aussi que je pense que je vais aller plus loin en liant les choses avec le professionnel. J'ai envie d'aller plus loin dans la compréhension de ce qui s'est passé pour moi, dans ma famille et puis d'en faire bénéficier aussi d'autres personnes.

Entretien avec Sandrine
04/07/2006

« Quand on retrouve sa famille biologique, c'est dur à gérer derrière. Parfois, ça se passe très bien, et c'est génial. Parfois, effectivement, ça ne se passe pas bien et je crois que là, on n'a plus que ses yeux pour pleurer. Ça, je ne connais pas. Moi, je ne connais que le côté bien. Moi j'ai retrouvé ma maman et ma smala qui comporte sept frères et sœurs, dix-huit oncles, une grand-mère et tous les neveux et là, je passe, parce que je n'arrive plus à les compter. Voilà, j'ai retrouvé une véritable smala. C'est comme ça que je l'appelle. Je l'appelle ma smala. Ça se passe bien. Avec ma maman, on se téléphone régulièrement. Et je l'ai eue hier encore au téléphone. Quand je l'ai au téléphone, ça dure quatre heures. Voilà. Je suis allée chez elle, elle est venue chez moi. Là, j'ai déménagé à S. Le premier mois où j'ai déménagé ici, elle devait venir mais ça n'a pas été possible, alors elle va venir pendant les vacances. Donc, ça se passe très, très bien. J'ai dit frères et sœurs, enfin, des demi-frères et sœurs mais pour moi ce sont des frères et sœurs. Je suis la troisième de la famille, les autres sont donc des enfants plus jeunes. »

Étaient-ils au courant de ton existence?

« Aucun des enfants n'était au courant de mon existence. En fait si, ma grande sœur a su que ma mère avait eu un enfant mais comme elle était petite, elle n'avait que quatre ans à l'époque où je suis née, elle ne savait pas exactement. Et après, ça ne lui a pas posé de problème. En revanche, moi, quand j'ai retrouvé ma mère et que je l'ai eue au téléphone, elle a convoqué tous ses enfants, son ex-mari qui est le père d'un grand nombre de ses enfants pour leur dire : « Voilà, je ne vous en avais jamais parlé avant parce que je ne voulais pas que vous portiez mon chagrin, parce que je ne voulais pas que vous cherchiez une sœur qui n'avait pas existé. Donc j'ai préféré me taire. Mais voilà, j'ai une autre fille, elle s'appelle Sandrine puisque j'ai été baptisée Sandrine, elle est née dans telles circonstances, je l'ai mise à la DDASS parce que je ne pouvais pas m'en occuper et quand je suis revenue la chercher, il n'y avait plus personne, elle était déjà adoptée, etc., etc. ». Donc, les sept enfants qui étaient là se sont retrouvés tous en disant « Ah », en se sentant un petit peu bêtes et il y en a un qui a dit « Il y en a beaucoup d'autres comme ça ? ». Voilà. C'est la seule réflexion désagréable qu'elle ait pu avoir. Tout le reste, par contre, ça allait. Tout le reste ça a été : « Quand est-ce qu'on la voit ? », « Quand est-ce qu'on la voit ? », « Quand est-ce qu'on la voit ? ». Il y en a deux que je n'ai pas encore vus et là, c'est un choix personnel. J'ai mis un peu un frein parce que j'étais trop inondée dans tout ça et je n'arrivais plus à m'en sortir. J'ai quand même une vie de famille, moi aussi, de mon côté. Je ne pouvais pas me permettre de tout arrêter, comme ça, du jour au lendemain, parce que je retrouvais ma smala. Et moi, j'avais besoin de faire une pause aussi, surtout. J'ai eu besoin, surtout, de connaître ma mère avant de connaître tout le monde. Ce qui me paraissait, pour moi, un peu plus normal. Et donc, le jour où j'ai retrouvé ma mère, j'ai retrouvé ma grand-mère et deux mes frères, les deux plus petits. Et avant, j'avais déjà retrouvé une sœur. Alors c'est vrai que pour les autres, j'ai dit : « Attendez deux secondes, laissez-moi respirer, j'arrive ». Et là, il y en a deux que je dois connaître au mois d'août. Mais dans l'absolu, c'est passé dans les moeurs, ils savent que j'existe, je connais leur vie, ils connaissent la mienne. On s'est eu au téléphone mais on ne se connaît pas de visu. Voilà. C'est bien après mais il y a du boulot. Ça fera deux ans au mois de novembre et c'est vrai qu'il faut faire petit à petit. Parce qu'en deux ans, il faut construire énormément, enfin, sauf si on ne veut pas avoir de relations derrière avec sa mère. Alors moi qui voulais en avoir, si jamais elle m'acceptait et si jamais on s'entendait, c'est vrai qu'après, pas à pas, il faut tout construire. Comme on ne peut pas rattraper trente-cinq ans de vie, il faut bien se construire une nouvelle vie avec ce que l'on connaît de nous. Et là, c'est le moment le plus dur parce qu'on ne sait pas comment il faut agir dans l'absolu.

Moi je sais que c'était ma mère de naissance, certes, mais bon, je ne m'imaginai pas dans ses bras, je ne m'imaginai pas plein de choses comme ça alors qu'en fait, ce sont des choses qui sont très naturelles dès le départ. C'est après qu'on se dit « Mais attends, est-ce que c'est normal ou est-ce que ce n'est pas normal ? ». Et c'est là qu'il y a le cerveau qui se met en route et où, en général, on a besoin de faire une pause. Mais autrement, ce n'est que du bonheur. En tout cas, dans mon cas à moi, ce n'est que du bonheur. »

Et avec ta famille adoptive, ça se passe comment ? Savaient-ils que tu recherchais ?

« Alors, ma famille adoptive, c'est un peu particulier. Moi, en fait, ma famille adoptive, c'est un peu bizarre. Comment expliquer ? J'ai des parents adoptifs et un frère adoptif qui, lui aussi, est adopté, qui a été adopté en premier et qui y a toujours su qu'il avait été adopté, qui est devenu par mimétisme, je pense, le portrait craché de mes parents. Et moi, par contre, j'ai toujours été complètement différente, que ce soit physiquement, mentalement, etc. Quand j'étais petite, je l'ai moins ressenti mais je savais qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas, de toute façon, parce que j'ai asticoté plusieurs fois mon frère en lui disant « Pourquoi toi, tu leur ressembles et pas moi ? ». Ce sont des choses dont moi je me souviens, ce ne sont pas des racontars. Ce sont vraiment des choses dont moi je me souviens. Jusqu'au moment où mon frère me l'a dit. J'avais sept ans, il m'a dit que j'avais été adoptée et là, je pense qu'il y a eu une cassure. Il y a eu une cassure, de toute façon, parce que après, je suis allée voir mes parents adoptifs et ils m'ont dit que ce n'était pas vrai, qu'ils étaient mes parents. Le doute s'est alors installé. Donc, en fait, j'ai passé mon enfance, enfin, de l'âge de sept ans à treize ans ou quatorze ans à rechercher des papiers qui disaient que j'étais bien adoptée. Voilà. Donc, tant bien que mal, pour moi, ce sont mes parents, j'ai toujours été là pour eux, etc. mais j'ai toujours senti une cassure. J'ai voulu prévenir mes parents adoptifs que je faisais des recherches mais au début je n'étais pas trop sûre de mon coup et je ne savais pas du tout comment leur présenter parce que je ne voulais pas leur faire du mal pour rien, ce n'était pas nécessaire que je leur en parle dans l'absolu, et j'en ai parlé avec mon mari qui m'a dit : « Fais-le de ton côté et tu leur en parleras quand tu te sentiras en capacité de le faire ». Donc, j'ai commencé mes recherches. Dès que j'ai eu mon dossier de la DDASS en main, et comme j'ai vu des énormités dans mon dossier DDASS, des choses qui me montraient que mes parents m'avaient menti durant toute mon enfance, je suis allée les voir, gentiment, et je leur ai dit : « J'ai l'intention de demander mon dossier à la DDASS » sans dire que je l'avais déjà et je leur ai dit : « A votre avis, qu'est-ce que je pourrai trouver dedans ? ». Ils m'ont répondu que je ne trouverais rien dedans, que j'étais née sous X et qu'il n'y avait rien dans mon dossier, que c'était du n'importe quoi, etc., etc. et là, ma mère m'a dit : « De toute façon, si tu la retrouves, tu ne vas pas nous aimer, donc, de toute façon, tu n'es déjà plus ma fille ». Enfin, elle m'a fait une scène. Donc, à partir de là, je me suis abstenue et je ne leur ai pas dit que j'avais retrouvé ma mère. Donc ils ne savent pas que j'ai retrouvé ma mère et ma smala. Mon père s'en doute, c'est une évidence, il s'en doute vraiment mais il n'a pas envie d'en parler. Et je leur ai dit quand même, un peu après, que j'avais obtenu mon dossier DDASS parce que j'avais des choses à mettre au point avec eux et là, je me sentais un peu plus courageuse pour le faire. Je leur ai montré des lettres qu'ils avaient signées eux-mêmes, écrites eux-mêmes en leur montrant que je n'étais pas née sous X mais que j'avais un autre nom, que j'avais été reconnue à la naissance même si après je n'étais plus avec ma mère, que c'était tout le contraire de ce qu'ils m'avaient dit et que, eux, connaissaient mon nom de naissance. J'ai dit à mon père : « Mais tu ne crois pas que tout ce que tu m'as dit, c'est quand même un mensonge ? » et mon père m'a répondu : « Non, non, absolument pas, ce n'est pas vrai, ce n'est pas un mensonge ». Voilà. Fin du truc. Alors que c'était bien son écriture et sa signature que je connais par cœur, que mon nom de naissance était marqué en toutes lettres, que sur tous les papiers qu'ils ont eus pour l'adoption, mon nom et mon prénom sont notés dessus. Il ne pouvait pas l'ignorer. Et lui, à priori, il l'a oublié. Il a oublié.

La seule chose qu'il a réussie à me dire, c'est : « Oui, je me souviens que tu t'appelais Sandrine quand on t'a eue » parce qu'ils m'ont adoptée à l'âge de deux ans « Je me souviens que quand on t'appelait Anne, tu ne disais rien et quand on t'appelait Sandrine, tu répondais ». Donc, c'est qu'il y avait bien quelque chose.

Quand j'ai appris que j'étais adoptée, j'ai vraiment eu l'impression de me casser en morceaux, c'est pour ça que je parle de cassure, j'ai eu l'impression que mon univers s'effondrait. C'est pour ça que j'emploie le mot cassure parce que c'est vraiment ce que j'ai ressenti à l'époque. Parce que moi, en fait, je l'ai appris le jour de mon anniversaire, le jour de mes sept ans, en m'enguelant avec mon frère parce que je lui avais pris un jouet et je me souviens du jouet, c'est pour dire comme ça m'a marquée à ce moment-là et il m'a dit : « De toute façon, ton père, c'est pas ton père, ta mère, c'est pas ta mère ». Mon frère, à cette époque-là, allait sur ses douze ans, il a cinq ans de plus que moi. Lui était au courant de mon adoption et de la sienne aussi. Dès le départ, il a toujours su qu'il avait été adopté parce que, comme il était le premier et que mes parents adoptifs savaient qu'ils allaient en adopter un deuxième, mes parents l'ont toujours préparé à ça. Mes parents lui ont toujours dit. Comme je suis arrivée à l'âge de deux ans, mes parents ne pouvaient pas lui dire que c'était un bébé qui venait de naître. C'était inimaginable. Donc, dans l'absolu, ils n'ont pas eu le choix ils lui ont toujours tout dit. Mon frère m'a toujours dit : « Moi, j'ai toujours eu le souvenir de savoir que tu avais été adoptée et moi aussi ». Je pense que mes parents l'ont dit à mon frère parce qu'ils n'ont pas eu le choix mais en lui disant : « A ta sœur, ce n'est pas la peine d'en parler ». Parce que, en fait, c'est moi qui ai remué tout ça après. Quand mon frère m'a dit ça, de rage, en fait, de méchanceté et de colère, parce qu'à ce moment-là, c'était vraiment ça, moi, je suis allée voir directement mes parents et ensuite je suis partie dans ma chambre pour pleurer, j'ai hurlé, j'ai pleuré, et je suis revenue discrètement dans le couloir, mes parents étaient dans le salon avec mon frère et ils étaient en train de dire à mon frère « Mais tu sais bien que tu ne dois pas en parler ». Donc je pense qu'ils ont fait porter, en fait, ce poids-là à un gamin pour pas que le secret sorte de leur truc à eux trois. Mes deux grand-mères adoptives étaient au courant parce que mes parents n'avaient pas eu le choix. Ils ont dû leur dire qu'ils allaient avoir un enfant supplémentaire et comme je suis arrivée à l'âge de deux ans, ils ont été obligés de leur dire. Donc elles, elles étaient au courant mais elles n'en parlaient pas. Elles n'en parlaient jamais. Moi j'ai réussi à en parler à l'âge de quinze ans avec ma grand-mère paternelle parce qu'on était toute seule toutes les deux et qu'un jour je lui ai dit que je ne pouvais plus supporter, qu'il fallait que je trouve et qu'il fallait que je cherche. Et là, elle est tombée des nues en me disant : « Mais attends, comment tu peux faire ? De toute façon, tout ça, c'est bien gardé. Même nous, on ne sait pas d'où tu viens. ». Et effectivement, j'en ai reparlé plus tard avec elle et elle ne savait pas d'où je venais, mes parents ne le lui avaient jamais dit. Ils lui ont juste dit : « On va avoir une fille, elle s'appellera Anne, elle a deux ans » et voilà. Elle ne savait même pas comment je m'appelais avant. Le prénom de Sandrine, elle pensait que c'était un deuxième prénom que mes parents m'avaient donné. Elle m'a dit ça alors que j'avais vingt ou vingt-deux ans. Je pense que c'était sincère parce que c'était une discussion où on n'était que toutes les deux. J'étais chez elle et on n'était que les deux. Elle voyait bien mon mal-être et elle me disait : « Mais moi, je ne sais rien. Si je pouvais t'aider, je le ferais, même si tes parents ne veulent pas, moi je le ferais, tu es ma petite-fille ». Et là, en fait, elle ne pouvait rien faire pour moi, rien du tout. Elle ne savait même pas si je venais de la DDASS, elle ne savait rien. Elle ne savait pas comment mes parents m'avaient eue. Elle supposait que je venais de la DDASS parce qu'elle avait quatre-vingt-dix ans et pour elle ça ne pouvait être que ça mais elle ne savait rien d'autre. Le secret était gardé de tous les côtés. Mes parents n'ont vraiment rien dit à tel point que quand mes parents accueillaient des amis plus tard alors que moi j'étais déjà dans leur existence, il y a une fois, un couple d'amis qui leur a dit : « C'est fou comme votre fils vous ressemble mais par contre Anne, vraiment, ne

vous ressemble pas » et mes parents ont répondu « Ah oui, mais ça remonte de la grand-mère, il y a eu des blonds dans la famille etc., etc. ». Et là, j'avais quinze ou seize ans.

Et même ça, ils n'ont même pas osé le dire à leurs propres amis. Quand j'allais à l'école, les gens ne m'ont jamais associée à mon frère parce qu'on n'était pas dans la même école. Quand je suis entrée en maternelle, il était déjà en primaire. Jamais ma mère n'est allée chercher ses deux enfants dans la même école. Aucun des amis de mes parents que j'ai connus durant mon enfance et avec qui j'ai parlé plus tard ne sont capables de me dire quoi que ce soit. Et pourtant mes parents n'ont pas déménagé, ils ont toujours vécu dans le même appartement. À part des commerçants, et encore, il y en a un qui disait régulièrement : « Qu'est-ce qu'elle ressemble à son père ! », là, on voyait très bien son côté commercial des choses alors que moi je suis petite, ronde, blonde, je fais un m soixante, j'ai les yeux bleus, etc. et mon père fait deux mètres, a les cheveux très, très bruns, a les yeux d'un marron très foncé, est très fin, ce n'est même pas fin, c'est maigre et ma mère a exactement le même profil que mon père. Donc, effectivement, je ne pouvais absolument pas leur ressembler. C'était une évidence. Donc même chez les commerçants, rien ne s'est vu spécialement. Alors, je ne sais pas ce qu'ils leur ont dit, est-ce qu'ils leur ont dit qu'avant j'étais malade, que je devais rester à la maison ? Mais j'avoue que je me suis toujours posé la question parce qu'il a bien fallu, à un moment, arrivant à l'âge de deux ans, dire quelque chose à quelqu'un. Alors j'ai pensé que les voisins de mes parents à l'époque pouvaient savoir, mes parents avaient un appartement à Paris et j'ai discuté avec l'une des voisines qui m'a dit : « Moi, je ne sais rien ». Donc, comme ça, on était tranquille parce que je pense qu'elle avait la consigne de ne rien dire. C'était vraiment le secret de famille, à tel point que le fils d'une de mes grandes tantes ne savait pas que j'étais adoptée. C'est moi qui le lui ai dit, quand je recherchais mes origines, parce qu'il était médecin et je voulais savoir s'il pouvait faire quelque chose pour moi. Donc c'était vraiment secret. Ils ont foutu un bocal au-dessus de ce truc et personne ne devait le savoir. Tout le monde était enfermé par ce secret. C'est une spirale infernale dont on ne sort que par une rupture, c'est évident. Moi, j'ai commencé à en parler autour de moi quand j'ai dit à mes parents : « C'est fini, je m'en vais. Vous ne me verrez plus, vous n'avez plus d'enfant », on est con quand on est ado. Je venais d'avoir dix-huit ans et j'avais décidé de prendre ma vie en main et de me barrer de là, vivre en chambre de bonne, etc. Et moi, j'ai commencé réellement à parler de ça aux gens qui m'entouraient à partir du moment où j'ai vécu toute seule dans cette chambre de bonne, que mes parents ne savaient pas où j'habitais, je ne leur avais pas donné mon adresse, ni mon numéro de téléphone et pendant deux ans, ils n'ont eu aucune nouvelle de moi. Ils ont eu quelques nouvelles par ma grand-mère de S. parce qu'elle, je l'adorais tellement que je lui donnais des nouvelles et que je lui avais donné mon numéro de téléphone et qu'à elle, je lui avais demandé de garder le secret pour une fois, chacun son tour. Donc, je lui donnais de mes nouvelles régulièrement en lui disant : « Je vais bien, etc. » mais sans dire où j'étais, sans dire où j'habitais, ni rien. Donc à ce moment-là, il y a eu une rupture.

Quand j'ai reçu mon jugement d'adoption par la poste, et c'est là que j'ai découvert que j'avais un nom, je suis tombée dans les pommes quasiment en bas de l'immeuble parce que je ne comprenais pas, je n'en revenais pas, j'ai appelé mon mari en lui disant : « Au secours, viens vite, je ne comprends pas, je ne suis pas bien » et il est arrivé, il a regardé les papiers et il y avait bien mon nom dessus. Donc, sur le premier dossier que je demandais, il y avait un nom. Mes parents auraient dû s'y préparer, à ce genre de chose, normalement, enfin je pense, ça me paraîtrait normal, en tout cas qu'ils s'y préparent. Je ne sais pas. Je ne comprends pas pourquoi. Est-ce que c'est pour le « qu'en-dira-t-on » qu'ils ont construit un tel secret, qu'ils ont endormi tout le monde comme ils l'ont fait ? Mon mari m'a dit : « Toi, tu as un nom. Alors peut-être que ton frère aussi, on ne sait pas. Mais toi, tu as un nom, c'est sûr. Est-ce que ce n'est pas à cause de ça qu'ils ont tout blindé autour de toi de façon à ce que jamais, jamais tu puisses te dire, ne serait-ce qu'à un moment ou à un autre, il y a peut-être un nom que je vais

*retrouver ? ». Jusque-là, j'étais née sous X, j'étais née sous X, point. Je n'avais pas de nom. C'était clair et net. Donc, je ne devais pas me poser de questions
Mais par contre, vis-à-vis des gens autour, un enfant qui débarque à l'âge de deux ans, comme ça, qui ne leur ressemble pas du tout, je ne sortais pas de ma coquille à deux ans. Je pense qu'ils ont peut-être dû se couper de certains de leurs amis, d'anciens collègues de travail, certainement, parce que mon frère est arrivé à l'âge de deux mois. Donc, arrivé à deux mois chez eux, même si après il y a eu tout le temps de l'adoption mais il est arrivé à deux mois, c'était encore un petit bébé. Donc là, ils ont pu dire « Vous ne l'avez pas vu parce qu'on l'a eu, etc. ... ». Et coup de pot, en plus, il leur ressemble tellement physiquement et ça depuis tout petit que là, je pense qu'il y a plein de gens qui ne savent pas que mon frère a été adopté. Et plus il grandissait et plus ça se confirmait qu'il était vraiment comme eux. »*

**Entretien avec Odile (1^{er} entretien)
27/07/2006**

J'ai été adoptée et je l'ai appris par une personne du voisinage qui m'a violée en me faisant du chantage avec ça, en me disant : « Ben, si tu ne fais pas comme je veux, je le dirai à tes parents. Comme ce ne sont pas tes parents, ils ne vont pas te garder. Ils vont te mettre « Au Bon Pasteur ». « Au Bon Pasteur », c'était une institution très sévère pour les filles récalcitrantes. Donc c'était une peur bleue pour tous les gosses à l'époque. C'était le moyen de pression utilisé à l'époque pour faire peur aux filles. Je n'en ai jamais parlé à mes parents adoptifs, même pas par la suite. J'ai attendu et mes parents m'ont dit que j'avais été adoptée juste avant de me marier, j'avais presque dix-huit ans. Comme c'était une adoption plénière, il n'y avait aucun risque que je l'apprenne. Je m'en suis rendue compte tout au long de mes recherches, c'était du granit, c'est-à-dire que c'est très, très, très dur de trouver quoi que ce soit. Je veux dire que, même à soixante ans, on n'a pas le droit de savoir, il y a des lois qui me dépassent. Mais j'ai trouvé quand même. Oui, oui, oui. Pour trouver, j'ai mis facilement quarante ans. Mais il faut que je précise que j'ai retrouvé grâce à Internet, grâce au site des « Nés sous X. » J'ai eu beaucoup d'aide, comme je ne savais pas trop comment faire, je ne savais pas trop comment continuer, alors ils m'ont donné des pistes de recherches. Il y a une dame de la région parisienne qui m'a aidée et avec elle, on a trouvé. J'ai retrouvé ma mère biologique mais malheureusement décédée sept mois avant. Mais j'ai pu avoir des informations sur elle et rencontrer des personnes de sa famille. Parce que, comme je savais qu'elle était célibataire, je me suis dit : « Je vais bien retrouver, il y a bien..., je ne sais pas moi ». Je suis allée au cimetière et j'ai mis une annonce dans « Les dernières Nouvelles d'Alsace ». Et après quatre semaines, j'ai eu un appel, celui d'une dame qui connaît mon histoire mais qui ne veut pas en dire de trop. Et ça, ça me tue, maintenant. Elle m'a dit qui était ma mère mais ne veut pas me dire qui est mon père et pourtant elle le sait. Elle dit qu'elle a promis à la personne [sa mère biologique] qui lui a dit, donc qu'elle ne le dirait pas. Et moi, je lui ai dit : « Mais la personne est décédée, qu'est-ce que ça peut faire ? ». Elle me répond qu'elle a promis et voilà. Maintenant, je suis à la recherche de mon géniteur mais je bute, je bute, je bute. La seule chose que je sache, c'est qu'il était militaire. Mais l'armée, c'est fermé à bloc. Il habitait la maison à côté de celle des grands-parents de ma mère, ses grands-parents maternels et ma mère allait toujours là-bas en vacances. C'est une maison qui appartenait à l'armée, qui appartient toujours à l'armée et quand je pose la question à la mairie, on me répond : « On ne sait pas qui habitait dedans ». C'est un peu limite quand même parce que je pense qu'ils savent. Et en plus, on m'a fait des promesses et ça, je trouve ça dégoûtant, totalement dégoûtant. J'y suis allée à plusieurs reprises et à la fin je pense qu'ils en avaient marre et la dame que j'ai rencontrée à la mairie m'a proposé de faire une demande à Paris aux Archives Nationales, aux Archives de France pour voir si j'avais le droit de regarder ce dossier étant donné que ce n'est pas encore dans le délai légal. Il faut que j'attende encore quelques années pour pouvoir avoir accès à ce dossier. Donc je devais demander si je pouvais voir ce dossier avant. Et je reçois une réponse des Archives de France me disant qu'on ne peut pas me laisser regarder étant donné que les gens qui m'ont envoyée là-bas refusent de me montrer le dossier. Alors ça, ça m'a foutue dans un trou. Je croyais vraiment à cette aide et je ne sais pas pourquoi on m'a fait ce coup-là. Je ne le comprends pas. D'un côté on me dit : « Faites ça, si eux disent « Oui », on vous laisse regarder ». Mais ils savaient pertinemment qu'eux allaient dire « Non ». Je trouve ça dégoûtant. Que ça se passe encore de nos jours, vraiment, non. Et j'ai essayé, je ne sais pas combien de fois, d'obtenir un rendez-vous avec le maire, rien à faire. J'ai soit sa secrétaire, soit, quelqu'un d'autre mais je n'ai jamais pu obtenir un rendez-vous avec le maire de la ville d'où était ma mère. Je suis sûre qu'à la mairie, ils ont l'information.

Moi, j'ai fait la même démarche dans ma ville. Je suis allée à la mairie et j'ai demandé qui habitait dans cette maison de telle année à telle année et on m'a donné la réponse. Mais dans la mairie de la ville de ma mère, on ne veut pas me donner la réponse. Et c'est une ville plus grande que la mienne. De toute façon, secret, secret, secret. Les voisins savaient également mais tout le monde se tait. Parce que j'ai fait le voisinage. J'ai fait du porte à porte. Je suis allée voir le curé. Je suis allée voir toutes les personnes que je pouvais aller voir. Je l'ai fait en donnant la vraie raison de mes recherches. Il fallait bien. Je ne voulais pas mentir, ce n'est pas mon genre. J'ai toujours été droite, je crois que c'est un héritage. J'ai hérité de la droiture militaire de mon père biologique.

Ma mère biologique, elle était fille unique. Ca, je l'ai découvert en allant au cimetière. J'ai su, l'année dernière, en juin [2005] par mon amie parisienne dans quel cimetière elle était enterrée, le numéro de la tombe. Je n'avais plus qu'à y aller. J'y suis allée et il y avait encore une couronne marquée « les cousines ». Donc j'ai dit : « Ben voilà, il y a des cousines. Mais comment je vais faire pour les contacter ? ». Et en rentrant chez moi, c'est à une demi-heure en voiture, je me suis demandée : « Comment je vais les retrouver ? Qu'est-ce que je vais faire ? ». Et je me suis dit : « Elle est célibataire. Succession ». Et qui dit succession dit notaire. Et j'ai fait les notaires de sa ville et j'ai trouvé le notaire qui s'occupait de sa succession et je suis allée le voir directement. J'ai discuté avec son épouse qui travaille à l'étude. Mon histoire l'a beaucoup intéressée et elle m'a dit que, dans la mesure de son possible étant donné qu'elle est aussi liée au secret professionnel, qu'elle m'aiderait. Elle a pris contact avec ma cousine et lui a expliqué l'histoire. Elle lui a demandé si elle acceptait de me voir et au départ, ma cousine a répondu : « On va réfléchir ». Et l'épouse du notaire m'a téléphoné le jour où la famille venait vider la maison et je n'avais qu'à m'y rendre. La maison venait d'être vendue et il fallait la vider. J'ai décidé d'y aller, quitte à me faire jeter dehors. Ca, c'était l'année dernière [2005] au mois de juillet. Au premier abord, ça s'est très bien passé. J'ai rencontré la petite cousine, pas la cousine. La cousine de ma mère, elle a déjà quatre-vingt-cinq ans. C'était sa fille, A., qui a mon âge, soixante ans. Quand je suis arrivée dans la maison, elle était au téléphone. Je me suis dit « Comment je vais l'aborder ? ». Je me suis approchée de l'entrée de la maison et il y avait deux messieurs qui chargeaient du bric-à-brac de la maison. Et l'un des deux m'a dit : « Vous cherchez quelqu'un ? ». Et j'ai répondu : « Oui, j'aimerais bien parler à la dame qui est là au téléphone ». Il l'appelle. Et elle vient et elle me dit : « Vous êtes Odile ! » et moi je lui dis « Vous êtes A. ! ». Et on a pouffé de rire. On est aussi grande l'une que l'autre. On a des ressemblances, des petits détails comme par exemple une oreille un peu mal foutue. Y'a pas photo. Au niveau physique, il y a des ressemblances. Et elle m'a proposé de l'accompagner au coin de la rue parce qu'elle attendait sa fille qui ne connaissait pas le chemin. On a discuté de choses et d'autres en attendant sa fille. Et quand sa fille est arrivée, elle m'a dit que je ne ressemblais pas à ma mère mais à une tante. Et puis on est revenues vers la maison et ma cousine me dit de but en blanc : « Entre, tu es chez toi ». Moi, ça m'a fait froid dans le dos. Quand je suis rentrée, j'ai vu la misère dans laquelle elle vivait. Elle vivait visiblement de pas grand-chose. Elle a expié toute sa vie, on ne peut même pas dire une erreur parce qu'elle a été violée, elle aussi. C'est la dame qui a répondu à mon annonce et qui m'a raconté mon histoire qui me l'a dit mais en me disant qu'elle ne me dirait jamais le nom de mon géniteur alors qu'elle le connaît. Mes cousines ne savaient rien. Elles ne connaissaient pas mon existence. Elles ont appris ça chez le notaire qui leur en a parlé. Moi j'ai ensuite envoyé des lettres à la famille, aux cousines côté maternel et côté paternel de maman. Côté maternel, je n'ai eu aucune réponse. Refus total. Du côté paternel, je n'ai vu que ces cousines-là. Avec mes cousines, on s'est revues en automne. On est allés les voir avec mon mari. Et on devait se revoir au printemps, on ne s'est pas revues. On devait se revoir au mois de juillet et le mois de juillet, il se termine et on ne s'est pas vues non plus. Donc je pense que ma cousine a écouté sa mère qui dit : « Non, ce n'est pas vrai ».

Sa mère, qui est la cousine germaine de ma mère biologique, elle ne croit pas à l'histoire et pourtant on a fait des photos quand on s'est revues en automne 2005 donc la cousine de ma mère, sa fille A, son autre fille et moi, assises l'une à côté de l'autre sur le canapé. Et on voit sur chacune ce truc à l'oreille. J'ai envoyé ces photos à mon amie à Paris et elle m'a dit : « Ecoute, il y a pas photo. Tu n'as pas à avoir de doute, tu fais bien partie de cette famille-là ». Parce qu'à un moment, j'ai commencé à douter aussi. Quand on est allés les voir à l'automne, mon mari a observé la cousine de ma mère et il dit qu'elle sait des choses. Elle sait des choses mais elle ne veut pas les dire. Elles habitaient quand même dans la même région. Les gens doivent savoir quand même parce qu'on me met des bâtons dans les roues partout. Je n'avance pas d'un iota. Pourtant il y a encore des voisines de l'âge de ma mère, c'était un vieux quartier, il y a beaucoup de vieilles personnes qui sont forcément au courant. Mais personne ne dit mot. Quand je suis née, elle avait vingt-quatre ans. Donc toutes les personnes qui habitent dans le quartier sont des personnes de son âge. Elle a travaillé encore longtemps après l'âge de soixante ans chez un fleuriste que je suis allée voir avec mon amie parisienne. On est rentrées dans le magasin, moi je regardais les fleurs et mon amie regardait les fleurs également mais en observant le comportement des propriétaires du magasin. La dame me regardait, elle n'arrêtait pas de me regarder, catastrophe, comme si elle reconnaissait quelqu'un. Pourtant, quand mon amie s'est dévoilée et lui a posé la question, elle lui a répondu qu'elle ne connaissait personne, qu'elle ne connaissait pas du tout ma mère. Oui, oui. Il y a un mur. Je pense que les gens doivent savoir dans quelles circonstances ça s'est passé, comment ma mère s'est retrouvée enceinte et ne veulent pas parler. Je pense qu'ils veulent protéger mon père biologique. Je me suis demandé si ce n'était pas un libérateur de la ville, qui sait, puisque je suis née en 1945, le moment de la libération. Je ne sais pas quel âge il avait, lui, à ce moment-là mais je pense qu'il était plus âgé. Parce que je me dis aussi que ce n'était peut-être pas « une petite légume » pour habiter dans une villa privée donc voire le genre au minimum capitaine, voire au-dessus. Donc vraiment quelqu'un à protéger et qui serait sans doute encore en vie. Parce que j'ai regardé sur Internet et j'ai trouvé un monsieur qui a fait un site sur la libération de cette ville et je me suis adressée à lui. Au départ, il m'a dit : « Ah oui, je ne savais pas que cette maison-là ... Mais je vais me renseigner ». Et il m'a bien dit que cette maison appartenait toujours à l'armée mais il ne pouvait pas me dire qui avait habité dedans. Ou bien il ne voulait pas, ou bien on le lui a interdit. Parce que je lui ai encore posé la question il y a trois semaines et il m'a dit : « Non, non, personne ne me met les bâtons dans les roues, mais je n'arrive pas à avancer ». Alors je me suis dit : « Lui qui a tout trouvé, tous les noms, toute l'histoire de la libération, il doit bien connaître celle-là aussi ». Parce que cette maison, elle appartient toujours à l'armée et elle a même été refaite récemment. Comme elle est toujours en travaux, et elle n'est pas habitée. À l'armée, j'ai même demandé au Château de Vincennes, où il y a toutes les archives mais je n'ai aucune réponse. Je n'ai eu que la confirmation de la réception de mon mail de demande. Mais depuis, rien, rien, rien. Cela fait maintenant un mois et demi sachant qu'ils m'ont dit : « Nous traiterons dans les meilleurs délais ». Je pense que c'est vraiment quelqu'un à protéger. Je connais même l'épouse d'un commandant à qui j'ai posé la question et elle m'a dit : « Ecoute, je vais voir » mais elle n'a eu aucune information, elle ne peut pas m'aider. Et elle m'a dit : « Je ne peux pas t'aider, je n'ai pas le droit ». Voilà. C'est vraiment un secret bien gardé. Maintenant, mon amie de Paris a encore une demande en cours au niveau de l'armée par l'intermédiaire de quelqu'un de très haut placé à l'armée et en fonction de sa réponse, j'ai préparé une lettre à Madame Alliot-Marie. Je ne lâche pas. J'ai trouvé la première partie, il faut que je trouve la deuxième. Je pensais qu'en trouvant la première partie, c'est-à-dire ma mère biologique, ça irait mais ça ne m'a pas calmée plus. Il faut que je trouve le reste. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir qui il était. Je ne veux même pas le nom. Mais je veux savoir qui il était. Parce que la personne qui m'a violée, moi, était également quelqu'un de très haut placé,

intouchable. C'est la même histoire qui s'est reproduite. Je veux savoir. À mes parents adoptifs, je n'ai jamais parlé du viol. Jamais.

Et je ne leur ai jamais dit que je savais pour mon adoption parce qu'ils m'auraient demandé comment je le savais. Et je ne voulais pas leur dire. Je ne l'ai jamais dit. Ça lui aurait brisé le cœur, à ma mère. Je les ai protégés plus ou moins. Je n'ai jamais rien dit pour pas les faire souffrir. Je pense qu'ils ne m'ont pas parlé de mon adoption pour les mêmes raisons, pour ne pas me faire souffrir parce que mes parents étaient déjà âgés quand je suis venue chez eux. Ma mère, elle, avait trente-neuf ans déjà. Aujourd'hui, mes parents sont décédés il y a longtemps. J'étais la seule enfant, ils n'ont pas eu d'autre enfant. À part ça, j'avais une vie merveilleuse chez mes parents, j'avais tout ce que je voulais. Mais, dans ce que je cherchais, personne n'a pu m'aider. Quand je me levais le matin, je me regardais dans la glace et je me disais : « Mais je suis qui, moi ? ». Même encore maintenant, quand je me regarde dans une glace, je me dis : « Mais je suis qui ? Je sors d'où ? ». J'ai des débuts de réponse à mes questions sur mon histoire, mais des réponses qu'on ne peut même pas me confirmer. Parce qu'à certains moments, on n'arrivait plus à avancer dans mes recherches. Alors, avec mon amie de Paris, on a écrit au CNAOP, à Madame L. pour lui dire qu'on continuait les recherches en parallèle. Donc on a continué nos recherches et le jour où on a trouvé, j'ai écrit à nouveau à Madame L. du CNAOP pour lui demander de l'aide et elle m'a répondu qu'elle ne pouvait pas interférer en ma faveur étant donné que ce n'était pas prouvé. Et je ne peux plus le prouver étant donné que ma mère est décédée. C'est ça le problème. Je pensais vraiment avoir trouvé une alliée en ma cousine A., mais je vois que je me suis trompée.

Beaucoup plus tard, quand je me suis mariée et que ma mère adoptive m'a parlé de mon adoption, elle m'a dit que j'étais arrivée chez eux à l'âge de dix-huit mois. Et c'est marqué dans le petit carnet qu'elle m'a donné avec mon prénom et mon numéro de matricule. C'est tout ce que j'avais au départ. Mes parents adoptifs ont gardé mes prénoms. Sur le carnet de matricule, vous avez un prénom et un nom. Ce nom est souvent un deuxième prénom. Ma maman [biologique] m'a fait baptiser sous le nom d'Odile et je me suis toujours dit que c'était pour me protéger parce qu'Odile est la patronne de l'Alsace. Donc moi, j'ai toujours vu ça comme ça et à la DDASS, ils ont rajouté C. en nom, sur les papiers officiels. Mais moi, je préférais C. donc mes parents m'ont appelée C. ensuite. Donc en prénom usuel, j'ai pris C. J'ai demandé mon extrait d'acte de naissance intégral, mais il n'y a rien dessus. Odile C., terminé. Je suis née « enfant trouvé ». Sur mon dossier c'est marqué : « déposé par la mère », « enfant trouvé ». Quand elle m'a déposée à la DDASS, elle a rempli un formulaire et c'est marqué comme ça dessus. Sur ce formulaire, il y avait noté le sexe, si l'enfant a été baptisé, s'il est catholique ou d'une autre religion. C'était marqué : « baptisé », « religion catholique », à la question : « La mère apparaît-elle accrochée à l'enfant ? », la réponse est « oui », « allaitement mixte » et à la fin, il est marqué « enfant trouvé ». Ils ont marqué également « La mère refuse de donner son nom ». Je n'ai pas compris non plus. Elle avait le droit de me revoir ensuite, elle avait un délai dans lequel elle pouvait me revoir et elle avait donné comme nom de reconnaissance « Marie ». Elle ne s'appelle pas « Marie ». C'est avec ce document que j'ai appris aussi qu'elle avait vingt-quatre ans et qu'elle avait été violée par un militaire français. C'est les raisons qu'elle a données quand elle m'a déposée à la DDASS. Mais moi je sais que c'est son père qui l'a forcée à m'abandonner. Ça, je le sais. C'est la dame que j'ai rencontrée suite à l'annonce qui me l'a dit. Son père était très, très méchant avec elle et elle, elle a expié toute sa vie. Elle n'est jamais sortie, elle ne s'est pas mariée. Sur les photos que j'ai récupérées, on voit un beau regard mais très lointain si vous voyez ce que je veux dire. La dame par laquelle je le sais était pratiquement voisine d'elle, dans cette rue. Et elle s'appelle C. [le deuxième prénom d'Odile donné par sa mère biologique] aussi. Mais cette dame ne veut pas me donner d'information sur mon père. Mais pour moi, c'est déjà un

miracle qu'elle ait répondu à mon annonce et qu'elle m'ait donné les informations que j'ai. Quand elle m'a appelée, j'avais déjà abandonné tout espoir d'avoir une réponse. Je me

Page 5/12

souviens, c'était le 8 mai [2005], le jour de l'enterrement du Pape. J'ai dit : « Mon Dieu, toi qui est là-haut maintenant, aide-moi à retrouver ma mère ».

Et quelques jours après, cette dame me téléphonait à neuf heures du matin. Tout de suite, quand j'ai pris le téléphone, j'ai dit : « Allo » et elle m'a dit : « Vous êtes Odile ? ». Ça a fait tilt tout de suite chez moi parce que personne ne m'appelle Odile. Il y a même des gens qui ne savent pas que je m'appelle Odile ; c'est même la majorité des gens. Mais elle, elle savait tout. Toute, toute mon histoire. Elle sait tout. Elle sait tout mais elle ne dit rien. Elle sait que je m'appelle Odile donc elle connaît les prénoms que m'a donné ma mère biologique et elle savait que je les avais gardés, elle savait ma date de naissance, même où j'étais née, parce que ça aussi j'avais cherché. Elle devait être très proche de ma mère biologique. L'endroit où j'étais née, je l'ai cherché. J'avais été déclarée par le mari de la sage-femme de la clinique privée. Parce que je suis née dans une clinique privée mais qui n'existe plus. Donc moi j'ai cherché, cherché pendant des années ce carnet de maternité. Parce que le nom de la sage-femme est un nom très connu et très répandu dans la région. Donc impossible de la retrouver. Je suis même allée sur place parce que je voulais voir où j'étais née et j'ai rencontré la dame qui a repris la maison, l'ancienne maternité, en mai 1946. Moi, je suis née en février 1946. Comme c'était une des sages-femmes privées, il n'y a pas d'archive ; les sages-femmes gardaient leurs carnets de maternité. La sage-femme, je ne l'ai pas retrouvée, elle est décédée depuis longtemps ; j'ai même cherché parmi les descendants mais là aussi on n'a rien trouvé. C'était cata. On a même fait les maisons de retraite, on a tout fait. Et là, maintenant, je vais m'attaquer à des maisons de retraite dans une autre ville, celle où vivait ma mère, il y en a cinq ou six, pour retrouver des vieilles personnes qui habitaient la rue, qui auraient été ses voisines ou l'auraient connue. On ne sait jamais. Là, j'ai déjà retrouvé un vieux curé qui était, dans le temps, dans cette ville mais dans une autre paroisse. Et lui, il a promis de m'aider. Mais c'est très récent. Enfin je ne l'ai pas encore rencontré mais c'est par l'intermédiaire d'une amie qui fait partie du conseil municipal et du coup, je lis toujours ce qui se passe dans le village et c'est comme ça que j'ai retrouvé ce vieux curé qui était dans une autre paroisse mais qui venait de temps en temps dire la messe dans cette paroisse quand il y avait pénurie. Et ça, comme je dis toujours, c'est encore un coup du destin. Donc là, maintenant, j'attends de ses nouvelles. Ça ne fait que quinze jours qu'il est au courant. Il faut patienter. Et j'ai attendu tellement longtemps que maintenant ...

Le plus dur pour moi, c'était de me soulager, c'était ce qui était le plus dur à faire. Personne n'était au courant de mon viol. Pas même mon mari. Je ne lui en ai parlé que l'année dernière. Si je lui en avais parlé avant, il lui aurait fait sa peau. Ça c'est sûr. Ah oui. Oui, oui. Parce que j'en ai bavé. Ce n'était pas seulement une fois. Il m'avait à sa merci. Il m'a eue à sa merci pendant neuf ans. Maintenant, je peux en parler, j'en ai parlé à d'autres personnes mais je suis toujours suivie par un psychologue. Au début, je lui parlais deux à trois heures et il ne regardait pas son temps. J'y allais une fois par semaine. Maintenant j'y vais une fois par mois. Parce que l'année dernière, c'était l'année de tout. C'est l'année où j'ai appris pour ma mère biologique et c'est l'année où j'ai voulu me foutre en l'air. J'étais arrivée à ce point-là. Ne plus avancer, faire du surplace dans mes recherches. Je n'ai plus supporté. En plus, mon mari était malade, je me suis fait beaucoup de souci avec la vie d'enfer qu'on menait, tout par ma faute. Je me suis dit : « Il faut en finir une fois pour toutes ». Un coup de chance, mon mari a remarqué que ça n'allait pas et il m'a choppée au dernier moment et il m'a sauvé la vie. Mais j'ai été internée pendant dix jours. C'est vrai que j'ai une histoire difficile et ce que j'ai vécu m'a marquée pour toute la vie. La vie de femme, foutue. La vie, c'était que du cinéma. Alors, on en a souffert tous les deux. On ne peut pas oublier mais on peut apprendre à vivre mieux. Mais il me manque toujours ce maillon manquant. C'est ça maintenant le but de ma recherche, retrouver mon géniteur. Mais je ne sais pas si je vais continuer, si je vais

arriver à aller plus loin. Parce que l'armée, c'est très, très fermé. Tout le monde sait mais tout le monde se tait. Ce qui est le dur à vivre c'est : pourquoi ce mystère ? Je ne sais pas

Page 6/12

pourquoi les gens se taisent, si c'est pour le protéger, s'il est encore vivant, il aurait environ quatre-vingt-dix ans, c'est possible.

La dame qui m'a donné les informations suite à l'annonce, quand je lui ai redemandé m'a dit : « Ne m'en reparle jamais, je ne te dirai jamais rien ». Il n'y a rien à faire par rapport à ça. J'ai même demandé au club des anciens combattants. J'ai demandé à droite, à gauche. J'ai cherché mais comme je ne sais pas quel régiment c'est, c'est très dur. Parce que rechercher des régiments qui étaient dans cette ville pendant la guerre, il y en a beaucoup. Il y en a qui ont été dissous, d'autres qui n'existent plus, d'autres qui s'appellent autrement et qu'on n'arrive pas à retrouver. Dans l'armée, j'ai déjà fait beaucoup de recherches parce que j'ai aidé mon amie de Paris à rechercher son père qui était un soldat allemand, un amour de guerre. Sa mère ne lui a jamais dit le nom de son père. Elle l'a emmené dans la tombe. Ça c'est pire encore. Vous avez une mère et elle ne vous dit pas le nom de votre père. Bon, on a cherché, on a cherché, on n'a pas trouvé, non plus. Et Dieu sait que j'ai fait des lettres en Allemagne, partout. J'ai fait tous les anciens régiments et tout. »

Où en êtes-vous de votre livre ?

« De mon livre, je suis à la phase terminale. J'ai envoyé le chapitre sept et maintenant il me reste la conclusion. Ce matin, j'ai eu au téléphone Maïté Benar du Carrefour du Net et elle va l'éditer. Parce que Sylvie, Sylvie c'est sa belle-fille, c'est elle qui a fait les corrections parce qu'il y a énormément de choses qu'on a rajoutées. De mon premier manuscrit, on est pratiquement arrivées au double maintenant. Parce qu'elle a remarqué qu'il y avait beaucoup, dans ma façon d'écrire, elle a remarqué qu'il y avait des non-dits. Et c'est elle qui a réussi à me faire parler davantage de choses que je ne voulais pas dire comme le viol, par exemple, le temps que ça a duré. C'est vrai que, pour moi, c'était difficile d'en parler parce qu'on ne parlait pas de choses intimes avec mes parents. C'étaient des années où on ne disait rien. C'est simple, on était ensemble, la famille, à une communion ou quelque chose comme ça, quand les adultes commençaient à raconter leurs blagues, ils obligeaient les gamins à sortir. Ben oui, c'est les années 55-60. Rien ne se disait, même entre copines, c'était difficile. Je n'aurais jamais rien dit de peur que ma mère l'apprenne par exemple. J'ai gardé pour moi, j'ai subi. Voilà. C'est malheureusement souvent comme ça que ça se passe et il le savait très bien. Et j'ai d'ailleurs même écrit dans mon livre : « Je ne suis même pas sûre que sa femme n'était pas au courant ». C'est parce qu'il est mort que j'ai pu le dire à mon mari. S'il n'était pas décédé aujourd'hui, je n'aurais jamais pu le dire à mon mari. Ça aurait fait un drame. Ça aurait fait le drame complet. Une personne reconnue, hors de toute atteinte, voilà. Même si je l'avais dit, on m'aurait dit : « Mais ça ne va plus la tête ! », on m'aurait traitée de menteuse.

J'ai écrit ce livre pour me soulager sur les conseils de mon psychologue. Il m'a dit « Ecris ce livre. Écris tout ce que tu as encore en toi ». C'est aussi le témoignage. Aujourd'hui, le viol existe toujours mais le contexte est différent parce qu'aujourd'hui, les jeunes sont au courant, un enfant de neuf ans est au courant. Ils savent ce qu'ils peuvent faire si ça leur arrive : aller à la police, téléphoner à tel numéro, ils peuvent aussi en parler avec leurs parents. Tandis qu'à notre époque tout était tabou, tout était tu. Moi, je l'écris dans mon livre : « Maintenant, ça ne m'arriverait plus ». Moi, à mon époque, je ne pouvais pas en parler et plus tard je ne pouvais pas le dire à mon mari sinon ça aurait été un drame : j'allais tout perdre. Il faut tout voir. Dans mon livre, je parle également de la vie de mon mari parce que lui, c'est un pupille de la nation. C'est encore différent. Il a perdu son père à la guerre. C'était un « Malgré nous » d'Alsace. Il est mort en Pologne et ils l'ont appris en 1951. Mon mari était le souffre-douleur à la maison. J'en parle dans mon livre pour que les gens comprennent mieux. Il a eu une vie difficile aussi. C'est ce qui nous a soudés, d'ailleurs.

Nous, c'est parti sur une grande amitié. Nos deux confessions, quoi. Parce que moi, je lui ai dit tout de suite que j'avais été adoptée, ne voulant pas être rejetée une fois de plus. Parce que j'ai été rejetée dans toute la famille, enfin, on me l'a bien fait comprendre, ma famille

Page 7/12

adoptive du côté paternel m'a rejetée parce que j'étais adoptée. Toute petite déjà, il y avait des différences entre moi et mes cousins et je voyais ma mère souvent en pleurer.

Toute la famille savait que j'avais été adoptée et personne n'a jamais rien dit. Par contre, on me l'a fait sentir.

Jusqu'à l'âge de neuf ans, je ne savais pas que j'étais adoptée mais il y a des trucs qui me le faisaient sentir. Je ne savais pas mais je me suis doutée très jeune qu'il y avait quelque chose qui n'était pas comme chez les autres. Ça a déjà commencé quand je suis allée à l'école. Je voyais la différence d'âge entre les mamans. Ça, ça m'a choqué. Les autres mamans avaient vingt-quatre ou vingt-cinq ans et la mienne quarante-cinq ans quand je suis allée à l'école. Et des petits mots par-ci, des petits mots par-là parce qu'à école, il y en a beaucoup qui savaient. Parce que ça discutait, ça jasnait, et quand j'arrivais, plus rien. Tout le monde se taisait. Donc ça parlait bien de quelque chose qui me concernait. Mais personne ne m'a jamais rien dit. Un exemple que j'explique dans mon livre, tout banal : à Pâques, moi, j'avais toujours un lapin en sucre rouge et mes cousins avec du chocolat. Et moi, je disais toujours : « Mais pourquoi moi, j'ai du sucre ? Moi j'aime bien le chocolat ! » Et ma mère me disait : « Mais tu sais, toi, tu es une fille donc tu as un petit lapin rouge ». Elle, elle tournait ça comme ça. Mais je voyais qu'elle en souffrait énormément. Elle a énormément souffert des trucs qui ont été faits à mon égard. Et en prenant de l'âge, ça a pris de l'ampleur aussi. Moi, quand je disais un mot à une communion ou autre où toute la famille était rassemblée, parce qu'à partir de quatorze quinze ans moi, je disais mon mot aussi, on me disait : « Toi, tu te tais, tu ne fais pas partie de la famille ». Alors qu'officiellement je ne savais pas que j'avais été adoptée, mes parents ne m'avaient rien dit. Mais je le savais. Et j'essayais de faire parler ma mère. Je lui demandais : « Mais pourquoi ils disent ça ? Qu'est-ce que ça veut dire ? ». Et elle me répondait : « Ne t'inquiète pas, ils sont cons ». Elle avait toujours une réponse prête. Elle était toujours sur le qui-vive. Toujours. Et quand je pleurais et que je disais ci ou ça, elle me répondait : « Ce n'est pas vrai, ce sont des racontars. Non, non, non ». Jusqu'au jour où il lui a fallu le dire. Elle a été obligée de me le dire parce que je voulais me marier. Quand je suis rentrée la première fois avec mon futur époux, mon père lui a dit : « Ecoute, viens avec moi, moi, je voudrais te parler ». Et ma mère m'a dit : « Toi, tu viens avec moi à la cuisine, j'ai à te parler ». Et puis mon père en a parlé à mon mari. Donc mon mari était au courant mais ne m'a rien dit. Et ma mère a eu du mal à le dire et quand elle me l'a dit, je lui ai répondu : « Je crois que je suis assez grande et j'ai compris ». Chez mes parents, c'était super. Quand je désirais quelque chose, si ma mère avait les moyens, elle me l'achetait. Donc, ce n'était pas une époque comme maintenant, il n'y avait pas la télé, il n'y avait pas ci, il n'y avait pas ça. Mais par contre, il y avait beaucoup de jouets. J'avais tout ce que je voulais, je n'avais pas à me plaindre. C'étaient les autres, surtout les oncles et tantes qui me faisaient sentir que j'étais adoptée. Mes cousins étaient plus jeunes que moi et je ne sais même pas s'ils étaient au courant, eux. Après, je n'ai pas vu personne. Après le décès de mon père, il n'y avait plus personne. Pour cette partie de la famille, ça a été : « Ton père n'est plus là, c'est plus la peine que tu viennes ». Même pour l'enterrement de ma mère, personne n'est venu. Ma mère avait un frère mais qui avait quitté le village depuis longtemps. Il était parti à quatre cents kilomètres et ne revenait qu'une fois par an pendant les vacances chez les grands-parents et après il n'est plus venu. Et il était célibataire. C'était en plus, mon parrain. Mais il avait été obligé de l'être par la grand-mère. C'était comme ça dans le temps. C'est la grand-mère qui l'avait forcé à ce qu'il fasse mon parrain. Et quand il est décédé, comme j'étais la seule proche de la famille, j'étais obligée d'aller chez le notaire pour l'ouverture du testament. Et le notaire m'a dit : « Je suis désolé pour vous, ça ne va pas être très beau ». Et je lui ai répondu : « Oui, oui, je sais ce qui m'attend ». Et ce qui devait arriver est arrivé.

Devant toute l'assemblée, il a lu : « J'exclus de mon héritage la fille adoptive de ma sœur ». C'est beau, hein ? Alors, des coups durs, j'en ai encaissés dans ma vie. Plus qu'un. Mais ce qui m'a

Page 8/12

aidé, c'était mon travail. J'étais acharnée à mon travail, je me donnais à fond. Et le jour où j'ai plus pu travailler pour cause de maladie, tout a commencé à s'effondrer.

C'est à partir de là que j'ai fait des conneries. Comme je continuais à chercher et que je ne trouvais pas, je me suis mise à la boisson. Eh bien oui. Jusqu'à me casser la figure et mon mari m'a dit « Stop ». Et là, ça a commencé à déclencher le mécanisme. Voilà. Ça me permettait d'oublier tout ça. Le soir, j'étais tellement pleine que je m'endormais et au moins, j'avais la paix. Voilà, c'est ça aussi. Ça, ça a été notre grand cheval de bataille, celui de toute notre vie. Pas la boisson mais la vie conjugale. Ça, c'était le grand problème chez nous. Parce que là, j'étais une super actrice. Aujourd'hui on en rigole mais ça n'a pas toujours été comme ça. Toute une vie foutue. C'est vrai qu'aujourd'hui c'est mieux. Le psychologue m'a beaucoup aidée à faire sortir ça. Il est même venu à la maison discuter avec mon mari. Et je lui dois énormément. Tout ce que je suis devenue.

Le livre, ça va m'aider aussi. Mais de l'écrire, ça a été très dur. Et comme j'ai retrouvé ma mère, ça peut aider ceux qui recherchent, ça peut les aider à continuer. [...]

Moi, j'avais préparé une quinzaine de petits manuscrits en format A4 que j'ai reliés et auxquels j'ai rajouté les photos que je voulais mettre et j'ai envoyé ça à différents éditeurs. Mais bon, ils sont tous revenus. Et j'ai trouvé une dame, je ne sais plus comment, sur un forum, je crois, qui m'a dit : « Je connais une petite maison d'édition. Je veux bien leur donner le manuscrit si vous êtes d'accord ». J'ai dit : « Il n'y a pas de problème » et eux, ils m'ont contactée. C'est donc eux qui me font la correction et qui vont faire l'édition. Mais bon, il y en a pour trois mille balles. Juste pour les corrections, la mise en page, l'ISBN et truc, et machin, et je ne sais pas combien de livres mais il y en a cinquante pour moi. Il doit sortir début octobre. Elle m'a appelée ce matin et on en a discuté. Parce que moi, j'avais écrit différemment que ce qu'on a fait maintenant avec le corrigé de Sylvie. Maïté m'a dit que la version première lui plaisait mieux mais Sylvie a voulu corriger comme ça, faire chapitre par chapitre alors que moi j'avais mis un peu tout pêle-mêle, enfin pas pêle-mêle mais de petite à maintenant, chronologiquement tandis qu'elle, elle m'a fait rajouter beaucoup de choses de plus que je ne voulais pas dévoiler mais qu'elle a très bien compris en lisant entre les lignes. Elle m'a dit : « Là, on lit entre les lignes. Le lecteur veut savoir ». J'ai dit : « Au point où j'en suis, ce n'est plus la peine que je cache ». Il faut sortir du secret. Sur la personne qui m'a violée, j'ai fait des petits détours pour qu'on n'arrive pas à savoir qui c'est. Etant donné qu'il est d'une petite ville où tout se sait, tout se connaît. Et je ne voudrais jamais jeter une ombre sur ses enfants. Ils n'y sont pour rien. C'est ça le problème aussi. Ça reste un secret pour eux. Depuis que j'ai écrit ce livre, je me sens beaucoup mieux. Ah oui. Ah oui. Oui. Je vis différemment. Et je n'ai plus cette sensation de culpabilité vis-à-vis de moi-même et vis-à-vis de mon mari. Et je ne me sens plus responsable de ce qui m'est arrivé et je le digère mieux. Par contre, la sortie du livre me fait peur parce que je ne suis pas gentille avec tout le monde. Mais je ne donne aucun nom mais il y en a qui vont se reconnaître, la sœur de mon mari en premier. Je ne lui fais pas de cadeau, elle ne nous en a pas fait. La mère de mon mari l'a foutu dehors parce qu'il allait se marier avec une femme qui ne sait pas d'où elle vient. On me l'a balancé en pleine figure le jour où je suis allée chez eux. J'ai encaissé. Elle est quand même venue à notre mariage. C'était de la folie ce jour-là. C'était juste pour le mariage, juste pour l'image de voir la famille réunie. Je l'ai écrit dans le livre, d'ailleurs. De voir la famille réunie, c'était le top. Il fallait montrer que c'était une famille unie, une famille où tout va bien. Et deux jours après, tout était cassé. C'était de nouveau : « Tu ne sais pas d'où tu sors. Il aurait mérité mieux. Etc. ». Depuis, mon mari n'a plus de contact non plus avec sa famille. Plus du tout. Et on habite à cinq cents mètres l'un de l'autre. On ne se connaît pas et puis

c'est tout. C'est compliqué. Comme si j'étais responsable. Comme si j'y pouvais quelque chose. Tout au long de ma vie, j'ai été rejetée. J'ai vécu un premier abandon puis un nouvel abandon avec la famille de mon mari et là, ça se reproduit à nouveau avec la petite cousine A., la petite cousine de ma mère biologique dont je n'ai pas eu de nouvelle. Ça se passait

Page 9/12

tellement bien. On se téléphonait régulièrement. Elle me parlait de ses enfants. Quand elle est devenue mamie, elle m'a même envoyé une photo et je leur ai envoyé un petit paquet, aux jeunes parents. Et depuis, rien.

Je ne veux pas l'appeler pour savoir pourquoi parce que je ne veux pas m'immiscer dans la famille. Non. De toute façon, je ne saurais pas pourquoi. Je n'apprendrai pas la vérité. Moi je sais que c'est à cause de sa mère. J'en suis persuadée. Tout allait bien jusqu'à ce qu'on aille là-bas à l'automne dernier, qu'on rencontre sa mère, qu'on discute avec sa mère. On devait y aller pour que je rencontre sa sœur et sa mère. Super. On a passé une journée ensemble, un dimanche. Il y avait A., son mari, sa sœur et la mère. On a mangé, on a discuté et dans l'après-midi elle m'a dit : « Il faut qu'on parte parce qu'on a un rendez-vous », pour une voiture, je crois, je ne sais plus, je n'ai pas compris et donc on est partis. Depuis, on s'est écrit pour Noël et on s'est envoyé quelques confiseries locales. Et quand je lui ai téléphoné au printemps, elle m'a dit : « Maintenant, je ne peux pas. On viendra au mois de juillet ». Et courant juin, on s'est de nouveau téléphoné et elle m'a confirmé qu'elle viendrait avec sa sœur passer une journée en juillet. Et depuis, rien. Alors moi, je n'appelle pas. Je ne veux pas m'imposer. Je pense que ça vient de sa mère qui lui a demandé de ne plus me voir. Je ne sais pas quoi faire. Je ne voudrais pas m'imposer et en même temps je me dis « Je me suis déjà fait jeter tant de fois, donc, une fois de plus... ». Mais ça fait mal, quand même. Avoir trouvé une famille, ou ce qu'il en reste, débiter très bien et voilà. Moi je suis seule. Seule au monde. J'ai mon mari. Mon mari, il a moi. Ça s'arrête là. Nous n'avons pas d'enfant. Il ne faut pas chercher pourquoi. J'ai fait trois fausses couches. Je refusais, je refusais d'être enceinte bien que je voulais un enfant. Mon inconscient a été plus fort que ma volonté. La vie aurait pu être toute autre. Souvent, je me dis : « Pourquoi moi ? », « Pourquoi tout pour une personne ? ». L'abandon n'a pas suffi, il a fallu le viol. Il y a énormément d'enfants adoptés qui ont été violés. Mais pourquoi ? Moi, quand j'ai lu que ma mère avait été violée, je n'en revenais pas. Il m'a fallu du temps pour vraiment digérer ce coup-là. J'ai relu le texte je ne sais combien de fois. Et en plus ils ont marqué « Elle prétend ». Comme si ce n'était pas vrai. Moi j'ai compris ça comme ça. Parce que c'est marqué textuellement « Elle prétend avoir été violée ». « Elle prétend ». Donc, déjà, dans le temps, on ne croyait pas que ces choses-là arrivaient. C'est pour ça que moi aussi, à l'époque, je n'ai jamais rien dit. Déjà, connaissant l'auteur, on m'aurait traitée de « menteuse ». C'est souvent pour ça que les personnes se taisent, parce qu'elles ont peur qu'on ne les croie pas. Déjà, une personne proche, du voisinage bien placée au niveau professionnel, connue dans la ville. Je serais passée à travers les mailles du filet comme rien. On ne m'aurait pas crue. [...] En même temps, quand je vois les peines qu'ils encourrent. Perpétuité, ce n'est jamais perpétuité et ça j'en parle aussi dans mon livre. C'est trois ou quatre ans de procès qui coûtent cher à la société pour quelques années de prison. Et après, ils sont dehors. Récidivistes. C'est aussi pour ça que je voulais témoigner dans ce livre. Ce livre, c'est aussi apporter mon témoignage. Parce que c'est aussi à cause de ça que j'ai recherché très tardivement. Déjà, je n'ai pas voulu rechercher du vivant de mes parents parce que ma mère, elle n'aurait jamais compris. En même temps, on n'avait pas les mêmes moyens qu'aujourd'hui : pas Internet, le téléphone était rare et moi, je travaillais. [...]

Dans mon livre, je donne également des informations. Par exemple j'explique la différence entre l'adoption simple et l'adoption plénière. Je l'explique parce qu'il y a des gens qui ne savent pas. Parce que l'adoption plénière, à mon époque, née en 1946, c'est le juge qui décidait. Et les papiers d'origine sont détruits au niveau du tribunal. Ça, je l'ai noté noir sur blanc. Je n'ai pas pu récupérer mon jugement d'adoption. Je l'ai demandé au tribunal mais je ne l'ai jamais eu. Je n'ai que le vieux que j'ai retrouvé dans les papiers de mes parents mais il

n'y a rien dessus, que leur nom. J'ai eu aussi mon extrait intégral de naissance mais il n'y a rien non plus. Il n'y a pas le nom de ma mère. À la place, il n'y a rien. Il n'y a que mon nom : C. Odile. Il n'y a même pas un X. Il n'y a que le nom de la personne qui m'a déclarée. C'était le mari de la sage-femme. C'est tout ce que j'ai. Des mois de recherches et dès qu'on croit

Page 10/12

aboutir, c'est un nouveau coup sur la tête. Mais un vrai coup de massue. Chaque fois, on s'enfoncé un peu plus.

Mais c'est comme ça. Au niveau des Archives, j'aurai accès à ce que je cherche mais en 2008 seulement. Il faut encore que j'attende deux ans. Parce que c'est une prescription de soixante ans. En plus, au sortir de la guerre, il y a beaucoup de choses qui ont été détruites et on ne trouve plus. Moi je suis née en Alsace en 46, six mois après la guerre. C'est particulier. C'est pour ça que je pense que l'époque où j'ai été conçue est la date de la libération de Strasbourg. Et je pense que c'était une grosse tête. Mais comme l'armée, c'est fermé, bouclé, protégé... Là, j'attends l'aide du curé. J'aimerais qu'il m'accompagne dans les maisons de retraite ; comme il a connu les personnes, j'ai plus de chances d'obtenir des renseignements que si j'y vais seule. Je m'accroche à tout ce que je trouve. Je pense que j'ai déjà rencontré des gens qui savaient et n'ont rien voulu me dire. C'est comme quand j'étais petite, tout le monde savait sauf moi. Mais bon, tout ça c'est du passé. Moi, je dis toujours : « Il ne faut jamais jeter la pierre » parce qu'il y a toujours un pourquoi. Il y a toujours un pourquoi. Ce n'est jamais sans raison. Pour la boisson, par exemple, on cherche à tuer quelque chose par ça, à se défaire de quelque chose, à oublier quelque chose. Si on se penchait aussi sur tous les suicides, il y aurait beaucoup de choses de découvertes. Il ne faut pas juger. C'est aussi pour ça que j'ai écrit mon livre. Mais ça a été très, très dur et j'ai failli arrêter plusieurs fois parce que pour tout faire remonter, ce n'était pas facile. Ce n'était pas facile du tout. Même si j'ai fait le plus difficile, ma peur maintenant c'est le « qu'en dira-t-on » à la sortie du livre, de ceux qui me connaissent. Ça va aider certains à comprendre des choses. Mais je sais aussi qu'il y en a d'autres, pas beaucoup, mais certaines personnes qui seront blessées de ne pas avoir été les confidents, qui auraient souhaité que je leur en parle. Je pense principalement à une amie qui m'est très chère, à qui je n'ai jamais pu en parler et qui va l'apprendre avec le livre. Et je ne peux pas lui en parler avant. Je ne peux pas. De même, à mon amie de Paris, tout s'est fait par Internet, je lui ai écrit, je n'ai pas pu lui dire de vive voix. Et c'est elle qui m'a appelée et qui m'a incitée à le dire à mon mari. Et je lui dis : « Je ne peux pas » et elle m'a répondu : « Fais comme pour moi, écris-le ». C'est ce que j'ai fait. Pour mon autre amie, elle verra en lisant le livre. Je lui remettrai en mains propres. Je le lui dois. Au moins ça. Le premier livre sera pour mon mari. Il n'a rien lu. Je lui ai demandé si je pouvais mettre les passages le concernant. Il était d'accord. Je lui ai demandé s'il voulait le lire. Il m'a dit : « Non, quand ce sera fini ». Heureusement qu'il a le caractère qu'il a, un autre homme m'aurait déjà foutue dehors. Il m'a quand même reproché de ne lui avoir jamais rien dit. Chez lui, on ne parlait pas. Lui, il a eu aussi une vie difficile. Déjà, il n'avait pas son père et sa mère le battait tout le temps. Lui, il était assis à table, recroquevillé et il était content s'il n'avait pas de baffes. Et chez nous, on parlait mais surtout pas de sexe ou de choses comme ça. Ça, c'était le gros tabou. Ma mère ne se serait jamais déshabillée devant moi. Mais ma mère était assez claire et lucide pour voir que ça ne marchait pas entre mon mari et moi. J'ai eu assez de reproches de sa part. Elle me disait : « Mon Dieu, ce que tu es froide avec ton mari ». Mais jamais je n'aurais pu lui dire pourquoi. Je tournais les talons, je partais et je chialais. Ça, j'en parle aussi dans le livre. Et Dieu sait que j'ai fait de mon mieux pour tout cacher, pour tout camoufler. Mais elle s'en est rendu compte. Voilà. [...]

Pour mon livre, c'est mon psychologue qui a fait la préface. Il a très bien expliqué ma sortie du puits. Il explique que j'étais au plus profond du puits et dans le puits, il y a des portes. Et aussi longtemps qu'on n'y voit rien, on y reste. Le jour où vous voyez un peu de lumière, vous commencez à émerger. Et je compte encore sur une préface d'un historien. J'ai aussi écrit un passage sur les « Malgré nous » parce qu'il y en avait 30 000, je crois, en Alsace, qui ne sont

pas revenus. Je parle également dans mon livre de la dépression, la boisson, tout ça en fait partie. Ca touche plein de monde. De plus en plus de personnes en parlent. Moi, je suis tombée des nues, parce que je suis allée aussi à l'hôpital de jour où j'ai suivi des réunions entre malades et j'ai été étonnée des gens que j'ai vus et des gens connus et pas n'importe qui.

Page 11/12

Et chacun a donné sa raison à lui. C'était ça la thérapie de groupe. Ce n'était pas facile. Pour moi, j'étais obligée de passer par là ou je ne voyais plus mon mari. Là, j'étais au pied du mur. Là, il m'avait mise au pied du mur : « Tu te soignes ou je pars ». C'était clair.

Il m'a aidée parce qu'il a vu que je voulais m'en sortir. Lui-même s'est abstenu de toute boisson alcoolisée pendant longtemps jusqu'au jour où je lui ai dit : « Tu peux, ça ne me dérange pas ». Qui aurait fait ça ? C'est vrai que c'est une belle preuve d'amour. Vous verrez dans le livre comment notre histoire a débuté. Ça a débuté, c'est tout simple, le premier jour où on s'est rencontrés : le soir, il y avait un film dont le titre veut dire en français : « Nous ne voulons plus nous séparer ». C'est un film qu'on a vu ensemble le premier jour de notre rencontre. « Nous ne voulons plus nous séparer ». Un beau film allemand. Un premier mai. Il y a quarante et un ans. Malgré toutes les difficultés, notre histoire a tenu. On s'est toujours complétés, voilà, autrement. Mais vous allez lire le reste. Vous lirez un peu d'histoire, l'annexion de l'Alsace avec l'Allemagne, la première libération puis la deuxième libération. Parce qu'on était français et on est devenu allemand puis on était allemand et on est devenu français. J'y ai mis des anecdotes avec ma mère qui ne parle pratiquement pas le français. Moi je suis bilingue, je parle les deux langues. Ma mère aussi, après, elle a appris le français par moi, quand j'étais à l'école, elle a appris. Je lui ai donné des cours. Vous le lirez dans mon livre. Je l'ai écrit. Il y a des trucs drôles aussi. Il y a de moins belles choses. Il y a toute une vie. »

Entretien avec Odile (2^{ème} entretien après la sortie de son autobiographie)

04/12/2006

« J'ai pris contact avec plusieurs éditeurs. Ce n'est pas facile quand on n'est pas connu. Ça ne les intéresse pas parce les ventes ne sont pas importantes. Moi, en étant passée par cette petite maison d'édition, pour mettre l'ISBN et tout ce qu'il faut faire, j'en suis à 3000 €. Le livre que je vends moi, je l'achète chez l'éditeur à cinquante pour cent de sa valeur. Et si l'éditeur en vend un, j'ai dix pour cent c'est-à-dire deux euros sur un livre. Donc jamais je ne rentrerai dans mes frais. Sortir une pareille somme, ça peut décourager. Il faut le vouloir et le pouvoir. Parce qu'il faut avoir de l'argent mais aussi batailler pour trouver quelqu'un qui veut l'éditer.

Le manuscrit que j'ai écrit, je l'ai commencé quand j'étais petite fille et puis quand j'étais plus grande. Et j'ai tout repris, fait des chapitres, il y a quand même huit mois de travail dessus. Et l'éditeur m'a aidée et a fait la mise en page. J'ai mis des documents dans mon ouvrage comme la fiche de renseignements écrite à ma naissance, mon extrait de baptême pour justifier, pour qu'on me croie, qu'on n'imagine pas que je raconte n'importe quoi.

J'ai fait un chapitre sur les malgré-nous pour faire comprendre pourquoi ma mère adoptive ne parlait pas le français. Je l'ai expliqué aussi à cause de mon mari qui a été un malgré-nous. Et avec ses problèmes à lui. Il a une histoire pas facile non plus. On a chacun une histoire difficile. C'est peut-être de là que vient l'attachement. Ça a renforcé notre couple, notre amour.

Dans mon livre, j'explique aussi ce qu'est l'adoption simple par rapport à l'adoption plénière pour les non initiés. Les gens ne sont pas sensés savoir. Et je pensais que c'était bien de donner des informations par rapport à ça. C'est pour ça que je voulais aussi une préface écrite par un historien qui parle de l'histoire de notre région et qui fasse ensuite le lien avec ma propre histoire. Je me suis permis de lui demander de corriger la partie que j'ai écrite sur

les malgré-nous et à cette occasion, je lui ai demandé si il était d'accord d'écrire la préface. Il a gentiment accepté. J'ai voulu parler des souffrances des deux côtés [son mari et elle]. Il y en a beaucoup qui ne connaissent pas l'histoire des malgré nous. Comme mon père, par exemple, était dans la marine française. Son fils, plus jeune, a été obligé de servir dans

Page 12/12

l'armée allemande. Souvent, les gens ne savent pas qu'il y a eu des français qui ont été obligés de servir dans l'armée allemande même parfois au sein d'une même famille.

C'est comme les enfants de bochs, ça se dit encore. Il y en a de plus en plus qui recherchent leur père en Allemagne. Et de même, il y a des enfants allemands qui cherchent leur père français. Et c'est très difficile. Et même quand on retrouve, ce n'est pas évident.

Moi, j'ai bien retrouvé des membres de ma famille, mais on n'a plus de contact. Ma petite cousine ne m'a jamais rappelée. Et c'est sûr que c'est la même famille. Il y a des détails physiques qui ne trompent pas. On des passions communes, la lecture, certaines activités manuelles, on est manuelles les deux. Je sais poser du carrelage, faire de la ferronnerie. Maintenant, je ne peux plus physiquement. Je regarde mes machines mais je ne peux plus m'en servir. Je peux faire des petites choses dans la maison, ça, je peux encore mais le reste non.

Il y a des gens qui n'apprécient pas les dernières lignes quand je parle de la peine capitale par exemple ou de la prison à perpétuité. La perpétuité est une chimère. Dans les faits, ça n'existe pas. J'ai vraiment écrit ce que je ressentais. Quelqu'un qui n'a pas vécu ce que j'ai vécu va penser différemment. C'est pour ça que j'ai écrit que c'était « à vie » et souvent les gens ne s'en rendent pas compte. Mais ce qu'on a vécu, c'est à vie.

Depuis mon témoignage, je correspond avec des personnes par internet et je me suis fait des amies très, très chères. Mon amie P. de Paris et même venue chez moi. Elle m'a aidée à faire mes recherches et quand on a retrouvé ma mère, elle est venue chez moi. Dans mon livre, à un moment donné, je lui rends hommage. Elle aussi, elle est dans le même cas. Elle connaît sa mère mais pas son père.

J'ai une amie qui ne connaissais pas mon histoire et à qui j'ai offert mon livre. Elle a tout découvert en lisant mon livre. Elle ne comprend pas pourquoi je n'ai rien dit avant et se fait du mou rond pour moi. Je lui ai dit « ne t'inquiète pas, c'est passé ». Je n'ai jamais rien montré. J'aurais dit quoi que ce soit ... Elle m'a dit « Pourquoi tu ne m'en n'a pas parlé ? » J'ai dit « Jamais, jamais je l'aurais fait ». Parce que je savais qu'alors ça partirait chez ma mère. Je ne l'ai dit à personne, je ne voulais pas qu'elle l'apprenne. Elle ne m'en veut pas mais elle culpabilise de ne pas s'en être rendue compte. C'est de l'ordre de la culpabilité, oui.

Ce n'est pas une histoire facile et apprendre tout ça, comme ça, après toutes ces années ...

J'ai eu pas mal d'autres retours de gens qui ont lu le livre. J'ai eu pas mal de mails de soutien. La plupart des gens qui ont acheté mon livre sont des connaissances, des bénévoles de l'association où je suis, de la chorale dont je fais partie. C'est comme ça que j'en ai vendus. Ce ne sont que des personnes qui ne connaissaient pas mon histoire. Pour eux, ça fait l'effet d'une bombe. Ils ne savaient rien, même pas un soupçon parce que je suis une personne qui se montre toujours joyeuse. Mon histoire est triste mais je ne l'ai pas écrite pour que les gens pleurent. J'ai une apparence un peu rude. De part mon vécu, je n'ai fait que des travaux masculins. Donc je peux sembler rude comme ça en apparence mais dans le fond, je suis très, très gentille. Mais je pense que ce côté rude n'apparaît pas dans le livre. Comme j'ai vécu tout ce que j'ai écrit, je n'ai pas pu le dire autrement.

Pour le, moment, je ne sais pas si il y a des gens qui ont commandé le livre directement à la maison d'édition. Il y a un journaliste qui avait fait un article sur mes recherches à qui j'ai envoyé le livre en lui expliquant pourquoi je l'avais écrit. Là, j'attends une réponse.

On se sent mieux quand le livre est écrit, quand c'est parti, quand les gens l'ont lu, c'est un soulagement. Ca c'est sûr, c'est un soulagement. Je l'ai envoyé au Canada, à quelques amies

que j'ai rencontrées sur internet. Maintenant, on correspond régulièrement, on s'envoie des mails de soutien. C'est important de se soutenir dans ces moments-là.

Entretien avec Patricia

30/07/2006

« J'ai effectivement trouvé ma mère biologique. Bon, je n'ai aucun contact avec elle parce que déjà, moi, je ne serais pas capable parce que c'est quand même récent et puis elle, elle n'en est pas capable non plus puisqu'elle n'en avait parlé à personne. Pour le moment, je crois qu'il faut que ça fasse son chemin. Et surtout, elle a trois autres enfants après moi et aucun des trois n'est au courant. Donc, c'est vrai que si j'arrive dans sa vie comme un chien dans un jeu de quilles, ça risque de faire de la casse, certainement plus pour elle que pour moi. Et puis je ne vois pas pourquoi j'irais foutre le souk dans sa famille alors que, de toute façon, on ne rattrapera pas quarante huit ans. Elle s'est servie de cette loi mais en fin de compte, je ne lui en veux strictement pas. Moi, je ne suis pas du genre à aller taper à sa porte en lui disant : « Coucou, c'est moi. », alors que j'ai son nom, j'ai son adresse, j'ai tout. Je n'ai pas rencontré ma mère biologique, ni eu de contact par téléphone, ni par lettre, ni rien du tout. Il y a quelqu'un que je connais bien qui l'a eue au téléphone, plusieurs fois et puis on attend que ça se fasse son bonhomme de chemin dans sa tête et dans la mienne aussi. Moi, je sais et c'est important parce que j'ai un de mes fils qui est blond aux yeux bleus et mon ex-mari était moitié espagnol, moitié italien, voyez le genre de physique. Et bien, c'est simplement parce que ma grand-mère biologique était allemande. Et depuis qu'il sait ça, depuis octobre [2005], il a changé d'une façon extraordinaire. Dans le sens où, dans la famille, on a toujours dit qu'il n'y avait pas de M. [son nom de famille] aux yeux bleus, que c'était le fils du facteur, que c'était le fils du meilleur ami de mon ex-mari, puisqu'il était blond aux yeux bleus. Il a tout entendu. Il a entendu ça depuis qu'il est né jusqu'à ce que ma belle-mère décède. Et quand je lui ai dit : « Voilà, j'ai trouvé » et que je lui ai expliqué même si je l'ai fait très tardivement, quand j'ai trouvé, je leur ai dit et je sais qu'à mon fils, je lui ai dit : « Voilà, vous avez quand même une partie de sang allemand, puisque ma grand-mère était allemande », il m'a regardée et il m'a dit : « Mais les Allemands, ils sont blonds aux yeux bleus ! » et je lui ai répondu « Oui ». C'est tout ce qui a été dit. Mais il a changé. C'est un gamin qui est très introverti, qui parle pas, qui a eu des problèmes, j'allais dire pas du tout scolaires ni rien du tout mais par rapport aux relations aux autres mais le changement a été pharaonique. Je ne pensais pas qu'il en ait souffert tant que ça. Ma fille est brune, brune, brune et mate comme mon mari et mon fils, il est blond aux yeux bleus, il a le type allemand et ma mère adoptive l'appelait quand même « bougie Bosch » quand il était petit. Et il y en a eu d'autres mais c'est vrai que lui a été complètement traumatisé et rien que pour ça, rien que pour ça, moi je dis que j'ai fait ce que j'avais à faire parce que je pensais pas qu'il avait été plus perturbé que moi, qui suis née sous X, par ce problème d'être blond aux yeux bleus avec un père cheveux noirs, presque bleus, mat et les yeux noirs. Voilà le genre de dégâts que ça peut faire. Je crois que lui a vraiment été, traumatisé par ça, le fait d'avoir les yeux mais vraiment bleus et il est blond, comme un Allemand. Jusque là, je ne n'avais jamais rien dit à mes trois enfants. Parce que dans mon entourage proche, c'est-à-dire mon milieu professionnel, mon milieu amical, il n'y a qu'une personne qui le sait, c'est une de mes collègue de travail et mon amie, il n'y a qu'elle qui le sait parce que je n'en parle pas, c'est quelque chose que je considère, j'allais dire, comme une tare, comme une honte. Considérer le fait d'être né sous X comme une honte, je pense que c'est dû à mon enfance aussi. On a toujours su. Je dis « on », parce qu'il y a mon frère avec. Moi, je l'ai toujours su, mes parents adoptifs me l'ont toujours dit. Je n'ai pas le souvenir que mon père m'en ait parlé sauf quand j'étais petite. Je n'ai pas toujours su que j'étais née sous X mais j'ai toujours su que j'étais adoptée. Mais je crois que ça change... enfin je sais pas si ça change grand-chose. Mais, moi, c'est surtout l'adoption : j'en ai pris plein la tête, y a pas d'autre mot, parce que, parce que j'ai été adoptée et pas dans ma famille paternelle, c'est pourtant leur nom que je porte mais dans ma famille maternelle.

D'être née sous X, j'ai eu qu'un prénom donné comme nom de famille mais le nom de famille que j'ai, j'allais dire légalement et officiellement, puisque rien ne prouve, même sur un extrait de naissance que vous demandez à la mairie, rien n'apparaît. J'ai suffisamment galéré pour avoir mon extrait de naissance original. Mais je crois que c'est le fait d'être adoptée parce que physiquement, je ne correspondais pas du tout aux critères du côté de la famille ma mère. C'est-à-dire que je n'avais strictement rien de ressemblant avec eux, on avait vraiment l'impression que j'étais, alors qu'ils se ressemblent tous, j'étais différente, je n'aimais pas ce qu'ils aimaient, je crois que j'étais l'antithèse de ce que ma mère attendait. Mon frère moins. Mon frère a été adopté beaucoup plus grand. Lui, s'il avait voulu chercher, il aurait pu parce qu'il a un nom et un prénom, parce qu'il a été adopté, quand même il avait un an et demi alors que moi, j'ai été adoptée à six mois, et je n'ai pas de nom. Mon frère a de gros problèmes depuis tout petit. Tous les deux, on a fait beaucoup de conneries. Moi, j'ai fait beaucoup de conneries parce que j'ai vécu l'attitude de ma mère adoptive comme un rejet, toute ma vie. Je me souviens que je savais très bien comment on écrivait le mot « antécédent » parce que c'est un mot que j'entendais tout le temps, quand j'étais petite, dès que je faisais quelque chose. Et je me disais : « Mais c'est quoi ? » et c'est je crois, je crois que c'est le premier mot que j'ai cherché dans le dictionnaire, « antécédent ». Même si au début, je pense qu'elle m'aimait. J'étais petite quand ils sont venus me chercher, j'avais six mois. Quand j'étais petite, j'étais plus ou moins rousse, pas poil de carotte mais auburn, alors que eux, ils ont tous les cheveux noir jais. Je suis petite, je fais qu'un mètre cinquante-huit, ils font tous au minimum un mètre soixante-dix. Le plus petit du côté de la famille de ma mère fait un mètre soixante-dix. Il fallait impérativement que je passe à l'époque le bac C, les maths, ça a toujours été ma bête noire. Tout ce qu'on faisait de toute façon, aussi bien mon frère que moi, ce n'était pas bien. On était toujours comparés à mes cousins du côté maternel. Tout le temps, tout le temps, tout le temps. Et puis alors, quand mes parents ont divorcé, ils ont divorcé quand j'étais petite, alors là, c'était l'horreur parce que mon père a demandé ma garde et dans les années soixante-dix déjà, le divorce par consentement mutuel n'existait pas donc, c'est vrai que le divorce de mes parents a duré de 1967 à 1971 ou 72. Moi, j'en ai un souvenir épouvantable. Ca a été très long et surtout c'était les deux grosses familles du département qui se sont dressé l'une contre l'autre. Il y a eu des faux en écriture, enfin ça a pris des proportions énormes. Et surtout je n'ai pas compris pourquoi ma mère s'était battue pour avoir ma garde et celle de mon frère. On n'a pas compris parce qu'on avait vraiment l'impression qu'on était, pas un poids pour elle mais qu'on lui renvoyait tout ce qu'elle n'aimait pas. Moi, du plus loin que je me souviens, j'ai toujours eu l'impression de renvoyer à ma mère le fait que je ne lui convenais pas. Je n'étais pas ce qu'elle aurait voulu. Et ça a toujours été comme ça. Elle n'avait pas une attitude de mère, ni de grand-mère par rapport à mes gamins. Pourtant, je ne leur avais pas dit que j'avais été adoptée, je leur ai dit peu de temps après qu'elle soit décédée. Et mon fils aîné m'a dit : « Ah ben, je comprends pourquoi elle est comme ça ! ». Parce qu'elle a jamais eu une attitude de grand-mère avec mes trois gamins. Pourtant c'étaient ses trois seuls petits-enfants puisque mon frère ne veut pas d'enfant, c'est un choix personnel, elle n'a jamais eu une attitude de grand-mère avec eux. Et même maintenant qu'ils sont grands, la plus jeune a vingt et un ans, mon aîné a vingt sept ans, maintenant ils ont eux-mêmes des copains plus ou moins fixes ou plus ou moins établis et ils me disent : « Si tu voyais comment sont les grands-parents de nos copains ! ». C'est vrai qu'ils ont découvert l'attitude, d'un grand-père ou d'une grand-mère, entre guillemets, « normal » ces deux dernières années. Parce que mon père est décédé il y a longtemps, il n'a jamais connu ma fille, il ne l'a jamais vue. Le seul qui se souvient de mon père, c'est mon fils aîné, il devait avoir quatre ans.

[...] Moi, j'ai plus de mal avec l'adoption qu'avec le X. Le X en fin de compte, je l'ai su quand j'ai réclamé les papiers à ma mère. Là, j'étais mineure, ça a fait un scandale. Je devais avoir quatorze, quinze ans, c'est à l'époque où vraiment j'ai fait tout et n'importe quoi, où je lui ai dit que je voulais voir mes papiers. Et c'est là vraiment que j'ai vu que j'étais née sous X. C'est vrai que je savais que j'étais adoptée mais je ne savais pas que j'étais née sous X. Mais de toute façon, le fait d'être née sous X, le seul truc, c'est que ça rend carrément les recherches impossibles ou extrêmement difficiles. Mais je crois que, l'adoption quand vous avez un comportement comme a eu ma mère, fait beaucoup plus de dégâts.

Que j'étais adoptée, je l'ai toujours su. Mais pour ma mère, je n'étais pas née à ma date de naissance, c'est-à-dire au quinze mai cinquante-huit, non, non; il fallait surtout pas que je dise que j'étais née le quinze mai cinquante-huit. Il fallait que je dise la date à laquelle j'étais arrivée chez eux, soit le trente octobre cinquante-huit. Pourtant, ils l'ont dit, à leur entourage. Enfin, mon père non, il n'en parlait pas, il disait « C'est ma fille ». Peu importe avec ses amis, dans la famille de mon père aussi, c'est une très grande famille. Dans la famille de mon père, ce sont de très grandes familles où ils ont beaucoup de frères et sœurs, où ils ont eu beaucoup d'enfants, c'est les grosses familles bourgeoises des années cinquante. Mon père ne l'a jamais caché mais pour lui, j'ai l'impression que le fait que j'aie été adoptée, il l'avait même oublié puisqu'il n'en parlait pas. Et lui, toutes les conneries que j'ai faites, il a été au courant évidemment, il ne me les a jamais reprochées. Et même ma grand-mère paternelle, j'en ai un souvenir formidable. Je ne sais pas justement, est-ce que c'est parce que j'ai été adoptée qu'elle agissait comme ça avec moi ? Mais je savais que si j'avais le moindre truc, je savais que je pouvais aller me réfugier vers elle. Alors que ma grand-mère maternelle, j'en ai un souvenir épouvantable. Pour moi, le souvenir que j'en aie, elle me faisait l'effet d'une sorcière. Ce n'est pas compliqué mais je sais qu'elle ne pouvait pas me voir, qu'elle ne me supportait pas.

Je sais que ce n'est pas évident parce que ma mère n'a pas pu avoir de gamin, c'est sûr que ça doit être quelque chose de très dur pour une femme. Et puis c'est vrai qu'elle m'a empêchée de voir mon père à partir du moment où elle a obtenu le, mon droit de garde officiel. Mon père habitait dans le sud à l'époque et ma mère dans l'Est. Combien de fois j'ai fait le trajet en stop ! Je ne lui disais pas, je partais. Donc, mon père avait l'intelligence d'appeler ma mère en lui disant : « Elle est là ». Et si par hasard je mettais plus longtemps à arriver et que ma mère se rendait compte que je n'étais pas rentrée, elle envoyait carrément les flics. Ça a toujours été comme ça, pour n'importe quoi. C'est vrai qu'on correspondait pas à ce qu'elle attendait : les copains que j'avais à l'école ne valaient rien, et puis de toute petite, ma meilleure amie, c'était tout ce que vous voulez sauf ce qu'il fallait quoi. Tout ce qu'on faisait de toute façon avec mon frère, ce n'était pas ça qu'on aurait dû faire.

Mon ex-mari n'a jamais compris pourquoi je cherchais. Il a toujours su que j'avais été adoptée, je lui ai dit pour être franche très peu de temps avant qu'on se marie, je lui ai dit une fois et j'en ai jamais reparlé. Et les années passant, même en ayant eu mes gamins, le vide ne se comblait pas, il fallait que je sache et doublement après la naissance de B. Je reconnais que lui aussi m'a perturbée parce que sur le coup je me suis dit : « C'est pas possible qu'il soit blond ». Comme il est né par césarienne, je me suis dit : « Ils l'ont échangé à la naissance ». Et j'ai entendu : « Ils ne sont pas du même père ! ». L'aîné me ressemble terriblement donc il a la même couleur de cheveux, il a la même couleur des yeux, il a les mêmes tâches de rousseur que moi, donc on ne peut pas douter. Et ma fille ressemble énormément à son père ; ils sont copies conformes tous les deux. Mais B. ne ressemble à personne. Et il y en a qui m'ont demandé si ils étaient du même père et ça, devant mon fils. Je crois que le fait que B soit né blond m'a posé aussi des questions. Il fallait que je trouve, et ça a fini par virer à l'obsessionnel. J'avais déjà demandé à ma mère adoptive et sa réponse a

été : « On sait rien, tu sors d'une poubelle. Elle ne t'aimait pas, elle t'y a mis ». C'était sa réponse et ça a toujours été sa réponse. « Tu sors d'une poubelle. Elle t'aimait pas, elle t'y a mis ». Donc, ça voulait dire : « C'est pas la peine que je cherche, je ne trouverai rien ». Mais j'ai essayé de savoir. En plus, mais ça c'est mon père qui me l'avait dit, ils m'ont eue par connaissance. C'est-à-dire que, étant de la grosse bourgeoisie du département, les deux familles, ils m'ont eue par piston, en fait, parce qu'ils connaissaient quelqu'un : la belle-sœur de ma mère, c'est-à-dire la femme de son frère était amie avec, à l'époque, le directeur de la DASS de B. et ils m'ont eue par piston. Ca, c'est mon père qui me l'a dit après, quand je lui ai posé la question. Lui m'avait donné quelques tuyaux. Mais je pense, qu'en fait, il n'en savait pas tellement. Et tous, du côté de la famille de mon père, parce que je leur ai tous écrit en leur demandant : « Voilà, moi, je veux savoir, j'ai besoin de savoir : qu'est-ce que vous savez, vous ? ». Et ils m'ont tous répondu, téléphoné ou écrit. Il n'y a que du côté de ma mère, que ça a été le black out. Ca a été la même réponse. Ils ne savaient rien, je n'avais pas le droit de savoir et de toute façon, je sortais d'une poubelle. Moi, je me souviens, je sais pas quel âge je pouvais avoir, je jouais encore à la poupée, douze ans peut-être, je me revois avec mes cousines et elles m'ont demandé si ça me gênait pas de m'incruster. Et c'est vrai qu'à cet âge-là, j'avais pas la répartie, je savais pas quoi répondre, je pouvais pas répondre. Donc je ne répondais pas et en général, je m'en allais et je les laissais continuer jouer seules. Parce que des cousins, des cousines, j'en ai en pagaille, vu que, ils étaient six du côté de mon père, six du côté de ma mère ; ils ont minimum quatre gosses, sauf ma mère qui en a eu que deux puisqu'ils pouvaient pas en avoir, enfin ma mère ne pouvait pas en avoir, puisque mon père qui a divorcé en a eu après, a eu une autre fille après, sa fille biologique. Mais c'est vrai que moi, je ne savais pas quoi répondre à ça. Il y a eu des phrases qui étaient moches. Du coup, moi, j'ai toujours pris ça comme une honte puisque, quand je faisais une bêtise, c'était, ce n'était pas de ma faute, c'était parce que on ne savait pas d'où je venais. Si j'avais telle attitude, c'était comme ça, si je n'aimais pas les maths, c'est pour ça, mais tout ce que je faisais et tout ce que j'étais, physiquement ou tout ce que je pouvais aimer et ne pas aimer, venait de mon hérité. Ca, je l'ai toujours entendu. Même maintenant, j'ai beaucoup, beaucoup de mal à en parler. Je commence à en parler mais, c'est quelque chose... Je vais en parler plus facilement avec quelqu'un qui est hors de mon cercle familial et amical, mais c'est vrai que la première fois que je suis allée à une réunion à G., c'était une réunion organisée par une association des nés sous X, l'ADONX. Ce n'était pas très loin de chez moi et c'est comme ça que je suis allée à une première réunion. Et je me suis dit : « Mais je suis loin d'être la seule ». Et je me suis rendue compte qu'il y en avait qui le vivaient très bien et y en avait qui le vivaient aussi mal que moi. [...] A Noël par exemple, je vivais une sorte d'exclusion. C'est-à-dire que tant que j'étais petite, on faisait Noël chez ma grand-mère maternelle, c'est-à-dire la sorcière. Ce n'est pas une question de jalousie mais mes cousins avaient des trucs qui valaient une somme pharaonique et moi, j'avais toujours ce que j'appelle une merde. J'ai vu mes cousins avoir des paires de ski, je vous parle de ça, c'était quand même dans les années soixante, c'était loin d'être donné à l'époque, une paire de ski et moi, j'avais un genre de bouquin, un livre de poche ou les livres de « Caroline », je les ai gardés parce que j'adore ces bouquins. On était toujours de Noël chez ma grand-mère maternelle parce qu'elle avait une énorme baraque à l'époque et que c'est vrai qu'elle pouvait accueillir tout le monde. Mais ça a toujours été comme ça. Par contre, c'était plus l'inverse du côté de mes grands-parents paternels, comme on faisait jamais Noël avec mes grands-parents paternels, c'est vrai que quand je les voyais, je me souviens de cadeaux qu'ils nous ont fait, ils m'avaient acheté un tourne-disque par exemple et c'est vrai que c'était quelque chose de très bien. Le gros paradoxe, ça a été la différence d'attitude entre ma famille paternelle et ma famille maternelle.

[...] Je reconnais que je n'ai pas été facile, à l'adolescence, ça a été rock-and-roll chez moi. Je crois que j'ai cherché à pousser ma mère dans ses retranchements. En plus, il y avait la mentalité du côté de ma mère que je ne supportais pas, la mentalité catholique intégriste, qui prône la tolérance et qui n'en a aucune. J'ai même demandé à ma mère pourquoi elle nous avait adoptés mon frère et moi. Elle m'a répondu par une baffa mais je me suis baissée et elle m'a loupée.

Mais je connaissais le système, je savais que, quand je la poussais dans ses derniers retranchements, c'est ce qui partait mais elle l'a loupée, je me suis baissée parce que je l'attendais. Moi, je comprends pas pourquoi elle a nous a adoptés. J'ai parfois l'impression qu'elle a fait sa B.A. Je crois qu'il fallait qu'elle ait des enfants pour correspondre à l'image de la famille. Mais c'est vrai qu'après, par rapport à mon père, elle a toujours démonté mon père. Donc c'est vrai que c'était assez particulier comme enfance et comme adolescence. Ca, je reconnais mais je reconnais que je suis spéciale aussi mais je pense que c'est aussi dû à ça. Mais dire que j'étais adoptée, surtout pas, surtout pas. Il ne fallait surtout pas le dire. Et c'est vrai qu'en plus je l'ai dit, mes enfants étaient là tous les trois. Je crois mais c'est surtout à mon à mon fils aîné que je m'adressais, il devait avoir vingt ans, je lui ai dit sur un coup de colère parce que lui aussi a pas été facile à l'adolescence mais ça, c'est de notre faute vu les difficultés de santé qu'il a eues, petit; c'est vrai qu'il a eu l'habitude qu'on lui cède tout le temps. Je ne sais plus ce qui c'était passé, je ne sais plus ce qu'il m'avait reproché et je lui ai balancé de colère. Sinon je ne sais pas si j'aurais été capable de leur dire. Et une fois que j'avais dit ça, il fallait que je continue. Il fallait que je continue.

Il y a une espèce de muraille qui entoure ces histoires-là et ça devient extrêmement difficile d'en parler à un moment donné. Et d'ailleurs je suis en train de me demander, depuis que je suis petite, même gamine, depuis que je vais à l'école, je crois que je ne l'avais jamais dit. C'est quelque chose que je ne disais pas, même petite. Je suis en train de penser aux quatre années qu'on a passées dans un village de l'A. d'où la famille de mon père était originaire, mais non, non, surtout pas, je voulais pas en parler. Et puis après en grandissant, quand on a quitté L. et que mes parents ont divorcé, qu'on est retournés en S, c'est vrai que jamais, jamais j'en ai parlé. Mon mari l'a su parce que j'ai dû lui dire quinze jours avant que je me marie. Et pourtant je le connaissais depuis quelques temps déjà. J'étais incapable, mais même maintenant je suis incapable d'en parler. Vous prenez tout mon entourage professionnel, on est quand même assez nombreux, je travaille dans le social, dans le médico-social, j'aurais pu en parler mais je n'ai jamais rien dit. Par contre je sais que, on travaille avec beaucoup de psychologues et toutes reconnaissent et savent que je cache quelque chose. Mais elles ne savent pas quoi. Et ça, toutes me l'ont dit. Tout le monde le sait parce que je pense que ça doit se savoir, ça doit se voir par mon attitude ou je ne sais pas. Moi-même, je ne m'en rends pas compte. Une fois, je me souviens, dans le cadre de mon travail, il y a un gamin, oui c'est un gamin, parce que ça pourrait être mon fils, il devait avoir vingt-cinq ans à l'époque, est arrivé et il était né sous X. Et je ne peux pas vous dire comme il m'a touché, beaucoup plus que les autres. C'était débile parce que sa situation n'était pas plus critique que celle d'autres qu'on voit quotidiennement. Et je ne pouvais pas entendre parler l'équipe, quand on faisait des réunions d'équipe pour parler de telle ou telle personne, et bien je ne pouvais pas y assister. Il fallait que je trouve une excuse, je ne pouvais pas assister, c'était plus fort que moi. C'était quelque chose qui me prenait là mais j'aurais été capable de me mettre à pleurer en plein milieu de la réunion. Ils se seraient tous dit : « Ca y est, ce coup-là, elle a pété un plomb, elle devient folle ». Mais non, ça je peux pas et c'est vrai que je suis incapable de leur dire sauf à mon amie, S., qui le sait et qui le sait depuis l'année dernière. Et d'ailleurs, je lui ai même pas dit, je lui ai donné l'adresse de mon site Internet en lui disant : « Tu iras voir », parce que je n'étais pas capable de lui dire. Et c'est vrai que lui dire, je n'aurais pas pu, je ne peux pas et quand je dis « Je peux pas », je lui avais dit à S. : « Un

jour, je te dirai quelque chose mais là, je peux pas ». C'est pour ça que je lui ai donné l'adresse de mon site. Maintenant, j'arrive à en discuter avec elle mais pour lui dire, j'allais dire pour lui avouer, c'est vrai que j'emploie ce mot-là, pour lui avouer ça, j'en étais incapable, il fallait qu'elle aille le voir d'elle-même. Je dis « avoué » parce que je crois que je

l'ai toujours vécu comme une faute même si je sais que ce n'est pas ma faute mais on me l'a tellement rentré dans le crâne pendant des années que je pense que je le vis comme ça.

C'est marrant parce que même avant de savoir qui était ma mère biologique, pourquoi, comment, je ne lui ai jamais mis la faute sur le dos.

C'est vrai qu'il y avait cette putain de loi qui existe, elle s'en est servie. On a le droit de se servir de ce qui existe mais il faut dire aussi que j'ai peut-être cette réaction parce que, quand j'ai consulté mon dossier DDASS, il avait une lettre manuscrite dedans et dans cette lettre, ma mère biologique disait que c'est ses parents qui ne voulaient pas qu'elle me ramène chez eux. Parce que c'est vrai qu'elle est originaire de M. où elle vit toujours donc ils l'ont quand même envoyée à "pétaouchnoc" pour accoucher, parce que B. c'est à trois cent kilomètres de M. Donc, ils l'ont envoyée là-bas bien avant : elle était dans une maison maternelle avant ma naissance et elle est repartie après. Et d'après les papiers que j'ai réussi à avoir grâce à mon médecin traitant, j'ai eu mon dossier médical, elle m'a quand même nourri au sein pendant cinq jours, ce qui est quand même très bizarre. C'est pas un acte anodin et c'était bien marqué noir sur blanc sur la lettre qu'elle a laissée à l'assistante sociale et c'est noté aussi textuellement : « Mes parents ne veulent pas que je ramène l'enfant à la maison ». Je pense que ses parents l'ont envoyé à B. pour cacher la fin de sa grossesse. Je pense qu'elle non plus n'a pas dû avoir une enfance facile parce que avoir, elle est née en 38, donc avoir une mère allemande en 1938 en Alsace-Lorraine, ça devait être coton quand même. Parce que M. et S., ça se touche, il y a quarante bornes. Elle est née en octobre 38, la guerre de 39/45 s'est déclarée en août 39, elle n'avait pas un an et elle avait une mère allemande. On peut demander les extraits d'acte de naissance de n'importe qui, toutes les mairies vous fournissent sans filiation. Moi, je l'ai fait pour ma mère, je l'ai fait pour le mari de ma mère, dès qu'on a eu ciblé les personnes, je l'ai fait pour arriver à tisser une toile d'araignée ; et je l'ai fait pour ma grand-mère, puisque j'avais son nom, allemand, elle n'a jamais été française, parce que j'ai demandé l'extrait de naissance de madame Machin, et bien non, elle a jamais été naturalisée française. Donc elle est restée allemande toute sa vie et je pense qu'elle n'a pas dû avoir une enfance facile ma mère en ayant une mère allemande pendant la guerre et surtout dans cette région. Son père, il avait déjà épousé une allemande, dans les années cinquante c'était très, très, très mal vu, et sa fille trouve le moyen d'être fille mère ! Donc, je pense qu'il devait y avoir beaucoup de secret plus ou moins bizarre qu'il fallait mieux planquer. Moi je pense qu'ils ont dû certainement la pousser à faire ça, ça c'est une évidence, peut-être même l'obliger parce qu'elle était mineure, elle avait pas vingt ans quand je suis née, elle avait dix-neuf ans et demi. Donc, je pense qu'ils ont dû la pousser, l'obliger d'ailleurs. Mon père biologique ne voulait pas d'enfant, ça sur mon dossier, c'était écrit noir sur blanc. Donc ça plus le reste a abouti à ce que ma mère m'abandonne. Puis, je lui en ai, mais j'allais dire, jamais voulu. Lui en vouloir de quoi ? De toute façon, elle n'était pas responsable à partir du moment où, visiblement si elle a allaité, elle voulait vous garder. Il est bien noté que les cinq premiers jours suivants ma naissance, elle m'a nourrie au sein. Donc je trouve que c'est quand même particulier pour quelqu'un qui veut accoucher sous X. J'ai trouvé ça quand même bizarre. La personne qui s'est mis en contact téléphonique avec elle m'a dit : « C'est très drôle parce que vous parlez, vous avez la même intonation de voix et vous avez la même façon de parler, vous faites des pauses dans les phrases exactement au même moment ». Elle, ça l'a frappée. Moi, je ne peux pas vous dire, d'abord parce que je ne

m'entends pas et puis parce que je ne l'ai jamais eue au téléphone. Le fait, c'est vrai qu'elle ne l'ait pas dit à ses enfants, ça je peux tout à fait le concevoir, quoi, parce que dans les

Page 7/11

années cinquante, c'était difficile et puis sans savoir la réaction qu'auraient eue ses enfants aussi. Y a tellement de facteurs qui rentrent en jeu, c'est vrai qu'elle, je lui en veux pas. Moi, je voulais savoir, même si ça doit rester comme ça, si elle me donne jamais signe de vie, ça me suffit : j'ai un nom, je sais que c'est son nom à elle, je sais pourquoi elle m'a abandonnée, je sais ce qu'elle a fait, je sais où elle habite. Bon, peut-être qu'un jour, je dis pas que je n'irai pas faire une virée du côté de M. pour voir où elle habite et quitte même à aller la voir mais sans rien dire, sans rien dire parce que c'est vrai que je n'irai jamais, et ça c'est quelque chose que ne comprennent pas les X en colère, parce que moi, jamais mais pour rien au monde, j'irais de moi-même prendre contact avec elle et flanquer la pagaille entre elle et ses enfants, ses petits-enfants.

C'est quelque chose dont je ne me sens pas le droit. De toute façon, on ne pourra jamais rattraper ces quarante-huit ans. C'est vrai qu'après, souvent ce que veulent les personnes nées sous X, c'est avoir une image, une photo, voir leur mère. Moi, j'aimerais la voir. C'est très lourd de ne pas savoir à qui on ressemble, d'où on vient, de qui. Quand je me regarde dans une glace, c'est comme si c'était une glace avec mosaïque. J'ai l'avantage d'avoir eu mon fils aîné qui me ressemble donc j'allais dire, c'est différent. C'est pas dans le bon sens mais c'est pas, j'allais dire, le flou total. Moi, j'ai vraiment l'impression d'une mosaïque. C'est une mosaïque, le miroir renvoie un reflet. Quand vous retrouvez, certains critères d'ordre physique chez vos enfants, je crois que ça s'estompe, c'est moins difficile.

Moi, je me souviens à l'époque où on habitait B. et où je n'avais pas du tout commencé mes recherches parce que c'était avant, à l'époque où la loi était pas sortie et donc vous n'aviez pas droit à l'accès à vos dossiers. Comme on habitait B., j'étais persuadée qu'elle était originaire de B., qu'elle habitait à B. Vous pouvez pas savoir, à chaque fois que je voyais quelqu'un, toutes les femmes d'un certain âge, c'est-à-dire d'une vingtaine d'années de plus que moi, même un peu plus, je les dévisageais de la tête aux pieds en me disant « Peut-être que ... », dès que la couleur des yeux commençait un peu à virer sur le vert, parce que j'ai les yeux verts ou alors quelqu'un qui tirait sur le rouquin parce que c'est pas courant non plus. Mais toujours, tant qu'on a habité à B., ça a fait ça. Je pouvais pas croiser quelqu'un qui avait un semblant de correspondance de couleur de cheveux, de couleur d'yeux, alors qu'en fin de compte, je pouvais bien regarder tout le monde, ils sont pas du tout originaires de l'Est, ils sont tous originaires de C., donc je risquais pas de les croiser. Mais ça, je le savais pas. Mais c'est vrai qu'on a besoin de mettre un calque. Et d'ailleurs ce qui n'est pas très marrant, c'est que les ressemblances entre parents et enfants me fascinent. C'est quelque chose qui m'a toujours fascinée. J'ai des amis, ils sont vraiment les copies conformes ; le père et le gamin : son fils c'est la copie en miniature et ça, c'est quelque chose qui me fascine. Quand j'ai dit à ma fille : « Ca y est, j'ai localisé, ça y est vous avez en fait trois oncles et tantes et plus des cousins, parce qu'en fin de compte, ils en ont pas, ils en ont quasiment pas de cousins, et vous avez des vrais cousins, vous en avez sept, ma fille s'est mise à sauter, elle est assez exubérante, là elle m'a dit "On va trouver un B. miniature". C'est-à-dire qu'elle était persuadée, elle, par contre, a toujours pensé ça, elle me l'a dit après, elle m'a dit d'ailleurs "Est-ce que t'as une sœur ?". Je lui ai dit « Oui, j'ai une sœur" et elle m'a dit "On va retrouver un autre toi ». Et c'est vrai que ma fille est aussi assez portée aussi sur les ressemblances. Tous, mes trois enfants étaient prêts à monter dans la voiture le jour où je leur ai dit, pour aller à M. Je leur ai dit « Oh là, doucement » parce que moi, je n'en aurais pas été capable. Même maintenant, je ne sais pas si j'en serais capable ; c'est une question que je me pose parce que la voir, oui, je veux bien mais le problème, c'est que je ne saurais même pas trop ce que j'ai à lui dire. Je ne sais pas et je n'en sais rien. J'ai rien à lui reprocher, c'est pour ça, quarante-huit ans, on ne les comblera pas ... Sincèrement j'en

sais rien. Par contre, je sais que mes gamins, enfin pas B., mais E. et D., eux sont très pressés de

Page 8/11

monter à M., de voir leurs cousins. Mais bon, c'est vrai que je n'ai qu'un frère et il n'a pas d'enfant et dans ma belle-famille, un de mes beaux-frères n'a qu'une fille, donc c'est vrai que c'est très restreint. Par contre, je sais que ma mère biologique, une des premières choses qu'elle a demandées à la personne qui l'a eue au téléphone, après avoir reconnu qu'elle était ma mère, c'est si j'avais des enfants. Elle a dit : « Alors je suis grand-mère de dix petits enfants ». Mes trois frères et sœurs [biologiques] ont sept enfants et moi trois. Elle avait donc compté les miens. Elle a demandé aussi à cette personne ce que faisaient mes enfants, heureusement qu'elle avait pris des notes et qu'elle savait. La personne m'a dit ensuite : « C'est possible que vous vous rencontriez mais il faut du temps ». Ca ne fait même pas un an. Il faut quand même que ça fasse du chemin. Surtout quand c'est quelque chose que vous avez complètement occulté pendant trente-huit ans. Moi, ce que je voulais c'est savoir qui était ma mère. Maintenant, je le sais. Bon, je ne dis pas que je ne voudrais pas la voir mais je crois que je serais plus facilement attirée par mes frères et sœurs que par ma mère.

C'est paradoxal mais c'est vrai que mon frère [adoptif], celui que j'appelle mon frère, c'est quelqu'un de très marginal et donc on a des relations assez bizarres ; c'est dû à sa toute petite enfance vu que il a été pris, repris, reposé, ramené à la DASS, enfin il a fait que ça pendant un an et demi avant d'atterrir chez nos parents et après il a morflé autant que moi. Donc c'est vrai qu'il est très particulier et je sais que moi, ça m'a manqué. Je sais que ce qui m'a manqué le plus, je crois que c'est des frères et sœurs. [...]

Y a des trucs pour lesquels je me suis battue dans ma famille adoptive pour être reconnue. Par exemple, ma mère avait gardé des affaires qui étaient à mon père mais je ne sais pas pourquoi. Et quand ma mère est décédée, tous les frères et sœurs de ma mère se sont servis bien avant nous. Il y a des trucs que j'aurais voulu récupérer, auxquels je tenais parce que je les avais associés à ma grand-mère ou à mon père, des choses du style le buffet de ma mère qui est chez moi et qui était à mon père, ça a été une véritable galère pour le récupérer. C'est comme mon frère qui voulait impérativement avoir un tableau chez lui et à qui on a dit : « De toute façon, t'en a pas besoin parce que pour toi, il représente rien, c'est quelqu'un de la famille », sous-entendu, pas de la sienne Voilà ce qu'on a dit textuellement à mon frère devant moi. Et ça, c'est pas vieux, ça date de juin, juillet 2001, c'est-à-dire ça fait cinq ans. Mon frère ayant de gros problèmes a mis assez longtemps avant de se marier, on l'a toujours pris pour un « neuneu ». C'est vrai qu'il était toujours incapable de faire quoi que ce soit, ils l'ont toujours totalement muselé. Mais même moi, j'avais la chape de la famille sur moi et c'était très difficile de se rebiffer contre eux tellement ils étaient particuliers. Et mon frère a attendu quand même le décès de ma mère pour se marier parce que il ne pouvait pas se marier avant, il était trop « neuneu ». Et là, ça fait cinq ans qu'il va très bien. Et ça a toujours été comme ça. Il y a une vingtaine d'années, j'ai un de mes cousins qui s'était tué, je sais plus comment et ma mère m'a dit, heureusement mon frère n'était pas là, « j'aurais préféré que ce soit ton frère que ton cousin ». Et à ce moment-là, heureusement, il y avait son amie qui est aussi ma marraine, heureusement que je n'étais pas toute seule avec elle, et son amie a regardé ma mère et lui a dit « Mais tu te rends compte de ce que tu dis ! » Même elle, elle a été choquée. Moi, ce jour-là, je me suis rendue compte à quel point on ne comptait pas pour elle. Quand elle a dit ça, la première chose que j'ai pensée, c'est « heureusement que mon frère n'est pas là » parce que si jamais elle l'avait dit devant lui, mon frère il était pas vieux, il avait une vingtaine d'années, ça aurait fait ça aurait fait des dégâts monumentaux. Et c'est vrai que pour elle, cette histoire de secret, ça perdure. Je me souviens une fois où elle était à la maison, ce n'est pas très vieux ça, j'ai fait une crise de colites néphrétiques. On a appelé un médecin de garde et le médecin a posé la question « Est-ce que dans votre

famille... » et il n'a pas pu finir sa phrase qu'elle qui a répondu à ma place « Non, non, y a jamais rien eu ». Donc c'est n'importe quoi parce qu'il savait pas ce que j'avais, on l'a su après que c'étaient des colites néphrétiques, ça aurait pu être autre chose mais elle a répondu

Page 9/11

à ma place. Moi, j'ai entendu la question du toubib mais j'ai pas pu répondre parce que j'étais HS, et elle lui dit : « Non, tout va très bien, y a jamais rien eu dans la famille ». [...] Moi, je trouve que l'attitude de ma mère était très ambivalente mais moi aussi, je me suis toujours demandé la question si je l'aimais ou si je la détestais. Même maintenant avec le recul, ça fait cinq ans qu'elle est décédée, je suis pas toute jeune, j'ai quarante-huit ans mais avec le recul, je suis incapable de vous dire si j'aimais ma mère ou si je la détestais. On dit que l'amour et la haine sont des sentiments très proches, je ne sais pas si c'est vrai mais ce qui est vrai, c'est qu'aujourd'hui, je ne pourrais pas répondre à cette question. C'est très ambivalent. Je reconnais aussi, avec le recul, qu'à l'adolescence, je n'ai pas été facile. Mais à entendre toujours « T'as pas besoin de savoir »... Même là, quand elle est décédée, la dernière fois que j'ai pris contact avec ma famille maternelle, c'est par écrit en leur disant : « Maintenant ça va bien (pas dans ces termes-là mais c'est ce que ça voulait dire), je veux savoir qui sont mes parents, d'ailleurs je leur avais écrit textuellement entre guillemets « D'où je sors » et la réponse a été la même : « T'as pas besoin de savoir ». Je pense à quelqu'un que je connais aussi, un ami, il connaît sa mère mais il ne connaît pas son père.

Il a cinquante ans et il ne savait pas, il n'a jamais pu savoir. Et très récemment parce que sa mère a un cancer généralisé et qu'elle est en train de mourir, elle lui a dit qui était son père. Ca aussi, c'est pharaonique. C'est vraiment quelque chose qui plombe, parce qu'il avait même demandé à son beau-père, c'est-à-dire celui qui l'a élevé, qu'il considère comme son père, quoi, mais il a jamais pu savoir. Il l'a su là, il y a deux mois, et il a plus de cinquante ans et parce que sa mère est en train de mourir. C'est vrai que c'est énorme mais je me demande si les gens se rendent compte des dégâts psychologiques et des dégâts sur la construction de la personne de secrets comme ça. Et puis en plus, les enfants reproduisent très souvent ce que font les parents. C'est vrai que c'est assez drôle, entre guillemets, mais mes enfants n'en parlent pas de ça, à leurs copains, parce que je leur ai dit : « Vous êtes gentils, vous évitez. Ca regarde personne ». Et là, je me rends compte que c'est de moi que ça vient. Et je me souviens à une époque, mon fils aîné avait une copine et un jour, il le savait pas pour moi, il revient à la maison et me dit : « Tu sais, L. m'a dit que son père ne connaît pas ses parents, il est né sous X ». Et il m'a demandé ce que ça voulait dire. Et même à cette époque, je n'ai même pas saisi la balle au bond pour lui expliquer. Et il ne savait pas que c'était mon cas. Ce n'est qu'après qu'il m'a dit « Mais c'était comme le père de L. » Je lui ai dit « oui ». C'est vrai qu'à l'époque, ça l'avait secoué, il m'avait dit : « Tu te rends compte, il n'a pas de famille, il n'a pas de parents. » J'avais envie de lui dire : « Mon coco, si tu savais ! ». Mais j'étais à cette époque incapable de leur dire. Je pense que l'idée de l'abandon peut aussi faire des dégâts parce que, que ce soit sous X ou même pas sous X, ce qui est le cas de mon frère qui n'est pas du tout né sous X, l'abandon, c'est un premier rejet et je pense que ce soit aussi bien mon frère que moi, on en a vécu un second avec nos parents adoptifs. Et c'est vrai que lui, aussi bien que moi, on a beaucoup de mal à s'attacher aux gens et à montrer qu'on les aime. Par exemple, moi, les bisous, ce n'est pas du tout mon truc mais vraiment pas, ça me met très mal à l'aise mais même vis-à-vis de mes propres enfants. Alors peut-être que ça vient de ça, est-ce que j'associe l'abandon et l'adoption au rejet ? C'est possible. Je pense que ça doit être ça maintenant que j'y pense. J'ai dit à mon amie S. quand elle a vu mon site et quand je l'ai revue ensuite, la première chose que je lui ai dite, c'est : « Ca ne te gêne pas ? ». Elle m'avait renvoyé un mail en me disant : « Je savais que tu cachais quelque chose. Tout le monde sait que tu caches quelque chose mais on sait pas quoi. » Et c'est vrai que j'ai toujours l'impression que c'est quelque chose qui va gêner les

gens. Le problème, c'est que, pour se construire et arriver à être quelqu'un d'équilibré, il faut avoir eu une place. Je pense que les gens ont besoin d'avoir leur place. Quand on vous rejette, ado, vous ne l'avez pas cette place. Moi, je n'ai jamais eu de place dans la famille de ma mère. Si vous n'avez pas votre place, vous ne comptez pas, c'est comme si vous n'existiez

Page 10/11

pas. C'est énorme ce que je vais dire, mais vous avez certains chiens qui sont mieux considérés, qui étaient mieux considérés que nous. Moi, je pense que chaque personne, chaque entité humaine a besoin d'avoir sa place à elle. C'est pour ça que vous avez des tas de personnes qui perdent pied quand justement leur place vacille et que tout s'écroule. Parce que vous avez vite fait de retrouver les gens dans la rue ; il suffit de perdre son boulot, d'un divorce et puis c'est bon, neuf fois sur dix, si vous n'avez pas la famille à côté, vous perdez tout. Je pense qu'en étant né sous X ou enfant trouvé, on se construit déjà sur des sables mouvants. Il manque quelque chose, il manque des racines. Et à moment donné, il n'en faut pas beaucoup pour que ça bascule. Le fait d'être « enfant trouvé », ça c'est l'administration française, quand j'ai vu mon dossier DDASS, c'est quand même marqué en haut et en-tête « Numéro tant, catégorie : « trouvé ». Ca, c'est quand même énorme. Moi, ça m'a secouée. Le « trouvé », je me suis dit « Mais pétard, ils m'ont trouvée où ? Dans une poubelle comme disait ma mère ? » Le « trouvé » est très, très particulier. A l'époque, on mettait un numéro de matricule. Moi, j'étais pupille de la nation numéro « tant » et catégorie « trouvé ». C'est vrai que quand c'est quelque chose qui n'est pas parlé, c'est difficile. Quand les personnes ne le savent pas et l'apprennent tardivement, c'est encore plus difficile, c'est catastrophique dans ces cas là parce que c'est mentir pendant je ne sais combien d'années.

Moi, j'ai essayé de me mettre à la place de ma mère, c'est vrai que ça doit être extrêmement difficile pour une femme de pas pouvoir avoir d'enfant mais il faut qu'ils se rendent à l'évidence, ce ne sont quand même pas nos géniteurs donc on ne peut pas, c'est pas possible, c'est impossible, avoir le même patrimoine génétique qu'eux ou leur ressembler. Et il faut qu'ils se rendent compte que les enfants peuvent se poser des questions. Et c'est souvent ça qui pose problème à l'adolescence, parce que là, physiquement, l'enfant change et ressemble de moins en moins à ses parents adoptifs et ça, ça fait très peur aux parents adoptifs. C'est toujours le même problème, la question de cette fameuse façade. Il y a l'image que la famille veut donner et on cache l'adoption mais à quel prix ? Je pense qu'il y a une espèce de honte autour de ça parce que, au départ, c'est un problème de stérilité et déjà rien que ça, c'est difficile pour les parents d'en parler. Et après, moi, j'ai l'impression qu'il y a une espèce de honte qui fait qu'on n'en parle pas et il y a une chape de plomb. Il faudrait qu'ils fassent sauter cette loi [loi sur l'accouchement sous X], je ne dis pas que ça empêcherait les abandons mais ça permettrait quand même, au moins retrouver ses racines. Ou bien qu'ils laissent dans les dossiers au moment de l'abandon, automatiquement, l'état civil évidemment, mais les choses les plus importantes que le gamin est en droit de savoir même quand il est gamin ou à l'âge adulte. Mais ce secret total, parce que il y en a quand même vraiment beaucoup qui ne peuvent pas du tout, du tout, du tout retrouver leur mère biologique. Les dossiers sont complètement blancs et ils resteront blancs. Je pense que cette loi n'empêche pas les abandons mais empêche de connaître, de savoir qui on est. Parce que je pense que si mon frère n'a jamais cherché, c'est que, à la base, il a un nom et un prénom. Lui, si il voulait, y a pas de soucis, sur B. il retrouve sans aucun souci. Je connais quelqu'un qui a été adopté comme mon frère mais avec un vrai nom et un vrai prénom, il n'a pas ce souci là. Il a localisé, il a vu, ça lui a suffi, c'est terminé. Il a tourné la page. [...] Quand vous prenez les cas d'abandon, déjà c'est vrai que ce sont les mères qui abandonnent, ce ne sont pas les pères parce que souvent le père a abandonné avant, lui, c'est-à-dire que dès qu'il a appris que sa copine était enceinte, « Tchao Berthe ». C'est toujours la mère qui signe l'acte d'abandon, ce n'est pas le père. Je ne pense pas qu'il y ait des mères qui abandonnent leur enfant de gaieté de cœur. Je crois que ça doit être quand même un acte très lourd et qui doit

peser sur la vie de la femme qui a fait ça. Je crois que ça doit peser à vie, même si on arrive, à occulter ou ranger ça dans un tiroir de la mémoire qu'on évite d'ouvrir surtout. Mais y a des fois, le tiroir s'ouvre tout seul et ça remonte à la surface. Je sais que c'est ce que j'ai fait pendant très longtemps avec cette histoire d'adoption. J'ai mis ça dans un tiroir et j'avais dit

Page 11/11

« Surtout, ferme-le à triple tour. On n'en parle pas, on ne voit pas, on ne sait pas ». Je me souviens de l'émission « Perdu de vue », je ne sais pas si vous vous en souvenez, c'était quelque chose que je n'aurais loupé pour rien au monde même si ce truc me rendait mais malade, j'en étais malade toute la nuit. C'était vraiment quelque chose qui me chamboulait complètement. Et c'était vraiment à l'époque où je n'en parlais absolument pas. Et là je savais pertinemment qu'une fois par mois, le tiroir allait s'ouvrir mais je l'ouvrais de façon volontaire puisque c'est moi qui me mettais devant la télé. Mais j'en avais besoin. [...] Quand la personne qui a eu un contact téléphonique avec ma mère biologique m'a téléphoné en me disant « Voilà, elle a reconnu que tu es sa fille, que si, que ça, et voilà toutes les informations que j'ai ». Après avoir raccroché, j'ai eu besoin de rappeler des gens qui étaient au courant. Au son de ma voix, ils ont eu peur, ils ont cru que j'allais leur annoncer une catastrophe. Je sais que j'ai un ami qui m'a dit « Tu m'as fait terriblement peur. J'ai cru qu'un de tes enfants s'était tué ou un truc comme ça. ». Automatiquement, vous avez besoin de le dire à quelqu'un. La personne qui recherche, ça fait souvent des années qu'elle cherche. Si elle a eu la chance de retrouver, c'est quand même énorme, vous n'avez plus cette chape de plomb, vous n'avez plus rien. Vous êtes quand même drôlement libérée, je sais de quoi je parle. Vous avez un nom, la personne a dit oui, vous savez des tas de trucs. C'est vraiment une libération. »

**Entretien avec Filka
21/09/2006**

« Moi, je suis d'origine bulgare. Je suis en France depuis quatorze ans. Je suis arrivée à l'âge de vingt-trois ans. Mon mari est français. J'ai été adoptée. Je suis née en Bulgarie, d'une mère bulgare, je le sais puisque je l'ai rencontrée. Mon père biologique, je ne le connais pas et j'ai été adoptée par une famille bulgare. Donc, ça n'a rien à voir avec l'adoption telle qu'on en parle aujourd'hui, les familles qui vont chercher des enfants en Roumanie, en Bulgarie. Moi, ce n'est pas mon cas. Moi, je suis venue en France parce que j'ai rencontré un français. Donc j'ai vécu dans ma famille adoptive en Bulgarie. Je me suis aperçue, par des petites choses du style différence d'âge, absence de ressemblance, etc. Je me doutais que mes parents adoptifs n'étaient pas mes parents. C'était un sujet tabou donc on n'en avait jamais parlé et je l'ai su officiellement, à ma demande, en posant directement la question à mes parents adoptifs en 2003. C'est tout récent. Avant, je n'osais pas. C'est quelque chose [ses doutes] que j'ai gardé pour moi pendant trente-cinq ans. Ce n'est pas facile. J'avais vu des papiers, acte de naissance qui était délivré à partir de l'acte de naissance qui datait vraiment de ma naissance, comme j'ai été adoptée à quinze mois, il y a un acte de naissance qui reprend le premier acte de naissance, donc j'avais vu ça et pour moi, c'était un peu comme dans un film, je n'ai pas osé le croire, je me suis dit : « Ça ne doit pas être vrai ». C'était un peu comme un conte. Il y a des jours où je me disais : « Ça doit être vrai » et d'autres jours : « Non, ce n'est pas vrai ». Et puis, comme ça, je suis devenue majeure en me disant toujours : « Un jour, il faut que je trouve, il faut que je sache, il faut que j'aille plus loin ». Et puis, j'ai rencontré mon mari. Je ne lui ai pas dit. Et c'est de là qu'est venue ma souffrance. Ma souffrance, c'est récent, ça date de deux ou trois ans. Quand j'ai posé la question à mes parents adoptifs : « Est-ce que c'est vrai ? », ils m'ont répondu : « Oui, c'est vrai, on te donnera les papiers qu'on a si tu veux chercher ». Ça s'est bien passé. J'ai décidé aussitôt de le dire à mon mari comme si je l'avais su à ce moment-là. En fait, ce n'était pas vraiment vrai, puisque je m'en doutais mais avant, je ne le savais pas. Quand j'ai rencontré mon mari, ça a été un peu compliqué. Vous savez, entre deux pays, les problèmes de visa, je n'ai pas eu le temps de m'étendre sur ces choses-là, j'ai préféré vivre mon histoire d'amour, ma belle histoire de rencontre et je ne le lui ai pas dit au départ. Et après, j'ai cherché pendant dix ans le moment opportun pour lui dire et je n'ai osé lui dire qu'au bout de dix ans et ça a été très mal vécu de la part de mon mari. Il l'a tellement mal vécu qu'il est allé jusqu'à l'infidélité. Il m'a dit : « Moi, je l'ai vécu comme une tromperie c'est-à-dire que pendant dix ans, tu m'as amené chez tes parents en me disant que c'étaient tes parents ». Il ne l'a pas dit tout à fait comme ça mais pour moi c'était mes parents et c'est toujours mes parents. Quand je l'ai dit à mon mari, au début, il a dit : « Et bien moi, je vais t'aider à rechercher tes parents biologiques ». Donc, à chaud, c'était ça. Mais après, à froid, quelques semaines après, il s'est dit : « Mais pourquoi elle ne me l'a pas dit ? ». Lui, ce n'est pas son cas, il n'a pas été adopté, il n'a pas compris. Il croyait vraiment que je l'avais fait exprès de ne pas lui dire, que c'était une stratégie même si je lui dis que ce n'était pas vrai. Il l'a très mal vécu. Et, question de circonstances, il a rencontré une personne qui est un peu rentrée dans sa vie pendant quelques temps. Maintenant, normalement c'est fini, mais bon. Vous savez, une blessure, après... En gros, c'était tromperie pour tromperie. Je me demande s'il ne s'est mis dans un état d'esprit un peu : « Puisque tu m'as trompé, il y a quelqu'un qui me dit que je suis beau, intelligent, etc. ». Enfin je pense que c'est un peu plus élevé que ça mais il y a eu une période critique, on va dire que j'ai vécue, c'était l'année dernière, très, très mal. On a même fait une thérapie de couple, pas longtemps, on ne s'est pas lancé dans un gros truc, mais on est allé voir un psychologue qui lui a expliqué : « Votre femme, quand elle vous a rencontré, elle vous a protégé, par amour, de ça, de son histoire ». Et ça, c'est quelque chose que même moi, je ne m'expliquais pas.

En fait, cette explication me convient tout à fait parce que j'ai préféré vivre mon histoire d'amour plutôt que me pencher sur des choses qui me blessaient, qui étaient difficiles pour moi à reconnaître, l'adoption, que je ne connaissais pas officiellement. Comme je ne le savais pas, je ne lui ai pas dit. Après, la vie continue. J'ai deux enfants. On suit les événements de la vie et on ne parle pas de ça. Et le jour où on ressort cette histoire-là, voilà ce que ça a donné chez moi. Actuellement, ça a l'air de se passer mais je n'arrive pas à m'en remettre. Je m'en veux et je lui en veux. Lui s'en veut aussi d'avoir mal pris ça et que ça l'ait entraîné dans une autre histoire. Voilà, voilà. Ça c'est le côté réaction à la révélation.

Sinon, je vous parlerai aussi un peu de mes recherches. Ça a été difficile de retrouver et en même temps, j'ai eu de la chance. Je vais vous expliquer pourquoi. En deux mots, en Bulgarie, c'était, comme dans tous les pays de l'Est, un peu plus rigide, un peu plus tabou. Et moi, le fait de vivre en France, ça m'a un peu libérée, de regarder les émissions télévisées, les gens en parlent plus ouvertement. Maintenant, c'est devenu le cas en Bulgarie aussi. Mais il y a quinze ans, moi, quand je suis partie, je n'en ai jamais parlé, même à mes copines les plus proches, je n'osais pas en parler. J'ai tout gardé pour moi et comme ça, des dizaines d'années. Vingt ans, trente ans, je n'ai jamais parlé à personne de mon adoption. C'est le fait, de vivre en France, ça m'a un peu libéré. Je regardais les émissions que tout le monde regarde, celle de Delarue ou d'autres. À l'époque où j'ai connu mon mari, je ne pouvais pas en parler puisque je sortais de mon milieu un peu renfermé, le fait de vivre ici, le fait de voir, d'entendre, je me suis dit : « Il y en a d'autres comme moi, alors pourquoi ne pas en parler et rechercher et ramener ça, entre guillemets, à la normalité ». C'est quand même particulier d'être adopté, mais bon. Ce n'est pas la majorité des cas mais je me suis dit : « Pourquoi pas ramener ça à la normalité pour pouvoir en parler ». C'était mon souhait. Donc, au bout d'une dizaine d'années, quand j'ai parlé à mes parents adoptifs, ils m'ont donné quelques indications, acte de naissance, la mairie, etc. Je me suis lancée dans les recherches. J'ai étudié un peu les lois qui avaient, entre-temps, changé. Il y a une possibilité d'ouvrir son dossier mais il faut engager une procédure en justice là-bas et avoir des motifs valables du style de maladies héréditaires. Mais « motifs valables », ce n'est pas vraiment précisé. Ça passe alors en commission de justice, devant un juge et si lui juge les motifs valables, il demande l'ouverture du dossier et il convoque la mère biologique. Donc, tout ça, pour moi, ça a été fait et ça a pris deux ans. Je pense que c'est un délai relativement court et que j'ai eu de la chance parce que j'étais dans les premières à demander l'ouverture de mon dossier en tout cas dans le département d'où je viens, là-bas. C'est peut-être même le premier dossier et du coup, ça a un peu intéressé le juge qui s'en est occupé et qui s'est dit : « C'est un cas que j'aimerais bien solutionner, trouver ». Il s'est penché sur mon cas mais il ne le connaît même pas. Il s'est penché sur mon cas et il voulait réussir pour lui, pour sa carrière à lui et c'est ce qui me fait dire après que j'ai eu un peu de chance parce que c'est vraiment tout nouveau que les gens recherchent. Il y a un forum Internet sur lequel les gens recherchent, avec des annonces etc. J'y vais régulièrement. C'était comme ici, mais en Bulgarie c'est tout nouveau. J'avais peur que le juge n'accepte pas l'ouverture de mon dossier, que ça ne marche pas parce que, comme motifs valables je n'ai pas mis grand-chose. J'ai mis : « Souhait de connaître ma mère avec toutes bonnes intentions, juste connaître mes origines si ce n'est que quelquefois on me demande des maladies héréditaires ». Des choses comme ça, je n'ai vraiment pas mis grand-chose. Et quand même, j'ai eu de la chance parce qu'ils ont convoqué ma mère qui a accepté. Elle a vécu dans la peur qu'il lui arrive quelque chose parce qu'elle, un jour, avait laissé son enfant. Elle a vécu toute sa vie dans cet état d'esprit. Et elle a dit : « Bon, et si elle n'a pas trop de reproches à me faire, si elle veut me rencontrer » et elle, de son côté, elle voulait me rencontrer, ce qui a fait qu'elle a accepté et qu'on s'est rencontrées cet été. Pas comme mère et fille, c'était très bizarre. On s'est parlé. C'était un rendez-vous qui n'avait rien d'intime. C'était dans un café en présence d'une autre personne. Ça s'est fait

début août, il n'y a même pas deux mois et depuis, on s'est téléphoné deux fois en disant : « On va garder le contact ». Elle a deux autres filles donc j'ai deux demi-sœurs. Déjà, elle m'a raconté un peu mon histoire. Déception, elle m'a dit que c'était presque un viol. Quand elle m'a dit ça, j'ai été un peu déçue parce que je ne suis pas née d'une belle histoire. Ça fait drôle. Elle m'a dit: « Voilà, c'était quelqu'un, c'était un ingénieur mais j'ai été un peu forcée. J'étais chez lui, c'est le frère d'une copine. Voilà. Moi je ne voulais rien du tout. Quand je suis repartie, j'étais enceinte ». Donc je connais le métier de mon géniteur. Et elle est venue au rendez-vous stressée, elle avait pris des cachets, elle avait peur que je lui fasse des reproches mais moi, ce n'était pas du tout mon attention. Donc je ne lui ai pas trop posé de questions sur mon père, elle était toute stressée, elle se sentait coupable, à s'excuser presque. Je pense que si je continue à garder le contact, l'année prochaine, une prochaine fois, je lui poserai un peu plus de questions sur les circonstances dans lesquelles j'ai été conçue. Là, ce n'était pas le moment, à un premier rendez-vous, comme ça, de demander tout ça. Ensuite elle m'a dit : « Ben voilà, après, il y a quelqu'un que j'ai rencontré et à qui j'ai raconté tout ça ». Donc elle s'est mariée avec quelqu'un à qui elle a dit tout ça. Elle a vécu sereinement de ce côté-là, elle ne l'a pas caché à son mari. Et elle a eu deux filles et ses filles, qui sont adultes, qui ont à peu près trente ans, qui se sont mes demi-soeurs, ne savent pas. Et son souhait, maintenant, est de leur dire pour qu'on se rencontre un jour éventuellement. Et pendant que j'étais là, moi, elle n'a pas osé leur parler, ça lui faisait trop de choses. Maintenant, elle cherche le moment opportun. Elle attend un petit peu pour leur raconter ça et on verra bien leur réaction. J'espère qu'elle sera positive mais je ne sais pas et elle ne sait pas non plus. C'est difficile parce que ça a été caché pendant plus de trente ans. Elle, elle l'a dit à son mari et elle m'a dit : « Quand on se disputait, comme dans tous les couples, il ne l'a jamais reproché. Il ne m'a jamais dit « Toi, rappelle-toi ce que tu as fait ». Par rapport à ça, elle en est reconnaissante à son mari puisqu'il l'a su depuis le départ, il ne lui a jamais fait aucun reproche. Par contre, ses filles qui sont majeures et mêmes mamans, elles ne le savent pas. Et elle a peur que ses filles la prennent pour une mère indigne. Elle espère que non parce que, les connaissant, parce qu'elle partage beaucoup de choses avec elles. C'est ce qu'elle m'a dit. Mais pas le principal, on va dire. On ne se téléphone pas tous les jours, il ne faut pas non plus que ça aille à l'extrême et que ça perturbe sa vie. Elle m'a téléphoné une fois et moi, je lui ai téléphoné une fois. La dernière fois, elle m'a dit qu'elle cherchait le moment pour en parler à ses filles mais j'espère que ça ne va pas trop perturber sa vie. Moi je n'ai pas de sentiment de vengeance ou de colère. J'ai peut-être eu le temps de réfléchir là-dessus. Je veux simplement la connaître et si je peux en savoir plus de mon histoire et éventuellement nouer un contact avec mes demi-soeurs. Je ne sais pas comment ça va se passer. J'en suis là, aujourd'hui. Pour moi c'était important de connaître mes racines et j'ai ressenti un soulagement. Mon mari, qui m'a fait des misères comme je vous l'ai expliqué, m'a quand même encouragée. Il n'a pas assisté au rendez-vous mais il a fait connaissance avec elle, deux minutes, à la fin du rendez-vous. Il avait peur de ce que j'allais devenir après, que je sois perturbée par cette rencontre. Je pense que j'ai gardé mon sang-froid, et je n'ai pas sombré dans des pleurs, je me suis maîtrisée. Je l'ai bien vécu et avec le recul d'un mois et demi, ça va bien. J'ai trouvé un soulagement, une paix, même si je n'en sais pas plus, j'ai rencontré ma mère biologique, j'ai pris une photo. J'ai pu mettre un visage sur un nom. Elle, de son côté, elle avait vraiment peur de la façon dont ça allait se passer et elle a été rassurée. La personne intermédiaire, qui l'avait rencontrée avant, ce n'est pas quelqu'un qui a été envoyé par le juge, qui s'est occupé de mon dossier mais c'est quelqu'un que je connaissais et qui s'est un peu mis en médiateur. Parce que, quand on m'a donné les coordonnées de ma mère biologique en me disant que je pouvais la rencontrer, ils m'ont demandé si je voulais, moi l'appeler. J'avais son numéro de téléphone et j'ai mis un mois ou deux à me demander

comment j'allais faire. Et comme j'en avais parlé à quelqu'un qui travaille dans le domaine de la justice et même si les affaires familiales ne sont pas tout à fait sa branche, voyant que je

Page 4/12

ne me décidais pas, il s'est proposé de jouer le rôle de médiateur, c'est-à-dire d'arranger le rendez-vous. Ça s'est passé un peu comme ça. Donc, le premier rendez-vous s'est fait en présence de cette personne, en Bulgarie, en présence d'une tierce personne.

Ma mère biologique habite Bulgarie et on habitait à quarante kilomètres l'une de l'autre. Là où j'ai grandi, ça se trouve à quarante ou cinquante kilomètres de là où elle habite. C'est vraiment tout proche. Avant ça, j'avais des fausses pistes. En fait, j'ai retrouvé ma mère biologique en deux ans mais quand mes parents adoptifs m'ont parlé en 2003, quand je leur ai posé la question ouvertement : « Est-ce que c'est vrai que je suis adoptée ? », eux avaient essayé de savoir, au moment de mon adoption, par la maison de la DDASS mais évidemment, c'est secret, c'est comme ici, on ne dit rien aux parents adoptifs. Mais par la description d'une femme de ménage, je n'ai pas trop su les détails, on leur avait donné une région qui tout à fait à l'opposé de celle où j'habite et où ma mère biologique habite aussi. Et moi, pendant un an, j'ai cherché, dans des annuaires, j'ai fait des recherches toute seule dans la région qu'on m'avait indiquée mais qui est à cinq cents kilomètres de là où j'habite alors que ma mère habite dans un rayon de cinquante kilomètres. C'était une fausse piste. Je ne sais pas si mes parents adoptifs m'ont menti, je ne crois pas ou si, à l'époque, la personne qui leur a donné cette information a vraiment voulu brouiller les pistes en donnant une région complètement à l'opposé de la vraie. Je n'ai pas voulu chercher plus puisque je n'ai pas partagé ça avec mes parents adoptifs. J'ai peur de leur faire de la peine, ils sont assez âgés, bientôt quatre vingts ans. Je ne veux pas leur faire de peine. Ils se doutent peut-être que j'ai fait des recherches mais je ne veux pas leur dire. J'ai décidé de faire comme ça, je ne sais pas si c'est bien ou si ce n'est pas bien ; je suis peut-être en train de créer un nouveau secret. Je ne sais pas ce que font les gens qui sont de ma situation, s'ils partagent avec leurs parents adoptifs. J'ai lu des témoignages de personnes qui partagent et qui font même de leurs recherches avec leurs parents adoptifs qui les aident. Moi, j'ai trop peur de les blesser. Donc, je ne l'ai pas fait. Mes parents ne m'avaient jamais parlé de mon adoption alors que maintenant, je vois sur tous les forums, même en Bulgarie, les parents en parlent à leur enfant dès leur plus jeune âge. Ils le font en racontant une histoire, l'histoire d'un enfant qui n'était pas dans le ventre de sa maman. Sous la forme d'une histoire, d'un conte, les parents racontent à l'enfant son histoire. Aujourd'hui on commence à parler alors qu'à mon époque, ce n'était pas le cas. Quand ce n'est pas dit, après, c'est très difficile et ça blesse, quelque part, quelqu'un comme dans une histoire, ça a été mon mari. Ça fait quelque chose. Ça l'a fait souffrir. Mais bon, on s'est maîtrisé et on a pris la décision de se parler et de faire une croix sur ce qui s'était passé mais c'est très difficile. Et encore aujourd'hui, c'est très, très difficile. Lui, il voudrait bien oublier. Pour lui, c'est plus facile, comme il a fait des démarches pas très correctes vis-à-vis de moi, il voudrait bien les oublier. Et moi, je m'en veux de ne pas lui avoir dit et en même temps je me dis : « Est-ce que j'ai mérité une réaction comme ça ? ». Mais c'est difficile de dire alors qu'on me l'a caché pendant trente-cinq ans. Maintenant j'en parle plus facilement. Moi, je l'ai dit au psychologue qu'on est allé voir une ou deux fois. J'en ai parlé également à quelques connaissances. Ce n'est pas pour me jeter des fleurs ou me défendre. Et tout le monde me dit : « Mais ce genre de non-dit n'a rien à voir avec le fait de tromper quelqu'un. Toi, tu n'y es pour rien, tu ne le savais pas ». Mais la personne la plus proche que vous avez dans votre vie ne le prend pas comme ça. Il l'a pris comme un manque de confiance. Il m'a dit : « Moi, je croyais qu'on se disait tout. On m'a mené en bateau. J'allais voir tes cousins, ta tante ». Alors évidemment, moi je dis que c'est ma tante, mes cousins, mon oncle, etc. J'ai vécu dans une famille très, très bien, avec des gens plutôt diplômés, plus que mes vrais parents, tout du moins ma mère, des gens respectueux. Mais, pour lui, c'était : « Tu ne m'as pas dit que ce n'était pas ta vraie famille, tes vrai cousins, je ne savais pas, personne ne me l'a dit ». Il a eu l'impression d'être trompé, d'avoir

été exclu. Tout le monde savait sauf lui. Moi je lui dis que moi-même, je n'avais jamais discuté avec mes cousins ou mes oncles, ni personne d'autre sauf avec mes parents adoptifs en 2003. Et quand je l'ai su, je lui dis aussitôt, j'étais en vacances

Page 5/12

en Bulgarie. J'ai parlé avec ma mère adoptive. Ca a été vite fait. Je lui ai demandé de me raconter. Et ensuite, je me suis dit qu'il fallait que j'en parle mon mari. Je ne lui ai pas dit le lendemain mais je lui ai dit un mois après, quand je suis rentrée de vacances, et j'ai cherché le meilleur moment pour lui dire.

Je lui ai dit à peine un mois après alors que moi j'avais gardé mes doutes pendant trente cinq ans pour moi. J'avais attendu de le savoir officiellement et je lui ai expliqué que j'avais eu des doutes avant mais que ça n'était pas confirmé. C'est pour ça que je ne lui avais pas dit au début et je ne savais pas comment m'y prendre. Mais il a quand même l'impression d'avoir été trompé. Et au même moment, il a rencontré une personne qui lui a raconté ses malheurs. Il s'est dit : « Tiens, il y a des gens qui peuvent partager avec moi des choses. Ma propre femme ne l'a pas fait ». Donc il est allé partager ailleurs pendant deux ans jusqu'au jour où j'ai découvert un e-mail du style : « Je te raconte mes malheurs ». Ça n'était pas autre chose que des confidences. Alors que je lui ai demandé ce que c'était. Et c'est après qu'on est allé voir le psychologue et qu'on a parlé. Il m'a un peu expliqué ce qui s'est passé. Maintenant, je me demande s'il m'a tout dit. C'est la situation inverse. Maintenant, moi je me demande : « Est-ce que je sais tout ? » C'est peut-être la réaction naturelle, de mon côté. Ça s'est passé en novembre l'année dernière, ça fait un an et je n'arrive pas à me sortir de cette pensée-là. Au début, il m'a dit : « Eh bien voilà, je t'ai tout dit et je suis content qu'on en ait parlé parce que moi, cette relation de passage, par téléphone, par e-mail, de temps en temps déjeuner, ne me convenait pas. Je n'aimais pas ça et je voyais bien que ce n'était pas bien vis-à-vis de toi. Mais comme tu ne t'en doutais pas, j'ai continué comme ça. Et puis, c'est devenu comme une dépendance. J'avais besoin de partager avec cette personne. Et c'est bien qu'on en ait parlé. C'est comme un nouveau départ. » Et maintenant il me dit qu'il s'en veut d'avoir donné une telle importance à mon adoption. Il m'a dit : « Ce n'est pas le fait que tu sois adoptée, que tes parents ne soient pas tes parents mais c'est le fait que tu ne me l'aies pas dit ». Ça nous a valu quelques soucis de santé pour lui comme pour moi. Lui, pendant deux ans, de 2003 à 2005, il s'est soigné avec un partage ailleurs. Maintenant, il dit que c'était une période noire dans sa vie parce qu'il reconnaît maintenant, qu'au fond, il a eu tort de faire ça. Il en était bien conscient et en même temps il l'a fait. Moi, je l'ai très mal pris, j'ai perdu six kilos du fait de tout ça. Maintenant ça va mieux. Moi je voulais qu'on en parle. J'ai compris maintenant que, dans ces cas-là, quand il s'agit d'une autre personne, on pense toujours au pire. Même si ça n'a pas été si grave que ça, si ce n'est pas allé si loin, j'ai voulu qu'on en parle. Lui, de son côté, il s'est renfermé. Il dit : « Ça y est, on en a parlé ». Pour lui, c'est une période noire et il faut tourner la page, passer à autre chose. Il veut maintenant être heureux avec moi, ne plus penser à ça. Mais moi, ça me travaille encore, je m'interroge même si ça va un petit peu mieux surtout que j'ai retrouvé ma mère. C'est quand même quelque chose. Mais j'ai l'impression que c'est plus dur de surmonter ce qui s'est passé au niveau de notre couple et tout ça à cause du secret. Moi, avec mes origines, je pensais que la France c'était la liberté, l'ouverture mais ce n'est pas vraiment le cas, en fait. Il y a des points communs avec mon pays au niveau du secret. Je me demande si la procédure pour retrouver ma mère n'était pas plus facile dans mon pays, voire trop facile. La procédure même. Pas ce que j'ai vécu avant ou après. J'ai eu de la chance avec ce juge qui s'est penché sur mon cas et qui a été ainsi compréhensif au niveau des motifs, qui pour moi, ne sont pas vraiment des motifs valables comme on pourrait l'entendre, si ce n'est le fait de vouloir retrouver ma mère. Tel que c'est écrit dans les textes, il fallait des motifs valables comme la connaissance de maladies héréditaires, héritage, des choses comme ça. J'ai eu peur parce qu'il pouvait me mettre des bâtons dans les roues et m'empêcher de retrouver. J'étais le premier cas dans le département mais vous savez, dans des pays comme les pays de l'Est, je me demande si ce n'est pas un peu

en fonction de la bonne volonté des personnes qui s'occupent du dossier. Je ne sais pas si en France, c'est pareil. Moi, j'ai un extrait d'acte de naissance sur lequel je suis née de mes père et mère adoptifs. Moi, le fait de mon mariage, j'ai la double nationalité. Je n'ai eu aucun

Page 6/12

problème pour l'avoir. Mon mari ne savait pas à l'époque. Et je me disais : « S'ils font des recherches pour me donner la nationalité française, de quel acte de naissance ils auront besoin ? Est-ce que ce sera celui de mes parents adoptifs ? Est-ce qu'ils vont aller chercher plus loin ? Est-ce qu'ils vont révéler quelque chose ? ». Mais j'ai eu peur que mon mari ne l'apprenne comme ça. Ca n'a pas été le cas.

Pour l'obtention de la nationalité française, ils ont pris l'acte de naissance sur lequel je suis née de mes parents adoptifs et ça s'est arrêté là. Maintenant, si je veux un extrait d'acte de naissance, il faut que j'écrive à Nantes, au ministère des affaires étrangères et là, il me donne un acte succinct, qui n'est pas un extrait d'acte de naissance intégral. Je ne possède pas mon extrait d'acte de naissance original, même si mon dossier a été ouvert, il est resté entre les mains des autorités. En Bulgarie, on peut accoucher sous X, mais moi, ce n'est pas vraiment mon cas. Je suis née avec le nom de ma mère biologique et le prénom qu'elle m'avait donné. Mon prénom a été changé par mes parents adoptifs. Mais, chez nous, la structure du nom n'est pas comme ici : on a un seul prénom, on n'a pas besoin d'un deuxième ou troisième prénom comme en France. Par contre, entre le prénom et le nom de famille, on a le prénom du père avec une terminaison, vous savez, chez nous en « eva » ou « ova ». Donc, ma mère biologique m'a donné un prénom. Comme prénom du père, ils ont mis son prénom à elle avec « eva » à la fin et son nom de famille à elle. C'est ce qui figure dans mon premier acte de naissance. Donc qu'elle n'a pas vraiment accouché sous X parce que, avec mon premier nom, j'avais quand même son nom. Mais je n'ai pas recherché dans l'annuaire parce qu'entre-temps, elle s'est mariée et elle ne portait plus le même nom. Et je ne pouvais pas faire de recherche sur Internet, non plus. C'est trop loin, il n'y a rien. Je n'aurais pas pu. J'ai essayé comme ça mais je n'ai pas pu. C'est uniquement grâce à l'ouverture de mon dossier que j'ai pu la retrouver. De ce côté-là, j'ai eu de la chance. C'est plus autre chose, comme je vous l'ai expliqué, qui m'a valu des bouleversements. Je l'ai mal vécu, même si c'est annexe à mon adoption. À part ça, ce n'est jamais bien quand on a une mère qui vous a abandonné et que vous l'avez en face de vous et que vous l'entendez parler de ses deux filles qui l'ont appelée sur son portable pendant notre rendez-vous, qui s'occupent bien d'elle. Vous vous dites : « Je suis son enfant aussi et on n'a pas pu établir une vraie relation mère-fille et ça ne le sera jamais. » Là, je n'ose pas l'appeler. Quand on se téléphone, on se tutoie, c'est tout. Je ne l'appelle pas « maman ». Je ne sais pas comment l'appeler, d'ailleurs. Et elle est, par contre, elle m'appelle par mon prénom actuel, celui qui m'a été donné par mes parents adoptifs et non pas par le prénom qu'elle m'avait donné quand je suis née. Et je ne me suis pas la première, je pense, à faire cette expérience-là mais c'est bizarre. Elle, elle ne m'a pas recherchée. Par contre, elle m'a dit qu'il y a des émissions un peu comme ici, comme celles de Delarue ou d'autres, ça a apparue il y a une dizaine ou une quinzaine d'années en Bulgarie, à chaque fois qu'elle regardait ce type d'émission ou un téléfilm traitant du sujet de l'adoption, elle se disait : « Est-ce qu'un jour il va y avoir une fille qui me recherche ? » A chaque fois, elle a eu cette pensée-là. Elle n'a pas dit qu'elle ne souhaitait pas que je la retrouve mais elle pensait que ça ne lui arriverait pas. Mais elle-même ne se sentait pas prête, ni physiquement, ni moralement, à faire des recherches. Et en plus, comme elle n'en avait pas parlé à ses filles, elle n'aurait pas engagé des recherches. Pas de son côté. Par contre, elle était plutôt soulagée que je l'aie recherchée. C'était, pour elle, plutôt une bonne surprise. Mais elle avait peur que je lui fasse des reproches, que ça se passe mal. La personne qui a servi d'intermédiaire et qui l'avait rencontrée avant m'avait dit qu'elle avait peur de ça. Du coup, j'ai fait attention et j'ai essayé de la rassurer par rapport à ça. En plus, ça ne sert à rien, ça ne donne rien du tout. En tout cas, moi, ce n'était pas mon but. C'est sûr que, au fond, vous êtes blessé pour la vie. Le plus important pour moi était de savoir, de

mettre un visage sur le nom. C'est un peu comme si j'étais née une deuxième fois. C'est un peu comme une renaissance. C'est un soulagement : « Ca y est, j'ai trouvé ». Après, je vais essayer de ne pas me mettre dans un état dépressif, enfin, ce n'est pas parti pour. Même si la rencontre est

Page 7/12

récente, j'ai quand même eu le temps, trente-cinq ans pour y réfléchir et me dire que ça ne sert à rien d'en faire un drame. J'ai essayé de ne pas le prendre ça comme ça. Je pense qu'avec le temps... Là, j'étais contente qu'elle m'ait téléphoné et moi, je lui ai envoyé une photo. Est-ce qu'elle les garde ? Est-ce qu'elle les cache ? Comme elle ne l'a pas dit à ses filles, je suppose que, pour l'instant, elle les garde pour elle. Elle m'a dit qu'elle avait trouvé une carte de France et qu'elle avait regardé où j'habite. Elle m'a dit : « C'est loin ! ».

Donc je me dis que ça la travaille. Ça a déclenché quelque chose dans sa tête, certainement. Quand on met un enfant au monde, on ne peut pas l'oublier. Lorsque qu'on s'est rencontrées, elle m'a expliqué un peu comment ça s'était passé en janvier, février, quand je suis née et elle avait l'air de ne pas se souvenir de la date de ma naissance. C'est surprenant. Ça m'a un peu déçue mais je pense que c'était tellement une période noire pour elle qu'elle voulait tout oublier. Mais c'était au début. Mais ensuite elle m'a dit : « Comme j'ai recommencé une autre vie, j'ai mes enfants, je ne voulais plus y penser. Mais j'ai vécu avec la peur qu'il m'arrive quelque chose de mal puisque moi, j'ai fait du mal, j'ai mis un enfant au monde et je l'ai laissé ». Elle m'a expliqué, qu'à l'époque, ce n'était pas accepté d'être mère célibataire, dans les années 60. En France, c'était déjà difficile alors encore plus en Bulgarie. Moi, je suis né en 68 mais pas en France. Chez nous où il n'y a pas eu de révolution en 68. On était dans notre période de totalitariste. Les femmes travaillaient, elles avaient des enfants, elles étaient mariées et il n'était pas question de divorce. Les mères célibataires, ça n'existait pas. Alors, c'était mal vu d'être mère célibataire. C'était très rare. Elle a été obligée de m'abandonner. Le peu qu'elle m'ait dit de mon géniteur, qu'elle était allée chez une copine, que la copine n'était pas là, ça m'a paru un petit peu louche. Ça m'intrigue un peu. Maintenant que je l'ai retrouvée, j'ai envie d'en savoir un peu plus. Plus on en sait, plus on a envie d'en savoir. C'est mon cas, en tout cas. Alors je me raisonne, je ne vais pas aller lui poser la question. Et puis, la distance géographique fait que je ne vais pas pouvoir lui parler avant l'année prochaine.

Je n'ai rien dit de mes recherches, ni de ma rencontre avec ma mère biologique à mes parents adoptifs. En fait, si je reviens un peu en arrière, je l'ai dit à mon mari quand je l'ai su en 2003. En 2004, on est allés en vacances en Bulgarie et il s'est senti très mal. Il me l'a raconté en 2005. Il m'a dit : « Je me suis senti très mal. C'est des gens que j'ai vus l'année dernière, je croyais que c'étaient tes parents. Je les vois aujourd'hui, je sais des choses, on n'en parle pas, ils disent « c'est notre fille » alors que moi je sais que tu as été adoptée mais on n'en parle pas ». Les parents adoptifs croient que mon mari ne connaît pas mon histoire. J'ai parlé avec mes parents adoptifs en 2003 et puis après, on n'en a plus reparlé parce que, pour eux, c'est douloureux. J'ai senti que c'était douloureux donc que je n'en ai pas reparlé et je n'ai pas proposé à mon mari de leur dire : « Eh bien maintenant, je vais leur dire que tu le sais ». On ne l'a pas fait en 2004, on ne l'a pas fait en 2005. Je les vois une fois par an, l'été. Et vu ce que la révélation de mon adoption avait déclenché chez mon mari, je me suis dit : « Maintenant il faut que tu en parles, que tu leur dises ». C'est vrai que j'ai besoin qu'on soit clairs, qu'ils sachent que mon mari est au courant et que je sais qui est ma mère biologique. J'ai cherché le meilleur moment pour leur parler. Je ne leur ai pas dit que j'avais rencontré ma mère biologique. Par contre, j'ai trouvé un moment pour leur dire : « Je voulais juste que vous sachiez que mon mari est au courant ». Je leur ai dit en sa présence et lui, ça l'a rassuré. Ça s'est bien passé mais par contre, ça a duré trois minutes. Ils ont juste dit : « On ne savait pas si tu savais ». Ils étaient gênés en fait. On ne savait pas trop quoi se dire. Ils ont juste dit : « C'est notre fille, on l'aime ». Ça s'est terminé là-dessus et je crois que maintenant on n'en parlera plus du tout. Je pense. Ça reste quand même un sujet tabou. Tout ce qu'ils ont pu dire c'est : « C'est notre fille, on l'aime ». Ça, c'est aussi parce qu'ils n'ont pas eu d'autres

enfants. Je suis la seule. Et moi, je n'ai jamais demandé pourquoi il n'avait pas eu d'autres enfants. Ma mère a eu une maladie grave qui l'a peut-être empêchée d'avoir des enfants. Mais je n'ai jamais demandé. Ça fait encore partie de mes doutes. Et ça va rester dans mes doutes. Est-ce que j'ai le droit d'aller fouiller dans ces douleurs, dans toute cette souffrance qu'elle a

Page 8/12

vécue. Je ne sais pas. Par rapport à eux, il y a des choses que je ne sais pas. Je n'ai que quelques renseignements, c'est tout. Je ne sais pas comment ils l'ont vécu, leur souffrance, qu'ils ne pouvaient pas avoir d'enfants. Tout ça, je ne le sais pas. On reste quand même dans le secret. Ce qui est secret aussi, c'est vis-à-vis de ma belle-famille. Ma belle-famille est déjà allée là-bas, a rencontré mes parents deux ou trois fois mais ils ne savent pas. J'ai toujours ce secret vis-à-vis d'eux. C'est pareil pour mes enfants. J'ai deux enfants, il y en a un qui sait mais pas l'autre. Je l'ai dit, il y a deux ans, à ma fille qui a treize ans.

Mais je ne l'ai pas dit à mon petit garçon qui a neuf ans et demi parce que, le fait que je ne l'ai pas dit à mes beaux-parents, mon fils ne sait pas trop garder un secret et j'ai peur que ça sorte de sa bouche et qu'il en parle un jour devant mes beaux-parents. Donc il faut que je parle à mes beaux-parents mais je ne sais pas trop comment m'y prendre. Mon mari n'est pas pressé non pas de leur dire parce qu'ils sont un peu franc-parler alors on a peur de leur réaction. Donc il reste encore un secret. On a parlé de mon histoire un peu à des amis autour de nous qui nous connaissent bien et ils nous ont dit : « Mais ça n'a aucune importance, c'est ta femme, etc. ». J'appréhendais mais vis-à-vis des amis, c'est passé. Mais vis-à-vis de la belle-famille, c'est encore un sujet secret. Je ne sais pas comment m'y prendre parce qu'ils sont un petit peu, je ne sais pas comment dire, franc et je ne sais pas comment ça va être pris. Ça me pèse de ne pas leur avoir dit. Je ne sais pas si c'est moi qui dois leur parler ou si c'est mon mari. Moi, je lui ai déjà dit : « Tu leur diras un jour quand je ne suis pas là ». Ce n'est pas bien non plus. Mais ce sont ses parents, il les connaît et il sait comment ils fonctionnent. Je ne sais pas trop. Ce sont des personnes qui ont soixante-dix ans et qui ont leur mot à dire. En même temps, l'adoption n'est pas quelque chose d'anormal ni monstrueux. Mais le problème est le fait qu'ils n'ont pas su depuis le départ et qu'ils ont rencontré mes parents à plusieurs reprises sans savoir. Plus on attend, plus c'est difficile. C'est difficile parce que ça fait quinze ans que je le connais [son mari] et ses parents ne savent pas. Pendant quinze ans ils ont cru que mes parents étaient mes parents biologiques et maintenant il faut que je leur dise que ce sont les parents adoptifs. C'était difficile à dire quand j'ai rencontré mon mari parce que j'avais vingt-trois ans, je n'étais pas du tout partie dans des recherches, c'était mes années étudiantes et je n'avais aucune certitude quant à mon adoption. J'aurais dû rechercher à ce moment-là pour pouvoir le dire à mon futur mari et ma future belle-famille. Mais on dit souvent « j'aurais dû ». Et peut-être que si j'en avais parlé il y a quinze ans, ça ne serait pas passé non plus. Je me disais : « Comment ils vont le prendre ? » et à l'époque je n'osais déjà même pas en parler à mes parents adoptifs. Je ne leur en ai parlé qu'en 2003, des années après.

Je n'ai pas parlé de mes souffrances mais évidemment que j'en ai eues. Je n'ai pas eu une enfance ni une adolescence malheureuse mais ça a quand même laissé des traces sur mon caractère, sur mon comportement. J'étais renfermée. Ça ne s'est pas manifesté d'une manière violente mais j'étais plutôt renfermée, dans mes pensées. Je pensais pas mal à tout ça : qui je suis ? Qu'est-ce qui s'est passé ? Et puis, je n'osais pas en parler. Évidemment que ça a marqué mon caractère, c'est inévitable alors que officiellement je ne le savais pas. Mais j'en étais pratiquement sûre sans en avoir les preuves. En fait, on n'ose pas aller plus loin. Déjà, affronter ses parents adoptifs, les gens qui pourraient vous donner des informations. C'est très douloureux. On ne sait pas quelle réaction ils vont avoir. Et surtout, moi je n'avais pas la force d'ouvrir la bouche et de dire : « Mais moi, d'où je viens ? ». Je ne pouvais pas poser des questions comme ça. Mais par contre, j'avais un sentiment, quand je disais « tonton », « tata », mon cousin, j'avais l'impression, quand j'étais jeune déjà, j'avais l'impression d'être

au théâtre. Ça m'a toujours fait ça. Je me disais : « Ce n'est pas mes vrais oncles et tantes mais je les appelle comme ça ». Et je me disais : « Mais comment ils se sentent quand je les appelle comme ça ? » Est-ce que chaque fois ils ont une pensée du style « Ah oui, c'est la fille adoptive de mon frère, c'est la fille adoptive à ma sœur, etc. ». J'ai toujours eu l'impression d'appeler des personnes, comme au théâtre, par un nom ou prénom qui n'est pas le leur, de

Page 9/12

leur donner un titre, « oncle », « tante », un rôle qui n'est pas le vrai. Ça me faisait drôle. Alors qu'on ne m'avait rien dit, que officiellement je ne savais rien mais, au fond de moi, je me disais : « Il y a quelque chose ». Même avec mes parents, j'avais du mal à dire « maman » ou « papa ». J'ai fini par leur trouver des petits surnoms mignons. Et c'est rare, même maintenant, que je les appelle « maman » ou « papa ». J'utilise des petits surnoms. Ça date de mon adolescence. Je ne sais pas ce qu'ils se sont dit. On n'en a jamais parlé. Sous le prétexte que les surnoms étaient mignons, j'ai évité de les appeler directement « maman » ou « papa ». C'est ma réaction à moi.

Et maintenant je n'arrive toujours pas à les appeler « maman » ou « papa ». Mais en même temps, je ne renie pas mes parents adoptifs. La famille adoptive, mes oncles, mes tantes, je pense qu'ils étaient au courant de mon adoption mais on n'en a jamais parlé et je ne leur ai jamais posé la question. En fait, ce que j'ai su de mon adoption, c'est vraiment peu de choses et on en a parlé moins de dix minutes avec mes parents. Il n'y a pas eu de longues discussions. J'ai demandé d'où je venais. Ils m'ont donné les renseignements, l'acte de naissance, l'adresse de la maison de la Ddass où ils sont venus me chercher, une région où ils pensaient que ma mère vivait, je ne sais même pas s'ils savaient que c'était une fausse région. Quand j'ai rencontré ma mère et que j'ai appris qu'elle habitait à une quarantaine de kilomètres de chez eux, je me suis demandée s'ils savaient et s'ils m'avaient menti. Je ne leur ai pas posé la question donc je ne sais pas. Et comme je ne leur ai pas dit que j'avais retrouvé ma mère, ça reste du non-dit. Le secret va continuer comme ça. Quand j'ai trouvé ma mère, je me suis dit : « Qu'est-ce que j'ai envie de leur dire ? ». Sur le coup, je me suis dit : « Je vais leur dire, de toute façon, ça ne change rien ». Et puis après je me suis dit : « Ce n'est pas raisonnable, ils sont âgés, ça va être douloureux ». Déjà, quand je leur ai dit que j'avais parlé de mon adoption à mon mari, la discussion a duré trois minutes. Ils m'ont dit « C'est bien parce qu'on ne savait pas si tu savais ». Il n'y a pas eu de discussion après. Je ne sais pas pourquoi ils ont décidé d'adopter, qui voulait un enfant, est-ce qu'ils le voulaient tous les deux, je ne sais pas. Ce sont des questions que je me pose mais qui sont très difficiles, pour moi, à poser à mes parents. Moi je n'ai pas pu. J'ai retrouvé ma mère relativement facilement mais il y a des choses qui ne restent pas claires et j'aimerais bien savoir. Même si le secret est révélé, ça reste un sujet tabou. Il faut que je leur demande et, les connaissant, ce n'est pas qu'ils vont se fâcher ou autre mais ils vont peut-être être déçus, se dire : « Mais qu'est-ce qu'il se passe dans sa tête », « Comment elle va se comporter avec nous maintenant ? ». Ils sont plus vers la fin de leur vie, on va dire, donc que je les protège. On protège toujours. J'ai protégé mon mari. Protéger, protéger. Ça ne se finit pas toujours très bien. Mais je crois que les secrets de familles sont universels et partout. Moi je viens d'un autre pays et c'est pareil. Je me retrouve dans d'autres histoires. Même si il y a des nuances, il y a un fond commun. Mes parents étaient professeurs d'école, maintenant ils sont à la retraite, et ils avaient des amis également professeurs, comme eux. Cette famille était très proche d'eux. Moi, j'ai appris par d'autres personnes que ce couple-là avait un fils adoptif qui a mon âge. Forcément, mes parents ne m'avaient pas dit à moi que le fils de leurs amis avait été adopté. Et toujours par d'autres personnes, j'ai appris que les parents voulaient se rétracter par rapport à l'adoption parce que leur fils était devenu, à l'adolescence, très violents au point de les battre, de leur demander de l'argent pour obtenir de la drogue, des choses comme ça. Je sais que ça s'était très mal passé. Ça ne m'a pas été dit par mes parents parce qu'ils auraient été obligés de dire qu'il avait été adopté. Ils auraient été obligés de me dire : « C'est peut-être parce qu'il a été adopté qu'il est comme ça maintenant ». Ils ont peut-être eu peur que ça m'arrive aussi, que

je devienne comme ça et ils ont préféré se taire, de ne pas remuer les choses. Et après, je me suis mariée, j'ai eu mes enfants et ils ont dû se dire : « Voilà, elle vit en paix comme ça ». Mais je ne vis pas en paix parce qu'il y a ce secret qui me travaille. On y pense tous les jours. On a envie de savoir. Même si ça doit prendre dix ans, quinze ans, on a envie de savoir. Moi, je ne sais pas comment je vais me comporter à l'avenir. Je vais essayer de me maîtriser et de

Page 10/12

pages me laissaient sombrer. Ce n'est pas parti pour. Je vais essayer déjà de mettre de l'ordre dans tout ce qui m'est arrivé après la révélation. Tout ce qui m'est arrivé, je l'associe beaucoup à ce secret, ce non-dit et ça me travaille encore. Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ça s'est fait comme ça ? Pourquoi ça a eu telles conséquences ? Après, on s'en veut et on en veut aux autres. Moi, je l'ai très mal vécu pendant six mois. Ce n'était pas une dépression, ni une déprime mais j'étais dans une souffrance, une souffrance même physique qui allait jusqu'à ne pas avoir envie de manger, avec des phases de boulimie et des phases d'anorexie. Ce n'était pas volontaire mais je n'avais envie de rien avaler tellement ça m'avait bouleversé. Ce qui m'a le plus bouleversé, c'est la prise de conscience de ce qu'a entraîné la révélation de mon secret, de ce que ça a provoqué après. Je me demande souvent si mon mari aurait fait la même chose s'il n'y avait pas eu mon histoire. J'en arrive même à me dire : « Heureusement qu'il y a eu ça pour que je l'excuse en partie, pour arriver à lui pardonner ensuite ». Je me demande comment j'aurais réagi s'il n'y avait pas eu cette histoire, celle de mon adoption. Je m'éloignai un peu peut-être mais j'ai rattaché l'histoire de mon adoption à l'histoire de mon mari. Quand je lui ai dit que j'étais adoptée, il m'a dit : « Je vais t'aider, on va chercher, on va s'inscrire sur un site Internet ». C'est vrai que, quand on apprend des choses, on ressasse le passé. Depuis deux ou trois ans, depuis que je lui ai dit, je revisite le passé, je repense à tout ça. Et j'ai su certaines choses parce qu'il me les a expliquées, d'autres parce que je m'en doute. Je me dis : « C'est vrai, au début, il m'a proposé ça ». Comme il a Internet, on a recherché ensemble sur Internet, il m'a aidé à mettre une annonce mais en France, elle n'avait aucune chance d'aboutir ! Puis il s'en est moins occupé. Alors que moi je continuais à chercher, lui s'y intéressait moins. Et moi je me disais : « Tant que ça ne l'embête pas que je recherche, ça va ». Et c'est là que lui a eu cette réaction là et qu'il ne me l'a pas dit. Il s'est éloigné de moi mais sans me dire que quelque chose le gênait. Sa réaction a été le retrait. Au fond de lui, il y avait une colère qu'il n'a pas exprimée ouvertement. Et les circonstances ont fait que ce qu'il n'a pu partager avec moi, il l'a partagé ailleurs. Au même moment il a rencontré quelqu'un qui lui a parlé de ses difficultés et lui, il lui a raconté les difficultés qu'il rencontrait avec moi. Ça a duré quelques mois. Moi, je ne me suis aperçue de rien. C'était une personne avec qui il était en contact professionnellement. Mais le contact professionnel allait plus loin, il lui racontait ce qui se passait dans sa famille, etc. Ça a entraîné une relation, comme il m'a dit, « intime mais pas charnelle ». C'est dur à entendre, ça. Et bien évidemment, quand j'ai su ça, l'année dernière, j'ai voulu en savoir plus. À ce moment-là, vous vous dites : « Mais qu'est-ce qu'il s'est passé ? ». C'est vrai que moi, je ne suis pas allée vers lui pour lui demander s'il l'avait bien accepté, s'il l'avait bien assimilée cette information-là. Et lui ne venait pas vers moi non plus. Ce qui fait que pendant deux ans, tout en vivant normalement, il y a eu une absence de dialogue. Mais je ne l'ai constaté qu'au bout de deux ans. Aujourd'hui, lui ne veut plus qu'on en parle. Il veut qu'on continue notre vie comme si rien ne s'était passé. Mais on ne peut pas négliger des choses comme ça. On ne peut pas faire table rase du passé. Je pense que ma révélation l'a fragilisé et c'était propice à une relation comme il a eu. En vous le disant, je me dis : « Ça se comprend » et plus tard je me dirai : « Mais pourquoi ça a été comme ça ? ». Et ça, ça me travaille. J'espère que le temps va guérir tout ça. On ne peut pas oublier, on apprend à vivre avec. Après on reste avec les doutes, les suspicions. Est-ce que ce n'est dû qu'à mon secret ? Je pense que c'est très lié et en même temps, de le penser, ça m'aide à continuer. Les confidences que je ne lui ai pas faites, il est allé les chercher ailleurs. Ça lui a prouvé qu'il était capable d'entendre des confidences, de partager sur des choses intimes. D'ailleurs il m'a dit après : « Personne ne

m'avait parlé aussi franchement, aussi profondément que ça » et il s'est trouvé bien dans cette relation. Au moment où j'ai appris toute cette histoire avec mon mari, cette tromperie si on peut dire, j'étais en préavis de démission. Je travaillais dans le transport international et je voulais me consacrer plus à ma famille. Je voulais reprendre des études dans un tout autre domaine. Donc, j'ai quitté mon travail fin d'année 2005. Quand j'ai découvert tout ça, c'était à ce

Page 11/12

moment-là. J'étais sans activité et je me retrouvais toute seule avec mes pensées, mes doutes. C'est vrai que mon travail était plutôt stressant et je n'étais pas trop à son écoute. Ça je me le reproche. J'ai tendance, quand je rentre du travail, à raconter ce qui s'est passé et en fait, lui, il avait ses soucis de son côté. Il avait aussi des soucis de travail et la personne qu'il a rencontrée était plus à l'écoute que moi. Il ne lui a pas parlé que de mon adoption pendant ces deux années, il lui a aussi parlé de ses soucis de travail. À un moment donné, leur relation est devenue malsaine parce que elle, elle avait d'autres intentions. Il s'en est rendu compte après mais lui n'avait pas l'intention de divorcer. Mais c'était devenu comme il le dit « une drogue ». Il avait besoin de l'appeler pour un oui pour un non.

Des fois, j'ai l'impression de ne pas tout savoir. Je me demande si c'était vraiment ça, si ça s'est arrêté là. Est-ce que le fait d'être victime d'un secret fait qu'on a moins confiance, qu'on a plus de doute ? De ça, je n'en parle pas souvent mais c'est plus facile à une tierce personne. Le fait de vous en parler, c'est comme un soulagement. L'e-mail que j'ai vu disait : « J'espère que ça va s'arranger dans ta famille mais je pense à tes souffrances. Si tu viens dans le coin, viens m'en parler ». Il a dû se dire : « Si ma femme ne me dit pas les choses, je ne me suis pas respecté ». Ce n'est pas intime mais j'avais l'impression que ça voulait dire : « Si ta femme ne te respecte pas, moi je te respecte ». Il a dû se mettre dans une position : « On ne me dit pas les choses donc je ne suis pas respecté ». Et elle, pour lui, elle le respectait, en quelque sorte. Mais quelquefois je me demande si c'est suffisant pour retenir une personne. En même temps, si il n'y avait pas eu mon histoire, est-ce qu'il aurait fait la même chose ? On ne peut pas refaire l'histoire. Il faut apprendre à vivre avec. Je ne suis pas rancunière, je n'ai pas envie de vengeance. On voudrait oublier mais on ne peut pas. Peut-être que la rencontre avec ma mère biologique, c'est tout récent, ça date de début août, mais peut-être que cette rencontre va m'aider aussi. Je peux me dire : « Maintenant, j'ai une mère. Je peux remettre les choses à leur place. Et ça va les remettre aussi à leur place dans mon couple ». J'espère que mes enfants pourront rencontrer, l'année prochaine peut-être, ma mère. J'espère aussi rencontrer mes demi-soeurs. Vous savez, j'ai des ressemblances avec elles. Quand j'ai vu les photos, on se dit « enfin ». Et à ma mère, je lui ressemble aussi. Ça fait du bien ça aussi. Même si elle ne m'a pas élevé, c'est rassurant quelque part. C'est vrai qu'on a besoin de savoir d'où on vient, on se demande souvent à qui on ressemble. Je ne me retrouvais pas dans mes parents adoptifs. Même si on m'a déjà dit qu'on se ressemblait. Par exemple quand ma mère est venue en France, je l'ai présentée à une copine qui n'était pas au courant, le jour de la rentrée, et comme on a à peu près la même couleur d'yeux, des yeux clairs, elle me dit : « Ah oui, tu lui ressembles ». Quand on entend ça, ça ne fait pas mal mais ça c'est drôle. Il y a toujours des gens qui trouvent une petite ressemblance dans les yeux, dans les cheveux, dans la taille, ça c'est drôle, un peu comme au théâtre comme quand je prononce « tonton » ou « tata », moi ça m'a toujours fait drôle depuis que j'ai pris conscience et que j'ai commencé à m'en douter.

Maintenant, j'ai vraiment envie de raconter mon histoire au monde entier. J'ai vraiment envie que ce ne soit plus un secret. Évidemment, c'est plus facile de vous le raconter à vous qu'à mes beaux-parents. Et puis, aujourd'hui, je me dis : « Je le prends normalement. Après tout. » Surtout que j'ai retrouvé une mère qui vit plutôt dignement, qui est travailleuse, qui est à la retraite mais qui travaille encore, plutôt courageuse. J'ai retrouvé quelqu'un qui m'a laissée, bien sûr, mais ce n'est pas une femme légère comme ça peut être le cas des fois. Alors moi, maintenant, j'ai envie de le dire. Après tout, c'est quelque chose de normal et plutôt bien. Même si je devais présenter ma mère, à qui, je ne sais pas, mais c'est plutôt quelqu'un de

classique, de simple, rien de monstrueux, plutôt travailleuse, battante, avec des qualités. J'aurais pu avoir une mère qui a fait de la prison, qui m'a eu à quinze ans. Ce n'est pas le cas, elle m'a eu à vingt-et-un ans. Ce n'était pas la gamine de seize ans. Et elle avait fini ses études secondaires, elle a son bac. Vous savez, on recherche toujours un idéal. Plus on s'en rapproche et plus ça nous rassure. Si ce n'est pas le cas, il faut faire avec et l'accepter. Je suppose qu'il y a beaucoup de personnes dans ces cas-là, qui retrouvent des parents qui

Page 12/12

étaient jeunes, pas matures. Mais déjà, retrouver ses parents biologiques, c'est beaucoup. Je pense que si mes recherches n'avaient pas abouti, je ne serais pas dans le même état aujourd'hui. Rechercher désespérément et ne pas trouver, je pense que ça doit être très difficile à vivre. Vous savez, c'est encore un détail, mais quand je recherchais dans la première région qu'on m'avait indiquée, je me suis fait aider un peu par quelqu'un qui a pu, avec son numéro qui ressemble à notre numéro de sécurité sociale et qui reprend l'année de naissance, et moi, j'avais à peu près son année de naissance parce que ma mère adoptive m'a dit qu'elle avait eu son bac et j'ai recherché quelqu'un qui avait dix-huit ou dix-neuf ans de plus que moi.

Et il s'est trouvé que quelqu'un que je connaissais avait accès à ces numéros de sécurité sociale, c'est un réseau national comme en France, il m'avait ressorti, dans ce département, des personnes avec ce nom. Mais le nom de famille ne correspondait plus parce que ces femmes s'étaient mariées. Mais il restait un prénom et un nom qui correspondaient. Donc, il y avait deux personnes qui avaient dix-huit ou dix-neuf ans de plus que moi et qui pouvaient correspondre à ma mère mais il y avait une des deux qui est décédée. Et moi, j'ai vécu pendant quelques mois avec l'idée que ça pouvait être cette personne. J'étais un peu découragée. Je me disais : « Je cherche, mais si c'est elle, je vais être déçue ». En fait, ce n'était pas du tout la bonne direction, ma mère est en vie et ça fait du bien. Dans tous les cas, ce n'est jamais facile à accepter. Il s'est passé quelque chose de grave au début de votre vie et il faut vivre avec. Et quand on n'arrive pas à surmonter ça, ça fait des dégâts. Ça a certainement marqué mon caractère, ma personnalité. Aujourd'hui, j'ai envie de changer de parcours professionnel. J'ai envie d'avoir plus de contacts avec les gens, travailler plus dans les relations humaines. Il faut que je reprenne des études qui me permettent d'enseigner. Je pourrais déjà mais je veux reprendre des études pédagogiques qui me permettront d'enseigner ce que j'ai appris avant et issues de mon expérience professionnelle. »

Entretien avec Anne-Françoise
02/12/2006

« J'ai appris mon adoption, je pense que c'est ma tante, la mémoire est toujours là mais on la censure plus ou moins, je pense que j'ai un peu refermé le tiroir sur cette période. Je pense que c'étaient mes deux tantes qui en parlaient. J'avais sept ou huit ans. J'étais dehors, je suis rentrée et j'ai entendu ça. Voilà. C'était tout à fait par hasard. Je ne me souviens pas du tout de ma réaction à l'époque. Je pense qu'effectivement, ça a participé à la cassure. Il y a d'autres choses aussi. Mes parents adoptifs ne m'avaient pas parlé de mon adoption avant et il me semble qu'ils ne m'avaient pas forcément souhaité m'en parler pour que les choses se passent le plus naturellement possible. Peut-être qu'ils ne m'en auraient jamais parlé. Cela dit, quand j'ai entendu mes tantes en parler, je n'ai pas davantage posé de questions après. J'ai intériorisé. Certainement que j'ai senti à ce moment-là qu'il ne fallait pas poser de questions. Quand on apprend qu'on a été adopté, le premier truc qui vient à l'esprit c'est qu'on a été abandonné. C'est logique, sinon, on n'aurait pas été adopté. Peut-être qu'il y a eu chez moi, inconsciemment, la crainte d'un deuxième abandon. Je pense que c'est un mécanisme assez logique. Je pense que c'est ça qui a joué, la peur de perdre mes parents, parce qu'à l'époque, dans la famille, ça se passait impeccablement bien. On invitait et on était souvent invité le dimanche à droite et à gauche. Il y avait une vie familiale assez vivante. Il n'y avait pas de frères et sœurs qui se disputaient, de choses comme ça. C'est par la suite de mais comme dans beaucoup de familles, que ça c'est dégradé, mais longtemps après. Mais ça n'avait aucun rapport avec le fait que j'ai été adoptée. C'est vraiment d'autres histoires familiales, d'autres secrets de famille, j'imagine. Mais là, je ne fais que supposer, je ne les connais pas. Je n'ai pas eu de difficulté d'accueil dans ma famille quand je suis arrivée, au contraire. Tout se passait vraiment très, très bien. Je suis fille unique. J'ai peut-être d'autres frères et sœurs, je n'en sais rien. Là, je viens de commencer des recherches.

Je fais une analyse depuis trois ans et rechercher ma famille biologique n'était pas mon objectif de départ mais il se trouve que c'est comme ça.

Il y a plusieurs sortes de papier à demander, à consulter. Là, pour le moment, j'attends de pouvoir consulter mon dossier à l'Aide sociale à l'enfance. Mais comme je suis né en 55, ça devait s'appeler autrement. Ce sera pour le mois de janvier. Je viens de recevoir une lettre et j'ai un rendez-vous pour le mois de janvier. Là, je n'ai aucune idée de ce qu'il y aura dedans. »

Vos parents adoptifs sont-ils au courant de vos recherches ?

« Non, non. Là, je n'ai plus que ma mère puisque mon père est mort il y a longtemps. Je ne lui en ai pas parlé. C'est un peu à double tranchant. Parce que je pense que pour des parents adoptifs à qui on dit ça, ils peuvent interpréter cela comme « ben oui, on est pas ses vrais parents » ou alors « on n'a pas été ainsi bien », de ce genre de choses. Alors qu'en fait, ça ne change strictement rien à la vie qu'on a eue. Cela dit, je suis peut-être un peu différente mais je suis allée une fois à une réunion de la CADCO et j'ai vu beaucoup de gens malheureux et pour qui c'était vraiment très, très important de connaître leurs parents biologiques. Je vais penser pas être dans cette lignée. Il y a des personnes qui ont été mal adoptées, qui sont mal tombés on va dire et qui ont cherché, cherché, cherché leur famille biologique. Moi, à vrai dire, le je ne me suis jamais posé la question de rechercher ma famille biologique. Je l'ai peut-être vaguement envisagé quand j'avais seize ou dix-sept ans mais je n'ai jamais lancé de démarches. Là, je le fais maintenant parce que ça fait partie du travail d'analyse. Mais je n'éprouve pas de besoin vital de connaître ma mère biologique.

Après avoir appris mon adoption, je n'en ai jamais parlé avec mes parents. Le je ne me suis pas du genre très, très expansif. Je ne leur ai jamais dit que je savais que j'avais été adoptée.

J'ai dû en parler à ma mère il y a quelques années. Je ne me souviens plus exactement quand. Cela dit, j'ai retrouvé avec cave tout mon dossier avec mon livret de naissance, mon jugement d'adoption. Peut-être que j'intellectualise mais ça n'a pas engendré chez moi de sentiment particulier et j'en ai très, très, très peu parlé avec ma mère. Alors c'est vrai aussi, peut-être de peur de la blesser. Je n'en ai jamais particulièrement parlé. Je crois qu'il y a quelques années même, c'est ma mère qui m'en a parlé. Je ne l'aurais peut-être jamais su où j'aurais découvert ça très tard si je ne l'avais pas appris par la bande. Les papiers que j'ai retrouvés étaient tous intacts, bien rangés. Bon d'accord, ils étaient à la cave mais avec tous les autres papiers. Depuis le temps, ma mère étant quelqu'un de très ordonnée, proche du maniaque aurait pu tout jeter mais elle n'en a rien fait. J'ai tout retrouvé, intact.

Je pense que la réaction qu'on peut avoir dépend aussi de la façon dont c'est passé adoption. Je pense qu'il y en a qui ont été adoptés et qui ont été malheureux. Moi je ne peux rien dire là-dessus, tout a été parfait. J'ai été très bien élevée. Il n'y a aucun souci à ce niveau-là. C'est pour ça, je pense, que je n'ai jamais senti le besoin de connaître ma famille biologique. Ça dépend dans quel contexte familial on vit sa vie d'enfant adopté.

J'ai engagé des recherches de parce que, d'une part, je suis très curieuse de nature. Avant j'ai fait des recherches généalogiques sur ma mère adoptive. Et j'ai fait aussi largement des recherches généalogiques sur mon père adoptif. Dans le processus, c'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup intellectuellement. J'ai fait des études de géographie, j'ai fait de l'histoire. Pour moi ça fait partie d'un processus. C'est très, très intéressant parce que, du coup, on découvre plusieurs périodes de l'histoire. D'ailleurs par rapport au père de ma mère, c'est assez marrant parce que j'ai pu remonter au début du XVIIIe et donc on est arrivé dans des périodes de la révolution avec des destinées très différentes. De manière extrêmement éloignée, il y a des gens qui sont très, très nobles, cathos, traditionnels, etc. et mon grand-père travaillait en usine. C'était très enrichissant. Cette recherche de ma mère biologique, je la lance effectivement. Maintenant, il y a une très, très grande part de curiosité intellectuelle. Il y a certainement aussi un besoin mais qui est largement inconscient. Mais le moteur de ma recherche n'est pas un besoin vital, absolu. Pour le moment, je recherche par moi-même, je demande les papiers et pour le CNAOP, on verra. À la limite, j'attends déjà d'avoir les papiers moi-même, mon naturel est peut-être un peu méfiant, mais je préfère avoir déjà les éléments par moi-même plutôt que passer par un organisme qui peut-être me racontera des salades me disant qu'il ne les a pas. Je pense qu'au CNAOP, ils ne sont pas très nombreux en réalité. Cet organisme a été créé mais reste à savoir si on leur donne vraiment les moyens de faire. Et en même temps, ça reste une administration. Nous comme notre mère biologique alors recevoir un papier d'une administration et pas d'une personne humaine. Donc ça change déjà la façon de recevoir les choses.

A la réunion de la CADCO à laquelle j'ai assisté, j'ai rencontré des gens, une majorité de femmes parce qu'il y a une majorité de femmes qui recherchent, les hommes sont peut-être plus pudiques à ce niveau-là, on sentait chez certaines que c'était vital pour elle de retrouver leurs mères et en même temps, il y en avait qui était vraiment très en colère, révoltés. Alors je me demande ce qu'il peut y avoir derrière. C'est vraiment de la révolte. Quelqu'un a parlé de la question du passeport biométrique. Il s'avère que si le je suis vraiment née sous X., je n'en aurai pas. Ce n'est pas grave, je n'irai pas aux États-Unis. Il y a une autre question qui me paraît importante : si quelqu'un est né sous X. et qu'il a une maladie génétique et que seul un membre de sa famille de sang peut le sauver, ça me paraît être une raison majeure pour lever le secret. On devrait pouvoir relever le secret dans ces cas-là.

Je pense qu'on hérite de sa famille adoptive et de sa famille biologique. Je ne connais pas ma famille biologique donc, c'est difficile à dire. Mais quand j'avais sept ou huit ans à peu près, j'ai commencé à apprendre le piano. Il se trouve qu'à l'époque, j'avais une très bonne oreille musicale.

Ce n'est pas du tout le cas de ma mère adoptive et mon père adoptif, il n'était pas musicien mais il aimait bien. Maintenant, il y a des enfants, pas X., qui deviennent de très grands musiciens alors qu'ils sont issus d'une famille où il n'y a que des oreilles pour entendre.

Je fais souvent le parallèle avec les animaux : l'animal, quand il naît, sa mère lui transmet des choses dès la naissance. Je ne vois pas comment ça se passerait différemment chez l'être humain. C'est de la biologie toute bête. Alors maintenant, il reste à savoir combien de temps le bébé reste avec sa mère dans le cas des accouchements sous X. Je crois qu'il y a des mères qui ont accouché sous X. qui n'ont jamais vu leur bébé et d'autres qui l'ont vu. Et par la suite, on leur fait comprendre qu'elles n'ont jamais accouché, qu'elles avaient juste un peu trop mangé pour avoir pris du poids pendant neuf mois. Je crois que rien que le fait de voir l'enfant, ça crée un lien. J'avais vu des statistiques par rapport aux naissances sous X. et je crois que, depuis une dizaine d'années, il y en a environ 400 par an. Par contre, c'est vrai que je suis née à une époque où c'était le plein boum. En tout, on doit être 400 000 en France. En fait, je suis née à une époque où l'avortement était hors de question et où la seule solution était d'accoucher sous X.

Là, j'ai demandé un acte intégral de naissance et en fait, j'ai eu des papiers qui mentionnent mes parents adoptifs. Donc ce n'est pas un acte intégral, intégral. Il y en a un autre, normalement. Mais il est très difficile à obtenir. J'ai l'impression qu'il y a des différences de traitement selon les régions. Il y a une journaliste qui a écrit un article dans La Croix récemment et qui disait qu'à Strasbourg, par exemple, il le donnait plus facilement. Il y a quatre documents qu'on peut demander : l'extrait intégral de naissance, le dossier DDASS ou ASE [Aide sociale à l'enfance], le jugement d'adoption et le dossier médical de naissance. C'est le tribunal de première instance qui a délivré mon jugement d'adoption. Vu comme mes parents adoptifs étaient sérieux au niveau du rangement des papiers, ça m'étonnerait qu'ils me manquent des choses dans ce que j'ai trouvé parce que tout était vraiment soigneusement rangé. Il y a même des correspondances disant qu'ils cherchent un enfant, etc., mes parents étaient en Allemagne à l'époque juste de l'autre côté de la frontière et c'est comme ça qu'ils ont cherché à adopter un enfant à Strasbourg. Il y a toute leur correspondance disant qu'ils ont vu tel enfant, qu'ils ont bien reçu tel dossier, etc. J'ai tous les doubles. Je n'ai pas encore absolument tout décortiqué. Mais finalement, pour les parents, c'est un combat pour avoir un enfant. Ça prend du temps, ça ne se fait pas comme ça. Combien de fois mon père adoptif a dû expliquer cette situation etc. c'était assez laborieux. Après, ils m'ont eu mais le jugement d'adoption n'a été rendu que trois ans après que je sois arrivée chez eux. Une fois que le jugement d'adoption a été rendu, il a fallu changer tous les papiers, pour les vaccins, pour inscription à l'école, à chaque fois, c'était mon ancien nom. J'ai changé de nom tout de suite à la naissance mais pour l'administration, il fallait attendre que le jugement soit rendu. Les parents avaient besoin d'extraits d'acte de naissance qui ont été faits à mon nouveau nom donc que je n'en ai pas à mon ancien nom. En fait si, j'ai des extraits d'acte de naissance de mon ancien nom mais tout a été rétabli ensuite officiellement. J'ai même un acte de baptême. J'ai été baptisée et je me suis renseignée à l'évêché. Ils m'ont envoyé un acte de baptême mais à mon nom actuel. Donc qu'ils ont changé mon nom. Là aussi, il y a un secret là-dedans. J'ai un parrain ou une marraine, je ne me rappelle plus exactement. Mais c'était vraisemblablement une employée du service de l'enfance. Oui, c'est ça, c'est d'ailleurs remarqué dessus : « La marraine était sans doute une employée du service de l'enfance. On la retrouve comme marraine dans d'autres baptêmes célébrés à la puériculture cette année-là ». Mais c'est vrai qu'à l'archevêché, ils m'ont répondu très rapidement. Sur mon acte de baptême, j'ai mon prénom de naissance et à « fille de » « et de » est noté : « aucune mention des parents » et en mention marginale « adoptée sous le nom de ». L'église, si on est baptisée, peut être une source de renseignements. Mais dans mon cas, il n'y a rien du tout. J'ai une marraine qui était sans doute infirmière dans le coin. J'avais pensé à essayer de la retrouver

mais elle doit avoir au moins quatre vingt ans au minimum. En plus, elle a un nom très courant, il doit y en avoir des flopées.

Quand je suis allée la réunion de la CADCO, j'étais assez étonnée de la diversité des situations qu'on pouvait rencontrer. Finalement, les personnes vraiment nées sous X., il n'y en a pas tant que ça. Il y a beaucoup de gens qui recherchent mais qui ne sont pas forcément nés sous X. Et le plus souvent, ce sont des femmes et des femmes à qui ont des enfants et qui aimerait bien et que leurs enfants aient un grand-père et une grand-mère. Enfin, pour le coup, ça en fait six au lieu de quatre.

Mon père est mort quand j'avais dix ans, c'était un peu rapide mais je n'ai que d'excellents, d'excellents souvenirs de mon adoption. Tout ça pour dire qu'un enfant s'adapte. Même quand on est adoptée, un enfant s'adapte. Le reste, c'est le regard des adultes. Les enfants sont malheureux seulement si on leur transmet des craintes, des haines etc. Ça vient à des adultes si les enfants vivent mal les choses. Mais je pense que par nature, l'enfant s'adapte. C'est vrai que pour moi c'était peut-être un peu différent. C'était plus du non-dit. Et puis, la famille de mon père je la connais très peu parce qu'on ne les voyait pas. Dans la famille de ma mère, c'est vrai que l'éducation était quand même très rigide et je pense qu'à la génération de ma mère, mes oncles, mes tantes n'avaient pas un père très rigolo. Et du coup, ça a dû casser un peu la communication avec la génération au-dessus. Quand il y a un père très rigide, les enfants se barrent et puis voilà. Ça c'est universel. Je pense que c'est certainement aussi pour ça que plein de choses n'ont pas été dites dans la famille, des choses d'ordres divers et variés, entre autres, mon adoption. Et puis, il y avait peut-être aussi, de même manière que pour faire dormir les bébés, c'est une fois sur le ventre, une fois sur le dos, une fois sur le côté, enfin bref, les modes changent, il est très, très probable qu'à une époque, on ne disait pas aux enfants qu'ils étaient adoptés alors qu'on le dit maintenant. Aujourd'hui, on dit aux enfants qu'ils sont adoptés mais rien ne dit qu'il n'y aura pas de traumatisme dans quarante ans. On n'a pas de recul. Donc, c'est impossible de savoir quelle est la meilleure méthode. Peut-être que l'âge auquel on a été adopté compte. Moi j'ai été adopté à l'âge de deux mois. Mes parents adoptifs sont venus me voir, j'avais deux mois. Et comme ils étaient encore en Allemagne et qu'ils devaient rentrer trois mois après, ils m'ont prise au passage. Donc on va dire que j'ai été officiellement adopté à deux mois et que j'ai été effectivement avec mes parents à cinq mois. Mais il y en a qui sont adoptés plus tard.

Moi je pense que quelque part, on le sait qu'on est adopté. On ne le verbalise pas, on n'en est pas conscient à ce point mais on sent qu'on est différent. Et je sais que, j'ai passé une petite partie de mon enfance en Algérie et donc expatriée par rapport à tous mes cousins qui étaient en région parisienne et on se retrouvait un chaque vacance, on allait au bord de la mer. Et donc, du coup, moi je rentrais en France. Et c'est vrai que je me suis toujours sentie différente. Maintenant, à quoi est-ce que ça tient ? Je ne sais pas exactement. Mais par contre, il y a quelques années, je suis allée travailler en Moselle. Et je me souviens très bien qu'un jour, je suis allée faire un tour en Alsace, un dimanche après-midi, et puis, je me suis arrêtée, je regardais le paysage et je me suis dit : « Tu es chez toi ». Ça tombait je ne sais pas d'où. Ce n'était pas du tout conscient. J'avais vraiment la sensation que j'étais chez moi et que c'était ma terre. La seule comparaison que je peux faire, c'est les tortues, quand elles naissent, elles sortent du sable et elles trouvent automatiquement le chemin de la mer. Je ne trouve pas d'autre comparaison. C'est difficile à expliquer mais je l'ai très clairement compris. C'était vraiment instinctif. Je me rappelle très bien avoir eu cette impression. Et pour autant, je n'irais pas y vivre maintenant. Mais ça m'a pris vraiment comme ça, sur le bord de la route, il faisait beau, je roulais tranquillement et ça m'a pris tout d'un coup. J'aurais dû noter exactement à quel endroit c'était parce que c'est peut-être de là que je viens, justement. Mais c'est vrai que ça a été très net. Et pourtant, j'ai quitté l'Alsace à cinq mois. Ça m'a surprise un peu, sur le coup, mais en même temps, quelque part, j'étais très rassurée.

Je savais d'où je venais à peu près, je suis née à Strasbourg, mais c'est comme si j'avais rétabli la connexion au niveau des sensations. Oui, c'est un petit peu comme rétablir une connexion avec la terre elle-même. C'est assez curieux. En même temps, celui qui est né à Paris, ils doivent ramer ! Enfin, voilà. »

Entretien avec Laurence

15/12/2006

« J'ai eu une éducation très stricte, très rigide, père instit, mère très rigoureuse où le paraître a une importance énorme. Donc dans la recherche des mecs, ça a toujours été le mec qui a réussi, le mec carriériste, celui qui fait bien dans la société. Donc, j'ai eu pas mal d'échecs parce que c'était des mecs qui ne me convenaient pas du tout et je recherchais toujours le même type d'homme. Donc, j'ai été mariée. J'ai divorcé parce que je m'étais mariée parce qu'il me semblait bien de se marier à 25 ans. Avec du recul, j'avais choisi un mec agrégé, major de l'agrégation, carriériste, très humiliant dans le sens où il me reprenait toujours sur des fautes de français, des trucs du type "mais ma chérie, faut pas que tu prépares l'agrégation, c'est trop difficile". Donc j'ai été déjà bien cassée.

Après, j'ai rencontré quelqu'un qui était l'antithèse de mon ex-mari et qui est donc le faux-père de ma fille. Il s'appelle K. Il était enseignant à l'époque, mais très soixante-huitard, très nature, etc. C'était vraiment un monde complètement différent. Je n'étais pas amoureuse de cet homme mais je sentais qu'il pouvait m'apporter quelque chose de bien. Donc on a eu une relation qui a duré deux ans, très épisodique parce qu'il habitait à l'autre bout de la France. On ne vivait donc pas ensemble. Parallèlement je suivais des cours de danse, je faisais beaucoup de rock et sexuellement j'ai été très attirée par un jeune, un portugais, moitié SDF, sans revenu, que j'ai hébergé, que j'ai nourri. Et donc, je me suis retrouvée enceinte. On a toujours eu des rapports protégés sauf une fois et là je me suis retrouvée enceinte de ce jeune portugais. Deux jours après, je retrouvais K, la relation sociale connue de tous et je n'ai rien dit. J'ai tout de suite rompu avec le jeune si tant est que j'avais une relation suivie avec lui et après je me suis emmêlée dans mon histoire. J'ai dit à K que j'étais enceinte. Deux mois après, j'ai pris conscience, en particulier en discutant avec une copine, que je ne pouvais pas imposer une paternité fausse, une fausse paternité à K. Mais j'ai beaucoup hésité, ça n'a pas été facile. J'avais envie aussi de tricher parce que c'était confortable de tricher, de me réinstaller avec quelqu'un, avec K, en l'occurrence. Je lui ai donc écrit, sans doute par lâcheté, c'était plus facile que de vive voix, lui disant qu'il n'était pas le père de l'enfant que j'attendais. Il a rompu et moi, ça m'arrangeait, à l'époque. A l'époque, ça m'arrangeait complètement de passer pour une victime abandonnée. Je l'ai fait passer pour le gros salaud qui laissait une nana enceinte puis je me suis prise à ce piège-là et je ne pouvais plus faire machine arrière. Je crois que ce n'était pas forcément calculé au départ mais c'était un engrenage. Tout le monde me disait à l'époque "la pauvre cocotte, elle est toute seule, elle a été abandonnée, elle va accoucher toute seule". J'ai eu une grossesse difficile en plus. Je ne sais pas s'il peut y avoir un lien mais j'ai été alitée quatre mois et j'étais vraiment seule. Et je suis restée dans mon mensonge, à part le faux père de ma fille qui est méconnu de tout le monde encore que je sois persuadée que ma mère l'ait compris ne serait-ce que parce que ma fille est physiquement le portrait craché de son vrai père puisque K est blond et ma fille est très brune, très typée portugaise. Donc pour ma mère, ça ne fait aucun doute mais ça n'a jamais été formulé. Je pense qu'elle a eu K au téléphone, qu'elle l'a appelé et qu'il a dû lui confirmer mais elle n'en a jamais reparlé. Ce qui me donne un peu cette certitude, c'est qu'à plusieurs reprises elle m'a dit "quand ta fille sera grande, il faudra lui dire la vérité". Ce sont des mots un peu ambigus qui peuvent s'adapter aux deux situations mais je pense que dans sa tête, c'est clair mais elle ne m'en a jamais parlé. On a des relations très conflictuelles, très fortes, très violentes avec ma mère.

Voilà, j'ai essayé de résumer de façon synthétique sachant qu'il y a quand même un décalage dans le temps et j'essaie de me reprojeter dix ans en arrière parce que je crois que j'ai changé. Je ne suis plus la petite fille qui veut bien faire, qui veut être bien dans le moule, qui s'installe, qui achète sa petite vaisselle, qui essaie de se marier, bon, ça ne marche pas mais qui essaie de se réinstaller dans une petite vie. C'était tout à fait ça à l'époque.

Alors pour le moment, c'est vrai que ma fille ne sait pas qui est son père. Rien n'a été formulé, ni dans un sens, ni dans l'autre. C'est-à-dire qu'au départ, quand elle était toute petite, quand elle avait deux ans, moi je suis allée voir un psychiatre pour lui demander comment je devais réagir avec ma fille. Au bout de trois ou quatre séances, j'ai craché le morceau. Son discours à lui, était de dire que, de toute façon, son père n'était pas parti à cause d'elle, qu'elle avait été conçue dans l'amour, qu'elle n'était pas responsable de la séparation de ses parents. Ce discours pouvait s'appliquer à l'un comme à l'autre des pères. Donc moi, j'ai donné ce discours-là. Aujourd'hui, elle a neuf ans et jusqu'à présent, elle n'a jamais posé de questions directes. Je ne l'ai pas censurée mais elle ne l'a jamais fait. Donc est-ce qu'elle a compris que ce n'était pas le genre de questions qu'il fallait poser ? C'est fort possible. Toujours est-il qu'elle ne l'a jamais fait donc je ne l'ai jamais fait non plus. Je suis vraiment convaincue de lui dire la vérité maintenant mais honnêtement, c'est vrai que je n'ai pas envie que ça casse toute mon image. Ce qui m'arrangerait, c'est que mes parents ne soient plus là et ma sœur ne soit plus là. Pour eux, le père de ma fille, c'est K et pour mes amis aussi, alors que mes amis n'étaient pas très au fait de mes relations de l'époque. Mais ça, ça ne me pose pas de problème parce que mes vrais amis, ils m'acceptent moi, telle que je suis, quoi que j'aie pu faire. Par contre, vis-à-vis de ma famille, ça me perturbe.

Mon père n'est pas du tout au courant de la situation. Mes parents se sont séparés trois ans avant la naissance de ma fille. Ça a été une rupture glauque et malsaine. Mon père est parti avec une amie de la famille en laissant un mot sur la table, de façon très lâche, en embarquant toutes ses affaires. Il a emmené ma mère au travail et il est parti dans l'après-midi en vidant complètement la maison et en laissant une espèce de mot sur la table et c'est tout. Après mon père ne nous a pas parlé, ni à ma sœur, ni à moi, ni à ses petits enfants puisque j'ai un neveu et une nièce qui sont plus âgés que ma fille, pendant trois ans. Pendant trois ans donc, il n'a pas été au courant du tout. Je n'ai revu mon père que le jour où j'ai accouché. Dans la mesure où il n'y avait pas de père potentiel, ça me semblait important de ne pas interdire à ma fille un grand-père, pour l'image paternelle. Mais mon père ne sait rien du tout.

Par contre, ma sœur est au courant de la situation. Ma sœur a cinq ans de plus que moi. Ma sœur a toujours été une très brillante élève, mention très bien au bac, bac scientifique, études supérieures, carriériste, une « Tapie » féminine, même si maintenant ça se calme parce qu'elle s'est pris pas mal de claques. Elle s'est mariée avec un mec qui a une excellente situation. Ça a toujours été, pour mes parents en tout cas, le modèle à suivre. Et ma mère disait toujours, quand des amis venaient à la maison, "c'est la réussite de mon éducation" en parlant de ma sœur. Elle s'arrêtait là, mais bon. Donc, à l'époque, ma sœur était mise sur un piédestal. C'était le génie, la réussite et moi, on ne savait pas trop comment j'avais réussi à avoir mon concours. C'était assez miraculeux. J'étais casée, fonctionnaire. C'était toujours dans ce trip-là, pas décevoir, être à la hauteur. Et pour ma sœur, ça ne va pas du tout actuellement : son couple explose, elle se rend compte qu'elle n'a pas élevé ses enfants. Donc là, elle a un retour de bâton. Elle a suivi les rails qu'a tracés ma mère depuis qu'elle est toute petite. Mes résultats scolaires à moi étaient en dessous des siens donc on avait beaucoup moins d'ambition pour moi.

Voilà, j'ai un petit peu résumé l'ambiance familiale. Je pense quand même que le carcan familial a expliqué, en partie en tout cas, le fait que je n'aie pas eu le courage de dire "K n'est pas le père, c'est un autre". Maintenant, je pense que la situation ne pourrait plus se produire. Mais à l'époque, il n'y avait pas de dialogue possible. Il y a toujours eu une façade de dialogue parce qu'on n'est pas fâché avec ses enfants, on n'est pas fâché avec ses parents, ça ne se fait pas. Mais il n'y a jamais eu de dialogue profond. Les seules fois où j'ai essayé, et même encore maintenant, de parler avec ma mère, c'est tout de suite extrêmement conflictuel.

Et avec mon père, on ne parle de rien : du temps, de la pluie, de ma fille. C'est plus simple.

Donc, il n'y a jamais de heurt avec mon père. Mon père est très lâche. Mais j'ai mis longtemps à l'accepter ça aussi.

Et ma mère, c'est quelqu'un qui est barricadé dans une espèce d'éducation rigide. D'ailleurs, elle a épousé, après mon père, un vieux général en retraite qui a vingt-cinq ans de plus qu'elle. Ça lui convient parfaitement même si elle en chie parce que c'est vraiment la gouvernante. C'est l'horreur absolue. Mais je crois que ça convient au moule qu'elle s'était forgée.

J'ai appris, lorsque mon père est parti, même quelques années après, que mon père, en fait, a toujours été très volage et ça, ça a toujours été quelque chose de complètement caché. Pour ma sœur et moi, mes parents étaient un couple donnant une image, l'un ne faisait pas quelque chose sans l'autre, une cellule familiale extrêmement stable. En fait, c'était complètement bidon. Je sais, en particulier, parce que ça, ça m'a un peu blessée, que mon père, l'année de ma naissance, allait quitter ma mère et je pense que ma mère a fait un enfant pour que mon père reste, ce qu'il a fait. Et ça, je ne l'ai appris qu'il y a quatre ou cinq ans. Je ne le savais pas. C'est ma mère qui me l'a balancé parce que ça lui faisait aussi du bien de casser mon père. Comme il était parti en salaud, ça voulait dire « ça a toujours été un salaud ».

Ma fille ne sait pas qui est son père. Il n'y a jamais eu un discours direct entre elle et moi. Maintenant, elle a peut-être entendu des choses du style, que son père était parti pendant que j'étais enceinte et que c'était un salaud. Ça, elle l'a peut-être entendu et je n'ai pas rectifié le tir. Je pense qu'il y a une extrême censure de sa part parce que c'est quelqu'un de très curieux, volontaire, etc., donc elle s'autocensure, ça c'est clair. Elle a totalement, et ça, je pense que ça vient du fait que mon père soit très présent dans sa vie, elle a complètement transféré l'image du père sur mon père. Et moi, ça m'a arrangé aussi parce que ça m'a réconciliée avec l'image de mon père qui n'est pas si salaud que ça puisqu'il s'occupe très bien de ma fille. Il a, en tant que grand-père, un comportement complètement différent que celui qu'il a eu en tant que père. Il s'en occupe beaucoup. Donc ça m'arrange bien ça aussi. Il y a une forme de réparation là-dedans.

Là, je sens que j'arrive à une échéance et je vais devoir cracher le morceau à ma fille parce qu'elle a neuf ans. Tant qu'elle était petite, ça allait parce qu'elle était petite. Quand ils sont petits, on peut s'arranger avec la réalité. Mais là, je sens bien que l'échéance arrive, qu'elle aurait déjà dû arriver. Et l'échéance n'arrive pas parce que ma fille se censure ou qu'elle sent qu'il y a quelque chose. Parce que je suis intimement convaincue qu'elle sent ce que je ressens. Aujourd'hui j'en suis convaincue, que je lui dirai la vérité. Maintenant, ce n'est pas vis-à-vis d'elle à la limite que j'ai peur, c'est vis-à-vis de ma sœur. Parce qu'à la limite, ma mère, je sais qu'elle sait et mon père, il n'a pas suivi l'histoire. Et quelque part, je crois aussi que comme mon père a fauté, entre guillemets, il n'a pas de jugement à porter sur moi.

C'est vrai que ce qui me dérange, c'est le jugement de mes proches, mais c'est aussi mon image de marque. Parce que je pense donner une image et je pense essayer en tout cas d'être quelqu'un de sincère, de direct, de franc. C'est comme ça, c'est blanc ou noir, c'est jamais gris. Et là, je suis dans le gris profond et j'ai honte de ça. Je peux dire que j'ai honte de mon action. La seule chose dont je sois relativement fière, c'est d'avoir dit la vérité à K. Parce que ça, ça m'a beaucoup pesé à une époque parce que ça aurait été tellement plus simple de me remarier, de vivre ma petite vie tranquille, d'acheter une petite maison, de rembourser un petit crédit, classique, de rentrer vraiment dans le moule. Si je ne lui avais pas dit la vérité, j'aurais pris ce chemin. Mais je ne pouvais pas tricher avec ça. C'était trop grave pour moi de faire croire à une paternité à quelqu'un. Je trouvais ça trop dégueulasse. Et une fois que le mensonge est là, c'est un cercle vicieux et on s'enferme dedans parce que le discours s'enrichit ensuite. Au départ, on dit simplement "son père s'est barré" et on ne va pas plus loin. Et après on dit "ben oui, il est vraiment dégueulasse, il s'est barré pendant que j'étais enceinte", puis en plus, j'avais pas une grossesse facile, et puis je l'ai élevée toute seule,

c'était dur d'élever un enfant toute seule. Alors après, il fallait quand même que je sois la victime. J'ai toujours apprécié qu'on me plaigne donc ça m'arrangeait bien.

Quand j'ai eu l'appendicite, le truc tout con, il y a quatre ou cinq ans, j'étais ravie parce que tout le monde venait me voir. On s'occupait de moi. Donc me positionner en victime me convenait. Comme de dire "de toute façon, je suis tellement moins intelligente que ma sœur que je ne réussirai pas mais c'est normal, si je rate quelque chose, c'est normal".

Quand ma fille avait six mois, j'ai rencontré un type dont j'étais éperdument amoureuse. C'est une histoire qui a duré six ans. J'étais la maîtresse régulière d'un vieux beau, on va dire, extrêmement carriériste, qui avait des gonzesses partout et je le savais, qui m'a balancé "je ne t'aime pas et je ne t'aimerai jamais" et j'ai absolument tout accepté de lui, lui faire à bouffer, même quand il rentrait à minuit le soir d'une réunion et que j'avais déjà mangé. C'était un mec très arriviste et moi, j'étais encore retombée dans ce schéma-là, schéma du type "je n'aime que les gens que j'admire". J'ai eu beaucoup de mal à rompre et je l'ai fait quand même mais avec l'aide d'une psychologue qui m'a dit que ma vie de femme était inexistante, que je n'avais qu'une vie de mère et une vie de maîtresse. Je crois qu'intellectuellement, je le savais mais après, il faut faire la démarche. Il m'a bien fallu deux ans pour faire le deuil de cette relation. Et là d'ailleurs, je n'ai plus personne et je suis dans un trip où "je serais toute seule", "je resterai toute seule", "je ne rencontrerai jamais personne" parce que je crois que je ne veux pas retomber dans ce travers-là. Et ce serait très difficile avec ma fille parce que là, on vit vraiment en symbiose et elle n'accepte pas la présence de quelqu'un et je ne le lui ai jamais imposé. Là, j'ai eu sans doute tort. Le mec en question, par exemple, venait à onze heures du soir et repartait à cinq heures du matin. Et si on partait en vacances tous les deux, ma fille était gardée par sa grand-mère. C'est vrai que ma fille est extrêmement possessive. Quand quelqu'un téléphone, si c'est un homme, elle demande qui appelle. Maintenant, si je rencontrais quelqu'un, je pense que je prendrais en compte la nécessité d'avoir une vie de femme, dans ma tête en tout cas, après...

Je pense que ma fille s'interroge sur l'identité de son père mais j'attends la question parce que je n'ai pas le courage de brancher la conversation moi-même. Je pense que je répondrai sincèrement mais je ne me sens pas encore capable de faire le premier pas. Je ne m'en sens pas capable.

Je pense que le vrai père de ma fille le sait mais ça l'arrange bien de ne pas assumer. Je pense qu'il le sait parce que je l'ai croisé une seule fois, ma fille devait avoir un an ou deux et vraiment, c'est son portrait. Je ne l'ai jamais revu ensuite. Je n'ai que l'adresse de ses parents. Lui, je ne sais pas où il est. Quand je l'ai croisé avec ma fille, j'ai beaucoup culpabilisé ensuite parce que je trouvais ça dégueulasse peut-être de ne pas avoir dit la vérité à son vrai père.

Quand ma fille est née, j'ai aussi beaucoup culpabilisé parce que j'ai eu beaucoup de mal à l'accepter. Pas par rapport au mensonge sur sa paternité mais je n'ai pas accepté que ce ne soit pas une petite blonde aux yeux bleus. Qu'elle soit brune, aux yeux marron, très typée, ça a été très dur. Alors ça, complètement intériorisé. Et après, il y a la culpabilisation. Ca, ça a été dur. Ca, je ne l'ai jamais dit parce que, par contre, en tant que mère, je devais être inattaquable et là, j'ai rejeté ma fille. Oui, quand je l'ai vue, j'ai été très déçue. C'est dur ça. J'ai entendu "elle ne te ressemble pas du tout, elle doit ressembler à son papa". Ca, je l'ai entendu un milliard de fois et j'avais rien à répondre. Et indirectement, c'est poser la question de savoir qui est le père. Et je crois que c'est à ce moment-là que ma mère a vraiment su parce que vraiment, il y a une ressemblance.

Alors c'est vrai que je n'ai pas joué le jeu pour d'autres choses. Par exemple, je n'ai pas joué le jeu au niveau de la clope et j'ai continué à fumer pendant ma grossesse en disant au médecin "je ne fume plus", donc en mentant. J'avais pris vingt kilos parce que j'étais vautreée sur mon canapé dans mon mensonge. C'était glauque, c'était sordide.

J'ai accouché toute seule en pleine nuit. Je suis allée toute seule à la maternité en balisant parce que je ne savais pas ce qui m'attendait. Accoucher seule, je pense que c'est une vraie connerie mais je me disais "t'es forte" mais en fait, c'était très dur.

Parce qu'en fait, il y aurait eu n'importe qui, même un passant dans la rue, mais ça aurait été bien qu'il y ait quelqu'un. Et ça, je l'ai regretté après. Et après, le fait qu'elle soit brune aux yeux marron, je l'ai très mal vécu. Alors il y avait la culpabilisation d'avoir fumé, d'être dans le mensonge. C'était glauque. Ma grossesse ne s'est pas bien passée du tout. Et après, j'ai relevé la tête parce que le mensonge était passé, ça y est, elle était née, tout le monde me plaignait bien "la pauvre L qui a accouché toute seule, qui s'est fait larguer par son mec", j'ai vu beaucoup de monde à la maternité. Donc après, ça allait bien. L'image était reconstruite. L'image sociale.

Quand on est enferré dans le mensonge, il y a d'autres mensonges qui viennent se greffer parce que je me souviens que quand ma fille était petite, elle vomissait beaucoup. Ce n'était pas grave du tout, juste un problème de larynx pas très bien formé ou un truc comme ça. Et je me souviens que le pédiatre m'avait dit "dans votre famille, il n'y a pas de problème de ce type, et dans la famille de son père ?" et moi, je lui ai répondu "non, non" et je n'en savais strictement rien, je ne connais personne de la famille de son père. Et j'ai continué à mentir. Et ma fille était peut-être malade et moi je dis qu'il n'y a rien dans la famille de son père. Et j'ai continué dans le mensonge, mensonge d'autant plus dégueulasse que c'était peut-être la santé de ma fille qui était en jeu. C'est vrai que cette fonction de secret, c'est une espèce d'engrenage où on a l'impression qu'on tourne tout le temps et qu'on ne peut pas casser la spirale. Donc c'est trop dur. Et plus le temps passe, et plus ça me revient comme un boomerang parce que j'ai enfoui cette histoire-là jusqu'à ce qu'elle ait cinq ou six ans et je vivais très bien avec. Et plus elle grandit, plus elle pose beaucoup de questions, plus elle est curieuse mais elle ne pose pas de questions sur son père justement. Alors je me dis que l'échéance arrive et qu'elle est même là mais je veux la repousser.

Ce qui m'empêche vraiment de lui parler, c'est d'abord le poids de la famille. Mais il y a aussi mon image parce que ça veut dire que sa mère avait deux mecs en même temps. Et ça, ça me renvoie à moi, parce qu'il faut être réglo dans sa vie, faut pas tricher. En plus, je ne suis pas sûre d'avoir été vraiment amoureuse de son vrai père. Mais j'ai envie de l'idée de ça. J'ai envie de l'idée parce que c'est tellement plus rassurant. Et c'est ce qui fait sûrement que ma dernière liaison a duré si longtemps alors qu'elle était si sordide. Parce que l'idée d'avoir un mec était plus importante que l'idée de vivre seule. Vivre seule, c'est quelque part accepter un échec, c'est qu'on ne peut pas plaire. Et puis quand même, j'en chie toute seule. La solitude avec un enfant, c'est très difficile parce que c'est toujours un discours enfant. On ronronne dans une espèce de symbiose qui n'est pas très bonne. La semaine qu'on a passée chez R s'est super bien passée parce qu'elle a compris que R n'était pas une menace pour elle. Son discours c'est "on est bien toutes les deux". Par exemple, une fois, on est passé chez un copain en rentrant de vacances et on devait rester chez lui une semaine. Elle a été tellement odieuse, odieuse à un point inimaginable et de façon continue, à tel point qu'on est reparti le lendemain. Elle avait gagné. D'ailleurs, elle m'a déjà dit "si un jour tu rencontres un mari, moi je choisirai aussi". Moi j'ai dit "ben non, c'est des histoires de grands etc."

Pour en revenir à la paternité de ma fille, je n'arrive pas à lui en parler. J'avais pensé à aller voir un psy avec elle et que le psy le lui dise. C'est peut-être lâche de ma part. Ce qui est difficile à savoir, c'est si elle est prête à entendre ça maintenant. Parce que lui balancer comme ça, peut-être que ce sera... Je n'essaie pas de me déculpabiliser, ni de reculer le moment, mais je pense que ça peut peut-être la perturber. Je ne suis pas sûre qu'elle soit prête. Ça m'arrange qu'elle ne le soit pas. Mais je ne sais pas comment savoir si elle est prête à l'entendre.

C'est vrai aussi que si elle veut rencontrer son père, ce sera difficile pour moi parce que c'est quelqu'un dont j'ai eu pitié, le mec qui ne travaillait pas ou faisait des petits boulots, mais qui dansait très bien. Ce n'était pas quelqu'un que j'estimais. En fait, je n'en sais rien. Et je ne sais pas si j'ai envie qu'elle le rencontre. Je me dis intellectuellement qu'elle en a le droit et en même temps je pense que ça me ferait chier. Mais là, j'ai d'autres éléments pour dire ça.

J'ai deux copines qui ne vivent plus avec leur mec et qui ont toutes les deux une fille, l'une de quatorze ans, l'autre de seize ans et le père est absent au quotidien. Et là, c'est un désastre. Mère/fille, c'est un désastre. Il y a une agressivité, elles en viennent aux mains, c'est horrible. Et cette gamine-là, ça ne va plus du tout avec sa mère et comme par hasard, et je ne pense pas que ce soit une coïncidence, son père l'a prise deux fois en vacances, club med, boites de nuit avec sa fille et elle a été complètement séduite. Je trouve ça raide pour ma copine. Par rapport à ma fille, je crois que ça m'arrangerait, c'est dur de dire ça, que son père soit un vrai zonard, qu'il ne fasse rien, que ce soit une nouille. C'est complètement égoïste. J'ai déjà eu envie d'avoir de ses nouvelles, savoir ce qu'il était devenu et je ne l'ai jamais fait. Ça me fait peur. Mais c'est vrai, l'échéance, elle est là. Il faut qu'il se passe quelque chose. »

Annexe 18

Anna DA COSTA

On dit que les orchidées ... Récit d'une femme née sous X

Anne DA COSTA est membre de la CADCO (Coordination des Actions pour le Droit à la Connaissance des Origines) et se bat pour l'accès aux origines des personnes nées au secret. Elle adresse ce livre à sa mère biologique et l'a écrit alors qu'elle est mère elle-même et « à la moitié de [sa] vie.

« On dit que les orchidées sont à la fois fleurs et racines. Qu'elles se nourrissent de soleil et de ciel. On raconte qu'elles se hissent jusqu'au sommet des arbres les plus hauts et qu'on les nomme « filles du ciel ». [...] On dit que ces orchidées se suffisent à elles-mêmes mais qu'à peine cueillies elles meurent dans la main qui les tient. »⁹ « Je ne souhaite pas qu'on les trouve, ni qu'on les prenne pour les enfermer dans les tiroirs d'un muséum d'histoire naturelle. [...] Je les vois, libres comme j'aurais tant voulu l'être [...] »

Ce livre est le récit de sa souffrance liée à la méconnaissance de ses racines, à ses origines qu'on lui refuse parce que « née sous X », au secret avec lequel elle a dû apprendre à vivre. Elle y raconte sa difficulté à être mère elle-même, n'ayant pas connu la sienne et n'ayant rien à transmettre à ses enfants. Son récit est fortement empreint de souffrance et colère mêlées. Elle y exprime également la honte qu'elle a pu ressentir du fait de son abandon. Elle y développe les silences et mensonges qui ont entouré son histoire. Elle tente par cet ouvrage, d'exprimer sa souffrance et ses ressentis liés à son abandon et son adoption, ne l'ayant jamais fait auparavant et explique comment elle ne peut que tenter de s'accommoder de bribes de vérité.

« Il s'agit ici tout simplement de vivre sans identité, sans histoire, sans terre ni ancêtres. Il n'est question que de silences, de mensonges, de secrets gardés comme des coffres-forts sur sa propre existence. »¹⁰

« Cette lettre [le X de « né sous X »] pose une croix sur celui qui la porte, elle l'efface, lui ferme la bouche et lui interdit l'accès à sa vérité. X est aussi la lettre des films et des cassettes pornographiques, et tout enfant ainsi marqué sait qu'il porte indélébilement, une tâche honteuse que le temps ne lave pas. Je suis l'un de ces enfants et je ne veux plus taire ni cacher ce qui est ma douleur et ma révolte. »¹¹

« Ce statut [d'enfant adopté] implique alors immédiatement une idée de reconnaissance, de dette absolue qu'il faut porter jusqu'à la fin de sa vie, ou tout au moins de celle de ses parents adoptifs. »¹²

« Ce que j'ai connu par contre ce sont les soupçons, les inquiétudes, la méfiance. J'ai connu les bouteilles d'alcool que l'on marque pour être sûr que je ne les bois pas en cachette ; j'avais cinq ans. J'ai connu les commentaires sur ma probable incapacité à être mère un jour, parce que je n'aimais pas jouer à la poupée ; je préférais les ours en peluche. J'ai su très vite que la femme qui m'avait abandonnée était une putain et mon père un salaud, sans doute un maquereau ; longtemps, je me suis demandé comment je pouvais être la fille d'un poisson... Les petits camarades des cours de récréation se sont chargés de me l'expliquer, quelques années plus tard. ¹³ »

« Aujourd'hui encore, des proches, des amis laissent échapper un mot, une phrase assassine, où perce toujours l'éternelle suspicion posée sur ces enfants à l'histoire douteuse, à l'origine de mauvaise qualité. »¹⁴

⁹ DA COSTA Anna. *On dit que les orchidées ... Récit d'une femme née sous X*. Paris, Presses de la Renaissance, 2001, 159 p., p. 135-136

¹⁰ DA COSTA Anna. *Ibid.*, p. 11

¹¹ DA COSTA Anna. *Ibid.*, p. 12

¹² DA COSTA Anna. *Ibid.*, p. 14

¹³ DA COSTA Anna. *Ibid.*, p. 16

¹⁴ DA COSTA Anna. *Ibid.*, p. 16

« Alors, pour nous faire pardonner la lourde faute de nos parents, nous voilà obligés à la gentillesse, à la douceur, à la perpétuelle gratitude. Mais jamais nous ne pourrons être assez gentils, doux, reconnaissants, pour faire oublier notre faute ontologique. »¹⁵

« Je sais qu'il y a quelque part sur une étagère, dans un de ces immenses hangars à archives qu'affectionne l'administration, un dossier qui porte un numéro. Un numéro écrit en gros chiffres noirs certainement, un numéro qui est ma vie. »¹⁶

« Ton histoire est là, mais elle n'est pas pour toi. Alors pour qui ces milliers de pages, ces tampons, ces signatures ? Elles sont pour le silence, pour le secret, pour l'oubli, pour le pylon. »¹⁷

« Vient ensuite un parcours héroïque à travers les diverses administrations qui se sont approprié le droit de savoir ce que l'on vous cache. »¹⁸

« [...] je viens d'apprendre aussi que, de toute façon, on ne me donnera accès qu'à des renseignements non identifiants. »¹⁹

« Donc je sais et je dois m'en contenter : que ma mère avait seize ans, des cheveux blonds et des yeux bleus. »²⁰

« Etre trop bien élevée pour injurier tous ceux qui se cachent derrière leurs bureaux et les lois écrites contre nous. Avoir trop bien retenu les leçons de décence et de dignité reçues dans son enfance pour oser pleurer et avouer sa souffrance. »²¹

« L'interdiction de nommer m'a conduite à ce jeu cruel, jeu stupide, jeu du désespoir. Je cherche ce visage dans une réunion, dans une église, dans la rue, partout : un visage de femme. »²²

« Et moi et les autres comme moi, il nous est impossible de savoir notre nom. Nous sommes innommés et innommables ; c'est-à-dire que nous ne méritons pas de porter un nom, que notre nature si mauvaise en soi ne justifie pas d'être reconnue. Nomen omen, disent les Latins : le nom est un présage, le nom est déjà porteur du destin de celui qui le reçoit. Alors à qui ne possède de nom n'est-il pas de destin possible ? Effacer un nom revient à effacer aussi la personne. »²³

« Voilà que pour moi personne et rien sont identiques, personne et rien sont mon identité. Mais entre rien et personne, entre le vide et le masque, j'ai vite choisi le masque. C'était un choix de survie, c'est un choix dangereux car il mène au mensonge : mensonge aux autres et à soi-même. Enfant, j'ai beaucoup menti, j'ai même réussi à élever le mensonge au rang de mes arts premiers. J'étais plus que double ou triple, j'étais tout à la fois : ce qu'on voulait que je sois et ce que je voulais être. Enfant caméléon, qui prend la couleur du moment, de l'instant, du lieu. Enfant en miettes, en éclats de verre brisé qui reflètent jusqu'au vertige toujours la même peur. L'écriture qui m'est venue très tôt m'a sauvée de la mythomanie absolue, puisque le mensonge devient vérité sur la plage de papier où il peut se coucher. »²⁴

« Je parle peu et je ne joue jamais avec les autres enfants qui viennent sur la plage. Cela ne me manque pas : je ne parle pas comme eux, je ne pense pas comme eux, je ne suis pas comme eux. D'ailleurs leurs mères se méfient de moi, sans doute avec raison. »²⁵

« On dit que je suis malade, je le dis aussi mais moi je sais pourquoi. Je suis malade de ce vide qu'ils [ses parents adoptifs, son entourage] refusent de combler par cette chose toute

¹⁵ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 17

¹⁶ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 19

¹⁷ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 20

¹⁸ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 20-21

¹⁹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 21

²⁰ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 21

²¹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. p22

²² DA COSTA Anna. Op. cit., p. 33

²³ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 34

²⁴ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 35-36

²⁵ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 37-38

simple qui se nomme vérité. Je souffre d'absence, de vacuité, j'ai des maux de tête et de ventre. Je ne mange plus, je deviens légère et blanche comme les mouettes que j'attends assise sur les rochers, face aux vagues. On doit me retirer de l'école et cela me va bien, puisque je ne supporte plus de laisser vierge la place où mes camarades écrivent le nom de leur père. [...] Je ne sais pas les codes et les rites. »²⁶

« Je sais que je ne dois pas cesser d'avancer vers mon inconnu, mon secret tourment. [...] Je suis butée, obscure, opaque, insupportable. »²⁷

« J'invente des poudres magiques, des philtres redoutables qui doivent me rendre puissante, méchante. Je mange des herbes secrètes et amères dont j'attends la révélation, l'ouverture de la porte qui en moi se tient obstinément fermée. Elles me font la langue verte et le ventre en feu. Je suis de plus en plus malade - ils sont de plus en plus inquiets. Je suis heureuse, enfin je les tiens ; ils vont parler, car ils ne peuvent plus continuer à se taire ainsi devant moi qui me consume à les questionner en silence. Mais ils me répondent seulement par des ordonnances et des médicaments - toujours plus de médicaments. Réponses de faibles, paroles de lâches. »²⁸

« C'est alors que je comprends qu'ils ne me diront jamais rien de ce que j'attends. C'est alors aussi que je me décide à accepter de vivre avec ce grand creux dans la poitrine, avec ce cri étouffé dans un silence que j'installe, complice, soumise. »²⁹

« J'ai mis longtemps après ce temps de mon enfance, quarante ans exactement, pour oser dire que j'ai souffert et que je souffre encore. »³⁰

« Car devant eux [ses enfants] aussi j'ai commencé par me taire. »³¹

« C'est humiliant, c'est injuste de leur [ses enfants] avouer que la peur d'être abandonnée est toujours là, viscéralement vrillée en moi ; qu'il suffit d'une parole, d'un regard, pour que se rejoue le drame de la séparation, du rejet, de l'abandon. »³²

« Je ne suis plus une femme heureuse, une mère comblée, je ne suis plus rien que cette chose honteuse vite cachée loin de tous, dissimulée aux regards, qu'il faut faire disparaître du milieu des honnêtes gens. »³³

« Nous savons qu'il faut se cacher pour survivre, tromper pour exister - j'ai tant voulu dissimuler ma souffrance, aux autres et à moi-même, j'ai si bien menti et durant si longtemps. »³⁴

« Mais quelle importance n'est-ce pas de pleurer sur de l'inconnu, sur du vide, sur du jamais su ? »³⁵

« Oui, j'ai le mal de Mère, un mal qui me navre le cœur et que rien ne peut guérir. Le bateau de ma vie ne cessera de tanguer sur un océan où je suis définitivement perdue. Cartes et boussoles me sont interdites et je dérive seule vers je ne sais où. Là-bas dans le pays de ceux qui savent, il y a des hommes et des femmes qui se sont donné le droit de m'égarer et je ne peux rien contre eux. »³⁶

« Pour ceux d'entre nous qui faisons naufrage, il y a des psychiatres, des médicaments, de bonnes paroles, mais jamais la parole de vérité, celle qui nous guérirait. »³⁷

²⁶ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 37-38

²⁷ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 41-42

²⁸ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 41-42

²⁹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 41-42

³⁰ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 42

³¹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 42

³² DA COSTA Anna. Op. cit., p. 43

³³ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 43

³⁴ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 44

³⁵ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 45

³⁶ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 46

³⁷ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 46

« Oui, certains jours je sais qu'il n'y a rien dans le miroir devant lequel je me tiens. Je ne m'en effraye, j'ai l'habitude. C'est le signe que j'ai parfaitement obéi à ce que l'on attendait de moi. Je suis comme le nom de ma mère sur mon acte de naissance, effacée. »³⁸

« [...] celui-là [un dictionnaire] m'apprit sans ménagement que néant, du latin ne, non, et ens, être, désigne le non-être, la non-existence. Je ne m'étonne plus depuis de ces moments d'absence, de cette transparence. Enfant du néant, que puis-je espérer d'autre ? Née d'une moins que rien et fille du néant, il est évident que je ne dois pas être grand-chose. »³⁹

« Pisteur des grands espaces, mon cœur ne bat que pour savoir ce qu'on lui a caché et j'attends toujours la révélation du secret. »⁴⁰

« Faut-il qu'on ait eu bien peur de nous pour nous tenir ainsi dans la nuit du silence et du mensonge. J'ai été, et je le sais tant d'autres comme moi, cernée, entourée de mensonges plus cruels les uns que les autres. »⁴¹

« Il est si facile de mentir à un enfant, de lui dire une chose et son contraire. »⁴²

« On m'a dit un nom, un jour que je ne désirais plus rien. Un nom suisse, m'a-t-on précisé. J'ai passé des heures à la poste de ma petite ville à consulter les annuaires, pour apprendre quelques mois plus tard que cette histoire de nom n'était qu'une invention parmi d'autres.

Il y en eut bien plus encore ; longtemps on m'a fait croire que ma mère était partie s'installer à l'étranger, pour m'avouer bien après que c'était faux. »⁴³

« Comment peut-on faire cela qui n'était même pas nécessaire, puisque je n'interrogeais plus ? »⁴⁴

« Pour avoir un jour entendu ma mère adoptive chuchoter à une amie que j'avais "du sang bleu", et m'en être étonnée, car dans mes nombreuses chutes je n'avais vu couler que du sang bien rouge et normal, je me suis, en fermant fort les yeux, profondément coupée. J'imaginai sans doute que ce sang bleu devait venir de sources bien plus lointaines, où je n'étais encore jamais allée. [...] je me suis évanouie, par déception peut-être, par frayeur sûrement, parce que je ne savais plus comment arrêter ce sang vraiment trop rouge qui s'écoulait de mon bras. »⁴⁵

« Innocence de l'enfance qui pense que forcément ces grands-là, qui s'occupent de vous, ne veulent que votre bien : non, pas seulement cela, ils nous veulent aussi tout simplement. »⁴⁶

« Et c'est peut-être cela qui me surprend le plus : cette souffrance ordinaire, quotidienne et cachée, devenue si violente, qui renverse comme une tornade toute chose sur son passage. »⁴⁷

« Puisque de ne pas le [qui nous sommes] savoir suffit à ravager nos vies, au nom de quoi continuer à garder le silence ? »⁴⁸

« J'ai bien vite compris que je ne devais pas poser de questions ; chercher à soulever un coin du voile posé sur mon passé, c'était déjà faire preuve d'ingratitude, manquer à la sainte reconnaissance. Donc je ne posais pas de questions et de plus je ne demandais rien, car j'avais appris qu'il suffisait que je demande pour ne pas recevoir. C'est ainsi paraît-il qu'on élève les enfants de bonnes familles. »⁴⁹

« Savoir regarder en silence est un exercice si bien pratiqué que j'en ai retiré de grands bénéfices. J'ai regardé jouer les autres enfants, j'ai regardé les adultes, longuement, jusqu'à

³⁸ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 50

³⁹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 51

⁴⁰ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 53

⁴¹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 54

⁴² DA COSTA Anna. Op. cit., p. 54

⁴³ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 54-55

⁴⁴ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 55

⁴⁵ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 55-56

⁴⁶ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 56

⁴⁷ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 57

⁴⁸ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 57

⁴⁹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 57

les mettre extrêmement mal à l'aise et j'y prenais un grand plaisir. J'ai contemplé ceux que j'aimais et que j'admirais le plus sans jamais oser leur adresser la parole. »⁵⁰

« Car là où les autres n'entendent rien j'attends la parole, là où ils ne voient rien je guette le signe. J'espère toujours le miracle, l'ouverture de la porte qui se dérobe encore. »⁵¹

« Mais la bonne éducation laisse d'ineffaçables habitudes, bonnes et mauvaises, dont celles de la décence et de la réserve. »⁵²

« Un secret n'est secret que par le pouvoir de ceux qui le gardent. C'est à ce pouvoir-là que vont ma rage et ma rancune. Vers cette administration qui décide qu'une adoption plénière doit effacer définitivement des papiers officiels les véritables liens de filiation, au profit des parents adoptifs. C'est l'Etat lui-même qui nous fournit à nous, pauvres petits abandonnés sans papiers, de faux papiers. Beaucoup de travailleurs immigrés nous envieraient. Il paraît que c'est pour notre bien, pour notre paix, pour notre tranquillité. Et moi je dis que c'est pour leur bien et pour leur tranquillité qu'ils nous privent ainsi de notre identité. Je dis que les parents adoptifs devraient prendre le risque, avoir l'élégance, la charité, on nomme cela comme on voudra, d'accepter de reconnaître devant la société, devant la loi, devant l'enfant lui-même, qu'ils ne sont pas les géniteurs de cet être qu'ils prennent en charge ? »⁵³

« L'amour qui ne peut pas prendre le risque de la vérité, de la liberté, n'est pas de l'amour : c'est un égoïsme caché sous de bons sentiments, sous de nobles prétextes. »⁵⁴

« Comme il est facile d'agiter la peur de déchirements familiaux, de bouleversements psychologiques graves, que la vérité dite ou écrite provoquerait. »⁵⁵

« Ce qui est sûr, par contre, c'est l'extrême souffrance de celui qui toute sa vie cherchera à savoir qui il est, d'où il vient. Ce qui est également certain, c'est la longue peine des mères qui ne pourront jamais faire le deuil d'un enfant, certes abandonné, mais jamais oublié. »⁵⁶

« Ce n'est plus un abandon, c'est une transmission. Un mot différent, un regard différent qui change toute une vie. »⁵⁷

« Vos visages me sont un miroir et dans la glace cent fois je me suis regardée sans me reconnaître, essayant à travers moi de la retrouver un peu, mon absente, mon égarée, de les faire surgir du néant ceux-là même qui sont de mon sang. »⁵⁸

« Que pouvais-je dire à mon fils le jour où, revenant de l'école, il m'a reproché avec rage d'avoir dû subir la honte devant sa classe, parce qu'il n'avait pu remplir toutes les branches de l'arbre généalogique que l'instituteur leur avait distribué pour leur apprendre à se situer dans l'ordre des générations ? Que répondre à cet enfant qui me dit : "je ne te le pardonnerai jamais" ? »⁵⁹

« Et ce même jour j'ai pensé que je ne leur pardonnerai pas non plus, à ceux qui nous empêchent toujours et encore d'accéder à notre identité. »⁶⁰

« Car cette souffrance est transmissible malheureusement ; sournoise comme une maladie contagieuse. Elle échappe à la volonté, au désir que nous avons d'en protéger ceux qui

⁵⁰ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 58

⁵¹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 60

⁵² DA COSTA Anna. Op. cit., p. 61

⁵³ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 64-65

⁵⁴ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 66

⁵⁵ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 67

⁵⁶ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 68

⁵⁷ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 69

⁵⁸ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 71

⁵⁹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 74

⁶⁰ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 74

viennent derrière nous et nous rejoignent dans notre vide, nos interrogations. Qui peut penser que nos enfants ne boiteront pas de la même infirmité que nous ? »⁶¹

« Avoir un parent posé là, sans racines ni passé, tombé comme un extraterrestre venu d'une planète nommée X, n'est pas le plus facile cadeau qu'ils [nos enfants] puissent espérer. C'est tout un pan de leur maison intérieure qui est vide, déserté. Ce sont des noms qu'ils ne sauront pas, des souvenirs qu'ils ne partageront jamais. A moi toute seule je suis leur ancêtre et leur mère. »⁶²

« Lorsque le mien [ventre] s'est arrondi pour la première fois, j'ai connu l'angoisse et les cauchemars. On m'avait tant dit que je ne saurais pas élever un enfant. On m'avait tant répété que je serais comme ma mère, incapable d'assumer une maternité, que j'ai attendu le premier d'entre vous avec crainte et tremblement. »⁶³

« J'avais tellement peur de reproduire, de renvoyer en miroir toutes les horreurs que j'avais entendu dire sur ce monstre de seize ans, cette moins que rien, incapable de s'occuper d'un enfant. Je tremblais de porter en moi cette tare, d'être marquée à tout jamais. »⁶⁴

« Je ne me permets jamais de prendre dans mes bras un enfant qui n'est pas le mien. Je vois les autres femmes le faire sans même y penser et je m'étonne de leur liberté*, je l'envie aussi. C'est ainsi que je me rends compte combien je me méfie de moi, combien j'ai peur d'être dangereuse pour ces tout-petits. Parfois les années et même le bonheur ne suffisent pas à faire renaître ce qui a été détruit. »⁶⁵

« Je ne suis plus alors qu'une maison déserte et sans vie. Il n'y a pas de souvenirs et pas davantage d'avenir entre ces murs vides. Je ne m'habite plus et je suis étrangère en tout lieu, désespérément. Chacun, n'importe qui, peut me disputer une place, un territoire que je ne défends plus. On disait que ma mère était une « Marie-couche-toi-là », on peut me dire que je suis une « Marie-ôte-toi-de-là » et je ne proteste pas. L'habitude de se pousser, de s'excuser d'être là, d'exister en somme, devient une seconde nature. Vite on croit que cette existence refusée à son origine est de trop, de surcroît. Un champignon de plus sur l'arbre de la vie, un parasite supplémentaire, là où déjà le surnuméraire abonde. Finalement tout et toute chose a le droit de vivre, sauf moi, excroissance scandaleuse venue quand il ne le fallait pas. Parce qu'un jour le droit d'être l'enfant de ma mère m'a été enlevé, plus rien ne m'est autorisé, permis, attribué. Parce que j'ai dû apprendre sans cesse à remercier pour le nom qui m'a été donné, les vêtements, les soins, l'affection qu'on m'a accordés, rien ne m'a jamais semblé pouvoir m'appartenir vraiment. Tout cela m'était prêté à condition et pouvait m'être retiré si je déméritais. Parce que « après ce qu'on a fait pour toi ... » tu dois être gentille toujours, reconnaissante - sans cesse, soumise - absolument. »⁶⁶

« J'ai dû apprendre sans cesse à remercier pour le nom qui m'a été donné, les vêtements, les soins, l'affection qu'on m'a accordés, rien ne m'a jamais semblé pouvoir m'appartenir vraiment. Tout cela m'était prêté à condition et pouvait m'être retiré si je déméritais. Parce que « après ce qu'on a fait pour toi ... » tu dois être gentille toujours, reconnaissante - sans cesse, soumise - absolument. Tu dois combler ce vide que nous avons voulu remplir avec certainement des quantités de ces bonnes intentions dont on sait que l'enfer est pavé. Tu dois supporter sans broncher les confidences faites aux voisins, aux amis, à la Terre entière. Tu dois accepter humblement que ces mêmes voisins et amis te recommandent de rendre grâce pour les bontés qui te sont faites. C'est ainsi qu'on apprend tranquillement la haine et la rage.

C'est ainsi qu'on étouffe et qu'on ne comprend pas pourquoi il est interdit d'être simplement un enfant comme les autres. Un enfant gratuit à qui l'on donne gratuitement Est-ce que l'adoption a un coût en argent bien réel qu'il faut passer sa vie à rembourser une dette

⁶¹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 75

⁶² DA COSTA Anna. Op. cit., p. 76

⁶³ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 78

⁶⁴ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 78

⁶⁵ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 79

⁶⁶ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 83-85

incompressible ? Cette somme déboursée pour m'acheter, je me la suis souvent entendu rappeler ... Il ne m'était pas difficile de comprendre que l'on trouvait excessif le rapport qualité-prix.»⁶⁷

« Je voulais tant leur faire plaisir. J'avais tellement besoin qu'ils me disent que j'étais douce, gentille, polie. [...] J'ai grandi comme ils le désiraient, presque sagement. Jusqu'au jour où j'ai senti venir en moi ce vide en forme de toi, petite fille. »⁶⁸

« Et nous marchons, nous avançons, nous nous marions, nous avons de enfants. Des enfants qui nous regardent et qui nous interrogent. Des enfants à qui il nous est interdit de dire qui nous sommes. Des enfants que nous ne pouvons pas conduire vers la maison de nos ancêtres, vers les tombes de notre famille. Je voudrais tant pouvoir, avec eux, aller dans un cimetière de ville ou de campagne et rendre hommage à ceux qui sont notre lignée, notre lignage. »⁶⁹

« On a le droit de faire ce deuil [deuil de relations familiales rompues du fait de « brouilles », conflits] qui nous est - à nous- refusé. Car on ne peut faire le deuil de parents inconnus, on ne peut pas pardonner des fautes que l'on ignore, on ne peut pas oublier ce qui nous a été caché. C'est pour cela que la souffrance reste sans remède ni guérison. »⁷⁰

« Sans passé, je n'aurai pas d'avenir si je n'invente, à chaque pas, mon présent. Trouver seule ce qui n'a pas été transmis, dit, confié, de femme en femme. Ne serait-ce pour le rejeter avant d'y revenir peut-être, un jour. »⁷¹

« La vraie crainte par contre - que nous avons tous et que j'ai connue aussi - , c'est la peur de l'inceste. J'ai très vite eu cette terreur non avouée, non avouable, d'épouser mon frère et même mon père. Cela se confesse rarement, car nous savons bien, sans qu'on nous le dise, qu'il faut se garder d'aborder ce sujet tabou. Le tabou a ceci de particulier qu'il n'a pas besoin d'être exprimé pour être vivant, agissant, terrible. »⁷²

« L'autre peur aussi qu'on nous impose est celle d'une maladie héréditaire que nous ne pouvons connaître. »⁷³

« Chaque nouveau médecin, chirurgien, spécialiste que nous sommes amenés à consulter nous interroge sur nos antécédents familiaux. Fatiguée de toujours répéter la même histoire, je mens aujourd'hui avec un bel aplomb. J'affirme que je suis issue d'une famille solide, où les centenaires abondent. »⁷⁴

« Chaque nouveau médecin, chirurgien, spécialiste que nous sommes amenés à consulter nous interroge sur nos antécédents familiaux. Fatiguée de toujours répéter la même histoire, je mens aujourd'hui avec un bel aplomb. J'affirme que je suis issue d'une famille solide, où les centenaires abondent. »⁷⁵

Lorsqu'Anne DA CASTA, enfant, n'est pas bien, elle se fait son « théâtre », s'invente une histoire qui serait la sienne. Ses parents consultent un psychologue qui parle de délire de filiation : « *Un délire de filiation, c'est le récit mythique, changeant au cours des années, que se fait un enfant privé de son histoire. C'est la pauvre consolation que s'offre celui qui n'a pas de passé et dont le présent reste une énigme. C'est le merveilleux mensonge qu'on se raconte la tête sous les draps, quand ceux qui vous mentent vous croient endormi. C'est le remède absolu qui soigne les humiliations et rejets. Nous nous donnons des parents beaux, riches et généreux.*

Nous sommes fils et filles de rois, enfants de stars, descendants de nobles lignages, enlevés à une famille qui nous adorait et qui nous recherche sans cesse. [...] Et voilà qu'un jour on nous découvre enfin et que la terre entière assiste à notre triomphe. Non, nous ne sommes

⁶⁷ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 85-86

⁶⁸ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 115-116

⁶⁹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 88

⁷⁰ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 90

⁷¹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 122

⁷² DA COSTA Anna. Op. cit., p. 91-92

⁷³ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 94

⁷⁴ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 94

⁷⁵ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 94

plus des bâtards, des gosses trouvés dans des poubelles, sortis d'on ne sait où. Nos pères, nos mères pleurent de joie, nous couvrent de caresses et de cadeaux. Nos frères et nos sœurs se jettent dans nos bras. C'est le bonheur. C'est le merveilleux mensonge qui nous laisse chaque fois plus amers et plus seuls.»⁷⁶

« Je sais, car cela leur[les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou la maternité] a échappé un jour de distraction, que tu voulais voir une seule fois cette femme à qui tu allais confier ton enfant et lui demander de donner le prénom que tu m'avais choisi. Mais on ne t'en a pas laissé le droit. N'aie plus de peine, la honte est pour eux et non pour toi. La dignité est de ton côté. »⁷⁷

« J'ai tellement eu l'habitude de ces regards qui tuent de mépris ou de pitié que pendant longtemps je n'ai plus été capable de me regarder sans ce même mépris, cette égale pitié. »⁷⁸

« C'est vrai qu'en écrivant cette histoire, mon histoire, j'ai beaucoup pleuré. Pleuré jusqu'à devoir porter des lunettes noires pour cacher mes yeux gonflés. Pleuré de toutes ces larmes si longtemps retenues, si longtemps interdites. »⁷⁹

« Il serait injuste de faire croire que cette enfance n'a pas connue de joie. Je n'ai pas été battue, je n'ai pas connu la misère, l'inceste. J'ai même été aimée et je n'ai pas toujours été aimable »⁸⁰

« Je voudrais vivre ainsi, le plus possible éloignée de la honte et de la rage. J'ai connu la mauvaise colère, la fureur qui consume. J'ai tant de mal à m'arrêter à la limite de la fureur qui détruit tout, y compris moi-même, comme un feu dévorant que je ne maîtrise plus. »⁸¹

⁷⁶ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 98-99

⁷⁷ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 102

⁷⁸ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 105

⁷⁹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 108

⁸⁰ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 114

⁸¹ DA COSTA Anna. Op. cit., p. 119

Annexe 19

Patricia GANDIN *La petite fille qui boitait*

« Parce que le but de ce récit est de convaincre que tout être possède le besoin vital, et le droit, de connaître ses origines. Et de les assumer sans honte. »⁸² « Je le connaissais bien l'espoir de débusquer, au détour d'un souvenir, le détail capital qui viendrait expliquer ce sentiment vague mais récurrent de regarder une photo floue quand je me trouvais face à moi-même. Mais, de ces incursions dans le temps, j'étais souvent revenue les mains vides. »⁸³ « Je crevais de ne pas me donner le droit de me reposer, de m'apaiser, de construire. »⁸⁴

« Ce 8 avril 1994, dans quel recoin ai-je osé regarder ? Quelle force m'y a poussée ? Je n'en garde aucune conscience. Une interrogation s'est imposée, sans logique apparente, dans le fatras que j'étais en train de remuer. Seulement une interrogation. De celles qui éblouissent. C'était le début d'une étrange aventure. Je marchais depuis si longtemps dans le noir. »⁸⁵

« D'autres terreurs demeuraient. La chambre que je partageais avec Soline, ma sœur plus âgée que moi de trois ans et demi, consistait en quelques mètres carrés isolés d'un grenier par de fines cloisons. Tout autour, c'étaient les combles. »⁸⁶

« La nuit, je rêvais d'un homme aux traits féroces qui m'attendait, brandissait un couteau derrière les bosquets, prêt à frapper si je dépassais certaines limites. Le jour, entre songe et réalité, je restais sur la défensive, incapable d'aborder les lieux interdits. »⁸⁷

« Ma sœur sur le porte-bagages du vélo de mon père et moi derrière ma mère, nous allions, plusieurs fois par an, à la foire de Laumont, le bourg le plus proche de Souceyrac. De tous les villages environnants, on se pressait autour des étals, dans les rues étroites. Nos parents faisaient leurs achats, chacun de son côté. Soline et moi restions accrochées au bras de notre mère. Aussitôt que je sentais la foule autour de moi, une impulsion me saisissait : je me mettais à boiter. Sur mon passage, j'aurais voulu entendre : « Pauvre petite fille ! Comme c'est malheureux de boiter à son âge ! » Personne ne remarquait mon stratagème. J'en étais triste et soulagée en même temps. »⁸⁸

« Soline [sa sœur], immense à mes yeux, me paraissait d'un autre monde. Nous partagions peu de jeux. Elle adorait les bébés. »⁸⁹

« Être une maman me semblait si pénible. »⁹⁰

« Accompagnant mon père aux champs, entretenant la maison, préparant les repas, elle parlait peu, cette mère adorée que je ne quittais pas du regard, aussi muette qu'elle. [...] Je la savais tendre même si elle n'en avait ni les mots, ni les gestes. »⁹¹

« Habile, elle confectionnait ses robes elle-même. Cependant, je regrettais que les tissus, choisis à la foire de Laumont, ne soient jamais de couleurs assez gaies. »⁹²

« Souvent, ses gestes se faisaient las. Elle marchait la tête inclinée sur le côté. Derrière les mèches auburn, je devinais son profil douloureux. Alors, entre le fourneau et la table de cuisine, elle déplaçait une chaise longue en murmurant : "Je ne me sens pas bien. J'ai mal à l'estomac. Ça va passer..." Mais elle chavirait vers ses ténèbres. Recroquevillée, retranchée au creux de la maudite chaise longue, elle nous abandonnait. »⁹³

⁸² GANDIN Patricia. *La petite fille qui boitait. Récit*. Paris, Editions J'ai lu, 1996, 126 p., p. 8

⁸³ GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 9

⁸⁴ GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 9

⁸⁵ GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 9-10

⁸⁶ GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 12

⁸⁷ GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 13

⁸⁸ GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 13

⁸⁹ GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 13-14

⁹⁰ GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 14

⁹¹ GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 14-15

⁹² GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 15

⁹³ GANDIN Patricia. *Ibid.*, p. 15

« Et si maman ne parvenait plus à se lever ? Si elle rendait son dernier soupir ? Déjà, elle fermait les yeux. Torturée, absente, elle ne nous regardait plus. Elle craquait comme du bois mort et les médecins consultés ne comprenaient pas ce qui la desséchait ainsi, d'où venait ce mal qui se nourrissait d'elle, la rendant diaphane, squelettique. « Les nerfs », risquait l'un. « La fatigue », affirmait un autre. Elle ne pleurait jamais, ne se plaignait de rien ni de personne, s'appliquait à apporter à chaque membre de la famille les attentions qu'il attendait. »⁹⁴

« Quand ai-je commencé à me persuader que, si maman était malade, j'en étais la cause ? Je devais être une charge. J'étais la seconde. Une de trop. Ça ne l'empêchait pas de bien s'occuper de moi, alors comment me faire pardonner ? Comment mériter son amour ? En me faisant toute petite. [...] Peser le moins lourd possible. À sept ans, j'étais minuscule. »⁹⁵

« Quelque chose allait stopper l'engrenage. »⁹⁶

« Surtout ne pas faire de peine à maman, ne pas lui causer de soucis. »⁹⁷

« A Bagnères-de-Bigorre, j'ai passé trois semaines sans parler, presque sans manger. On m'y obligeait. Je vomissais dans mon assiette pour qu'on me laisse tranquille. »⁹⁸

« Tous les jours, je passais des heures à rédiger pour elle des pages pleines d'optimisme. « Je vais bien, je m'amuse beaucoup, la région est jolie, les autres enfants très gentils... »⁹⁹

« Maman était fille unique, comme sa mère, morte de maladie à quarante-deux ans. Elle en parlait peu et sans émotion apparente. Elle n'avait pourtant que seize ans, à l'époque. [...] La ferme et les quelques hectares de terre qui l'entouraient appartenaient à son père, qui vivait avec nous. Ou, plutôt, nous vivions chez lui. Autoritaire, taciturne, irascible, colérique, il imposait ses humeurs et ses lois. »¹⁰⁰

« Ma mère est morte ici, annonça maman, nous montrant une chambre plus vaste que les autres. Rien n'a changé depuis. [...] Faisant face au lit et à la cheminée de marbre gris, deux armoires s'ouvraient sur des draps rugueux. Seule, je revins les visiter. Les tiroirs débordaient d'actes notariés, de cartes postales, d'enveloppes jaunies. J'étais sûre d'y faire des découvertes extraordinaires. [...] J'appris, en effet, qu'un aïeul avait tué son voisin d'un coup de fusil ! Les certificats de moralité rédigés d'une écriture ronde par le curé et l'instituteur disaient la stupéfaction de tous devant un tel geste. Ma mère n'en avait jamais entendu parler. »¹⁰¹

« Frappé de la fièvre jaune, l'arrière-grand-oncle avait été immergé, quelque part entre Tananarive et Toulon. Pourtant, ma mère m'assura qu'une pierre tombale portait son nom, au cimetière de notre village. Je jubilais. Il y avait eu de l'aventure, de l'imprévu, du mystère dans cette famille apparemment banale. J'espérais mieux encore. Je ne savais pas quoi. »¹⁰²

« Papa exigeait de Soline [sa sœur] et de moi que nous participions aux travaux de la ferme. Mais il ne savait pas ordonner sans crier et se montrait rarement satisfait de notre contribution. »¹⁰³

« Je le jugeais grossier [son père], imperméable aux sentiments, aux pensées de quiconque. Je lui imputais nos conditions d'existence pénibles et précaires. Silencieusement, je refusais d'être sa fille. »¹⁰⁴

« La nuit, un cauchemar revenait : la terre s'ouvrait sous mes pas. Rien pour me raccrocher. Je me réveillais en hurlant. Bien plus tard, j'ai trouvé du plaisir à faire du parachutisme. »¹⁰⁵

⁹⁴ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 15

⁹⁵ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 16

⁹⁶ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 16

⁹⁷ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 16

⁹⁸ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 17

⁹⁹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 17

¹⁰⁰ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 18

¹⁰¹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 19

¹⁰² GANDIN Patricia. Op. cit., p. 20

¹⁰³ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 21

¹⁰⁴ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 22

¹⁰⁵ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 22

« J'avais vu la photo prise le jour de leur mariage. Au milieu d'une centaine d'invités regroupés devant le grand portail de la ferme, papa regardait fièrement l'objectif. Maman penchait la tête, le regard absent, sans un sourire. "J'étais malade, ce jour-là, avait-elle justifié. J'avais dû préparer, seule, le banquet de noce. Je n'en pouvais plus". »¹⁰⁶

« Fréquenter les Doumers était un bonheur et une peine. Plus encore que leur confort matériel, j'enviais leur culture, leur mode de vie. »¹⁰⁷

« Au contact de mes cousins, j'apprenais à me tenir bien à table, à adopter les bonnes manières, à être une petite fille convenable. »¹⁰⁸

« À l'adolescence, je tentais un rapprochement avec papa sur un terrain où je pourrais l'admirer. Je me mis en tête de chasser avec lui. C'était son loisir préféré et il avait une réputation de chasseur émérite. [...] Je me mis donc à parcourir les bois et les champs avec lui. Nous nous levions tôt, nous marchions de concert. [...] Nos échanges s'arrêtaient là. La tendresse ne passait pas. »¹⁰⁹

« À quinze ans, j'avais un homme dans ma vie : dix-neuf ans, musicien. Et chasseur. Nous jouions aux adultes et accumulions les fausses notes. Je pris le large. Première rupture. Fuir. À seize ans, je partis en auto-stop pour Paris, avec Cécile, ma meilleure amie. Puis, seule, je parcourus l'Europe. Incontrôlée par mes parents – et sans doute incontrôlable –, j'allais voir ailleurs, sans jamais négliger mes études, sachant que de là viendrait le salut. »¹¹⁰

« Diplômes en poche, sans me préoccuper de savoir si j'en avais la vocation, je devins professeur de lettres. J'aimais Marc qui enseignait le dessin industriel en Algérie. Je l'épousai et partis avec lui. Au bout de quatre ans, je quittai pays, profession et mari en même temps. De retour en France, le journalisme, par hasard. Travailler dans l'urgence, m'évader au gré des événements qu'il fallait relater, décortiquer des tranches de vie convenaient à mon goût de l'imprévu et comblaient ma curiosité. Pourtant, il y avait ce sentiment persistant de n'être pas moi-même, d'usurper ma place partout où je me trouvais. »¹¹¹

« "Métastases... Souffrances inévitables... N'hésitez pas à m'appeler, vous ou votre sœur, quand vous en aurez besoin". La voix professionnelle du médecin. Je pleurai, raide, silencieuse. Mais sur quoi ? La mort annoncée de papa ? L'isolement prochain de maman ? Ou sur le temps qui m'était désormais compté pour que je me rachète auprès de celui que je n'avais jamais su aimer ? »¹¹² « C'est là, au creux de mon lit, que la torture commença. D'abord, je ne prêtais pas attention à ces fourmillements sur ma peau. Je les calmai machinalement de la paume de la main. Mais bientôt mes ongles lacérèrent des chairs à vif. Lorsque l'érythème envahit mon visage, mes paupières et mes lèvres doublèrent de volume. Vite, demander à Jean d'appeler un médecin. "Belle poussée d'urticaire avec un début d'œdème." Une injection, et le phénomène se dissipa. Restèrent, des heures durant, les larmes froides et sans âme. Plusieurs fois, au cours des mois, des années qui ont suivi, les démangeaisons sont revenues. À peine couchée, j'en reconnaissais les prémices. Pour les repousser, je feignais de les ignorer et, tandis que je me ligotais mentalement les mains, la crise s'estompait. Changer de peau. Il me faudrait encore sept ans pour m'autoriser l'impensable délivrance. »¹¹³

« Lors de mes séjours à Souceyrac, je l'observais [son père]. Il s'activait, n'évoquant jamais sa santé et comme ignorant de ce qui le rongait. [...] Il [son père] était heureux de bricoler

¹⁰⁶ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 23

¹⁰⁷ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 24

¹⁰⁸ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 25

¹⁰⁹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 25-26

¹¹⁰ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 26

¹¹¹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 27

¹¹² GANDIN Patricia. Op. cit., p. 29

¹¹³ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 29-30

pour nous, de déployer son savoir-faire. Heureux d’embrasser mon fils, de le porter sur les épaules ou de le voir rire aux éclats pendant qu’il le promenait dans sa brouette. [...] J’apprends d’eux [des médecins] que mon père savait ce qui l’attendait. Il tenait simplement à nous éviter d’entrer dans la spirale du malheur. Longtemps, selon une sorte d’accord tacite, nous avons maintenu, les uns et les autres, ce motus vivendi qui nous permettait de rire, de faire des projets communs. C’était plus facile pour nous que pour lui, mais il n’a jamais dévié. »¹¹⁴

« “On est sur nos terres, petit garçon. Tes grands-parents les ont travaillées pour nous les transmettre. Quant ils ne seront plus, je ne sais pas ce qu’on en fera, mais tu viens de là. Tu es petit-fils de paysans, Guillaume” [le père de Patricia GANDIN s’adresse à son petit-fils, fils de Patricia GANDIN]. C’est un bel héritage. J’étais émue et effrayée par l’ampleur de ma tâche. Je devais aider cet enfant à devenir autonome, à être heureux et digne. Je devais lui apprendre à créer, à procréer et à mourir. Mon père silencieusement me le rappelait sans détour et se posait enfin comme un exemple en la matière, lui dont j’avais souvent rougi. »¹¹⁵

« La malade, c’était elle [la mère de Patricia GANDIN] lorsque, fermée sur cette neurasthénie que nous lui avons toujours connue, elle paraissait insensible aux câlins de Guillaume [le fils de Patricia GANDIN], mon père la secourait : “Mais enfin, embrasse-le, caresse-le. Il vient près de toi pour ça, voyons !” »¹¹⁶ « Je venais à Souceyrac le plus souvent possible. Je les trouvais, elle [sa mère], prostrée dans sa chaise longue et lui [son père], maintenant chauve, dans un fauteuil. Silencieux tous les deux. A la mi-avril, papa me dit au téléphone : « J’en ai plus pour longtemps. »¹¹⁷

« Il [son père] pleurait : “Serre-moi plus fort, serre-moi plus fort. Ça me fait tant de bien.” Jamais nous ne nous étions trouvés dans les bras l’un de l’autre et, si je pleurais aussi, c’était de comprendre que je m’acquittais seulement d’une dette : je compensais de longues années d’ingratitude. »¹¹⁸

« Ce soir, une fois de plus, je retourne vers la petite fille solitaire dont je n’en finis pas de traîner la peau. »¹¹⁹

« Soudain, l’interrogation, fulgurante, aiguë : “Et si mon père n’était pas celui que j’ai connu ?” Plus bouger. Fermer les yeux, retenir la seconde, ma respiration suspendue à ces mots pendant que deux mondes m’écartèlent. Déjà, je sais que je ne retournerai jamais d’où je viens.

La petite phrase me porte, fait de moi une géante et en appelle une autre, presque immédiatement : “Mon père, si c’était Lorenzo Fonti, cet homme dont ma mère me parle de loin en loin, son amour de jeunesse ?” »¹²⁰

« Papa [celui qui l’a élevée et qu’elle pensait être son père biologique]. Le nez, la bouche, la forme du visage... Je n’ai rien de lui. Soline. C’est bien ça, elle a, comme lui, les yeux marron foncé, en amande, les sourcils peu arqués, les mains longues. Je tombe en arrêt devant un cliché jauni aux bords finement dentelés. Soline et moi, en manteaux d’hiver, serrées contre notre mère. Un photographe de rue nous avait fait poser. La foire de Laumont. La petite boiteuse. »¹²¹

« Maintes fois, ces dernières années, je m’étais remémoré la scène car il me semblait que si je claudiquais ce n’était pas seulement pour me faire plaindre. J’avais une autre raison, obscure mais cruciale, de me livrer à ce simulacre. Pourtant, quand j’essayais de secouer la

¹¹⁴ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 30-31

¹¹⁵ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 32

¹¹⁶ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 33

¹¹⁷ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 33

¹¹⁸ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 34

¹¹⁹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 36

¹²⁰ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 36-37

¹²¹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 37

gamine d'alors pour lui faire dire ce qu'elle avait derrière la tête, elle restait muette, comme autrefois. [...] Si mes origines sont bancales, j'avais raison de boiter. C'était il y a si longtemps. Vertige. »¹²²

« J'appris que ce prétendant-là, contrairement à d'autres, avait obtenu l'aval de mon grand-père parce qu'il chassait, comme lui, et qu'il acceptait de s'installer sous le même toit, apportant deux bras de plus à la ferme. "Alors papa n'était pas ton premier amoureux ?". "Non, avant Arno, j'ai adoré quelqu'un." »¹²³

« A peine rentrée chez moi, j'ai appelé ma sœur : « Je suis sûre que maman a un secret qui l'empoisonne. Ça remonte peut-être à son enfance. Un viol ? Un inceste ? Il faut qu'on trouve ; alors, elle cessera d'être malade et nous irons mieux aussi. Et nos enfants également. Soline m'avait interrompue : "Moi, je vais bien." »¹²⁴

« Après la naissance de Soline, je m'étais juré que, si une nouvelle grossesse s'annonçait, j'irais me noyer dans la Douvaine, avait laissé échapper ma mère avec les autres aveux, au coin du feu, il y a quinze ans. »¹²⁵

« Alors, quand j'ai compris que j'étais encore enceinte, j'ai essayé de te faire disparaître. »¹²⁶
«Maintenant, je vais pouvoir poser la question qui me brûle les lèvres. Mais comment ?

Je tremble, j'ai la paume des mains moite. Je me sens écarlate. Si je mentais ? Juste un peu. Je pourrais raconter que j'ai fait un rêve dans lequel mon père était Lorenzo. C'est bien de cette façon que ma mère l'évoque. On verra sa réaction. Oui, je vais m'y prendre comme ça. Faire vite. Sans la regarder. Nous nous levons pour débarrasser la table. "Tu sais, maman, j'ai rêvé que j'étais la fille de Lorenzo Fonti." Ma mère vacille puis glisse tout doucement vers le sol, comme un foulard lâché d'un balcon. Ses cheveux blancs, son visage, ses épaules, le reste de son corps se désarticule en un sanglot : "Oui, tu es la fille de Lorenzo... Tu es la fille de Lorenzo ...". Ma mère, toujours en larmes : "Comment tu as fait pour deviner ?". "Je ne sais pas, maman. C'est venu tout seul, il y a trois jours. Je ne sais vraiment pas comment. Je crois qu'il fallait que je trouve enfin. J'allais de plus en plus mal." »¹²⁷

« Pourtant, je sentais que je devais t'en parler. Mais comment m'y prendre ? Je n'ai toujours su que me taire. J'avais peur que les gens sachent, que ce soit un poids pour toi. »¹²⁸

« Ce visage. Les rides de maman. Le mutisme de maman. Fermée. Fermée depuis tant d'années. Et moi, aveugle. »¹²⁹

« Tu vas aller mieux maintenant, maman. Et moi aussi, j'en suis certaine. C'est un tel soulagement. Quelle paix tu me donnes ! »¹³⁰

« Elle m'avait faite pour remplacer l'homme trop aimé. Je n'avais pas suffi à la consoler. Impuissante. Mais pas encombrante comme je l'imaginai. »¹³¹

« Une part de moi est en train de craquer : "J'ai toujours faux. J'ai toujours eu faux. Toute ma vie est à repenser. Je me suis échinée à bâtir sur des fondations minées, avec des références fausses. Il y a maldonne partout. »¹³²

« Je n'ai pas le temps de questionner ; ma mère, si peu bavarde, est un flot de paroles. »¹³³

« J'avais [sa mère] toujours obéi à mon père puis à mon mari. Je faisais ce que tout le monde attendait, sans oser me demander si ça me convenait. Là, j'allais penser à moi. Ce serait mon seul acte de révolte. »¹³⁴

¹²² GANDIN Patricia. Op. cit., p. 38

¹²³ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 39

¹²⁴ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 43

¹²⁵ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 44

¹²⁶ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 44

¹²⁷ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 49

¹²⁸ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 49

¹²⁹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 49

¹³⁰ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 49

¹³¹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 50

¹³² GANDIN Patricia. Op. cit., p. 50

¹³³ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 52

¹³⁴ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 52

« J'étais née de son seul acte de rébellion, dépositaire de ses chaînes. »¹³⁵

« Je [sa mère] n'avais pas demandé son avis à Lorenzo [père biologique de Patricia GANDIN], j'imposais à Arno [le père qui l'a élevée] un enfant qui n'était pas le sien et, toi, j'allais te priver de ton vrai père. [...] "Tu m'as pourtant dit que tu avais tenté de te débarrasser de moi..." "Je vais t'expliquer. Quand j'ai prévenu Arno que j'étais enceinte, il s'est mis en colère. On était d'accord pour n'avoir qu'un enfant ; il ne comprenait pas. Moi-même, j'étais un peu perdue. J'ai fait comme si je ne voulais pas de cette grossesse. Quelqu'un m'a indiqué un moyen... Heureusement, ça n'a pas marché. J'ai décidé de te garder coûte que coûte. Avoir un enfant de Lorenzo, c'était ce que je voulais. J'avais réussi, je n'allais pas y renoncer." "Papa n'a jamais eu de soupçon ?" "Jamais." »¹³⁶

« C'était quand même très lourd... J'ai [sa mère] eu besoin de me confier. Mais à une seule personne : Régine. Notre cousine sait depuis toujours. Bien sûr, elle sait. »¹³⁷

« Nouveau sourire de Régine. "Oui, je l'ai connu. Ta mère l'a beaucoup aimé. Mais il y avait ton grand-père..." "Je sais, je sais, maman m'a raconté. Tu crois que c'était sérieux entre eux ?" "Il me semble. D'ailleurs, maintenant qu'Arno n'est plus là, je peux bien te le dire... Catherine, après son mariage, a renoué avec Lorenzo." Une femme adultère, ma mère ? Je m'étais bien gardée d'en imaginer les possibles conséquences. Cette superbe nouvelle, je m'étais même empressée de l'oublier. »¹³⁸

« "Il s'est marié Lorenzo ? Il a eu d'autres enfants ?" "Je crois qu'il s'est marié, oui. Et qu'il a divorcé. Il a eu deux ou trois enfants." Ne pas laisser éclater mon impatience : "Deux ou trois ? Mais j'ai besoin de savoir, moi. Tu te rends compte ? Ce sont mes frères, mes sœurs !" Je n'ai jamais pu bousculer ma mère. "Si tu pouvais faire un effort..." "Vraiment, je ne sais pas. Je t'ai voulue pour ne plus penser à lui. Ça n'a pas été facile mais, après ta naissance, je n'ai pas cherché à savoir ce qu'il devenait. Toi non plus, il ne faut pas que tu remues tout ça. Personne ne doit se douter" Ne pas remuer tout ça ! Ne pas essayer de rattraper le temps perdu, de réparer les dégâts ? Ignorer délibérément d'où je viens alors que je cherche ça depuis toujours ? Maintenant que j'ai trouvé la sortie –et toute seule en plus– je refermerais tranquillement la porte ? Merci ! N'en parlons plus. Pas question. »¹³⁹

« Qu'est-ce qu'il a fait de sa vie... mon père ? J'ai prononcé le mot comme si je fraudais, comme si je le formulais pour la première fois et sans en avoir le droit. Mon passager clandestin, mon père. Désormais, c'est pourtant ainsi que j'essaierai d'appeler Lorenzo Fonti. Papa restera "papa". Je sais que ma mère fait des efforts : "Je crois qu'il dirigeait une société dans le Grand Nord. Je n'en suis pas sûre." Mon goût pour la bougeotte, l'aventure, les voyages. Ça m'avait prise très tôt. »¹⁴⁰

« Tu [Patricia GANDIN s'adresse à sa mère] m'as entraînée dans ce renoncement, dans cet enterrement alors que, de tous mes pores, je suis comme lui. Tu me l'as choisi pour père puis tu m'as amputée, tu m'as rendue boiteuse. Tout aurait pu être différent si tu avais osé... J'aurais eu le père qui me convenait. Le mien. On aurait vécu des jours passionnants. Moi, à ma place, à ma vraie place. Toi, épanouie, heureuse. »¹⁴¹

« Mais je ne saurai jamais exprimer que l'amour et le pardon à cette femme si lasse d'avoir préféré ployer sous les regrets plutôt que de batailler pour vaincre ses terreurs. »¹⁴²

« Vers sept ou huit ans, j'avais commencé à écrire un roman. Les deux héros étaient des enfants, Martine et Gérard, à qui leur mère mourante confiait une mission : retrouver leur père. »¹⁴³

¹³⁵ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 52

¹³⁶ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 55-56

¹³⁷ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 58

¹³⁸ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 59

¹³⁹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 60-61

¹⁴⁰ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 61

¹⁴¹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 62

¹⁴² GANDIN Patricia. Op. cit., p. 62

¹⁴³ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 63

« Aujourd'hui, je sais que je suivrai jusqu'au bout la piste de mon père. J'irai au Canada, c'est sûr, puisqu'il y a vécu. Ailleurs, s'il le faut. Je retrouverai ma famille, mes oncles, mes tantes, mes frères, mes sœurs. Je le ferai en cachette de ma mère si je ne parviens pas à lui faire comprendre mes raisons. »¹⁴⁴

« Je suis l'enfant de cet homme. Je m'accepte enfin. Je sais pourquoi je suis rarement en paix et je n'en suis plus entravée. De tout mon être enfin cohérent, je respire la tête haute, les épaules droites. Je marche sur mes deux pieds. »¹⁴⁵

« Ma mère, mon père, ma sœur, ses deux filles, tous les yeux marron. Cela fait fréquemment l'objet de commentaires dans la famille. Ma mère explique que ces yeux-là viennent de l'arrière-grand-tante Bertille... Qu'elle seule a connue. [...] "J'ai ses cheveux aussi, maman ! Si épais qu'on m'en fait sans cesse la remarque. Mon visage élucidé. Mes traits qui m'appartiennent enfin." »¹⁴⁶

« Tout à coup, je ne veux plus parler, plus penser. J'ai besoin d'être seule et de dormir. [...] Je flotte sans attaches. Dédoublée et consciente de l'être. Me voilà libérée. Mais si tard. Jusque-là, j'ai mené ma barque en m'escrimant, jour après jour, à donner un sens à mes égarements, à rendre prolifiques mes désordres. Je n'y suis pas toujours parvenue. En aurait-il été autrement si j'avais su d'où je venais ? »¹⁴⁷

« La vérité était ailleurs. »¹⁴⁸

« A Laumont, où ma mère m'a demandé de la conduire faire des achats, elle va de boutique en boutique, tambour battant. Elle qui, d'ordinaire, donne rapidement des signes de fatigue semble en pleine forme. »¹⁴⁹

« Plusieurs fois, tout de même, ces derniers temps, j'avais lâché en consultation : "Je crois que je sais quelque chose mais je ne vois pas du tout quoi, même en faisant tous les efforts du monde." »¹⁵⁰

« Je n'ai plus peur des épreuves que devra affronter Guillaume [son fils]. »¹⁵¹

« Un rêve clair comme le jour, comme la lumière. Mais comment s'appelait vraiment l'homme ?

J'y suis : Omerta ! Omerta, "la loi su silence" en italien. Celle qui impose de garder un secret sous peine de mort. »¹⁵²

« Pendant quelques semaines ensuite, j'ai procédé ainsi, lui cachant [à sa mère] que je menais l'enquête sur Lorenzo et sa famille –ma famille– et ne l'informant qu'une fois mes démarches accomplies. Nous nous sommes chaque fois retrouvées, plus soudées encore qu'auparavant. Maman, tout doucement, allait ainsi, progressant avec moi, apprivoiser ses craintes. »¹⁵³

« Une voix cassée : "Je [Soline, sa sœur] le savais ... Mais ça ne change rien, Patricia. Ça ne change rien". La petite place tanguée sous le vent. Le soleil m'aveugle. Je m'adosse à la cabine. "Tu le savais ? Mais depuis quand ?" Soline pleure. "Depuis l'âge de quatorze ans." Je serre à mort le combiné téléphonique. "Qui te l'a dit ?" "Danielle Ferran, notre cousine. Ses parents avaient habité près de chez Fonti. Danielle, tu te souviens, c'était ma meilleure amie. Un jour où je me plaignais que nos parents ne s'entendaient pas bien, elle m'a répondu : "C'est normal, ta mère est amoureuse d'un autre homme. Il s'appelle Lorenzo Fonti et ta sœur, c'est sa fille. Je l'ai entendu dire chez moi. Je ne voulais pas la croire. Je pensais que c'était une médisance." [...] "Tu savais que je m'empêtrais dans un tas de

¹⁴⁴ GANDIN Patricia. Op. cit., p.64

¹⁴⁵ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 64

¹⁴⁶ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 66-67

¹⁴⁷ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 70

¹⁴⁸ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 71

¹⁴⁹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 74

¹⁵⁰ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 75

¹⁵¹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 78

¹⁵² GANDIN Patricia. Op. cit., p. 80

¹⁵³ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 81

choses que je ne comprenais pas. Je n'arrivais pas à y voir clair...” “Je [Soline] ne croyais pas vraiment à cette histoire. Pourtant, c'est vrai, quand papa était malade, Régine a essayé de tout me dire, un jour, au téléphone. Je n'ai pas supporté, je lui ai dit de se taire.” »¹⁵⁴

« Trente ans de silence, de regards portés sur moi avec cette lourde arrière-pensée sans que rien affleure, ou seulement, de temps à autre, d'imperceptibles discordances. »¹⁵⁵

« “Il faut que je [Patricia GANDIN s'adresse à sa mère] te dise... J'ai appelé Soline. Elle savait. Par les Ferran.” Silence de maman, puis : “Ils l'ont appris comment, les Ferran ? Lorenzo l'aurait dit à Guy ? Ils étaient copains mais il me semble qu'il ne lui aurait pas confié ça.” »¹⁵⁶

« Maman, j'ai raconté l'essentiel de l'histoire à Soline, pourtant je crois qu'il faut que tu lui parles toi-même. “Elle va me juger...” »¹⁵⁷

« La maison de la Douvaine, par la volonté d'un vieux tyran, retenait ma mère prisonnière. Elle avait aussi pesé comme une malédiction sur l'enfant que j'avais été. Je ne m'y étais jamais sentie libre tout en ignorant qui –ou quoi– me contraignait ainsi. J'avais emporté avec moi ces tensions quand nous l'avions quittée pour l'autre. Mais là, elles ne s'étaient pas manifestées. »¹⁵⁸

« Ces lieux que je croyais avoir amadoués, je les ai habités une semaine, avec des amis, pour des vacances printanières. Je ne suis pas parvenue à y trouver la paix. Alors j'ai plié bagage, vidé la maison de toutes nos traces et je l'ai louée, triste et déçue face à ce que je pensais être mon incurable instabilité. »¹⁵⁹

« J'ai tout mon temps maintenant pour dérouler le fil dont je tiens les deux bouts. Je ne me perdrai plus. »¹⁶⁰

« Le sourire s'envole et laisse place à un regard d'une profonde attention : « Tu as fini par l'apprendre. Viens ! »¹⁶¹

« “Au fur et à mesure que tu grandissais, je [c'est la cousine Régine qui parle à Patricia GANDIN] ne pouvais pas te regarder sans penser à lui. Ta mère a dû te dire combien tu ressembles à Lorenzo. Je me suis toujours demandé si d'autres personnes, le connaissant, ne se sont pas doutées que tu étais sa fille. Arno, notamment...” »¹⁶²

« Si tu la rencontrais [la sœur de Lorenzo, son père biologique], tu en saurais plus sur ton père. Mais ce ne sera pas facile de lui annoncer ça. »¹⁶³

« Nos discussions répétitives ont tout de même leur intérêt ; elles m'aident à intégrer cette nouvelle identité que j'ai encore tant de mal à faire mienne. Cela ne me suffit plus. Je brûle d'aller chercher ailleurs les éléments manquants, de comprendre aussi dans quelle atmosphère j'ai passé mon enfance. Si j'ai pu percer, à ma façon, les opacités qui m'entouraient, d'autres en ont peut-être fait autant. Je pense à Emma et à Jacques, si proches de nous pendant des années. »¹⁶⁴

« “J'ai [Emma] aperçu ta mère, il y a deux jours. Elle a l'air d'aller beaucoup mieux. Je l'avais vue vraiment très déprimée. Là, elle était radieuse”. Ne pas hésiter, l'occasion ne se présentera pas deux fois : “Peut-être parce qu'elle est débarrassée d'un grand poids. J'ai deviné que j'étais la fille de Lorenzo Fonti et je le lui ai dit. “Vous le saviez, vous ?”. Deux visages éclairés du même sourire, mi-étonné, mi-entendu, tendrement complice : “Ah, tu le sais...” Deux de plus ! Régine, les Ferran, ma sœur, Emma, Jacques, maintenant. Pour eux, depuis toujours, je suis une Fonti. J'ai grandi, me croyant vêtue, parmi des gens qui me

¹⁵⁴ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 83

¹⁵⁵ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 84

¹⁵⁶ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 85

¹⁵⁷ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 85

¹⁵⁸ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 86

¹⁵⁹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 87

¹⁶⁰ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 89

¹⁶¹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 89

¹⁶² GANDIN Patricia. Op. cit., p. 90

¹⁶³ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 91

¹⁶⁴ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 95

voyaient nue. [...] Mais non, Arno le savait aussi. C'est Jacques, silencieux jusque-là, qui vient de me porter le coup de grâce. »¹⁶⁵

« *Quels autres souvenirs ai-je ainsi accommodés ou mis entre parenthèses ?* »¹⁶⁶

« *“Un jour, tu t'étais fait mal en ratant un virage. J'étais [Jacques] parti chercher Arno pour qu'il vienne m'aider à te soigner. Il m'a rembarré : "Qu'elle se débrouille, c'est pas ma fille !" Après, souvent, quand nous travaillions ensemble, il me répétait : "Patricia, c'est pas ma fille..."* »¹⁶⁷

« *Je commence à répandre la nouvelle auprès de mes amis. Je passe des heures au téléphone, je les rejoins au déjeuner, au dîner. L'histoire de ma mère ne suscite que des exclamations émerveillées. Je me régale à la raconter encore et encore. En moi, l'euphorie dilue de plus en plus le chagrin.* »¹⁶⁸

« *Non, il [Lorenzo Fonti] ne nous [les Ferran] a rien dit. Mais quand on habitait près de chez les Fonti, un jour, on a vu ta mère qui venait vers Lorenzo, à travers champs. Tu étais un bébé, elle te portait et Lorenzo t'a prise dans ses bras. Ce n'était pas un geste de simple voisin. Quand il est parti au Canada, Catherine a essayé de me parler. Elle m'a confié qu'elle avait beaucoup aimé un homme qui avait quitté la région. Je n'ai pas osé la questionner... Pourtant, elle avait peut-être besoin d'en parler. Elle n'a pas eu la vie facile, je voyais bien qu'elle n'était pas heureuse.* »¹⁶⁹

« *Régine m'a donné l'adresse et le numéro de téléphone de Clara, l'une des sœurs de mon père, à Montréal.* »¹⁷⁰

« *“C'est Clara [une des sœurs de son père biologique]. Je sais qu'il est tard en France mais je viens seulement de trouver votre lettre. Je suis tellement émue que je n'ai pas pu m'empêcher de vous appeler tout de suite.” Si Clara est émue, c'est que j'ai gagné. Gagné ! Je suis acceptée. Fini l'isolement mis en place par ma mère. Je tremble, je ne sais plus où j'en suis.* »¹⁷¹

« *[C'est Clara qui parle, une des sœurs de son père biologique] Mon fils est né quelques mois après vous. Pendant ma grossesse, je voyais souvent Catherine qui venait chercher du lait chez mes parents. Elle était avec Soline, déjà petite fille, et avec vous, encore nourrisson. Un jour, en ouvrant, pour je ne sais quelle raison, le portefeuille de Lorenzo, j'ai aperçu une photo de bébé, un bébé qui ressemblait beaucoup à celui de Catherine. Je savais ce qu'il y avait eu, quand nous étions jeunes gens, entre elle et Lorenzo.* »¹⁷²

« *Mais, il y a quelques mois, en lisant un magazine français, comme je [Clara] le fais régulièrement depuis que nous sommes expatriés, je suis tombée sur un article signé de votre nom. Je l'ai montré à mon mari en lui disant : "Tu vois, je crois que cette journaliste est la fille de Lorenzo." Mon mari a fait des yeux tout ronds ; nous n'en avons plus parlé. Il vient de lire votre lettre aussi, elle nous a beaucoup touchés.* »¹⁷³

« *Envie de pleurer. Ainsi, mon père m'a gardée au plus près de lui, là où l'on range les lettres d'amour, celles que l'on peut relire, caresser à tout instant. Après les Ferran, Clara me fait un inestimable cadeau.* »¹⁷⁴

« *J'ai très envie de vous connaître* »¹⁷⁵

« *Drôle de destinée que celle de mon père. Une femme lui prend un enfant. Une autre le lui abandonne. A-t-il connu la paix avec la troisième ?* »¹⁷⁶

¹⁶⁵ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 97

¹⁶⁶ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 97

¹⁶⁷ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 97-98

¹⁶⁸ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 103

¹⁶⁹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 104

¹⁷⁰ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 107

¹⁷¹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 109

¹⁷² GANDIN Patricia. Op. cit., p. 109

¹⁷³ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 110

¹⁷⁴ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 110

¹⁷⁵ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 110

¹⁷⁶ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 111

« Lorsque je range la photo dans l'album consacré à notre famille, j'en profite pour le feuilleter. Tout ce que j'ai pu retrouver de portraits d'ancêtres est là, classé dans les premières pages. C'est ensuite Soline [sa sœur] et moi devant la maison de la Douvaine, maman et son sourire pensif. Et papa ? Pour la première fois, je me rends compte que, de ces images du passé, il est absent. A la fin de l'album, dans une enveloppe, dorment les clichés que j'ai jugés moins intéressants. Le voilà tenant ma sœur dans ses bras ou sa chienne de chasse à ses pieds. Avec moi, jamais. Est-ce pour cela que je l'ai écarté de la représentation familiale ? »¹⁷⁷

« J'ai beau raconter avec jubilation l'histoire de ma mère à tous ceux que je croise plus de cinq minutes, cela reste pour moi un train dans lequel je suis montée trop tard. »¹⁷⁸

« Cet espace pourtant si dense me semble imprenable pour quiconque. Un fantôme occupe les lieux. »¹⁷⁹

« Si Lorenzo nous [Clara, une des sœurs de Lorenzo, père biologique et Patricia GANDIN] voit, je suis sûre qu'il est content. Peu avant sa mort, il a fait ses adieux à tous ses frères et sœurs. Bien que très éparpillés, on est très "famille" chez nous. Il a dû se rendre en Guyane, en Italie, dans le midi de la France et ici. »¹⁸⁰

« Je ne l'ai [une amie] pas écoutée, j'ai eu raison. Tant mieux si l'aventurier mythique laisse place à un homme de chair, à un être de doute, de renoncements, d'échecs. Ma mère n'a pas mis sa passion pour Lorenzo à l'épreuve du quotidien. Je n'étais que le fruit d'un rêve inaccessible. [...] De la prison dorée qu'elle [sa mère] m'a forgée malgré elle, je veux m'échapper, au bout de ces quatre jours. »¹⁸¹

« "Catherine [mère de Patricia GANDIN] ? Je [Denis] te réveille, pardon ! Je voulais te dire : ta fille est bien arrivée chez nous et nous sommes très contents de l'accueillir. Me voilà avec une Fonti de plus à la maison ! Le pont enfin jeté." Pour ma mère aussi, là-bas, à Souceyrac, est venu le temps de la guérison. »¹⁸²

« A la maison, ces posters ne tiennent pas dans les tiroirs. Mon fils pose des questions : "C'est qui le monsieur ? Pourquoi tu le regardes tout le temps ?" Je bafouille de vagues explications. Un jour où Guillaume m'accompagne quand je vais récupérer une énième photo, il craque : "Mais enfin, qui c'est ce type ?" Continuer à lui cacher la vérité ? Si je persiste, mon petit garçon ne va plus comprendre mes comportements, mes joies, mes peines. D'ici à ce qu'il leur attribue de fausses raisons comme je l'ai fait moi-même, autrefois, face à mon énigmatique mère... »¹⁸³

« "Mais comment ? Racontez-moi [Alexandre, demi-frère de Patricia GANDIN, fils de son père biologique]. C'est formidable, j'ai une sœur !" Une sœur qui tombe du ciel ? Magnifique ! »¹⁸⁴

« Je suis encore au milieu des malles et des cartons dans une maison achetée trois semaines plus tôt. Après une bonne quinzaine de déménagements en vingt ans, j'ai enfin trouvé la volonté de me poser. »¹⁸⁵

« "Je [Gabriel, demi-frère de Patricia GANDIN, fils de son père biologique] ne pensais pas qu'un jour je reparlerais de ces années-là. Il y a eu des moments si douloureux. Mais il fallait que je trouve, sur ma route, la gardienne du temps et de la mémoire !" »¹⁸⁶

¹⁷⁷ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 112

¹⁷⁸ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 113

¹⁷⁹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 114

¹⁸⁰ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 117

¹⁸¹ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 117

¹⁸² GANDIN Patricia. Op. cit., p. 118

¹⁸³ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 119

¹⁸⁴ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 121

¹⁸⁵ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 122

¹⁸⁶ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 122

« “On n’a jamais vu ta mère dans une telle forme, s’étonnent les voisins” C’est vrai qu’elle n’est plus la même. Enjouée, bavarde, alerte, montant à vélo pour aller voir d’anciennes amies d’école. Et plus du tout malade. »¹⁸⁷

¹⁸⁷ GANDIN Patricia. Op. cit., p. 124

« Elle [sa mère] avait pris son envol l'année de mes six ans, nous quittant, mon père, mon frère, ma sœur et moi, pour la seule raison qui dirigerait toujours sa vie, pour l'amour d'un homme. »¹⁸⁸

« L'enfance de ma mère fut empreinte de la tristesse d'une petite fille qui se sait rejetée, ses parents préférant s'adonner à l'étourdissement d'une folle vie mondaine. [...] C'est le là, sans doute, que vient cette anormalité flamboyante que d'aucuns trouvaient choquante, alors qu'elle n'était que la preuve d'une salutaire revanche sur sa jeunesse gâchée. »¹⁸⁹

« Je sentais bien que dans son attitude qu'elle souhaitait ardemment que je grandisse afin d'être enfin en mesure de me parler. Elle me touchait la main comme on touche celle d'un homme et l'enfant que j'étais ne pouvait se passer de ce trouble provoqué sans intention malsaine, sans perdre conscience que plus tard l'adulte que je deviendrais le supporterait moins. Une fois, dans un demi-sourire, elle caressa ma joue et me dit : "C'est fou ce que j'aime ton visage quand tu es fatigué." Ce n'était pas exactement une phrase de mère." »¹⁹⁰

« Il me fallut d'abord dire que, dans la famille, j'étais quand même une sorte de mouton noir. Jouant du piano du matin au soir, rien d'autre ne m'intéressait, je composais, j'interprétais. Bref, j'étais musicien. Au grand étonnement de mon père pour lequel toute mélodie a toujours été une abstraction. Je ne l'ai jamais vu touché par une chanson, un soupçon d'émotion peut-être avec « la Marseillaise », et encore... »¹⁹¹

« J'étais différent donc, à la maison aussi. Car il avait la couleur de ma peau. Le teint hâlé des éternelles vacances et dans la gestuelle une désinvolture molle, contrastant singulièrement avec la sage raideur des Français de mon temps. Je remuais les mains comme un Italien en colère et je rigolais comme un garçon du Sud. »¹⁹²

« Alors que je lui posai cette question capitale, ma grand-mère, toujours stoïque, me répondit par une formule aussi lapidaire que définitive : "Ce sont les Espagnols qui sont passés dans la famille, il y a deux générations !" Va pour l'Espagne. Encore qu'au tréfonds de mon âme enfantine un doute subsistât. »¹⁹³

« Mais en 1995, pourquoi Marie Daems, qui m'aimait pourtant bien, m'emmenait-elle systématiquement chez ses amis de couleur ? C'était gentil de vouloir m'apprendre à danser, mais était-ce innocent ? Un soir, Samba, toujours courtois, me demanda de lui tendre la main. Pendant qu'il regardait mes doigts, hochant la tête, acquiesçant en silence, Marie me caressa la joue et lui dit : "Tu ne trouves pas qu'il ressemble à Henri ?" Henri ? »¹⁹⁴

« Et puis vint ce jour de 1956, j'avais seize ans, j'allais voir ma mère pour le plaisir, sans idée préconçue. Je sonne d'un doigt léger. La robe de chambre m'accueille comme à son habitude. Tiens, celui-là je le connais déjà. Il s'appelle Stanley. [...] Il recule pour me laisser la place, ma mère étant absente, il cherche à l'excuser. Plus tard, j'apprendrai qu'en réalité elle se morfondait dans la pièce d'à côté. [...] Le soleil raye les tapis à travers les persiennes. Dans le salon, un silence un peu lourd s'installe entre nous deux. Il voudrait me parler, mais ne sait pas quoi dire. Il est trop grand dans la pièce et je suis trop petit. Il s'assoit donc pour me faire face, après tout, l'équilibre à deux c'est son métier, c'est important la géographie des corps. Engager la conversation, voilà tout le problème entre le petit déçu et un grand fatigué. Car ce qui nous unit n'est en rien partageable, il est chez elle, je suis chez moi.

¹⁸⁸ PÉRIER Jean-Marie. *Enfant gâté*. Paris, XO Editions, 2001, 178 p., p. 9

¹⁸⁹ PÉRIER Jean-Marie. *Ibid.*, p. 14

¹⁹⁰ PÉRIER Jean-Marie. *Ibid.*, p. 15

¹⁹¹ PÉRIER Jean-Marie. *Ibid.*, p. 31

¹⁹² PÉRIER Jean-Marie. *Ibid.*, p. 35

¹⁹³ PÉRIER Jean-Marie. *Ibid.*, p. 35

¹⁹⁴ PÉRIER Jean-Marie. *Ibid.*, p. 44

Et curieusement, le rapport de forces est inverse à la stature des protagonistes de cette scène sans parole. Sans rien dire, le beau rôle, c'est moi qui l'ai. L'après-midi sera long si Maman n'est pas là. Ses yeux cernés vont de la plinthe au mur, détaillant désespérément le moindre recoin d'une pièce qu'il connaît par cœur, il regarde ses mains, puis une paire de chaussure que sa mère a laissé traîner là, comme un témoin stupide de la gêne affichée de deux personnes qu'elles aiment. Alors, dans une rotation du corps qui dure une éternité, il se penche derrière la table basse sur laquelle il s'est assis. Il attrape quelque chose que je ne vois pas encore. C'est la pochette d'un disque de couleur brune qu'il tend devant mes yeux d'un geste sec et maladroit. Et dans un souffle il dit : "Voilà ! Ton père c'est pas ton père... Ton père, c'est lui ! Je ne sais pas exactement à quel instant j'ai compris son message. Je le dévisageais comme si l'explication de cette phrase insensée se terrait dans le bleu de ses prunelles. D'un mouvement brusque, il relève la pochette pour se cacher de moi. Et je vois, enroulé autour d'une guitare, un Noir au sourire clair, affichant l'éclat d'une joie ostentatoire pour réussir à masquer la tristesse de ses yeux. Au-dessus, il y a marqué, en lettres d'or : Henri Salvador. »¹⁹⁵

« Ce qui se passe ensuite, je ne m'en souviens pas. Trois, quatre ou cinq heures, aucune idée. Il y a un trou, un trou noir, comme c'est drôle. Et je me retrouve rue Saint-Benoît, au milieu de la nuit, assis à la terrasse de la Malène, en compagnie d'amis homosexuels, des gens très bien et qui m'aimaient beaucoup. Surtout un, que je nommerai Bertrand. Il était incontestablement amoureux de moi, il m'a beaucoup aidé par la suite, en me protégeant des autres, sans jamais rien me demander. J'ai compris grâce à lui ce que signifiait souffrir en silence. Je me sentais en phase avec ces hommes au destin difficile, avouer son homosexualité dans les années 50 exposait aux sarcasmes, voire au mépris. Nous avons en commun une retenue imposée écorchés par les rênes de secrets différents qu'ils nous fallaient garder. »¹⁹⁶

« Naturellement, un peu plus de finesse eut été bien venue, mais c'était un homme simple, Stanley, alors il avait fait les choses simplement. Pour l'aider [sa mère] sans doute. Il n'était qu'agréable, il voulait être utile. »¹⁹⁷

« Sur la devanture du théâtre, il y avait une grande affiche de lui [Henri Salvador, son père biologique]. Je retrouvais les yeux contrariant le sourire et les mains comme les miennes sur un manche de guitare. Traînant dans la rue, je passe et je repasse devant les portes de l'Alhambra, et brusquement je rentre et me rends à la caisse. J'achète une place, le cœur battant. J'ai l'impression de trahir, mais je ne sais pas qui. »¹⁹⁸

Alors qu'il assiste à son premier concert de Henri Salvador et qu'il vient d'apprendre qu'il est son père biologique, il écrit : « Et tout à coup arrive sur scène une exagération de moi-même, en costume blanc parfait. [...] Je me recroqueville parce que je suis en train de me rendre compte que ce qui se passe devant moi, offert avec maîtrise et désinvolture, est l'accomplissement abouti de tous mes rêves d'avenir. Ce que je commençais à peine à imaginer devant mon piano, il me le livre en grand comme un paquet cadeau. »¹⁹⁹

« Parler avec mon père. Avec François Périer. [...] Ma peur est indicible, ce que je vais lui dire, en ai-je le droit ? Va-t-il se mettre en colère ? Elles me font peur ses colères. A cause de ses silences, ses absences, il se sent coupable, alors il crie. [...] Il n'est pas simple pour un enfant de dire la vérité à un père dont le métier est de la travestir. En plus, il est pudique, il ne dit jamais rien ou alors il plaisante, il fait comme il le peut, je ne lui jette pas la pierre, je fais comme lui maintenant. »²⁰⁰

« En entrant, il me voit aussitôt, curieusement, il n'a pas l'air étonné. "Bonsoir mon Jeantou". Et moi, je suis debout, bien tendu, petit homme. J'attends qu'il soit assis à son

¹⁹⁵ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 49-51

¹⁹⁶ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 52

¹⁹⁷ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 52

¹⁹⁸ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 54

¹⁹⁹ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 55

²⁰⁰ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 57

bureau et d'un seul très, je dis : "Papa, tu sais, pour mon père, je sais !" L'homme qui est devant moi, c'est mon épaule, ma seule référence, un géant que j'admire, c'est mon père que je vois. Peu à peu, son visage change, il évite mon regard et, dans un silence interminable, il prend sa tête dans ses mains et se met à pleurer. Et la honte m'envahit. Il avait oublié. »²⁰¹

« Assis sur mon lit, je contemplais la veste de daim qu'il [François PERIER] m'avait achetée pour Noël. Il m'avait tout donné, au fond, mon pain, un toit, des vacances. Les préceptes de ma grand-mère et de sa droiture à lui m'avaient conduit à l'évidence ridicule que je devais le rembourser. Je décidai cette nuit-là de tout faire pour lui ressembler. Tout ce qui rappelait "l'autre", je devais le couper. Et je pris la décision la plus grave et la plus bête de toute ma vie. Je ne serais pas musicien, et je refermai le piano pour toujours. Bien sûr, ça, je ne lui ai jamais dit. »²⁰²

« Mais la chape de plomb du secret dont je ne comprenais pas les contours m'empêchait d'aborder ce sujet avec qui que ce fût. »²⁰³

« "Veux-tu être photographe ?" me demande Benno de sa voix riieuse. Il m'aurait dit plombier ou chasseur de têtes que ça ne m'aurait pas plus ému, je ne faisais pas de musique, ma vie ne m'appartenait plus. »²⁰⁴

« Depuis cette malencontreuse conversation avec Stanley, j'avais un eu le sentiment d'avoir tué ma mère et toutes les femmes avec. »²⁰⁵

« Un après-midi de 1959 au café des Deux Magots, je le rencontrai [Henri SALVADOR] avec David, ce fût un moment étrange. Je ne l'avais pas revu depuis trois ans, depuis l'Alhambra [premier concert auquel il avait assisté juste après la révélation]. A sa façon de me regarder, j'ai compris qu'il me connaissait. S'il savait qui j'étais, pourquoi ce silence ? J'osais à peine le regarder, je lisais bien chez lui une tendresse cachée, mais il ne savait quoi me dire, je sentais qu'il voulait mais qu'il ne pouvait pas. Lui aussi portait donc le poids du secret. Après qu'il m'eut lancé quelques : "Ah ! Sacré Jean-Marie, va ..." suivis de son fameux rire, la frustration aidant nous nous somme séparés. J'ignorais que je ne le reverrais qu'en 1982. »²⁰⁶

« Avec elle [Colette, la troisième femme de son père François PERIER] je pouvais enfin parler de tout. De tout, sauf d'Henri. Aussitôt la gêne s'installait, elle était mal à l'aise. Comme toujours au-dessus de cette histoire, l'étau de l'interdit. »²⁰⁷

« J'avais dans la main une lettre de Brigitte qui, après s'être autoproclamée fiancée officielle, m'annonçait qu'elle était enceinte et que mon avenir était tout tracé. [...] Un voisin de chambrée, dont le visage m'était familier, vint s'asseoir sur mon lit pour partager son spleen. Il avait l'air très abattu par des nouvelles de la métropole. Brigitte, sa fiancée, me dit-il, était enceinte, il se sentait piégé. La similitude de nos situations fit naître aussitôt une fraternité des plus chaleureuses, jusqu'au moment où, me montrant la photo de sa belle, je découvris avec stupeur Brigitte et la mienne avaient le même visage. »²⁰⁸

« Je fis la connaissance de mon premier amour. Elle s'appelait Fabienne. À trente ans, elle était veuve et mère de deux enfants. »²⁰⁹

« Mon obsession en 1960 était de faire de DUTRONC un acteur de cinéma. Les gens de ce métier manquant cruellement d'imagination, je n'arrivai à le tourner qu'en 1973. L'étrangeté de ce film vient du choix du sujet. Jacques y interprétait "fils adoptif de mon père".

Je vous jure qu'en écrivant le scénario et pendant le tournage l'idée ne m'avait même pas effleuré qu'il s'agissait d'une transposition de mon histoire. Je n'ai pris conscience de ce que

²⁰¹ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 58-59

²⁰² PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 59

²⁰³ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 60

²⁰⁴ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 65

²⁰⁵ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 75

²⁰⁶ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 79

²⁰⁷ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 79

²⁰⁸ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 88

²⁰⁹ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 91

j'avais fait que beaucoup plus tard, pendant le montage. Mon père, lui, l'avait sûrement compris en lisant le texte. Sans rien me dire, il s'est plié à l'exercice insensé de se mettre, lui le grand comédien, à la disposition du cinéaste débutant que j'étais, afin de m'aider à raconter une histoire qu'il ne voulait surtout pas entendre. Peut-être était-ce une façon d'excuser ses silences, tous ces non-dits pesants dont il avait les clés. Après avoir érigé en règle l'interdit d'évoquer ce secret, voilà que, sans rien dire, il me laissait en parler. C'est certainement le plus beau cadeau qu'il pouvait me faire. »²¹⁰

« Pour la première fois, j'avais l'impression d'être un homme, c'est-à-dire quelqu'un qui ne partage sa vie qu'avec une seule femme. Raté. Pourtant j'ai vraiment essayé, moi, d'être un homme, plusieurs fois même. C'était toujours pour toujours, ça je le jure. »²¹¹

« Quelle lâcheté aussi d'aller vivre là-bas, j'avais un fils et e lui faisais le même coup que ma mère, je le laissais tomber. »²¹²

« À mon grand étonnement, ses parents étaient blancs. Lui aussi, petit négriillon, se sentait donc un peu différent. Du côté de son père, on était espagnol. Ma grand-mère avait vu juste en croyant inventer. »²¹³

« Je me rends compte alors durant trente-cinq bien que nous vivions séparés [Jean-Marie PERIER et Henri SALVADOR] par quelques rues de Paris, lui aussi avait dû supporter la règle du silence. [...] Il respectait sa promesse, en subissant malgré lui le poids de ce secret qui plus tard chamboulerait ma vie. »²¹⁴

« Je revoyais Henri [SALVADOR], mais en cachette, comme toujours, je n'avais plus aucune raison de me sentir coupable mais le pli était pris, je n'y pouvais rien. [...] Mon unique inquiétude durant ces trois jours fut les déjeuners. La rue où il habite mon père étant à deux pas, je paniquais à l'idée qu'il croise avec Henri dans un restaurant. J'avais cinquante ans, et je me conduisais comme un enfant. »²¹⁵

« Il [François PERIER] me dit enfin : "Moi, je l'ai appris quand tu avais trois ans. Par lettres anonymes. Ce fut un coup, bien sûr, mais quelle importance puisque tu étais déjà mon préféré. La famille, après tout, ce sont les gens que l'on choisit..." »²¹⁶

²¹⁰ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 121

²¹¹ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 125

²¹² PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 138

²¹³ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 147

²¹⁴ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 150

²¹⁵ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 166

²¹⁶ PÉRIER Jean-Marie. Op. cit., p. 167

Annexe 21
Catherine DAVID
Clandestine

« Selon les sages du Talmud, “l’imbécile ne désire pas comprendre, mais seulement dévoiler son cœur”. [...] En confiance, “l’imbécile”, c’est moi, car j’ai renoncé à comprendre, mais le désir est violent de dévoiler ou plutôt d’éclairer. »²¹⁷

« Car j’avais beau être née, je restais dedans, égarée entre les jambes inertes de ma mère anesthésiée, entre deux continents, deux mondes, deux époques, et j’ai tout de suite senti que ma présence était surprenante, imprévue, voire intempestive et peut-être superflue. [...] Simplement, l’accueil était frisquet, je faisais le vide autour de moi, ma présence dérangeait, j’apportais de l’encombrement dans cette clinique bien tranquille. »²¹⁸

« Allez savoir pourquoi c’est Première Epouse, sa première femme [la première femme de son père], qui avait déposé Mary-Louise [sa mère] à la clinique, la chose est plus qu’étrange mais ce fut ainsi, j’imagine qu’elles n’ont pas desserré les dents pendant le trajet. Car Pierre [...] [son père] et Mary-Louise [sa mère] se sont mariés en novembre, après d’innombrables péripéties, et les infirmières l’appellent “madame” Gradwohl”, ce qui l’enchant. Tout se passera sans témoins. Mary-Louise n’a même pas une amie à Paris qui pourrait venir l’assister, car pour des raisons mystérieuses, cette jeune femme si sociale a rompu avec tous les gens qu’elle connaissait. [...] C’est ainsi que je suis née, une nuit de décembre, dans la plus grande solitude, entre un père absent et une mère endormie. »²¹⁹

« Et ensuite ? Eh bien, nous avons continué à vivre sous le signe du secret. Mon entrée dans la vie fut une plongée dans la clandestinité. Après avoir été follement désirée, je devins infréquentable. A peine m’étais-je donné la peine de naître que je dus aussitôt disparaître, m’isoler, me cacher avec ma mère, dans un petit deux-pièces du XVII^e arrondissement, comme une résistante dans une planque, comme une braqueuse en cavale. »²²⁰

« “Faire taire le silence”. Longtemps, cette phrase idiote m’a hantée, obsédée, à la manière d’un koan zen. Je l’écrivais, la recopiais, la tournicotais dans tous les sens, sans comprendre, sans voir d’où elle venait, et je ne parvenais ni à lui donner un sens ni à l’oublier, elle me suivait partout comme une hirondelle suit le vent. [...] Ainsi, j’aurai mis toutes ces années à comprendre que le silence qu’il s’agissait de faire taire n’était pas le contraire du bruit mais l’envers de la parole. Ce qu’il fallait bâillonner, ce n’était pas l’absence de décibels, c’était le manque d’une parole de vérité. »²²¹

« A quoi servait le silence ? À protéger ce Secret, le fameux secret, comme un imperméable protège un corps palpitant, comme la bure protège le moine de ses pensées. »²²²

« La meilleure manière de combattre un secret n’est-elle pas de le révéler, de le crier sur les toits, de le surexposer ? En pleine lumière, un secret s’évente, perd ses couleurs [...]. Pourtant, le silence était presque inaudible, je ne l’entendais même pas gronder au fond de ma tête, je le confondais avec la basse continue des moteurs passant sur l’autoroute de l’Ouest, non loin de notre maison de Vaucresson. Le silence qui servait de socle friable à notre bonheur familial [...]. “Faire taire le silence”, ce serait prendre le risque d’une parole vraie, même lacunaire, hésitante, isolée. »

« Tenter de formuler, en somme, ce qui me retient d’appartenir de plein droit à la famille humaine. Et me retient de vivre le présent, l’actualité, ce qui est plutôt gênant pour une “journaliste”, soit dit en passant. »²²³

²¹⁷ DAVID Catherine. *Clandestine*. Paris, Seuil, 2002, 156 p., p. 19

²¹⁸ DAVID Catherine. *Ibid.*, p. 23-24

²¹⁹ DAVID Catherine. *Ibid.*, p. 25-26

²²⁰ DAVID Catherine. *Ibid.*, p. 28

²²¹ DAVID Catherine. *Ibid.*, p. 29-30

²²² DAVID Catherine. *Ibid.*, p. 30

²²³ DAVID Catherine. *Ibid.*, p. 34

« Mon père naquit sur le tard, deux ans après son frère Roger, du second mariage d'Albert avec Esther Blim, une des premières divorcées de France [...] »²²⁴

« Jamais elle ne pourrait envisager de devenir “fille mère !” “Mes parents en mourraient”, dit-elle à mon père, et cela devait être vrai, car celle amoureuse timide montra soudain une détermination d'acier. À part ça, elle était prête à tous les sacrifices. Qu'il pose ses conditions s'il voulait, mais qu'il se débrouille pour l'épouser ! »²²⁵

« Bien sûr, Paris était trop petit pour un si grand secret. »²²⁶

« Et ma deuxième naissance, à l'âge de quatre ans, totalement fortuite, n'a rien arrangé. Multiples furent les préjudices subis par les uns et les autres. Des catastrophes en cascade. »²²⁷

« Il fallait bien ça, parmi d'autres urgences, pour extirper de son abri le double qui est en moi, “me, myself and I”. Il faut une certaine violence pour examiner froidement sous la lumière blanche de mon troisième œil le drôle de secret auquel je dois la vie. Voilà trop longtemps que je le transporte partout comme un bouclier, une bulle de silence, un voile invisible, et je veux aujourd'hui, ce vendredi 9 août 2002, enfin lever le voile, et peut-être enfin coincer la bulle ! »²²⁸

« [...] Je peux vous expliquer l'histoire amusante du pacte conclu avec la première femme de mon père...même si je risque ensuite de me retrouver sans défense parmi vous, démunie de mon secret de fabrication, privée de mon bouclier de silence, aussi désarmée qu'une femme afghane sans sa burqa [...] Il est vrai que je suis arrivée en fraude sur cette planète, dans une famille en crise, dans des conditions bizarres, et que j'ai dérangé pas mal de gens en m'accrochant aux branches. »²²⁹

« Si, bien sûr, papa habite avec nous, me disait ma mère, mais il doit souvent s'absenter, pour “ses affaires”. Alors on l'attendait, pendant des heures, des jours. [...] Ma mère était la vestale du mythe. Elle entretenait la flamme. Il n'y avait que nous trois, juste nous trois dans un cocon de tendresse, au cœur de Paris. Un grand amour les avait jetés, mon père et elle, dans les bras l'un de l'autre un soir de 1948 et ce coup de foudre nous tenait lieu de généalogie, de roman familial. J'étais le fruit de cette admirable circonstance, et nous étions désormais une famille nucléaire, franco-américaine mais somme toute “normale”, participant de l'exaltant baby-boom [...] »²³⁰

« Du côté de mon père, en revanche, le tableau restait flou, artistiquement flou, on n'y voyait que dalle dans cette purée de pois. Le brouillard ne me gênait pas, je ne le sentais pas, j'étais née dedans, je l'avais dans la peau. »²³¹

« Mon père avait divorcé pour épouser ma mère, qu'il aimait, mais il continuait à vivre et à recevoir chez sa première femme, dans leur grand appartement bourgeois de la rue Jean-Goujon, sur le même palier que Roland Dorgelès, comme si de rien n'était, comme s'ils n'avaient pas divorcé. Leurs enfants, deux adolescents turbulents, n'étaient au courant de rien, ils ne pouvaient imaginer que leur père avait une double vie et qu'ils avaient, eux, une petite sœur non identifiée. »²³²

« Mais le secret, c'est moi ! Le silence, c'est mézigue ! C'est mon existence même ! Le secret finira qu'avec moi ! Comment sortirais-je de ce rien qui me constitue ? Attention, naissance muette ! N'envoyez pas de faire-part ! Pas d'annonce dans le journal ! Ni fleurs ni couronnes ! Que personne ne sache que l'enfant est née... Une enfant qui ne devait pas

²²⁴ DAVID Catherine. Op. cit., p. 36

²²⁵ DAVID Catherine. Op. cit., p. 41

²²⁶ DAVID Catherine. Op. cit., p. 53

²²⁷ DAVID Catherine. Op. cit., p. 53

²²⁸ DAVID Catherine. Op. cit., p. 57

²²⁹ DAVID Catherine. Op. cit., p. 59

²³⁰ DAVID Catherine. Op. cit., p. 63

²³¹ DAVID Catherine. Op. cit., p. 64

²³² DAVID Catherine. Op. cit., p. 65

exister... Un sacré secret, oui ! Une fausse sortie ! Légitime mais clandestine. Réelle, mais secrète.

Un miracle mais une erreur, une joie mais un scandale, une fête mais une catastrophe... Il faut vous dire que mon père ... était polygame. [...] Après avoir séduit Mary-Louise et l'avoir engrossée, touchée au cœur, mon père lui a promis de l'épouser. Seulement il était marié, il avait deux enfants. Pour lui, c'était la quadrature du cercle. Comment aurait-il pu abandonner ma mère sans défense après l'avoir compromise, comme on disait alors ? Il avait demandé conseil à Première Epouse, comme toujours en cas de problème. [...] Première Epouse consentait au divorce ! [...] Elle posait deux conditions. [...] La première : "Après la naissance de l'enfant, tu divorceras, et nous nous remarierons". [...] La deuxième, c'est "le secret". Le secret absolu. Première Epouse s'inquiétait pour sa vieille mère Laurence, pour ses enfants, pour sa réputation. [...] Mary-Louise devait cesser de voir ses amis. Mon père devait continuer à vivre avec Première Epouse, en avant, comme avant. Personne ne devait savoir [...]. »²³³

« Si au contraire il [son père] choisissait d'être infidèle à son serment, s'il quittait vraiment Première Epouse pour s'installer avec son nouvel amour, il se retrouverait parjure à vie. Lui causant un dommage irréparable, il se condamnait à une culpabilité perpétuelle, qui renforçait son redoutable ascendant sur lui, donc sur notre vie de famille. [...] Il a du se sentir d'autant plus coupable qu'il était heureux avec nous Il ne s'est jamais pardonné d'avoir fait du tort à cette femme admirable, qui ne vivait que pour lui. [...] En revanche, il respecta scrupuleusement la clause du secret, si bien que seul le hasard pouvait le délier de son serment... »²³⁴

« Ce fut un faux mariage, voilà le grand mot lâché. Légal peut-être, mais non moins factice. Officiel, mais irréel. »²³⁵

« Personne ne devait savoir, et personne ne savait. Personne, dans les milieux d'affaires que fréquentait mon père, ni bien sûr parmi les instrumentistes avec lesquels il faisait de la musique de chambre, et surtout pas ses grands enfants... La consigne fut respectée à la lettre, et pour le malheur de tous. Pendant quatre longues années. Chacun chez soi, les vaches étaient bien gardées. Et puis, il y a eu la révélation de Butry. »²³⁶

« En vérité, je sui née ici, enfin re-née ici, à l'âge de quatre ans, il y a quelques décennies. Dans la campagne de Butry, dans cette maison bien chauffée, que cette seconde naissance a eu lieu, que j'ai été un beau jour, disons, reconnue et adoptée par mes congénères, par la famille d'Antoine. Ils sont tous là en ce grand jour de deuil, yeux plissés, narines rouges, mes amis de toujours, Annick, Isabelle et Jacques. »²³⁷

« "Seul le hasard pouvait délier mon père de son serment..." La boîte de Pandore fut ouverte un beau jour par inadvertance, au jardin public, plus précisément au jardin de la Muette, ce qui ne manque pas de piquant. L'hypocrite mensonge était sur le point d'éclater. »²³⁸

« Et c'est ainsi que nous avons débarqué tous les trois, mes parents et moi, un beau dimanche, la gueule enfarinée, dans la maison de Butry, chez la fameuse Christiane... Et là, sur le pas de porte mon père a retrouvé Antoine Birman, le mari de Christiane, et toute une bande d'amis qu'il connaissait depuis l'avant-guerre et qui bien sûr le croyaient toujours marié avec Première Epouse. [...] Pourtant, il a bien fallu expliquer le minimum syndical, oui, Mary-Louise et lui s'étaient mariés dans l'intimité, pour ne pas faire de peine à Première Epouse, oui, il avait divorcé, oui, Catherine est notre fille, oui, cela fait une petite sœur pour Brigitte et François, non, ils ne la connaissent pas encore... »²³⁹

²³³ DAVID Catherine. Op. cit., p. 66

²³⁴ DAVID Catherine. Op. cit., p. 71

²³⁵ DAVID Catherine. Op. cit., p. 71

²³⁶ DAVID Catherine. Op. cit., p. 72

²³⁷ DAVID Catherine. Op. cit., p. 75

²³⁸ DAVID Catherine. Op. cit., p. 77

²³⁹ DAVID Catherine. Op. cit., p. 78

« Je ne me souviens de rien, mais je peux me flatter d'avoir fait sensation au démarrage, d'une entrée remarquée dans le monde, un vrai coup de théâtre, un scandale grave, croustillant, même qu'on en parle encore dans certains quartiers de la capitale. En un clin d'œil je passais de la clandestinité aux feux de l'arène, aux jeux du cirque, aux souffles de la rumeur.[...] J'étais haute comme trois pommes, mais j'incarnais à la fois l'adultère, le mensonge et la bigamie. »²⁴⁰

« Vers mes sept ans, le scandale s'était apaisé. Mon père en a profité pour faire le grand saut, enfin, il s'est installé avec nous dans la maison blanche, dans le jardin aux groseilles. [...] À sept ans, je sortais enfin de la clandestinité, et un âge de lumière succédait à l'étrange épreuve. »²⁴¹

« Ce mur aveugle m'a toujours intrigué, mais j'y vois aujourd'hui un symbole de notre vie familiale, si lumineuse et si gaie, mais adossée à son négatif, enracinée dans le silence comme le lotus dans la boue. »²⁴²

« Sept ans après le cataclysme, Première Epouse semblait avoir lâché prise. Renonçant à imposer sa loi, elle feignit d'organiser ce mystère qui la dépassait. Elle ravala ses larmes, rangea les anathèmes et favorisa notre bonheur familial avec persévérance. »²⁴³

« Ma demi-sœur est très bavarde, elle m'apprend ce que je sais, ce que je ne sais pas, ce que je ne veux pas savoir, ce que je ne peux pas ne pas savoir, vous voyez comme c'est simple. Elle m'arrache les paupières avec ses ongles rouges. Je ne suis pas cette enfant unique que je croyais être. Il y a les Autres, les enfants de Première Épouse. [...] Après ma naissance clandestine, leurs parents ont continué à vivre ensemble, comme si de rien n'était, à recevoir, à faire des projets. Personne n'avait cru bon de dire à ces enfants qu'il y avait un nouveau bébé venu d'Amérique, et que leur papa s'était remarié en cachette avec la maman, une jeune étrangère qui vivait dans un petit deux-pièces quelque part dans la capitale. Ils l'ont appris quatre ans plus tard, par la rumeur quand le pot aux roses a été découvert. »²⁴⁴

« L'histoire était pittoresque, elle s'est tout de suite propagée dans les salons de la rive droite, et jusque dans le lointain XVIIIe. Avec tout ce pataquès, les Autres m'ont tout de suite détestée, forcément, ils n'avaient guère le choix. »²⁴⁵

« Nous étions les victimes d'une mise en scène incohérente, dictée par une certaine arrogance bien de chez nous, par une folie douce. Nous étions les acteurs involontaires d'une tragédie bizarre, causée par les exigences exorbitantes de l'épouse trompée, acceptées lâchement par mon père, notre père. Il n'était pourtant pas le premier bourgeois parisien à tromper sa femme, ni à faire un enfant à sa maîtresse. Comment une situation si ordinaire a-t-elle dégénéré pour donner corps à ce scénario pervers, ce piège collectif, cette détestation imposée ? Le mensonge était enrobé d'un glacis de bons sentiments, comme un bonbon empoisonné. »²⁴⁶

« Je ne voyais pas que j'étais trompée, trahie, et tout se passait au grand jour, et chacun pouvait le voir, l'entendre et le constater. »²⁴⁷

« Les prisonniers qu'on enferme dans des cages ont du mal à déplier leurs jambes quand ils en sortent. [...] Plutôt une sorte de handicap, une infirmité sociale indétectable à l'œil nu. [...] Aujourd'hui encore, j'ai une certaine difficulté à sortir de chez moi, et il me semble parfois qu'un voile épais me dissimule la réalité des relations humaines. »²⁴⁸

²⁴⁰ DAVID Catherine. Op. cit., p. 80

²⁴¹ DAVID Catherine. Op. cit., p. 82

²⁴² DAVID Catherine. Op. cit., p. 84

²⁴³ DAVID Catherine. Op. cit., p. 85

²⁴⁴ DAVID Catherine. Op. cit., p. 112

²⁴⁵ DAVID Catherine. Op. cit., p. 113

²⁴⁶ DAVID Catherine. Op. cit., p. 115

²⁴⁷ DAVID Catherine. Op. cit., p. 118

²⁴⁸ DAVID Catherine. Op. cit., p. 120

« Ce qui me gêne beaucoup plus, c'est ce décalage temporel persistant qui me donne l'impression de m'être trompée d'époque. Par exemple, je ne suis jamais là quand passe le train de l'Histoire. En mai 68 mes parents me traînent dans un grand hôtel de Bruxelles, loin des barricades, et je passe des nuits de frustration intense, l'oreille soudée à la radio où l'on entend sur RTL les reportages haletants de Julien Besançon sur le boulevard Saint-Michel. Le 11 septembre 2001 je suis bloquée en Crète, loin des miens, loin de la télé, loin du téléphone, ayant pris pour une fois des vraies vacances, hélas un peu tardives. En 2002, quand l'abominable le Pen bouscule le premier tour des élections pestilentiennes, comme disait Coluche, je me promène en Guadeloupe au salon du Livre, loin de la capitale, des combats, des manifs. Rien à faire, le décalage persiste, je me retrouve désespérément à côté de la plaque, marginale jusqu'à l'os. »²⁴⁹

« On ne me disait rien, que des sornettes. L'opacité du mensonge familial s'étendait à tout le réel. »²⁵⁰

« J'aimais trop mon père pour lui reprocher ses incertitudes, ses excès de précautions. »²⁵¹

« Sans cette noble ire, je ne serais pas là ce soir, quasiment forcée de vous faire ces confidences, acharnée à tapoter sur ce clavier tout gris. »²⁵²

« Éclairer ce qui précède par ce qui suit n'a rien de bizarre, rien d'illogique, si l'on se souvient que l'enfant est le père de l'homme »²⁵³

²⁴⁹ DAVID Catherine. Op. cit., p. 123

²⁵⁰ DAVID Catherine. Op. cit., p. 125

²⁵¹ DAVID Catherine. Op. cit., p. 126

²⁵² DAVID Catherine. Op. cit., p. 127

²⁵³ DAVID Catherine. Op. cit., p. 147

L'amour adopté : une orpheline en quête de ses origines

Marie BRUNET apprend, à dix ans et par hasard, qu'elle a été adoptée. Ses parents lui ont fait croire qu'ils l'avaient perdue pendant la guerre à Brest et qu'ils l'avaient retrouvée, alors qu'elle était âgée de six ans. Sa vie avec eux commence là et elle n'a que très peu de souvenirs d'auparavant. Ses parents feront tout pour qu'elle croie être leur fille naturelle. A dix ans, elle entend quelques bribes d'une discussion et c'est alors qu'elle apprend qu'elle a été adoptée. Aussitôt, ignorant la définition de ce terme, elle va la chercher dans un dictionnaire. Jamais, elle ne dira à ses parents qu'elle sait. Plus tard, d'autres signes lui confirmeront cette adoption. Mais elle ne s'engagera dans des recherches qu'après leur décès.

*« Une dame très vieille et très douce est venue me chercher. Elle m'a embrassée et m'a dit de l'appeler Marraine. J'ai cessé d'attendre et de pleurer. Marraine n'est pas ma maman. Je suis une petite fille trouvée, une petite-fille-pas-comme-les-autres. [...] J'ai six ans. Marraine s'appelle Madame veuve Cosquer. Elle a tricoté des chaussons et un bonnet pour ma poupée avec des bouts de laine de toutes les couleurs. Elle parle souvent de la guerre. Je croyais rester toujours à Esquibien, mais on vient de retrouver mes parents et je vais aller vivre avec eux dès que l'école sera finie. On ne se moquera plus de moi, on ne me montrera plus du doigt. »*²⁵⁴

*« Dans l'abri, quelqu'un avait murmuré : "Pauvre petite, elle n'a décidément pas de chance." Je mesure aujourd'hui le fil ténu auquel fut, pendant quelques instants, suspendu mon destin. »*²⁵⁵

*« Les longues séances de démêlage [de cheveux] me mettaient au supplice. Un jour d'impatience, j'éclatai en sanglots. "Tu me fais mal, comme avant." Je la [sa mère] vis s'assombrir et pleurer à son tour. J'étais bouleversée de l'avoir à ce point peiné. S'en apercevant, elle me dit en m'embrassant : "Il ne faut pas parler d'avant, ni penser à ces années où nous t'avions perdue. Tu étais si petite. Il faut oublier, nous sommes là maintenant." Je ne voulais que cela. A quoi m'avait brusquement renvoyée la douleur de la brosse accrochant mes cheveux noués ? Se pouvait-il que tout se fût réellement effacé ? Pourquoi n'ai-je pas le souvenir de mes souvenirs ? »*²⁵⁶

*« Seul un regard d'enfant peut garder à ce récit sa crédibilité. L'enfance a ses jardins secrets. Elle y cultive ses vérités, loin des nôtres, et cicatrise ses blessures à des sources miraculeuses. »*²⁵⁷

*« "Demain, à ton réveil, tu verras ton papa et ta maman." "Et mon frère ?" "Quel frère ? Tu n'as pas de frère, ma chérie !" "Ah bon !" »*²⁵⁸

*« "Bonjour, petite fille, je suis heureux de te retrouver !" [...] "Viens, me dit-il. On va voir maman." Elle me parut sombre de la tête aux pieds. A son approche, je me calai un peu plus contre mon père, lui glissant à l'oreille : "C'est pas ma maman." "Allons donc ! Voilà une petite fille qui ne reconnaît pas sa mère !" fit-il, enjoué. [...] Je crois qu'en dépit de l'affection sincère que je lui portai ensuite, cette première impression ne s'effaça jamais tout à fait. »*²⁵⁹

« Un fait, apparemment anodin, me marqua cependant profondément. Le dimanche qui suivit notre arrivée [à Poncé], un garçon un peu plus âgé que moi vint s'asseoir juste derrière nous, dans l'église. Je dis à l'oreille de ma mère : "Je le connais." »

²⁵⁴ BRUNET Marie. *L'amour adopté : une orpheline en quête de ses origines*. Editions du Rocher, 1993, réed. 1995, Document, J'ai lu, 2002, 158 pages, p. 18-19

²⁵⁵ BRUNET Marie. Ibid., p. 49

²⁵⁶ BRUNET Marie. Ibid., p. 32

²⁵⁷ BRUNET Marie. Ibid., p. 22

²⁵⁸ BRUNET Marie. Ibid., p. 21

²⁵⁹ BRUNET Marie. Ibid., p. 24

Jetant un coup d'œil par-dessus son épaule, elle a hoché négativement la tête, puis s'est penché vers mon père qui fit de même. Durant toute la messe, j'ai été distraite et troublée, me retournant sans cesse. Le garçon riait, chahutait, tirait sur mes nattes. Mes parents nous faisaient les gros yeux. J'étais sûre de l'avoir déjà vu mais où ? A la sortie il avait disparu. Ce petit évènement est un point de repère important dans la chronologie de mes souvenirs. Il est la preuve qu'à huit ans je fus confrontée à cet "avant" flou dont on ne me parlait jamais et qui s'éloignait de jour en jour. Le comportement de mes parents m'avait déjà laissé entendre que questionner n'était pas souhaitable. Je compris d'instinct, ce jour-là, que réfléchir ne l'était pas davantage. Mon jeune âge, la guerre et notre longue séparation gommait ou justifiait toutes les incohérences. S'il ne subsistait chez nous aucune trace d'un bébé, c'était que les albums de famille, les vieux vêtements et les joujoux avaient brûlé dans l'incendie de notre ancienne maison, à Brest. Mes parents ne possédaient qu'une photo de moi, l'agrandissement sépia d'un portrait.

"C'est la dernière prise par Papa, juste avant que nous te perdions", me répétait souvent ma mère. "J'avais fait moi-même ta robe. Elle était bleu marine avec un col claudine blanc. Tu avais à peine quatre ans. C'est cette photo qui a permis que nous te retrouvions si longtemps après." Je m'y reconnaissais, cela me suffisait. Je n'ai été frappée que bien plus tard par la tristesse de mon regard. »²⁶⁰

« Ils me firent plusieurs fois répéter mon nom. "Je m'appelle Jeannine Brunet ... Je m'appelle Jeannine Brunet." C'était le 10 juin 1943 dans Brest occupé et meurtri dont je ne parviens pas à me rappeler l'état de ruine et de désolation. »²⁶¹

C'était la première rencontre avec ses parents adoptifs. Des femmes l'avaient élevée jusque là et le visage de « cette mère » ne ressemblait pas aux précédents. Par contre, n'ayant pas eu de « père » nourricier, celui-là pouvait être le sien. Ce fait a intrigué Marie Brunet mais ses parents l'ont vite dissipé et sont passés à autre chose. De même pour Brest, elle n'a pas de souvenirs car ses parents ont évité de sortir avec elle et ont rapidement déménagé à la campagne où ils n'étaient pas connus.

« Gâteaux divers, îles flottantes, crèmes, mousse au chocolat, allumaient des étincelles dans tous les yeux. Les miens restaient embués. [C'était après la révélation du secret] J'étais ailleurs. Je cherchais ... C'était "avant ... avant eux". Je ne parvenais pas à me rappeler. »²⁶²

« L'année qui s'écoula, entre mon arrivée et cette date, me prépara doucement à des temps plus difficiles. Après cet été insouciant, l'école ne rouvrit pas ses portes. Une institutrice obstinée continua, chez elle, d'enseigner une poignée d'enfants dont j'étais. Je m'y rendais à pieds, à mi-côte entre notre maison et le bourg, sous la conduite de mon père qui, en ces temps de retrouvailles, ne m'aurait confiée à qui que ce fût. Il était très disponible, ayant transporté ses affaires de Brest, déserté, à Morlaix où Isabelle et son mari les géraient vaille que vaille. »²⁶³

« Cela faisait un peu plus de deux ans que je vivais dans l'amour de mes parents retrouvés. [...] A peine avions-nous emménagé que nous fîmes un long voyage en train. C'était encore l'été, peu de temps avant la rentrée scolaire. Je découvris Ponçé et la vieille maison que mon père venait de recevoir en héritage. Son intention était d'en faire notre résidence secondaire. Il n'était plus question de la Bretagne. Mes parents avaient des raisons de m'isoler, ainsi, dans un monde nouveau, mais je les ignorais alors. »²⁶⁴

« "C'est comme ça que je me suis perdue quand j'étais petite ?" demandais-je une fois en pleine course. Mon père ne répondit pas tout de suite et, sans ralentir le pas, nous jeta dans

²⁶⁰ BRUNET Marie. Op. cit., p. 56-57

²⁶¹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 23-24

²⁶² BRUNET Marie. Op. cit., p. 78

²⁶³ BRUNET Marie. Op. cit., p. 31

²⁶⁴ BRUNET Marie. Op. cit., p. 54-55

l'abri. A l'intérieur, il me dit avec douceur : "Oui, ma Nano, c'est comme ça. A Brest, les gens se bouscullaient, c'était le début de la guerre, ils n'avaient pas encore l'habitude. On a bien cru que jamais on ne te retrouverait !" "Moi aussi, dis-je dans un souffle." »²⁶⁵

« La veille de la kermesse était arrivé à la maison le père de mon père, le plus vieux des grands-pères que l'on puisse imaginer. Il vivait à une cinquantaine de kilomètres de Poncé. "C'est normal que tu ne t'en souviennes pas ..." m'expliqua-t-on devant mon air intimidé. "Quand tu étais petite, nous ne sommes jamais venus ici et après il y a eu la guerre..." »²⁶⁶

« Gâteaux divers, îles flottantes, crèmes, mousse au chocolat, allumaient des étincelles dans tous les yeux. Les miens restaient embués. [C'était après la révélation du secret] J'étais ailleurs. Je cherchais ... C'était "avant ...avant eux". Je ne parvenais pas à me rappeler. Maxime s'est penché vers moi. "Qu'est-ce que tu as ? Tu es toute triste aujourd'hui. Quelque chose t'a fait de la peine ?" "Oui ... Vous vous moquez toujours de moi parce que je n'aime pas les desserts." [...] Il ne fallait pas que je me trahisse. J'allais devoir être vigilante. »²⁶⁷

« Il [son père] s'assit en face de moi et s'activa à la préparation de ses lignes [de pêche]. Je pris un risque : "C'est quoi, adoptée ?" Il souleva le sourcil et me regarda droit dans les yeux. Je n'ai pas bronché. "Où as-tu entendu ce mot ?" fit-il, soupçonneux. "J'ai lu ça dans un livre." Ma voix n'a pas tremblé. Rassuré, il reprit son activité en me donnant des explications générales et simplistes qui ne m'apprirent rien de plus. »²⁶⁸

« "Il ne faut pas parler d'avant, ni penser à ces années où nous t'avions perdue. Tu étais si petite. Il faut oublier, nous sommes là maintenant." Je ne voulais que cela. »²⁶⁹

« Le comportement de mes parents m'avait déjà laissé entendre que questionner n'était pas souhaitable. Je compris d'instinct, ce jour-là, que réfléchir ne l'était pas davantage. »²⁷⁰

« S'il ne subsistait chez nous aucune trace d'un bébé, c'était que les albums de famille, les vieux vêtements et les joujoux avaient brûlé dans l'incendie de notre ancienne maison, à Brest. Mes parents ne possédaient qu'une photo de moi, l'agrandissement sépia d'un portrait. "C'est la dernière prise par Papa, juste avant que nous te perdions", me répétait souvent ma mère. "J'avais fait moi-même ta robe. Elle était bleu marine avec un col claudine blanc. Tu avais à peine quatre ans. C'est cette photo qui a permis que nous te retrouvions si longtemps après." »²⁷¹

« Une nuit que l'orage m'avait réveillée, j'ai vu mon père revenir de l'un de ces abattages clandestins [...]. Il fallut bien qu'il m'expliquât. Il me mit sous le nez la viande fraîche, rouge vineux, côtoyant un lard nacré enrobé de couenne soyeuse et me fit jurer de n'en parler à personne. "C'est un secret. Si tu le dis, j'irai en prison." C'était la meilleure façon de s'assurer mon silence. »²⁷²

« A quoi m'avait brusquement renvoyée la douleur de la brosse accrochant mes cheveux noués ? Se pouvait-il que tout se fût réellement effacé ? Pourquoi n'ai-je pas le souvenir de mes souvenirs ? »²⁷³

« C'est à Rouge-Crotte, pourtant, qu'au seuil de l'été suivant faillit me quitter une si totale joie de vivre. Depuis deux jours on s'agitait aux cuisines et les femmes de service apportaient la dernière touche au repas. Nous étions vingt-neuf, dont neuf enfants. C'était le jour des fiançailles d'Henriette. [...] On nous appela pour le déjeuner. [...] Nous nous lavions les mains au point d'eau extérieur en ricanant et nous poussant du coude.

Dans le grésillement de l'air chaud et saturé d'insectes, la révélation a éclaté sur mes dix ans. "Qui est cette petite blondinette ?" "C'est la fille de mes cousins Brunet, de Paris." "Je

²⁶⁵ BRUNET Marie. Op. cit., p. 46

²⁶⁶ BRUNET Marie. Op. cit., p. 72

²⁶⁷ BRUNET Marie. Op. cit., p. 78-79

²⁶⁸ BRUNET Marie. Op. cit., p. 80

²⁶⁹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 32

²⁷⁰ BRUNET Marie. Op. cit., p. 56-57

²⁷¹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 57

²⁷² BRUNET Marie. Op. cit., p. 35-36

²⁷³ BRUNET Marie. Op. cit., p. 32

croyais qu'ils n'avaient pas d'enfant ?" "Ce n'est pas leur fille. Ils l'ont adoptée il y a quatre ans." "Ah ? Elle est bien mignonne, ma foi." Si la signification exacte du mot "adoptée" m'échappât, le reste fut assez clair. Je crois que mon cœur cessa de battre un court instant. Puis je me retournai en pirouettant sur un talon, comme j'aimais le faire pour que gonflent mes jupons. La cousine Georgette, qui venait si imprudemment de parler en ma présence, ne vit pas ma muette interrogation suivie d'une résolution têtue : "Personne ne saura jamais que je sais" "Savoir" m'inspira peur et honte. C'était, je n'en doutais pas, une faute grave, un péché qu'il me fallait taire pour échapper à une inévitable sanction, au rejet, à l'exclusion. Une chance m'était donnée, dans le mensonge. Qui voudrait de moi dans la vérité. »²⁷⁴

« Puis, j'ai enfoui mon secret dans le réconfort affectif de mon lit douillet et l'oubli de la nuit. »²⁷⁵

« Ce fut, sans nul doute, la volonté de mes parents de mettre tout en œuvre pour m'assurer bonheur et équilibre dans un milieu autre que celui que j'avais, jusque là, connu. Je leur serai éternellement reconnaissante d'y être parvenue avec assez de psychologie et de tendresse pour m'éviter d'en souffrir. »²⁷⁶

« La cousine Georgette, qui venait si imprudemment de parler en ma présence, ne vit pas ma muette interrogation suivie d'une résolution têtue : "Personne ne saura jamais que je sais." "Savoir" m'inspira peur et honte. C'était, je n'en doutais pas, une faute grave, un péché qu'il me fallait taire pour échapper à une inévitable sanction, au rejet, à l'exclusion. Une chance m'était donnée, dans le mensonge. Qui voudrait de moi dans la vérité. »²⁷⁷

« Stanislas, l'aîné de mes petits enfants, vient d'avoir six ans. Le jour de son anniversaire, j'ai décidé d'écrire ce livre car, devant sa lucidité, ses discours intelligents et la conscience qu'il a déjà de sa jeune existence, je m'étonne d'avoir pu, au même âge, accepter aussi facilement les invraisemblances de la mienne. Craignant de céder à l'habituel complaisance de la mémoire, j'ai choisi de relater, aussi fidèlement que possible, les souvenirs d'un passé assez particulier qui se joua longtemps à mon insu. Repoussant de mon mieux la tentative de les interpréter à partir de connaissances ultérieures, il m'est vite apparu que, jusqu'à six ans, ces souvenirs ne sont que des impressions vagues et fugaces. Je me suis efforcée d'en respecter la chronologie et de restituer la réelle intensité avec laquelle elles ont, sur le moment, impressionné ma mémoire. C'est au gré des années et du hasard que, bribe par bribe, il m'a été donné de reconstituer ma petite enfance curieusement amnésique, mais dotée d'une forte propension au bonheur. Je n'apporte, ici, qu'un témoignage qui ne prétend nullement résoudre, à lui seul, l'épineux et parfois douloureux problème de l'adoption. Cependant, à l'appui de ce que j'ai vécu, je crois pouvoir affirmer que, tôt ou tard, à tort ou à raison, la plupart des adoptés ressentent le besoin de connaître leurs origines. On feint, trop souvent, d'ignorer leurs interrogations et leurs angoisses ... Quand on ne les aborde pas avec maladresse ou excès de réalisme ! [...] La loi du silence, établie pour protéger les uns et les autres, prend, au-delà d'une certaine mesure, un caractère punitif et discriminatoire difficilement supportable, suivant les circonstances et les individus. Sous le contrôle d'une administration agissant avec sensibilité et doigté, il devrait être possible de remonter du néant vers une vérité partielle qui ne serait totalement divulguée qu'avec l'accord des deux parties. [...] Mon expérience personnelle prouve qu'au bout du compte, amour et patience apportent les vraies réponses, et m'autorise à dire aux couples qui ne peuvent pas procréer : "Adoptez ... adoptez en confiance et aimez. Vous serez largement aimés en retour.

Mais accepter sans tricher, l'idée de n'être que des parents adoptifs. Ni un moins, ni un plus ... une différence. »²⁷⁸

« Il est vraisemblable que trop de silence, trop de mystère et d'inconnu m'avaient inconsciemment préparée à une révélation de la sorte. Au-delà de la veuve Cosquer, ma

²⁷⁴ BRUNET Marie. Op. cit., p. 76-77

²⁷⁵ BRUNET Marie. Op. cit., p. 79-80

²⁷⁶ BRUNET Marie. Op. cit., p. 59

²⁷⁷ BRUNET Marie. Op. cit., p. 77

²⁷⁸ BRUNET Marie. Op. cit., p. 7-8

mémoire n'avait pratiquement rien enregistré, c'est pourquoi la thèse des parents retrouvés m'avait pleinement satisfaite. Il me fallut en trouver une autre. Je décidai que mes parents, les vrais, étaient morts. Tout redevint presque simple, hormis cette petite phrase enfantine que je fus souvent tentée de prononcer : « Je voudrais te dire un secret ! »²⁷⁹

« J'entraînais parfois ma cousine Huguette dans des jeux exutoires. Violentée par ses maladroits simulacres d'accouplement, j'étais régulièrement enceinte et mettais au monde, dans la douleur et les larmes, des enfants non désirés qui mourraient ou provoquaient ma mort. Cette variante, quelque peu sordide, du jeu du papa et de la maman, corroborait une notion de reniement et d'indignité paternels qui commençait à faire son chemin dans mon jeune esprit, malgré tout perturbé. »²⁸⁰

« Je me faisais régulièrement raconter l'histoire bâtie autour de moi : le bombardement de cette nuit où je me perdis, tandis que brûlais la maison que nous étions censés habiter alors. Bien que j'en aie eu le démenti, cette version apaisait les tiraillements de ma curiosité et satisfaisait mon besoin de sécurité. Elle expliquait l'inexplicable. Il m'a, épisodiquement, été nécessaire de lâcher un peu de lest et d'user de subterfuges pour parler indiciblement de ce qui me tracassait. Je me servais de généralités, de faits divers, d'exemples proches. J'insistais sur ce qu'on aurait préféré me taire. Je faisais l'âne pour avoir du son mais il me fallait jouer serré dans les limites plausibles d'une insondable naïveté qui a dû, plus d'une fois, déconcerter mes parents. »²⁸¹

« J'ai aimé mon père et ne m'en suis jamais imaginé un autre. Je l'ai tellement voulu mien que je suis parvenue à lui ressembler. En dépit de ce que j'appris, j'entretins même, un certain temps, des illusions à son sujet. A partir des ragots glanés ici et là sur les petits scandales matrimoniaux, j'étais l'enfant d'un premier mariage ou celui d'un adultère, recueilli et élevé pour des raisons obscures. C'était absurde et facilement démontable mais je tenais à mes chimères. »²⁸²

« Je vivais mon adoption comme une légère infirmité qui me faisait pas tout à fait pareille aux autres, et à laquelle je ne devais pas trop penser. »²⁸³

« Il [son père] veillait sur moi comme sur sa propre vie, tremblant qu'il ne m'arrive le moindre mal, à l'écoute du plus petit de mes souhaits. [...] Il était difficile d'imaginer une complicité plus totale. »²⁸⁴ Mon attachement à ma mère adoptive fut d'une autre nature, moins passionnel, moins tendre, plus reconnaissant. »²⁸⁵

« Ma réserve instinctive, alors que je la croyais ma mère, s'était muée, à la révélation, en un léger sentiment de culpabilité à l'idée de n'être qu'une petite fille de remplacement trop tardivement venue, qu'elle était contrainte d'aimer comme une vraie. »²⁸⁶

« Avec le temps, mon amitié devint plus sélective. J'éprouvais une certaine méfiance vis-à-vis de ces enfants "normaux" dont je savais ce qu'ils auraient pensé de moi, me sachant adoptée. Je me traînais une peur latente de me voir démasquée et rejetée comme une brebis galeuse. Des filles surtout me venait cette peur. Elles étaient plus visiblement attachées aux convenances, moins sensibles, moins sincères. [...] Je manquais de confiance en moi et je ne donnais le meilleur de moi-même qu'à ceux qui m'étaient affectivement acquis.

Sûre d'être aimée, je m'identifiais facilement à mes parents adoptifs, mais, au moindre doute, je remettais en cause ma fausse identité. »²⁸⁷

« J'éprouvais un sentiment d'insécurité à approcher ceux de mes parents qui ne pouvaient ignorer que j'étais adoptée. Je craignais toujours qu'une indiscretion, un excès de zèle ou

²⁷⁹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 82

²⁸⁰ BRUNET Marie. Op. cit., p. 83-84

²⁸¹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 83

²⁸² BRUNET Marie. Op. cit., p. 85

²⁸³ BRUNET Marie. Op. cit., p. 84

²⁸⁴ BRUNET Marie. Op. cit., p. 85

²⁸⁵ BRUNET Marie. Op. cit., p. 88

²⁸⁶ BRUNET Marie. Op. cit., p. 88

²⁸⁷ BRUNET Marie. Op. cit., p. 89

une simple maladresse ne me mette dans l'obligation d'avouer ce que je savais moi-même. »²⁸⁸

« *Un jeudi de novembre, alors que je venais de m'accorder une pause dans la révision d'un contrôle, une femme entra dans le magasin où j'essayais des chapeaux pas du tout de mon âge. Elle demanda à voir l'enfant qui avait été adopté par les Brunet. Je vis la crispation sur le visage de ma mère qui, cependant, réagit vite. Elle me présenta comme son unique fille, parla de la mort récente de mon père et d'une confusion qui avait dû s'établir. La femme me détailla, s'excusa et se retira.* »²⁸⁹

« *Le bonheur n'était plus aussi stable [après la mort de son père]. Malgré tous nos efforts, ma mère et moi ne parvenions pas à maintenir le merveilleux équilibre que nous avions jusque-là connu. Il manquait un trait d'union à notre faire-semblant. Dans les inévitables conflits de générations, nous eûmes beaucoup de mal à ne pas nous jeter la vérité à la face.* »²⁹⁰

« *A cette époque, [elle avait une vingtaine d'années] le mystère de ma naissance excita mon imagination. Quand un trop impérieux "Qui suis-je ?" s'imposait à mon esprit, il me restait le privilège du rêve, le pouvoir de m'inventer des origines romanesques.* »²⁹¹

« *Même à mon amie la plus chère, je ne me suis jamais confiée. Nous étions pourtant intimement liées et si semblables en bien des points qu'on nous appelait "les jumelles".* »²⁹²

« *Sous leur apparence normale, les choses n'étaient pas si simples. La plupart des garçons m'attiraient, avant de me décevoir. Leurs élans trop brusques se heurtaient aux miens, réfrénés. Leurs intentions pas trop évidentes me renvoyaient à moi-même, à ma vie entachée. De quel désir étais-je née ? Dans quelle sorte d'étreinte avais-je été conçue ? Comment reconnaître l'amour vrai ?* »²⁹³

« *Ni ma mère ni moi n'avons profité de cette occasion [son mariage] pour nous libérer de notre lourd secret. Je l'ai laissé faire toutes les démarches administratives qui auraient mis à jour mon adoption. Elle ne sembla pas se réjouir. La place de l'absent [son père] restait pour elle désespérément vide.* »²⁹⁴

« *Aux tout premiers temps de notre mariage, il m'arriva d'accompagner mon mari dans ses déplacements. Je songeai souvent à ce que je n'avais jamais osé lui avouer. Nous étions, ce jour-là, à Audierne, non loin d'Esquibien. L'occasion me parut tout à fait propice. A ma demande, il fit le crochet, sans commentaire. "J'ai vécu dans ce village, avant que les Brunet ne m'adoptent. Ils ne sont pas mes vrais parents." Il me fit cette réponse étonnante : "Je sais. Ta mère m'avait prévenu, avant notre mariage, en me demandant, simplement, de ne pas te le dire." Puis il ajouta ceci, de bien plus étonnant encore ! "Mon père se souvenait parfaitement de ton adoption. Il était, à l'époque, greffier du tribunal civil de première instance. Il en a même établi et signé l'acte. Mais, ne sachant pas si ta mère avait fait le rapprochement, il a attendu qu'elle en parle la première." Cette preuve d'un consentement délibéré, de la part de celui qui m'avait épousée et des siens, me conforta dans la valeur de leurs sentiments mais me laissa soupçonner que nombreux autour de moi devaient être ceux qui se prêtaient à ce jeu de dupes.* »²⁹⁵

« *Quand il m'arrivait de penser à celle qui m'avait donné la vie, c'était sans amertume, sans haine ni mépris. Mais je continuais de préférer l'idée d'être orpheline à celle d'avoir été abandonnée. Lorsque la fatigue se faisait un peu trop sentir ou que le quotidien se*

²⁸⁸ BRUNET Marie. Op. cit., p. 92

²⁸⁹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 96

²⁹⁰ BRUNET Marie. Op. cit., p. 97

²⁹¹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 98

²⁹² BRUNET Marie. Op. cit., p. 98

²⁹³ BRUNET Marie. Op. cit., p. 99

²⁹⁴ BRUNET Marie. Op. cit., p. 100-101

²⁹⁵ BRUNET Marie. Op. cit., p. 101-102

compliquait de mille manières, je brûlais subitement du désir de savoir, sûre que, de cette vérité éclatée, jaillirait le remède à tous mes maux. Je choisisais, invariablement, de laisser lentement se résorber l'abcès, plutôt que de libérer une purulence insoupçonnée. »²⁹⁶

« Aux questions des pédiatres sur les antécédents de mes enfants, je répondais par demi-vérités, demi-mensonges. Ma belle-famille faisait référence, équilibrant les cinquante pour cent d'inconnu qui m'incombait et il ne se passa rien de si grave que je dusse interroger ma mère. Elle anticipait d'ailleurs adroitement les situations, m'apportant quelques précisions qui devaient suffire à écarter toute enquête approfondie. Par d'infimes détails, elle nous permettait de jouer à y croire et je ne l'ai jamais poussée à de plus ample récit, par crainte de la mettre mal à l'aise. »²⁹⁷

« L'un et l'autre [ses parents] étaient morts sans savoir que je savais. Vingt ans après que je m'étais fait cette promesse, le passé allait pouvoir doucement sortir de l'ombre. Il allait, à sa guise, envahir ma mémoire jusqu'ici volontairement verrouillée. Je n'aurais plus à le repousser. »²⁹⁸

« En mettant de l'ordre dans un vieux secrétaire, je trouvai l'acte du jugement de mon adoption, rendu en audience publique. [...] Il était daté du 23 juillet 1945. Deux années après que les Brunet m'eurent accueillie comme leur fille. Il y était fait mention de l'insertion d'un extrait dans le journal "Ouest-France". Cette adoption qui se voulait secrète étalée au grand jour ! Tous les témoins ! Je mesurai l'inquiétude de ce couple, sa crainte de voir se manifester le tardif remords d'une quelconque parenté ils avaient choisi l'exil, le Vésinet. »²⁹⁹

« J'ai affiché mon adoption, j'en ai ouvertement parlé, avec une satisfaction revancharde. J'étais Jeannine Renault, pupilles de l'assistance publique. Une identité en soi. »³⁰⁰

Lorsque Marie Brunet parle de son quatrième enfant, son premier garçon, elle dit : *« Fils symbole que j'offris à son père comme un renouveau, prête à m'effacer devant leur future complicité. En lui, isolé de mon adoption par la disparition de la mère, renaissaient plus librement mes origines, de lui devenait une nouvelle identité. Caressant la douce tiédeur endormie contre mon sein, je me demandais cette fois quel drame, quel déchirement m'avait un jour arrachée à cette tendresse-là. Je regardais ce bébé avec d'autres yeux, j'interrogeais son visage, à la recherche d'une ressemblance qui existait et pourtant m'échappait. »³⁰¹*

« J'étais, de plus, persuadée que le secret administratif le plus absolu protégeait mon adoption, vouant à l'échec toute tentative de renseignements. Je ne parvenais pas à imaginer que ma mère puisse être en vie ; quant à mon père... D'autres raisons me retenaient encore dont la volonté de protéger mes enfants contre les événements en chaîne que risquaient de déclencher les recherches, contre le mal que pourrait leur faire de brutales révélations. C'est ainsi que les années passèrent jusqu'à mon trente-huitième anniversaire. [...] "Bonjour... vous êtes Jeannine Brunet ?" "Oui" " je suis Gérard Le Moal. C'est ma mère qui m'envoie. C'était votre nourrice... Vous étiez toute petite. [...] Je le suivis sans poser de questions. Une porte s'ouvrait qui, je le pressentais, m'en ouvrirait beaucoup d'autres. Dans la voiture, tandis que je l'observais, il m'expliqua : "Ma mère vous a élevée de la naissance à l'âge de quatre ans. Je n'étais pas né mais mon frère Hervé, qui a quarante trois ans, vous a bien connue." Je fis un rapide calcul. Quand j'avais quatre ans, il en avait neuf.

C'était lui, l'ombre d'un garçon dans mes premiers souvenirs, Hervé ! Un prénom qui sonnait juste un mes oreilles. »³⁰² Cette femme, Jeanne, l'a considérée comme sa fille, l'ayant recueillie à l'âge d'un mois et Hervé sa petite sœur. À la visite de sa maison, quelques souvenirs lui revinrent. Jeanne lui dit : « "Nous n'avons jamais su qui était ta mère. [...] Le médecin qui faisait les visites nous a seulement dit que tu étais née de père inconnu et

²⁹⁶ BRUNET Marie. Op. cit., p. 105-106

²⁹⁷ BRUNET Marie. Op. cit., p. 106

²⁹⁸ BRUNET Marie. Op. cit., p. 114

²⁹⁹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 115

³⁰⁰ BRUNET Marie. Op. cit., p. 116

³⁰¹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 118

³⁰² BRUNET Marie. Op. cit., p. 118-119

abandonnée par ta mère.” “Abandonnée”... Cette éventualité que j'avais toujours, de toutes mes forces, repoussée, j'en voulus, injustement, à Jeanne d'en avoir fait une réalité et laissai passer l'été sans la revoir. »³⁰³ Cette révélation, difficilement acceptable pour Marie Brunet, a entraîné une rupture.

« Pour des raisons de santé, avoir d'autres enfants m'était devenu définitivement impossible. Le drame vietnamien fit naître en moi un désir d'adoption. Une vieille dette qu'avec mes quatre enfants, je pensais n'avoir que partiellement acquittée. Cela ne se fit pas et je ne suis pas sûre, aujourd'hui, que c'eût une très bonne chose. »³⁰⁴

« Avoir retrouvé ma famille nourricière remettait tout en question en apportant sur mes quatre premières années des éclaircissements qui ne permettaient plus de les ignorer ni de les échafauder à ma guise. Je pensais qu'il me fallait en savoir davantage, pour être tout à fait libérée. J'avais tort. »³⁰⁵

Après une rupture de quatre mois, Marie Brunet reprend contact avec Jeanne, la nourrice qui l'a élevée pendant quatre ans. Celle-ci lui parle de ces premières années jusqu'en août 1941 quand la DDASS a décidé de l'éloigner de cette famille parce qu'elle estimait que Marie Brunet était trop attachée à sa famille d'accueil et la famille d'accueil trop attachée à elle. Aussi, sans explication, elle a été emmenée dans un orphelinat à Quimper. « Je regardais pourtant en étrangère cette femme j'avais appelée maman. Aucun sentiment, autre que de compassion, ne me portait vers elle. J'eus soudain la certitude que celle qui m'avait mise au monde me serait plus encore étrangère. C'est ce qu'il me bouleversa le plus. »³⁰⁶

« Jeanne venait d'éclairer la face cachée de mon enfance. Elle avait relié les uns aux autres les souvenirs épars, tout expliqué, tout précisait : mes premières années insouciantes, les murs gris de l'orphelinat, la déchirure doucement refermée auprès de la veuve Cosquer et ma volonté de renaître, à six ans, sans questions ni souffrance. Comment avais-je pu, si facilement, accepter l'inexistence d'Hervé ? Frère, inconsciemment, mais toujours recherché. N'avais-je pas plutôt, dès ce jour, commencé mon long apprentissage de l'oubli volontaire ? Je n'étais pas au bout de mes surprises. Jeanne me conta l'étrange coïncidence qui m'avait replacée sur son chemin. [...] “C'est Hervé qui t'a vue le premier. [...] Mais le lendemain, c'est moi qui t'ai vue dans la boulangerie, à travers la vitrine. Tu avais grandi, mais pas changé. Je ne suis pas entrée, j'avais trop peur que tu me reconnaisse. [...] Un jour, Hervé t'avait vue partir en voiture avec ton père [celui qui l'avait adoptée]. Je suis allé voir ta mère. Elle a été très gentille, mais elle m'a expliqué que tu me savais que tu avais été adoptée et que tu nous avais oubliés. J'ai dit à Hervé de ne pas se montrer. Il avait onze ans, il n'y a pas pu s'en empêcher. Le dimanche, à la messe, il s'est assis juste derrière toi. Il avait bien envie de te parler. Il paraît que tu n'arrêtais pas de te retourner et de lui faire des grimaces. Tes parents te disaient de rester tranquille. Il savait très bien pourquoi tu t'agitais comme ça. Est-ce que tu te souviens ? [...] Heureusement vous n'êtes pas restés longtemps cet été-là. Ton père voulait faire des travaux et je crois surtout qu'ils ont eu peur.” [...] »³⁰⁷

« J'étais lasse et plus meurtrie par toutes ces révélations que je n'osais me l'avouer. L'exaltation qui s'était tout d'abord emparée de moi tomba soudain dans un fonds d'amertume. »³⁰⁸

« En dépit de ma présence active, de ma disponibilité et des responsabilités qui m'incombaient le plus souvent, j'avais parfois l'impression que mes enfants ne connaissaient qu'à travers leur père. Rien, il est vrai, ne les rattachait à mon histoire. Ils n'avaient pas connu mon père adoptif et se souvenaient à peine de ma mère, disparue trop tôt. Mon passé ne s'étalait pas sous leurs yeux. Jeanne n'éveilla pas particulièrement leur intérêt. Je ne fis

³⁰³ BRUNET Marie. Op. cit., p. 123

³⁰⁴ BRUNET Marie. Op. cit., p. 123-124

³⁰⁵ BRUNET Marie. Op. cit., p. 125-126

³⁰⁶ BRUNET Marie. Op. cit., p. 130

³⁰⁷ BRUNET Marie. Op. cit., p. 133-134

³⁰⁸ BRUNET Marie. Op. cit., p. 136

*d'ailleurs rien pour cela, soucieuse de les préserver et peut-être aussi arrêtée par la modicité des faits. »*³⁰⁹

*« Avec l'été me vint pas un lancinant désir de revoir Poncé. [...] J'ai poussé le portail de la maison maintenant propriété des trois frères, deux célibataires vivant avec leur mère, le troisième marié. [...] Mon enfance m'attendait. Nous l'avons évoqué à satiété sans la moindre fausse note. J'ai parlé de mon adoption pour constater, une fois de plus, qu'elle n'était que secret de polichinelle. »*³¹⁰

*« Un jour de bruine, un jour que mère et si elles broyaient du noir, je rendis visite aux Rétière, avec l'espoir d'apprendre quelque chose sur ma naissance. Depuis la rupture de leurs relations commerciales avec ma mère, nous n'avions fait qu'échanger de rapides salutations, dans les rues de Brest. Ils se semblèrent se réjouir sincèrement de ma visite. [...] Mes parents adoptifs leur avaient, certes, parlé de Jeanne et toujours affirmé ne rien savoir de plus sur mes origines. Je n'avais aucune raison de ne pas les croire. Ils me conseillèrent de me rendre à la Maison maternelle, où subsistaient, peut-être, des traces de ma naissance, s'étonnant que je n'aie pas commencé par là. »*³¹¹

Marie Brunet décide un jour de se rendre dans cette Maison maternelle : *« Je suis née ici il y a quarante ans et je... »* *« Si c'est des renseignements sur votre naissance que vous cherchez, je doute que Madame la directrice veuille vous recevoir. Vous n'êtes pas la première, vous pensez ! Nous sommes tenues par le secret professionnel. »* Pendant tout ce temps, j'imaginai ma mère, déjà lourde de moi, sous un regard semblable, alors qu'elle venait ici cacher sa honte. Cette idée m'impatisa. *« La directrice me dira tout ça elle-même, ne croyez-vous pas ? »* [...] *La directrice n'avait le poste que depuis dix ans. Celle qui dirigeait la maison en 1937 était morte et le personnel de cette époque, depuis longtemps à la retraite ou disparu. »*³¹²

Marie Brunet rencontre l'inspectrice de Quimper pour avoir des informations sur son dossier. Mais, née sous X, elle apprend juste que sa mère avait dix-huit ans au moment de sa naissance et qu'elle l'a allaitée. Elle apprend également que la famille d'accueil, la famille de Jeanne, chez qui elle avait été placée après sa naissance, avait demandé à l'adopter mais que cette demande avait été rejetée prétextant trop de lacunes éducatives. *« Je me suis sentie humiliée, bien que ce ne fut pas l'intention de l'inspectrice qui pensait, simplement, que ces événements n'avaient plus beaucoup d'importance et que mon adoption réussie les dédramatiserait totalement. C'était, il est vrai, la meilleure façon de considérer les choses. J'ai feint d'y parvenir et l'ai quitté rapidement, pressée d'en finir, mon précieux bout de papier à la main, poursuivie par l'image de cette très jeune mère douloureuse allaitant, contrainte et forcée, l'innocent objet de son ressentiment. Dix-huit ans... l'âge de ma fille aînée ! Pourquoi cet abandon que je m'entêtais à nier ? »*³¹³

*« J'ai repensé au mensonge apaisant de ma mère à propos de cette photo. D'où me venait une si lointaine tristesse, que rien ne justifiait dans le récit de Jeanne ? »*³¹⁴

*« Je tins cette enquête secrète, ne voulant subir aucune influence ni prendre le risque de me laisser décourager par mon entourage. »*³¹⁵

Marie Brunet et se mit en quête de son acte de baptême et de sa déclaration de naissance. Ces deux documents ne lui donnèrent aucune information complémentaire. *« J'avais acquis la preuve qu'un dossier existait. Sans doute renfermait-il des documents plus révélateurs que ceux qui m'avaient été communiqués et peut-être n'était-ce plus moi que l'on protégerait mais une femme de cinquante-huit ans, ma mère dans sa vie recommencée. »*³¹⁶

³⁰⁹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 137-138

³¹⁰ BRUNET Marie. Op. cit., p. 138

³¹¹ BRUNET Marie. Op. cit., p. 140

³¹² BRUNET Marie. Op. cit., p. 143-144

³¹³ BRUNET Marie. Op. cit., p. 150-151

³¹⁴ BRUNET Marie. Op. cit., p. 148

³¹⁵ BRUNET Marie. Op. cit., p. 152

³¹⁶ BRUNET Marie. Op. cit., p. 155

« Pour bien des raisons, aucun lien ne s'était jamais tissé entre mon passé d'adoptée et le présent au sein duquel j'eus plus que jamais l'impression de n'être qu'une cellule isolée, rapportée, phagocytée, une bouture étiolée sans la terre, l'air et la lumière favorables au développement de ses propres racines. Je me révoltai contre une législation de confort masquant le vrai problème de la non-identité et complice d'un acte aussi irresponsable qu'une naissance sous X. »³¹⁷

« Submergée par le flot de ces contradictions, je me suis efforcée de reconsidérer ma particularité avec plus de recul et de sérénité, jusqu'à y puiser des forces neuves... oserais-je dire supérieures ? Mon sentiment de frustration s'est peu à peu effacé devant la limpidité d'une nouvelle certitude : celle de mon individualité consciente, de ma personnalité propre, celle de me sentir intégralement exister sous le matricule 48. La réalité gardait juste assez de mystère. Mi-Cosette, mi-Peau d'âne j'ai achevé, avec assurance, ma lente métamorphose. »³¹⁸

³¹⁷ BRUNET Marie. Op. cit., p. 156

³¹⁸ BRUNET Marie. Op. cit., p. 157

Catherine HERMENCE écrit sous un pseudonyme afin de préserver son anonymat. Son récit est autobiographique. Clémence, l'héroïne est le double de l'auteur. L'auteure a été abandonnée par sa mère qui a chargé l'une de ses amies de l'emmenner à l'orphelinat. Elle a été adoptée par des parents « aimants ». Elle a souhaité retrouver et rencontrer sa mère biologique. Ce récit raconte leurs retrouvailles.

Catherine HERMENCE se rend, sans la prévenir dans la librairie que tient sa mère adoptive. Elle la regarde pendant de longues minutes sans répondre à ses questions puis sa mère la reconnaît, lui dit qu'elle a les yeux de son père ; elle ferme la boutique : « *Fermeture exceptionnelle* » et l'invite à la suivre dans l'arrière-boutique, son appartement. Elle veut que sa mère lui raconte son histoire : « [...] *maintenant, suspendue à tes aiguillées invisibles, je souhaite que tu me raccommodes, que tu me ravaudes, que tu rapièces les trous de mon histoires déchirée.* »³¹⁹

Sa mère lui explique qu'elle n'a pas pu l'emmenner à l'orphelinat et que c'est l'une de ses amies, Marie, qui la fait. Elle lui dit qu'elle l'avait prénommée Raphaëlle et quand elle parle d'elle, elle dit Raph. Donc elle parle d'elle encore aujourd'hui ce qui surprend Clémence. Par contre elle a oublié sa date de naissance.

Pour retrouver sa mère, Catherine HERMENCE s'est rendue dans la clinique où celle-ci avait accouché et a demandé à consulter les archives : « *Dans la pièce blanche, je raffermis ma voix, blanche elle aussi, d'un raclement de gorge, pour que rien n'en transpire, pour endiguer ma gêne à mendier la moindre trace de mes origines.* »³²⁰ Les archives ont disparu mais le Directeur lui donne la marche à suivre pour retrouver sa mère.

Cette clinique, la Miséricorde, était tenue par des religieuses et le troisième étage était réservé à des femmes ne pouvant payer, lui explique sa mère. La plupart repartait sans l'enfant. Elle est partie avec. Elle lui dit qu'elle avait vingt-neuf ans et qu'elle fut sa seule enfant.

« *“Tu sais, Raph, j'ai voulu te faire passer plusieurs fois pendant ma grossesse, au moins trois ou quatre, mais tu étais bien accrochée.” Non, ce n'est pas nécessaire d'évoquer les faiseuses d'angelots, les cris, les larmes. Et cette douleur-là, de ne pouvoir couper la corde entre le gibet et sa potence. Ce n'est pas nécessaire, parce que je crois que je l'ai toujours su. Enfant, la pudeur était ma gouvernante, cheveux gris, robe grise, amidonnant mes émotions ; mais je faisais des maladies comme d'autres des dessins.* »³²¹

Elle a ensuite gardé Raphaëlle un an :

« *“Et vous n'avez pas pu la garder ?” “Non.” “Par manque d'argent ?” “Oui, par manque d'argent.” Je ne te crois pas.* »³²²

Sa mère explique à Catherine HERMENCE qu'elle travaillait pour son père et qu'il la virée. Elle lui dit qu'il était beau, lui donne son prénom, Théo, pas son nom, qu'il avait vingt-six ans de plus qu'elle et qu'il est peut-être mort aujourd'hui.

« *Je me mordille les lèvres, honteuse de n'avoir envie que de l'idée de t'aimer, non l'envie de t'aimer vraiment ; et toi, tu me jettes un drôle de regard, un regard, comment dire, un regard où flirtent à s'emmêler compassion pour ma bêtise et dédain pour mon ignorance. Tu as raison. Bien sûr que tu as raison. Après tout, je ne sais rien de vous deux...* »³²³

« *Tu t'éloignes dans un petit couloir et je regarde autour de moi. Mais chez toi, rien à voir, rien à regarder, pas un tableau, pas une photo, pas une plante, rien qui ressemble à la vie, à part toi... et encore !* »³²⁴

³¹⁹ HERMENCE Catherine. *Fermeture exceptionnelle. Récit sous X*. Paris, L'Archipel, 2005, 143 p., p. 35

³²⁰ HERMENCE Catherine. *Ibid.*, p. 45

³²¹ HERMENCE Catherine. *Ibid.*, p. 47-48

³²² HERMENCE Catherine. *Ibid.*, p. 48

³²³ HERMENCE Catherine. *Ibid.*, p. 51-52

³²⁴ HERMENCE Catherine. *Ibid.*, p. 52

Sa mère lui explique qu'elle travaillait une usine à filature à Aubervilliers, l'usine de Théo, comme quatre-vingt autres personnes.

« *«Un jour, il m'a fait appeler dans son bureau par le contremaître, puis il a prié celui-ci de retourner surveiller les filles. Quand ton père appelait une employée, habituellement, on ne la revoyait plus, une autre la remplaçait le lendemain. Il ne faisait pas de cadeau, non, pas de cadeau... J'étais glacée de peur ! Il m'a demandé depuis combien de temps j'étais là et il a ressorti ma fiche. Il l'a lue à voix haute : mon nom, mon âge, mon adresse, ma date d'embauche, mes horaires, mon salaire... Moi, j'étais debout devant lui, morte d'inquiétude, la bouche sèche. J'attendais. Je ne comprenais pas ce qui se passait ni où il voulait en venir... [...] Il m'a rétorqué que lui, en tout cas, était content de moi, de mon savoir-faire, de mon habileté, de mon exactitude aussi. Puis il a ajouté : "Et quand tu pointes, tu sais, de la course, je vois tes seins pointer sous ta blouse..." [...] Mais ça, après en y repensant, ça m'a fait honte." "Ensuite..." Ta voix trébuche, se lézarde et, comme peut s'écrouler un mur aux fondations fragiles, un pan de ta mémoire s'écroule dans un fracas intérieur que tu es seule à entendre. "Ensuite... Tu veux savoir la suite ? Je te la raconte parce que c'est ta demande. Mais ce n'est pas ton histoire." » Depuis ce jour, elle explique qu'elle aimait Théo. Théo est venu un soir sans prévenir, sonner à sa porte, puis est venu de plus en plus souvent, plusieurs fois par semaine. La mère de Clémence avait dix-huit ans quand leur histoire a commencé et lui était marié et avait un fils d'une vingtaine d'année. Leur histoire a duré onze ans, jusqu'à la naissance de Raphaëlle, « à cause de toi » lui dit-elle.³²⁵*

« *Entre Théo et moi, tu sais, il y a peu de mots. Une histoire sans paroles, un film muet, en noir et blanc, le blanc de ses absences... On ne s'est pas dit grand-chose en onze ans et je ne sais presque rien de lui. Mais à dire si peu de soi-même, on contraint les autres à imaginer votre vie. »³²⁶*

« *Théo [le père biologique de Clémence, Catherine HERMENCE] préservait sa femme, oui, il la préservait vraiment. Mais quand à l'aimer... pour elle aussi, c'était beaucoup dire ! Je crois que ton père n'aimait pas grand monde à part l'usine, même pas son fils. Une ou deux fois, il m'a parlé de lui parce qu'il n'arrivait pas à masquer sa colère. Je crois qu'il s'appelait Vincent, son fils. »³²⁷*

« *Et puis, au printemps de la onzième année, du plus lourd de sa pesanteur, Théo a laissé ses empreintes un soir de distraction. »³²⁸*

« *Un soir de juin, le soir des feux de la Saint-Jean, le soir de la nuit la plus longue de l'année, à fleur de peau de chagrin, tu as dit à Théo qu'il avait oublié un peu de lui, en toi... »³²⁹*

« *Théo n'a ni grogné ni hurlé du hurlement des loups. Mais il a serré les mâchoires en parcourant ton corps du regard, comme si ces simples mots le recouvraient tout à coup d'un manteau de lèpre. Puis il s'est assis au bord du lit en te tournant le dos, courbant l'échine. Il a fumé une cigarette, lentement, en détestant tes larmes, tes reniflements, ta fragilité et ce crétin d'Ogino. Puis il s'est redressé, s'est levé, a enfilé son pantalon de toile claire, bouclé sa ceinture, ouvert son portefeuille, calmement, et posé de l'argent sur la table en rappelant les règles du jeu d'une voix contenue : "Toi et moi, c'est une histoire à deux, pas à trois... Alors débrouille-toi, Mathilde, et fais vite !" Ensuite il a claqué la porte, prévenant que, d'ici là, il ne reviendrait plus rue des Amandiers. »³³⁰*

« *Contre toute attente, malgré ce qu'il t'avait dit, il est revenu chez toi durant ta grossesse. Une fois. Mais il est resté sur le pas de la porte et t'a demandé si tu te foutais de lui, te rappelant que, sur la table, il t'avait laissé de quoi liquider la planète entière. Tu lui as expliqué que tu avais essayé plusieurs fois, que ça n'avait pas marché et que, maintenant,*

³²⁵ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 65

³²⁶ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 67

³²⁷ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 68

³²⁸ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 70

³²⁹ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 71

³³⁰ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 71-72

selon l'avorteuse, c'était trop tard, tu risquais ta vie. Il a sifflé entre ses dents, lui, le scrupuleux, que dans la vie il faut prendre parfois des risques, qu'il se demandait pourquoi tout le monde tenait tant à la vie, alors que chacun sait qu'elle finira mal, la vie. Puis il t'a mise en garde une seconde fois : "Alors, tu t'arranges plus tard, Mathilde, sinon je te vire, et toi et moi, terminé !" »³³¹

« Ce qu'attendait Théo, tu n'as pas pu le faire durant ces jours passés là-bas, tu n'as pas pu te séparer de l'enfant, en tout cas pas tout de suite. »³³²

Mais la mère de Clémence n'a pu se séparer de sa fille : « [...] tu parles aussi du sentiment éblouissant d'avoir fait quelque chose de ta vie, de son prolongement possible, d'une sensation de permanence et de continuité, toi qui ne respirais qu'à mi-temps, au gré de la présence et des absences de Théo. »³³³ Et elle pensait qu'avec le temps, Théo changerait d'avis. Elle pensait confier sa fille, Raph à son amie Marie lorsqu'il viendrait : « Tu étais prête à défendre griffes dehors que la garder, c'était pouvoir à travers elle, comme si elle était transparente, pareille à une vitre, lui consacrer ta vie, à lui, lui adresser tes gestes, nourrir et bercer sa part clandestine qui se laisserait faire enfin, c'était pouvoir parler avec lui, plus tard, à quelqu'un, si un jour venait le temps des confidences, mais c'était aussi, surtout, te donner la chance d'aimer quelqu'un d'autre que lui [...] »³³⁴ « Tout cela, tu l'as dit à Théo le jour de ton retour à l'usine, après avoir passé quelques jours chez toi, avec l'enfant, parce que tu te sentais forte et gorgée de projets, de progéniture. Théo t'a renvoyé le jour même, rectifiant l'écorce par l'écharde et la pulpe par le ver, mais t'affirmant que tu lui manquais et qu'il reviendrait, le jour où tu vivrais à nouveau seule, rue des Amandiers. »³³⁵

Après lui avoir raconté cette première partie de son histoire, sa mère propose d'aller chercher quelque chose à manger. Clémence craint alors qu'elle ne revienne pas : « Parce que ça peut disparaître en un instant, une mère. Surtout si c'est une mère tout court et non une mère-surveilleuse. Soit ça peut partir en faisant croire que ça revient, mais en vrai, ça ne revient pas. Soit ça peut organiser votre départ, ça peut sourire sur le pas d'une porte, faire coucou de la main quand quelqu'un vous emmène, dire "à tout à l'heure !" et l'heure suivante c'est des milliards d'années après... dans le meilleur des cas. Mais il n'y a qu'elle qui le sait. Parce qu'elle ne vous a pas tout dit... Elle ne vous a pas précisé que, parfois, il fait se méfier d'un coucou de la main, que ce n'est pas forcément bon signe, ce pourrait même être un avertissement... »³³⁶

Clémence, qui a déjà vécu un abandon, peut en craindre un deuxième. Mais sa mère revient et poursuit son histoire, leur histoire. Quand elle a repris son travail et parce qu'elle pensait le poursuivre, elle avait placé Raph chez une nourrice la journée. Le premier jour, c'est Marie qui est allée la chercher car elle était encore choquée par son renvoi par Théo de l'usine, « *La tête vide* ». Et « *c'est ce jour-là que tout a commencé...* »³³⁷

À part Marie, personne de son entourage n'était au courant de la naissance de Raph, pas même ses parents : « "Mais à part Marie, vous n'aviez pas d'entourage ?" "Non." "Personne" "Même pas de parents ?" "Je te dis non ! En fait, ça, je n'ai pas envie d'en parler !" Ta voix claque comme une porte de coffre-fort. Verrouillée. Tu t'es verrouillée en une seconde. »³³⁸

Mais de ce secret, elle refuse d'en parler. Elle lui explique la relation qu'elle avait avec Théo, son père : elle lui était soumise, lui obéissait, le rendait heureux et c'est ça qui faisait son bonheur.

³³¹ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 73-74

³³² HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 75

³³³ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 76

³³⁴ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 77

³³⁵ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 78

³³⁶ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 83-84

³³⁷ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 85

³³⁸ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 85

« En onze ans, je ne m'étais jamais opposée à Théo. Ce n'était pas par manque de volonté car, quoi que tu en penses, je ne subissais rien. Non, le fait de ma volonté consistait justement à me soumettre à la sienne. L'attendre, lui obéir et le rendre heureux quand il était là... Je nous aimais sur ce mode-là... C'était ça mon bonheur. Dans le respect des limites imparties par Théo, mon défi, c'était d'être et de rester l'objet de son désir. [...] Il disait que j'étais son bien... Mais, malgré tout, il aimait surveiller l'évolution du cours ! Et si ça chutait, ton père, il se débarrassait ! Enfin ! Je te dis ça, c'est une image. Parce qu'en réalité, Théo était un bon gestionnaire, et quand ça chute il ne faut surtout pas vendre. »³³⁹

Elle était indifférente aux moqueries de ses collègues : « [...] je m'en contrefous comme je l'ai fait pendant onze ans ! Comme je me suis moquée pendant tout ce temps, à l'usine, des gueules en coin sur mon passage, des regards en biais et des bouches tordues et méchantes... [...] Elles n'étaient pas que jalouses ou envieuses, pour elles j'étais un traître. Traître à leur mari, à leur père, à leur frère, à leur Marcel et à leur Maurice, à leur marmaille morveuse... Une entre-deux-mondes, voilà ce que j'étais pour elles. Peu m'ont parlé en onze ans, elles se méfiaient trop... Et quand elles m'ont vue enceinte, elles ont ricané, tu peux me croire ! [...] Personne ne m'a tendu la main, sauf Marie, bien sûr. Comme durant toute sa vie... C'est pour ça, Raph, je n'ai jamais tenu compte de ce qu'on pouvait penser de mon amour pour ton père, alors ce n'est pas maintenant que vais commencer. Même pas de ce que tu peux en penser, toi ! »³⁴⁰

Ayant besoin d'argent, sa mère a exercé différents emplois successivement et laissait Raphaëlle chez une nourrice. Et lorsqu'elle ne pouvait pas la payer, elle changeait de nourrice : « Tu en as fait pas mal comme ça, pendant un an... Pourquoi un an ? Parce qu'au fur et à mesure, tout s'est déglingué, Raphaëlle... Le matériel, ce n'était pas brillant, mais je n'avais pas l'habitude de rouler sur l'or, alors ! C'était pas ça le plus grave... Non, c'est entre nous que ça s'est déglingué, Raph, entre toi et moi, petit à petit, au fil des jours et des semaines... »³⁴¹

À chaque fois que Clémence interroge sa mère, elle parle de Raphaëlle à la troisième personne comme s'il s'agissait de quelqu'un d'autre : « Tu relèves la tête brusquement, la vois coupante comme une lame aiguisée. "Mais tu ne peux jamais dire "je", Raphaëlle ? Tu ne peux pas dire : "Et moi, pendant ce temps-là ?" Je sens mon sternum s'enfoncer. J'avale ma salive en faisant non de la tête. »³⁴²

Brusquement, sa mère demande à Clémence si elle est heureuse. D'une voix nette et claire, elle lui répond « oui ». Sa mère lui dit alors : « Alors tu es la seule chose que j'aie réussie de ma vie... »³⁴³ en souriant.

Théo ne venait plus la voir mais de temps à autre il la suivait. « La première fois que tu l'as aperçu, c'était un soir de février, près du square de l'écluse, vers dix-huit heures, à la nuit noire. Tu rentrais chez toi l'enfant dans les bras. Si Théo était là, c'est qu'il t'avait déjà suivie. Sinon, comment aurait-il pu connaître ton parcours ? L'enfant pleurait, comme pleurent beaucoup d'enfants à la tombée de la nuit, entre chien et loup. Tu l'as reconnu de loin, assis sur un banc, engoncé dans un manteau de laine brune, le visage éclairé par la lueur d'un réverbère, quelques flocons brillant dans ses cheveux. Tu as ralenti le pas, tu as senti tes bras s'amollir, tu as desserré l'étreinte qui enlaçait Raphaëlle. Si tes bras s'ouvraient comme ils le désiraient, l'enfant tombait, tes bras le savaient.

Alors ils sont restés flasques, à mi-chemin de Théo, de Raph, du désir, de l'astreinte, ne s'ouvrant pas vraiment, ne protégeant plus vraiment. Tu as continué à marcher, le pouls trépidant, le sang te battant les tempes, te demandant ce qu'il faisait là, ce qu'il voulait te dire, mais aussi si tu étais coiffée, si ton manteau t'allait bien, si tu n'étais pas trop maquillée, comme il aimait... Tu es arrivée à sa hauteur... Mais rien ! Il ne voulait rien te

³³⁹ HERMENCE Catherine. Op. cit., p.86

³⁴⁰ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 89

³⁴¹ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 91-92

³⁴² HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 90

³⁴³ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 91

dire. Pas un bavard, Théo ! Te rappeler, seulement, que vous étiez bien vivants, que le sang, brûlant, qu'il détenait les clefs de la malle au trésor. [...] Tu as longé le banc, à un mètre de lui, le plus lentement possible... Il n'a pas dit un mot, te suivant simplement du regard, d'un regard à t'en écraser le front d'abord, la nuque ensuite. Une fois le banc dépassé, les larmes aux yeux, tu ne t'es pas retournée, mais tu as entendu Théo se lever. Et s'éloigner. Ce soir-là, tu as trouvé l'enfant tellement lourd à porter. »³⁴⁴

Après cet épisode, Clémence montre à sa mère le bracelet qu'elle porte, en or et pierre d'ambre, en lui demandant si elle se souvient de ce bracelet :

« Ton visage s'illumine d'un sourire ravi : “Non, c'est quoi ?” “De l'ambre.” “Bien sûr que c'est de l'ambre ! Je le vois bien ! Et tu sais ce que c'est, l'ambre ?” “Oui, j'ai regardé dans le dictionnaire. C'est une résine fossile. Elle provient de certains sapins qui poussaient sur l'emplacement actuel de la mer Baltique.” »³⁴⁵

Pendant toutes ces années, Clémence, ignorait tout de sa mère biologique, l'a imaginée, fantasmée. « *Mais qu'ai-je fait de toi pendant toutes ces années ? Je t'ai inventée ! J'ai navigué dans tes eaux chaudes, je t'ai serrée mille fois dans mes bras, je t'ai écrit mille mots que je t'ai chuchotés à l'oreille, je t'ai faite somptueuse, parée de colliers d'or, magnifique et sublime, ou sourde, muette, aveugle, estropiée, ou les quatre en même temps, je t'ai imaginée gisante, dormante sous la terre, déjà décomposée, je t'ai faite pure et vierge, après tout pourquoi pas, c'était bien arrivé à Marie mère de Dieu, je t'ai faite voisine, voisine de quartier, voisine d'autobus, je t'ai même reconnue, mendicante, sale, perdue, salle des pas perdus à Saint-Lazare, me demandant à voix basse : “et si c'était elle ?” je t'ai donné une pièce en serrant mon manteau, “pourvu que ce ne soit pas elle...”, je t'ai faite vulgaire, fille de la malchance, bandit des grands chemins, je t'ai faite comtesse, marquise étincelante à cause d'une particule au fond du paquetage, contre le bracelet d'ambre, vérifiant si de mon genou écorché s'écoulait du sang bleu, je t'ai faite étrangère, américaine, hollywoodienne, star, étoile filante les bons jours, boulette de chewing-gum les moins bons, qui colle à la semelle, qu'on racle sur le trottoir, je t'ai faite libre, entravée, rebelle, juive errante, amie de tous les arts, folle de Chaillot, adolescente, belle de nuit, hardeuse ardente, épouse fautive, donneuse universelle, bonne à tout faire, en fait... Il fallait que je te voie vivante pour les faire toutes mourir. »³⁴⁶*

La mère de Clémence souffrait de solitude et n'a pas souffert, au départ, l'absence de Théo :

« *Tant que je travaillais... même si Théo ne venait plus à la maison, je le voyais, tu comprends ! Onze années, Raph, c'est presque la moitié de ta vie ! Et quel que soit le regard qu'il portait sur moi... j'étais là où il était au moins... Tandis que le jour où je n'ai plus pu mettre les pieds là-bas... »³⁴⁷*

Parfois elle changeait, de femme, elle devenait mère : « *Et tu changeais, troquant la femme contre la mère, toi qui étais interdite au droit le plus élémentaire de faire exister les deux. Tu aimais celle que tu devenais. Tu t'étonnais toi-même. Certains jours, tu chantais. »³⁴⁸* Mais celle qu'elle devenait n'était pas celle que Théo voulait voir. Elle devenait alors de nouveau angoissée et désespérée.

« *“Alors, j'ai accepté l'idée d'avoir à renoncer... à l'un ou l'autre... Mais je ne savais pas auquel... C'était lui ou toi... Ce n'est pas simple de définir ce qui vous est essentiel... Il m'a fallu un peu du temps...” “Le combat vous semblait-il loyal ?” “Présent sans lui contre avenir avec toi.” »³⁴⁹* Puis en février (Raph avait 3 mois) la mère de Clémence, écartelée entre

³⁴⁴ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 94-95

³⁴⁵ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 96

³⁴⁶ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 97-99

³⁴⁷ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 100

³⁴⁸ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 102

³⁴⁹ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 103

Théo et Raph, est tombée malade. Et Raph, ressentant le mal-être de sa mère et la sentant plus distante est devenue plus capricieuse, plus colérique, plus exigeante.

« Et de prodigues vous êtes devenues avares. L'une et l'autre. Pingres de caresses, de sourires, de rires et de tendresse. Tes gestes s'accéléraient et se mécanisaient. Tes doigts se crochetaient sur l'amour à donner, l'enfant fermait les poings, pour ne plus recevoir ce qui s'en échappait à ton insu. Le désamour a forcé votre porte. [...] "Quand on ne peut plus tuer l'enfant, il faut tuer sa mère, en soi." »³⁵⁰

Fin novembre, la mère de Clémence revoit Théo.

« Il était une heure de l'après-midi. Je sortais de chez la nourrice où je venais de te déposer. Comment connaissait-il l'adresse de celle-là ? J'en changeais tellement ! Et mes horaires ? Je crois que cette année-là, il m'a suivie bien des fois sans que je m'en aperçoive. Sa voiture était garée devant l'immeuble... Je n'ai pas le souvenir d'avoir pensé quoi que ce soit quand je l'ai aperçue, je me suis seulement raidie, comme prise en flagrant délit... "De quoi ?" "De désobéissance, je crois. D'assujettissement à quelqu'un d'autre que lui, de ne pas être à la bonne place, là où je devais être... Prise en faute, quoi ! Je ne sais trop..." Il était garé en double file, nerveux comme d'habitude, le visage tendu, ses doigts pianotant sur le volant. Par la vitre ouverte, il m'a crié : "Monte, Mathilde !" en enveloppant ses mots de buée blanche, serrée, dense, comme ce dont on remplit les coussins, tu sais... Et puis il s'est penché à l'intérieur de la voiture pour m'ouvrir la porte. Sur le siège avant, il y avait des fleurs. Des roses. Rouges. J'ai pris le bouquet et je l'ai posé sur le siège arrière avant de m'asseoir. J'ai pensé que c'était pour Claire... Il m'a dit : "Tu n'aimes pas les roses ?" en souriant... À cette seconde, j'ai su que ces moments seraient les plus décisifs de mon existence. Qu'elle se jouerait cet après-midi-là... Parfois, ce n'est qu'en se retrouvant sur sa vie qu'on peut identifier l'instant qui l'a fait basculer. Celui-là ne l'a pas échappé... je l'ai reconnu... et je l'ai vécu en pleine conscience... Mais tu vois, alors que pendant des mois j'avais été brinquebalée entre deux tempêtes, eh bien, là, dans la voiture de Théo, j'ai ressenti, comment dire... un sentiment de soulagement. Intérieurement, j'ai remercié Théo de me permettre d'accéder à l'autre rive, celle où le choix est derrière toi... quel qu'il soit. [...] J'ai demandé à Théo s'il voulait que nous allions rue des Amandiers. Il m'a répondu d'un ton ferme et doux à la fois : "Tu sais bien que non, Mathilde, mais j'en ai très envie, autant que toi, je crois..." Vous avez roulé longtemps, toi sachant que ce jour-là tu perdais ton emploi une nouvelle fois... Mais quelle importance ? Vous êtes sortis de Paris, Théo semblant savoir où il allait. »³⁵¹

Dans la voiture, Théo parlait beaucoup, de lui, de Claire, sa femme auprès de laquelle il s'ennuyait, de son fils, *« [...] des formulaires que tu avais à remplir pour l'abandon, il en remplissait bien, lui, des papiers toute la journée, les factures, les salaires, tu crois que ça le faisait rire ? De la discrétion de l'administration, ça te prendrait quoi, une heure tout au plus, de tes cheveux qui avaient repoussé, ça te rajeunissait, tu étais belle, de tes talons, trop hauts, à laisser croire aux autres que tu voulais attraper le soleil, tu n'étais pas si petite quand même... »³⁵²*

Puis Théo s'est arrêté dans la forêt de Fontainebleau pour qu'ils marchent un peu. C'était la première fois qu'elle était avec Théo à l'extérieur de son appartement, à l'air libre.

« Théo parlait plus bas maintenant, à ton oreille, te racontant des choses bêtes pour te faire rire et dès que tu riais, son bras se déployait autour de toi comme un serpent et puis te rabattait sur la poitrine, et si tu trébuchais, il te rattrapait par la taille et te faisait tourner comme un manège... Les senteurs de bois humide étaient maintenant odeurs de gaufres, barbes à papa et pommes d'amour, le sifflement du vent, flonflons d'harmonica... Qui d'autre

³⁵⁰ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 106

³⁵¹ HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 109

³⁵² HERMENCE Catherine. Op. cit., p. 110

que Théo pouvait te faire prendre, en hiver, la forêt de Fontainebleau pour une fête foraine et des vessies pour les lanternes ? »³⁵³

Elle a alors découvert Théo qui connaissait la forêt de Fontainebleau, ses moindres petits chemins. Sur le trajet du retour, il lui a demandé si elle voulait qu'il revienne chez elle. Elle lui répondit « *Oui. Oui. Trois fois Oui.* »³⁵⁴

Mais elle en connaissait le prix à payer. Théo lui a demandé une date comme pour confirmer sa décision. Sa femme avait acheté une maison à Cannes. Elle y était très souvent ce qui permettait à Théo d'être plus disponible. La mère de Clémence lui proposa qu'ils se revoient dans quinze jours le temps qu'elle « *s'organise* ».

« *Tu n'a pas osé avouer à Théo que tu ne savais pas trop comment procéder, mais tu t'es dit que les services sociaux de la mairie étaient là pour te renseigner. Il faudrait bien. Ce ne sont pas des choses qu'on peut demander à n'importe qui, ça. Pas plus à une voisine qu'à un commerçant du quartier. Et jusque –là, tu n'avais jamais voulu y réfléchir. Il faudrait déménager aussi. Pendant quelques mois, tu pourrais peut-être dire aux voisins que la petite prenait l'air en province, dans la famille, mais arriverait un moment où ça ne passerait plus.* »³⁵⁵

« *“Mais c'est pas moi qui t'ai accompagnée à l'orphelinat, ça, je n'aurais pas pu le faire...” “Je sais, c'est Marie, vous me l'avez déjà dit tout à l'heure.” “Oui, Marie, reprends-tu doucement, toujours là, Marie ! C'était mathématique, Raph : là où tu étais, il n'était pas, et là où il n'était pas, ce n'était pas ma vie.”* »³⁵⁶

En abandonnant Clémence, sa mère pense lui avoir donné sa chance :

« *[...] Tu n'avais pas ta place au milieu de nous, Théo et moi. Dès le départ, les dés étaient pipés, alors, malgré tout, en plus de la vie, je t'ai donné ta chance... À ce moment donné, c'était la bonne décision...* »³⁵⁷

Clémence ne peut lui répondre autre chose que c'était le bon choix : « *Je ne sais pas pourquoi, j'ai envie de te faire du bien. Sentiment de compassion peut-être, pour toi et ta passion à la con. “Je ... Vous savez... Je voudrais vous dire... Vous avez fait le bon choix... vraiment et je vous en remercie.”* »³⁵⁸

La mère de Clémence dit ne pas regretter ce choix et en même temps : « *Je ne connaissais pas la suite... J'ai joué, j'ai perdu.* »³⁵⁹

Et Théo est revenu quinze jours après comme prévu mais leur relation n'a duré alors que trois mois. Théo la recommanda à l'un de ses amis qui était relieur d'art et qui lui proposait un emploi. Elle y apprit le métier et y travailla durant des années jusqu'à ce qu'il lui propose de tenir sa boutique de livres anciens et vieux papiers. Avec ce relieur, elle n'a jamais parlé de Théo et pense qu'il ignorait tout de leur relation.

Clémence interroge alors sa mère sur sa relation avec Théo qui n'a duré que trois mois. Elle répond : « *“Je ne sais pas, Raph. Je ne peux pas répondre... Je ne sais pas ! Je n'ai jamais compris ce qu'il s'était passé...” Selon toi, rien ne laissait présager qu'une chose pareille arrivât ! Non, vingt-cinq ans plus tard, tu ne comprends toujours pas.* »³⁶⁰

Elle se souvient que lors de la dernière nuit qu'ils ont passé ensemble (elle ne savait alors pas que c'était la dernière), Théo avait l'air absent, inquiet : « *Car tu te souviens quand même d'un malaise, d'une inquiétude, légère comme de la dentelle, planant autour de vous. Tu sentais quelque chose d'indicible dans l'attitude de Théo. Une retenue peut-être dans ses*

³⁵³ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 112-113

³⁵⁴ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 114

³⁵⁵ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 117

³⁵⁶ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 118

³⁵⁷ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 120

³⁵⁸ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 119

³⁵⁹ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 120

³⁶⁰ HERMENEC Catherine. Op. cit., p. 124

gestes, tandis que son regard, lui, s'appesantissait sur l'un de tes quatre murs. Théo était comme absent ce soir-là. Peut-être des soucis à l'usine. »³⁶¹

Il lui a offert, à sa grande surprise parce qu'il ne l'avait jamais fait hormis un bouquet de roses trois mois auparavant, un cadeau : une boîte de chocolat avec une amende blanche sur chaque chocolat, comme un clin d'œil au nom de la rue dans laquelle elle habite (« Rue des Amandiers »). Puis il est parti et n'est jamais revenu.

Clémence émet alors une hypothèse concernant ce départ mais ne l'exprime pas à sa mère : « Je crois comprendre que Théo n'est revenu que trois mois, mais je t'épargnerai mon hypothèse. Je n'ai aucun goût pour l'écorché. Il y a vingt-cinq ans, lorsqu'une femme abandonnait son enfant, elle disposait d'un délai de trois mois pour revenir sur sa décision. Au-delà, il existait plus de recours possible. Recours contre quoi, d'ailleurs ? Il ne s'était rien passé. »³⁶²

Sa mère n'a jamais osé aller voir Théo pour lui demander des explications. « C'est lui qui venait vers moi si il le voulait... »³⁶³

Son amie Marie est alors allée l'attendre où il habitait. Et la mère de Clémence, ayant son adresse, est allée très souvent s'asseoir dans le parc en face de sa maison afin de l'observer, de l'imaginer chez lui mais sans jamais l'aborder. Puis quelques mois plus tard, elle trouva la maison fermée et appris par un voisin qu'elle était en vente, de même que l'usine et la maison de Cannes. Aujourd'hui, elle a l'âge que Théo avait quand ils se sont aimés. Elle ne l'attend plus mais ne cesse de penser à lui, de vivre comme s'il était là depuis vingt-cinq ans.

« Et si cet appartement me paraît inhabité, c'est parce que tu ne vis plus ici depuis bien longtemps, parce que tu es là-bas toi aussi, les pieds dans l'eau et sa main remorquant la tienne. »³⁶⁴

Après Théo, elle n'a jamais connu d'autres hommes.

« Comment trouver des pièces de rechange, après une casse pareille ? Pourtant... “Vous portez une alliance.” “Celle de mon père. Je l'ai fait rétrécir. Regarde, ce n'est pas compliqué, ils soudent un petit anneau à l'intérieur... Mais dis-moi, maintenant que... que tu nous connais un peu mieux... D'après toi... tu tiens plutôt de qui ? De Théo ou de moi ?” [...] “Hein, Raph ? Selon toi, de qui tu tiens ?” De ... debout... je tiens debout... C'est déjà pas mal... »³⁶⁵

Clémence lui demande alors pourquoi elle lui avait choisi ce prénom, « Raphaëlle » : « “Raphaëlle, dans la famille, c'est un mot qu'on prononçait juste pour se faire plaisir... Lorsque j'étais enfant, mes parents et moi allions chaque année à Saint-Raphaël. Ils louaient chaque été la maison, au mois d'août...” »³⁶⁶ Elle était fille unique. Son père s'occupait beaucoup d'elle et lui disait : « “Écoute, Mathilde, écoute le vent, il est là parce que Saint-Raphaël, c'est sa ville. Tout le vent est contenu dans ce nom. Écoute comme ce nom est joli, écoute ses syllabes, il siffle d'abord, puis il enfle, en rafales, fort, puissant, et il s'adoucit, bruisse, glisse, léger, sur les deux ailes des oiseaux qu'il porte”... »³⁶⁷

« Tu avais onze ans lorsque ton père s'est tué dans un accident de ski. Douze quand ta mère a décidé de le rejoindre. »³⁶⁸

« “Je n'étais pas là, ce jour-là... J'étais en vacances quelques jours chez Marie... Et quand la mère de Marie m'a prise dans ses bras, j'ai compris ce qu'elle allait me dire... Je n'ai même pas pleuré, mais je me demande encore si ma mère savait ce qu'elle allait faire quelques jours plus tard quand elle m'a dit au revoir... Elle ne pouvait pas vivre sans lui, tu sais...”

³⁶¹ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 125

³⁶² HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 128

³⁶³ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 129

³⁶⁴ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 133

³⁶⁵ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 134-135

³⁶⁶ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 138

³⁶⁷ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 138-139

³⁶⁸ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 139

Rien ni personne ne pouvait la distraire de cet ennui mortel...” Alors elle a choisi, Raph... “Je pourrais te dire que c’est entre lui et moi qu’elle a choisi... Mais non... Je préfère penser qu’elle a choisi de faire cesser son cauchemar... Rien de plus ! Et moi, avec toi, je n’ai rien fait d’autre ! Et comme je m’en étais sortie, grâce à ma grand-mère, eh bien ! je n’ai pas eu peur... Je savais que t’en sortirais aussi... grâce à d’autres. »³⁶⁹

La mère de Clémence a reproduit ce qu’elle avait elle-même vécu : sa mère l’avait abandonnée pour rejoindre l’homme qu’elle aimait.

C’est sa grand-mère paternelle qui s’est occupée d’elle jusqu’à ce qu’elle décède à son tour. La mère de Clémence avait dix-huit ans et dû trouver du travail : l’usine de Théo.

À l’aube, Clémence s’en va. Elle connaissait maintenant son histoire.

« En descendant ton petit escalier de bois, je réalise que je fais comme Théo. Je suis venue et je repars, sans te donner mon nom ni mon adresse, ni la moindre photo. Parce que je ne veux pas que tu fasses partie de ma vie. Ni faire partie de la tienne. Alors je t’abandonne à mon tour. »³⁷⁰

« Je me sens naître à une autre vie, une vie où la nature est conforme à ce qu’elle doit être, où les arbres, qu’ils soient robustes ou malingres, ont des racines que la terre protège du gel. »³⁷¹

« Tu me proposes d’appeler un taxi. Non, ce n’est pas la peine, je préfère marcher un peu. Je ne veux pas que tu puisses entendre mon adresse. »³⁷²

« Je ne peux te dire au revoir, nous ne nous reverrons pas. Je ne peux te dire adieu, je ne suis pas sûre qu’il existe. Alors il vaut mieux que je m’éloigne, dans ta rue qui respire à peine, et que je te laisse t’abandonner à nouveau, pour toujours, dans les bras de Théo. »³⁷³

³⁶⁹ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 140

³⁷⁰ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 141-142

³⁷¹ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 142

³⁷² HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 142

³⁷³ HERMENGE Catherine. Op. cit., p. 143

« Un jour enfin je n'ai plus été seul. J'avais tenu à accompagner ma mère dans la chambre de service où elle voulait faire un peu de rangement. Je découvrais sous les toits cette pièce inconnue [...]. Elle avait soulevé le couvercle d'une malle dans laquelle elle pensait retrouver des magazines de mode qui publiaient autrefois ses dessins. Elle avait eu un sursaut en y découvrant le petit chien aux yeux de bakélite qui dormait là, couché sur une pile de couverture. [...] Je m'en étais aussitôt emparé et l'avais serré sur ma poitrine, mais j'avais dû renoncer à l'emporter dans ma chambre, sensible au malaise de ma mère qui m'incitait à le remettre en place. »³⁷⁴

« Juste une nuit, un bain d'ombre, quelques photographies en noir et blanc célébrant la rencontre de deux corps glorieux, rompus aux disciplines de l'athlétisme, qui allaient unir leurs destinées pour me donner naissance, m'aimer et me mentir. »³⁷⁵

« Un “m” pour un “n”, un “t” pour un “g”, deux infimes modifications [Philippe GRIMBERT parle des modifications de son nom de famille, de “Grinberg” à “Grimbert” et dont il n'avait pas eu l'explication]. Mais “aime” avait découvert “haine”, dépossédé du “j'ai” j'obéissais désormais à l'impératif du “tais”. Butant sans cesse contre le mur douloureux dont s'étaient entourés mes parents, je les aimais trop pour tenter d'en franchir les limites, pour écarter les lèvres de cette plaie. J'étais décidé à ne rien savoir. »³⁷⁶

« Quand il m'arrivait de me brouiller avec mon frère [celui qu'il s'est inventé] je me réfugiais auprès de mon nouveau compagnon, Sim. Où étais-je allé lui chercher ce nom ? Dans l'odeur poussiéreuse de sa peluche ? Au détour des silences de ma mère, dans la tristesse de mon père ? Sim, Sim ! Je promenais mon chien dans l'appartement et je ne voulais rien savoir du trouble de mes parents, lorsqu'il m'entendait l'appeler. »³⁷⁷

« Plus j'avais en âge, plus mes relations avec mon frère devenaient tendues. Je nous inventais des querelles, je me rebellais contre son autorité. Je tentais de le faire fléchir mais je ne sortais rarement vainqueur de nos empoignades. Les années passant, il s'était transformé. De protecteur, il était devenu tyrannique, moqueur, parfois méprisant. M'endormant au rythme de sa respiration je continuais cependant de lui confier mes peurs, mes défaites. [...] Il riait et tous deux nous roulions sous les couvertures, réinventant les jeux du cirque dans l'ombre de notre chambre. »³⁷⁸

« Le magasin partageait le rez-de-chaussée de l'immeuble avec le cabinet de Mademoiselle Louise. [...] Louise faisait partie de notre famille, je l'avais toujours connue. [...] Louise avait dépassé la soixantaine, elle portait sur son visage les stigmates de l'alcool et du tabac [...]. Je passais moins de temps dans le magasin que chez elle, où je pouvais parler sans contrainte. Je la sentais proche de moi, sans doute en raison de sa difformité [...]. Elle se prétendait sans secrets, sa vie était là, dans ce cabinet sombre, elle dispensait ses bons soins aux habitués, les écoutait jour après jour. Depuis des années elle écoutait mes parents avec la même attention, laissant courir sur eux ces mains énergiques qui délestaient de leurs soucis : avec leur fatigue, ils abandonnaient chez elle leurs secrets. »³⁷⁹

« Je me suis longtemps cru le premier, le seul. J'aurais aimé naître des amours de mes parents à Saint-Gaultier, au retour de leurs promenades nocturnes, dans leur petite chambre sous les toits. »³⁸⁰

³⁷⁴ GRIMBERT Philippe. *Un secret*. Paris, Grasset, 2004, 191 p., p. 13

³⁷⁵ GRIMBERT Philippe. *Ibid.*, p. 15

³⁷⁶ GRIMBERT Philippe. *Ibid.*, p.18

³⁷⁷ GRIMBERT Philippe. *Ibid.*, p.24

³⁷⁸ GRIMBERT Philippe. *Ibid.*, p. 25

³⁷⁹ GRIMBERT Philippe. *Ibid.*, p. 31-34

³⁸⁰ GRIMBERT Philippe. *Ibid.*, p. 55

« Joseph, mon grand-père, sonnait chaque mardi à notre porte, avec dans son cabas un bocal de cornichons Malossol ou une boîte de loukoums. [...] De sa voix presque éteinte il me détaillait ses souvenirs sépia. Intarissable sur le Paris de la Belle Epoque il restait muet sur sa jeunesse. Il n'avait jamais rien dit de sa décision de quitter son pays natal, il avait tourné la page sur ces années, laissant dans la banlieue de Bucarest le souvenir d'une famille dont il prétendait n'avoir plus jamais reçu de nouvelles. »³⁸¹

« Louise restait ma préférée, elle qui ne faisait pas partie de notre famille. Peut-être avais-je senti que notre complicité était plus profonde qu'avec ceux de mon sang. Aussi affectueux fussent-ils, une impalpable barrière laissait à bonne distance de moi oncles, tantes, grands-parents, interdisant les questions, repoussant toute confiance. Une société secrète, liée par un deuil impossible. »³⁸²

« Au cours de nos après-midi dans la pénombre de son cabinet Louise me détaillait les réalités d'une guerre qui avait pris fin quelques années avant ma naissance. Elle était intarissable : personne ne devait oublier les angoisses, les humiliations des persécutés. Longtemps elle m'a caché les avoir connues elle aussi. Jusqu'à mes quinze ans Louise a respecté le secret dont mes parents m'avaient entouré, secret dont elle faisait partie. Peut-être guettait-elle un signe avant de m'en dire davantage. Un mot, une allusion de ma part qui lui permettrait d'entrouvrir la porte. »³⁸³

« Un soir la télévision a diffusé un film sur cette période [la seconde guerre mondiale et les persécutions subies par les juifs] et mon père s'est retiré dans son gymnase, incapable d'en supporter le spectacle. Le choc de ses haltères, les sifflements de sa respiration ont couvert les ordres aboyés dans une langue qu'il ne pouvait entendre. Je suis resté seul avec ma mère sur le canapé du salon. Plus muette que jamais, à qui pensait-elle ? »³⁸⁴

« Les jours défilaient, tous semblables, les nuits se succédaient, j'y déployais mon théâtre d'ombres. Une existence parfaitement réglée, jusqu'à l'événement [la révélation] qui allait en marquer le tournant. »³⁸⁵

« Mais cette blessure m'apporta bien davantage qu'une gloire éphémère, elle fut le signe que Louise attendait. »³⁸⁶

« À Louise j'ai dit la vérité [qu'il s'était battu suite à une insulte d'un copain de sa classe à l'encontre des juifs lors de la projection d'un film sur la Seconde Guerre mondiale], à elle seule je pouvais la dire. Je lui ai raconté la projection, je lui ai parlé des montagnes, je lui ai décrit la femme de caoutchouc, je lui ai dit comment j'avais lavé l'injure qui lui avait été faite. Mais je ne lui ai pas parlé de mon rire. J'ai avancé dans mon récit et soudain, submergé par l'émotion, j'ai pleuré devant Louise comme je ne l'avais jamais fait devant personne. »³⁸⁷

« Le lendemain de mes quinze ans, j'apprenais [par Louise] enfin ce que j'avais toujours su. J'aurais pu moi aussi coudre l'insigne à ma poitrine, comme ma vieille amie, fuir les persécutions, comme mes parents, mes chères statues. Comme tous ceux de ma famille. Comme leurs semblables, ces voisins, ces inconnus, dénoncés par la dernière syllabe de leurs noms en sky, en thal ou en stein. Je découvrais tous ceux qui me l'avaient dissimulé marqués par cet adjectif si encombrant, si coupable. Louise ne me parlait plus de la foule anonyme de victimes, mais d'elle, de son corps torturé, marqué durant la guerre par une nouvelle singularité : cet insigne, lourd au point d'accentuer sa démarche cahotante. »³⁸⁸

³⁸¹ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 63

³⁸² GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 65

³⁸³ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 66

³⁸⁴ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 66

³⁸⁵ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 68

³⁸⁶ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 73

³⁸⁷ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 74

³⁸⁸ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 75

« À peine la nouvelle venait de tomber des lèvres de Louise [qu'il était d'origine juive] que déjà cette identité me transformait. Toujours le même j'étais devenu un autre, curieusement plus fort. »³⁸⁹ lui qui était décrit par ses parents sportifs, comme « malingre » et s'était inventé un frère plus fort pour le protéger.

« Louise vacillait. Elle en avait trop dit mais ne pouvait en rester là. Elle me devait la vérité. Elle allait se défaire de son serment, trahir pour la première fois la confiance de mes parents. Elle m'aimait assez pour cela, elle qui n'avait jamais eu d'enfant ni, à l'en croire, de véritable amour dans sa vie. La vieille demoiselle allait se faire un devoir de rompre le silence pour celui qui lui ressemblait, marqué comme elle par sa différence. Et je n'imaginerais plus être le premier, le seul. »³⁹⁰

« Trois morts surgissent de l'ombre, dont j'entendis les noms pour la première fois : Robert, Hannah et Simon. Robert, mari de Tania. Simon, le fils de Maxime et d'Hannah. J'ai entendu Louise dire "le mari de Tania", "le fils de Maxime" et je n'ai rien ressenti. J'ai appris que mon père et ma mère, avant de devenir mari et femme, étaient beau-frère et belle-sœur et je n'ai pas réagi. En équilibre sur le fil que Louise venait de tendre, les mains serrées sur le balancier, j'ai regardé loin devant moi, l'œil fixé sur la fin de son récit. Louise venait enfin de prononcer le nom de Simon. Il faisait sa première apparition officielle, après s'être glissé dans toutes ces images, lutteurs anonymes, garçons brutaux, tyrans de cour de récréation. Le frère que je m'étais inventé, celui qui avait rompu ma solitude, ce grand frère fantôme avait donc existé. Louise l'avait connu, aimé. Avant d'être le mien, Joseph avait été son grand-père, Georges, Esther, André, Elise, sa famille proche. Avant de devenir ma mère, Tania avait été sa tante. Comment l'appelaient-ils, quels gestes avait-elle pour lui ? Après m'avoir décrit ces lieux interdits, ces panneaux infamants, ces étoiles brodées des quatre lettres qui me désignaient aujourd'hui, Louise voulait me dire encore une chose, la plus douloureuse, mais sa voix s'est étranglée. »³⁹¹

« J'allais bientôt devoir traverser le couloir, retrouver l'agitation du magasin. Je n'étais plus le même [après le récit de Louise sur l'existence de son frère] et ceux que j'allais rejoindre, à quelques mètres du cabinet de Louise, s'étaient transformés eux aussi. »³⁹²

« Alertés par ma pâleur, mes parents se sont inquiétés, je les ai rassurés d'un sourire. [...] Le silence allait persister et je ne m'imaginais pas ce qui pourrait me décider à le rompre. À mon tour je cherchais à les protéger [ses parents]. »³⁹³

« Après avoir vécu toutes ces années sous l'ombre d'un frère, de découvrais celui que mes parents m'avaient caché. Et je ne l'aimais pas. Louise m'avait brossé le portrait d'un enfant séducteur, sûr de sa force, semblable en tous points à celui qui m'écrasait chaque jour. Et cette image, conscient de l'horreur de mon désir, j'aurais voulu la livrer aux flammes. »³⁹⁴

« Aussi longtemps que possible, j'avais retardé le moment de savoir : je m'écorchais aux barbelés d'un enclos de silence. Pour l'éviter je m'étais inventé un frère, faute de pouvoir reconnaître celui qui s'était à jamais imprimé dans l'œil taciturne de mon père. Grâce à Louise j'apprenais qu'il avait un visage, celui du petit garçon que l'on m'avait caché et qui ne cessait de me hanter. Blessés à jamais de l'avoir abandonné à son sort, coupables d'avoir construit leur bonheur sur sa disparition, mes parents l'avaient maintenu dans l'ombre. Je ployais sous la honte dont j'avais hérité, comme sous ce corps qui avait exercé la nuit sa tyrannie sur le mien. »³⁹⁵

³⁸⁹ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 76

³⁹⁰ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 77

³⁹¹ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 79

³⁹² GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 80

³⁹³ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 80

³⁹⁴ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 82

³⁹⁵ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 83

« Tous mes proches savaient, tous avaient connu Simon, l'avaient aimé. Tous avaient en mémoire sa vigueur, son autorité. Et tous me l'avaient tu. À leur tour, sans le vouloir, ils l'avaient rayé de la liste des morts comme de celle des vivants, répétant par amour le geste de ses assassins. On ne pouvait lire son nom sur aucune pierre, il n'était plus prononcé par personne, pas plus que celui d'Hannah, sa mère. [...] Un silence rayonnant, soleil noir qui ne s'était pas contenté d'absorber son existence mais avait aussi recouvert toute trace de nos origines. »³⁹⁶

« Simon a connu lui aussi le magasin de la rue Bourg-l'Abbé. Il a grimpé l'escalier, couru dans le couloir de l'immeuble, exploré les réserves. Sans doute, comme moi, s'est-il construit des abris avec les cartons vides qui s'entassaient dans chaque pièce. Il a joué à tenir la caisse, aidé à servir les clients, gestes que j'ai répétés sans le savoir. Jusqu'à ce que la menace frappe à la porte de l'appartement de l'avenue Gambette, les premières années de Simon se sont déroulées dans l'insouciance. Louise m'en a apporté le témoignage, donnant de la chair au petit fantôme. »³⁹⁷

« Je ne pouvais naître qu'à cette condition : sa vigueur cédait la place à ma fragilité et il s'enfonçait dans la nuit afin que je puisse voir le jour. C'était lui ou moi, un scénario comparable à celui des corps à corps nocturnes avec le frère imaginaire qui partageais ma chambre. »³⁹⁸

« Des vêtements, des odeurs, un chien de peluche, des objets orphelins, quelques photos que l'on reléguerait dans l'ombre, et des pensées coupables, dont je supporterais le poids. »³⁹⁹

« J'avais quinze ans, je savais ce que l'on m'avait caché et à mon tour je me taisais, par amour. Les révélations de mon amie ne m'avaient pas seulement rendu plus fort, elles avaient aussi transformé mes nuits : je ne luttais plus avec mon frère, maintenant que je connaissais son nom. »⁴⁰⁰

« Mon apparence ne m'était plus une souffrance, je m'étoffais, mes creux se comblaient. Grâce à Louise ma poitrine s'était élargie, le vide sous mon plexus s'était atténué, comme si la vérité y avait été jusque-là inscrite en creux. Je savais désormais ce que recherchaient les yeux de mon père lorsqu'ils fixaient l'horizon, je comprenais ce qui rendait ma mère muette. Pour autant je ne succombais plus sous le poids de ce silence, je le portais et il étoffait mes épaules. Je poursuivais mes études avec succès, je lisais enfin l'estime dans les yeux de mon père. Depuis que je pouvais les nommer, les fantômes avaient desserré leur étreinte : j'allais devenir un homme. »⁴⁰¹

« Son visage m'avait paru étrangement familier. Je m'étais reconnu dans ces traits, à défaut de me retrouver dans ce corps. J'avais glissé dans ma poche l'une des photos de l'album qui s'était décollée, au dos de laquelle une date était inscrite : on l'y voyait en short et en maillot, au garde-à-vous devant un champ de blé, plissant les yeux face au soleil de son dernier été. »⁴⁰²

« À l'oral du bac, j'avais tiré un papier sur lequel était inscrit le sujet à traiter, qui se résumait à un nom : Laval. Paralysé, j'avais bredouillé une phrase sur la collaboration, une seule, qui avait mécontenté mon examinateur. »⁴⁰³

« Je voulais voir un signe dans cette mésaventure : je butais encore sur un mur. Il restait un blanc dans mon récit, un chapitre dont mes parents ignoraient eux aussi le contenu. Je connaissais un moyen d'en décoller les pages : j'avais appris l'existence d'un lieu à Paris où je pourrais trouver les informations qui me manquaient. »⁴⁰⁴

³⁹⁶ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 84

³⁹⁷ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 99-100

³⁹⁸ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p.151

³⁹⁹ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 152

⁴⁰⁰ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 163

⁴⁰¹ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 164

⁴⁰² GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 168

⁴⁰³ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 172

⁴⁰⁴ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 172

« Le numéro de leur convoi, la date de leur mort : des faits bruts, des chiffres. Les événements sur lesquels j'avais construit mes hypothèses prenaient, à la lecture du registre, un extraordinaire poids de réalité. Plusieurs fois j'ai relu les noms de ceux qui avaient partagé avec Hannah et Simon le terrible voyage, qui avaient connu comme eux l'obscurité d'un wagon plombé, l'horreur de la promiscuité. Des noms d'hommes, de femmes, et des noms d'enfants, dont le président Laval avait autorisé la déportation, au nom du rassemblement familial. »⁴⁰⁵

« Le retournement me troublait : tenu si longtemps à l'écart de ce drame, j'en savais aujourd'hui davantage que mon père sur son secret. »⁴⁰⁶

« Louise, qui savait bien écouter, m'avait ouvert les portes, elle m'avait permis de dissiper les ombres, m'avait restitué mon histoire. Je savais quelle place j'y occupais. Délivré du fardeau qui pesait sur mes épaules j'en avais fait une force, j'en ferais de même avec ceux qui viendraient à moi Je ne savais pas encore que j'allais commencer avec mon père. »⁴⁰⁷

« Me sentant étrangement fort je n'ai pas versé une larme, la mort de notre chien avait été l'occasion d'un nouveau retournement : je venais de délivrer mon père de son secret. »⁴⁰⁸

« Devant ce cimetière, entretenu avec amour par la fille de celui qui avait offert à Simon un aller simple vers le bout du monde, l'idée de ce livre m'est venue. Dans ses pages reposerait la blessure dont je n'avais jamais pu faire le deuil. »⁴⁰⁹

⁴⁰⁵ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 174

⁴⁰⁶ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 174

⁴⁰⁷ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 175

⁴⁰⁸ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 179

⁴⁰⁹ GRIMBERT Philippe. Op. cit., p. 186

« Il faudrait toujours prévenir, expliquer à un enfant les raisons d'un changement de foyer. C'est terriblement traumatisant pour lui de se retrouver dans un univers totalement inconnu, dénué de repères et entouré de personnes inconnues sans aucune explication. »⁴¹⁰

« La petite fille grandit tout doucement. Elle perçoit des murmures, des voix qui se taisent lorsqu'elle paraît dans une pièce. Elle ne comprend toujours pas qui sont ces trois mamies pas plus que celle qu'elle doit appeler "maman". On ne lui explique toujours rien. Va-t-elle revoir les autres, se demande-t-elle ? »⁴¹¹

« Ce silence, tous ces non-dits feront mal pendant des années. Ne rien dire est une terrible erreur ; une grande souffrance qui subsiste en permanence. Elle entretient et développe l'imaginaire, chargé de réponses que l'on invente pour rendre la vie plus douce mais qui laisse un goût amer. »⁴¹²

« Devant l'employée, sa maman semblait gênée : "Oui, c'est bien ma fille" disait-elle. La tension montait, je levais les yeux vers cette femme que j'aimais tant. Je remarquais ses joues qui rougissaient, je l'entendais même bafouiller devant ce guichet froid et gris. Ma mère me suggéra, dans un murmure, de sortir quelques instants. Ce jour-là j'ai failli l'interroger. Le trajet du retour se fit dans un silence absolu. Mille questions me brûlaient les lèvres. Aucune ne sortit de ma bouche. Mon droit d'enfant a été bafoué pendant des années. Je les ai vécues sans savoir, sans même oser demander. J'ai gardé, jusqu'à l'étouffement, ces mots qui ne demandaient qu'à sortir pour en fin SAVOIR »⁴¹³

« Quelques temps plus tard, la petite fille mentira en affirmant que cette dame aux cheveux blancs n'est pas sa mère, mais sa grand-mère. »⁴¹⁴

« La vérité (sauf vraiment dans le cas le plus extrême où elle compromettrait l'équilibre de l'enfant), doit être dite, avec les mots qu'il faut, douceur des mots, vérité des mots, amour des mots. »⁴¹⁵

« La fillette est une jeune fille de quatorze ans à présent. Elle peut être gaie, même si son regard est souvent triste. Elle essaie d'oublier ce lourd secret. Elle a souvent du mal à se concentrer sur autre chose. Savoir devient une obsession. Son esprit déborde d'imagination. Le plus dur est de devoir garder ces douleurs pour elle seule. Elle ne peut les partager. De cette vie d'avant, il ne lui reste que des souvenirs enfouis. »⁴¹⁶

« Cette année-là, les réponses à ses questions auraient modifié le cours de sa vie. C'est par une copine de village qu'elle apprend son adoption. Choc, douleur, cauchemar. Comment sa mère avait-elle pu le dire à des étrangers et ne rien lui avouer, à elle. Ce jour-là fut comme une déchirure, une trahison qui aurait pu tourner au drame. »⁴¹⁷

« La petite fille voulut mourir [suite à la révélation de son adoption]. Mais on ne meurt pas comme ça. Il faut du courage. Oui, du courage pour aller chercher la mort. C'est un rendez-vous difficile à obtenir. La douleur fut si forte que la petite fille tomba malade plusieurs mois. J'entends encore les médecins demander à ma mère si quelque chose avait pu provoquer cet état. Ma mère ne pouvait imaginer les conséquences de son silence. Je l'entendis répondre négativement. »⁴¹⁸

⁴¹⁰ VENELLE Martine. *Il est toujours trop tard*. Paris, Editions Talleyrand, 2007, 77 p., p. 10

⁴¹¹ VENELLE Martine. *Ibid.*, p. 11

⁴¹² VENELLE Martine. *Ibid.*, p. 11

⁴¹³ VENELLE Martine. *Ibid.*, p. 12

⁴¹⁴ VENELLE Martine. *Ibid.*, p. 13

⁴¹⁵ VENELLE Martine. *Ibid.*, p. 13

⁴¹⁶ VENELLE Martine. *Ibid.*, p. 13

⁴¹⁷ VENELLE Martine. *Ibid.*, p. 14

⁴¹⁸ VENELLE Martine. *Ibid.*, p. 14

« Lorsqu'elle découvre sa grossesse, ma génitrice n'a que seize ans. Elle vit en Algérie avec ses parents, son père est militaire. Là-bas, dans les années soixante, il était inconcevable de se retrouver fille-mère. Sa mère avait très peur. Peur du qu'en dira-t-on, de la honte, des reproches, de la colère de son mari... Il fallait agir. Et agit dans la tourmente des événements, c'est partir loin, et loin, c'est la France. [...] Le mensonge est lancé pour des années. »⁴¹⁹

« Je suis née un 25 février 1963 dans une maison pour filles mères en Haute-Vienne. Ma mère biologique, après plusieurs jours d'hésitation, m'a enfin reconnue. Elle ne veut pas de moi mais ne se résout pas encore à m'abandonner en vue d'une adoption. Je suis restée dix mois en pouponnière avant d'être confiée à des parents nourriciers (c'est comme cela qu'on les appelait à l'époque, aujourd'hui on dit "famille d'accueil"). Je suis donc placée chez ce couple avec trois enfants. J'ai à peine deux ans lorsqu'un bébé arrive dans cette famille d'accueil. [...] Quand je suis partie pour être adoptée, elle est restée encore trois ans après mon départ. Puis notre mère biologique l'a reprise. »⁴²⁰

« Je vais radicalement changer de vie sans préparation ni explication. Je reste toujours avec ce sentiment de trahison, d'inexistence de moi-même. On ne me dit rien, donc je n'existe pas. Ces séances [chez un psy] seront vite abandonnées. Peut-on aider un enfant qui ne sait rien, et qui imagine tout ? Moi, je vous affirme que non ! Les secrets dans les familles ont toujours existé mais un enfant a besoin de savoir d'où il vient pour construire un avenir. Et le mensonge est une bombe à retardement. »⁴²¹

« Ma maman aux cheveux blancs vint me chercher l'année de mes quatre ans. Elle ne m'a pas choisie par hasard, c'est en fait la tante de ma grand-mère maternelle. Ma mère adoptive, que l'on appellera désormais Mamilou est alors âgée de cinquante-huit ans lorsqu'elle vient me chercher. A l'époque, elle travaille encore à la poste d'Auch. Elle ne s'est jamais mariée. C'est une femme simple et d'une grande bonté. Elle vit avec ses deux sœurs plus âgées qui sont venues la rejoindre quelques années auparavant, à leur retour d'Algérie. »⁴²²

« Je suis devenue juridiquement la fille de ma "bonne fée aux cheveux blancs" à l'âge de six ans. Cette adoption plénière aurait dû effacer mes six premières années si, des liens, bien que lointains mais familiaux tout de même, ne m'avaient permis, quarante-trois ans après, de reconstituer une partie de mes origines. J'ai également retrouvé un extrait de naissance datant d'avant mon adoption. Ma grand-mère maternelle venait régulièrement à la maison, mais c'est à vingt ans seulement que j'ai su qui elle était vraiment et la place qu'elle occupait dans mon arbre généalogique. »⁴²³

« Ma bonne fée a toujours donné de l'amour aux siens et à son entourage. Elle solutionnait toutes les situations de conflits du mieux qu'elle pouvait sans prendre parti et pardonnait souvent le comportement déplacé des autres. Elle m'a aidée à grandir, m'a donné l'amour qui m'a permis d'aimer, à mon tour, mes proches et mes enfants. [...] Son secret, ses silences m'ont beaucoup peinée. Mais comment lui reprocher. Elle a seulement voulu m'épargner et me protéger. »⁴²⁴

« Mais j'ai besoin de savoir. Un jour, j'ai osé. Je n'ai pas questionné Mamilou qui aurait mal supporté que ce secret fût dévoilé. C'est mon parrain qui me dira enfin la vérité sur ma mère et ma sœur du côté maternel. A l'énoncé de ces révélations, une joie intense m'a submergée. J'allais enfin renouer avec ce douloureux passé, occulter les moments tristes, et revivre des périodes de bonheur. J'allais enfin connaître ma sœur, qui avait grandi au côté de cette mère. »⁴²⁵

⁴¹⁹ VENELLE Martine. Op. cit., p. 15

⁴²⁰ VENELLE Martine. Op. cit., p. 16

⁴²¹ VENELLE Martine. Op. cit., p. 17

⁴²² VENELLE Martine. Op. cit., p. 17

⁴²³ VENELLE Martine. Op. cit., p. 18

⁴²⁴ VENELLE Martine. Op. cit., p. 18-19

⁴²⁵ VENELLE Martine. Op. cit., p. 20

« Ma mère adoptive et ma grand-mère me supplièrent de ne point contacter cet être cher [sa sœur], afin de préserver le doux cocon tissé autour d'elle durant ces nombreuses années. Elle n'était au courant de rien et mon intervention risquait de détruire un environnement familial sain et bénéfique pour l'épanouissement d'une jeune fille. Objectivement, j'imaginai quel cataclysme engendrerait une semblable révélation. Ma sœur risquait de reporter sur ses parents une terrible rancœur et un grand ressentiment nés de ces mensonges impardonnables. Pour préserver son bonheur, je devais être raisonnable. Qu'importe si l'effort exigé était insupportable ! »⁴²⁶

« Pour découvrir ma mère biologique, des années seront encore nécessaires. Une autre déception s'ajoutait aux deux premières : le regret de ne pas connaître mon père, celui qui m'avait donné la vie. Une photo de lui aurait certainement suffi à satisfaire mes interrogations et rassasié ma soif d'informations. »⁴²⁷

« Beaucoup plus tard, Mamilou tomba gravement malade et faillit perdre la vie. Ce drame imprévisible m'incita à lui parler sérieusement d'un sujet scabreux, celui de ma sœur. Avec mille précautions, délicatesse et attention, avec des mots d'amour, je lui ai tendrement expliqué que si le malheur s'abattait sur notre foyer, en l'entraînant à jamais loin de moi, je demeurerais orpheline. Ma sœur avait à présent vingt-six ans ; ce n'était plus une adolescente. Elle était apte à affronter la Réalité. Ce besoin de me rapprocher d'elle était vital. Je fis comprendre à Mamilou que mon futur bien-être dépendait de cette rencontre. La pauvre femme, tiraillée entre l'affection inconditionnelle qu'elle me vouait et une réticence profonde, après plusieurs joues, accepta cette éventualité. »⁴²⁸

« L'âge relativement jeune de sa mère au moment de sa naissance l'avait [sa sœur] fortement intriguée et suscitait de nombreuses questions. Elle doutait même de la véracité de mes propos, et pensait que nous descendions toutes les deux de mêmes parents. [...] Tant de froideur m'interpellait ! Les quatre jours de vie commune aboutirent à un échec complet. J'avais tant idéalisé cette entrevue, que je sortais accablée de cette confrontation. J'avais touché la corde sensible. Elle me reprocha d'être comme notre mère, agressive et toujours sur la défensive. Le lien familial qui nous unissait ne l'intéressait pas. Elle ne se sentait nullement concernée par "notre histoire. »⁴²⁹

« Programmer une rencontre avec ma génitrice cette année-là n'était pas prévue dans ma vie. Après sept ans de silence, ma grand-mère a manifesté le désir de nous revoir avant de mourir. Mais ce n'était pas tout ; sa fille, ma mère biologique voulait venir avec elle pour enfin me rencontrer. Elle était à un tournant de sa vie où, soi-disant, elle avait des remords. Le plus dur a été d'informer, sans la blesser, Mamilou en la rassurant et lui promettant que jamais cette femme n'usurperait sa place de grand-mère auprès de mes enfants qui ignoraient tout de mon adoption à cette époque. »⁴³⁰

« Elle me prit dans ses bras en pleurant et me dit "Tu sais, c'est dur d'avoir abandonné son enfant." [...] Mais je vais vite déchanter. Ce furent ses seules paroles de regret. [...] Plus de deux heures, Jacques, mon compagnon et moi-même l'avions écoutée, sans pouvoir poser la moindre question et obtenir le plus petit éclaircissement ou la plus infime réponse concernant mon adoption. »⁴³¹

« En effet, s'était-elle souciée de moi pendant ces deux heures ? Avait-elle cherché à savoir comment ma vie s'était déroulée. Si j'avais souffert ? Si j'avais été heureuse avec cette mère de substitution ? Non, rien, rien me concernant ne l'intéressait. Elle ne parlait que d'elle-même.

⁴²⁶ VENELLE Martine. Op. cit., p. 21

⁴²⁷ VENELLE Martine. Op. cit., p. 21

⁴²⁸ VENELLE Martine. Op. cit., p. 23

⁴²⁹ VENELLE Martine. Op. cit., p. 25

⁴³⁰ VENELLE Martine. Op. cit., p. 27-28

⁴³¹ VENELLE Martine. Op. cit., p. 32

De sa vie, des difficultés qu'elle avait rencontrées [...]. J'étais quasiment sûre qu'elle m'avait rayé de sa mémoire. »⁴³²

« J'attendais un dialogue entre une “mère” et sa fille, entre le cœur et la raison, mais je n'eus droit qu'à un monologue égoïste et larmoyant. Écortant notre visite, nous nous sommes quittées sans aucune émotion ; nous ne nous sommes jamais revues à ce jour. »⁴³³

« J'avais tant de choses à me faire pardonner. Elle avait peur, tellement peur de me perdre. Ce n'était pas la jalousie qui la torturait mais la crainte de me voir souffrir et être déçue. »⁴³⁴

« Ce seul souvenir me fait terriblement mal, car cette femme si bonne [Mamilou], qui m'avait tout donné, ne méritait pas la souffrance que je lui avais occasionnée. Jamais elle ne m'a adressé de reproches à ce sujet. Elle savait que j'avais besoin de cette rencontre pour trouver un semblant de paix. [...] Parfois la peur de blesser les parents adoptifs entrave ce désir et cette soif de savoir. »⁴³⁵

« Ne pas savoir d'où l'on vient, est un mal qui ronge et une source de douleur ; l'absence d'identité (une image sur un visage, une histoire son histoire) est une amputation, un vide, une absence, que seuls ceux qui les vivent peuvent expliquer. À l'instant où je rédige ce livre, je pense à ceux qui souffrent plus que moi ; à ceux qui n'ont rien, pas d'histoire, pas de nom, qui ne connaissent que le vide, le néant avec un mur de silence dressé telle une nuit noire et infinie ; à ceux qui ouvrent des dossiers désespérément vides et qui meurent sans jamais avoir su. Aucun indice ne leur a permis de retrouver la moindre trace, de suivre la plus petite piste. [...] On invoque le droit de la mère de ne rien inscrire pour se protéger, pour oublier afin que le passé ne puisse un jour la rattraper. Qu'en est-il de l'enfant privé du droit de connaître un jour ses origines, et qui devra grandir sans racines ? »⁴³⁶

« À notre grand bonheur, elle survécut, mais ce dramatique événement m'avait fait prendre conscience qu'une autre crise pouvait surgir et qu'il fallait alors connaître le meilleur remède pour agir le plus efficacement possible. Un souvenir lointain m'assaillit soudain. Mamilou m'avait raconté qu'asthmatique toute jeune j'avais traversé une phase identique. Quels soins m'avaient été prodigués à cette époque ? Quels étaient mes antécédents médicaux ? »⁴³⁷

« Je n'avais pas entrepris plus tôt cette démarche de peur de blesser Mamilou. Elle croyait fermement que mes plus anciens souvenirs dataient de l'époque de mon adoption et refusait d'entendre parler de la période antérieure. Je n'étais pas certaine d'avoir fait partie des services sociaux ; j'avais besoin d'information, il me fallait connaître les pages cachées de mon existence. »⁴³⁸

« Je découvris les lois destinées à protéger plus la mère qui accouche “sous X” que l'enfant devenu adulte, en droit de connaître la vérité, sa vérité, au nom de son équilibre affectif. Emile ZOLA n'a-t-il pas écrit : “Nul ne peut se construire dans l'ignorance.” Cette phrase résume à elle seule ce que toutes les lois envers les femmes qui accouche “sous X” continuent d'ignorer : l'importance capitale, voire vitale pour chaque individu né de ces mères, de connaître ses origines afin de pouvoir vivre sans ce terrible sentiment de solitude, d'incertitude, face à son propre “moi”, de se sentir “nu” avec un passé inexistant. »⁴³⁹

« J'avais demandé mon dossier pour savoir comment mon asthme avait été géré à l'époque et je ne pensais pas avoir découvrir l'existence d'une troisième naissance, soit à peine douze mois après celle de ma petite sœur. [...] Je pensais alors que ce bébé était mort, quand j'aperçus tout en bas d'un des feuillets rédigés en minuscule : “a en définitive signé un abandon pour un troisième enfant née à terme” Née ! C'est donc une fille.

⁴³² VENELLE Martine. Op. cit., p. 33-34

⁴³³ VENELLE Martine. Op. cit., p. 35

⁴³⁴ VENELLE Martine. Op. cit., p. 38

⁴³⁵ VENELLE Martine. Op. cit., p. 39

⁴³⁶ VENELLE Martine. Op. cit., p. 40

⁴³⁷ VENELLE Martine. Op. cit., p. 42

⁴³⁸ VENELLE Martine. Op. cit., p. 42

⁴³⁹ VENELLE Martine. Op. cit., p. 44

Puis il y a une lettre de ma mère biologique demandant à ce que cette enfant (elle donne la date de naissance) soit placée "recueilli temporairement" avec une autre enfant déjà placée – Elle parle de moi bien sûr." Je suis abasourdie ! Sous le choc ! Effondrée ! Je n'arrête pas de faire le calcul sur la différence d'âge entre ma première sœur et "elle", cette inconnue qui bouleverse mon moi tout en entier. »⁴⁴⁰

« Comme elle refusait d'accepter l'adoption malgré le peu d'intérêt qu'elle me manifestait, elle avait contacté sa grande tante par alliance – très liée avec sa mère – pour lui demander de me recueillir et ainsi éviter tous problèmes avec les services sociaux. [...] Cette troisième grossesse allait différer d'un an mon arrivée chez ma future mère, car ma mère biologique décida de tout suspendre. Le temps de terminer pour ensuite ne plus donner signe de vie. Elle signa l'abandon de son troisième enfant quelques jours après l'avoir reconnue. Je suis vraiment sous le choc de cette découverte. Pour moi, j'étais arrivée à comprendre ; j'avais fini par digérer... pas pardonner, mais accepter. Mais là, j'avoue qu'une sourde colère est montée en moi ! Elle m'avait privée de ma première petite sœur, elle n'avait pas le droit de me priver de la deuxième. Ma mère adoptive nous aurait prises toutes les deux. Je ressens une infinie tristesse, une amputation terrible, mais une certitude ; j'aurai pu, j'aurais dû grandir avec ce troisième enfant ! »⁴⁴¹

« Je lui [une assistante sociale de la DDASS de Haute-Vienne] expliquai que ma mère biologique s'était réfugiée dans la maison maternelle de Tulle, faisant croire à sa famille et à l'assistante sociale de la Haute-Vienne qui la suivait, qu'elle était en stage à l'hôpital de Tulle. »⁴⁴²

« J'appris plus tard que ma mère biologique s'était mise sur liste rouge. Idem, pour ma demi-sœur ! Bien sûr, ni lui [un des frères de sa mère biologique] ni moi, ne savions à ce moment-là ! Il l'a appris l'année où j'ai rencontré ma demi-sœur car, étant très proche de lui, elle lui avait révélé mon identité. À cette époque, il m'avait contacté m'avouant sa consternation et me promettant son appui. A ce jour j'attends encore... »⁴⁴³

« Et là surprise, j'ai ma grand-mère paternelle au téléphone ! Je lui explique que je fais un arbre généalogique et que son nom apparaît ainsi que celui d'un homme. Je lui demande s'il s'agit bien de son fils ! Elle me demande ce que je lui veux et qui je suis ; je lui explique que je "serais" fille naturelle de cet homme ; elle rétorque que son fils a eu beaucoup d'enfants légitimes et illégitimes ! Une dizaine en tout ! Et là, j'avoue que moi, l'enfant unique, (du moins ai je été élevée ainsi) j'ai eu du mal à réaliser. »⁴⁴⁴

Elle prend contact par téléphone avec l'une des trois filles aînées de son père avec les coordonnées données par sa grand-mère paternelle. *« Je tombe sur une fille géniale. Au début, je fais comme avec ma grand-mère : je parle de généalogie mais rapidement j'évoque ma conception. Sa mère l'a abandonnée ainsi que ses sœurs très jeunes quittant leur père pour un autre homme – avec qui elle est toujours à ce jour – qui n'est autre que le frère de ma mère biologique. Je pense que lorsque mon père s'est retrouvé seul avec ses trois petites filles, il s'est tourné vers la jeune sœur de l'amant de sa femme qui lui servait de nounou. Je lui explique que c'est ainsi que j'ai été conçue, dans la tourmente d'un homme trahi qui souhaitait peut-être se venger ! Elle n'est pas surprise de se découvrir une nouvelle sœur, et puis je connais sa mère qu'elle n'a jamais revue depuis son abandon et celui de ses deux autres sœurs ! Elle aussi a de profondes blessures ; je les sens, les devine ! Elle me dit qu'elle est prête à m'accueillir à bras ouverts. Je sens l'amour dans sa voix, mais aussi beaucoup de souffrance. Elle me met en contact avec sa sœur aînée qui m'accueille tout aussi chaleureusement. »⁴⁴⁵*

⁴⁴⁰ VENELLE Martine. Op. cit., p. 46

⁴⁴¹ VENELLE Martine. Op. cit., p. 48

⁴⁴² VENELLE Martine. Op. cit., p. 49

⁴⁴³ VENELLE Martine. Op. cit., p. 50

⁴⁴⁴ VENELLE Martine. Op. cit., p. 51

⁴⁴⁵ VENELLE Martine. Op. cit., p. 52-53

« Je l'ai vraiment aimée [sa mère adoptive] même si j'étais avide de cette vérité. J'en avais besoin pour avancer. Je l'ai aimée comme une fille aime sa mère, et si les choses m'avaient été dites simplement, je ne me serais pas égarée sur des chemins inutiles. Il est trop tard aujourd'hui pour regretter. »⁴⁴⁶

« C'est alors que je lui [à sa tante] révélai crûment l'existence d'un troisième enfant, une fille ! Elle ne crut pas cela possible, je devais faire erreur, avoir mal lu ! [...] Ma tante dut alors lui [à sa sœur, mère biologique de Martine VENELLE] poser le dossier sous les yeux. Cela l'a mise en colère, pour elle, c'était de vieilles histoires. De vieilles histoires ! Ces mots ont longtemps résonné dans ma tête provoquant une colère et un dégoût que je ressens encore aujourd'hui. Elle n'a plus voulu adresser la parole à sa sœur depuis ce jour et j'en suis désolée car elles étaient très liées. Ma tante pourtant ne la jugeait pas. Elle était prête à l'aider à se libérer du passé. »⁴⁴⁷

« La Vérité est un élément nécessaire et indispensable pour se structurer, se construire, et accepter les aléas, les mésaventures, les rebondissements, les drames du quotidien. Elle est préférable plutôt que de vivre dans l'ignorance, l'inconnu, la méconnaissance, la douleur lancinante du "pourquoi m'a-t-elle abandonnée ?" »⁴⁴⁸

« Quarante-huit heures ont été nécessaires pour localiser ma sœur. Quarante-huit heures ! Alors que depuis plus d'un an, je poursuivais cette lutte acharnée. Les détails et les précisions que ce détective m'a apportés, les révélations qu'il m'a faites, m'ont confirmé avec certitude, qu'il s'agissait de ma sœur. Aucun doute n'était possible. Je connaissais à présent son nom de famille, son premier prénom attribué par ma mère biologique, les autres prénoms choisis par ses parents adoptifs, sa situation de famille, ainsi que l'activité qu'elle exerçait. »⁴⁴⁹

« Je résolus de rédiger une lettre avec toutes les précautions nécessaires et de l'adresser aux parents de cette inconnue [cette troisième sœur qu'elle vient de découvrir]. Leur réponse fut différente de celle que j'attendais. [...] Ils trouvaient surtout que quarante années après l'arrivée de leur fille dans leur foyer, tout ceci arrivait trop tardivement. Ils m'expliquaient que pendant quatre décennies, elle s'était construite une vie autour d'un noyau familial et de relations amicales. Ils admettaient mon impatience, mais me suppliaient de comprendre. [...] Puis, plus rien ... Le silence. »⁴⁵⁰

⁴⁴⁶ VENELLE Martine. Op. cit., p. 54

⁴⁴⁷ VENELLE Martine. Op. cit., p. 57

⁴⁴⁸ VENELLE Martine. Op. cit., p. 58

⁴⁴⁹ VENELLE Martine. Op. cit., p. 61

⁴⁵⁰ VENELLE Martine. Op. cit., p. 62

Cet ouvrage de Mazarine PINGEOT est son quatrième roman. Sous le titre est écrit “*récit*” car elle y raconte son histoire. Fille illégitime de François MITTERRAND et d’Anne PINGEOT, elle veut raconter à l'enfant qu'elle attend la relation qu'elle a eue avec son père dans la clandestinité. Elle écrit à l'enfant. Elle veut, par ce livre écrire ses souvenirs afin de ne pas les oublier et les transmettre à son enfant. Elle commence à écrire le 8 janvier 2003, date anniversaire de la mort de François MITTERRAND, sept ans après (François MITTERRAND est décédé le 8 janvier 1997). « *Je vais me faire espace, air et place pour l'accueillir. Mais, avant, il faut dévider par des mots les nœuds de la mémoire. Mon corps est un musée d'archives obstrué par le silence.* »⁴⁵¹

« *Mais tu vas arriver. Un jour. Et devant toi, l'enfant, je serai responsable de ces trous de mémoire. Un jour, tu ouvriras des livres qui parlent de lui. Avant que tu ne découvres ce qu'on a fait de cet homme, mon père à moi, je dois réveiller ma mémoire, et te protéger de notre histoire en clarifiant la mienne. Contre ces livres sur lui, je tiens ce journal. Je fais ce livre pour toi, l'enfant, pour que tu échappes aux mots qui ont tissé ma muselière. Il y a des gens, que nous ne connaissons pas, et qui vivent de notre mémoire, le sais-tu ? Ils s'enrichissent en nous pillant, en saccagent mes souvenirs. Je dois maintenant les reconstituer pour t'offrir un passé différent des livres d'histoire et des piles de journaux. Là tu ne trouveras pas celui sur lequel, un jour, tu t'interrogeras. Car tu seras curieux, c'est certain, et je devrai me faire violence pour accepter cette curiosité que je n'ai pas, que je refuse d'avoir.* »⁴⁵²

« *Mon témoignage à moi est vivant. Et vivant restera ainsi ton grand-père.* »⁴⁵³

Pour Mazarine PINGEOT, son père est né le jour ou il a rencontré sa mère. Puis Mazarine PINGEOT est née le 18 décembre 1974. Ils ont tenu sa naissance secrète.

« *Au bout de neuf mois, il faut que le bébé sorte. On l'a tant attendu. On ne le cachera pas plus longtemps. On veut tout pour lui, qu'il n'appartienne pas aux autres. Lui offrir l'aventure de la clandestinité.* »⁴⁵⁴

« *Entre l'exception et la honte, le secret par obligation et le secret par amour. Consacrée par un lieu symbolique, cachée par un lieu lointain.* »⁴⁵⁵

Mazarine PINGEOT porte le nom de sa mère mais dix ans plus tard, en 1984, son père la reconnaît et fait mettre à jour son état civil auprès d'un notaire afin qu'elle puisse porter son nom si elle le souhaite. Mais cette mise à jour restera secrète jusqu'à sa mort. « *1984. acte de ma reconnaissance, auprès d'un notaire. Mis à jour à l'état civil d'Avignon après la mort du père, mention au stylo bleu sur le livret de famille. Le père en bleu. Le père comme mention. Une mise à jour. [...] Petite correction sur le livret de famille, qui me permettrait de le porter, ce nom. Vers la fin de sa vie, papa insiste pour que je le porte enfin, ce nom qui est le mien. Il aimerait bien. Pas moi : c'est trop tard, ou trop tôt. Ma petite vengeance. Et puis, après sa mort, je commence à me poser la question. J'ai envie de comprendre ce qui m'appartient dans ce nom, Mitterrand, et, pourquoi pas, le porter un jour. Je ne me suis toujours pas décidée.* »⁴⁵⁶

La naissance de Mazarine PINGEOT est cachée à l'arrière grand-mère “Mamé” chez qui vivent Mazarine et sa mère jusqu'au décès de l'arrière grand-mère. « *Quand je nais, la maison de Saulzet est la résidence d'été de Mamé, l'arrière-grand-mère. On veut faire croire dans cette famille que nous n'avons jamais eu d'argent. Mais on supporte mal de ne plus en avoir.*

⁴⁵¹ PINGEOT Mazarine. *Bouche cousue*, Paris, Julliard, 2005, 228 p., p. 11

⁴⁵² PINGEOT Mazarine. *Ibid.*, p. 12

⁴⁵³ PINGEOT Mazarine. *Ibid.*, p. 13

⁴⁵⁴ PINGEOT Mazarine. *Ibid.*, p. 14

⁴⁵⁵ PINGEOT Mazarine. *Ibid.*, p. 15

⁴⁵⁶ PINGEOT Mazarine. *Ibid.*, p. 55

*Mamé a été belle, elle reste dure. Officiellement, pendant deux mois maman garde un bébé pour se faire de l'argent de poche. Personne ne dit à la vieille dame qu'il s'agit de moi. Mon arrière-grand-mère m'a connue, sans savoir que je partageais le même sang. Question de bienséance.*⁴⁵⁷

Mazarine a 6 ans quand son père accède au pouvoir et devient Président de la République « *cet homme que très vite elle apprendrait à ne pas nommer* »⁴⁵⁸. Elle ne comprend alors pas pourquoi elle ne peut participer à la fête alors qu'elle reconnaît l'homme qu'elle voit à la télévision et dont tout le monde parle.

« *Ma mère a renoncé, par amour. Ni les autres ni la vie sociale n'ont d'attrait pour elle. Elle s'en est convaincue. Elle est l'héroïne d'un film que personne ne verra jamais.* »⁴⁵⁹

« *Contrainte à me taire, de ne pas exister aux yeux des autres de n'avoir pas de nom, de n'avoir pas de père et pas même de père imaginaire puisque le vrai existe bel et bien.* »⁴⁶⁰

« *Elle garde son secret comme un gage de fidélité. Les enquêteurs professionnels peuvent continuer d'imaginer, elle est protégée. Tant qu'elle ne parle pas, personne ne saura rien.* »⁴⁶¹

Personne ne connaît l'identité du père de Mazarine PINGEOT et ceux qui savent se taisent : « *Pour l'heure, officiellement je n'avais pas de père, mes camarades de classe ne savaient rien de mon chez-moi, de mes soirs, de mes week-ends, de mes vacances. Ou s'ils le savaient, ils n'en disaient rien. Le pacte de silence n'était pas qu'une affaire de famille. Apparemment, tout le monde l'avait contracté. Il y a des maladies comme ça, dont personne n'ose dire le nom. Parce que le secret peut prendre des formes tellement exaltantes avec juste quelques ingrédients, une équation aux résultats multiples : un père célèbre, mais inconnu.* »⁴⁶²

Parce qu'il est connu, il est inconnu. « *Remarque, j'aimais bien barrer la mention profession du père à défaut de m'en faire gloire. Orpheline, c'est chic et émouvant.* »⁴⁶³

Mazarine raconte comment elle a vécu avec ce secret étant enfant : « *Les copines appartenaient à un monde de Janus, plie ou face, face petite fille rires et pleurs, pile animal silencieux qui connaît le langage des signes, antennes qui décryptent, système perfectionné de réception aux ultrasons et chuchotements, entre les deux, mur, barrière, poubelle, je jette les regards curieux, les questions douteuses, les petites infidélités, je jette ce qui dépasse, ce qui met en danger, ce qui ne convient pas aux relations de camaraderie, ce qui sort du cadre Barbie et Nutella. Poubelle aussi les souvenirs du dimanche, les dîners à la maison, les vacances de Noël, quand je joue à chat bisous dans la cour de l'école. [...] Je suis une poubelle à secrets* »⁴⁶⁴

Mazarine a dû se taire durant toute son enfance en essayant de ne pas mentir car le mensonge la met « *mal à l'aise* » en usant de diverses stratégies : « *Je pourrais très bien faire que mon enfance n'ait jamais eu lieu. Qui le saura. Ou m'inventer une histoire. J'ai le pouvoir de vie ou de mort sur mon passé, de mort plus que de vie. Il ne tient qu'à moi de me cacher encore ce destin qu'enfant j'avais cru mien, il me tient qu'à moi de tricher. Et pourtant, non. Le mensonge me met mal à l'aise, c'est comme vouloir quitter sa province natale, triste et étouffante, pour la capitale, parce que rien ne nous convient, rien ne nous ressemble, le mensonge pour ne jamais mentir, j'étais déjà moi-même un joli petit mensonge qui courait dans la cour de l'école. Mais ça, c'était mon statut social. Qui s'identifie à un statut social ? Je n'ai jamais menti, et ça m'a demandé pas mal d'énergie, avec toute cette vérité que je ne devais pas dire. Il y a des manières de ne pas être clair. Il y a des manières de toujours se taire. Même en parlant. Il y a des manières de ne pas souffrir.*

⁴⁵⁷ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 17

⁴⁵⁸ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 20

⁴⁵⁹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 22

⁴⁶⁰ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 23

⁴⁶¹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 22

⁴⁶² PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 24

⁴⁶³ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 25

⁴⁶⁴ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 25

Ce sont mes stratégies, mes stratégies d'enfance, ne pas mentir, ne pas souffrir. Et quand vraiment on ne peut pas, on croise les doigts derrière le dos ? Ça annule tout. »⁴⁶⁵

En écrivant ce livre, Mazarine PINGEOT veut transmettre son histoire à son enfant.

« Je pourrais aussi t'inventer un conte, pour t'offrir des sommeils apaisés, mais une vigilance me tient. Je ne veux pas tricher, déjà, et te faire croire, comme je l'ai cru, que la vie aurait la même cohérence que les romans. Je ne veux pas écrire un roman, pas là-dessus, tu t'en chargerai bien, des romans familiaux, des parents que l'on s'invente, des origines fabuleuses. La fable est là, c'est même notre vérité, tu seras contraint d'imaginer autre chose, autre chose qu'une fable, je suis désolée que le chemin, déjà, soit si accidenté. »⁴⁶⁶

« Moi, par exemple, je fais toujours attention aux fenêtres. »⁴⁶⁷

« Je ne les rejoindrai pas. Pas envie d'être comme eux. De croire au jeu. D'être un enfant. »⁴⁶⁸

« J'ai conscience que je ne suis pas tout à fait heureuse. Mais je suis rassurée. Je sais vaguement que tout cela est un monde parallèle, comme une chambre d'hôpital. »⁴⁶⁹

« Je voudrais bien être malade, parfois. Mais j'évite, comme j'évite d'être tendre, de pleurer, d'éprouver de la peine, de me plaindre, d'avoir peur. J'ai de la volonté, j'arrête de sucer mon pouce toute seule en traçant des croix sur les jours de tentation, on s'émerveille, cette enfant a du caractère. Ni papa ni maman n'apprécient beaucoup la faiblesse »⁴⁷⁰

Mazarine PINGEOT a l'impression de vivre dans un autre monde : *« L'autre monde, enfin le vrai, celui qui existe dans la rue, les gares, les aéroports, les boutiques, l'école, les soirées, les bureaux, mon père y avait sans doute passé le plus clair de son existence. »⁴⁷¹*

Elle est protégée par ses parents et elle protège ses parents.

« Papa me protège, papa veut pour moi le meilleur, papa ne me présente que ses plus chers amis, papa voudrait que je sois heureuse, papa décide même de rencontrer les parents de mes amies pour me montrer qu'il est content que j'aie des amies, pour rendre possible qu'elles viennent à leur tour chez moi, ces amies. Papa croit que l'amour, même silencieux, est plus fort que le monde. Pour moi. Mais papa devine, aussi. Et moi, je protège mon père. »⁴⁷²

« En 1988, j'ai quatorze ans. J'enrage devant les militants de droite d'être dans l'obligation de le défendre, sans pouvoir dire pourquoi, ne voulant pas le dire de toute façon, essayant de trouver le mot qui les remettra à leur place, n'y arrivant pas, ne connaissant son programme pour la France, m'en fichant, le protégeant. Une fille contrainte de défendre son père. »⁴⁷³

« Mais c'est trop fatiguant de porter, sans que personne ne le sache, il faut bien un peu d'indifférence à force, sinon on s'épuise. Je suis devenue indifférente, monstre froid, insensible. Ça vibre encore quand je les entends l'attaquer, les enfants devenus grands, mais, impuissante, je n'ai qu'à me taire, encore. Une fille qui défend son père... »⁴⁷⁴

Mazarine PINGEOT a été contrainte de vivre dans l'ombre, la clandestinité.

« J'aurai aimé être fière moi-même, j'aurai aimé être quelqu'un d'autre pour qu'on me voie, qu'on me dise bravo, que je dise bravo, faire partie de la fête, faire partie de la victoire, faire partie du groupe. J'aurai aimé à cet instant précis que l'on sache que j'étais sa fille, depuis toujours, sans que ce soit un scandale, juste une évidence, et qu'on me regarde avec amitié, qu'on m'envie un peu, partager avec lui, avec eux, ce jour-là.

J'aurai voulu rester à ses côtés, prendre plaisir à être présentée au lieu de rougir, avoir envie de rester au lieu de brûler au lieu de repartir, parce que décidément, non, on me

⁴⁶⁵ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 26

⁴⁶⁶ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 26-27

⁴⁶⁷ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 28

⁴⁶⁸ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 28

⁴⁶⁹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 28

⁴⁷⁰ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 29

⁴⁷¹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 29

⁴⁷² PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 31

⁴⁷³ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 31

⁴⁷⁴ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 32

regardait avec curiosité plutôt qu'avec plaisir, je n'étais pas chez moi, je n'étais pas des leurs, je n'étais plus au centre de la vie de mon père, il pensait que ça m'amuserait de voir tout ça. Et c'était bien cela, voir le spectacle, ne pas le jouer. C'est la victoire de mon père, et je passe, clandestine, le féliciter comme les autres, clins d'œil, lumière dans son regard, joie de rassembler les deux mondes, cette petite pirouette, comme la cerise sur le gâteau, la touche qui change le plaisir en bonheur. »⁴⁷⁵

« Je sens les yeux se tourner vers moi, les chuchotements, mais personne ne me parle, sauf les rares que je connais, fiers de savoir qui je suis en vrai, un petite signe de main, on baisse la voix, on se voit mercredi à déjeuner, je m'éclipse. »⁴⁷⁶

« Je fêtais à la Bastille la victoire d'un homme qui n'était pas mon père, et qui continuerait d'être autre chose, la victoire de François Mitterrand, nom qui n'était pas le mien et que j'entendais prononcer par d'autres, comme s'il leur appartenait. »⁴⁷⁷

Mazarine PINGEOT a appris à vivre différemment des autres et surtout à se taire.

« Comment dire sans impudence que je rêvais des files d'attente et des vols annulés, des cafés et des journaux au Relais H de la gare, des hôtels d'autoroute et des terrasses de café, ensemble. Je ne peux pas le dire, alors je me tais. »⁴⁷⁸

« Ma peur aussi de rencontrer quelqu'un que je connais dans cette compagnie si compromettante qu'est celle de mon père. Ma honte lorsque j'arrive en avance de dire avec qui je déjeune, ma manière d'avalier mes mots quand je prononce son nom, comme j'avalie le mien. L'habitude du regard des autres, officiels, officieux, de ceux qui savent, de ceux qui ne savent pas, de ceux qui apprennent par indiscretion. Le plaisir de papa de me prendre la main au restaurant, de me chuchoter dans l'oreille. »⁴⁷⁹

« J'ai honte d'être protégée. Honte de les savoir là, qui m'observent, honte d'un premier baiser. J'ai toujours l'impression qu'on m'espionne. Je suis un œil sur moi, celui que je leur prête. Je dois me cacher de tous côtés. Cacher mes parents aux amis. Cacher mes amis aux gardes. Cacher qui je suis à tous. J'aurais dû avoir la vocation d'un agent secret. Mais je déteste le secret. Surtout celui des autres. »⁴⁸⁰

Elle parle également de gêne et de son envie de se cacher.

« Ma fierté devant les coups d'œil jaloux et intrigués, ma petite revanche sur le mépris précédent tandis que j'entrais dans la salle en simple anonyme, mais aussi ma gêne, mon envie de me cacher. Cette ambiguïté de sentiments qui m'accompagne dans chaque acte public, l'impossibilité d'être en public. Et la conséquence de cette difficulté : le cloisonnement de nos vies ; la bulle du lycée, celle de la maison, celle des vacances, et l'enfance qui s'échappe dans les interstices. J'ai été longtemps invisible. Et puis montrée du doigt. Il faut que tu saches aussi, que j'ai eu dix-neuf ans de répit. Une enfance idéale sauf qu'elle était cachée. »⁴⁸¹

« Et puis un jour, au restaurant Le Divellec. Personne ne voit les téléobjectifs planqués de l'autre côté et de la place des Invalides. Et la vie va se couper en deux. C'est un jeudi. Mon père m'appelle. Je ne vis plus chez mes parents. "Prépare-toi." Dehors, le monde aura changé et les kiosques afficheront mon visage. Mon intégrité est prise d'assaut. Le statut de fille de François Mitterrand me montre du doigt, bien qu'il ne s'affiche pas sur ma carte d'identité. Je n'ai pas besoin de nom, mon prénom et la ressemblance des mes traits me désignent. »⁴⁸²

« Fille illégitime d'un homme politique. Ma (nouvelle) carte de visite. Née hors mariage et "cachée". Honte de la République, affront à la morale. Et désespérément français. Poitou-

⁴⁷⁵ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 36

⁴⁷⁶ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 37

⁴⁷⁷ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 37

⁴⁷⁸ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 38

⁴⁷⁹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 41

⁴⁸⁰ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 83

⁴⁸¹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 42

⁴⁸² PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 42

*Charente, Auvergne, Vaucluse. Pas même quelques gênes qui m'auraient fait passer du côté des victimes. Pourtant j'ai le complexe des immigrés de première génération. Doit toujours en faire trop pour me faire oublier. Passer des concours anonymement pour ne pas être taxée de favoritisme. Pur produit de la République. Au sens propre. Me rebaptiser ici ou là pour passer inaperçue. Vivre simplement pour être à l'abri des commérages. Autant d'échecs dont je suis la seule fautive : je suis illégitime à mes propres yeux. Je rougis quand on prononce mon nom, baisse les yeux quand j'entre dans un lieu public. Je voudrais bien m'excuser d'exister, mais ce sont des choses qui ne se font pas. Alors je reprends la bataille. J'ai essayé de m'habiller de diplômes et de réussite ; ça ne compte pas. C'est même un peu louche. La faute tache. Il n'y a que ça qui reste. Gagner le droit d'exister, d'aimer, d'avoir des enfants. [...] Me protéger du regard des autres sans renoncer au plaisir d'écrire, de publier, de faire de la télévision. Boire un café à une terrasse en échappant aux insultes.*⁴⁸³

*« Le secret était devenu un mode de vie. Il a été violé, mon intégrité avec lui. Petite, je vivais dehors. Dans un entre-deux. Une famille qui ne l'était pas pour ces autres, une identité ignorée, pas de statut social, pas de définition sociale. Un nom, un prénom, un univers familial aux valeurs d'une bourgeoisie réactionnaire, catholique et provinciale. Un silence. N'exister que par l'amour de ses parents. C'est immense et trop. Pas assez. Une cellule. Un microclimat, un monde à part. »*⁴⁸⁴

*« Mais les lacunes demeurent, parce que dix-neuf ans de silence et de désintérêt sur tout ce qu'il pouvait être en dehors de moi, le désintérêt comme acceptation du silence, c'est trop long à rattraper. Et ce silence peut-être n'ai-je plus envie de le transformer. Il s'installe à côté des souvenirs des autres, côte à côte, mémoire et amnésie, paroles dites et paroles tues. »*⁴⁸⁵

*« Lui, l'homme public, c'est votre père fautif, qui nous a caché votre existence, le président de deux septennats controversés dont vous êtes le symptôme. Etre un symptôme. La trace d'une maladie, la marque d'un vice, le tatouage au fer rouge d'une France attristée. »*⁴⁸⁶

*« “En public”, mes parents à moi se vouvoyaient. “En public” : l'expression leur convient mal. Et puis, entre nos murs, ils revenaient au tu, mais parfois devant témoins le vous revenait. Pour moi, abolition du tu, refus du vous, si bien que je choisis de ne pas m'adresser directement à celui dont je ne connais que le pseudonyme de papa. Maman parfois dit François Mitterrand, et même le Président. C'est drôle ce jeu de la distance. Cette troisième personne, toujours, dans ses conjugaisons. Ces mots qui nous protègent, à force d'être comme ceux des autres. Et les nôtres, qui ne font pas partie du langage, et qui nomment notre secret. »*⁴⁸⁷

*La seule famille de Mazarine PINGEOT est celle de sa mère. « Qu'est-ce qui se dirait dans la cour de l'école si tu t'appelais Mitterrand ? Il faudrait que je demande à mes demi-frères, si un jour je leur parle. »*⁴⁸⁸

« Ma famille, ce sont mes cousins, mes oncles et mes tantes maternelles, que j'aime tendrement. Ils m'ont fait le cadre d'une enfance gaie, merveilleuse, presque normale. Tu ne connaîtras sans doute que cette famille-là, des grands-oncles et des grand-tantes, des grands-cousins, qui étaient comme mes frères. Pour le reste, il faudra te plonger dans les arbres généalogiques, moi je n'ai pas le courage de la faire.

*Les degrés ont été un peu bouleversés, tu compteras en demi, issu, arrière, que des termes négatifs, vois-tu, des moitiés de liens avec des êtres sur papier. Et puis il y aura ton grand-père, direct celui-ci, même si tu ne porteras pas son nom »*⁴⁸⁹

« Plus tard, je le traîne [son père] à l'Entrepôt [salles de cinéma] pour voir “À la conquête de la Clichy”, c'est un des rares films que nous voyons “dehors” et ensemble. Je ne sais même

⁴⁸³ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 43

⁴⁸⁴ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 45

⁴⁸⁵ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 48

⁴⁸⁶ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 48

⁴⁸⁷ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 54

⁴⁸⁸ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 54

⁴⁸⁹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 59

pas que les salles ont appartenu à son neveu, Frédéric [MITTERRAND], que bien sûr je ne connais pas. »⁴⁹⁰

« Longtemps, j'en ai même ignoré l'orthographe exacte. Comme tout le monde, j'hésitais entre un R ou deux. J'en avais honte, aussi ne pouvais-je demander à ma mère, encore moins à mon père, comment écrire M-i-t-t-e-r-r-a-n-d. C'eût été le blesser, lui si fier de ce nom, dont il avait cherché l'origine, par amour des mots et de la terre, ça tombait bien. [...] Honte d'être plus ignorante encore que mes camarades de classe, qui sans doute ne faisaient pas la faute. [...] L'orthographe me renvoyait à mon anonymat, m'y enfermait, et je ne faisais rien pour en sortir, prisonnière de ma honte. Est-ce qu'on avoue, à douze ans, ne pas savoir épeler le nom de son père ? Dyslexie avancée, incurable cancer... Mais c'est que je n'avais jamais eu à l'écrire, à le cacher seulement. Ne pas savoir l'orthographier était sans doute une manière de le dissimuler. [...] Ce n'est qu'après avoir dû écrire ce nom, dans des courriers, des articles et des droits de réponse, que j'ai pu l'orthographier correctement sans avoir à me poser la question du R, du T. C'est devenu automatique, mécanique, familier. »⁴⁹¹

« Quand, en seconde, le professeur évoque le jeune ministre François Mitterrand, je baisse les yeux, je note F.-M., j'oublie les dates et les titres, je retiens plus mal qu'un autre, parfois ma mémoire a quelques résistances. »⁴⁹²

« C'est ce sentiments qui a contribué à m'empêcher de me retourner : infidélité, incapacité de traduire une vérité, de la retrouver, de l'exalter. De la manière que je n'aime pas raconter mes rêves parce que les mots sont inaptes à exprimer leur texture si particulière, j'ai du mal à dire mes souvenirs. Mais tout ce qui échappe au langage échappe à la pensée, puis à la mémoire. Mettre des mots sur des moments de vie, des odeurs familières, des émotions fugaces, est une manière de les trahir, mais la seule de les ressusciter. Seulement ces moments, déjà lorsqu'ils étaient vécus, ne devenaient jamais des mots. Chercher derrière le silence ce qu'il dissimulait. Inventer un langage à ma mémoire, accepter ses mensonges. Ils recèlent une part de vérité. »⁴⁹³

« Coupée du monde par ce statut d'enfant cachée, j'existe trop dans le cœur de mon père, pas assez dans un réel, possiblement laid. »⁴⁹⁴

« J'ai longtemps souhaité être différente, c'est-à-dire normale. J'ai rêvé des papa maman employés de bureau, et des portes qui ne se referment pas sur ma solitude. [...] Mais l'imagination en vase clos au lieu de délirer se ferme. J'avais pour obsession la banalité. Mes espaces oniriques étaient ceux de la réalité. Je me suis inventée réelle à défaut de me dire. »⁴⁹⁵

« Je devais tenir le mensonge et la vérité dans une même main, si je m'écartais trop, elle pouvait s'évanouir, cette vérité, puisque moi seule la connaissais. Et moi, ce n'était pas grand-chose. La vérité, c'est un mot que j'ai entendu prononcer moi la petite cachotterie, la petite omission, mais je respire, je parle, je suis un être humain, un vrai, en chair et en os. Je suis la vérité de mon père, pour ceux qui n'étaient pas au courant. Ils se sont sentis floués, comme s'il n'y avait de vérité que cachée. Mais aussi un mensonge pour ces autres. Alors vraiment, puisqu'il faut parler vrai, je n'ai jamais compris finalement si j'étais vérité ou mensonge. Il faut nettoyer tout ça, pour rendre propre la vérité, sans tache, immaculée, lisse, transparente.

Et puis l'encadrer, et puis l'exposer, parce que la vérité doit être vue, montrée, admirée, faire attention à l'éclairage, éviter les ombres, combattre la perspective –c'est une astuce pour faire vrai-, combattre les astuces. Et offrir un bouquet de sentiments vrais, un champ de vies

⁴⁹⁰ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 58-59

⁴⁹¹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 56-57

⁴⁹² PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 58

⁴⁹³ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 63

⁴⁹⁴ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 65

⁴⁹⁵ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 65

vraies, un monde de personnes vraies, tout cela sous un soleil de midi, celui qui triche le moins. »⁴⁹⁶

Toute la vie de Mazarine PINGEOT s'organise autour du secret.

« Heureusement je me fais une copine. Bien sûr, sa mère vient la chercher avant l'étude. Sa mère est très gentille. Elle me prend avec elle. Mes parents la rencontrent. Elle n'a pas de travail. A arrêté de vendre des fruits et légumes sur l'autoroute. Papa l'engage. Elle est ravissante. Elle est adoptée. Entre dans le secret comme on entre dans une secte. Prend sa part de silence. Elle m'aime beaucoup. Mi aussi - je l'adopte. Mon univers s'agrandit. »⁴⁹⁷

« Les gardes du corps sont mes meilleurs amis. Ce sont les personnes que je vois le plus, à qui je n'ai rien à cacher. »⁴⁹⁸

« Papa et maman ne connaissent rien de mon existence au lycée, de mes cours, de mes camarades : j'y suis comme orpheline, déraciné, détachée de tout référent. Seule avec mes secrets et mon désir d'adaptation, avec aussi cette timidité et cette angoisse de l'autre, cette fermeture qui m'était une prison. »⁴⁹⁹

« Longtemps je vais à la cantine. Je ne peux pas rentrer à la maison entre midi et deux, il n'y a personne et je n'ai plus envie de m'y retrouver seule, sans pouvoir inviter de copine. Aucun de mes amis ne va à la cantine. Je m'y sens encore plus seule. »⁵⁰⁰

Le secret l'oblige à vivre dans deux mondes

« Il y a le jour et le soir. Et ces deux mondes ne communiquent pas. Dans l'un je me sens abandonnée et peureuse, d'autant plus fière presque hautaine. Dans l'autre, je suis protégée, mais prisonnière. »⁵⁰¹

Le secret l'oblige également à se taire, parfois à mentir même si elle n'aime pas ça.

« Une fois pourrait nous nuire. Pour ne pas leur révéler le secret, je le répète à voix basse. Je les protège. Lorsque je mens, ou ne dis rien, à ceux qui me questionnent sur mes dimanches ou mes soirées, je n'ai pas même besoin de croiser les doigts, il y aura toujours des nœuds dans mes cheveux qui me défendent du mauvais sort. Une organisation compliquée me permet d'être des deux camps sans trahir ni les uns ni les autres. Dans mon cœur c'est moins clair. La cloison est inébranlable, la déchirure en œuvre. [...]. Ma vie est très fatigante. »⁵⁰²

« À chaque représentation théâtrale, il profite de ce moment officiel-officieux, pour jouer de ces transferts. Il me présente comme Mazarine, "qui apprécie beaucoup ce que vous faites". Je rougie. J'ai honte de la fierté de papa à me montrer sans me présenter complètement, de l'indifférence naturelle des artistes qui veulent lui faire plaisir en m'adressant un sourire. Je suis heureuse aussi de pouvoir leur serrer la main, groupie mais pas tout à fait. Certains, rares, se rappelleront plus tard avoir été présentés à une petite fille dont ils se demandaient qui elle était. L'énigme s'éclaircira. »⁵⁰³

« Nous allons peu au cinéma. C'est difficile. André Rousselet nous invite parfois à Canal, ou Robert Badinter à la Gaumont, à Neuilly, dans une salle privée où nous reçoit Nicolas Seydoux. Après nous allons dîner tous les cinq, papa, maman, Elisabeth, Robert et moi, dans un restaurant où nous sommes tranquilles en famille. »⁵⁰⁴

« Les gens qui travaillent au bureau de papa ne me connaissent pas. Parfois ils voient passer une jeune fille en jeans, qui semble étrangement familière mais dont personne ne sait le nom,

⁴⁹⁶ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 66

⁴⁹⁷ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 81

⁴⁹⁸ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 82

⁴⁹⁹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 88-89

⁵⁰⁰ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 89

⁵⁰¹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 90

⁵⁰² PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 93

⁵⁰³ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 96

⁵⁰⁴ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 97-98

*ou peut-être... mais ce ne sont que des rumeurs. À l'Élysée, les rumeurs vont bon train. Et celles sur le Président courent plus discrètement que les autres. »*⁵⁰⁵

*« Mon itinéraire ne passe pas par la salle des fêtes. Pour moi, c'est plutôt les couloirs, l'escalier de service, la petite porte qui s'ouvre sur la cuisine, puis celle sur le jardin, dans le coin officieux, derrière les arbres, que le soleil transperce. Je vais dire bonjour à Didier, un marin cuisinier, soulever les couvercles des casseroles, demander à Richard qui m'accompagne et retrouve ses collègues, où se trouve Baltique, jouer un peu avec elle. Plus besoin de me cacher, ici les secrets sont gardés, c'est même une profession. Et puis je m'entends bien avec eux, gendarmes, policiers, nous avons été élevés ensemble – quasiment. Une sorte de clan. »*⁵⁰⁶

*« Lorsque je sors de l'Élysée, je me cache sous le siège. Je détesterais qu'on me surprenne. Je n'ai pas commis de vol pourtant, mais le sentiment s'imposture partout me poursuit. J'ai fait plaisir à papa, maintenant, je change de peau. À quelques rues de là, je peux relever la tête. L'anonymat me convient mieux mais il pèse deux cents tonnes. Bientôt je maigrirai pour disparaître. »*⁵⁰⁷

Mazarine ne peut pas avoir une relation “normale” avec son père. L'un et l'autre en souffrent. Le secret engendre de la souffrance.

*« Papa exige qu'on me fasse un scanner, il a réservé une chambre au Val-de-Grâce, là-bas, il pourra me rendre visite. N'avait pas prévu cette éventualité, un papa qui ne peut voir sa fille malade, un papa qui ne peut aller la chercher sur son lieu d'accident, la prendre dans ses bras, la rassurer, frapper ce cheval imbécile, un papa qui tourne en rond dans le salon, silencieux, hermétique. [...] Papa réduit à l'impuissance, à son tour au silence, à l'anonymat, se cacher, loin de sa fille, peut-être un train de mourir, de souffrir, lui, prisonnier de son visage, de son chapeau, de son nez, de cette silhouette facilement reconnaissable, de son statut, de son secret, lui qui marche dans une pièce, les mains dans le dos et qui ne peut qu'imaginer. »*⁵⁰⁸

Quand Mazarine rentre en hypokhâgne, elle se lie d'amitié avec une jeune fille de sa classe. Mais comme à chaque fois en pareil cas, elle ne peut vivre cette amitié comme toutes les autres filles de son âge. *« Une amitié commence, c'est certain, mais il y a plusieurs questions que je tarde à me poser, une gêne que je refuse de voir, un problème. Sait-elle ou ne sait-elle pas ? »*⁵⁰⁹

*« Certains ont peur de moi, mon secret les repousse, ils ne le connaissent pas, ont seulement quelques doutes, mais un secret se voit, il a un visage triste, une moue fermée, un regard éteint. Un secret porte le noir, émet des ondes radioactives, sans doute parce qu'on ne l'approche pas, même si on n'en brûle. On ne demande rien, ou il faut avoir une dose de culot et de grossièreté pour m'agresser par cette phrase : "C'est vrai que... ?" Accusée, levez-vous, je dois rendre des comptes, c'est vrai que ? J'ai mis en gage la vérité. À quel titre devrais-je la leur livrer, de quel droit connaîtraient-ils ma vie. Je ne leur pose pas de questions. Alors des bruits circulent que j'ignore, mes oreilles se ferment sur leur passage, sourdes à volonté, mais ouvertes aux ultrasons. Je sens que l'on parle de moi, ces regards curieux, ces papiers qui circulent, une tête qui se tourne et me dévisage. Rester de marbre. Me retirer un peu plus loin, dans cette bulle hermétique où la souffrance est bloquée. »*⁵¹⁰

« Alors j'attends que la jeune fille, à son tour, entende quelque chose, qui la dérange, qui la fasse fuir. Le moment va arriver où elle me posera une question sur mes parents. C'est un jour comme un autre, et la question est anodine. Je n'arrive pas à deviner si elle a eu vent de quelque chose. Que dois-je lui répondre ? Si elle sait, elle me piège, et je deviens une

⁵⁰⁵ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 113

⁵⁰⁶ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 113-114

⁵⁰⁷ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 115

⁵⁰⁸ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 119

⁵⁰⁹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 121

⁵¹⁰ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 121-122

menteuse, si elle ne sait pas, je mens aussi, et ne fais pas preuve de confiance. Si elle l'apprend par quelqu'un d'autre, comment me faire pardonner ? »⁵¹¹

« Un jour, je l'invite chez moi. Je tremble un peu, elle est abasourdie, plus tard nous pouvons en rire, mais vraiment plus tard. En sourire plutôt. Elle a compris : elle n'en parlera pas, c'est devenu son secret, qu'elle peut partager en famille. Pour le reste, elle le protégera, me protégera, passée de l'autre côté de la barrière, dans le lieu du silence mais aussi du fantastique. Le fantastique deviendra bientôt banalité. Parce que, au fond, il n'y a qu'un père face à sa fille, président ou pas. Les amis de sa fille sont ses amis. Pas de commentaire. Le cercle étroit de la famille s'agrandit, je me soulage un peu de mon secret en le partageant, il n'en reste pas moins secret. Je m'octroie ainsi quelques facilités. Pas une libération. »⁵¹²

Il en est de même lorsque Mazarine a un petit ami qu'elle veut présenter à ses parents.

« La première fois que j'ai présenté un petit ami à mes parents, c'était ici même, dans ce restaurant qui domine les départs et les arrivées vers mon Sud natal. C'est mon père qui avait choisi ce restaurant pour marquer la solennité du moment. Ali et moi étions au lycée ensemble. Je ne lui avais jamais parlé de mon père. Ne voulant pas savoir s'il était au courant. D'abord être sûre qu'il était de confiance, ensuite être sûre que je voulais lui confier un tel secret. Je reste filtre entre le monde et la maison, joue à la jeune fille d'un côté, à l'enfant de l'autre, et c'est très bien ainsi, on ne veut pas que son petit ami connaisse l'enfant que l'on est demeuré, ni que ses parents rencontrent la jeune fille. »⁵¹³

« Puis un jour de 95, au bout de deux mois, il y a Paris-Match, la révélation de mon identité, ma photo sur tous les kiosques à journaux. Et tout ce travail d'anonymat s'envole en poussière. »⁵¹⁴ « Défaire ce que j'ai tissé, paraître devant ces gens que je n'aime pas, à qui je dois quelque chose soudain, rendre compte de qui je suis, de mon mensonge d'avant, affronter leurs questions, leurs regards. [...] Et puis il a fallu revenir. Trois mois de silence, trois mois à se cacher, cette fois physiquement, trois mois sans conduire, cela suffit bien. Je dois le passer, ce permis, je dois l'affronter, ce monde. Ou ne jamais y retourner. Mais ce serait une défaite. [...] J'ai raison d'avoir peur, tout ce que je redoute arrive, en pire. D'abord le directeur, qui me prend à part, pour me dire, la fierté dans la voix, "j'ai très bien connu vos demi-frères vous savez, ils ont pris leurs leçons de conduite avec moi". Que suis-je censée répondre, moi qui ne les connais ni l'un ni l'autre, qui me fiche bien de savoir où ils ont passé leur permis de conduire. [...] La honte me paralyse, je veux aller défaire le nœud, expliquer qu'il ne faut pas l'écouter, que nous ne nous connaissons pas, que je veux pas être favorisée, qu'on me laisse tranquille, que je redoute plus que tout d'être traitée différemment des autres, que je ne supporte pas les privilèges, le piston, la tricherie, que je veux avoir mon permis grâce à mon mérite et non à cette fausse gloire échue trois mois plus tôt, que je ne veux rien recevoir de ce titre qui m'est plus une couronne d'épines que de roses, que j'ai honte, honte, et encore honte, que je n'y suis pour rien, que le directeur ne gagnera rien d'autre que mon mépris, qu'il faut oublier l'incident, m'oublier, oublier le permis, les voitures, les auto-écoles. »⁵¹⁵

« J'ai à payer ce que je suis, à payer pour la bêtise des autres, dont je suis sans doute un peu responsable puisque c'est à mon contact qu'ils en font preuve, je me sens coupable, et la confusion des objets de culpabilité en augmente l'intensité. Je finis mon créneau, et attends, muette, avec les autres candidats, le verdict, bouillonnant de rage mais la gardant pour moi. »⁵¹⁶

⁵¹¹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 122

⁵¹² PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 123

⁵¹³ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 130-131

⁵¹⁴ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 125

⁵¹⁵ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 126-128

⁵¹⁶ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 128-129

« *Moi aussi, qu'aurais-je pu lui dire sans me démasquer ? Ali [son ami] ne me posait aucune question. Nous vivions sur un non-dit accepté de part et d'autre. Un malentendu que je ne pouvais clarifier sans aborder le problème de front.* »⁵¹⁷

Mazarine considère sa vie, tout du moins jusqu'à l'âge de vingt et un ans comme hors de l'ordinaire, tapis de l'ombre pendant dix-neuf ans puis fuyant la lumière.

« *Mais après avoir fini son deuxième mandat, papa accepte qu'il a peut-être suffisamment vécu, ou que la maladie est une autre bataille que la politique. J'ai vingt et un ans. Dix-neuf dans l'ombre, deux à fuir la lumière. Il quitte l'Élysée, et bientôt la vie. J'avais attendu, le temps d'une enfance et d'une adolescence, des voyages anonymes, des vacances normales, sandwiches et promenades dans les rues d'une ville où l'on ne se retournerait pas sur nos pas. Mais nos dernières vacances sont à l'image de notre vie, hors de l'ordinaire, intenses irréelles. Plus que jamais, nous sommes en sursis. Je ne connaîtrai pas la vie simple que nous promettaient – peut-être – la fin de la présidence et la trahison de mon identité. Mais sans doute étions-nous condamnés à la marginalité, une bulle familiale qui côtoyait la société, sans jamais la rencontrer.* »⁵¹⁸

C'est le jour de l'enterrement de François MITTERRAND que le France peut voir la “famille officielle” aux côtés de Mazarine et Anne PINGEOT. « *Pendant un jour, j'avais le droit de souffrir sans que personne ne me demande pourquoi, sans qu'on m'attaque, j'avais le droit aux mots de consolation, aux gestes tendres, aux fous rires de nervosité, j'avais le droit d'être fière de mon père, de montrer que je l'aimais sans qu'on m'accuse, je gagnais ma légitimité par la souffrance. J'étais libre de me montrer telle que j'étais. C'était un peu tard et ce fut la seule fois. Mais, en ce jour, j'ai été totalement la fille de mon père. C'était à moi de le continuer.* »⁵¹⁹

Mazarine connaît son père, a échangé avec lui mais l'un et l'autre ne parlait pas de l'intime.

« *Pas plus qu'il ne me livrait son intimité, je ne lui livrai pas la mienne. Cela n'appartenait qu'à moi, ses pensées secrètes n'appartenaient qu'à lui. Et personne ne pourra partager la connaissance profonde que j'ai de l'homme, du père.* »⁵²⁰

« *Voyages, politiques, fêtes, mondanités, la vie de François Mitterrand. J'étais dans le camp retranché, le couvent, la prison, le lieu de pureté et de silence, où l'amour se dit sans adjuvant. J'ai rejeté le monde. Il n'était pas bon pour moi. Je n'avais le choix que d'aimer ce qui m'était donné. D'en faire une religion, avec théories et conviction. Le monde ne peut être bon puisqu'on m'en a ôtée. Il m'avait semblé que mon père voulait m'en protéger pour de bonnes raisons : ce monde ne valait pas la peine d'être connu puisqu'il ne me l'avait pas présenté. La bulle idéale finit par se transformer en prison.* »⁵²¹

La mère de Mazarine, Anne PINGEOT travaille beaucoup, est très active et parle peu.

« *Maman ne cesse jamais de travailler, même en vacances. Si vraiment elle n'a pas d'exposition à préparer, de catalogue à écrire, d'article à rédiger, de thèse à corriger, pendant la semaine annuelle qu'elle vole au musée d'Orsay, elle s'invente des obligations jardinières ou des restaurations de murs en ruine.* »⁵²²

Pour Mazarine, c'est un “choix de vie”. « *Qu'ont-ils vécu de si extraordinaire que cela être tu ? Qu'elle ne parle pas à d'autres, puisque tout le monde est une menace pour elle, c'est un choix de vie, qui n'a pas d'autre raison que d'avoir été pris. Mais à toi, je sais qu'elle se livrera. Elle est notre mémoire.* »⁵²³ « *Fille de mon père, je me devais pour ma mère de me taire ou d'être exceptionnelle. À vingt-trois ans, elle ne m'offrit pas le temps de le devenir.* »⁵²⁴

⁵¹⁷ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 131

⁵¹⁸ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 135-136

⁵¹⁹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 147-148

⁵²⁰ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 164

⁵²¹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 169

⁵²² PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 177

⁵²³ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 177

⁵²⁴ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 178

« On m'a refusé d'être, et j'ai suivi l'injonction. Je ne me croyais pas aussi faible, et c'est en cela que je déçois mon père, c'est aussi ce que je cache à ma mère. Elle ne sait rien de ma fragilité. »⁵²⁵

« Je suis coupable. Coupable d'exister – illégitime – coupable parce que cachée – trop moche ? trop bête ? trop ressemblante ? -, coupable parce que honteuse, coupable parce que traître – j'ai choisi de vivre plutôt que de me souvenir -, coupable d'apparaître – prétentieuse -, de publier – profiteuse -, coupable d'être l'aimée – désolée pour les autres -, coupable socialement, affectivement, coupablement. Tout le monde est d'accord. »⁵²⁶

« Les personnes que j'ai aimées m'ont souvent fait de la peine, comme si les aimer impliquant qu'elles souffrent. Et cette souffrance, supposée ou réelle, je ne la supporte pas, tout en la portant. Et je porte tes possibles tristesses, les douleurs dont chacun se charge sans me demander de les partager, et déjà tu te bats pour chasser ces intrus qui prennent trop de place, ces métastases de la culpabilité, ces poids inutiles, et morts sans doute, et tu rencontres la mort, dans le ventre de ta mère, avant même d'en trouver la sortie, et je suis coupable déjà d'avoir si peu fait place nette, parce que aucune place n'est nette, parce que je me mets à celle des autres, tu vois comme je sais faire confiance, je ne leur octroie pas le pouvoir de surmonter leur peines, alors je les prends sur moi, comme je prenais sur moi les possibles bafouillages de mon père à la télévision, comme je prenais sur moi ses blessures secrètes, pour les atténuer. Ma toute-puissance, mise en échec, a laissé des cadavres, des détritiques de douleur, échoués le long de mes organes. Je te demande pardon. Je suis polluée. »⁵²⁷

Parfois, Mazarine PINGEOT parle à la troisième personne et emploie le prénom Marie (son deuxième prénom) pour parler d'elle. C'est le cas lorsqu'elle s'interroge sur le fait qu'elle n'a pas pu mener sa grossesse à terme et a perdu son enfant. Elle exprime à nouveau le sentiment de culpabilité dont Marie (Mazarine) est empreinte. « Peut-être n'est-elle pas capable de fonder une famille, d'aimer ses enfants sans craindre à chaque instant pour leurs jours ? Le destin s'en mêle, on peu s'empêcher d'interpréter ses signes. De quoi la punit-il ? Au fond d'elle, elle le sait, qu'elle aura toujours quelque chose à payer. Qui ne sait pas qu'il est coupable ? »⁵²⁸

La révélation du secret de l'existence de Mazarine PINGEOT, le passage de l'ombre à la lumière et surtout la lumière va engendrer chez elle beaucoup de souffrance.

« Dois-je en vouloir à celui qui m'a donné la vie et que j'aime ? Dois-je lui demander des comptes de cette entrée dans l'âge adulte en même temps que dans la notoriété, tandis qu'on m'avait toujours élevée dans la haine de l'ostentation, la discrétion, la quête de valeurs authentiques, le rejet de l'argent et de tous les vices qu'il induit ? Dois-je admettre des contradictions chez l'être qui m'a appris la liberté et l'acceptation de l'autre, qui m'a interdit de juger avant de savoir, de condamner au lieu de pardonner ? Dois-je mettre en doute mon éducation puisqu'on le dit si différent de celui que j'ai connu ? Dois-je en vouloir d'avoir été cachée – cachée parce que honteuse ? ou parce que trop précieuse ? puis d'avoir été montrée, cette exhibition qui me fit si mal à cette époque de la vie où l'on ne s'assume pas, où l'on ne s'aime pas, où l'on ne se connaît pas ? »⁵²⁹

Cette souffrance s'est accrue après le décès de son père.

« Je voudrais voir ta tête, papa, parlant de moi, et éprouver cette fierté, devant ta pudeur débordée, ton sourire muet. Je voudrais être l'aimée, devant les autres, et rougir de plaisir avec un peu de honte. Je voudrais être fière, moi, l'enfant cachée, mais l'enfant adorée. Et ne plus avoir peur que cet amour me distingue, m'exclue. Que ce soit là, à mes côtés, à mépriser pour moi ceux qui me font mal pour toi. »⁵³⁰

Mazarine ne savait rien de la maladie de son père.

⁵²⁵ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 179

⁵²⁶ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 179

⁵²⁷ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 181-182

⁵²⁸ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 192

⁵²⁹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 210

⁵³⁰ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 219

« Je ne savais pourtant rien sur son état de santé, mais la mort rôdait. Dans ses paroles, dans ses préoccupations. J'étais petite, mon père se savait malade. Ma mère gardait le secret. »⁵³¹

⁵³¹ PINGEOT Mazarine. Op. cit., p. 219

Ils m'ont volé mon enfant. Une affaire de famille

France PRUN a 20 ans en 1963. Après un séjour durant les vacances d'été en Corse, elle se retrouve enceinte. Fin septembre, elle l'annonce à ses parents. Ceux-ci envisagent tout d'abord l'avortement puis décident qu'elle accouchera en secret et abandonnera son enfant.

Au moment où sa grossesse devient visible, ils l'emmènent dans une clinique de la région où elle y restera enfermée quatre mois durant, de janvier à mai 1964. Elle accouche en silence le cinq mai 1964 et rentre chez ses parents quelques jours après. Le 24 mai 1964, elle a vingt et un an et commence un nouveau travail. En juillet 1964, elle confirme l'acte d'abandon alors qu'elle est majeure et aurait pu en décider autrement. Mais elle est sous l'emprise de sa famille et va d'ailleurs le rester durant plus de trente ans car elle ne quittera le domicile de ses parents que trente ans plus tard, achetant un studio pour être enfin autonome. Ce détachement pourra se faire car elle a effectué des recherches pour retrouver sa fille et se sent alors mère et femme. « *Ce livre retrace mon parcours et mon émancipation, les phases de doutes, de révolte, les raisons de cet abandon et de ces trente-trois années de silence, c'est-à-dire tous les événements qui m'ont conduite à rechercher ma fille à l'âge de cinquante-quatre ans* ». ⁵³²

L'annonce tient en une courte phrase : « *C'est comme ça, je suis enceinte* » mais « *cet aveu a fait l'effet d'une bombe* » ⁵³³. France PRUN emploie le terme « *aveu* » comme si il y avait faute. Il n'y a aucune réaction verbale, aucune discussion aucune question à ce moment-là. Ce sont ses parents qui ont ensuite pris des décisions mais sans la concerter. Elle les a subies.

Pendant trente trois ans, France PRUN a supporté le poids du secret. Elle n'a parlé à personne du fait qu'elle avait une fille.

La première fois qu'elle le fait, c'est à une amie, trente trois ans après son accouchement, et le vit comme une véritable « *libération* » :

« *Je ne sais pas ce qui se passe dans ma tête, mais soudain, j'ai envie de parler, de me débarrasser de ce qui m'étouffe depuis trente-trois ans ... Mon regard fixe le lointain et j'entends ma voix qui se met à dire : "Tu sais, Stans, moi aussi j'ai une fille, elle est née le 5 mai 1964. Mes parents ne m'ont pas autorisé à la garder." Silence [...] Quelques mois plus tard, Stans m'avoue n'avoir pas su quoi répondre. C'était très bien, il ne fallait surtout rien dire, je voulais simplement m'entendre. C'était la première fois. Trente-trois années de silence, trente-trois années à supporter le poids du secret !* » ⁵³⁴

France PRUN évoque le poids du secret qui l'étouffe. Elle a besoin d'en parler pour s'en libérer : « *L'obsession qui me taraudait chaque jour depuis cinq ans, ce besoin de parler, j'ai fait resurgir hors de moi ce qui me rongait. J'ai senti qu'il allait falloir de la force et du temps pour comprendre et me libérer.* » ⁵³⁵

C'est à partir de cette première révélation qu'elle va engager des démarches pour rechercher sa fille et commencer à en parler à d'autres personnes, puis plus tard à sa famille. Cette première révélation s'est bien passée, ce qui va l'encourager à poursuivre.

« *Jusque-là, j'avais vécu dans le mensonge. Les raisons de mon célibat, la question de l'enfant, de son abandon, tout se posait cruellement, fini les faux-fuyants.* » ⁵³⁶

« *Ce qui va suivre est une drôle d'histoire, une histoire singulière – certains ont même dit qu'elle était belle. Je voudrais juste préciser qu'avant de paraître belle, une histoire peut faire sacrément mal.* » ⁵³⁷

⁵³² PRUN France. *Ils m'ont volé mon enfant. Une affaire de famille*. Paris, Hachette Littératures, 2005, 214 p.11

⁵³³ PRUN France. *Ibid.*, p. 26

⁵³⁴ PRUN France. *Ibid.*, p. 10-11

⁵³⁵ PRUN France. *Ibid.*, p. 11

⁵³⁶ PRUN France. *Ibid.*, p. 11

⁵³⁷ PRUN France. *Ibid.*, p. 12

A dix-huit ans, après le camp de JEC, elle part rejoindre ses trois copines en Italie. Elle raconte « *Je me souviens que les italiens nous couraient après, attirés par la copine blonde qui les aguichait. Une fois la barrière du camping franchie, je me sentais à l'abri.* » Puis « [...] nous avons été obligées de dormir à la belle étoile, je n'étais pas rassurée ». ⁵³⁸

Certains faits qu'elle relate traduisent un manque d'assurance comme par exemple quand elle rencontre en Italie, deux garçons, dont l'un deviendra son petit ami et le père de sa fille : « *Laurent était beau. Gilles était petit, assez brun et, à bien des égards, plus discret. J'ai écopé de Gilles ! Jeanne avait l'expérience qui me manquait, je la regardais faire. Était-elle plus belle que moi, plus attirante ?* » ⁵³⁹

France PRUN se sent prisonnière de sa famille. Quand elle a rencontré Gilles, le père de sa fille, elle croyait à une grande histoire qui allait la libérer du joug familial : « *Au fil des jours, j'imaginai avoir trouvé l'homme de ma vie, peut-être inconsciemment celui qui allait me libérer de ma famille.* » ⁵⁴⁰

L'annonce de la grossesse a engendré un sentiment de honte chez les parents de l'auteur : lorsque la première décision qui fut prise fut celle de l'avortement (qui n'a pas pu se faire car l'acte a été refusé par le gynécologue auprès duquel le rendez-vous avait été pris mais à qui on n'avait pas dit pourquoi), ses parents ont choisi la Suisse. Elle raconte le départ de l'hôtel : « *Nous fuyons vers l'hôtel récupérer nos affaires et nous quittons ce pays. Je conduis. Mon père regarde fébrilement dans le rétroviseur pour vérifier que personne ne nous suit.* » ⁵⁴¹

« *C'est bientôt l'anniversaire de maman. Je suggère de faire une petite fête avec toute la famille, je ne sais pas pourquoi. Il y a en moi un mélange de rejet et de besoin. Chez nous, les anniversaires sont toujours souhaités à huit clos, entre nous. Il n'y a jamais de surprise, alors pour une fois !* » ⁵⁴²

La honte ressentie par l'auteur est exprimée à plusieurs reprises dans son récit et sans que ce sentiment soit forcément lié à l'acte d'abandon. La première fois qu'elle l'exprime, c'est en racontant un fait qui s'est déroulé dans une petite rue, alors qu'elle était en vacances et se promenait avec des copines. Celles-ci n'ont pas assistées à la scène : « *Je longeais seule une ruelle déserte, pour aller rejoindre mes copines ; je me suis soudain trouvée face à un homme, un peu marginal sans doute, qui m'a poursuivie en me proposant son sexe. J'ai ressenti en moi une honte immense. Je crois que je n'en ai jamais parlé à personne à ce jour, il faut que se soit l'écriture qui me libère de cette honte. Honte de quoi ? Je n'ai rien fait, rien provoqué, alors ? J'étais bien jeune ...* » ⁵⁴³ Nous pouvons nous demander : « jeune » par rapport à quoi ? Au sentiment de honte ? Si tel est le cas, elle le ressentira plus tard, dans des circonstances assez similaires, ce qui confirmerait qu'elle est restée enfant jusqu'à ce qu'elle se décide à parler, à cinquante-quatre ans.

Le poids de la famille est tellement lourd que lorsqu'elle évoque un souvenir, nous avons le sentiment qu'elle ressent encore la culpabilité éprouvée à ce moment-là : « *Cette messe [en Corse pendant sa relation avec Gilles] est un souvenir vraiment pénible, je me sentais torturé et coupable à la fois, je me sentais comme prise en faute ; c'est un sentiment difficile à exprimer, mais qui vous marque profondément. La culpabilité provoque la nausée, le dégoût de soi, l'humiliation. Je me souviens, je transpirais comme si j'avais commis un crime. Je couchais avec un homme hors du mariage et mon éducation me l'interdisait. Ce que je faisais était mal* » ⁵⁴⁴ Elle a intégré des principes et se sent mal d'y avoir dérogé. Elle a, en quelque sorte, désobéi aux lois familiales.

⁵³⁸ PRUN France. Op. cit., p. 18

⁵³⁹ PRUN France. Op. cit., p. 21

⁵⁴⁰ PRUN France. Op. cit., p. 22

⁵⁴¹ PRUN France. Op. cit., p. 28

⁵⁴² PRUN France. Op. cit., p. 34

⁵⁴³ PRUN France. Op. cit., p. 17

⁵⁴⁴ PRUN France. Op. cit., p. 23

De cette culpabilité, elle ne parlera pas, pas même à son amie Jeanne en vacances avec elle : « *J'ai gardé cette culpabilité enfouie* »⁵⁴⁵ Pour se libérer ... Dans son parcours qu'elle relate, elle évoque des faits dont elle n'a jamais parlés et notamment un qui a engendré chez elle un intense sentiment de honte. Le coucher sur le papier lui a permis de s'en libérer : « *il faut que se soit l'écriture qui me libère de cette honte* ».⁵⁴⁶

Plus de trente ans après l'accouchement sous X, France PRUN a eu envie de connaître ses « *limites physiques* ». « *Je n'ai pas tout de suite fait le rapprochement le rapprochement entre ma boulimie de sport et ce qui me rongeaît depuis des années. C'était tout bonnement une destruction programmée. Les médecins ne m'ont pas vraiment aidée à me poser les bonnes questions.* »⁵⁴⁷ A cette occasion, elle a effectué des tests médicaux et a rencontré son médecin de famille : « *A peine entrée dans son cabinet, je suis devenue intarissable. Sur moi, mon histoire, ce qui m'était arrivé après la Corse.* »⁵⁴⁸ Il semble qu'elle en parlait pour la première fois, trente ans après. Son médecin lui répond alors : « *Tu n'es pas coupable mais victime, France. Pourquoi ne pas en avoir parlé plus tôt ?* »⁵⁴⁹

A ce moment-là, France PRUN s'interroge également sur le fait que son médecin qui l'avait toujours suivie, ne lui en ait jamais parlé : « *Lui non plus ne m'a jamais interrogée. Il me suivait depuis tant d'années. La naissance d'un enfant laisse des traces sur le corps d'une femme ... N'avait-il rien vu ? ou plutôt rien voulu voir ?* »⁵⁵⁰ Cette rencontre avec le médecin a engendré chez France PRUN de la souffrance due à des années de silence et cette soudaine révélation et la culpabilité : « *Depuis que j'ai parlé au médecin, c'est la grande confusion dans mon esprit ; je dois gérer la douleur intérieure qui s'est réveillée et qui ne part pas, je dois évaluer mes faiblesses, je dois également prendre ma liberté, quitter la maison, c'est important, j'ai plus de cinquante ans, je dois partir de chez mes parents, je dois absolument arrêter de me massacrer physiquement, je dois aussi arrêter de me dévaloriser...* »⁵⁵¹

« *Depuis ma naissance, je vis chez mes parents. Il y a vingt ans, j'étais prête à acquérir un appartement pour enfin prendre mon indépendance. Mais à ce moment-là, la maison de fonction de l'entreprise familiale fut mise en vente : l'usine avait besoin de récupérer cet investissement. Voyant que mon père n'avait plus droit au moindre emprunt en raison de son âge, je me suis proposée de l'aider ; et mon projet d'indépendance a été ajourné ...* »⁵⁵²

« *Au bureau, j'ai toujours été attentive à ce qui se disait ; nous mélangions les questions de travail et les questions familiales, c'était naturel. Quand la conversation s'est orientée sur notre maison achetée avec les parents, j'ai appris ce que tout le monde savait : je ne pourrais jamais disposer de ce bien qui était en indivision. J'ai compris à quel point on s'était servi de moi, on profitait de ma naïveté. On me considérait comme une partie de la famille qui n'aurait pas son mot à dire, on ne me parlait pas directement.* ».⁵⁵³

C'est à cette époque que France PRUN a décidé de rompre avec ce fonctionnement familial et qu'elle évoque une possible explosion : « *J'avais l'impression de ne plus pouvoir accepter ça, que tout allait exploser, mais je ne le voulais pas.* »⁵⁵⁴ Elle parle d'une « *douleur intérieure* » qui revient, d'un « *poignard qui remue au niveau de l'estomac* »⁵⁵⁵

Elle décide alors de se confier à une amie Emilie et lui raconter ce qui s'est passé trente ans plus tôt : « *J'ai besoin de raconter pour juger de sa réaction, pour savoir si elle avait déjà entendu parler de moi ; et, plus important à mes yeux, je veux contrer les rumeurs.*

⁵⁴⁵ PRUN France. Op. cit., p. 24

⁵⁴⁶ PRUN France. Op. cit., p. 17

⁵⁴⁷ PRUN France. Op. cit., p. 30

⁵⁴⁸ PRUN France. Op. cit., p. 30

⁵⁴⁹ PRUN France. Op. cit., p. 30

⁵⁵⁰ PRUN France. Op. cit., p. 30

⁵⁵¹ PRUN France. Op. cit., p. 31

⁵⁵² PRUN France. Op. cit., p. 31

⁵⁵³ PRUN France. Op. cit., p. 32

⁵⁵⁴ PRUN France. Op. cit., p. 32

⁵⁵⁵ PRUN France. Op. cit., p. 32

Je crois que, durant toutes ces années, ce sont les paroles qui m'ont fait le plus de mal. Mon aventure était banale : un amour de vacances, une fille-mère ... Et pourtant, une ville avide d'histoires avait déjà inventé un scénario, avec un voisin, ami de mes parents, de l'âge de mon père, qui aimait beaucoup les jeunes femmes ... En 1963, nous travaillions en effet dans la même entreprise. Quand on a découvert que j'étais enceinte, c'était évident, le père ne pouvait être que lui ! »⁵⁵⁶ France PRUN se rend compte alors qu'elle ne peut répondre à toutes ces questions seules et qu'il lui faut de l'aide. Son amie Emilie lui conseille de contacter un psychiatre. Pour France PRUN qui a été « condamné » au silence pendant plus de trente ans, il est extrêmement difficile de raconter son histoire à une personne inconnue.

« Dans les magasins, pour avoir une carte de fidélité, on vous demande de remplir un questionnaire ; il y a cette petite case qui me meurtrit : avez-vous des enfants ? J'ai toujours l'impression d'être en faute ou d'être repérée quand je n'écris rien. »⁵⁵⁷

Parlant d'un repas de famille (l'anniversaire de sa mère), France PRUN dit : « Je suis mal à l'aise, j'ai toujours l'impression de bluffer, de dissimuler tout ce qui se passe en moi : je ne supporte plus ce que je suis. C'est pourtant une soirée agréable où chacun a la délicatesse de faire abstraction de ses problèmes. »⁵⁵⁸

France PRUN s'adresse à sa sœur : « “Plus tard je te dirais quelque chose, lui dis-je”. “Ne te fatigue pas, j'ai toujours été au courant. Dans la famille, on t'appelait la pute”. Je reste sans voix, clouée sur place, mais elle poursuit : “Un jour, dans une galerie marchande, j'ai croisé une jeune fille qui te ressemblait étrangement, elle aurait pu être la fille. J'ai essayé de la retrouver. D'après les vendeuses, elle venait souvent, je ne l'ai jamais revue...” Elle m'achève : “Ton histoire m'a beaucoup perturbée, tu sais, me marier a été difficile !” Face à ma sœur, j'ai du mal à me maîtriser, j'ai toujours cette impression d'être fautive. De retour chez moi, je suis désorientée, désemparée, j'ai envie de flinguer. Mais pourquoi ? j'ai honte, comme il y a trente-trois ans... »⁵⁵⁹

À l'automne 1997, France PRUN est décidé à changer : « Je suis déterminée, je vais me battre, il faut que j'arrête de gamberger, il faut que je modifie mon apparence. Je veux aussi mettre chacune des personnes qui étaient au courant de mon histoire face à cette réalité, je veux rompre le silence de mon entourage. J'ai lu avec certitude dans les yeux du médecin : lui savait. »⁵⁶⁰

« Je passe du temps chez mon amie Émilie, elle connaît très bien la famille. J'ai confiance en elle, elle est attentive. Pour ces visites chez Émilie, j'ai dû prétexter une réunion. À cinquante-quatre ans, se justifier ainsi peut paraître ridicule, mais je ne peux pas faire autrement : j'habite avec mes parents, ils doivent savoir où je suis ; et depuis près de dix ans, je travaille dans l'entreprise familiale. Comment fait-on pour être adulte et sortir de cette situation ? »⁵⁶¹

« Il y a beaucoup de choses à résoudre et je ne peux pas y parvenir seule. Pour m'aider à y voir plus clair, je téléphone chez la psychiatre, la date de rendez-vous est fixée en décembre. Ça me soulage, j'ai l'impression d'avoir déchargé une partie de mon fardeau. »⁵⁶²

« À chaque week-end en bord de mer, je me rends compte à quel point cela devient difficile pour moi de rester en famille : je ne supporte plus cette vie permanente au milieu des autres, il me faut partir, quitter cet univers. [...] J'ai aussi réfléchi à deux impératifs que je vais mettre en application de mon retour de week-end : ma chambre doit être mon univers personnel, et je dois pouvoir me promener sans être accompagnée par ma mère. Mon courrier sera déposé à l'entrée de ma chambre. »⁵⁶³

⁵⁵⁶ PRUN France. Op. cit., p. 33

⁵⁵⁷ PRUN France. Op. cit., p. 34

⁵⁵⁸ PRUN France. Op. cit., p. 35

⁵⁵⁹ PRUN France. Op. cit., p. 36

⁵⁶⁰ PRUN France. Op. cit., p. 38

⁵⁶¹ PRUN France. Op. cit., p. 38

⁵⁶² PRUN France. Op. cit., p. 39

⁵⁶³ PRUN France. Op. cit., p. 39

En 1963, n'ayant pu avorter, les parents de France PRUN l'envoie voir le curé de la paroisse : « J'ai eu droit à un sermon bien assaisonné : de quoi me convaincre que je vivais dans le péché, me culpabiliser encore un peu plus et mieux faire comprendre que, pour retrouver le "droit chemin", je devais me conformer aux directives de la famille. La famille, on pourrait dire le clan : bourgeois de province et industriels du bois se sont mariés entre eux. Mon père avec ma mère, mes oncles avec mes tantes, ils venaient tous de la même fratrie. Ceux qui ne se sont pas mariés sont restés au service de leurs frères et sœurs, et des enfants de ceux-ci. [...] Mon oncle, l'aîné, était vraiment le chef de famille, l'autorité, la référence. Quand il y avait un achat à faire, mon oncle était toujours consulté, il exerçait une réelle autorité sur nous. Mon "cas" a probablement été débattu par le clan et jugé par son chef. Nous habitons une maison de fonction à quelques centaines de mètres de l'usine. Ma mère ne travaillait pas, mon père était souvent en déplacement. Il partait une semaine, voire quinze jours, il enchaînait parfois plusieurs foires. Il ne partageait pas réellement notre quotidien, nos petites histoires, nos soucis. Quand il rentrait, maman nous demandait de nous taire pour ne pas le déranger. Le week-end, quand mon oncle l'avait décidé, il nous emmenait tous au bord de la mer. »⁵⁶⁴

« J'entretenais une correspondance avec Gilles [son ami], il m'écrivait mon poste restante. [...] Notre correspondance s'est arrêtée brusquement, au moment où la décision a été prise de m'envoyer à la clinique. Lors des préparatifs, je me souviens avoir donné une maman toutes les lettres de Gilles, comme une bonne petite fille soumise. »⁵⁶⁵

« [Lors d'un pique-nique] une femme me gêne plus particulièrement. Elle a à peu près le même âge que moi. J'ai l'impression de la connaître, peut-être mon visage lui est-il familier à elle aussi. J'ai l'impression que ses regards sont malveillants, ces questions inquisitoriales. C'est ridicule, mais j'ai peur que l'on fouille mon passé. »⁵⁶⁶

France PRUN a retrouvé la clinique où elle a accouché et dit alors : « J'ai l'impression que beaucoup de choses ont été occultées de ma mémoire. [...] Ce pèlerinage m'a fait un bien immense. »⁵⁶⁷ « Beaucoup de noms se sont effacés de ma mémoire, je ne me souviens même plus de celui de la sage-femme chez qui j'ai passé quatre mois et demi. Le seul lien important qui me rattache à cette naissance, c'est une page du calendrier humoristique arrachée le 5 mai 1964. [...] C'est vrai que parfois j'imagine avoir inventé toute cette histoire ! Tout est tellement enfoui en moi que je ne sais plus où j'en suis. La lettre rédigée pour l'association [Association pour le Droit des Pupilles de l'État et des Adoptés à leurs Origines], le fait de résumer mon histoire en quelques pages, va m'aider. »⁵⁶⁸

Pendant sa grossesse, France PRUN a été "enfermée" par sa famille. « La réunion de famille du nouvel an avait eu lieu trois jours auparavant, chez mes grands-parents. J'avais dû rester enfermée à la maison. Il était hors de question de me montrer. J'étais enceinte de plus de cinq mois. »⁵⁶⁹ Puis elle a été conduite dans une clinique. « Une ambiance de dimanche en hiver, l'ennui et la tristesse. On m'a laissée seule, comme si j'étais convalescente, et je suis restée enfermée dans cette chambre. On n'avait pas beaucoup d'égards pour moi. Personne à qui parler. [...] L'atmosphère de la clinique était vraiment sinistre, je manquais tellement de confiance en moi, j'avais du mal à travailler normalement.

[...] Mes parents venaient rarement me voir, quelques dimanches par ci par là. [...] J'étais prisonnière, et pourtant je connaissais la date de la libération. J'ai dû apprendre la patience et la résignation, à vingt ans... La peur et la culpabilité aussi. Pour les sorties en ville, on m'avait conseillé d'être discrète, donc je sortais la nuit tombée. [...] J'étais bien seule.

Quand les contractions se sont rapprochées, j'ai eu la mauvaise idée de gémir, on m'a fait comprendre que c'était interdit ; la sage-femme m'a ordonné d'arrêter : les clientes ne

⁵⁶⁴ PRUN France. Op. cit., p. 42-43

⁵⁶⁵ PRUN France. Op. cit., p. 45

⁵⁶⁶ PRUN France. Op. cit., p. 47-48

⁵⁶⁷ PRUN France. Op. cit., p. 48

⁵⁶⁸ PRUN France. Op. cit., p. 49-50

⁵⁶⁹ PRUN France. Op. cit., p. 51

devaient en aucun cas savoir qu'une femme accouchait dans sa chambre, hors de la salle de travail. J'ai souvent imaginé que si je n'avais pas été capable de me taire, elle m'aurait bâillonné. »⁵⁷⁰

« Je me prépare à la prochaine consultation avec ma psychologue, à qui je dois poser cette question qui ne poursuit. Une question intime, qu'il faudra bien que je me décide à poser. J'ai besoin de l'avis de ma psy sur ces sensations qui sont restées en moi, qui me font mal depuis trente-trois ans et dont je ne parviens pas à me débarrasser... J'ai vécu avec quelqu'un qui a grandi en moi, que je n'ai jamais vu ni touché, et que je sens encore bouger dans mon ventre, j'ai l'impression de ne pas avoir encore accouché, d'être perpétuellement enceinte. »⁵⁷¹

« J'ai rendez-vous au commissariat principal de la ville où je suis allée signer la feuille de décharge après l'accouchement. C'est ma première démarche [pour retrouver sa fille]. Pour quitter la maison, j'annonce que je vais manger rapidement et partir. [...] J'avais prévu des tas d'excuses au cas où il y aurait des questions, il n'y en a pas eu. »⁵⁷²

France PRUN s'adresse à un détective pour avancer dans ses recherches. Elle apprend qu'il n'y a pas eu de déclaration de grossesse : *« J'avais disparu de la Sécurité sociale et de la société en général.* »⁵⁷³ Ce jour-là, elle rentre au domicile de ses parents vers 21 heures sans se justifier. C'est un premier pas vers la libération.

Lorsque France PRUN a signé la déclaration d'abandon, elle explique : *« J'étais en pleurs devant un texte que je n'aurais même pas eu l'idée de lire.* »⁵⁷⁴ Elle avait le devoir de signer le document et s'est conformée aux attentes de sa famille. *« Quand la décision a été prise, je n'ai pas été consultée ; j'ai été enfermée les quatre derniers mois de ma grossesse, je n'ai pas assisté aux tractations. [...] J'étais comme une prisonnière dont la vie s'est arrêtée le jour de son enfermement et qui redécouvre la liberté, sans plus d'enthousiasme ; j'allais revivre comme avant, j'allais faire comme si cette captivité n'avait pas existé. [...] Le 24 mai 1964, le jour de mes vingt-et-un ans, j'ai pris le chemin d'un nouveau travail. C'était vraiment comme si rien ne s'était passé puisque l'honneur était sauf. Mes parents, la famille, tout le monde avait l'air satisfait, respirait, sauf moi. Quelque chose s'était cassée. Les décisions étaient le fruit de discussions familiales, mon avis n'avait pas de valeur aux yeux des autres, ni aux yeux de la loi.* »⁵⁷⁵ *« Je mène mes recherches avec un sentiment de culpabilité. J'ai peur de le dire aux parents, j'ai la certitude qu'ils vont se fâcher et me gronder: à cinquante-quatre ans je suis encore une enfant, il reste beaucoup de travail à effectuer pour me dégager de cette emprise.* »⁵⁷⁶ *« Voilà bientôt trois mois que j'écris chaque jour et j'arrive chez ma psy avec une feuille noircie de tous ce que je ne parviens pas à exprimer par la parole, entre autres questions : “Quelle est ma part de faute et de responsabilité le jour de la naissance de ma fille ?” “Rester vivre avec mes parents, est-ce de la faiblesse, un manque de personnalité ou la peur d'affronter la réalité ?” [...] “Je me suis enfermée sur moi-même. Je suis rongée par un sentiment de culpabilité... À quoi cela correspond-il ?” “J'ai toujours l'impression de lire dans le regard des autres une faute énorme, je crois même que si l'on ne m'invite pas, c'est parce que les gens ont honte de moi... Comment me rassurer ?” “Mes parents ne sont pas au courant de mes recherches, j'ai peur de leur réaction, comme si j'avais dix ans. Et comme je vis avec eux je n'ai pas encore la force d'affronter leurs questions... Comment me libérer ?”* »⁵⁷⁷

Les parents de France PRUN s'arrangent avec la réalité qu'on la recréant : *« Quelques jours plus tard, les parents ont précisé la version des faits qu'ils ont tricotée trente-trois ans durant : c'est moi qui ne voulais pas de ma fille au moment de la naissance. Papa n'a rien fait*

⁵⁷⁰ PRUN France. Op. cit., p. 52-54

⁵⁷¹ PRUN France. Op. cit., p. 58

⁵⁷² PRUN France. Op. cit., p. 59

⁵⁷³ PRUN France. Op. cit., p. 61

⁵⁷⁴ PRUN France. Op. cit., p. 63

⁵⁷⁵ PRUN France. Op. cit., p. Page 64-65

⁵⁷⁶ PRUN France. Op. cit., p. 67

⁵⁷⁷ PRUN France. Op. cit., p. 73-74

pour que mon nom ne figure pas dans les registres, il ne s'est opposé à rien, il n'a rien ne manigancé. [...] Les parents ne se souviennent plus de la signature au commissariat de police. On ne m'a jamais menacé de quitter la maison, on mourait même proposer le mariage... [...] J'invite les parents à répéter leur version de l'histoire, j'insiste, ils reviennent un peu sur leurs propos, la tournure des phrases se transforme : si je gardais mon enfant, alors je ne pouvais pas rester à la maison... Silence. C'était soit le garder et partir, soit l'abandonner et rester. Je ne suis pas du tout sûre que l'on m'ait donné ce choix... »⁵⁷⁸

France PRUN comprend que si elle veut retrouver sa fille, il faut qu'elle change. Ce changement va entraîner un déséquilibre familial mais si elle veut quitter sa famille, ce changement est nécessaire. Aussi, elle change d'attitude vis-à-vis de ses parents et change physiquement : *« J'ai changé de coiffure, le résultat me plaît, quelques kilos en moins et cela aurait été parfait. Dans les vitrines, je ne regarde que ma tête. »⁵⁷⁹*

France PRUN pense que le secret de la naissance de sa fille à bloquer son développement et ses émotions : *« Si je n'avais pas eu ce blocage à vingt ans, je suis certaine que tout ce que j'ai en moi ce serait mieux développé, aurait grandi, ce qui m'aurait permis d'exprimer ma sensibilité et bien d'autres aspects de ma personnalité qui ne demandaient qu'à s'épanouir. »⁵⁸⁰*

Durant la période où elle effectue ses recherches, France PRUN décide de prendre une semaine de vacances seule, ce qui est déjà une première rupture par rapport au mythe familial. Mais la veille, lors d'une partie de tennis, elle se retrouve hospitalisée pour une rupture (!!!) du tendon d'Achille. *« Sans m'en rendre compte, je me retrouve dans la même position qu'en 1964, enfermée dans une chambre, ne connaissant pas la date de sortie, en train d'observer les oiseaux. Au fond de mon cœur, je suis triste, je ne veux pas pleurer. »⁵⁸¹* France PRUN s'interdit toujours d'avoir des émotions.

Après cet accident, *« le retour à la vie familiale et pénible. [...] La promiscuité est difficile : je suis irritable, maman m'étouffe, les accrochages se multiplient. Mon père ne comprend pas que je veuille retrouver ma fille, il répète que c'est moi qui ai pris la décision de l'abandonner... Je surprends ma mère en train de faire des messes basses au téléphone et qui a écourté la conversation en me voyant approcher. Bref, l'atmosphère est pesante, je me sens écrasée. »⁵⁸²*

France PRUN a décidé d'acheter un appartement et quitter le domicile familial. *« Je manque encore de courage pour aborder le sujet en famille ; pourtant il le faut : c'est un énorme changement de vie, quitter papa et maman à cinquante-quatre ans ! La visite du premier studio, au deuxième étage, m'inspire confiance. [...] La semaine suivante, je pose une option pour le réserver, le studio n'étant libre qu'au 1er juillet. Je suis délivrée d'un poids énorme, j'ai l'impression d'être légère mais, intérieurement, je reste angoissée. Après la signature du compromis, l'inquiétude disparaît. »⁵⁸³*

« Je souris intérieurement des réactions de mon entourage quand j'irai habiter mon studio : c'est tellement contraire au lois familiales ! J'attends avec impatience d'être déplâtrée. »⁵⁸⁴

« Dans la famille, une liste est régulièrement mise à jour pour les naissances et les décès... J'ai une terrible envie de signaler un oubli : il ne manquait l'arrivée d'une fille le 5 mai 1964, jour de l'enterrement de mon père, décédé six jours plus tout. »⁵⁸⁵

⁵⁷⁸ PRUN France. Op. cit., p. 80- 81

⁵⁷⁹ PRUN France. Op. cit., p. 111

⁵⁸⁰ PRUN France. Op. cit., p. 88

⁵⁸¹ PRUN France. Op. cit., p. 90

⁵⁸² PRUN France. Op. cit., p. 94

⁵⁸³ PRUN France. Op. cit., p. 94

⁵⁸⁴ PRUN France. Op. cit., p. 96

⁵⁸⁵ PRUN France. Op. cit., p. 98

« Je sors de plus de trois mois de plâtre, ma jambe est extrêmement maigre, mais le pied semble plus solide. Me voilà libérée de la résine, à nouveau dans les projets ; j'arrive au bout du voyage avec mes parents, l'histoire les a rattrapés. »⁵⁸⁶

Lorsque France PRUN se décide à expliquer à ses parents l'état de ses recherches, sa mère ne se souvient de rien, « elle a l'air un peu gêné, mais ne se fâche pas ». « Les parents ne manifestent pas de réactions et ne font aucun commentaire. »⁵⁸⁷

France PRUN part comme prévu quelques jours en vacances chez sa sœur. « Le climat est agréable, mais l'ambiance un peu bizarre : ma sœur, qui voulait tant parler, est soudain devenu muette. Quand j'évoque maman, mon appartement, mes recherches, rien n'accroche ; il n'y a que moi qui parle, dans le vide. »⁵⁸⁸

Alors que ses recherches avancent plus, France PRUN décide de questionner la famille. « Certains n'étaient pas d'accord avec cette forme d'enlèvement, " pas d'accord du tout !". Les autres n'étaient pas au courant : "Tu penses bien, si on avait su, on t'aurait aider..." Ils terminent tous avec cette phrase qui dénote une certaine peur : "Tu crois que c'est bon pour elle et pour toi de la retrouver ?" Y a-t-il un vent de panique en la demeure ? La réputation familiale, l'image de marque de l'usine sont en jeu. »⁵⁸⁹

« Le banquier a été chargé de m'annoncer que l'offre de prêt a été modifiée ; la famille, qui m'avait pourtant proposé les avantages d'un plan d'épargne, s'est rétractée : je ne dispose plus d'aucune caution, ni de garantie extérieure. Je sais pas s'il s'agit de d'une répercussion directe de mes recherches, mais je dois me débrouiller seule. C'est peut-être mieux ainsi. Je vais me passer d'eux et réussir seule. »⁵⁹⁰

France PRUN poursuit ses recherches, a demandé à ce que le secret de son identité soit levé, et en juillet, le service social départemental lui révèle les prénoms de sa fille : « Dominique, Marthe ». Elle reçoit la copie de l'acte d'abandon qu'elle a signé au commissariat central. « Une joie immense m'envahit enfin ; c'était un mélange terrible de douleur et de bien-être. Mes démarches se sont concrétisées, ma fille, Dominique, peut me contacter si elle le désire : J'en serais pleinement heureuse. Quel soulagement [...]. »⁵⁹¹ « En sortant du bureau, mes larmes coulent, j'ai peur, je suis contente, j'ai mal... Bref de je ne sais plus. »⁵⁹²

« Mes rapports avec la famille évoluent sensiblement. Une de mes tantes est venue chez les parents apporter un cadeau pour mon anniversaire : un sac de dragée ! [...] Au travail, je prends plus d'assurance. Si mon portable sonne, je sors du bureau pour prendre la peine ; amour autour, j'ai droit à "Pas de portable au bureau". Durant les week-ends, les visites familiales sont l'occasion pour moi d'affirmer ma présence : je les côtoie sans les fuir, chez certains je remarque de la gêne, tandis que d'autres demeurent des murs froids sans expression. Aucun ne manifeste ni agressivité ni compassion. Tous restent muets parce qu'ils sont directement impliqués dans la décision qui a détruit la vie ; ils se sentent coupables, et aussi furieux : je risque de faire éclater au grand jour une sinistre vérité. »⁵⁹³

France PRUN a vécu trente-trois ans en mettant sa vie entre parenthèses. En 1998, elle décide de partir en vacances à l'aventure pour « satisfaire des envies d'évasion, de chaleur, d'aventure, de rencontres, des envies restées en attente. »⁵⁹⁴ Lorsqu'elle part, elle se rend compte qu'elle a commencé ses recherches le 26 octobre, neuf mois exactement avant de retrouver la trace de sa fille.

⁵⁸⁶ PRUN France. Op. cit., p. 101

⁵⁸⁷ PRUN France. Op. cit., p. 102

⁵⁸⁸ PRUN France. Op. cit., p. 104

⁵⁸⁹ PRUN France. Op. cit., p. 107

⁵⁹⁰ PRUN France. Op. cit., p. 107

⁵⁹¹ PRUN France. Op. cit., p. 114

⁵⁹² PRUN France. Op. cit., p. 122

⁵⁹³ PRUN France. Op. cit., p. 114-115

⁵⁹⁴ PRUN France. Op. cit., p. 117

Durant ses vacances, France PRUN prend contact avec sa famille et apprend les rumeurs qui circulent sur elle : « *J'ai le sentiment d'être prisonnière de la famille ; même loin d'elle, je suis déstabilisée par sa moindre intervention.* » Elle cherche à comprendre pourquoi elle a donné à sa famille des informations sur ses recherches : « *Je continue à vouloir me justifier comme pour leur dire : voyez, je n'étais pas coupable. Eux étaient complices, cela, il faudra bien qu'ils l'entendent. [...] Je garde des souvenirs très précis de cette emprise du clan et de tous les moments où j'ai été écartée par le "ma faute". [...] Je prends aussi une décision claire : ne pas chercher à affronter la famille, ne plus rien dire sur mes recherches.* »⁵⁹⁵

« *J'ai été sermonnée par le curé, tenue à l'écart, enfermée cent trente jours dans une chambre, gardée par une sage-femme glaciale. On m'a interdit de voir mon enfant et de le toucher, c'était la méthode de l'époque pour éviter que je demande à le garder. Ensuite on m'a trouvé un travail : je ne pouvais qu'être reconnaissante envers la famille.* »⁵⁹⁶

« *J'ai la conviction que découvrir des secrets, révéler des vérités, forcer un peu le destin en retrouvant ma fille, cela ne va pas faire que du bien.* »⁵⁹⁷

« *Je suis envahie par le cafard, ce qui n'est pas normal du tout : j'ai mon studio, la preuve que Dominique existe, et physiquement je vais mieux, mon tendon se consolide. Je projette de partir dans le désert, en Libye. Je dois obtenir un visa ainsi que la traduction du passeport en arabe. Effectuer cette démarche réveille ma peur de la police, c'est un vieux démon qui ne semble pas près de s'effacer. Durant les trente dernières années, j'ai toujours craint que l'on me demande un extrait de mon casier judiciaire, persuadée que la naissance serait inscrite, et tout le monde pourrait connaître ma faute... La culpabilité est un sentiment tenace.* »⁵⁹⁸

« *Je me trouve à un tournant de ma vie, c'est peut-être cela qui provoque des accès déprime. Un malaise se fait sentir autour de moi, palpable, une sorte de gêne ; mes parents sont devenus muets, ils n'émettent plus aucun commentaire sur mon comportement. Je me rends compte qu'en les quittant je leur enlève un peu de leur vie.* »⁵⁹⁹

« *Si ma fille avait tenté le moindre contact cinq ans auparavant, ma réaction aurait été de m'enfuir. La culpabilité pour cette "faute" était tellement forte, la peur m'aurait rendue incapable de la moindre rencontre.* »⁶⁰⁰

Lorsque que France PRUN parle de son studio, elle dit : « *Il s'agit désormais du lieu où je vais construire une nouvelle histoire, la troisième tranche de ma vie.* »⁶⁰¹ Elle connaît désormais l'adresse de sa fille, il lui « *manque son visage* ». Par un ami qui habite vers chez sa fille, elle apprend qu'elle exerce la profession d'assistante sociale et il lui en fait une rapide description physique. « *Je ne dirai rien à la famille, je n'ai aucune envie de partager, je veux conserver pour moi seule ce plaisir, et surtout j'ai peur qu'on ne me la reprenne une seconde fois.* »⁶⁰²

Une amie de France PRUN qui fait partie de l'association des « *Mères de l'ombre* », association de femmes ayant accouché sous X. et recherchant leur enfant, contacte de sa fille, Dominique, et lui propose ses services pour retrouver sa mère. Celle-ci accepte. Cette démarche permettra à France PRUN d'entrer en relation avec sa fille par l'intermédiaire d'un tiers. « *Je ressens cela comme une seconde naissance, je vais accoucher symboliquement d'une femme [sa fille a maintenant trente-quatre ans], sans la longue traversée de l'enfance. [...] J'ai l'impression que la vraie naissance va bientôt se produire, que tout est en sommeil, l'attente me semble longue.* »⁶⁰³

⁵⁹⁵ PRUN France. Op. cit., p. 120

⁵⁹⁶ PRUN France. Op. cit., p. 121

⁵⁹⁷ PRUN France. Op. cit., p. 124

⁵⁹⁸ PRUN France. Op. cit., p. 126-127

⁵⁹⁹ PRUN France. Op. cit., p. 129

⁶⁰⁰ PRUN France. Op. cit., p. 132

⁶⁰¹ PRUN France. Op. cit., p. 153

⁶⁰² PRUN France. Op. cit., p. 154

⁶⁰³ PRUN France. Op. cit., p. 156-157

« À l'âge de vingt ans, mineure à l'époque, ma vie s'est arrêtée. Tout s'est fermé devant moi, une sorte de barrière a été mise en place pour m'isoler et renforcer ma culpabilité. C'était comme si j'avais la peste. J'ai été cachée pendant cent trente jours, recluse, j'ai été dupée, abusée par mon entourage, je portais une faute, ce sentiment m'a poursuivie, personne n'a cherché à me disculper, j'ai été repoussée par ma famille l'été suivant, personne ne m'a aidée. Ni le corps médical, ni la paroisse, ni la famille, personne. Et moi, je craignais leur regard, j'étais rongée par ce sous-entendu, ce reproche muet. »⁶⁰⁴

« Grâce au soutien psychologique que j'ai reçu et à la recherche que j'ai menée, j'ai commencé à m'en sortir. Je suis devenu une femme, France, cinquante-cinq ans, célibataire, mère d'une jeune femme de trente-quatre ans. Le reste, les années d'humiliation, l'emprise du clan, la personne effacée, sans féminité, soumise, c'est autre femme a disparu. J'ai redécouvert mon corps. Avant, je ne pouvais tolérer qu'il se manifeste : il devait rester inexistant ; je vivais un peu comme si j'étais un fantôme, un nuage, un extraterrestre, quelqu'un qui n'a aucune sensibilité physique et qui ne supporte pas son corps. Je ne vivais qu'à travers des rêves, sans pouvoir m'accepter, sans admettre que j'avais mal ou que quelqu'un pouvait prendre soin de moi. Je ne me regardais jamais dans un miroir, j'étais sans corps. »⁶⁰⁵

« Je sais désormais que tout ce qui m'arrive, les joies et les peines, je dois les assumer. Je ne suis plus la victime, ni la coupable, j'ai commencé une autre vie. J'ai décidé de tout bouleverser, je suis donc pleinement responsable de tout ce qui va suivre. »⁶⁰⁶

« La semaine suivante, mes parents organisaient mon dîner d'anniversaire, avec un peu de retard, mais dans le respect de la tradition. [...] Pour provoquer des réactions, j'annonce que ma fille vient d'avoir trente-cinq ans le 5 mai dernier ; je réussis à le dire simplement, sans y mettre de sous-entendus, comme une bonne nouvelle... J'apprends que certains membres de ma famille ignoraient que j'étais enceinte ; autrement, ils m'auraient proposé de vivre chez mes grands-parents pour cacher ma grossesse, et ensuite j'aurais pu reprendre une vie normale ; surtout, j'aurais pu partir avec ma fille. Il fallait quitter cette ville pour faire disparaître le déshonneur de la famille. Difficile de connaître la vérité. La famille est gênée. La curiosité finit par prendre le pas sur le malaise, les questions fusent, tout le monde veut savoir ! Je réponds brièvement, vaguement soulagée qu'un début de dialogue s'installe : oui, j'ai retrouvé ma fille. Pas question de donner des détails, je n'ai pas envie qu'il me la vole une deuxième fois. »⁶⁰⁷

France PRUN téléphone à sa tante pour des raisons professionnelles. Celle-ci l'interroge alors sur ses recherches : « elle me demande si j'ai réellement retrouvé ma fille, si elle est mariée, ce qu'elle fait. Je lui réponds que je ne peux rien dire, c'est un secret ; je précise simplement que j'ai retrouvé son père. »⁶⁰⁸

Puis en 2001, France PRUN rencontre sa fille. « Nous avons discuté pour mieux nous connaître, sans fausse pudeur, deux êtres se sont découverts et ont réalisé qu'ils étaient liés. Cela me permet de passer un stade, je n'ai plus peur de crier ou haut et fort que je suis mère. Une de mes tantes m'a priée de me contenir un peu, d'arrêter d'en parler... Je n'ai plus honte. »⁶⁰⁹

⁶⁰⁴ PRUN France. Op. cit., p. 157-158

⁶⁰⁵ PRUN France. Op. cit., p. 159

⁶⁰⁶ PRUN France. Op. cit., p. 165

⁶⁰⁷ PRUN France. Op. cit., p. 176-177

⁶⁰⁸ PRUN France. Op. cit., p. 181

⁶⁰⁹ PRUN France. Op. cit., p. 188

Rozenn MONEREAU est née le 17 mars 1960 à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. « *Ces renseignements succincts sur ma naissance sont les seuls qui soient vrais. Tout le reste n'est que mensonges et mystifications. Le drame de ma vie fut de me trouver au mauvais endroit, dont les mains de mauvaises fées, au cœur d'une incroyable et effroyable imposture qui a ruiné plus de la moitié de mon existence.* »⁶¹⁰

Ses parents se sont mariés lorsqu'elle avait deux ans et c'est seulement à ce moment-là que son père, voulant échapper à sa propre mère s'est installé avec elle et sa mère.

Petite, Rozenn MONEREAU était gardée par une jeune fille de quinze ans, Antonia. « *Dans la maison vivait aussi une autre jeune fille, Juliette, du même âge qu'Antonia, et son frère Jacques un peu plus jeune. Ils avaient été recueillis par "la mère" par l'entremise des sœurs franciscaines cette communauté religieuse, on s'en aperçoit, était le centre de toutes les relations de la mère. Elle sera également le point tellurique de toute mon histoire.* »⁶¹¹

Rozenn MONEREAU retrouve sa mère biologique à l'âge de quarante deux ans. Celle-ci lui explique qu'elle n'a pas accouché sous X et ne l'a pas abandonné mais qu'elle n'a pu s'en occuper après sa naissance car devait partir en sanatorium. Elle l'a pensait confier à une personne qui l'a prendrait en charge en attendant son retour. Mais elle parle de « *guet-apens* », n'ayant pu la récupérer ensuite.

La mère de Rozenn MONEREAU avait eu, avant elle, un fils né d'un premier mariage. Du fait de ses problèmes de santé, c'est son père qui l'a élevé et elle n'a plus eu de nouvelles de lui. Rozenn MONEREAU l'a retrouvé et lui a raconté son histoire. Elle a eu ensuite, après Rozenn, trois autres enfants, né d'une seconde union. Aucun d'eux n'avait connaissance de cette sœur aînée.

Rozenn MONEREAU a engagé deux procédures, une civile et une pénale afin de voir sa véritable identité réhabilitée et sa "mère adoptive" condamnée pour délits de « simulation et dissimulation ayant entraînée une atteinte à l'état civil d'un enfant » (article 227-13 du Code pénal). Après des années de procédure, elle a obtenu gain de cause.

« *J'entreprends ici de dénoncer [l'imposture] et d'exprimer ce que furent mes souffrances d'enfants depuis de jeune femme : quarante huit ans plus tard, je dispose enfin des éléments matériels et de la force psychologique pour le faire.* »⁶¹²

« *Dès ma petite enfance, j'ai vécu dans la nostalgie d'un lien perdu et le sentiment de l'existence d'un lourd secret.* »⁶¹³

« *Des coups qu'ils me donnèrent ce jour-là, j'en gardait des cuisses bleues pendant trois semaines et l'affreux sentiment qu'ils ne pouvaient pas être mes parents... [...] Avec le recul, je réalise à présent que j'étais sans doute le sujet de leur dispute : on était en 1964, date clé de mon histoire.* »⁶¹⁴

Lorsque ses parents se disputaient, Rozenn MONEREAU expliquait que sa mère « *s'avouait vaincue en prononçant cette phrase rituelle : "Tu m'as rendu un service... Mais tu me le fais payer très cher ! Et un semblant de calme revenait. [...] J'étais tourneboulée par cette réplique dont je ne comprenais pas le sens : "tu m'as rendu un service." De quel service parlait-elle ? Comprenant seulement qu'elle faisait allusion à une époque où les autres enfants n'étaient nés, je me sentais concernée.* »⁶¹⁵

⁶¹⁰ MONEREAU Rozenn. *Un nom pour naître*. Paris, Le Cherche Midi, Collection Documents, 2009, 355 p., p.13

⁶¹¹ MONEREAU Rozenn. Ibid., p. 18

⁶¹² MONEREAU Rozenn. Ibid., p. 13

⁶¹³ MONEREAU Rozenn. Ibid., p. 14

⁶¹⁴ MONEREAU Rozenn. Ibid., p. 27

⁶¹⁵ MONEREAU Rozenn. Ibid., p. 28

Un soir, Rozenn MONEREAU osa poser la question à sa mère qui lui fit cette réponse : « *Ca ne te regarde pas ! Et je ne te le dirais jamais ! Même sur mon lit de mort !...* »⁶¹⁶

« *A cette même époque [elle entraît au cours préparatoire], je me mis à présenter un symptôme inquiétant : tous les matins au moment de l'appel, je ressentais une angoisse inexplicable. [...] Au fur et à mesure qu'elle épelait les noms et se rapprocher du mien, je ressentais des palpitations, mes genoux tremblaient. Je fermais les yeux. Au moment où elle prononçait mon nom de famille, "Le Herwann" j'aurais voulu rentrer sous terre. Il me semblait que toutes les copines de la classe allaient me montrer du doigt, dire que j'étais une menteuse. Il me fallait rassembler toutes mes forces pour ne pas m'enfuir en criant : "Ce n'est pas moi ! Ce n'est pas moi !"* »⁶¹⁷

« *J'ai longtemps cherché à en percer le mystère [du secret qu'elle présentait], dans l'ombre, sournoisement, puisque je n'avais pas droit au questionnement direct.* »⁶¹⁸

Quand elle parle de sa mère, elle parle de sa voix « *au timbre dur qui tombait du haut du plafond* ». « *Comme elle ne me prenait jamais sur ses genoux ou dans ses bras, je revois seulement ses longues robes sombre* ». ⁶¹⁹

« *Au début de l'année 1965, on m'avertit que "la mère" partait en clinique. J'allais avoir, dans quelques jours, un petit frère ou une petite sœur. Dans cette famille, tout était annoncé par surprise et au dernier instant : la culture du secret était une véritable religion.* »⁶²⁰

« *Avec la naissance de Marielle, les violences s'amplifièrent. Je récoltais des paires de claques pour oui ou un non. "Le père" se réservait plutôt les coups, "la mère" préférant les insultes et les humiliations, mais les rôles pouvaient être inversés. [...] A Marielle ainsi qu'aux autres enfants qu'ils eurent par la suite, ils laissaient tout faire. Moi, je n'avais jamais droit à l'erreur : je devais toujours être parfait et incolore. Ils m'appliquèrent un mode d'éducation assortie d'une pédagogie simple : "On ne demande pas de réfléchir, ni de discuter : seulement d'obéir."* »⁶²¹

Sa mère « *soufflait en permanence le vrai et le faux. Elle pensait pouvoir impunément dire et nier ce qui lui chantait. Vivant dans la toute-puissance, elle n'hésitait pas à se donner le beau rôle, tout en un inventant des détails morbides. [...] Je ressentais confusément ses mensonges, qui flottaient dans une pénombre inquiétante. Pour m'en prémunir, je construisais inconsciemment des barricades. De barricades qui devinrent un jour pour moi une prison. [...] Et elle devait en permanence inventer des mensonges pour en couvrir d'autres qui ne pouvaient à leur tour être justifiés que par de nouveaux mensonges. [...] Quand je pensais qu'elle disait la vérité, elle mentait, et quand je pensais qu'elle se moquait de moi, elle disait la vérité.* »⁶²²

Pour Rozenn MONEREAU, « *tout mensonge conduit à la folie.* »⁶²³ C'est ainsi qu'elle explique ses crises d'angoisse et ses périodes de grand mal-être avec parfois des idées suicidaires et les angoisses de sa mère biologiques.

Jack qui a été recueilli par "la mère" s'est enfui un jour parce « *qu'il ne supportait plus les maltraitements et le climat de violence permanent qui régnait dans [sa] famille. Maltraiter des enfants alors que rien ne vous oblige à vous en occuper peut sembler incohérent. En fait, le caractère de "la mère" était pétri de contradictions. Elle s'occupait des enfants comme la duchesse d'"Alice au pays des merveilles" qui bercent un bébé en lui chantant une chanson et le secoue violemment à la fin de chaque vers pour le faire pleurer. [...] Les adolescents qu'elle avait recueillis représentaient un supplément financier à son salaire de secrétaire au Palais de justice. [...]*

⁶¹⁶ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 28

⁶¹⁷ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 34

⁶¹⁸ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 14

⁶¹⁹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 16

⁶²⁰ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 29

⁶²¹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 31-32

⁶²² MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 20-21

⁶²³ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 268

Mais sa motivation plus profonde était le souci de paraître, de faire l'admiration de son entourage. Elle voulait que l'on sache combien elle était charitable. »⁶²⁴

« Pendant quarante ans, j'ai appelé la femme et l'homme qui m'ont élevée maman et papa. Aujourd'hui, je n'en suis plus capable. Mon cœur abîmé, ma confiance saccagée m'interdisent de les nommer ainsi. Aussi le lecteur trouvera-t-il au cours de ce récit, à la place de ces petits noms, si grands pour un enfant, les termes empathiques de “la mère” et “le père.” »⁶²⁵

« Je finis naturellement par y voir mon désir de couper les liens avec ma famille, et je rapportai au docteur ces paroles que j'avais prononcées un jour devant des amis : “Ah ! si je pouvais divorcer de ces gens-là !” »⁶²⁶

« A cette même époque [elle entraît au cours préparatoire], je me mis à présenter un symptôme inquiétant : tous les matins au moment de l'appel, je ressentais une angoisse inexplicable. [...] Au fur et à mesure qu'elle épelait les noms et se rapprocher du mien, je ressentais des palpitations, mes genoux tremblaient. Je fermais les yeux. Au moment où elle prononçait mon nom de famille, “ Le Herwann ” j'aurais voulu rentrer sous terre. Il me semblait que toutes les copines de la classe allaient me montrer du doigt, dire que j'étais une menteuse. Il me fallait rassembler toutes mes forces pour ne pas m'enfuir en criant : “Ce n'est pas moi ! Ce n'est pas moi !” »⁶²⁷

« Je me souviens avoir été troublée et peinée en réalisant que les autres enfants de la fratrie, contrairement à moi, s'étaient vu attribuer, en deuxième et troisième prénom, des prénoms de grand-mères, sœurs ou d'autres membres de la famille. Pourquoi cette différence ? »⁶²⁸

« Chaque fois que nous nous quittons [son amie Laurence et elle], comme je la raccompagnais sur le palier, nous nous embrassions et puis, au moment où j'allais refermer la porte, invariablement elle la repoussait et me glissait à l'oreille un : “Tu sais, tu ressembles vraiment à personne de cette famille !” qui me laissait toujours désorientée. »⁶²⁹

« Je voulais un enfant ! Oui, je souhaitais que ce jeune homme que je connaissais que depuis quelques semaines soit le père de mon enfant ! Ce fantasme me taraudait depuis l'âge de quatorze ans. Il envahissait tout : je dessinais des bébés, je recherchais des prénoms de bébés, au point de perturber ma scolarité. Quelle pulsion m'animait ? Etait-ce le mystère qui entourait ma naissance ? »⁶³⁰

« Enfin le médecin arriva. Il me fit une piqûre de Valium. Puis il murmura. “C'est curieux que cela vous arrive juste le jour de votre anniversaire ! ” [...] “Qu'est ce que cela représente pour vous le jour de votre naissance ? ” Insista-t-il. “Le jour de ma naissance ? ” Que lui répondre ? Ma naissance était un trou noir, tout au plus une douleur où une honte inexplicable »⁶³¹

« Je fis alors ce rêve bouleversant : dans les nues, le vent reprenait en sourdine la mélodie de Schubert, sur des vocalises assez effrayantes. Elles allaient en s'intensifiant. Puis une voix solennelle s'élevait au milieu des tumultes : “Sais-tu que ta mère a perdu un enfant avant toi et qu'elle n'a cessé de le pleurer quand elle te portait ?” Puis les nues disparaissaient et la voix mourait sur une dernière vocalise. “La mère aura-t-elle perdu un enfant avant ma naissance ?” ne cessais-je de m'interroger durant les jours suivants. »⁶³²

Au cours de ses recherches, Rozenn MONEREAU apprit qu'elle avait un frère aîné. « Je pensais à cette sensation qui avait accompagné ma prime enfance. Comme l'inconscient était

⁶²⁴ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 19

⁶²⁵ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 14

⁶²⁶ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 88

⁶²⁷ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 34

⁶²⁸ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 42

⁶²⁹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 52

⁶³⁰ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 54

⁶³¹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 77

⁶³² MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 109

bien fait ! Lorsqu'elle était enceinte de moi et peut-être lors de ma naissance, ma mère m'avait-elle parlé de lui ? Je trouvais, enfin, la clé pour le rêve de l'Ave Maria, rêve au cours duquel j'entendais une voix qui m'interrogeait : "Sais-tu que ta mère a perdu un enfant avant toi et qu'elle n'a cessé de le pleurer quand elle te portait ?" »⁶³³

Roxane, la sœur de Rozenn MONEREAU ignorait l'existence de Ronan, leur frère aîné mais pressentait quelque chose : *« Maman ne lui en avait jamais clairement parlé mais elle n'était pas vraiment étonnée. Confusément, elle semblait avoir toujours su que maman avait déjà été mariée et qu'elle avait un grand frère. »*⁶³⁴

*« La puberté m'avait donc transformée et surtout enlaidie. Devenue boulimique, j'avais pris treize kilos en an ! De plus, j'étais boutonneuse. Bref, je me haïssais. Mais que faire ? Maigrir ? Si je ne mangeais pas, je me sentais mal. On aurait dit que ça pleurait en moi. »*⁶³⁵

*« J'aurais voulu croire que cette crise resterait exceptionnelle. Il n'en fut rien. Le rythme des crises d'angoisse s'intensifia de façon telle, que pour me mettre à l'abri de mes pulsions suicidaires je dus revenir habiter chez "le père" et "la mère". Pour quelques semaines, pense-je. Cela dura six mois. Six mois d'une grande culpabilité j'avais honte de suivre un traitement d'anxiolytiques, honte de ne plus maîtriser ma vie, et j'étais très malheureuse pour mon petit garçon. »*⁶³⁶

*« Mais rien décidément ne pouvait être simple : je tombai à cette époque dans l'engravage de la boulimie ! Elle s'était, certes, déjà immiscée en moi au cours de mon enfance, mais c'est au cours de cette seconde année de mon arrêt maladie qu'elle prit ses aises. »*⁶³⁷

Pour Rozenn MONEREAU, on peut *« mourir d'être né sous X [du fait de la "folie" que le secret peut engendrer]. Mourir même dans sa simple expression médicale, faute de n'avoir pas connu ses antécédents. Les personnes nées sous X n'ayant pas la possibilité d'accéder à leurs origines, ignorent tout de leur hérédité médicale. »*⁶³⁸

*« Je réalise alors que c'est compte tenu de mes antécédents familiaux que cette tumeur a pu être diagnostiquée si tôt : si je n'avais pas retrouvé maman, je n'aurais jamais pu préciser à mon médecin traitant qu'elle et sa propre mère, ma grand-mère, avaient été atteintes de cancer du sein. C'est compte tenu de ces informations sur mon hérédité que j'ai fait l'objet d'un suivi particulièrement attentif. »*⁶³⁹

*« Nourriture et sexe consommés par dépit, ennuis, revanche ... et le sentiment d'un manque impossible à combler. »*⁶⁴⁰

*« On ne parla plus de ma grossesse à la maison. Elle était devenue taboue. "La mère" sortait parfois du silence qui s'était installé pour me cracher au visage que je n'étais qu'une putain. »*⁶⁴¹

*« Ils avaient finalement décidé que je pourrais rester chez eux jusqu'au bac. Ensuite, je trouverais un travail et quitterais la maison. Il n'y avait pas grand mérite à cela puisque j'étais mineure. Me mettre à la porte revenait à me confier à un foyer de la DDASS, ce qui aurait été pour eux une véritable honte. »*⁶⁴²

*« Il était là, bien réel [son bébé]. C'était merveilleux ! J'aurais voulu le crier dans la classe, dans la cour, le dire à tout le monde, mais j'avais reçu la consigne de n'en parler à personne. »*⁶⁴³

⁶³³ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 189

⁶³⁴ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 223

⁶³⁵ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 49

⁶³⁶ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 78

⁶³⁷ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 98

⁶³⁸ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 268

⁶³⁹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 340

⁶⁴⁰ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 51

⁶⁴¹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 61

⁶⁴² MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 64

⁶⁴³ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 66

« Je ne mis personne au courant de mon état : ni mes collègues, ni mes amis. Aurais-je pu confier à mes collègues que je me levais chaque matin en pensant ne pas terminer la journée ? »⁶⁴⁴

« Mon fils payait le fruit de mes angoisses. Pour tenter de le protéger je me taisais sur l'enfer que je vivais, sans parvenir à lui épargner ce qu'avait d'oppressant mon silence. Cela provoqua entre nous de terribles incompréhensions qui nous séparèrent longtemps. »⁶⁴⁵

Au cours de ses recherches, Rozenn MONEREAU fait appel à toutes les personnes qu'elle a rencontrées étant petites afin de recueillir des témoignages. L'une d'entre elles, Rézy, lui explique pourquoi il a « coupé les ponts avec “le père” et “la mère” » : « Il ne supportait plus le poids de ce secret. Un secret qui mettait tout le monde mal à l'aise. »⁶⁴⁶ Rézy explique qu'il avait demandé à plusieurs reprises à la mère de Rozenn MONEREAU de lui dire la vérité, ce qu'elle a toujours refusé. Il explique : « Elle avait beau dire et répéter que tu ne saurais jamais la vérité, je ne pouvais pas le croire. Les années passèrent. Lorsque tu atteignis tes dix ans, je lui dis que cette fois, elle devait te dire la vérité. Face à son nouveau refus, je l'ai prévenue que dans ce cas c'était moi qui te parlerais ! Si tu avais vu ses yeux à ce moment-là ! Il y avait une telle charge de haine ! Je me suis alors juré de ne plus jamais la fréquenter. »⁶⁴⁷

Lorsque Rozenn MONEREAU parle avec sa mère biologique pour la première fois, elle lui explique qu'elle a « coupé les ponts » avec ses parents adoptifs « depuis très longtemps ».

C'est Rozenn MONEREAU qui apprend à son frère aîné, Ronan, né du premier mariage de sa mère, qui elle est et qu'il a deux autres frères et une sœur. Son père, qui l'a élevé, ne lui en avait jamais parlé. Il explique qu'il n'a quasiment plus de contact avec lui.

En 2000, Rozenn MONEREAU a informé par écrit les enfants de sa “mère adoptive” du secret de leur mère la concernant, tout en leur assurant que cela ne changeait rien à ce qu'ils représentaient pour elle : « Nous avons vécu de longues années ensemble et toutes ces années de souvenirs communs ne pouvaient être effacées. Un puis deux, puis six mois passèrent ... »⁶⁴⁸ Elle n'eut plus aucune nouvelle d'eux.

« Choquée par ma passivité, elle mis une distance entre nous. Une fois de plus, la peur me faisait perdre une amie. Des années plus tard, lorsque je me demanderai pourquoi j'étais restée si longtemps dans cette famille, j'aurai toujours la même réponse : la peur. Depuis ma naissance, j'étais retenue en otage par la violence et la menace. Alors je pactisais, je simulais, je mentais aux autres et, ce qui est plus grave, je me mentais à moi-même. »⁶⁴⁹

« Je n'y vivais que le week-end [chez ses parents]. En semaine, j'habitais encore chez “le père” et “la mère”. La raison apparemment était pratique : mon fils était scolarisé à l'école toute proche, et “la mère” s'occupait de lui pendant mon travail. En réalité j'étais un peu comme ce prisonnier que décrit Kafka : il est libre de sortir de sa cellule, mais se sent incapable de la quitter tant qu'il ne l'aura pas aménagée. Avec la même absurdité je ne pouvais quitter les geôliers avant d'avoir trouvé leur amour. »⁶⁵⁰

« J'avais vingt ans. Un désespoir joue en moi en basse continue. Dans la journée je faisais face, mais dès que mon enfant était couché, la douleur sortait. Elle était si profonde que je voulais parfois mourir. »⁶⁵¹

« En fait, j'allais très mal. La toute jeune femme que j'étais se fatiguait très vite années après années, mon univers s'était étreint ; je sortais peu, comme arrêtée par un poids scellé tout au fond de moi. Et puis, le 17 mars 1985, tout bascula “le père” et “la mère” m'avait invitée chez eux ainsi que plusieurs autres membres de la famille pour fêter mon vingt cinquième

⁶⁴⁴ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 78

⁶⁴⁵ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 81

⁶⁴⁶ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 175

⁶⁴⁷ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 175

⁶⁴⁸ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 286

⁶⁴⁹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 70

⁶⁵⁰ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 71

⁶⁵¹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 73

anniversaire. [...] Le repas fut comme toujours très copieux et animé, mais je restais étrangère à l'euphorie familiale. Nous arrivions au bout du repas quand une vague de chaleur me monta à la gorge, me coupant le souffle. Je dégageais mon col, sortis de table et allai m'allonger dans mon ancienne chambre, espérant que le calme et l'isolement dissiperaient mon angoisse. Mais elle était atroce. Elle atteint même une telle violence que je faillis ouvrir la fenêtre et sauter pour y échapper. »⁶⁵²

« J'éprouvais une véritable honte à aller voir un psy. On m'avait tellement rabâchée que c'était un truc pour "les foldingues". [...] Dans le même temps, je me disais avec terreur que je devais être folle. Depuis mon enfance, ma démence avait été savamment orchestrée : "Ouh, Ouh, la folle !", folle de penser que ses parents n'étaient pas les siens, folle d'avoir peur t'entendre prononcer son nom à l'école. J'étais encore loin de comprendre que ma folie était leur paix à eux. Tant que j'étais malade, ils pouvaient croire qu'ils allaient bien. »⁶⁵³

« J'avais à cette époque un véritable problème de "sacomania". Si je passais devant une vitrine et apercevais un sac qui me plaisait, je ne pouvais m'empêcher de l'acheter. Trois jours plus tard, je le jetais, ne comprenant pas comment il avait pu me plaire. Il n'était jamais "le sac idéal" ! Je réalisais alors, sur le divan, que ce sac contenait un bébé sur le point de naître »⁶⁵⁴

« Quand j'avais fait part aux médecins de mes interrogations sur ma naissance, ils me proposèrent de convoquer "la mère" pour un entretien. Ils envisageaient que mes angoisses puissent être provoquées par un secret de famille. [...] Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aux questions des médecins concernant mes doutes sur mes origines, elle répondit : "des doutes ? Mais quels doutes ? Ma fille est folle, docteur. C'est une véritable obsession. Je suis sa mère." »⁶⁵⁵

« Quel cadavre vivait dans mon placard ? C'est ce que je m'évertuais à découvrir dans le cabinet de mon psychanalyste, où je me rendais au prix d'un effort incalculable. »⁶⁵⁶

« J'étais née en 1960, et "la mère" qui s'était mariée en 1962, n'aimait pas parler de cette période pendant laquelle elle avait été mère célibataire. »⁶⁵⁷

La mère de Rozenn MONEREAU était, comme sa fille, encline à de sérieuses crises d'angoisse. Son fils Gwenn se souvient, lorsqu'il était enfant, des « crises au cours desquelles elle invectivait ceux qui lui avait volé son enfant. Gwenn avait gardé un souvenir cauchemardesque de ces moments car il se demandait alors si maman était folle ou si lui aussi risquait d'être volé. Jamais il n'avait osé interroger sa mère à propos de ce qu'il croyait être des délires. Aujourd'hui, bien encore confusément, il commence enfin à comprendre... »⁶⁵⁸

« Je dois être à nouveau opérée sans tarder. La date du 23 décembre est retenue. Je dois être hospitalisée dès le 22. Je ne peux m'empêcher de penser à ma petite maman qui a subi, elle aussi, deux opérations du sein. »⁶⁵⁹

« Jusqu'à ce qu'un jour me revienne en mémoire "la scène" récurrente de mon enfance : "Maman, quand tu te disputes avec papa, tu lui dis qu'il t'a rendu service. C'est quoi, ce service ?" "Ca ne te regarde pas. Je ne te le dirai jamais. Même sur mon lit de mort !" répondait la mère. Je ne pouvais pas rester sans "savoir". »⁶⁶⁰

⁶⁵² MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 76

⁶⁵³ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 86

⁶⁵⁴ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 89

⁶⁵⁵ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 95-96

⁶⁵⁶ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 97

⁶⁵⁷ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 77

⁶⁵⁸ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 218

⁶⁵⁹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 342

⁶⁶⁰ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 120

Roxane, la sœur aînée de Rozenn MONEREAU, lui explique que leur mère ne leur a jamais raconté son histoire. « *Elle explique combien maman était fragile. Ils ne l'interrogeaient jamais sur son passé car tous sentaient confusément qu'il était trop douloureux pour elle d'en parler.* »⁶⁶¹

Antonia, celle qui la gardait alors qu'elle était enfant, lui révèle, à sa demande et parce qu'elle insiste, que ses parents ne sont pas ses parents : « *Ta maman t'a abandonnée à la naissance, tu es née sous X. [...] J'avais quinze ans lorsque tu es née, j'allais au patronage des franciscaines le jeudi, avec mes sœurs. Ta prétendue mère, on la connaissait bien. Elle était cheftaine. [...] Elle racontait qu'elle allait adopter un enfant. Elle disait que, depuis la mort de sa grand-mère et de sa tante qui l'avaient élevée, elle se sentait très seule n'envisageant pas de se marier, mais voulant donner un sens à sa vie, elle avait songé à l'adoption. Elle n'ignorait pas que son statut de célibataire ne lui offrait qu'une faible chance d'accéder à l'adoption, mais les sœurs lui avaient promis leur aide. [...] La sortie de la maternité fut organisée quelques jours après. Sans la moindre difficulté, elle t'a ramenée chez elle.* »⁶⁶²

La mère de Rozenn MONEREAU lui explique qu'elle n'a jamais voulu l'abandonner et n'a pas accouché sous X, ayant donné son nom à l'hôpital et celui du père biologique et lui avait choisi trois prénoms : « *Je suis tombée dans un guet-apens ! Tu avais été repérée dans l'œuf. Tout avait été organisé avant ta naissance. J'étais très malade au moment où j'étais enceinte de toi. [...] Mon état de santé étant très précaire, les médecins m'ont prévenue que, dès ta naissance, je devais partir me soigner en sanatorium. Comme je m'inquiétais pour toi, on me dit que les services sociaux te trouveraient une place en pouponnière le temps de mon rétablissement.* »⁶⁶³ L'une des sœurs franciscaines proposa alors «une très bonne marraine», susceptible de la prendre en charge. Elle n'a alors jamais pu récupérer sa fille.

C'est Rozenn MONEREAU qui va expliquer son histoire à ses deux demi-frères, leur mère n'ayant pas pu le faire. Elle leur avait juste parlé d'une « *petite fille volée* ».

« *Deux émotions me déchire : je tiens enfin la vérité et ça me plaît de n'être l'enfant ni du "père" ni de "la mère", de découvrir que je n'étais pas folle, que je ne l'avais jamais été. J'ai même envie de crier ma joie ... [...] Mais, dans le même temps, je me sens écrasée par l'autre émotion, écœurante, accablante : ainsi, je ne suis l'enfant de "personne".* »⁶⁶⁴

« *"Tu es née sous X, ta maman t'a abandonnée ..."* Ces mots me pulvérisent et m'obligent à revisiter toute ma vie. Certains évènements prennent enfin sens, d'autres le perdent. »⁶⁶⁵

« *Lorsque je parlais de tout ça avec mes amis, je fondais aussitôt en larmes et me sentais prise de vertiges et de nausées. De juillet 2000 à mars 2001, je connus une période de profonde désorientation, je découvrais "le syndrome du Culbuto". [...] J'étais comme eux, ma vie n'avait plus de direction. J'avais aussi beaucoup de mal à marcher ; le choc m'avait coupé les jambes.* »⁶⁶⁶

Au cours de ses recherches, Rozenn MONEREAU rencontre Madame J. de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Celle-ci lui dit qu'elle ne peut lui donner aucune information puisqu'elle est née sous X et qu'elle a peut-être des frères et sœurs qui n'ont pas envie d'avoir connaissance de son existence. « *Elle m'avait "balancé ça" parce qu'elle ne savait plus quoi dire ! Las ! L'idée que ma mère ait pu avoir d'autres enfants après moi qu'elle aurait aimés et choyés me fut intolérable. Que cette cruelle vérité me soit rappelée par cette étrangère me fut odieux, au point que je lui fis part de ma décision de ne plus bouger du bureau tant qu'elle ne m'aurait pas transmis un élément identifiant.* »⁶⁶⁷

⁶⁶¹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 223

⁶⁶² MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 126-128

⁶⁶³ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 196

⁶⁶⁴ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 124

⁶⁶⁵ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 131

⁶⁶⁶ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 130

⁶⁶⁷ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 168

Quand Rozenn MONEREAU apprend, de la bouche de sa mère biologique, qu'elle ne voulait pas l'abandonner, elle « éclate en sanglots ». ⁶⁶⁸ C'est, pour elle, un véritable soulagement.

Quand elle apprend, plutôt brutalement par son demi-frère qui pensait qu'elle le savait, que sa mère biologique a un cancer, elle dit : « *Je reçois ces mots comme un coup de poing. Je me raidis pour ne pas voler en éclats. Maman va mal ? C'est impossible !* » ⁶⁶⁹

Lorsque Roxane, la sœur aînée de Rozenn MONEREAU apprend son histoire, de la bouche de sa sœur, leur mère n'ayant pu lui en parler, elle réagit avec colère : « *“Cette femme qui t'a élevée peut se vanter d'avoir détruit la vie de toute une famille ! Elle a meurtri mes frères Pierrick et Gwenn ! Ils ont subi toute leur enfance les angoisses de notre mère qui allait régulièrement en maison de repos, les laissant démunis et tourmentés, malgré la présence de notre père ; elle a bousillé ma relation avec maman.”* » ⁶⁷⁰

C'est Rozenn MONEREAU qui apprend à son frère aîné, Ronan, né du premier mariage de sa mère, qui elle est et qu'il a deux autres frères et une sœur. « *Cela prit beaucoup de temps. [...] Je le sentais très abattu.* » ⁶⁷¹

« *On voulait me faire croire que j'étais née de rien, au mieux, enfant de parias, et j'ai découvert que, née de l'amour, je peux être fière de mes racines.* » ⁶⁷²

« *Nous ne sommes pas tous égaux en ce qui concerne l'accès aux origines : c'est bien ennuyeux pour un pays qui se proclame défenseur “des droits de l'homme”, et qui a ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant dont l'article 7 prévoit que l'enfant a le droit, dès sa naissance, “à un nom et, dans la mesure du possible, de connaître ses parents et d'être élevé par eux” !* » ⁶⁷³

Un membre de l'association des “X en colère” dit à Rozenn MONEREAU : « *“Il y a tellement de mensonges autour des lieux, des dates de naissance et de baptême des personnes nées sous X, qu'à votre place, j'irais vérifier”* » ⁶⁷⁴

« *Dans ce monde de plus en plus robotisé où nous risquons chaque jour de perdre un peu plus d'âme, nous ressentons l'impérieux besoin de retrouver nos racines. Cette quête est unanimement considérée comme légitime et bénéfique. Alors, comment se fait-il que les personnes nées sous X ou prétendues telles se voient interdire cette recherche ? Au nom de quels intérêts ?* » ⁶⁷⁵

« *Face à maman, l'expression courante “les liens du sang” prenait sens. Je me percevais désormais autrement, je me réparais, je m'étoffais, je m'habillais de sens.* » ⁶⁷⁶

Lorsqu'elle évoque son père biologique, décédé, Rozenn MONEREAU dit : « *J'espère que la vie mettra sur ma route quelqu'un l'ayant connu qui pourra me parler de lui, et peut-être me remettre une photo. J'ai besoin de savoir qui il était. Alors seulement la boucle sera bouclée.* » ⁶⁷⁷

Au cours de ses recherches, Rozenn MONEREAU fait appel à toutes les personnes qu'elle a rencontrées étant petites afin de recueillir des témoignages. « *C'est ainsi que j'appris que, pour les proches de “la mère” qui savaient qu'elle n'avait pas été enceinte de moi, la version officielle était qu'elle m'avait adopté. Ordre fut donné de ne le répéter à personne.* » ⁶⁷⁸

⁶⁶⁸ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 195

⁶⁶⁹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 210

⁶⁷⁰ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 222

⁶⁷¹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 235

⁶⁷² MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 331

⁶⁷³ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 154

⁶⁷⁴ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 158

⁶⁷⁵ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 155

⁶⁷⁶ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 219

⁶⁷⁷ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 220

⁶⁷⁸ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 175

« Combien de mère considèrent que leur enfant ayant grandi, elles n'ont plus de droit sur lui. Alors, elles se taisent, et ce secret, comme ce fut le cas pour maman, les consume. »⁶⁷⁹

La mère de Rozenn MONEREAU se sent coupable et honteuse d'avoir été « naïve » à l'époque : « J'ai honte de ce qui est arrivé. Comment te faire comprendre que j'avais pu être si négligente, si naïve ? Comment allais-tu me juger ? »⁶⁸⁰. Elle explique ainsi le fait qu'elle n'a jamais osé prendre contact avec elle et qu'elle attendait que ce soit elle qui le fasse.

Sa mère biologique lui explique qu'elle a un frère aîné, Ronan, né de l'union avec son premier mari. Elle a gardé l'existence de ce fils secrète à ses autres enfants : « Je ne t'en parlais pas car mes autres enfants ne le connaissent pas, tout comme je ne leur avais rien dit pour toi. Je voulais les protéger de tous ces drames, éviter des les angoisser en remuant le passé en vain. C'est tant de douleurs ! Je ne l'ai pas abandonné mais c'est son père qui l'a élevé. »⁶⁸¹

Rozenn MONEREAU n'a jamais dit à sa mère la façon dont elle avait été traitée petite. Elle a voulu la protéger. « Je repense à ce que m'a dit maman, à ces mensonges proférés par “le père” et “la mère” pour persuader maman qu'ils m'apportaient tout ce dont un enfant peut avoir besoin. Pauvre petite maman qui s'était sacrifiée, je n'avais pas eu le cœur de la détromper. »⁶⁸²

⁶⁷⁹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 202

⁶⁸⁰ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 202

⁶⁸¹ MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 205

⁶⁸² MONEREAU Rozenn. Op. cit., p. 308

« J’entendais, mais ne voulais pas tout entendre, je voyais mais ne voulais pas tout voir, je parlais –si peu ! – mais ne voulais pas poser de questions qui seraient, de toute façon, restées sans réponses. J’étais les trois petits Singes de la Sagesse à moi tout seul ! »⁶⁸³

« “Chéri et adoré” ? Non, je ne l’étais pas. Je ne pouvais pas l’être ! Je n’aurais pas su dire pourquoi mais je sentais bien que quelque chose clochait... Une chape de plomb s’était abattue sur notre maison. C’était comme si un frein ralentissait l’amour de ma mère ; un frein si puissant qu’il l’arrêtait net dans son élan. Cet amour ne pouvait donc parvenir jusqu’à moi. A trois ans, on peut avoir des certitudes. J’en avais : celle, entre autres, de ne pas avoir été programmé pour exister. »⁶⁸⁴

« J’ai découvert aussitôt un monde que je ne qualifierais pas d’hostile, mais plutôt un monde où le silence régnait, implacable. Madeleine Lenormand, enceinte à seize ans, d’un soldat allemand de surcroît, avait pris la précaution de ne pas accoucher chez elle. L’éloignement et la discrétion s’imposaient. La mentalité de l’époque et le contexte historique et géographique avaient probablement incité la mère et la fille à prendre la décision, sinon de fuir, du moins de se faire oublier. »⁶⁸⁵

« Instinctivement, j’étais allé vers elles, hissé sur la pointe des pieds pour ne pas perdre une miette de la scène dont je subodorais l’importance, je “savais” que quelque chose me concernait. J’étais petit mais le rapide coup d’œil jeté sur les clichés disposés sur une chaise m’a suffi pour graver ces images dans ma mémoire. »⁶⁸⁶

« De toute évidence, Madeleine ne souhaitait pas partager son secret. Pas avec moi, en tout cas. Ce putain de silence a dominé toute ma vie jusqu’à l’empoisonner ! »⁶⁸⁷

« Je comptais pour du beurre mais je n’en nourrissais pas d’amertume. Je faisais avec. J’engrangeais ce que je pouvais capter, au gré des conversations, je glanais indices et bribes d’informations pour reconstituer le puzzle, mais sans plus. »⁶⁸⁸

« Pendant des décennies, ma mère confessait à qui voulait l’entendre que j’étais “le fils d’un soldat américain”. Cela faisait mieux dans le tableau. Elle ne me l’a pas dit à moi. C’eut été m’accorder trop d’importance. L’information m’est parvenue grâce aux commérages. Mais, pour moi, la vérité ne pouvait venir que d’elle. »⁶⁸⁹

« La famille Lenormand aime bien se cacher derrière le mensonge. Ma mère n’était pas la moins douée du clan. Elle affabule complètement et raconte l’histoire à sa façon, en l’agrémentant de détails. Ses petits arrangements avec la vérité ne m’ont jamais convaincu ; ils m’ont parfois séduit mais jamais dupé ! »⁶⁹⁰

« Mais depuis ma plus petite enfance, il y avait pire que la trahison, il y avait ce silence de mort. On ne me disait rien. Je n’en valais pas la peine. Mes tantes et ma grand-mère, les seules qui auraient pu me fournir des explications, ont opté pour le mutisme. »⁶⁹¹

Gérard LENORMAN s’adresse à sa mère : « Arrête de me regarder avec rage, colère et mépris ! Arrête d’avoir honte de toi, de moi ! Le poids de cette honte va finir par m’écraser, m’étouffer. Me tuer, peut-être ? »⁶⁹²

⁶⁸³ LENORMAN Gérard. *Je suis né à vingt ans*, Paris, Calmann-Lévy, 2007, 169 p., p.11

⁶⁸⁴ LENORMAN Gérard. Ibid., p.11-12

⁶⁸⁵ LENORMAN Gérard. Ibid., p.12.

⁶⁸⁶ LENORMAN Gérard. Ibid., p.14.

⁶⁸⁷ LENORMAN Gérard. Ibid., p.15.

⁶⁸⁸ LENORMAN Gérard. Ibid., p.15

⁶⁸⁹ LENORMAN Gérard. Ibid., p. 16

⁶⁹⁰ LENORMAN Gérard. Ibid., p. 16

⁶⁹¹ LENORMAN Gérard. Ibid., p. 16-17

⁶⁹² LENORMAN Gérard. Ibid., p. 17

« Je n'étais pas là pour ça. J'étais là pour payer la facture. »⁶⁹³

« Muselé, emmuré, j'attendais que ça passe. Je me réfugiais dans mon monde, un monde que mon imaginaire avait créé, fort heureusement car, dans la réalité, je me sentais abandonné. Le droit au gîte, au couvert, à la nourriture et aux vêtements, ce n'est pas la vie, c'est la survie. »⁶⁹⁴ « Moi seul pouvais prendre mon destin en main, mais j'avais encore de longues années de silence devant moi avant d'ouvrir grande la fenêtre... »⁶⁹⁵ « Je faisais tout pour donner l'illusion d'être un adolescent normal. C'était une façon de camoufler mes carences. Je ne me plaignais jamais de ma mère ni de mon sort à personne. »⁶⁹⁶

Gérard LENORMAN explique qu'il aurait préféré que sa mère l'abandonne tellement il avait l'impression qu'il était « encombrant. Son encombrant. Comment peut-on deviner la passion qui habite un petit être quand on rejette tout de lui ? Mais je peux comprendre ce refus de moi : j'incarnais l'interdit, la privation de liberté. Je ne représentais que ça. »⁶⁹⁷ « Ma mère a-t-elle subi les pressions familiales que l'on imagine pour ne pas franchir le cap ? »⁶⁹⁸

« Il m'arrivait de séjourner aussi chez elle en dehors des périodes de vacances scolaires "quand il le fallait". Je ne sais pas pourquoi "il le fallait", mais toujours est-il que j'étais expédié chez mon aïeule et ce, à plusieurs occasions. »⁶⁹⁹

La mère de Gérard LENORMAN décide un jour de le placer au foyer de Saint-Vincent-de-Paul : « Saint-Vincent-de-Paul faisait office de foyer d'accueil. Les familles parisiennes, face à un coup dur ou, pire, pouvaient y déposer un enfant pour une durée que les vicissitudes de la vie et la capacité à endurer les épreuves se chargeaient de déterminer. L'abandon pouvait être provisoire ou définitif ; peu importait le nombre de jours, de semaines, de mois. Il était avéré. L'abandon ne se range jamais dans le tiroir des souvenirs. Il n'appartient jamais au passé, il vous poursuit au présent et vous saccage l'avenir. »⁷⁰⁰

« J'ai beaucoup de mal avec les sentiments, quels qu'ils soient. »⁷⁰¹

« Je ne lui trouve donc pas d'excuse et il n'y a toujours pas prescription. Mentir, même par omission, ça peut tuer. Je suis croyant mais sans doute pas un chrétien exemplaire car le mensonge, je ne le pardonne pas. J'ai longtemps aimé ma mère et j'ai mis longtemps à ne plus l'aimer. »⁷⁰²

« Le jour de son mariage, le plus beau jour de sa vie, ma mère prend le temps de me parler, avec ce ton si délicat qu'elle réservait à nos rares échanges : "J'aimerais que, désormais, tu changes de trottoir quand tu me croises dans la rue et surtout que tu cesses de m'appeler maman !" De son passé de fille mère, Madeleine voulait faire table rase. Je le suppose même si elle ne me l'a jamais confié. Je le comprends. Je l'ai toujours compris. Saisir le bonheur de peur qu'il ne se sauve, et ce à n'importe quel prix. Au prix de mon rejet, de mon élimination. C'était cher payé ! »⁷⁰³

« Madeleine seule sait ce qui s'est passé entre elle et son beau soldat. Mais mesure-t-elle les conséquences de ses actes et de son mutisme ? Est-il possible de les ignorer totalement ? Est-il possible de laisser la chair de sa chair dans l'ignorance et dans le dénuement psychologique ? Quels maux excuseraient pareil comportement ? »⁷⁰⁴

« En arrivant dans la capitale, je me suis souvent senti bien seul, le bagage mince, quelques chansons, le cœur sous le bras, mes complexes, mes souvenirs et surtout ce silence.

⁶⁹³ LENORMAN Gérard. Ibid., p. 17

⁶⁹⁴ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 18

⁶⁹⁵ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 19

⁶⁹⁶ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 20

⁶⁹⁷ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 21

⁶⁹⁸ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 18

⁶⁹⁹ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 22

⁷⁰⁰ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 31

⁷⁰¹ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 36

⁷⁰² LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 39

⁷⁰³ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 42

⁷⁰⁴ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 46-47

Pour en venir à bout, il me fallait naître par les mots. Mais les mots m'étouffaient. Ils avaient du mal à sortir. L'exercice était douloureux. »⁷⁰⁵

« Ne pas dire, ne pas se lâcher, ne pas se déclarer, ne pas être tout simplement, cela m'a joué des tours et empoisonné l'existence. Des amours me sont probablement passés sous le nez ; des amitiés, des rencontres professionnelles précieuses auraient pu se nouer et m'apporter beaucoup. Mais moi, je me demandais toujours ce que je pouvais bien apporter aux autres. La relation ne pouvait s'établir qu'à sens unique. Ce blocage devenait presque une malédiction. »⁷⁰⁶

« Depuis que j'ai quitté la maison, je n'ai pas revu Dominique, ma demi-sœur, la fille de Madeleine et d'Hubert. J'ai largué les amarres sans désir ni intention de me retourner. Je n'en suis pas fier, bien sûr, car ma négligence envers elle me revoie forcément à mon égoïsme, voire à une certaine forme de lâcheté. Me défaire du carcan familial n'a pas été une tâche aisée. Y replonger ne me tente pas du tout. Ce mal de vivre est un peu la marque de fabrique des Lenormand, il détruit à petit feu les membres de la famille. Je l'avoue sans vergogne : je me tenais à distance. Pour préserver ma santé morale et physique encore bien trop fragile à l'époque. J'étais rescapé d'un cercle infernal et je ne voulais pas y retourner. »⁷⁰⁷

« Lors de mon premier Olympia, Patrick, mon secrétaire, était venu me trouver pour me faire part d'un fait inattendu. "Il paraît que, ce soir, votre père était dans la salle." Toujours d'après Patrick, il semblait que mon supposé père soit venu assister au spectacle et qu'il soit reparti incognito. "Très bien. Écoutez, Patrick, si cette personne qui prétend être mon père veut me rencontrer, qu'elle fasse la démarche." Divagations ? Mensonges ? Affabulations ? Je n'y croyais pas, au père repentant ou repenté ou simplement désireux de voir sa progéniture, quelque trente-cinq ans après. Patrick n'est plus là pour me fournir les détails que j'avais d'ailleurs toujours refusés. Je fuyais ce genre de révélations surprises, nées on ne sait comment et colportées par on ne sait qui. »⁷⁰⁸

*« Un jour, j'ai reçu un courrier émanant d'un mystérieux intermédiaire qui "savait" ».*⁷⁰⁹

« Et puis ce sont des hontes qui resurgissent. Des hontes qu'il faudra peut-être évoquer pour la énième fois. Et puis ce sont des peurs qui vrillent le ventre et le cœur. La peur d'être abusé et anéanti. Si quelqu'un doit me raconter mon histoire, c'est à Madeleine de le faire. Mais je ne pouvais pas compter sur ce spécialiste de l'incognito. Aller à la source moi-même, je n'en étais pas capable. J'étais trop fragile pour risquer de perdre pied. Mais ces bribes d'informations m'ont secoué les tripes et mis la tête à l'envers. "Qu'est-ce que tu vas faire, Gérard ?" Je n'ai pas tergiversé longtemps. Rien. Surtout ne rien faire. Quand les émotions me submergent, elles me glacent les sangs au sens propre du terme. Je suis transi de froid. J'ai assez d'entraves comme ça. Merde ! Je trimbale des boulets aux pieds, aux mains, au cœur. Un vrai bagnard. »⁷¹⁰ *« Au bout du fil, je ne reconnais ni la voix ni le style de Dominique. "Bonjour... Je viens d'arriver chez Mme Aumard..." La voix est troublée, hésitante. "J'ai la confirmation que mon père, un soldat allemand, est bien le vôtre aussi..." "Allô Gérard ? Je te passe ta sœur." Sans le moindre préambule, Madeleine vient de me jeter mon histoire à la figure. "J'ai déjà été en contact avec vous, souvenez-vous, mais vous n'avez pas donné suite..." C'est vrai, je n'avais pas donné suite. J'avais consenti à répondre à son courrier et à la rencontrer. Mais je ne lui avais pas caché mes réticences. "Je suis la fille d'Erich ; ce que m'a confirmé votre mère au vu des éléments que je lui ai fournis." "Allô, Gérard ? Je te passe ta sœur." Ma mère a un sacré sens du raccourci.* »⁷¹¹

⁷⁰⁵ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 73

⁷⁰⁶ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 130

⁷⁰⁷ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 143

⁷⁰⁸ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 144

⁷⁰⁹ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 144

⁷¹⁰ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 145

⁷¹¹ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 146-147

« C'était pourtant l'occasion rêvée pour amorcer la conversation. Mais non. Je prends la nouvelle de plein fouet, un vrai coup de boule. "Tu la voulais l'histoire ? Eh bien, vlan ! La voilà. Débrouille-toi avec ça !" Cela dit, Madeleine ne s'attendait probablement pas, elle non plus, à une telle nouvelle. La visite inopinée de la fille de son amoureux a dû la troubler, la peiner, peut-être. Madeleine n'avait donc pas été le seul béguin du beau soldat. »⁷¹²

« Il faut dire que je ne suis enclin à poser beaucoup de questions. Ma curiosité n'est pas suscitée. Ou plus exactement, elle ne veut pas l'être. Souffrir encore, non merci. Entendre la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, je n'étais pas persuadé que le jeu en valait la chandelle. J'étais bien décidé à en rester là. Apprendre d'où l'on vient à trente-cinq ans, n'est-ce pas un peu tard pour se reconstruire quand on n'y est toujours pas parvenu ? Ce n'est pas faute d'avoir essayé ! »⁷¹³

« Remuer le passé et raviver les blessures anciennes ne m'intéressaient pas. Pour les demandes et les réponses, c'était trop tard. C'est fou comme ma mémoire est sélective. J'ai beau faire des efforts, je ne me remémore pas le prénom de cette demi-sœur tombée du ciel. Il aurait pourtant dû se graver dans mon esprit. Je sais toutefois que c'est elle, ce jour-là, qui m'a appris que notre père s'appelait Erich et qu'il était musicien. Violoniste et chef d'orchestre, pour être précis. On a pu se demander longtemps d'où je tenais ce don pour la musique. Le mystère était élucidé. Tant mieux. Je n'étais plus le fils de personne. Tant mieux. J'étais le fils d'un artiste. Tant mieux. Cet homme m'a transmis le goût de la musique et du spectacle. De cet héritage-là, je n'allais pas faire fi. »⁷¹⁴

« J'ai écrit cette chanson d'un seul trait. Pas de ratures, les mots s'alignent, s'imposent. À cela, une seule explication : trente-cinq ans de gestation. Quand la vérité éclate, c'est une détente, comme une libération. En même temps, c'est une perturbation, un cataclysme. On ne dort pas tranquille. On ne pense pas tranquille. On ne fait plus rien tranquille. C'était la première fois que je me rendais à Berlin. »⁷¹⁵

« Madeleine avait tout de même eu l'aplomb de prénommer le fils d'Hubert Éric. Que se passait-il dans la tête de ma mère ? Toutes ces années, elle est restée enfermée dans un mutisme profond, mais il faut croire que cette femme n'a jamais oublié son amour de jeunesse. Moi qui ne pose jamais de questions aux autres, je m'en pose fatalement à moi-même. »⁷¹⁶

« Madeleine a beau sembler solide comme un roc, son silence a beau être de plomb, il laisse filtrer des signes qui ne trompent pas. Surtout pour un émotif invétéré comme moi. Elle s'est privée de tout. Elle s'est dépossédée d'elle-même, de moi. De toute forme de bonheur. Elle s'est cadennassée. Je ne trouve pas de mots pour décrire sa faiblesse et sa force ainsi que son acharnement à me faire payer. Son incapacité à vivre avec son passé m'aura bousillé. Tout au long de son parcours, que je devine douloureux, Madeleine n'a semé que chagrin et férocité autour d'elle. Tout au long de sa vie, elle s'est comportée comme un tyran. Elle n'a permis à personne de la secourir. Elle a refusé toutes les mains tendues. Le drame de sa vie, c'est de ne pas savoir recevoir. C'est un peu le mien, je le crains. »⁷¹⁷

« Je suis né de la honte. Je vis avec et dans la honte. J'ai honte d'être bien, honte de ne pas avoir à payer la misère des autres. Cela paraît bien pensant, mais je ne cherche pas à être politiquement correct ; j'éprouve juste cette gêne lancinante qui sait se faire aigüe, souvent, et se plaît à me torturer, parfois. »⁷¹⁸

⁷¹² LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 147

⁷¹³ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 147-148

⁷¹⁴ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 148

⁷¹⁵ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 149

⁷¹⁶ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 150

⁷¹⁷ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 151

⁷¹⁸ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 156

« J'ai tenté, tout au long de mon témoignage, de vous raconter comment on peut vivre à côté de sa vie pendant des années, mais aussi comment l'on peut se tirer d'affaire avec dignité et humilité. L'humilité est la seule chose dont un être humain ait besoin. »⁷¹⁹

« Longtemps, je me suis privé de l'essentiel, de ce qui constitue le bonheur : parvenir à me libérer de mon fardeau, essayer de traduire mes sentiments et pouvoir les partager, tenter de faire taire ma honte. Réussir à bousculer tout ça et devenir enfin normal. Je me suis souvent réfugié derrière le rire. »⁷²⁰

« C'est, sans doute, pour rattraper le temps et la tendresse perdus que je me suis résolu à aborder ici, au grand jour, un sujet qui nous concerne, Madeleine et moi. Ce n'est facile ni pour l'un ni pour l'autre. Cette conversation que nous n'avons jamais pu avoir, peut-être l'aurons-nous grâce à ces pages ? Après avoir déposé mon bagage, mon colis encombrant – chacun son tour –, ma vie commencera-t-elle vraiment ? »⁷²¹

« Il est grand temps que Madeleine, qui ne rajeunit pas, sache et comprenne. Il est grand temps que j'ouvre mon cœur à cette femme qui m'a mis au monde. Et je tiens à le faire de son vivant. Attendre sa disparition pour livrer le fruit de ma bataille serait passablement traître. »⁷²²

⁷¹⁹ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 167

⁷²⁰ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 167

⁷²¹ LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 168

⁷²² LENORMAN Gérard. Op. cit., p. 169

« A la récréation, il y avait de petits groupes qui se formaient selon les affinités, j’entendais un mot à droite, un mot à gauche, mais dès que j’approchais, les conversations s’arrêtaient soudain ou le sujet de conversation changeait comme par hasard. Je me suis posé des questions mais je ne comprenais pas. »⁷²³ « Tout mon entourage était au courant de mon adoption, sauf moi bien entendu, le secret était bien gardé comme souvent dans ce genre de situation. »⁷²⁴

« Au cours de ma neuvième année, le réveil fut brutal. Un homme de mon quartier, qui ne faisait pas partie de la famille, a profité du fait que je ne savais rien de mon adoption pour m’assener en pleine figure : “Tes parents ne sont pas tes parents ! Tu es adoptée ...” [...] Si tu n’obtempères pas à mes demandes, je le dirai à tes parents adoptifs et ils te mettront au “Bon Pasteur” ! C’était une institution très dure, dirigée par des sœurs. [...] Nous en avons toutes une peur bleue. C’est à ce moment que ma vie a basculé. »⁷²⁵ « Comme je ne me doutais de rien, mon monde s’est écroulé, j’étais au plus mal. Je comprenais enfin pourquoi à l’école les conversations s’arrêtaient lorsque j’approchais un groupe de camarades. »⁷²⁶

« J’étais soumise à ses envies et à ses perversions, ma vie est devenue un enfer dès le jour de cette révélation. »⁷²⁷

Odile a beaucoup de mal à avouer à son mari les viols dont elle a été victime : « Je ne savais pas comment sortir de cette situation. Je vivais avec des douleurs physiques à chaque rapprochement et ensuite morales car je m’en voulais. » Ce n’est qu’un certain nombre d’années après, ayant peur qu’il la quitte, qu’elle lui révèle : « C’est seulement maintenant, après avoir enfin tout avoué que je me sens libérée et commence à vivre, tout est devenu clair aussi pour mon mari, qui a enfin compris mes réticences pendant toutes ses années qui ont été empoisonnées par les sévices subies avant notre rencontre. »⁷²⁸

« J’ai voulu en parler à maman, maintes et maintes fois, mais à la dernière minute je flanchais, la honte et le dégoût de moi me submergeaient. »⁷²⁹ « Après l’école, nous discussions entre filles des premiers flirts, moi je n’osais rien dire de mes malheurs, je me sentais fautive vis-à-vis de cette “ordure” »⁷³⁰ « Je n’osais me confier, surtout pas à mes anciennes camarades qui habitaient dans le même quartier, rien ne devait sortir au grand jour et surtout pas à ma maman qui serait morte de chagrin et de honte. »⁷³¹

« Pour moi aussi la vie est devenue presque normale, car j’avais maintenant le soutien de mon mari, mais je ne lui ai rien dit de la perversion de mon tortionnaire sachant que cela deviendrait vite un drame. Il ne supportait aucune injustice. Je ne voulais pas ruiner notre vie, ni celle de mes parents adoptifs. »⁷³²

« Un matin, le médecin de famille m’a dit qu’il faudrait maintenant avertir maman [de l’état de santé de son mari, père d’Odile], je lui ai demandé de le faire pour moi car je n’en avais pas la force. Quelques jours après, en rentrant du travail je l’ai vue en larmes et j’ai compris. Comme toujours, elle a voulu me protéger en me disant : “Tu sais papa est très malade”.

⁷²³ ODILE. *Enfant trouvée et violée*. Courtoimer, ABM Editions, 2006, 95 p., p. 20

⁷²⁴ ODILE. *Ibid.*, p. 25

⁷²⁵ ODILE. *Ibid.*, p. 25

⁷²⁶ ODILE. *Ibid.*, p. 25

⁷²⁷ ODILE. *Ibid.*, p. 26

⁷²⁸ ODILE. *Ibid.*, p. 44

⁷²⁹ ODILE. *Ibid.*, p. 29

⁷³⁰ ODILE. *Ibid.*, p. 29

⁷³¹ ODILE. *Ibid.*, p. 29

⁷³² ODILE. *Ibid.*, p. 46

Je l'ai prise dans mes bras et lui ai dit : "Je le sais depuis quelques années mais je ne voulais pas te faire souffrir inutilement". »⁷³³

« Maman a beaucoup souffert des différences qui ont été faites à mon égard par la famille de mon père, du fait de mon adoption. Je l'ai souvent vue pleurer et être malheureuse mais à l'époque, je n'étais au courant de rien. [...] Il reste encore ancré en moi ce sentiment d'être considérée comme la dernière roue du carrosse dans cette famille [la famille élargie]. J'en veux pour preuve mes cousins et cousines qui à Pâques avaient droit aux lapins en chocolat et moi à celui en sucre rouge. »⁷³⁴

« Le jour de la cérémonie du mariage toute ma famille du côté paternelle était présente, pas pour mon mari et moi, mais simplement afin de mieux pouvoir critiquer après. Du côté maternel, l'unique frère de maman qui était aussi mon parrain a refusé l'invitation, (pour lui je ne faisais pas partie de la famille puisque j'avais été adoptée), c'est ma grand-mère qui l'a obligé à tenir ce rôle de parrain. [...] Ma future belle-famille a été d'une grande gentillesse ce jour-là, j'ai vraiment cru qu'elle avait changé et accepté la situation, que nenni, c'était seulement de la comédie pour faire croire à une famille unie réunie en ce si beau jour ... »⁷³⁵

Le père d'Odile est décédé à l'âge de soixante-six ans. Après l'enterrement, Odile a fait venir la famille et les amis pour une collation comme le veut la tradition : *« J'ai remarqué tout de suite un malaise à table où le clan s'était réuni. Ma tante après une demi-heure a dit : "Il est temps que nous partions." Je leur ai demandé de rester encore un peu pour maman mais la réponse ne s'est pas fait attendre : "Il n'y a plus de [nom de famille de son père] maintenant et toi tu n'es pas une [nom de famille de son père]. Tu ne fais pas partie de la famille." »⁷³⁶*

« Au fil des jours et des semaines, nous [elle et son futur mari] avons beaucoup parlé. Ne voulant pas être rejetée une fois de plus, je lui ai avoué que j'avais été adoptée. Cela ne lui posait aucun problème, sa réponse m'a reconfortée et mise en confiance, car pour lui mon passé n'était pas important, ce qui primait, c'était moi et notre avenir. Je n'osais pas, malgré tout, lui dire pour le viol, même si cette situation me pesait. Confidences pour confidences, il m'a dit à son tour être pupille de la nation. »⁷³⁷

« Le dimanche quand nous [elle et son futur mari] arrivés, après les présentations, mon père m'a demandé de quitter la pièce avec maman. Il s'est entretenu avec mon ami qui était déjà au courant de la situation, il n'en a rien dit. Je suis restée avec maman qui avait les larmes aux yeux, la gorge nouée, elle ne pouvait presque pas parler. Elle m'a enfin avoué mon adoption et m'a dit qu'elle avait peur de ma réaction. Comme toujours je l'ai prise dans mes bras et lui ai dit : "Je sais depuis longtemps ..." Vu son état, elle pleurait de plus belle, je n'ai pu lui avouer la façon dont je l'avais appris, cela lui aurait brisé le cœur. »⁷³⁸

« En fonction de ces nouvelles tribulations ajoutées à la complicité qui s'est installée entre mon amie et moi, nous nous comprenons sans échanger beaucoup de paroles, j'ai décidé que le moment était venu de lui ouvrir mon cœur et de me soulager du poids énorme qui me pesait et m'étouffait de plus en plus : le viol. J'ai attendu l'absence de mon mari pour écrire à celle que j'avais choisie comme confidente, je lui ai raconté ma douleur et ma souffrance. Je ne me suis pas trompée sur son compte, elle a été à mes côtés tout l'après-midi me conseillant de le dire à mon époux dès son retour. J'ai suivi son conseil et j'ai écrit à plusieurs reprises toute une page que je lui ai remise à son arrivée, le cœur vraiment lourd. Je n'avais aucune idée de sa réaction. Il l'a lue et relue, nous aurions pu entendre voler une mouche.

Puis il m'a prise dans ses bras et m'a dit : "Pourquoi toi ? Est-ce que je le connais ? " J'ai répondu par l'affirmative et lui ai donné son nom. "Il n'a qu'une chance, celle d'être crevé,

⁷³³ ODILE. Op. cit., p. 47

⁷³⁴ ODILE. Op. cit., p. 31-32

⁷³⁵ ODILE. Op. cit., p. 43

⁷³⁶ ODILE. Op. cit., p. 48

⁷³⁷ ODILE. Op. cit., p. 34

⁷³⁸ ODILE. Op. cit., p. 41-42

sinon je lui aurais fait la peau !” Là, je lui ai expliqué la raison de mon silence, je ne voulais à aucun prix un drame qui n’aurait pu qu’avoir lieu le connaissant. »⁷³⁹

« Après cette confession, j’étais soulagée, mais j’étais de plus en plus mal en mon for intérieur, il fallait que je me débarrasse de ce vécu. J’ai donc parlé à mon psychologue afin qu’il m’aide à tout “sortir” et qu’il me soutienne le temps nécessaire lors de chaque séance. Cela m’a aussi permis de retrouver le bonheur avec mon mari après quarante ans de vie commune. Les longs entretiens avec lui où enfin, j’ai pu tout lâcher m’ont permis d’avancer. »⁷⁴⁰

« Notre vie était constamment jalonnée de frustrations et de mon côté de beaucoup de larmes, j’étais toujours emmurée dans mon secret. »⁷⁴¹

Ce n’est qu’après le décès de ses deux parents qu’Odile a ressenti le besoin de rechercher ses origines et a pu engager des démarches : *« Tant que ma maman d’adoption était vivante, ne voulant pas lui faire de peine je n’ai rien fait. »⁷⁴²*

« Ne pas savoir qui était ma maman était une réelle souffrance pour moi »⁷⁴³

« Le problème, c’est que je ne savais absolument pas comment m’y prendre pour commencer mes recherches. Puis un jour, j’ai vu à la télévision l’émission “Perdu de vue” qui abordait le sujet des personnes “nées sous X” et leurs retrouvailles avec leurs familles. J’ai eu subitement un grand coup au cœur. [...] J’ai pris ma plus belle plume et j’ai adressé une demande à l’animateur de l’émission afin de savoir si je pourrais avoir la chance d’être invitée sur le plateau. »⁷⁴⁴ Cette demande lui a été refusée, l’argument étant que Odile avait été adoptée plénièrement et qu’ils ne voulaient pas interférer dans la vie de sa famille d’origine. Odile a appris à cette occasion ce qu’était une adoption plénière.

« Une dépression s’est installée, j’étais aux mille dessous, car j’avais perdu tout espoir de retrouver ma maman biologique. Je faisais et refaisais mes comptes presque tous les jours afin de m’en sortir, j’ai fait changé les fenêtres de la maison et tellement d’autres choses ... Nous changions aussi de voiture tous les deux ans, la banque ne m’a jamais arrêtée [...] Pendant que je me créais tous ces problèmes, j’oubliais les autres ... ou pensais pouvoir le faire ! »⁷⁴⁵

Puis Odile a rencontré des problèmes de santé avec deux interventions chirurgicales : *« La descente aux enfers s’est amorcée lentement et inexorablement. C’est à ce moment que j’ai commencé à boire. »⁷⁴⁶*

« J’ai commencé à lire le procès verbal d’abandon, j’étais à la recherche d’un nom, mais il n’y avait rien ! Je n’avais en main qu’un bulletin de sortie d’un centre d’élevage ... des renseignements sur ma santé et un extrait de baptême, sans nom. [...] A la question “La mère paraît-elle attachée à son enfant, la mention “oui” suivait. Sur le rapport, il était aussi écrit qu’elle était âgée de vingt-quatre ans. Plus bas suivait : “Le père de l’enfant est un militaire français qui l’a violée”. »⁷⁴⁷

A la lecture de l’acte d’abandon : *« Quelle ne fut pas ma déception, pas de nom et aucune trace de ma maman. L’expression “centre d’élevage” m’a profondément choquée. »⁷⁴⁸*

Odile a déposé une annonce et à reçu un appel téléphonique d’une personne qui lui a révélé l’identité de sa mère et quelques informations la concernant. *« La semaine suivante, je me suis rendue seule sur la tombe de maman. C’est là que je me suis sentie soulagée et sereine,*

⁷³⁹ ODILE. Op. cit., p. 69-70

⁷⁴⁰ ODILE. Op. cit., p. 71

⁷⁴¹ ODILE. Op. cit., p. 43

⁷⁴² ODILE. Op. cit., p. 49

⁷⁴³ ODILE. Op. cit., p. 51

⁷⁴⁴ ODILE. Op. cit., p. 51

⁷⁴⁵ ODILE. Op. cit., p. 59

⁷⁴⁶ ODILE. Op. cit., p. 61

⁷⁴⁷ ODILE. Op. cit., p. 53-57

⁷⁴⁸ ODILE. Op. cit., p. 53

*j'avais enfin trouvé d'où je venais même si cela était trop tard pour que nous nous retrouvions. »*⁷⁴⁹ Odile a retrouvé une petite cousine et la mère de celle-ci. Si cette cousine à accepter son existence, sa mère a beaucoup plus de mal : *« Je pense que réellement elle a du mal à admettre mon existence avec ce silence de cinquante-neuf ans. »* Lorsqu'elle lit qu'elle est issue d'un viol, Odile dit : *« A ce moment-là, je me suis effondrée en larmes, pensant à mon propre malheur. L'histoire se répétait, quels destins tragiques : mère et fille liées par la même souffrance ! »*⁷⁵⁰

*« Avec le docteur, nous avons longuement discuté, mais je n'ai à aucun moment pu lui confier tout ce qui me faisait souffrir. Je lui ai parlé de mon abandon, de mes loisirs que je ne pouvais plus pratiquer, j'ai refoulé le "reste". »*⁷⁵¹ *« Je voulais m'en sortir, "l'ordure" était crevée mais malgré tout je n'arrivais toujours pas à me libérer par la parole. »*⁷⁵²

Odile fait allusion à quelque chose qui pourrait être de l'ordre du "miracle". En effet, alors qu'elle a passé une annonce afin, peut-être, d'obtenir des informations sur sa mère biologique, elle reçoit un appel téléphonique. Elle écrit alors : *« Hasard ou réponse à mon appel spirituel ? »*⁷⁵³

*« Maintenant que j'ai dit à mon mari ce qui m'était arrivé, et ai retrouvé une partie de ma famille, pour la première fois de ma vie, je suis joyeuse et sereine. »*⁷⁵⁴ *« Il faut abolir l'adoption plénière qui ferme toutes les portes à l'adopté, ce qui le coupe comme moi de tout recours légal possible pour savoir qui il est. Une vie de souffrance à cause d'un mot. »*⁷⁵⁵ *« Je sais maintenant que son geste d'abandon lui a été imposé et qu'elle en a souffert toute sa vie. Elle a également enduré le joug de son père. »*⁷⁵⁶

Pour Odile, sa mère biologique n'a parlé du secret de sa naissance à personne : *« Solitaire dans les dernières heures, je le sais ayant contacté l'aumônier de l'hôpital qui s'est renseigné auprès des autres confessions, personne n'a été appelé auprès d'elle, elle a donc emporté le lourd secret de toute sa vie dans l'au-delà. »*⁷⁵⁷

Odile n'a plus eu de nouvelles de ses cousines et plus non plus d'une personne qui lui avait proposé son aide et ayant quelques liens avec l'armée : *« Puis brutalement le silence, plus aucun signe de vie ni de réponses à mes mails, il a certainement dû faire des trouvailles compromettantes et cela doit vraiment déranger que je fouille au cas où je trouverais quelque chose. »*⁷⁵⁸

*« Ecrire ce livre m'a permis de me remettre sur les rails d'une vie heureuse, cela a été en quelque sorte une thérapie pour moi. Il était également très important de laisser une trace de mon passé douloureux, de témoigner. La mémoire se perd mais les écrits demeurent. J'aimerais que la lecture de ce livre résonne, en ceux qui le lisent, comme un encouragement pour surmonter leurs difficultés. Nous sommes nombreux à rechercher nos mères et nos pères, mais aussi nombreuses sont les mères à rechercher leur enfant enlevé à la naissance soi-disant pour leur bien, sans temps de réflexion ou d'explication. Qui aussi bien que moi peut comprendre et décrire ce manque, ce vide. C'est à mon tour d'aider comme je l'ai été. »*⁷⁵⁹

⁷⁴⁹ ODILE. Op. cit., p. 73

⁷⁵⁰ ODILE. Op. cit., p. 57

⁷⁵¹ ODILE. Op. cit., p. 62

⁷⁵² ODILE. Op. cit., p. 65

⁷⁵³ ODILE. Op. cit., p. 73

⁷⁵⁴ ODILE. Op. cit., p. 83

⁷⁵⁵ ODILE. Op. cit., p. 84

⁷⁵⁶ ODILE. Op. cit., p. 87

⁷⁵⁷ ODILE. Op. cit., p. 88

⁷⁵⁸ ODILE. Op. cit., p. 92

⁷⁵⁹ ODILE. Op. cit., p. 94

Sébastien TROTOUX a été adopté. Il sait qu'il a été adopté mais il ne connaît pas ses parents biologiques. Il est né sous X, le 25 décembre 1971. Il a été abandonné puis adopté tout comme son frère et sa sœur (également adoptés). *« Véritable mère de "substitution", elle avait su faire oublier à ses trois enfants adoptifs les handicaps d'un départ de vie douloureux. Auréolés de nouveaux prénoms, Danièle, David et Sébastien s'étaient greffés sur cette fratrie de cœur, dans un ordre d'arrivée que je n'ai jamais su retenir, comme pour mieux éluder les raisons possibles d'un choix raisonné et laisser ainsi une petite place à la destinée. C'est ainsi que les trois frères et sœurs, liés par cette seconde naissance commune, endossèrent tour à tour le rôle de l'aîné au gré des élans de maturité et des réflexions de chacun. Le "premier" né pourrait être David, pourtant mon cadet de quatre jours d'après son état civil indien... Malgré mes 1 m 95 actuel, je me sens tout petit face à la richesse de ses vingt-huit années de vie. En provenance de Bombay, David atterrit en France, terre d'accueil salvatrice pour un double handicap qui condamnait. Rescapé, orphelin suite à un accident de train, handicapé par la polio et parachuté sans racines loin de son pays natal, il lui a fallu lutter physiquement contre le mal, des années sur un lit d'hôpital à étirer une jambe à jamais trop fine. [...] Ma grande "petite" sœur était une jeune fille à la peau diaphane, parsemée de tâches de rousseurs, dont la sensibilité agressive et les larmes à fleurs de peau trahissent depuis toujours les stigmates d'une naissance difficile. Accueillie dans un premier temps, puis adoptée en seconde lecture, elle ouvrit dès le début son cœur à ses deux frères de couleur. Elle, l'aînée, la vraie, ouvrit la voie, et c'est souvent sur elle que j'ai pu compter... La chaleur de ce nouveau foyer devenu familial donne à chacune des saisons un éclat unique fait de contrastes et d'espoirs. La belle campagne bretonne surplombe ma vie d'enfant à l'ombre des soucis. Je vis là. Intimidé et fragile comme une jeune pousse déracinée mais rempotée à l'abri. Ces petites années s'écoulaient doucement au contact du monde. »⁷⁶⁰*

Lorsque son père (adoptif) un jour ne rentre pas et que ses parents divorcent, Sébastien TROTOUX va vivre cette séparation comme une violence subie et un nouvel abandon.

« Bien plus tard réapparût ma mère, accompagnée de ma sœur. Mon père, lui, ne rentre pas, il ne rentrera plus. S'en suit une nuit d'angoisse interminable. Pour la première fois de la vie, je vois ma mère fébrile ! Quant à moi, la violence de la fuite de mon père m'offre pour la seconde fois une piètre signification du mot "parent". »⁷⁶¹ « Mon père n'est plus qu'un lointain correspondant. Seuls ses courriers si rares et si précieux le lient encore à nous. Peu à peu, sous le poids des angoisses maternelles et face aux maladroites de son ex-mari, notre communication épistolaire s'épuise. Enfant adopté, puis fils de divorcé. Ce nouveau "statut" synonyme de rupture me semble une épreuve familière. Le silence de mon père durera huit années. Privé de modèle masculin, revêtant malgré moi le costume d'homme de la maison, je rentre le plein fouet dans le monde de l'adolescence. »⁷⁶²

C'est en entrant dans l'âge adulte que Sébastien TROTOUX éprouve le besoin de connaître ses origines. *« Voici venu le temps des premiers troubles... je ne me trouve pas et n'ose même pas chercher. Finalement je ne connais rien de moi... je ne sais même pas d'où je viens. J'ai bien posé deux ou trois questions à maman mais je n'ai pas obtenu de réponses claires. Existerait-il un secret que je ne peux pas voir ? Pourquoi ne parle-t-on jamais de ma naissance... ? Les premiers échos de cette naissance secrète suintent soudain..., autrement dit mes carences d'origines me "pètent à la gueule"... Tous ces efforts consentis pour m'accommoder de cette situation de "non-dits" me maintiennent à distance des réalités.*

⁷⁶⁰ TROTOUX Sébastien. *Pour X raisons*. Paris, Sociétés des Ecrivains, 2006, 209 p., p. 25-26

⁷⁶¹ TROTOUX Sébastien. *Ibid.*, p. 31

⁷⁶² TROTOUX Sébastien. *Ibid.*, p. 32

Je suis dans une situation verrouillée, mes attitudes dénaturées à la base sont tenues à l'écart des influences quotidiennes, soustraites à toute évolution.

J'ai nié une partie de moi-même en occultant ma naissance. Mes choix ont été faussés par ce secret et c'est seulement maintenant que j'en perçois les premiers symptômes. »⁷⁶³

« Cette fois, je ne crois plus au père Noël. J'attaque ma mère, je transgresse les règles, je ne me sens pas de dette car pas de parentalité. Enclin à toute forme de dépendance, j'ai de grands besoins de fortes sensations. De rendez-vous manqué en rendez-vous manqué, chacun cherche sa place au mépris de ceux qui n'en ont jamais eu. L'amitié excessive que je requiers, devenue plus exigeante, échappe à la vigilance de ceux qui font mon univers. Toutes ces évidences mettent à jour les carences de mes origines méconnues. Quelques fissures apparaissent en façade sous le poids de mes souffrances sous-jacentes. La vérité fait un drôle d'écho, à la recherche de trace "silencieuses", la vie me cueille immobile et m'emporte un peu plus loin chaque fois. Jamais je ne m'abandonne à ceux qui m'aiment pour ce que je ne suis pas. J'ai lu quelque part quelque part que le besoin de se rassurer se traduit par de petits accommodements sans importance où se joue chaque jour notre survie morale, tels les faux-semblants et autres trahisons infimes. »⁷⁶⁴

« Papa Jean fait sans conteste partie intégrante de mes origines mais j'existais bien avant qu'il ne me donne ses repères et je survivis bien après qu'il ne me les a ôtés. Je dois me rendre à l'évidence, c'est le biologique qui me taraude, ce sont ces racines enfouies qui font le plus défaut, sorte de secret englouti dans un système organisé de "trous de mémoire". »⁷⁶⁵

Ayant besoin de retrouver ses racines, à l'âge de 24 ans (en 1995), il va engager des démarches pour retrouver ses parents biologiques.

Né à Cannes, il va téléphoner à la DDASS de Nice et apprend que, étant né sous X, il ne peut avoir aucune information. « "TROTOUX Sébastien, né le 25/12/71 à Cannes..." "Mais monsieur, il s'agit d'un accouchement sous X, il n'y a aucune information dans les dossiers d'enfants nés sous X..." "Bien, je vous remercie... au revoir." Je raccroche, comme pris en faute... Les questions se bousculent. Qui se cache derrière ce X ? Mon histoire est-elle inavouable ? J'ai presque honte. Je rappelle ! "Oui Monsieur, l'accouchement sous X autorise une femme à confier son enfant en adoption sans révéler son identité. Votre dossier est donc archivé sous vos trois prénoms d'origine et ne mentionne aucun élément concernant la femme qui vous a mis au monde." Cette fois c'est sûr, je n'ai pas d'histoire ! Pas d'origine biologique. Tout est dit, mon avenir est sans passé. Cela m'est encore impossible à admettre mais j'accepte pour quelques mois ces réponses qui n'en sont pas. Le présent m'étant de plus en plus insupportable. »⁷⁶⁶

« Un mois après, c'est moi qui la rappelle. Madame B. a davantage de temps, et semble plus à l'écoute. C'est la première fois qu'une personne me parle de mon histoire : "Asseyez-vous..., me dit-elle au téléphone. Votre mère biologique se prénomme A..., elle est née en 1952. Votre père, lui, avait 23 ans à l'époque. Il était noir et mesurait 1,72 m." "Et ma mère ?" "Mm... Euh, ... 1,61 m !" Premières certitudes du haut de mon 1,95 m : la taille n'est pas héréditaire, la couleur certainement. Madame B. poursuit : "Elle ne pouvait pas vous garder." Pourquoi ? Qui est-elle ? Un prénom ne me suffit pas. Je raccroche sans rien obtenir de plus. J'en sais trop ou pas assez. Les heures qui suivent sont difficiles. Je ne pense plus qu'à A... »⁷⁶⁷

« Mes racines bretonnes ne me suffisent plus. Le dialogue est difficile. Maman et Raymond semblent être largués. Je m'effondre en larmes dans les bras de ma mère [adoptive]. Je

⁷⁶³ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 42

⁷⁶⁴ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 43

⁷⁶⁵ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 44

⁷⁶⁶ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 47

⁷⁶⁷ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 48

l'entraîne vers une plus grande réflexion sur mes origines et y invite Raymond qui m'a "adopté", avec mes souffrances. »⁷⁶⁸

« Mes relations deviennent moins formelles. Je veux être reconnu avec mes travers identitaires. [...] Je n'existe plus ! Il faut que j'aïlle voir, il faut que j'avance, il faut..., il le faut. »⁷⁶⁹

En décembre 1996, il part à Nice avec sa mère adoptive qui le soutient dans cette démarche pour engager des recherches. Il s'agit pour lui d'une nouvelle naissance. Il part à "l'assaut de son histoire". *« Aujourd'hui j'ai vingt-cinq ans et demain ? J'ai l'impression que tout me manque et pourtant rien n'est plus fort que l'amour que l'on témoigne autour de moi. Emprunt d'espoir et de désarroi, je suis perdu dans un flot de sentiments troubles et perturbants. L'inconnu me rassure et m'effraie, l'envie de savoir me hante, me traumatise. Je suis seul mais plus pour longtemps ! Demain commence ce long voyage dont j'ai rêvé. Déjà je me sens différent. Je veux être quelqu'un. Je veux être moi, laisser l'autre de côté Cette quête a déjà commencé, les douleurs qui précèdent ma renaissance sont si fortes, si douces, je goûte chaque instant de cette attente comme des moments privilégiés. Les choses, petit à petit, se mettent en place je suis certain d'être dans le bon sens. Demain je pars. Nice. Cannes. Ma vie prend naissance dans ce périple difficile, heureux, pénible, insupportable, inévitable, douloureux, merveilleux ! »⁷⁷⁰*

Son premier rendez-vous est à la DDASS de Nice avec Madame B., première personne qu'il a eue au téléphone. *« Nous voilà dans le temple du secret, l'endroit m'apparaît confiné, un brin étouffant. Un long couloir étroit débouche sur le bureau de notre hôte : nous sommes attendus ! "J'ai toutes les réponses aux questions que vous vous posez !" Elle soulève la couverture jaunie de l'épais classeur contenant mon début de vie, et en extrait un polaroid couleur de petit format : c'est moi tel que je ne me suis jamais vu ! Ce petit être vêtu de rose, d'à peine quelques mois, paisiblement calé au creux d'un gros oreiller rose, accompagné de deux peluches roses, c'est moi...! [...] "J'ai en ma possession l'identité complète de votre mère biologique ainsi qu'une partie de son histoire. La loi m'oblige à protéger l'anonymat de cette femme. Je ne peux déroger à cette règle sous peine de prison. Toutefois je suis prête à saisir la commission d'accès aux documents administratifs, afin de déterminer si oui ou non votre mère a demandé le secret de son identité..." [...] "Nous avons tout notre temps... j'ai la journée pour vous et bien plus encore ! Il vous faut petit à petit vous familiariser avec ce qui est votre histoire." Il me semble qu'elle ne parle pas de moi. Elle insiste : "C'est votre histoire que j'essaie de reconstituer à l'aide des écrits de l'époque contenus dans votre dossier, et avec mon expérience de vingt-cinq ans de service auprès de femmes qui abandonnent leurs enfants... Il s'agit bien de vous..." »⁷⁷¹*

« "Vous êtes né le jour de Noël à 21h30, poursuit-elle. Votre mère, manutentionnaire en confiserie, vivait chez ses parents concierges sur la Croisette à Cannes. À dix-huit ans, elle croise cet homme de couleur. Amour d'un soir ? Elle tombe enceinte ! Les parents ne sont apparemment pas au courant de la liaison de leur fille. La peur du scandale... Cette situation hors-norme les fait craindre pour leur emploi et les amènent à dissimuler la grossesse d'A... à leur entourage. Placée en maison maternelle à Cannes où elle accouche, sous pression de ses parents qui ne veulent pas de l'enfant, A... signe les papiers d'abandon le 31 décembre 1971. On vous place très vite en pouponnière, Promenade des Anglais, à Nice, où l'assistante sociale de l'époque vous donne trois prénoms : Noël, Luc, Oradou.

La forte pression sociale de l'époque à l'égard des filles mères, qui plus est, porteuses d'un enfant de couleur, justifiait une décision subite sans autre issue possible." Je hasarde : "Et le père ?" "1,72 m... noir ! Il serait pas au courant de votre naissance." »⁷⁷²

⁷⁶⁸ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 49

⁷⁶⁹ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 49-50

⁷⁷⁰ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 51-53

⁷⁷¹ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 54-55

⁷⁷² TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 55-56

« Une partie du secret est maintenant levée, l'autre reste à percer. »⁷⁷³

Sébastien TROTOUX milite aujourd'hui pour faire évoluer la loi sur les naissances sous X et faciliter l'accès aux origines : « En France, un enfant sur mille naît de parents inconnus. Cette pratique quasi exclusive est régie par une loi que beaucoup réfutent avec vigueur. Le troupeau de “nés sous X” dérange par les secrets qu'il pourrait lever sur son passage. [...] Sous l'empire de leur quête déstabilisante, les hésitations contenues des “nés sous X”, ajoutées aux démarches administratives interminables auxquelles ils doivent faire face, sont autant d'obstacles bien lourds pour cette petite bande d'esseulés. Nos anciens se livrent à des recherches généalogiques, les jeunes arborent leur patrimoine génétique, les “nés sous X” dépérissent dans leur ignorance. »⁷⁷⁴

En septembre 1997, neuf mois après le début de ses démarches, Madame B. téléphone à Sébastien TROTOUX pour lui annoncer qu'elle a retrouvé sa mère biologique. Qu'elle a eu un contact téléphonique avec elle mais celle-ci nie avoir eu un enfant. « “J'ai contacté votre mère biologique. Non sans mal ! Comme je vous l'avais promis, j'ai fini par la localiser. Elle vit toujours dans les Alpes-Maritimes avec sa mère malade. Je me suis présentée et après avoir vérifié son identité, nous avons pu échanger quelques mots.” [...] “Votre mère A... nie totalement avoir eu un enfant. Elle n'a jamais pu se défaire de l'emprise de sa mère et fait preuve d'une grande immaturité... Vous n'avez pas grand-chose à voir avec elle poursuit-elle. Elle n'a aucun moyen de réfléchir par elle-même dans un milieu étriqué et peu épanouissant.” »⁷⁷⁵

« Je ne cherche pas une mère, encore moins une madone. Quelles que soient mes origines biologiques, la greffe d'un quelconque passé ne provoquera aucun rejet. »⁷⁷⁶

« A..., c'est à toi que je dois la vie. Tes origines sont aussi les miennes. Reine ou putain, mon désir de te savoir exister occulte ma peine. Ton déni inévitable face à madame B, représentante des services sociaux, réveille ce sentiment de secret inavouable. Ne laisse pas la possibilité aux gens de te juger sur ton seul désarroi de femme brisée, laisse moi te délivrer enfin de tes souffrances. »⁷⁷⁷

Sébastien TROTOUX a besoin de connaître son histoire pour se construire et envisager l'avenir. « Mais c'est bien de mon avenir qu'il s'agit... Cet avenir que je tente de construire en remuant mon passé. »⁷⁷⁸

Pour Madame B., il va apprendre les circonstances de sa conception. « Le ton de sa voix est grave. Chacune de ses phrases est entrecoupée de blancs interminables. “Il y a eu violence..., votre mère n'était pas consentante...” “Il y a eu viol ?” “Non ! On ne peut pas dire cela mais votre mère a probablement eu cette relation contre son gré...” Je suis effondré : “Expliquez-moi la différence entre viol et violence ?” “A... n'a peut-être pas compris ce qui se passait. C'est écrit différemment dans votre dossier, que je n'ai malheureusement pas sous les yeux...” Je suis défait. Tous mes repères s'effondrent de nouveau. Ces révélations tardives ne peuvent me satisfaire. Est-ce une stratégie que de me livrer au compte-gouttes les éléments d'une histoire jugée trop difficile à entendre ? A-t-elle fabulé devant mon insistance gênante afin de m'écarter d'un secret trop secret ? Qu'elle est la part de vérité ? Mes doutes se transforment en plaie béante. Trahi, mon histoire se souille ? Je ne peux plus rien croire.

[...] Suivant les instructions de Madame B., Madame K. me fait parvenir mon procès-verbal d'abandon entaché de liquide correcteur, noirci par la photocopieuse. Ce formulaire d'époque consigne de nombreuses informations sur l'environnement et les circonstances de l'accouchement. »⁷⁷⁹

⁷⁷³ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 57

⁷⁷⁴ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 64

⁷⁷⁵ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 69

⁷⁷⁶ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 70

⁷⁷⁷ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 70

⁷⁷⁸ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 72

⁷⁷⁹ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 72-73

« La dernière partie relative aux “renseignements sur la personne (autre que la mère) qui dépose l'enfant” a là encore été masquée sous cette même pâte blanche, puis photocopiée avec soin. Même au grattage, je n'ai aucune chance de tirer davantage profit de ces déclarations falsifiées. Je voudrais voir la tête de celui ou celle qui s'autorise à tirer un trait sur mon passé. Je voudrais lui hurler ma colère face à cette mascarade, je voudrais qu'il m'explique ce qu'il ressent en bafouant à ce point mon histoire. Aucun élément ne permet de dire qu'il y ait eu viol. Cette idée que ma naissance soit le fruit de violence abîme un peu plus mon image. Mon image manipulée se trouble, mes origines se salissent. »⁷⁸⁰

Afin d'avoir plus d'informations, il prend contact par téléphone avec la DDASS de Nice pour qu'elle transmette l'intégralité de son dossier à la DDASS de Paris. Voici un extrait de la réponse qu'il obtient : « “Vous êtes “né sous X”... aucune information relative à l'identité de votre mère ne vous est access...” Je l'interromps à bout : “Elle s'appelle A..., elle est née le 17 novembre 1952 et j'en rêve toutes les nuits!!” Et je raccroche. »⁷⁸¹

Sébastien TROTOUX explique pourquoi il a écrit et publié son histoire. « À l'origine de bien des changements de comportements sociaux, l'apport de témoignage de personnes directement concernées contribue à une prise de conscience plus collective des situations de chacun. Dans ce but, je livre mon histoire, résumée en quelques lignes, »⁷⁸²

« À travers mes écrits, j'entreprends de trouver un sens à une histoire dont j'ignore le début et la fin, utilisant la plume comme fer de lance à mes actions. Le récit évolutif de ces recherches m'invite à lutter contre l'oubli, je suis là...! Je conduis ma quête sur le chemin d'une reconnaissance personnelle, et lui confère la valeur de témoignage en fixant par l'écriture, jour après jour, la renaissance de mon passé silencieux. »⁷⁸³

« Je me suis trouvé, j'ai éprouvé l'envie de l'écrire car j'ai besoin des autres. Je peux me livrer sans être interrompu, aligner les mots correcteurs du temps, me reconstruire simplement par l'écriture en offrant ce que j'ai de plus vrai. »⁷⁸⁴

Sébastien TROTOUX milite pour le droit à la connaissance de ses origines. « Sans qu'ils soient arbitraires, l'enfant a des droits sur son nom, sur sa nationalité et sur l'identité de ses parents. Loin des conventions internationales, les liens adoptifs établissent leur irréversibilité sur le dos de la négation d'un passé pourtant présent. Légataire de son histoire, l'enfant “né sous X”, discriminé dès sa conception, aspire à un accès au droit à travers son dossier, afin d'être respecté pour ce qu'il est et non pour ce qu'on voudrait qu'il soit. »⁷⁸⁵

« Les valeurs transgénérationnelles de l'accouchement et de la filiation m'apparaissent comme étant déterminantes dans l'épanouissement de l'enfant. L'enfant adopté a besoin de savoir qu'il a été conçu, d'avoir une parenté biologique en phase avec ses origines. Il a besoin d'être élevé, de s'inscrire dans une parenté généalogique, dans une logique de filiation. Il a besoin d'être reconnu, de domestiquer la notion de famille. »⁷⁸⁶

« Je comprends que l'accouchement sous X détourne le sens de la maternité. Le bébé vient au monde au cours d'une opération mécanique de “mise bas”, dénuée de toute déontologie, qui s'effectue dans des conditions qui nuisent au “transfert”.

Le père est exclu dans un ordre psychopathologique impensable. Ce traumatisme, socialement organisé pour la femme dans son corps, engendre une culpabilité pathologique pour l'enfant abandonné. »⁷⁸⁷

« Déraciné, adopté sans origines connues, voué à vivre dans une existence à distance des réalités, marginalisé par ce X qui me condamne à l'anonymat, pourtant si proche des personnes que je croise, je dois m'adapter comme tout le monde, mieux que tout le monde...

⁷⁸⁰ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 77-78

⁷⁸¹ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 78

⁷⁸² TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 79

⁷⁸³ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 97

⁷⁸⁴ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 171

⁷⁸⁵ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 88

⁷⁸⁶ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 89

⁷⁸⁷ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 90

métis caméléon. [...] La construction, l'identification m'est impossible. Je m'exclus alors ou je fais en sorte que l'on me rejette, condamné à l'errance par une identité falsifiée à son origine. Bien plus coupable que responsable, je subis, empêtré dans un espace de non-droit où le "mentir vrai" des fonctionnaires désignés garants des droits de la femme les autorise à bafouer ceux des enfants, sous couvert d'une loi obsolète aux origines sombres. Parce que je ressens comme viscéral ce besoin de connaître mes parents de naissance, je revendique une appartenance propre à la vie, je revendique ces racines cruciales propres à soi, aux siens, qui font le lien avec les autres. Je revendique un droit de citoyen bafoué dès ma venue au monde, je dénonce le secret qui camoufle la base de ma vie. »⁷⁸⁸

« Je n'accepterai mon histoire que dans sa totalité, et uniquement dans ses vérités. J'aspire à l'acceptation d'un caractère, d'un physique, d'un génotype, seules preuves de ce don d'existence, de cette rencontre "originelle". »⁷⁸⁹

« Je continue à me battre pour mes droits, contre cette loi qui accepte qu'une femme accouche dans l'anonymat, un X en guise de nom. Je m'élève contre cette cruauté mentale, contre cette tyrannie et les pulsions qu'elle engendre. »⁷⁹⁰

Sébastien TROTOUX ne supporte pas qu'on puise cacher des informations et va aller plus loin dans ses démarches en menant sa propre enquête. *« Le secret qu'elle [Madame B.] protège lui impose ces mises en garde pesantes. Les trop longs silences qui viennent ponctuer chacune de ses phrases se transforment en minutes de doutes interminables. Elle sait beaucoup de choses, mais moi je veux explorer au-delà de qu'elle sait et de ce qu'elle ignore peut-être. Ma tête explose. »⁷⁹¹*

« Les caractéristiques qui définissent sommairement nos géniteurs sont parfois mal choisies. Au-delà des éléments identifiants, d'importants renseignements sur notre histoire nous sont dissimulés...pour notre bien ! »⁷⁹²

« "Y a-t-il eu viol ou violence ?" Je suis moi-même étonné par le côté direct de ma question, la réponse me fait peur. Madame K. se lance : "Quelques histoires difficiles sont explicites dans les faits et ne laissant aucun doute quant à l'origine de vie "délicate" de certains pupilles. Ce n'est pas le cas dans votre dossier où seuls, les dires d'une tierce personne relatent une histoire compliquée...votre mère ne l'a jamais confirmé et aucun rapport de police ne vient étayer cette hypothèse." On m'aurait menti !!!?...Aujourd'hui encore lors de l'abandon d'un enfant, bien souvent l'entourage cherche à se donner bonne conscience et à se convaincre. Il faut se trouver des justifications : "Elle n'était pas consentante, on l'a forcée..." , ces mots lourds de conséquences cachent trop souvent une réalité bien plus simple, mais si difficile à admettre pour certains. »⁷⁹³

Sébastien TROTOUX a l'identité de sa mère et à la suite d'actives recherches trouve en août 2000 son adresse. Celle-ci vit avec sa propre mère, Reine, grand-mère de Sébastien TROTOUX. Leur appartement est dans l'annuaire téléphonique au nom de son grand-père Vivien, décédé depuis cinq ans. Il n'y a pas de nom sur la porte d'entrée.

« A...et sa mère, masquées par le prénom de Vivien décédé depuis plus de cinq ans, dissimulent à l'évidence bien d'autres mystères. »⁷⁹⁴

Lorsqu'il reprend contact avec la DDASS de Nice avec de nouvelles informations, Madame K lui donne d'autres informations : *« "Votre mère biologique a fait ce qu'on appelle communément un déni de grossesse d'une durée de 6 ou 7 mois. Elle aurait été victime d'une "mauvaise plaisanterie", c'est, je crois ce qui est en partie écrit dans votre dossier." "Est-ce que c'est ma grand-mère biologique qui a dit cela ? Est-ce que c'est Reine ?" "C'est une*

⁷⁸⁸ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 94

⁷⁸⁹ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 97

⁷⁹⁰ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 174

⁷⁹¹ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 102

⁷⁹² TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 114

⁷⁹³ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 115

⁷⁹⁴ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 131

*hypothèse que l'on peut formuler... ces mots ont été prononcés lors de votre "remise" le 31 décembre 1971... »*⁷⁹⁵

Mais elle ne lui dit pas tout ce qui est noté dans son dossier : « *"C'est important que vous ayez une image d'A..., mais ne vous risquez pas trop...patientez jusqu'à lundi." Madame K. ne me donnera pas l'adresse d'A... en 1971 inscrite dans mon dossier lors de ma naissance, elle demeurera évasive quant aux propos tenus par ce "tiers" à l'égard de ma conception, mais elle réussira à me communiquer cette force salvatrice qui m'a permis de dire stop... pour un temps.* »⁷⁹⁶

Au cours de ses recherches, Sébastien TROTOUX va rencontrer des personnes ayant connu sa famille biologique. Certains lui donnent les informations qu'elles détiennent, d'autres se taisent.

« *"Pouvez-vous me parler des C...?" Elle semble hésiter : "Je me souviens pas très bien de... votre mère, vous devriez parler à la grand-mère." "Vous vous souvenez d'elle ?" "Très bien ! Elle paraît très gentille...c'est elle qui s'occupe de tout, c'est elle qui sort faire les courses." Je pensais qu'A... s'occupait de sa mère malade... je ne pense plus, j'écoute. Il y avait également un jeune homme de 40 ans." "Le frère d'A...?" "C'est possible, il y avait là toute une famille." »*⁷⁹⁷

« *Cristina appelle Monsieur Z... Le poste stratégique qu'il a occupé lui confère à nos yeux le statut de témoin numéro 1, rôle qu'il assume avec réticence. Sa déposition faite de bric et de broc nous égare un peu plus. Il nous décrit un "sacré micmac" où plusieurs personnes s'entrecroisent sous le même nom. Il nous parle de deux femmes âgées ! D'un homme costaud aux cheveux longs, d'une Peugeot blanche et d'un jeune homme d'une vingtaine d'années... »*⁷⁹⁸

« *Tous ces coups de pot sont peut-être des coups de main, à moi de savoir les attraper. Les F. visiblement pressés, nous reçoivent non sans mal. Les réponses de Monsieur sont aussi brèves que l'attention de Madame à notre égard. [...] Monsieur F. se détend, je lui expose les X raisons de nos questions. Nous "arrachons" le nom de deux anciens locataires, voisins de palier présumés des C..., soi-disant témoins d'une situation dont personne ne peut parler. Monsieur L..., Monsieur R..., Madame D..., tous auront su conserver les secrets de vie de leurs voisins, me préservant provisoirement d'une histoire simplement trop compliquée pour eux.* »⁷⁹⁹

En août 2000, Sébastien TROTOUX va revoir à nouveau Madame K qui lui avoue avoir eu un contact téléphonique avec sa mère et "lâche" quelques informations. « *Madame K est honnête ! Pourquoi ne me l'a-t-elle pas dit avant ? Bien évidemment elle se souvenait de la voix si particulièrement d'A..., naturellement elle ne me dit pas tout...gentiment elle en crache un petit bout : "On peut imaginer que votre mère évolue dans un climat étouffant. Elle n'a aucune autonomie, elle ne peut remettre en cause un fonctionnement où "tout sert à tout le monde". Elle me décrit une forme de timidité sociale.*

Je suppose qu'A... n'a plus évolué depuis le jour de ma venue au monde... je souhaite déculpabiliser cette mère, soulager ses entrailles du poids de ma naissance en la libérant de son secret de femme. Je veux qu'elle se déleste de mon histoire, qu'elle me la transmette pour que je puisse la vivre enfin. "Vous savez, on peut dire que c'est votre couleur qui a posé problème. Votre métissage vous a peut-être sauvé d'une vie plus compliquée..." Je ne crois pas qu'A... soit prête à revenir sur ce passé. Elle a ce secret... c'est comme un trésor enfermé dans un coffre dont on aurait jeté la clef. Secrètement, je pense être le seul à en avoir le double ; concrètement j'aimerais donner un grand coup de pied dans ce coffre et faire voler en éclats le secret. »⁸⁰⁰

⁷⁹⁵ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 137

⁷⁹⁶ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 137

⁷⁹⁷ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 140

⁷⁹⁸ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 142

⁷⁹⁹ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 143-144

⁸⁰⁰ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 153

« Effectivement Madame B. et Madame K., représentantes des services sociaux des Alpes-Maritimes, connaissent bien mon dossier ! »⁸⁰¹

Sébastien TROTOUX parvient à avoir une photo de sa mère qu'il a prise lui-même en se cachant. « Dix minutes plus tard, je suis attablé sur notre terrasse, ma mère adorée au téléphone, et l'autre dans la main, sur un papier glacé... "une dame à sa fenêtre "blonde" aux yeux noirs, en habits anciens, que, dans une autre existence peut-être j'ai déjà vue... et dont je me souviens". L'image est belle. A... ne montre qu'un seul profil de son visage... je voyais ses cheveux plus longs. Je n'ai pas son regard, mais ses yeux, ses sourcils, son nez, tout l'ensemble me paraît familier. Je cache le menton et la bouche avec mon autre main, les ressemblances sont étonnantes. Je retrouve en elle, les quelques traits que je pensais tenir de cet homme de couleur... de ce père inconnu. J'ai beaucoup de difficultés à parler, je tente de décrire à maman cette moitié de mère. Je retourne la photo espérant découvrir l'autre côté de son visage, je suis encore un peu déçu. »⁸⁰²

Sébastien TROTOUX et son amie vont plusieurs jours durant, observer A., la mère biologique de Sébastien TROTOUX en se cachant au pied de son immeuble, dans l'église en face ou en la suivant dans la rue afin de pouvoir prendre quelques photos et avoir plus d'informations la concernant, le tout dans le plus grand secret. Reproduction du secret.

« Pas de panique, je suis préparé... Ma mère marche face à nous, sur le trottoir opposé... elle ne doit pas me voir. Je glisse lentement sur mon siège tout en le faisant basculer en arrière, cran par cran, à bout de doigts engourdis. [...] Je suis à l'horizontal, les yeux au plafond... clic clac ! Cristina appuie sur la gâchette... A... vient de passer. Je reprends le volant, devant nous Reine attend son bus pour rentrer. Je fais demi-tour, au loin ma mère s'éloigne. Nous lui emboîtons le pas, à distance, toujours en première. Après avoir reposé dans son ventre, me voilà tapi dans son dos... j'ai peur qu'elle se retourne. »⁸⁰³

« Je suis heureux de pouvoir mettre des images sur mon histoire. »⁸⁰⁴

« Si mon acharnement et le soutien de beaucoup d'autres ne m'avaient pas permis de retrouver cette mère biologique, je serais comme des milliers d'autres, en attente, suspendu au bon vouloir des pouvoirs publics, en proie à me faire bouffer tout cru avec ma "traçabilité" incertaine. »⁸⁰⁵

« Ce qui change... ce n'est pas la chose ou le fait mais l'image qu'on en a. J'ai seulement trouvé ce que je voulais trouver, le tout est de savoir comment utiliser cette "victoire". »⁸⁰⁶

« "J'aime et rien ne le dit ; j'aime et seul je le sais, et mon secret est cher, et chère est ma souffrance ; et j'ai fait le serment d'aimer sans espérance mais non sans bonheur ; je vous vois ; c'est assez." A... je vous aime... pour X raisons. »⁸⁰⁷

« Je me raconte toujours et encore... Je traque le cheminement de mon passé jusqu'alors basé sur des vérités mensongères. Je me découvre tous les jours, épris d'images instantanées surgissant de ce passé irréel, au travers desquelles s'exprime le temps bouleversé par un deuil impossible car mal identifié. »⁸⁰⁸

« Nous sommes nombreux, nous les "héros" hyper sensibles, indestructibles, objets de tous les fantasme, seuls face au monde et à notre destinée aussi incertaine que notre filiation.

Nous sommes nombreux, nous les aventuriers à l'identité perdue, à vouer un culte sans mesure à nos origines méconnues, menant notre quête comme un combat, le combat d'une

⁸⁰¹ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 170

⁸⁰² TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 158

⁸⁰³ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 167

⁸⁰⁴ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 170

⁸⁰⁵ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 172

⁸⁰⁶ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 172

⁸⁰⁷ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 173

⁸⁰⁸ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 174

vie. Nous sommes nombreux, nous les “nés sous X”, en quête de vérité, adultes abandonnés par une société toute entière. »⁸⁰⁹

« Je demeure en “marge”, décroché de cette civilisation de l'instant, première source de légitimation d'une certaine cohésion sociale face à l'exclusion, face aux tabous, et face à ses abandons d'enfants aux origines sombres. »⁸¹⁰

« Je souhaite ardemment que les parents adoptifs, les DDASS, et ceux qui font les lois reconsidèrent le rôle des femmes “abandonnantes” et les neuf mois d'investissement corporel intense dont elles font preuve. J'ose imaginer qu'ils prendront enfin en compte le traumatisme des “nés sous X”. Je veux croire que le retrait de cette loi m'invitera à intégrer toutes les autres, que l'on reconnaîtra cette place légitime de géniteurs aux deux êtres qui m'ont conçu. J'affirme que confier un enfant en adoption est un geste d'amour. J'estime qu'être parents c'est aussi aider cette enfant à cheminer vers la plénitude de son origine et de sa filiation. Je dénonce la rigueur dite morale, frisant l'intolérance, qu'emploient les divers services sociaux et administratifs à se transmettre des secrets de naissance en s'appropriant l'origine de vie de milliers d'hommes. Je plains les “parents” et autres fonctionnaires qui prônent la négation du passé sur le dos de l'irréversibilité des liens adoptifs. »⁸¹¹

En décembre 2000, Sébastien TROTOUX rencontre sa mère biologique.

« Cette “Grand Tante” sans qui je n'aurais su comment poursuivre ce témoignage. Elle a su apaiser beaucoup de mes tourments en répondant avec cœur à chacune de mes questions, sans jamais mettre en doute la véracité de mon histoire... elle n'était pas au courant... personne n'est au courant... C'est pourtant elle qui a pris l'initiative d'en parler à A... C'est elle qui a traversé la France, une semaine avant nous, et fait face à un nouveau déni de sa nièce... C'est elle qui m'a encouragé à venir dès ce lundi, tenté d'approcher A... »⁸¹²

« "Nous approchons du bas de l'immeuble d'A...,... j'ai mal aux tripes... J'appelle à l'interphone : “Oui !” “C'est Sébastien ! Le jeune homme dont vous a parlé votre tante...” “Je descends ...!” [...] Je peux la voir ! Elle ne me regarde pas. Elle a poussé la porte et se tient là, péniblement, douloureusement, simplement émue. Nos premiers mots sont silencieux... elle a déjà tout dit. Puis elle regarde dans le vague tel une mauvaise comédienne submergée par le poids de son rôle. “Je ne suis pas votre mère... Je ne sais pas ce qu'on vous a raconté... c'est quelqu'un d'autre qui a pris mon nom”. [...] Je déclare à mon tour : “J'ai une famille, une mère, mais pas de passé. Je veux juste connaître mon histoire. J'ai passé cinq ans de ma vie à vous chercher.” “Ce n'est pas moi, c'est quelqu'un d'...” Je l'arrête : “Je sais que c'est vous ! Je sais que vous ne pouvez pas le dire.” “Oui, je ne peux pas dire que c'est moi...” [...] Je suis heureux ! J'ai besoin d'avoir des racines...des origines... j'ai besoin de connaître l'histoire de ma naissance. “Je ne peux pas...Non, je ne peux pas... Construisez-vous sans moi ! Je vous en prie, je ne suis rien pour vous, la vie est devant, oubliez moi.” »⁸¹³

« “Parlez moi de mon père ! Je veux savoir si mon père était quelqu'un de bien.” “Oh oui... C'était quelqu'un de très bien !!! On était jeune, je l'aimais...” Cet aveu, pareil à un cri du cœur, retentit en moi comme une bombe de joie, des oreilles aux pieds. “Il n'est pas au courant de votre naissance...” [...] “C'est trop compliqué pour moi d'en dire plus pour l'instant.” Nous avons souri, nous avons ri même... puis elle m'a embrassé, je l'ai enlacée, cinq secondes au moins... “Je ne veux pas vous embêtez davantage, je saurai attendre.” Je m'éloigne à reculons, accroché au dernier mot de cette mère que je reconnais enfin : “Construisez-vous... on se retrouvera... on se retrouvera.” »⁸¹⁴

⁸⁰⁹ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 175

⁸¹⁰ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 175

⁸¹¹ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 176-177

⁸¹² TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 178

⁸¹³ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 179-180

⁸¹⁴ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 180-181

« J'ai essayé d'attendre pendant les cinq années qui ont suivi. A... s'est tout d'abord réjouie de notre premier échange téléphonique ; ce devait être un mois après notre rencontre. [...] Puis elle s'est fermée. Ce devait être notre quatrième ou cinquième contact en trois ans. Sa famille, le poids du secret, la culpabilité honteuse qu'elle exprime... tout semble l'étouffer. A... ne peut faire face ! Alors, sans elle, petit à petit, morceau par morceau je réapprivoise ce qu'aurait pu être ma vie. Non pas que je veuille en changer mais en retrouvant mon passé jusqu'alors inconnu, j'ai le sentiment de mieux me connaître et d'aller vers l'avant. »⁸¹⁵

« Cousins, tantes, grandes tantes biologiques... le choc émotionnel de chaque rencontre est partagé. Je m'identifie, je me compare parfois. L'un après l'autre, les membres de cette famille bis s'émeuvent de leur ressemblance avec un jeune homme dit “de couleur”. Ces moments forts, beaux, profonds, parfois graves nous rapprochent encore. Puis... j'ai fini par retrouver ce “demi-frère”..., le fils qu'A... a eu trois ans après moi il n'était pas au courant de mon existence... personne n'était au courant ! »⁸¹⁶

« De la reconnaissance prénatal des pères (lorsqu'elle existe), jusqu'aux antécédents médicaux, en passant par l'origine social, ethnique ou religieuse, l'accouchement sous X efface l'histoire des nouveaux-nés. “Un être humain sans passé n'a pas d'avenir” écrivait l'historien Fernand Braudel. L'impossibilité de mettre un visage sur ceux qui nous ont engendrés, de connaître notre histoire et de savoir pourquoi nous avons été abandonnés, nous plonge dans une souffrance morale dont nous ne pouvons guérir qu'en découvrant la vérité.

Alors seulement, sachant qui nous sommes et d'où nous venons, nous pourrions envisager un avenir plus serein. »⁸¹⁷

⁸¹⁵ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 198

⁸¹⁶ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 199

⁸¹⁷ TROTOUX Sébastien. Op. cit., p. 207

[Mireille DUMAS] « Bonsoir. Il y a des secrets intimes, des secrets de famille qui empoisonnent parfois toute notre existence, que l'on tait par pudeur, par honte ou tout simplement parce qu'on estime, on considère que ça ne regarde pas les autres, comme vous Fiona GELIN, fille de Daniel GELIN ou Jean-Claude BRIALY. Alors, il y a parfois des secrets qui sont jetés sur la place publique à notre corps défendant. Et puis, il y a des secrets parfois terribles à porter dont on se trouve prisonnier comme vous Marilynne VINET, la fille d'Emile LOUIS et qui décidez de parler pour la première fois aujourd'hui à visage découvert. Alors comment vit-on avec le poids du secret ? Qu'est-ce qui se passe quand on décide de rompre la loi du silence. Toutes ces questions, nous y répondrons avec nos invités, tout de suite après notre sommaire en image. »

[Sommaire]

[...] « Rémi a changé brusquement de nom à seize ans. Pourquoi toute sa famille lui a toujours caché l'identité de son vrai père ?

[...] [MD] Rémy BROWN, vous êtes père de quatre enfants, vous êtes avec votre épouse Josiane qui est juste derrière vous. Et vous alors, c'est une histoire absolument incroyable puisque vous avez vécu sous une identité et, à l'âge de seize ans, il s'est passé quelque chose qui a complètement fait basculer votre vie. Je pense que c'est bien que ce soit vous qui le racontiez.

[Rémy BROWN] « C'est très simple. C'est un événement complètement banal. J'avais à peu près seize ans quand j'ai dû passer mon BEPC, et pour passer ce BEPC, mon père n'a pas pu tricher sur mon identité. Donc, la veille du BEPC, mon père m'a fait monter dans sa voiture, m'a emmené faire un petit tour et m'a dit : "J'ai un truc à te dire.". Je me rappelle pas exactement les mots qu'il a dits. Il m'a dit : "Tu t'appelles pas [bip], tu t'appelles BROWN". Je ne saurais pas dire exactement ce qui c'est dit d'autre. »

[MD] Ca fait une quarantaine d'années, il faut dire.

[Rémy BROWN] « Oui, j'avais seize ans donc, ça fait plus de quarante ans. »

[MD] Mais est-ce qu'il vous a donné des explications ? Qu'est-ce qu'il a dit ?

[Rémy BROWN] « Il m'a dit "Ca change rien", il m'a surtout dit ça. "De toute façon, ça change rien, on rentre à la maison. Ta mère se fait beaucoup de souci donc on rentre, tu vas lui faire la bise et puis surtout tu dis rien à ton frère et à ta sœur." On a fait ça, on est rentré à la maison, je suis allé embrasser ma mère qui pleurait, qui était très malheureuse apparemment qui savait ce qui venait de se passer. Et puis la vie a repris et on n'a plus jamais parlé de rien. »

[MD] Aujourd'hui, c'est la première fois que vous en parlez. Vous avez dit à quel point c'était important, à moment donné, de franchir le pas. Pourquoi c'est important d'en parler ?

[Rémy BROWN] « C'est important d'en parler parce que j'ai des enfants, l'idée d'écrire mon histoire me trotte par la tête depuis longtemps, plus que ça, c'est un truc que j'aimerais faire, je ne peux pas, il y a encore, je sais que pour moi, ça relève d'encore un secret à transgresser. C'est peut-être la dernière transgression qui me reste à faire mais jusqu'à présent je n'ai pas pu. »

[MD] Rémy, je reviens à ces seize ans, au moment où vous êtes rentré chez vous, le lendemain c'était le BEPC, et vous êtes allé au lycée avec donc cette nouvelle identité, vous êtes devenu en quelques heures Rémy BROWN, ça c'est important puisque vous avez une nouvelle carte d'identité ...

[Rémy BROWN] « *En arrivant dans le centre d'examen, ma mère m'avait donné ma carte d'identité le matin, et j'ai dû chercher sur les listes le nom d'un type qui n'était pas moi. En fait, c'était moi mais ça fait drôle.* »

[MD] *Ah oui, ça c'est sûr, en quelques heures, c'est très, très compliqué, c'est très, très compliqué.*

[Rémy BROWN] « *J'ai eu mon BEPC.* »

[MD] *Oui, vous auriez pu, avec une telle histoire, vous avez raison de le préciser, parce qu'avec un choc pareil, vous auriez pu le rater. Pourquoi, à moment donné, vous n'avez pas questionné les parents ? C'était impossible ?*

[Rémy BROWN] « *Le poids de l'interdit, c'est complètement impossible, c'est complètement impossible. Il y a encore quatre ou cinq ans, je ne pouvais pas en parler.* »

[MD] *Oui, il a fallu attendre cinquante ans, enfin d'avoir cinquante ans.*

[Rémy BROWN] « *Oui, la mort de mes parents.* »

[MD] *C'est ça qui vous a libéré, enfin ...*

[Rémy BROWN] « *Sûrement, oui, bien sûr, bien sûr. Quand mes parents sont décédés, je suis allé voir mon oncle, le frère de ma mère, on était ensemble [avec son épouse] et je me rappelle lui avoir dit : "Tu sais, maintenant il y a prescription, ils sont morts tous les deux, tu sais des choses, tu pourrais m'en parler un peu et il a commencé à m'en parler. J'avais cinquante et un ans.* »

[MD] *Cette photo de mariage qui est en face de vous ?*

[Rémy BROWN] « *C'est la photo que j'ai découverte ce jour-là. C'est la première fois que j'ai vu l'image de mon père et j'ai reconnu sur la photo mes grands-parents, mes arrière-grands-parents, mes oncles, mes tantes, tout le monde y était, tout le monde était au courant, ce jour-là, j'ai vraiment ressenti un sentiment de trahison terrible.* »

[MD] *Le complot familial, c'est à dire tout le monde s'est tu ?*

[Rémy BROWN] « *Tout le monde était au courant.* »

[MD] *Et oui, puisqu'ils sont tous à ce mariage, ce mariage dont vous êtes né. Mais ce que je ne comprends pas, mais vous allez m'expliquer, on parlait justement des mentalités qui changent, vous n'êtes pas un enfant illégitime et tout a été caché, alors, pourquoi ?*

[Rémy BROWN] « *Le divorce, ce n'était pas une chose évidente à l'époque.* »

[MD] *C'était en quelle année ?*

[Rémy BROWN] « *Le divorce a été prononcé entre mes parents en 1949. Je suis né en 46, voilà.* »

[MD] *C'est l'un des premiers divorces. A l'époque c'était ...*

[Rémy BROWN] « *Le divorce, après il y a d'autres raisons. Mon père a voulu, je suppose, que les trois enfants qu'il avait sous son toit soient traités de la même façon et ces bons sentiments l'ont conduit, les ont conduits, mes parents, à une erreur énorme, énorme.* »

[MD] *Ils ont cru bien faire en appelant les trois enfants pareil et il vous a pris comme son fils. En fait, tout ça, ce n'est que de l'amour et par amour finalement ils vous ont mis au plus mal pour, quand même, beaucoup d'années.*

[Rémy BROWN] « *Un certain nombre d'années, oui, absolument. C'est comme ça que ça s'est passé et je pense que, d'une certaine façon, ils ont protégé un petit peu leur..., pas leur confort mais c'était plus simple de pas en parler, et puis on diffère et puis on en parlera plus tard.* »

[Jean-Claude BRIALY] « *Tous ces gens se sont tus ?* »

[Rémy BROWN] « *Ils se sont scellés, ils se sont soudés.* »

[MD] *Est-ce que ça, ça fait partie, avant d'arriver au nom de votre père, qui est, je le disais, le deuxième volet de cette histoire, est-ce que pour autant, enfin le fait que ces gens se soient tus, vous leur en voulez ?*

[Rémy BROWN] « *Dire que je leur en veux, oui quand même. Mentir à un enfant ou simplement ne pas dire ce qu'on sait, comme ça m'est arrivé à moi, je pense que c'est quasiment monstrueux, quoi, c'est pas bien.* »

[MD] *Qu'est-ce qui s'est passé dans votre tête tout au cours de ces années. Qu'est-ce que vous avez imaginé ?*

[Rémy BROWN] *« Tout, tout. Je dis maintenant qu'il ne s'est pas passé une journée sans que je pense à ça. C'est quasiment permanent. »*

[MD] *Ca veut dire que c'est devenu une obsession.*

[Rémy BROWN] *« Tout à fait. Il faut savoir que, pour tous les amis qui étaient autour de nous, personne n'était dans la confiance donc je me sentais complètement exposé, complètement responsable et unique détenteur du secret. J'avais toujours peur que le secret soit découvert, qu'on m'interroge là-dessus. »*

[MD] *Oui, c'est ça, vous portez ça.*

[Rémy BROWN] *« Encore aujourd'hui, quand je dis mon nom BROWN, on me dit : "Ah BROWN, c'est anglais ?" pendant longtemps, rien que cette simple question m'a posé problème. »*

[MD] *Je voudrais demander à Josiane, votre épouse depuis quelques années. Donc, quand vous avez rencontré Rémy, il était toujours...*

[Josiane BROWN] *« Il commençait ses recherches ».*

[MD] *Ah, il commençait ses recherches.*

[Josiane BROWN] *« Oui, puisque je l'ai rencontré trois ans avant la mort de ses parents et il commençait et effectivement c'est la mort de ses parents qui a déclenché cette envie d'en savoir plus. Mais là où je voudrais insister un petit peu, je sais que ça lui pèse encore beaucoup, c'est ce poids du secret qu'il ne pouvait partager avec personne. Il descendait tous les matins chez la concierge chercher son courrier, par exemple. Il fallait que personne ne sache qu'il s'appelait pas comme les autres, comme ses frères et sœurs. »*

[MD] *Mais il s'en est tout de suite ouvert à vous ?*

[Josiane BROWN] *« Très vite. Si on s'est marié, c'est pas par hasard. Je crois qu'il y a un climat de confiance qui s'est installé. Je crois, qu'à ce moment-là, c'est vrai que je l'ai aidé à aller voir son oncle maternel et je lui ai dit "Il faut que tu en parles. Voilà et c'est là qu'il y a eu recherches dans les cartons de photos et qu'il a vu, pour la première fois, la tête de son père, Monsieur BROWN. »*

[MD] *Est-ce que ça vous a fait du bien en même temps de voir cette photo ou est-ce que ça vous a fait du mal ?*

[Rémy BROWN] *« C'était une émotion bien sûr, une grosse émotion. Je dirai pas que ça m'a fait du bien, non. J'étais quand même content. »*

[MD] *Mais oui parce qu'il y a quand même un visage.*

[Rémy BROWN] *« Parce que c'était déjà un morceau du secret qui tombait, un premier petit bout de victoire sur le secret, quoi. Ce jour-là, j'ai découvert que le mariage de ma mère avait été un événement heureux. »*

[MD] *Josiane, oui ?*

[Josiane BROWN] *« C'est ce que je voulais ajouter parce que jusqu'alors, il pensait effectivement que il devait avoir honte quelque part d'exister et là il a vu que c'était un vrai mariage, qu'il est né plus de neuf mois après le mariage et voilà ».*

[MD] *J'allais dire, quand bien même, en tout cas, il y avait une espèce de soulagement...*

[Josiane BROWN] *« C'était un mariage d'amour. Il a été conçu dans le mariage. »*

[MD] *Bien sûr. Est-ce que Josiane est la première femme ou la première personne à laquelle vous avez parlé de tout ça ?*

[Rémy BROWN] *« Oui, absolument »*

[MD] *Ca a été la confidente ?*

[Rémy BROWN] *« Elle a eu un rôle capital et elle a toujours un rôle capital dans la démarche que je fais pour essayer de m'alléger un peu le poids de cette histoire. »*

[MD] *Alors, cette histoire est un tout petit peu plus compliquée qu'il n'y paraît. C'est là où je veux arriver, c'est que, bien sûr, vous avez fait des recherches. Je demanderai tout à l'heure à l'avocat que vous êtes justement à quelles pièces on peut avoir accès quand on fait une*

recherche d'identité. Ce n'est pas simple et apparemment, vous découvrez, c'est ce que vous nous avez dit, vous n'êtes pas bien sûr que BROWN soit vraiment le nom de votre père.

[Rémy BROWN] *« C'est à dire que mon père, quand il a épousé ma mère, mon père était dans la légion étrangère et, comme tous les légionnaires, il a eu droit à l'époque, et je l'ai appris là, à cette occasion-là avec mon oncle, il a eu le droit de s'engager sous un nom, un nom d'emprunt. C'est vraisemblablement pas son vrai nom à lui. »*

[MD] *Alors, il rencontre des tas de difficultés. Rémy, vous nous avez dit, pour avoir accès au dossier pour le divorce*

[Rémy BROWN] *« Les archives, les archives de l'Armée m'ont répondu très gentiment : "Nous avons un dossier sur votre père. Prouvez-nous qu'il est décédé, je ne peux pas, ou alors on vous communiquera les pièces en 2043, c'est à dire cent vingt ans après sa date de naissance. »*

[MD] *Alors comment faire, Emmanuel PIERRAT, quand on est dans une situation comme celle-ci ?*

[Emmanuel PIERRAT] *« C'est une situation ubuesque et c'est vrai qu'en droit français, il n'a pas accès aux archives. Il y a des délais de consultation qui sont extrêmement longs, qui sont destinés à préserver justement les éléments de vie privée, de santé. L'état civil ne vous donne pas grand chose. L'état civil vous donne qui a épousé qui, à quelle date, et qui est né de qui mais il ne vous donne pas les raisons, il ne vous donne pas l'histoire et la vie des gens, ce qui fait qu'ils se sont aimés, séparés, pourquoi ils se sont quittés. »*

[Rémy BROWN] *« J'ai effectivement reçu une copie du jugement, avec un cache posé sur les attendus qui sont les raisons du divorce de mes parents, en vertu de l'article 248 du Code Civil et l'article 248 dit que les débats ne sont pas publics, ne peuvent être révélés au public. J'ai été surpris, je suis toujours complètement sidéré d'apprendre que je suis assimilé au public puisque dans le jugement, le jugement concerne trois personnes, mon père, ma mère et moi. On est trois parties prenantes au jugement mais moi je suis le public. Voilà, je trouve que c'est complètement aberrant. » [...]*

[MD] *Je voulais vous demander une dernière question. Vos frères et sœurs, depuis, vous en avez parlé, j'imagine, il y a eu explication de tout cela ?*

[Rémy BROWN] *« C'est certainement le dernier épisode difficile de l'histoire. Mes parents avaient voulu durant toute leur vie et même en trichant qu'on soit élevés tous les trois de la même façon mais à leur décès, dans le cabinet du notaire, mon frère et ma sœur ont fait valoir le statut particulier qui était le mien. J'ai eu beaucoup de mal. C'est absolument dramatique, je suis complètement d'accord ; j'ai eu beaucoup de mal, je me suis fait entendre, oui, et depuis, comme le disait Jean-Claude BRIALY tout à l'heure, on est fâché mais je m'en fous. » [...]*

Annexe 33

EMISSION TV

« CA ME REVOLTE » : « SECRETS DE FAMILLE »

11/02/2002 – M6- -Présentée par Bernard de la VILLARDIERE

[Retranscription partielle]

[Bernard de la VILLARDIERE]

« Dans « Ca me révolte » sur M6 à 20H50, et en public, nous parlons ce soir des secrets de famille. Toute famille a ses secrets, petits ou grands. Tout le monde en fabrique, tout le monde en souffre. On a parfois du mal parfois à s'en débarrasser : enfants illégitimes, adoption cachée, inceste, parents en prison, maladies génétiques, ... Nous verrons ce soir que ces secrets peuvent détruire une vie parfois. Faut-il lever tous les secrets de famille ? Comment éviter de faire souffrir ses proches. « Secrets de famille » : tout de suite le sommaire de ce dix-septième numéro de « Ca me révolte ». »

[Sommaire]

« Enfants cachés ou abandonnés, mariage forcé, inceste, « Ca me révolte » dénonce les secrets de famille qui gâchent des milliers de vie. Djamila n'avait que 19 ans quand elle a été mariée de force par sa mère. Elle a dû épouser un homme qu'elle n'aimait pas : « Ma mère a orchestré mon kidnapping, mon mariage de force de main de maître ».

Secret de naissance : Anthony a appris par hasard qu'il était un enfant adopté : un choc terrible qu'il n'arrive toujours pas à surmonter : « Quand vous écoutez aux portes à 17 ans et que vous apprenez que vous avez été adopté, ça vous fout votre vie en l'air ».

Inceste : Isabelle a été violée par son beau-père. Tout le monde savait mais personne ne parlait pour mieux protéger la famille : « J'étais l'agneau sacrifié, c'est-à-dire que j'étais le prix à payer pour que cette famille existe ».

Secret médical : Come est décédé parce qu'un membre de sa famille lui avait caché sa maladie génétique : « Si par hasard, on avait simplement su que c'était un secret de famille caché, volontairement caché, que c'était une histoire génétique, lui serait toujours vivant, il serait toujours avec nous ».

Papa est en prison. Christelle n'a jamais osé dire à sa fille que son père était derrière les barreaux. Officiellement, il est parti pour le travail : « C'est où le boulot à Papa ? » [demande Christelle à sa fille] « Là » [répond sa fille en montrant le bâtiment en face qui en fait est la prison].

« Isabelle a eu peur de dire à sa famille qu'elle n'arrivait pas à élever ses trois enfants toute seule. Résultat, la justice l'a condamnée à la prison avec sursis : « Pourquoi m'accuser d'être une mère nulle, je ne comprends pas ».

L'enfant caché. Marie n'a jamais dit à sa famille qu'elle avait eu un enfant à l'âge de 17 ans. Mais aujourd'hui, son secret est trop lourd à porter : « De toute façon, garder un secret. Si en plus, on ne peut pas le partager, c'est trop lourd, ça fait trop mal ».

« Ca me révolte » révèle les secrets douloureux que cachent les familles. »

[Bernard de la VILLARDIERE]

« Voilà pour les reportages. Egalement des témoignages ce soir sur le plateau de « Ca me révolte » et je serai accompagné, une fois de plus, d'Agnès MOLIA qui nous donnera quelques informations complémentaires. Merci à tous encore une fois d'être là avec nous.

D'où vient-on ? Mon père et ma mère sont-ils mes véritables parents. Le secret lié à la naissance est sans doute le plus difficile à vivre. En France, figurez-vous que 400 000 personnes recherchent actuellement leurs origines. Mais combien d'autres ignorent encore ou apprendront brusquement un peu plus tard qu'ils ont été abandonnés et adoptés. C'est le cas d'Anthony. Ce n'est qu'à l'adolescence qu'il découvre sa véritable identité. On lui a caché la vérité. Il a le ressentiment qu'il a été trahi par sa famille d'adoption.

Aujourd'hui, il recherche ses parents biologiques. C'est un reportage d'Arcadie VARLAMOFF et de Franck TUSOLINI. »

[1^{er} reportage]

[Anthony] « *Quand vous écoutez aux portes à dix-sept ans et que vous apprenez que vous avez été adopté, ça vous fout votre vie en l'air* ».

Aujourd'hui, Anthony JANVIER a 30 ans et malgré les années qui se sont écoulées, la blessure est toujours à vif. Anthony n'a jamais accepté que ses parents adoptifs lui cachent la vérité sur ses origines. Pour lui, le soir où il a découvert le secret de sa famille reste un souvenir insupportable : « Il y avait des amis qui étaient chez mes parents adoptifs et je sais pas trop pourquoi, bêtement, je me suis dit, ben tiens, je vais me lever et puis je vais écouter aux portes parce que j'adorais écouter aux portes. Et en écoutant aux portes, j'entends mes parents adoptifs parler à leurs amis de mon adoption. Et là, je vais vous dire, ça m'a assis complètement, parce que je le découvrais, je l'apprenais. Jusqu'à 17 ans, j'étais leur fils unique, ils avaient eu des problèmes pour m'avoir et tout ça. Donc je suis vraiment tombé de haut ».

Touché au plus profond de lui-même, Anthony se réfugie dans sa chambre et sa colère éclate. Il casse tous les meubles de la pièce. Alerté par le bruit, son père ouvre alors la porte. Anthony se retrouve alors face à cet homme qu'il croyait être son père : « T'aurais pu me le dire que j'avais été adopté. Et là, il me sort comme ça : "On attendait le moment opportun pour te le dire". Le moment opportun, je ne sais pas si c'est quand j'aurai cinquante piges et que lui sera dans un cimetière et c'est là qu'il me le dira ». Les mois et les années passent et Anthony est obsédé par le secret. Il veut en savoir plus mais ces parents restent obstinément silencieux. Alors un jour, Anthony profite de l'absence de ses parents pour fouiller la maison de fonds en comble dans l'espoir de trouver une trace de son adoption. « J'ai ouvert les tiroirs, j'ai tout fouillé, tout épluché. J'ai regardé papier après papier et hop là, je suis tombé sur ce fameux papier-là qui concernait la Direction Départementale de la Sarthe par lequel que j'ai été adopté. C'était le 5 mai 1976 et je tombe sur MOUCHET Anthony. J'étais pétrifié sur place. Il m'a bien fallu un quart d'heure, vingt minutes pour me remettre dans la page parce que pour la première fois de ma vie, je tombais sur mon véritable nom ». MOUCHET ou JANVIER, chaque papier va détruire ce qu'il croyait être sa vie. Dans le jugement du tribunal il apprend son nom de naissance et donc l'identité de ses parents biologiques. Sur un autre document, il découvre qu'à l'âge d'un an, il a été retiré à ses parents. Dans son carnet de santé, il retrouve l'adresse de la pouponnière dans laquelle il a été placé. Anthony décide alors de se rendre sur le lieu. Stupéfait, il va découvrir un autre secret de famille tout aussi douloureux. « Quand je suis arrivé ici, j'ai découvert l'existence de ma première sœur, qui s'appelle Séverine, qui est née en 1971, au mois de décembre. Et là, je peux vous dire que ça m'a fait un énorme choc car j'apprenais l'existence d'une sœur. Et d'ailleurs, suite à ça, j'ai découvert par la suite une autre sœur qui s'appelle Stéphanie, qui est née en décembre 74 également ». Anthony se croyait le fils unique d'une famille sans histoire.

Désormais, il sait qu'il a été adopté et qu'il a deux sœurs qu'il ne connaît pas. Il se sent démuni et se lance alors seul à la recherche de ses origines. Des heures passées dans sa voiture, au téléphone, il mène alors son enquête sans beaucoup de résultats. Pour Nathalie, sa femme, la découverte tardive de ce secret a radicalement transformé le caractère d'Anthony : « Ce secret, en fait, c'est ce qu'il y a de pire. Vouloir protéger son enfant, c'est une chose. Mais là, c'est pas le protéger du tout, c'est plutôt le mettre en danger. Moi, je vois le truc comme ça parce que je le vis au jour le jour. Tous les jours, je vois Anthony comment il est et c'est vrai que pour lui, ben c'est pénible ». Même si aujourd'hui, Anthony semble avoir trouvé une certaine stabilité avec sa famille, il cache mal sa souffrance.

[Nathalie] « *Il y a des moments où il part, où il s'isole, où il fuit, où que je peux pas avoir une conversation avec lui, où c'est vraiment difficile, c'est très difficile. Moi, tout ce que j'espère, c'est qu'il pourra au moins un jour, avoir la vérité* ».

Parce qu'on lui a menti un jour sur sa véritable identité, Anthony est mal dans sa peau. Souvent, il a du mal à se contrôler. Dans ces moments-là, il refuse toute communication, il est nerveux, agressif, il fuit. Régulièrement, Ludovic, son ami part à sa recherche. Mais malgré une longue complicité, Anthony a du mal à confié son malaise :

[Anthony] « *Pour moi, ma vie maintenant, jusqu'à ma mort, ce sera un tissu de mensonge. Faire confiance à qui ? Pour moi, à mes yeux, faire confiance à qui aujourd'hui ?* ». Ludovic aimerait aider son ami aujourd'hui, mais le secret de famille est plus fort :

[Ludovic] « *Des fois, ça me démange d'aller frapper à la porte de ses parents pour leur demander justement ce que Anthony veut savoir. Il faut qu'ils lui disent. Il n'y a plus de secret. Ils l'ont mis dans un sale état. Donc maintenant, c'est à eux de faire un geste quand même.*

[Anthony] « *Quand j'ai des crises, c'est prendre la branche, c'est la casser comme ça [ce qu'il fait, puis un silence]. Rien que d'en parler, ça me met hors de moi* ». Désorienté, seul face au secret, Anthony vit dans la confusion la plus totale. La seule chose qui lui permette d'avancer, c'est l'espoir de retrouver ses deux sœurs. Anthony a décidé de se rendre à l'Aide Sociale à l'Enfance pour consulter son dossier administratif. Il espère toujours obtenir des indices qui le conduiront à Séverine et Stéphanie. Mais pour son assistante sociale, il ne pourra connaître ses sœurs que si elles seules le décident. Anthony a du mal à comprendre :

[Anthony] « *Vous pouvez m'expliquer pourquoi on m'autorise à retrouver mes parents biologiques par rapport à votre dossier et que, par rapport à mes sœurs, on tombe sur un sujet tabou* ». [Réponse de l'assistante sociale de l'Aide Sociale à l'Enfance] : « *Non, c'est pas un sujet tabou mais c'est parce qu'elles ont, elles aussi, leur propre volonté. Elles ont aussi été adoptées, elles sont dans un autre foyer, elles ont un autre nom, une autre filiation. On attend qu'elles fassent la même démarche que vous* ». Anthony n'a donc qu'une solution, écrire une lettre à Séverine et Stéphanie pour les informer de son existence. Ces lettres seront alors remises dans les dossiers de ses sœurs. A elles ensuite de prendre l'initiative, c'est la loi. Une fois encore, Anthony se retrouve seul face à son dossier mais les papiers qu'il consulte inlassablement ne remplaceront jamais les paroles de ses parents adoptifs :

[Anthony] « *Apprendre la vérité sur un bout de papier comme ça, moi je suis désolé, c'est inadmissible. Pourquoi ne pas le dire directement. Il y a des gens qui sont là. Deux êtres humains, ils sont faits pour dialoguer ensemble. Et moi, j'ai lu le papier mais si j'ai des questions à poser au papier, il ne va pas me répondre. Je veux savoir la vérité, je veux savoir mes origines, je veux savoir quand je suis né, où je suis né et qu'on arrête de me raconter des conneries quand je pose des questions* ». A chaque lecture de son dossier, Anthony est déstabilisé. Il ne sait plus quoi faire pour obtenir de nouvelles informations, pour savoir qui il est vraiment. Alors, une fois de plus, il va essayer d'interroger son père biologique dont il a découvert l'existence il y a à peine cinq ans. Il est stressé mais veut tout tenter. [Il se rend à l'adresse qu'il a en sa possession] « *Je crois que c'est là qu'il habite* ». Pendant plus d'une demi-heure, Anthony va chercher l'appartement de son père biologique, mais son nom n'existe plus sur les boîtes aux lettres et lorsqu'il interroge les personnes du voisinage, c'est toujours la même réponse « *Vous connaissez pas. OK.* ». « *Là bizarrement, j'arrive pas à retrouver, j'ai l'impression qu'il a déménagé. J'aurais bien voulu avoir un minimum d'informations venant de sa part, déjà pour qu'il m'explique peut-être quelque part les raisons qu'il a eu de m'abandonner et aussi éventuellement, me donner un petit complément d'informations sur mes deux sœurs* ». Son passé semble fuir devant ses pas mais pourtant Anthony s'accroche et espère pouvoir en finir avec ce secret.

Ce jour là, il est à bout. Alors, il appelle sa mère adoptive mais une fois encore, les portes ne s'ouvriront pas :

« Allo ?

- Allo, maman ? Bonjour, c'est Anthony. Ca va ?

- Oui

- Dis, je t'appelle parce que j'ai un petit renseignement à te demander ».

Anthony questionne sa mère sur ses sœurs mais elle ne veut surtout pas en parler et tente de le dissuader :

- « Non, mais faut pas que ce soit un sujet tabou non plus. Faut pas avoir peur d'en parler. Mais j'ai besoin de savoir moi, c'est normal.

- Dis, tu sais ce qu'on a fait pour toi, Anthony. Tu laisses tomber.

- Mais il y a rien de mal, mais moi je voulais seulement, c'est pour ça que je t'appelle, pour savoir si t'es au courant de quelque chose par rapport à ça.

- Moi, je ne te conseille pas grand-chose mais je te conseille de laisser tout ça tranquille. Tu ne fais pas de recherches. »

Anthony cache une grande détresse mais ses parents adoptifs ont sous-estimé ses inquiétudes : « Je ne sais pas ce qui leur fait peur, mais j'ai l'impression qu'ils renferment un gros secret au fond d'eux-mêmes. Et j'ai l'impression que le jour où ils iront au cimetière, ils partiront avec ce secret et ils ne me l'auront peut-être pas divulgué. Ils ne veulent pas me le divulguer de toute façon ».

Pour comprendre la réaction des parents adoptifs face à une telle situation, nous avons rencontré un psychiatre / psychanalyste, Serge TISSERON, spécialisé dans les secrets de famille : « En général, les parents qui garde un secret pensent que cette situation protège mieux leur enfant. Ils pensent que dire des choses qui les préoccupent, à leur enfant, ne pourrait que perturber leur enfant. Donc, leur intention est bonne, elle est pure. Le problème est que l'enfant, lui, ne réagit pas du tout en fonction de intentions des parents, mais réagit avec sa logique d'enfant, avec les moyens qu'il a de comprendre le monde ».

« Anthony a découvert, par hasard, le secret que ses parents avaient toujours voulu lui cacher. A l'inverse, Marie, elle, a choisi de vivre avec un lourd secret. C'était il y a cinq ans. Aujourd'hui, elle a beaucoup de mal à vivre avec. [Marie témoigne anonymement, avec des lunettes de soleil] « J'avais 17 ans. Je me suis fait agresser et violer. Par la suite, j'ai découvert que j'étais enceinte. Je savais pas quoi faire. J'en ai parlé du viol à personne, ni à mes parents, ni à mes amis, vraiment à personne. J'ai décidé de faire un accouchement sous X pensant que ça aurait pu tout arrêter. Ca va faire cinq ans et c'est vraiment de pire en pire, le moral, tout ». A 17 ans, Marie est enceinte de l'homme qui l'a violée. Elle ne veut pas de cet enfant. Elle décide alors d'accoucher sous X, dans le secret. Elle n'a pas d'autre choix : « Pour un avortement, il fallait l'autorisation des parents et il était hors de question que j'en parle à mes parents parce que je suis d'une famille de catholiques. Voilà. C'est donc assez difficile d'expliquer ça à ses parents ». Marie souffre et pourtant elle ne parlera pas. Mais à six mois de grossesse, elle ne peut plus cacher son ventre. Il faut qu'elle parte de chez elle. Alors, avec l'aide d'un médecin, elle trouve une solution. Elle ira accoucher seule à Paris. Pour ses parents, elle est en stage professionnel. « Je pensais vraiment qu'avec l'accouchement sous X, en gardant tout ça pour moi, ça allait être la solution qui allait me libérer. Mais non. De toute façon, garder un secret, si en plus on ne peut pas le partager, c'est pas la peine. Ca fait trop mal ». Sa décision d'accoucher sous X, de tout cacher, va l'isoler progressivement. Marie est prise à son propre piège. Elle est entraînée dans l'engrenage du mensonge.

Aujourd'hui, Marie se sent mal, seule, elle voudrait pouvoir dire la vérité à ses parents. « J'aimerais que ma mère me console comme quand j'étais petite, mais c'est pas possible ». Le secret l'a coupée de ses proches. Mais pire encore, Marie pensait qu'en accouchant sous X, elle réglerait l'affaire. Mais l'image de son fils la hante tous les jours. « Le grand soulagement serait de savoir où est mon fils, de savoir s'il a été bien adopté, s'il est dans une bonne famille. Je pense que déjà, à partir de ce moment-là, j'arriverais à vivre un petit peu mieux aller ». Aujourd'hui, Marie ne connaît même pas le prénom de son fils. La seule chose qu'elle ait été autorisée à faire, c'est déposer une lettre dans le dossier de cet enfant inconnu, un message qui pourrait peut-être un jour la libérer de ce secret. »

[Reprise de l'émission sur le plateau. Les personnes sont présentées et interrogées par Bernard de la VILLARDIERE]

[BV] « **Myriam MULLIER**, bonsoir. [Myriam MULLIER est présidente de l'association « D'origine inconnue »] Alors vous, votre histoire est particulière. Vous avez été adoptée à l'âge de trois ans mais vos parents adoptifs refusaient d'aborder le sujet. Pourquoi ?

[Myriam MULLIER] « Ils n'osaient pas, ils n'osaient pas, ils ne voulaient pas me faire de mal. C'est quelque chose qui, au départ, euh, c'est fait avec de l'amour finalement. Le secret est fait avec de l'amour. En tout cas, ça s'est passé comme ça chez moi. Ils n'ont pas voulu me faire mal ».

[BV] Vous pensez que c'était de l'amour, que ce secret était de l'amour de la part de vos parents adoptifs ?

[Myriam MULLIER] « Oui, tout à fait. Je l'ai compris comme ça jusqu'au jour où j'ai été malade. Donc, là après, j'ai réfléchi et je me suis dit qu'il fallait qu'on arrête de ne pas parler ».

[BV] Ca, c'est arrivé à quel âge ? Qu'est-ce qui s'est passé ? Vous êtes allés voir vos parents adoptifs ?

[Myriam MULLIER] « A trente ans. Je suis allée chez mes parents et je leur ai dit, il faut que je sache et ils m'ont donné les premiers indices pour retrouver d'abord ma sœur, puis ma mère ».

[BV] Et alors, vous les voyez aujourd'hui ?

[Myriam MULLIER] « Je ne vois pas ma sœur parce qu'elle n'est pas d'accord, elle n'est pas prête. Et puis ma mère, je pensais avoir une porte fermée comme souvent parce que les mères, en fait, culpabilisent énormément et n'osent pas repartir vers le passé, et elle m'a ouvert la porte et ça a été le plus grand bonheur finalement, après la naissance de mes enfants, bien évidemment. Mais, c'est formidable, c'est la libération, c'est une autre vie qui commence ».

[BV] Isabelle REICHERT, bonsoir. Alors vous, vous avez toujours su que vous aviez été adoptée mais on vous a fait croire que vos parents étaient morts et ce n'est qu'à l'âge de 17 ans, finalement, que vous avez su qu'ils étaient vivants. Dans quelles circonstances ?

[Isabelle REICHERT, mère au foyer, deux enfants] « Pas dans de bonnes circonstances du tout. Je crois que c'est tombé très abruptement un jour de dispute avec ma mère adoptive. Voilà ».

[BV] Comment vos parents ont-ils justifié ce secret pendant si longtemps ?

[Isabelle REICHERT] « Ils l'ont pas justifié. Quels arguments on peut donner à un enfant de quatre ans, parce que moi, j'ai su que j'étais adoptée à quatre ans, pour expliquer qu'il puisse avoir été abandonné. Je pense qu'ils n'ont pas dû trouver de solution et du coup, c'était plus facile de dire que mes parents étaient morts ».

[BV] *Chantal BOUILLET-TRANCHANT, pour les parents adoptifs qui nous écoutent et qui se posent parfois ce genre de question parce qu'ils n'ont pas spontanément dit à leurs enfants dès leur plus jeune âge qu'ils étaient adoptés, quel est l'âge auquel il faut dire à un enfant précisément qu'il a été adopté ? Est-ce qu'il y a un âge idéal ?*

[Chantal BOUILLET-TRANCHANT, psychologue, psycho-généalogiste] « *A n'importe quel âge. Il est important de dire « je suis désolé, je ne savais pas combien il était important de pouvoir te révéler cela. J'ai cru qu'il était bien de ne pas te le dire parce que j'avais envie que tu ne sois pas triste ou malheureux en sachant que tes parents biologiques. » Mais, c'est important de le dire à quel âge que ce soit. »*

[BV] *Isabelle REICHERT, vous avez retrouvé vos parents biologiques ?*

[Isabelle REICHERT] « *Non, j'ai pas trouvé. J'ai fait douze ans de recherche et j'ai pas trouvé ».*

[BV] *Et alors, vous avez abandonné à jamais ?*

[Isabelle REICHERT] « *Là oui. J'ai abandonné. Je suis là ce soir, j'espère, j'espère qu'il y aura la bonne personne pour écouter. Je voulais juste donner quelques renseignements me concernant, si jamais quelqu'un est au courant de mon histoire, qu'il puisse me faire suivre et me contacter, étant donné que moi, je suis vraiment arrivée dans une impasse. Je voulais juste signaler que j'étais née le 5 novembre 64, clinique Tarnier, Paris VIe et que je suis née sous les trois prénoms Marie, Jeanne, Andrée. Voilà ».*

[BV] *Agnès, je voudrais qu'on rappelle ce qu'il faut faire pour retrouver ses origines.*

[Agnès MOLIA] « *Il y a deux cas de figures. Soit vous avez été abandonné, soit vous êtes né sous X. Premier cas : Vous naissez, vos parents vous déclarent à l'état civil puis quelques semaines ou même quelques mois plus tard, ils vous abandonnent. Dans ce cas-là, il existe un dossier à l'ASE, l'Aide Sociale à l'Enfance, ce qu'on appelait autrefois la DDASS, avec un minimum d'informations. Alors, l'administration est un peu rétive à laisser comme ça n'importe qui fouiller dans ses archives, mais c'est un droit que vous pouvez faire valoir. Si vous êtes né sous X, alors là, c'est bien plus compliqué. Je vais vous montrer un dossier que j'ai amené d'un enfant qui est né sous X. Alors, on a comme information de l'enfant, sa date de naissance, deux prénoms et puis pour la mère, on a seulement une lettre, et puis c'est tout ce qu'on a. Alors, avec ça, l'enfant ne va pas aller bien loin pour retrouver sa mère. Et quand bien même la mère aurait laissé plus d'informations comme par exemple dans ce dossier : ici, la mère a signé X et puis Yvonne à côté, elle a laissé son prénom et puis on sait que dans ce dossier, il y avait d'autres informations qui auraient pu permettre à l'enfant d'aller plus loin, et bien, elle a noté cette petite phrase en bas : « je demande la maternité secrète ». Et bien, à cause de cette petite phrase, l'enfant ne pourra jamais avoir accès à son dossier ». Mais il peut mener sa propre enquête ? « Alors, il peut mener sa propre enquête. Si vous êtes dans cette démarche, il y a trois associations et institutions françaises qui peuvent vous aider : c'est le CNAO qui vient d'être créé, le Conseil National pour l'Accès aux Origines, le CADCO, la Coordination pour le Droit à la Connaissance des Origines et puis une association « Les X en colère » qui est une association qui vient d'être créée dans le Nord de la France depuis un an.*

[Bernard de la VILLARDIERE reprend « c'est l'association "D'origine inconnue" »].

[BV] *Myriam, vous en voulez aujourd'hui à vos parents adoptifs ?*

[Myriam MULLIER] « *Je n'en veux pas à mes parents parce qu'ils ont suivi, en fait, l'assistante sociale qui les a conseillés ».*

[BV] *Donc mais vous en voulez plutôt à l'administration alors ?*

[Myriam MULLIER] « *Oui, oh oui »*

[BV] *Pourquoi ?*

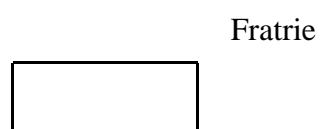
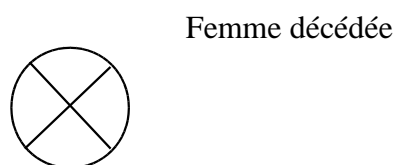
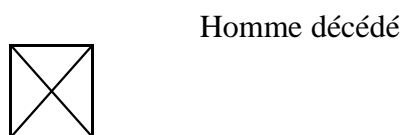
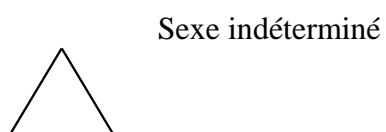
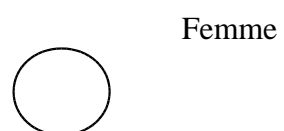
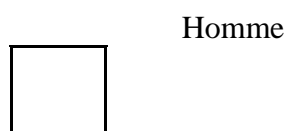
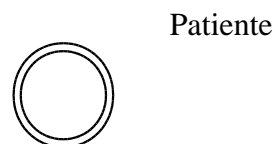
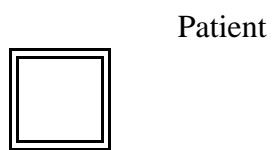
[Myriam MULLIER] « *Parce qu'il nous volent notre identité, ils nous volent notre histoire. Là je viens d'apprendre que sur ma carte d'identité il est noté que je suis née à Lille et c'est pas vrai, c'est un mensonge. Je ne suis pas née à Lille. On ne voulait pas me dire où j'étais née. Vous trouvez ça normal ? La date de naissance également est erronée, parfois ? C'est affreux de ce dire que c'est peut-être pas le jour de son anniversaire qu'on est né. Déjà, on ne sait pas de qui on vient, si en plus on nous fait des secrets sur le début de notre vie, mais comment voulez-vous qu'on se construise ? On peut pas se construire. »*

[BV] *Merci et merci à toutes les trois d'avoir été avec nous.*

[BV] *Cacher à un enfant qu'il a été adopté demande souvent la complicité de toute une famille, on l'a vu tout à l'heure dans ce reportage. Lorsque le secret est dévoilé, le sentiment d'avoir été trahi est d'autant plus fort, d'autant plus douloureux. C'est ce qui se passe également dans les mariages forcés. La jeune fille va être mariée contre son gré, pour des raisons culturelles, religieuses et la famille est souvent complice. Les mariages forcés sont de plus en plus nombreux en France, on le verra tout à l'heure. Vous vous souvenez sans doute du témoignage de Djamila sur ce plateau, il y a quelques mois, dans « Ca me révolte ». Djamila vient d'écrire un livre qui raconte son histoire, son calvaire. Elle a accepté ces dernières semaines de retourner en Algérie, sur les lieux de la tragédie qu'elle a vécue. Reportage d'Anaïs DENECKER et Philippe DOUTEAU.*

[...] *Bertrand DEVEAUD est le rédacteur en chef de cette émission produite par Patrick MENEY, directrice de production, Hélène NAVARRO, enquêtes et invités, Valérie BERNARD et Chaki BLASSENI, réalisation, Philippe LALLEMAND. »*

Symbolisation des liens unissant le patient à d'autres membres de la famille



Fausse couche, ivg



Jumeau



Mariage



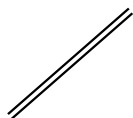
Union libre



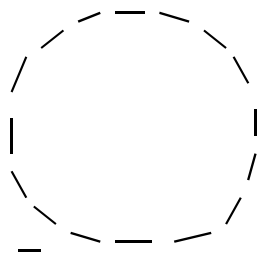
Séparation



Divorce




Unité familiale





Symbolisation des différents liens affectifs


 Lien conflictuel

 Lien faible

 Lien intense

 Lien fusionnel (liens excessifs)

 Lien fusionnel et conflictuel

 Lien rompu

Génogramme particulier de la Famille Freud

Ce génogramme-ci présente un schéma de relations **probables** que nous ont suggérées certaines informations concernant la famille de Freud.

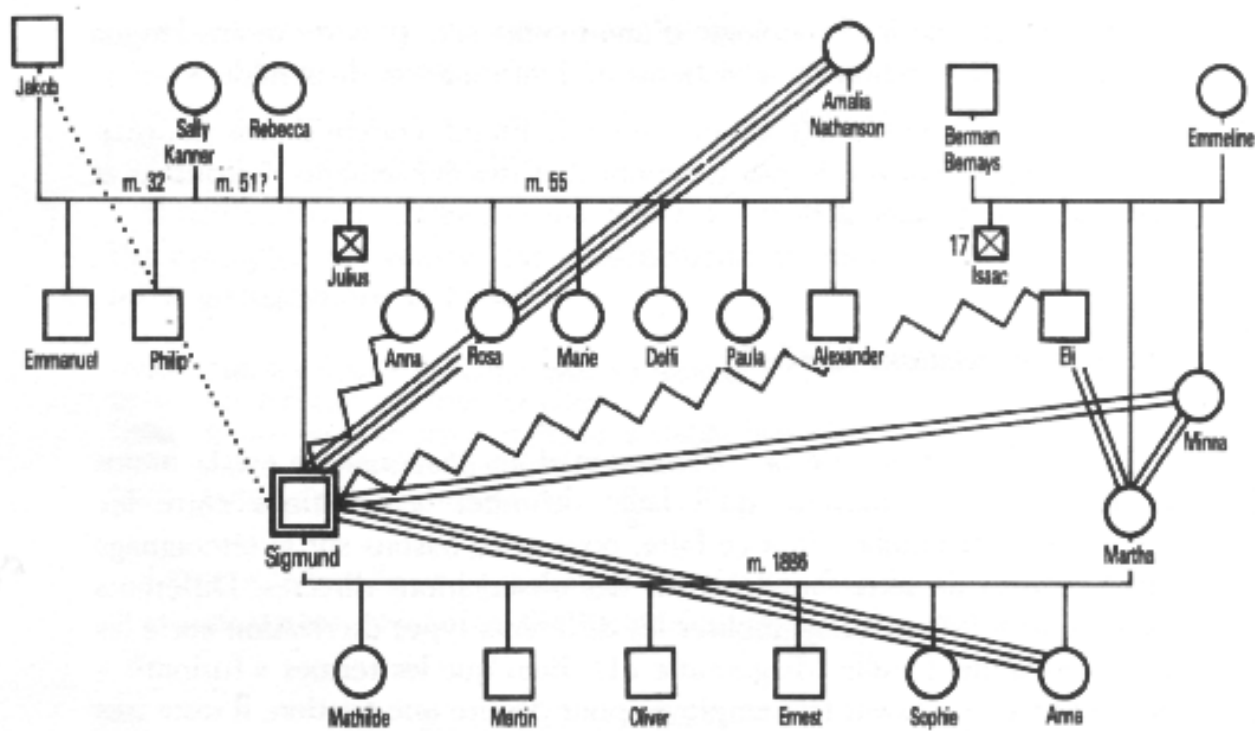


Diagramme 22. Famille de Freud, patterns relationnels

**LOI n° 2002-93 du 22 janvier 2002
relative à l'accès aux origines des personnes adoptées et pupilles de l'Etat**

J.O n° 19 du 23 janvier 2002 page 1519 texte n° 2

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1

Le titre IV du livre Ier du code de l'action sociale et des familles est complété par un chapitre VII ainsi rédigé :

« Chapitre VII

« Conseil national pour l'accès aux origines personnelles

« **Art. L. 147-1.** - Un Conseil national, placé auprès du ministre chargé des affaires sociales, est chargé de faciliter, en liaison avec les départements et les collectivités d'outre-mer, l'accès aux origines personnelles dans les conditions prévues au présent chapitre.

« Il assure l'information des départements, des collectivités d'outre-mer et des organismes autorisés et habilités pour l'adoption sur la procédure de recueil, de communication et de conservation des renseignements visés à l'article L. 147-5, ainsi que sur les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des personnes à la recherche de leurs origines, des parents de naissance et des familles adoptives concernés par cette recherche ainsi que sur l'accueil et l'accompagnement des femmes demandant le bénéfice des dispositions de l'article L. 222-6.

« Il émet des avis et formule toutes propositions utiles relatives à l'accès aux origines personnelles. Il est consulté sur les mesures législatives et réglementaires prises dans ce domaine.

« Il est composé d'un magistrat de l'ordre judiciaire, d'un membre de la juridiction administrative, de représentants des ministres concernés, d'un représentant des conseils généraux, de trois représentants d'associations de défense des droits des femmes, d'un représentant d'associations de familles adoptives, d'un représentant d'associations de pupilles de l'Etat, d'un représentant d'associations de défense du droit à la connaissance de ses origines, et de deux personnalités que leurs expérience et compétence professionnelles médicales, paramédicales ou sociales qualifient particulièrement pour l'exercice de fonctions en son sein.

« **Art. L. 147-2.** - Le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles reçoit :

« 1° La demande d'accès à la connaissance des origines de l'enfant formulée :

« - s'il est majeur, par celui-ci ;

« - s'il est mineur, par son ou ses représentants légaux ou par lui-même avec l'accord de ceux-ci ;

« - s'il est majeur placé sous tutelle, par son tuteur ;

« - s'il est décédé, par ses descendants en ligne directe majeurs ;

« 2° La déclaration de la mère ou, le cas échéant, du père de naissance par laquelle chacun d'entre eux autorise la levée du secret de sa propre identité ;

« 3° Les déclarations d'identité formulées par leurs ascendants, leurs descendants et leurs collatéraux privilégiés ;

« 4° La demande du père ou de la mère de naissance s'enquérant de leur recherche éventuelle par l'enfant.

« **Art. L. 147-3.** - La demande d'accès à la connaissance de ses origines est formulée par écrit auprès du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles ou du président du conseil général ; elle peut être retirée à tout moment dans les mêmes formes.

« Le père ou la mère de naissance qui font une déclaration expresse de levée du secret ou les ascendants, descendants ou collatéraux privilégiés du père ou de la mère de naissance qui font une déclaration d'identité sont informés que cette déclaration ne sera communiquée à la personne concernée que si celle-ci fait elle-même une demande d'accès à ses origines.

« **Art. L. 147-4.** - Le conseil communique au président du conseil général copie de l'ensemble des demandes et déclarations reçues en application de l'article L. 147-2.

« **Art. L. 147-5.** - Pour satisfaire aux demandes dont il est saisi, le conseil recueille copie des éléments relatifs à l'identité :

« 1° De la femme qui a demandé le secret de son identité et de son admission lors de son accouchement dans un établissement de santé et, le cas échéant, de la personne qu'elle a désignée à cette occasion comme étant l'auteur de l'enfant ;

« 2° De la ou des personnes qui ont demandé la préservation du secret de leur identité lors de l'admission de leur enfant comme pupille de l'Etat ou de son accueil par un organisme autorisé et habilité pour l'adoption ;

« 3° Des auteurs de l'enfant dont le nom n'a pas été révélé à l'officier de l'état civil lors de l'établissement de l'acte de naissance.

« Les établissements de santé et les services départementaux ainsi que les organismes autorisés et habilités pour l'adoption communiquent au conseil national, sur sa demande, copie des éléments relatifs à l'identité des personnes mentionnées aux alinéas qui précèdent ainsi que tout renseignement ne portant pas atteinte au secret de cette identité, et concernant la santé des père et mère de naissance, les origines de l'enfant et les raisons et circonstances de sa remise au service de l'aide sociale à l'enfance ou à un organisme autorisé et habilité pour l'adoption.

« Pour satisfaire aux demandes dont il est saisi, le conseil recueille également, auprès de l'Autorité centrale pour l'adoption, de la mission de l'adoption internationale ou des organismes autorisés et habilités pour l'adoption, les renseignements qu'ils peuvent obtenir des autorités du pays d'origine de l'enfant en complément des informations reçues initialement.

« **Art. L. 147-6.** - Le conseil communique aux personnes mentionnées au 1° de l'article L. 147-2, après s'être assuré qu'elles maintiennent leur demande, l'identité de la mère de naissance :

« - s'il dispose déjà d'une déclaration expresse de levée du secret de son identité ;

« - s'il n'y a pas eu de manifestation expresse de sa volonté de préserver le secret de son identité, après avoir vérifié sa volonté ;

« - si l'un de ses membres ou une personne mandatée par lui a pu recueillir son consentement exprès dans le respect de sa vie privée ;

« - si la mère est décédée, sous réserve qu'elle n'ait pas exprimé de volonté contraire à l'occasion d'une demande d'accès à la connaissance des origines de l'enfant. Dans ce cas, l'un des membres du conseil ou une personne mandatée par lui prévient la famille de la mère de naissance et lui propose un accompagnement.

« Si la mère de naissance a expressément consenti à la levée du secret de son identité ou, en cas de décès de celle-ci, si elle ne

s'est pas opposée à ce que son identité soit communiquée après sa mort, le conseil communique à l'enfant qui a fait une demande d'accès à ses origines personnelles l'identité des personnes visées au 3° de l'article L. 147-2.

« Le conseil communique aux personnes mentionnées au 1° de l'article L. 147-2, après s'être assuré qu'elles maintiennent leur demande, l'identité du père de naissance :

« - s'il dispose déjà d'une déclaration expresse de levée du secret de son identité ;

« - s'il n'y a pas eu de manifestation expresse de sa volonté de préserver le secret de son identité, après avoir vérifié sa volonté ;

« - si l'un de ses membres ou une personne mandatée par lui a pu recueillir son consentement exprès dans le respect de sa vie privée ;

« - si le père est décédé, sous réserve qu'il n'ait pas exprimé de volonté contraire à l'occasion d'une demande d'accès à la connaissance des origines de l'enfant. Dans ce cas, l'un des membres du conseil ou une personne mandatée par lui prévient la famille du père de naissance et lui propose un accompagnement.

« Si le père de naissance a expressément consenti à la levée du secret de son identité ou, en cas de décès de celui-ci, s'il ne s'est pas opposé à ce que son identité soit communiquée après sa mort, le conseil communique à l'enfant qui a fait une demande d'accès à ses origines personnelles l'identité des personnes visées au 3° de l'article L. 147-2.

« Le conseil communique aux personnes mentionnées au 1° de l'article L. 147-2 les renseignements ne portant pas atteinte à l'identité des père et mère de naissance, transmis par les établissements de santé, les services départementaux et les organismes visés au cinquième alinéa de l'article L. 147-5 ou recueillis auprès des père et mère de naissance, dans le respect de leur vie privée, par un membre du conseil ou une personne mandatée par lui.

« **Art. L. 147-7.** - L'accès d'une personne à ses origines est sans effet sur l'état civil et la filiation. Il ne fait naître ni droit ni obligation au profit ou à la charge de qui que ce soit.

« **Art. L. 147-8.** - Le procureur de la République communique au conseil national, sur sa demande, les éléments figurant dans les actes de naissance d'origine, lorsque ceux-ci sont considérés comme nuls en application de l'article 354 du code civil.

« Sous réserve des dispositions de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les administrations ou services de l'Etat et des collectivités publiques, les organismes de sécurité sociale et les organismes qui assurent la gestion des prestations sociales sont tenus de réunir et de communiquer au conseil national les renseignements dont ils disposent permettant de déterminer les adresses de la mère et du père de naissance.

« **Art. L. 147-9.** - Lorsque, pour l'exercice de sa mission, le conseil national demande la consultation de documents d'archives publiques, les délais prévus au troisième alinéa de l'article 6 et à l'article 7 de la loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives ne lui sont pas opposables.

« **Art. L. 147-10.** - Les personnes participant, à quelque titre que ce soit, aux travaux du conseil sont tenues au secret professionnel dans les conditions et sous les peines fixées par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal.

« **Art. L. 147-11.** - Les modalités d'application du présent chapitre sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Le décret relatif aux conditions dans lesquelles sont traités et conservés les informations relatives à l'identité des personnes et les renseignements ne portant pas atteinte au secret de l'identité, en application de l'article L. 147-5, est pris après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. »

Article 2

I. - Il est inséré, au début de l'article L. 222-6 du code de l'action sociale et des familles, un alinéa ainsi rédigé :

« Toute femme qui demande, lors de son accouchement, la préservation du secret de son admission et de son identité par un établissement de santé est informée des conséquences juridiques de cette demande et de l'importance pour toute personne de connaître ses origines et son histoire. Elle est donc invitée à laisser, si elle l'accepte, des renseignements sur sa santé et celle du père, les origines de l'enfant et les circonstances de la naissance ainsi que, sous pli fermé, son identité. Elle est informée de la possibilité qu'elle a de lever à tout moment le secret de son identité et, qu'à défaut, son identité ne pourra être communiquée que dans les